A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753202 8

Digitized by Google

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Google

*DM
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1748.

A PARIS,

Chés
ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, *ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.*

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, ruë des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1748.

PIECES FUGITIVES, *en Vers & en Prose.*

SEANCE PUBLIQUE, *tenue le 13 Août par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, de Rouën.*

ON distribua aux Eleves de l'Ecole gratuite de Desseing les quatre Prix, dont les deux premiers ont été fondés par Madame de Marle, pour la Classe du Modéle, & les deux autres par Madame le Cat, pour celles du Desseing & de la Bosse.

L'Académie avoit proposé pour le Prix

Digitized by Google

d'Histoire de cette année, l'état de la Normandie, ou nouvelle Neustrie, en 912, tant par rapport à sa situation topographique, que par rapport à la Religion. Ce dernier objet n'ayant point été suffisamment rempli dans les Mémoires qui ont été présentés à cette Compagnie, M. de Premagny, Secretaire pour les Belles-Lettres, annonça qu'elle s'étoit déterminée à remettre le Prix à l'année prochaine. Les Auteurs pourront faire les recherches nécessaires pour l'éclaircissement de ce point d'Histoire, & leurs Mémoires seront de nouveau admis au concours, pourvû qu'on les envoye avant le premier Juin 1749. sous la forme ordinaire, à l'adresse de de M. de Premagny.

M. Guerin, Secretaire pour les Sciences, déclara le Mémoire auquel l'Académie avoit adjugé le Prix de Physique. Il y a deux ans qu'elle proposa pour sujet de ce prix, *la cause de l'ascension & de la suspension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, & l'application de cette cause aux phénoménes de la nature, qui en dépendent.* Ayant jugé qu'on n'avoit point satisfait aux conditions qu'elle avoit imposées, elle a proposé une seconde fois le même sujet pour cette année, & elle a donné le Prix au Mémoire qui a pour devise, *Fortis est veritas*

Digitized by Google

& prævalet, dont l'Auteur est M. l'Abbé Sigergue, Licencié de Sorbonne, & Professeur de Philosophie au Collége du Plessis.

Parmi les Mémoires qui ont concouru avec le précedent, celui qui en a le plus approché, est le Mémoire qui a pour devise.

Miraturque novos semine non suo
Arbor crescere surculos.

L'Auteur est M. Maillet du Boullay, de cette Ville, âgé de dix-neuf ans.

Après avoir annoncé le sujet que l'Académie propose pour le Prix de 1749, sçavoir, *les differences essentielles du Fœtus comparé à l'Adulte, & les usages particuliers de ces differences* *, M. Guerin lût les Eloges de M. l'Abbé de Saint Hilaire, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Rouën, Vicaire Général du Diocèse, & Membre Honoraire de l'Académie, & de M. le Rat, Directeur des Pompes de la Ville, Membre de la Société des Arts de Paris, & de l'Académie de Rouën.

* Les Auteurs adresseront leurs Mémoires, sous la forme universellement usitée, à M. Guerin, Secretaire de l'Académie, ruë S. Romain, avant le premier Juin 1749, & le Prix, qui consiste en une Médaille d'or de 300 liv. sera distribué le premier Mardi d'Août, dans la Séance publique.

Digitized by Google

M. l'Abbé de Saint Hilaire est peint dans son Eloge, comme un de ces hommes privilegiés, à qui la Nature a donné un goût général pour tout ce qui est beau. Ces dispositions furent soutenuës par une éducation digne de sa naissance, & dans la suite de sa vie, par des situations avantageuses qui développerent les précieux germes de science & de vertu que la Nature avoit mis dans son ame.

La passion dominante de M. le Rat étoit l'amour de la Méchanique. Quelques circonstances le fixerent à la construction des Pompes. C'est lui qui a donné, au moins à celles de Rouën, le degré de perfection qu'elles ont. Avant lui, les piéces des Pompes n'étoient unies ensemble que par des cuirs & des cordes poissées. M. le Rat, à la place de ces cordes & de ces cuirs, a mis sur un des tuyaux un écrou mobile, & sur l'autre une vis. On sent aisément dans l'usage la difference de l'une & de l'autre pratique. L'eau qui sortoit d'une Pompe n'étoit conduite que par un boyau. Pour éviter l'embarras de la direction de cette espece de tuyau, & réparer son peu de solidité, M. le Rat inventa un genoüil, qu'il ajusta au tuyau de sortie. Par ce moyen, la conduite de l'eau se dirige aisément en tous sens, & se fixe suffisamment.

Digitized by Google

Il n'y a point de partie que M. le Rat n'ait perfectionnée dans les Pompes, parce qu'il y en avoit peu de son tems qui n'eussent des défauts.

La lecture de ces deux Eloges fut suivie de celle d'un Mémoire de M. Guérin, sur une Carriere singuliere, trouvée dans la vallée de Bondeville à une lieuë de Rouën. Cette Carriere n'a nulle ressemblance avec les autres Carrieres. Elle est un amas confus de differentes sortes de matieres que le hazard semble avoir rassemblées dans ce lieu; elle n'a qu'un seul lit de quatre pieds de profondeur, au-dessous de deux pieds environ de terre ordinaire, & elle s'étend jusqu'au bord de la Seine. Au-dessous de ce lit unique est un bourbier dont on ne sçauroit trouver le fond....

M. Guerin, après avoir décrit l'espece de pierre qu'on tire de cette Carriere, en assigne les usages, & il expose ses conjectures sur sa formation. Cela lui donne occasion d'expliquer comment le méchanisme établi dans notre Globe, & qui s'y perpétuë depuis l'origine des tems, répare les désordres accidentels qui y arrivent.

M. le Cat lut ensuite un Mémoire sur la cause des variations du Barométre. Ce Physicien ne veut pas qu'on attribuë la suspension du mercure dans cet instrument

Digitized by Google

à la pésanteur de l'air, mais à la compression de ce fluide. Il a long-tems soupçonné que la principale cause des variations du Barométre étoit une certaine communication entre le vuide de la partie supérieure du Barométre, & un air subtil, mais il s'est assûré par des expériences très-curieuses, faites avec des Barométres, dont quelques-uns avoient des boules considérables ou des bouteilles à leur partie supérieure, que ce vuide & sa communication avec l'air subtil n'ont aucune part à ces variations. Il les attribue donc à l'air des differens climats apporté par les vents. Les vents, qui apportent un air de l'Equateur, font baisser le Barométre, parce que l'air de l'Equateur est rare, sans consistence, & incapable d'une forte compression sur le mercure. Les vents, qui apportent un air du Nord, font hausser le mercure, parce ce vent est dense & capable d'une forte compression. M. le Cat remarque que c'est le vent Sud-Sud-Ouest, & non pas le vent Sud, qui apporte l'air de l'Equateur, & le vent Est-Nord-Est, & non pas le vent Nord, qui apporte l'air du Nord, & il en rend raison. Il a observé que ces vents Sud-Sud-Oüest & Est-Nord-Est ne produisent pas toujours les mêmes effets, parce que souvent il regne dans l'Atmosphe-

Digitized by Google

re plusieurs vents à la fois, & l'état du Barométre dépend alors de la combinaison de ces vents ou de la température qui résulte de la combinaison des differens airs qu'ils apportent. Cet Académicien a donné ces conjectures d'après un grand nombre d'observations. Les Barométres de differens calibres, dont M. le Cat s'est servi, lui ont aussi fourni l'occasion de découvrir que dans ceux d'un grand calibre le mercure se soutient plusieurs lignes plus haut que dans ceux d'un petit calibre & qu'ainsi les observations faites par cet instrument ne sçauroient être comparables, que le calibre des Barométres ne soit désigné.

Il rapporte ensuite les observations météorologiques de l'année.

La quantité d'eau de pluye, tombée à Rouën, est par ces observations de 23 pouces 3 lignes, ce qui est 4 pouces de plus que ne donne l'année commune à Paris.

Le jour le plus froid de l'année a été à Rouën le 15 Janvier, le Thermométre de M. de Réaumur y étant à 7 ° un tiers au-dessous du terme de la glace.

Le jour le plus chaud a été le 23 Juin, le Thermométre y étant à 29 °.

Nous passons les autres observations du Barométre, de l'Hygrométre, & des maladies de chaque saison, qui font partie de

Digitized by Google

ces observations, & nous finirons cet Extrait, comme l'Auteur, par l'observation du *Parhelie*, arrivé le 20 Juillet à 6 heures 37 minutes du soir, & qui a été vû pendant 7 minutes, à environ 24 degrés au Nord Est du Soleil, dans une portion de Couronne Solaire, que les Physiciens appellent *Halo*.

Plusieurs Philosophes pensent que ce Phénomene est causé par des vapeurs glacées, qui réflechissent l'image du Soleil. L'observation de M. le Cat semble convertir cette conjecture en fait. Des gens qui n'ont point vû le Parhelie, & qui n'en ont pas même entendu parler, ont rapporté à cet Académicien, qu'il étoit tombé à Caën & à quelques lieuës de Rouën, une grêle qui avoit cela de singulier, qu'elle n'avoit point la figure arrondie de la grêle ordinaire, mais qu'elle paroissoit être des debris d'une glace brisée.

A la lecture du Mémoire de M. le Cat succeda celle d'un Discours dans lequel M. l'Abbé Yart prouva que le sentiment est le principe & l'effet de la Poësie. Il fit voir dans la premiere partie, que les Poëtes n'ont été originaux qu'à proportion qu'ils ont eu une ame plus susceptible des passions convenables aux genres qu'ils ont traités; il montra dans la seconde, que le

Digitized by Google

Lecteur n'a de plaisir qu'autant qu'il est ému de la passion qui anime le Poëte.

M. de la Roche lût une Dissertation sur l'origine & le progrès de la Poudre à canon en Europe, & principalement en France. Il fait d'abord observer par le témoignage de nos propres Archives & par celui de plusieurs Historiens, que la Poudre & les canons étoient en usage en France au commencement du quatorziéme siécle; que conséquemment c'est une erreur dans l'opinion vulgaire, de fixer l'époque de l'invention de la Poudre au milieu ou à la fin de ce même siécle, & de l'attribuer à Bertholde Schowart, Moine de Fribourg en Allemagne. Selon M. de la Roche, quoiqu'une foule d'Historiens rapportent que ce Moine fût le premier qui en enseigna l'usage aux Vénitiens dans la bataille qu'ils gagnerent contre les Génois à Fossa Claudia en 1380, ce ne peut être tout au plus que quelque rafinement dans le mêlange ou dans la proportion de ses ingrédiens, puisque dès le tems de Roger Bacon, qui mourut à Oxford en 1280, elle consistoit précisément, comme aujourd'hui, en nitre, en souffre & en charbon. La description positive que cet Auteur Anglois en donne dans son Livre *de Artis & naturæ miraculis*, a pû faire croire à quel-

Digitized by Google

ques Historiens de sa Nation, qu'il en étoit effectivement l'inventeur, (sentiment plus vrai-semblable que celui des Allemands à l'égard de Schowart), mais Roger Baçon parle de la composition en question, comme de chose connue de son tems.

» On imite par art, dit-il, les Eclairs & » le Tonnerre, car le souffre, le nitre & le » charbon, qui séparés ne produisent au» cun effet sensible, éclattent avec grand » bruit, lorsqu'on les mêle dans une pro» portion convenable, qu'on les enferme » dans un lieu étroit & qu'on y met le feu. Le silence que les Historiens antérieurs au quatorziéme siécle gardent sur le tems de l'invention de la Poudre; les compositions differentes qu'on en trouve dans les ouvrages d'Elien, de Valturius, des Empereurs Léon & Constantin Porphyrogenete, & dans Jules l'Afriquain, qui vivoit au troisiéme siécle de l'Ere Chrétienne, sont, ajoûte M. de la Roche, une preuve qu'il en a été de l'invention de la Poudre à canon, comme de la plûpart des autres inventions humaines; qu'elle a eu un commencement foible & inconnu, & que ce n'a été que par succession de tems & par degrés, qu'elle est parvenue au point de fulmination qu'elle possede aujourd'hui.

Digitized by Google

M. le Cat lût un second Mémoire sur les Polypes d'eau douce, dans lequel en rassemblant sous un même point de vûë tous les prodiges observés jusqu'ici dans ce reptile, il les accompagne de réfléxions qui avoient parû manquer aux ouvrages donnés sur cette matiere.

La premiere singularité du Polype d'eau douce est l'extrême simplicité de sa structure. Le Polype, dit M. le Cat, n'est qu'un canal creux d'un bout à l'autre, tant dans le corps que dans les bras.... Il n'y a nul viscere, nul vaisseau; une simple peau forme ces tuyaux, & ces tuyaux font l'animal.... Cette peau contient pourtant tous les principes de l'animalité réduite *à la plus simple expression*, elle doit donc exciter la curiosité des Physiciens; & les engager à tâcher de découvrir en quoi consiste cette animalité. C'est l'objet des efforts de M. le Cat, qui prétend que tout son méchanisme consiste essentiellement en trois choses qu'il trouve dans le Polype, sçavoir.... des *grains glanduleux* qui y font l'office de cerveau, de poulmons, de glandes, de visceres; une *matiere gommeuse*, ou un *suc nerveux*, qui est le siége du fluide animal & moteur, & enfin des *fibres* qui sont les ressorts des fonctions de l'animal. M. le Cat

Digitized by Google

explique ensuite comment cet animal puise ces esprits moteurs dans les fluides de l'univers. On sçait que depuis douze ans il enseigne que tous les animaux prennent par la respiration ce fluide infiniment plus subtil que l'air, mais il prétend qu'il n'est pas besoin d'avoir des poulmons pour le recevoir, ni un cerveau pour le filtrer; qu'il ne faut qu'avoir un suc analogue à notre suc nerveux, avec lequel ce fluide se lie, comme la matiere gommeuse trouvée dans les Polypes & dans les autres animaux, dans les plantes mêmes, où, selon lui, les gommes, les mucilages, les résines, sont leur suc nerveux & le siége de leur fluide vital.

Une autre singularité remarquée dans les Polypes, c'est la maniere de se perpétuer. Ce reptile possède seul toutes les façons de se multiplier des animaux & des végétaux, car il vient de boutures & de rejettons, comme les plantes; il est ovipare & vivipare, comme les animaux, & cependant il n'y a chés lui aucun séxe, ni séparés ni réunis. Toutes ces exceptions aux régles générales fournissent une ample matiere aux raisonnemens physiologiques de M. le Cat.

Tout le monde sçait qu'on a beau couper un Polype en deux, en quatre, en

Digitized by Google

vingt morceaux; que non seulement il n'en meurt pas, mais que chaque morceau devient un Polype parfait. Pourquoi mourroit-il, dit M. le Cat, puisqu'il n'a ni vaisseau, ni viscere, dont ces divisions rompent la continuité; que tout ce qui établit ses principes de vie, se retrouve aussi complettement dans la moindre parcelle du reptile, que dans le reptile entier? Je suis donc moins étonné, ajoute-t'il, de cette belle prérogative des Polypes, que je n'en suis jaloux. Quelle moisson de lauriers pour la Chirurgie, si nos opérations sur le corps humain avoient les succès brillans, que ceux de M. Tremblay ont eû sur les Polypes!

M. le Cat tâche d'expliquer ces reproductions merveilleuses des Polypes coupés, hachés à menus morceaux, lesquelles achevent de mettre ce reptile au rang des phenoménes les plus extraordinaires. Ne semble-t'il pas, dit M. le Cat, que la nature ait épuisé pour lui tous ses dons, tous ses secrets, tous ses miracles, & que nous, qui nous flatons d'être ses fils aînés, ne sommes presque que des enfans deshérités du côté des facultés corporelles? N'accusons cependant point, ajoute M. le Cat, cette bonne nature d'être une marâtre à notre égard; il faut qu'elle n'ait pû

Digitized by Google

mieux faire en notre faveur. L'Etre suprême a tout disposé pour le mieux. Il faut que le méchanisme qui concourt avec la substance immortelle qui nous distingue des autres animaux, pour produire la supériorité des facultés de notre ame, ait exigé le sacrifice de ces rares facultés corporelles du Polype. Ce feu d'imagination qui porte l'homme au-delà des bornes de l'univers, n'a pû sans doute s'établir dans notre machine qu'aux dépens de ces torrens de liqueurs pourprées, qui roulent & préparent dans leurs ondes les souphres qui doivent lui servir d'alimens. Ces réfléxions si vastes & si profondes, qui forcent à reconnoître dans l'homme une portion de la science & de la sagesse divine, ont exigé, du côté de la machine, ces poulmons amples, & sans cesse en action, ce cerveau immense, comparé à celui des animaux de même poids que nous. Ces sensations si fines & si variées, ces sentimens délicats & réfléchis qui distinguent notre espéce, & caractérisent l'homme, vraiment digne de ce nom, pouvoit-on nous en décorer, sans nous munir auparavant de tout l'attirail du systême des nerfs, de ses dépendances, & de ses liaisons avec les organes précédens?

Tout est donc bien, selon M. le Cat,

Digitized by Google

& ne peut apparemment être mieux. Cependant, ajoute-t'il, l'homme n'ayant obtenu le génie supérieur dont il joüit, que par la perte de ces priviléges admirables du Polype, il faut convenir qu'il l'a payé bien cher.

La séance fut terminée par la lecture d'une Ode de M. de Rougeville, sur la Paix.

Le Parnasse François de M. Titon du Tillet; le Buste du Roi, & celui de M. de Fontenelle, par M. le Moyne, fils; trois nouvelles Estampes de M. le Bas, Graveur de Sa Majesté, ouvrages donnés à l'Académie par ces trois Associés, furent exposés pendant la séance dans la salle de l'Hôtel-de-Ville où l'Académie tient ses assemblées.

LA NONETTE*

A Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Condé, arrivant pour la premiere fois à Chantilly.

JEune & beau rejetton du souverain des Dieux,
Regarde-moi; je suis ta Nayade Nonette:
C'est le plus grand de tes ayeux,

* *Riviere de Chantilly.*

Digitized by Google

Qui m'appella dans sa belle retraite,
Lorsque las de la guerre, il voulut dans la paix
M'avoir pour témoin de sa gloire.
Il m'attacha par ses bienfaits,
Comme il venoit d'enchaîner la Victoire;
Je tiens de lui mon Urne; & ces bords enchantés,
Où se plaît mon crystal liquide,
Sont des bosquets que cet Alcide
De sa main immortelle a lui-même plantés.
Je n'en fus point ingrate, & fille de Protée
Qui m'instruisit dans ses leçons,
Pour plaire à mon Héros par mon cœur excitée;
Je me changeois en cent façons.
Tantôt Torrent, Cascade, ou Nymphe non-chalante,
Je paroissois dormir aux yeux,
Mais reprenant bientôt mon ardeur pétulante,
Nouveau Titan, j'escaladois les Cieux.
Digne héritier de mon Achille,
Sois le de mon respect, sois le de mon amour:
Mon onde impatiente en ce riant azile
Brûle de te faire ma cour.
Mais je posséde encor d'autres talens de plaire;
Je lis dans l'avenir, & cet art tout divin
M'est un don transmis par mon pere.
A tes oncles jadis j'annonçai leur destin:
Au-devant d'eux je vins sur mon rivage,

Digitized by Google

Pour promettre à leurs jeunes ans
Ces moissons de lauriers qu'ouvroit à leur courage
La Gloire au milieu de ses champs.
Je les y vis voler dès leur premier printems.
Sois, comme eux, un Héros au sortir de l'enfance;
Mais que tes mœurs, toujours dignes du siécle d'or,
Fassent honneur au cœur, à l'espérance
Du Prince, ton premier Mentor.
Suis toujours les conseils que dicte sa prudence:
Ecoute les Neuf-Sœurs dans tes bois révérés;
Elles y sont dans l'ombre & le silence,
Que le Dieu de Rocroy leur avoit consacrés.

L'Abbé d'Alainval.

LES FRUITS DE LA PAIX.

ENfin l'aimable paix, si long-tems attenduë,
De son trône céleste est vers nous descenduë.
Déja des malheureux elle séche les pleurs,
Et partout sous ses pas fait éclore les fleurs.
D'un tranquille avenir ô flateuse espérance,
Tu charmes tous nos maux, tu ranimes la France!
On voit couler chés nous mille ruisseaux de vin;
Nos soucis sont noyés dans ce nectar divin.
Les bergers, à l'envi, dans leurs danses légeres,

Digitized by Google

Aux plaisirs renaissans invitent les bergeres.
Tout respire la joye, & des plus tendres sons
Chacun dans ce beau jour anime ses chansons.
Qu'un rimeur, à son gré, renverse des murailles,
Qu'échauffé de sa verve il livre des batailles;
Qu'entraînant aux combats nos rapides guerriers,
Il se couvre avec eux de sang & de lauriers:
Pour moi, divine Paix, plus sensible à tes charmes
Qu'à l'immortel éclat qui signale nos armes,
Je veux, de ta présence exaltant les effets,
Sur l'empire des Lys annoncer tes bienfaits.
Ton regne, de tout tems aux humains favorable;
Deviendra chaque jour plus doux & plus durable,
Et bien-tôt de Louis secondant le grand cœur,
De cent monstres affreux tu le rendras vainqueur.
O prodige! A mes sens l'avenir se découvre;
Je lis dans les destins, je perce au fond du Louvre.
J'apperçois un Monarque humain pour ses sujets,
Et pour eux méditant les plus nobles projets;
Monarque, qui gémit des malheurs de la guerre,
Qui voudroit, s'il se peut, en préserver la terre,
Plus content de régir ses paisibles Etats,
Que d'effrayer chés eux tant de fiers Potentats.
J'admire un Général chéri de la victoire,
Que l'on ne vit jamais enyvré de sa gloire;
Invincible Guerrier, dont les brillants exploits
Ont fixé de nos jours les interêts des Rois.

Digitized by Google

Prés du trône placés paroissent des Ministres,
Eternels ennemis de tous conseils sinistres,
De l'estime publique uniquement rivaux,
Au seul bien de l'Etat consacrant leurs travaux.
Je vois un ordre sage introduit aux finances,
Allegeant le fardeau des subsides immenses;
Les peuples pour toujours délivrés des Traitans,
Et les impôts rendus plus simples, plus constans.
Je trouve en nos Cités une exacte police,
Qui protege les bons, en poursuivant le vice;
Les abus par ses soins en tous lieux réformés;
Les Citoyens pervers, flétris & réprimés.
Tremble aujourd'hui pour toi, tremble, chicanne horrible,
Plus que la guerre même au Royaume nuisible.
Dans tes replis en vain tu prétens te cacher;
Je vois à ta ruine un Héros s'attacher.
Pour vous qui cultivez & Phébus & Minerve,
Que ces Dieux de leurs dons ont comblés sans réserve,
Vos talens dans la paix par le Prince excités,
Vont produire au grand jour mille ouvrages vantés.
Le commerce & les Arts, plus libres, plus faciles,
Augmenteront bien-tôt la splendeur de nos Villes;
Et dans peu, revenus de cent climats divers,
Nos Vaisseaux répandront les richesses des mers.
Pour mieux nous assûrer l'espoir de l'abondance,

Digitized by Google

Aux plaisirs renaissans invitent les bergeres.
Tout respire la joye, & des plus tendres sons
Chacun dans ce beau jour anime ses chansons.
Qu'un rimeur, à son gré, renverse des murailles,
Qu'échauffé de sa verve il livre des batailles;
Qu'entraînant aux combats nos rapides guerriers,
Il se couvre avec eux de sang & de lauriers:
Pour moi, divine Paix, plus sensible à tes charmes
Qu'à l'immortel éclat qui signale nos armes,
Je veux, de ta présence exaltant les effets,
Sur l'empire des Lys annoncer tes bienfaits.
Ton regne, de tout tems aux humains favorable,
Deviendra chaque jour plus doux & plus durable,
Et bien-tôt de Louis secondant le grand cœur,
De cent monstres affreux tu le rendras vainqueur.
O prodige! A mes sens l'avenir se découvre;
Je lis dans les destins, je perce au fond du Louvre.
J'apperçois un Monarque humain pour ses sujets,
Et pour eux méditant les plus nobles projets;
Monarque, qui gémit des malheurs de la guerre,
Qui voudroit, s'il se peut, en préserver la terre,
Plus content de régir ses paisibles Etats,
Que d'effrayer chés eux tant de fiers Potentats.
J'admire un Général chéri de la victoire,
Que l'on ne vit jamais enyvré de sa gloire;
Invincible Guerrier, dont les brillants exploits
Ont fixé de nos jours les interêts des Rois.

Digitized by Google

Près du trône placés paroissent des Ministres,
Eternels ennemis de tous conseils sinistres,
De l'estime publique uniquement rivaux,
Au seul bien de l'Etat consacrant leurs travaux.
Je vois un ordre sage introduit aux finances,
Allegeant le fardeau des subsides immenses;
Les peuples pour toujours délivrés des Traitans,
Et les impôts rendus plus simples, plus constans.
Je trouve en nos Cités une exacte police,
Qui protege les bons, en poursuivant le vice;
Les abus par ses soins en tous lieux réformés;
Les Citoyens pervers, flétris & réprimés.
Tremble aujourd'hui pour toi, tremble, chicane horrible,
Plus que la guerre même au Royaume nuisible.
Dans tes replis en vain tu prétens te cacher;
Je vois à ta ruine un Héros s'attacher.
Pour vous qui cultivez & Phébus & Minerve,
Que ces Dieux de leurs dons ont comblés sans réserve,
Vos talens dans la paix par le Prince excités,
Vont produire au grand jour mille ouvrages vantés.
Le commerce & les Arts, plus libres, plus faciles,
Augmenteront bien-tôt la splendeur de nos Villes;
Et dans peu, revenus de cent climats divers,
Nos Vaisseaux répandront les richesses des mers.
Pour mieux nous assûrer l'espoir de l'abondance,

Digitized by Google

Du Prince & des Prélats l'heureuse intelligence
Va retrancher partout tant de jours mal fêtés,
Et rendre à leurs travaux les Peuples enchantés.
Vous, hélas! qu'aujourd'hui la misere accompagne,
Habitans désolés de la triste campagne,
Consolez-vous, Louis instruit de vos malheurs;
Touché de votre sort, va calmer vos douleurs,
Et vous aurez enfin, que ce trait vous suffise,
L'aisance que Henri vous avoit tant promise.

Faiguet, M. de P.

A IPHISE,

En lui envoyant un Bouquet le jour de sa Fête.

JE vous le disois hier, adorable Iphise; la Divinité qui préside aux songes me favorise quelquefois, mais jamais ses faveurs ne m'ont été aussi agréables que la nuit derniere. Je me suis crû transporté dans un bois charmant, où souvent je vais promener mes rêveries, mais cette nuit il étoit bien plus charmant encore. Le jour étoit des plus beaux, le Ciel sans nuage, & le Soleil brilloit de tout son éclat. Ses rayons, qui perçoient à peine l'épaisseur du

Digitized by Google

bois, ne donnoient de lumiere qu'autant qu'il en falloit pour contempler la verdure & admirer l'agréable obscurité qui regnoit presque partout. Des Zéphirs badins, qui jouoient entre les feuillages, répandoient une douce fraîcheur qu'on auroit eu peine à trouver ailleurs; l'herbe tendre & touffue présentoit plus d'un siége commode, dont la mollesse le disputoit à ceux de l'art; les oiseaux par la varieté de leurs ramages donnoient un Concert agréable qu'on ne se lassoit point d'entendre. Les jeux & les plaisirs, dispersés dans le bois, offroient mille amusemens.

Dans un endroit un peu écarté, sous l'ombrage d'un berceau de verdure, que la nature avoit elle même formé, la Déesse de la Danse tenoit ses assises; des Nymphes si belles qu'elles ne l'auroient cedé qu'à vous, ornées de guirlandes de fleurs, avec de jeunes garçons aussi beaux que l'Amour, dansoient d'une legereté admirable; à peine leurs pieds touchoient la terre, & l'herbe foulée par ces Divinités champêtres n'en paroissoit que plus fleurie; leur oreille délicate se prêtoit au doux son de cet instrument gracieux dont Pan fut l'inventeur. Les jeunes garçons dansoient avec une noblesse qui ne pouvoit être sur-

Digitized by Google

passée que par les graces & la modestie des Nymphes ; certainement elles avoient appris de la Déesse même.

Plus loin, & dans un bosquet où la tendre Echo contoit ses peines aux habitans des bois, des Bergeres, qui ne devoient qu'à la Nature tout leur éclat, mêloient leurs voix à l'agréable son d'une Musette ; le silence regnoit partout, les Zéphirs plus tranquiles retenoient leurs douces haleines ; les Bergers prêtoient une oreille attentive, & les oiseaux écoutoient avec plaisir des airs qui leur servoient de leçon.

Non loin de là, plus d'un Berger aux pieds de sa bergere se plaignoit de son martire ; au-dessus d'eux, voltigeans de feuillage en feuillage, les tendres oiseaux soupiroient leurs amours, mais comme le mauvais exemple entraîne toujours, la Fauvette badinoit les feux du passionné Moineau, & la Bergere se rioit des soupirs de son Berger.

Bacchus avoit plus d'un Autel ; d'aimables Sacrificateurs offroient à cette Divinité de fréquentes libations ; plus d'une victime succomba sous le couteau sacré, & plus d'un Sacrificateur se ressentit de sa trop fervente dévotion.

Diane, la seule Diane fut oubliée : elle voulut

Digitized by Google

voulut en prendre vengeance ; c'est le nectar le plus doux pour les Déesses. Un jeune Fan s'élança avec vivacité au milieu des danses ; les Nymphes troublées, tomberent évanoüies, mais un nuage officieux les cacha aussi-tôt, & déroba aux yeux des mortels leur chûte & leur foiblesse.

Dans un lieu assés obscur, quelques Courtisans du Parnasse, peu favorisés d'Apollon, se mettoient à la torture pour produire des vers dignes de leurs Iris, mais Phébus, derriere eux sans en être apperçû, effaçoit aussi-tôt les productions informes de leur génie. Je m'approche de ce Dieu, & lui demande d'un air de curiosité, quel est le sujet de la Fête. Ignores-tu, m'a-t'il dit, qu'on célebre aujourd'hui la naissance de la charmante & vertueuse Iphise ? Jugez de ma surprise & de ma joye ; impatient de satisfaire mon respect & mon amour, j'implore le secours d'Apollon, mais plus sincére qu'on ne pense ; nous autres Poëtes, m'a-t'il dit, on nous accuse de dire rarement la vérité ; pour exprimer tes sentimens employe le langage de la Nature.

On ne se trompe gueres en suivant le conseil des Dieux. Adorable Iphise, mon cœur sincere & sans fard vous présente respectueusement ces fleurs ; mon amour sera aussi constant que leur éclat

Digitized by Google

est peu durable. Quel sera leur destin, si elles meurent sous vos yeux ! Quel sera mon bonheur, si vous daignez les accepter !

VERS.

D'une Sylphide à M. L. A. du M.

VOus, que le goût éclaire & guide,
Vous, dont l'impartialité
Enhardit un Auteur timide,
Et confond la témérité,
Recevez avec vérité
Cet éloge mal apprêté,
Que vous présente une Sylphide,
Qui sur toute autre qualité
Donne avec vous la primauté
Au cœur droit, à l'esprit solide.
Autrefois de foïbles mortels
Ne portoient aux secrets Autels
Des habitans élémentaires,
Que des offrandes mercenaires ;
Et leur creuset infructueux
Eût décrédité nos mystéres,
Si les moins crédules d'entr'eux
N'eussent transmis à leurs neveux

Digitized by Google

Des notions plus salutaires.
Il est de vrais sages encor,
Qui placent au-dessus de l'or
L'avantage de nous connoître;
Qui d'eux mêmes prenant l'essor,
Par notre entremise font naître,
Se jouant parfois sur un rien,
Ce charme, ce suprême bien
Dont l'esprit aime à se repaître,
Où l'Automate ne sent rien.
Dans mon séjour aërien,
Ce fut moi, qu'on daigne m'en croire;
Qui sans talisman, sans grimoire,
Transportai par un doux lien
Des champs un tendre Citoyen,
Amant de la paisible gloire,
Dont on a fait plus d'une histoire,
Où le diable n'entendroit rien.
Lassé d'endurer sans se plaindre,
Dans plus d'un emblême il sçut peindre
Le caquet frivole, odieux,
D'un petit nombre d'envieux;
Engeance de tout tems proscrite,
Qui se reproduit en tous lieux,
Fait baisser les yeux au mérite,
Et leve son front orgueilleux.
C'est-là le prix injurieux,

Digitized by Google

C'est la récompense maudite
Qu'un vain talent traîne à sa suite.
Si sur l'Autel des demi-Dieux,
Dune voix foible, mais sincére,
Il ne porta qu'un encens ordinaire;
Le respect le rend digne d'eux,
Ou désarme du moins la vengeance sévere.
Les Dieux sont toujours généreux;
S'ils tonnent, ils ne frappent guere.

MEMORIÆ Incliti Præsulis

EPITAPHIUM.

HIC JACET

Omnium hominum simili sorte tumulatus;
Reverendus in Deo Pater
Hieronymus-Ludovicus DE FOUDRAS DE COURCENAY,
Nobilis Lugduni Comes,
In celeberrimâ Pictonum Universitate Doctor emeritus,
A sanctissimo Antecessore & Consanguineo Præsule Coadjutor expetitus,
Deinde Thloanensis Episcopus consecratus,
Ac demum Pictaviensis factus Antistes,
Abbatiâ Sancti Leodegarii insuper donatus à Rege.

Digitized by Google

In eo maximè effulserunt
Verus Dei Timor, candor morum,
In Sacris celebrandis attenta pietas.
Is fuit ardens zelo, corde bono,
In pauperes præsertim occultos misericors,
Romanæ Sedi devotus, Disciplinæ Ecclesiasticæ Conservator,
Vastissimæ Diœcesis Lustrator providus,
Per sexdecim annos Gubernator indefessus,
Domui suæ benè Præpositus.
Dirâ nece præventus occubuit
Die decimâ-tertiâ mensis Augusti, anno M. DCC. XLVIII.
Ætatis suæ LXIII.
Ad aquas Rupi-Pozæas in regulari domo de Misericordia Dei,
Ubi cor & viscera hujus almi Patris humi data sunt,
Corpus verò ad justa vota suorum,
Consuetæ Episcopali redditum Sepulturæ,
Die decimâ-nonâ prædicti mensis:
Anima pia, faxit Deus, Beatorum in gaudio quiescat.

Digitized by Google

MEMOIRE présenté aux Etats de Bretagne, tenus à Rennes en 1746.

NOSSEIGNEURS,

L'Auteur de ce Mémoire, de l'Ordre de la Noblesse, & en cette qualité, l'un des Membres ordinaires de vos Assemblées, estime qu'on ne s'est pas encore avisé de vous en présenter aucun d'une aussi considérable importance.

Quelle que puisse être votre décision, Nosseigneurs, à l'égard des trois Projets qu'il a l'honneur d'y soumettre, elle sera sûrement à l'avantage d'un cœur toujours pénetré d'un amour invariable pour le bien de la Patrie; amour dont il ose esperer qu'on regardera cet écrit comme un nouveau témoignage.

ARTICLE I.

Projet I.

Ce premier Projet tend, 1°. à faire entreprendre un Canal, lequel établira la correspondance perpétuelle d'une Transnavigation réciproque entre les *Rivieres* de *Rence* & de *Vilaine*; 2°. à rendre la *Rence*

Digitized by Google

navigable, depuis l'embranchement de ce Canal dans cette *Riviere*, jusqu'à la Mer.

PARTIE PREMIERE

DE L'ARTICLE PREMIER.

Reflexions sur quelques avantages résultans de l'exécution du Projet premier.

Les avantages qui résultent de l'exécution de ce Projet sont nombreux, sensibles, importans; en voici quelques-uns, tant immédiats que médiats.

I. La Ville de *Rennes* est l'une des principales Villes du Royaume, la Capitale de la Bretagne, le Siége fixe de son Parlement, & le lieu le plus ordinaire de vos Assemblées.

Située bien avant dans les Terres, & privée jusqu'à présent par cette raison, de la plus grande partie des commodités que procurent à plusieurs Villes de cette Province leurs situations maritimes, elle attend l'exécution de ce Projet, non-seulement pour pouvoir joüir de ces commodités, mais encore pour devenir le centre du Commerce mutuel des plus considérables de ces Villes, & de quelques autres ausquelles leurs situations méditerranées ont été jusqu'à présent très-désavantageuses du côté du Commerce.

Digitized by Google

La suite de ce Mémoire mettra cette vérité dans tout son jour.

II. Les Villes de *Rhedon* & de *S. Malo* mettront à profit leur nouvelle correspondance, l'une pour sortir de l'état d'inaction, qui semble mal-à-propos lui être naturel, & l'autre pour revenir à celui d'activité, qu'elle ne paroît avoir perdu que du côté du Commerce.

Ces deux Villes sont dignes d'une considération spéciale. L'une, malgré la léthargie présente des Commerçans qui l'habitent, est l'unique porte ouverte pour tout le Commerce de Rennes, & a produit autrefois des Négocians célebres; tel étoit M. *Meurier*, que consultoit souvent M. le Cardinal de Richelieu. Les Habitans de l'autre ont souvent rendu & rendent encore de grands services à l'Etat, & elle a l'honneur d'être le lieu où sont nés Messieurs *Jacques Cartier*, le Typhis des Argonautes Bretons qui ont découvert & conquis la nouvelle France; du *Gué-Troüin*, le fléau de l'orgueil Anglois; *Moreau de Maupertuis*, le démonstrateur de la vraie figure de la Terre.

III. L'établissement de cette nouvelle Navigation à travers le milieu de la partie supérieure, & parconséquent la plus large & la plus grande, & cependant la moins

commerçante de Bretagne, excitera & réveillera, sous diverses formes toutes utiles, l'industrie de tous les habitans intérieurs de cette partie.

IV. Les Habitans des Côtes Septentrionale & Méridionale de la Haute-Bretagne commerceront ensemble, en tout tems, en toute saison, de tout vent, à l'aide d'une Navigation tranquille, sûre pour tout le monde en général, & très-profitable en particulier pour tous les voisins, soit à *l'Est*, soit à *l'Ouest*, tant de ces deux *Rivieres* que du *Canal* qui aura établi leur communication réciproque.

Il est de remarque qu'à présent les Habitans des Côtes Septentrionale & Méridionale de la Haute-Bretagne, & ceux des Provinces Limitrophes, ont besoin d'autant de differens vents, & ont même souvent autant de risques à courir du côté de la Mer en tout tems, & du côté de l'Ennemi en tems de guerre, pour établir & entretenir d'une Côte à l'autre une correspondance active & continuelle, que pour entreprendre des voyages de long cours & porter au loin leur Commerce.

V. Il est évident que ce *Canal* sera pour la *Bretagne* & pour les Provinces voisines, par rapport à la *Manche* & à *l'Océan*, ce qu'est le *Canal* de *Riquet* pour le *Langue-*

Digitized by Google

doc & pour les Provinces voisines de celle-ci, par rapport à *l'Océan* & à la *Méditerranée*.

VI. Ce Canal sera encore une nouvelle route & un nouvel entrepôt en faveur du Commerce, tant né qu'à naître, non-seulement entre les autres Provinces de France, situées sur la Manche & sur l'Océan, mais même entre plusieurs Négocians des Pays étrangers, qui sont établis & domiciliés, ou qui envoyent ordinairement des Navires, les uns au Nord, les autres au Sud des deux embranchemens de ce Canal.

Aucun de vous, Nosseigneurs, n'ignore que le seul passage de la *Manche* dans *l'Océan*, ou de *l'Océan* dans la *Manche*, est souvent sujet à plus de contretemps, de risques & d'accidens, que ne l'est un voyage de *Cadix* à *Nantes*, ou de *Hambourg* à *S. Malo*.

VII. Les denrées, les meubles, & en un mot toutes les marchandises de toutes especes, qu'on ne vend, & qu'on n'échange à présent que de proche en proche & à force de frais, & même en courant les risques de plusieurs avaries, fractures & autres accidens ordinaires, tant sur mer que sur terre, se pourront échanger, vendre & livrer de loin à loin & d'une Mer à l'autre, à très-grand compte & sans aucune sorte de danger.

Digitized by Google

VIII. Cette Transnavigation méditerranée & réciproque du Nord au Sud, & du Sud au Nord de la Haute Bretagne, rendra inutiles une infinité de chariots, fourgons, &c. & enfin toutes les voitures lourdes & pésantes par leurs propres poids & par leurs charges, comme aussi plusieurs bêtes de tirage & de somme.

IX. Ces bêtes, & plus des trois quarts des hommes qu'elles détournent de toutes autres occupations, seront des restitutions d'un prix inestimable, faites en particulier à l'Agriculture & à tous les Arts & Métiers en général.

X. De l'éclypse éternelle de ces voitures lourdes & pésantes sur les grands chemins, il arrivera qu'ils ne seront plus effondrés & rendus impraticables d'une année à l'autre, comme ils le sont présentement, & que moyennant une légere réparation ils auront le tems de devenir solides & durables.

XI. Cette nouvelle Méthode d'exportation & de voiture rendra un grand nombre de services à tout le monde, & surtout aux Négocians, en ce que dans leurs entreprises & commissions, ils ne se trouveront plus à la merci des Rouliers & Voituriers par terre. Les sommes excessives que ces derniers exigent de ceux qui ont besoin de

Digitized by Google

les employer, & les inconvéniens innombrables des voitures par terre, augmentent d'environ un tiers le prix de la plûpart des choses qui entrent dans le Commerce, & ils diminuent en même proportion le gain que sans cet obstacle on pourroit en attendre de *cabinet* à *cabinet*.

XII. Les anciens Ponts de la Province, dont les réparations & réédifications sont si fréquentes & si ruineuses, deviendront durables, & ceux qui seront établis sur ce nouveau Canal, augmenteront les commodités anciennes & en procureront de nouvelles à l'égard des chemins, tant Royaux que Vicinaux. L'exposition des deux Projets contenus dans les deux Articles *suivans*, sera la démonstration parfaite de tout ce qu'on vient d'avancer ici.

PARTIE SECONDE

DE L'ARTICLE PREMIER.

Réflexions sur la possibilité des deux opérations que l'Auteur propose.

I. Quant à la possibilité d'établir une communication entre la *Rence* & la *Vilaine* par le moyen d'un Canal, elle est connue depuis plus d'un siécle.

Cependant l'Auteur offre de la faire voir

Digitized by Google

de plus d'une maniere, sur les lieux, aux Commissaires qu'il vous supplie, Nosseigneurs, de nommer pour examiner les moyens qu'il juge les plus expédiens touchant l'exécution de cette premiere partie de ce premier Projet.

II. Quant à la *seconde* & derniere *opération* proposée dans ce premier Article, l'Auteur croit que la possibilité de rendre la *Rence* navigable, depuis sa communication avec le Canal proposé jusqu'à la Mer, est à l'abri de toute contradiction, parce que, 1°. En conséquence d'un ménagement presque arbitraire & périodique, cette *Riviere* s'accroîtra de toute l'eau qu'elle recevra de ce Canal; 2°. le lit de cette *Riviere*, laquelle a été autrefois navigable en la remontant depuis son embouchure jusqu'à deux lieues au-dessus de Dinan, n'a presque besoin que d'être desencombré pour être rétabli dans son premier état, 3°. on pourra étrécir & creuser ce lit, & placer dans les distances convenables quelques Ecluses entre l'embranchement de ce Canal dans la *Rence*, & l'endroit où cette *Riviere* commence, suivant son état actuel, d'être navigable. Cela suffira pour faire disparoître toutes les difficultés imaginables.

N B. 1°. Au sujet de l'entreprise ici

Digitized by Google

projettée & de toutes autres pareilles, le même Auteur offre d'indiquer des moyens simples de préserver de tous sédimens, engorgemens & encombremens, les *Canaux* & les *Rivieres* qui ont besoin d'Ecluses, & de rendre *continue*, tant en montant qu'en descendant, & d'exempter de la multiplication des Ecluses & du changement de Bâteaux, toute *navigation fluviale*, qui n'est interrompue que par quelques *sauts* ou cataractes. 2°. Ce Canal peut aussi être exécuté, de façon qu'on n'ait pas besoin d'entreprendre cette *seconde opération*.

ARTICLE SECOND.

Projet II.

Ce Projet tend à procurer une communication réciproque, &, depuis cette communication jusqu'à la Mer, une *navigabilité* continuelle aux *Rivieres d'Ould* & de *Blaved*. Rien ne s'oppose à ce Projet, si ce n'est la supposition de l'inutilité ou de l'impossibilité de son exécution.

Digitized by Google

PARTIE PREMIERE

DE L'ARTICLE SECOND.

Réflexions sur l'importance du sujet qu'il présente.

I. Les parties méditerranées des Evêchés de *Cornoüaille*, de *S. Brieux*, & de *S. Malo*, qui sont voisines, soit de la *Riviere* de *Blaved*, soit de celle d'*Ould*, participeront aux commodités de cette nouvelle correspondance dans toute son étenduë.

II. L'Evêché de *Vannes*, dont toute la partie intérieure & la lisiere méditerranée sont si languissantes, tant par rapport à la nécessité & à l'appas ruineux des *Charrois*, qui privent plusieurs champs de leurs *Cultivateurs*, qu'à cause de la difficulté de toutes sortes de débouchés, se ressentira (dans toute sa circonference méditerranée & de là jusques dans ses parties intérieures) de tous les effets de cette nouvelle Navigation, qui fera circuler avec avantage & presque sans frais les productions des terrains ausquels elle restituera ses *Colons*, quand elle succédera aux *Charrois*.

III. Les Villes du *Port-Louis*, de l'*Orient* & de *Hennebond*, auront une con-

Digitized by Google

munication nouvelle, intérieure, sûre & commode, non-seulement avec la Ville de *Pontivy*, moyennant quelques Ecluses qui seront placées entr'elle & l'embranchement de ce Canal dans *Blaved*, mais encore avec celle de *Josselin*, *Malestroit*, *Rhedon*, *Rennes*, *Dinan & S. Malo.*

IV. L'exécution du projet second lui communiquera les commodités & utilités du projet premier, & en même tems le projet premier prendra part aux utilités & commodités qui résulteront de l'exécution du projet second.

Après cette communication établie entre toutes ces Villes, pour étendre celle de toutes ces Villes, & l'établir avec les plus considérables du Royaume, il suffit d'exécuter le projet dont on parlera à l'Article troisiéme.

PARTIE SECONDE

DE L'ARTICLE II.

Réflexions sur la possibilité de l'entreprise qu'il présente.

I. La *Riviere* de *Blaved*, depuis qu'elle coule auprès de *Bieuzy*, jusqu'à son embouchûre, n'est interrompue par aucun *saut* considérable, & joüit (pendant plusieurs

Digitized by Google

portions de ſon cours) d'une *pente-de-dérivation*, ordinairement aſſés douce, & quelquefois preſque imperceptible.

II. On peut dire à peu près la même choſe de la *Riviere* d'*Ould*, depuis le Pont de *Boqueneuc*, qui eſt ſitué à une lieuë au-deſſus de *Joſſelin*, juſqu'à ſon embouchure dans la *Vilaine*.

III. Après qu'on aura nettoyé, & par la même opération, creuſé & étreci en quelques endroits les lits des *Rivieres* de *Blaved* & *d'Ould*, elles ſe trouveront devenues continuellement navigables, au moyen, 1°. du concours des eaux que les embranchemens du Canal intermédiaire leur adreſſeront, 2°. des Eſcluſes, leſquelles, excepté dans trois ou quatre endroits, ſeront placées de loin à loin, pour ſoûtenir & conſerver ces eaux dans leurs deſcentes.

IV. Pour ménager en faveur de ce *Canal-de-jonction*, 1°. les niveaux de pente, qui conviennent à ſes embranchemens; 2°. les rigoles qui rempliront & tiendront plein ſon réſervoir ou baſſin de proviſion; 3°. un *Canal-de-dérivation*, toujours prêt à vuider en tems requis les eaux de ce baſſin dans le *Canal-de-diſtribution*, il faut que la ligne que parcourera, de l'*Oueſt* à l'*Eſt*, le *Canal-de-jonction*, évite, ſçavoir,

Digitized by Google

à son *Nord*, le Bourg de Naizin, la Chapelle de la Villetual en Pleugriffet, &, à son *Sud*, les Bourgs de Pleumelliau, Rumengol, Moreac, Buleon, & Lentillac, de telle façon que les deux embranchemens de ce Canal aboutiront, l'un, à peu-près vis-à-vis de *Bieuzy*, dans *Blaved*, & l'autre, par *Canfroud* au Pont de *Boqueneuc* dans *Ould*, après quoi il ne restera que de rendre la *Riviere* d'*Ould* navigable depuis *Boqueneuc* jusqu'à *Malestroit*, puisqu'elle se trouve dès-à-présent navigable depuis *Malestroit* jusqu'à son embouchure dans la *Vilaïne*.

V. L'Auteur de cet écrit ne croit pas, qu'en donnant une autre route à ce *Canal*, on puisse ménager & conserver, en faveur du Canal de distribution, le volume d'eau nécessaire & requis pour entretenir, sans discontinuation, & la *transnavigation* réciproque & la *navigabilité* de ces deux *Rivieres*.

ARTICLE III.

Projet III.

Ce projet tend à faire entreprendre la *cavation* d'un *Canal*, qui établira une communication mutuelle entre les Rivieres de *Loire* & de *Vilaine*.

Digitized by Google

PARTIE PREMIERE.

DE L'ARTICLE III.

Réflexions sur l'importance du projet qu'il présente.

I. Tout le monde voit, sans qu'on ait besoin de les montrer, les grands & divers avantages que l'exécution du projet troisiéme peut procurer par elle-même, étant considérée séparement de celle des deux autres projets; un de ces avantages sera l'établissement d'une correspondance continuelle, commode & sûre entre les Villes de *Rennes* & de *Nantes*.

II. Observation très-sérieuse en faveur du Commerce. L'exécution des projets 1 & 2, étant préalablement supposée, par le moyen de celle du troisiéme, une navigation exempte des avaries & des risques de la mer, & même de tous les accidens, tant des chemins que des voitures & transports par terre, communiquera & aux Villes de *Rennes*, *Port-Louis*, l'*Orient*, *Hennebond*, *Pontivy*, *Josselin*, *Malestroit*, *Rhedon*, *Dinan*, *Saint Malo* & *Nantes*, & à celles d'*Orleans* & de *Paris*, de même qu'à toutes celles qui sont situées, tant sur la *Loire* que sur toutes les Rivieres navigables, qui ont *ou qui auront* une communi-

Digitized by Google

cation immédiate ou médiate avec ce fleuve, non-seulement toutes les denrées & marchandises differentes, qui sont les productions des territoires, & les produits des differentes Manufactures de toutes ces differentes Villes, mais encore toutes les Marchandises étrangeres, dont chacune de ces Villes fait un commerce spécial.

III. Il est donc évident que, par le moyen de cette nouvelle navigation, presque toutes les Villes du Royaume verront aborder chés elles, sans risques, sans accidens, & avec beaucoup moins de frais qu'auparavant, les differentes & précieuses Marchandises que la Compagnie des Indes fait venir & vendre à l'*Orient*, de même que toutes celles qu'on peut tirer de *Saint Malo*.

Il est d'observation qu'on ne peut imaginer aucuns autres projets aussi avantageux pour la Compagnie des Indes, que le sont les trois ci-dessus mentionnés, & que toutes les espéces de Marchandises, que les Négocians de la Ville de *S. Malo* tirent, ou pourront tirer de toutes les parties du monde, au lieu qu'elles s'y trouvent à présent emmenées comme dans un *cul-de-sac*, d'où ces Négocians se trouvent obligés, à leur grand dommage & à celui de leurs compatriotes, de les faire *refluer* chés

Digitized by Google

l'*Etranger*, se répandront avec une sûreté, une facilité & une utilité, générales & réciproques, sur la *surface* de la *Province*, pendant que leurs Vaisseaux feront des voyages plus utiles & plus glorieux pour eux & pour l'Etat.

IV. Cette nouvelle navigation fera valoir les Manufactures établies, & en fera établir plusieurs dans la Province, en même tems qu'elle servira au rétablissement & à l'entretien de notre *Marine*. En effet, par le moyen de ces trois *Canaux*, & de la communication qu'ils procureront aux Villes de l'*Orient* & de *S. Malo* avec la *Loire*, & que la *Loire* leur procurera avec les Villes les plus méditerrannées & les plus éloignées du Royaume, ces deux Villes tireront, avec sûreté, & presque sans frais, des endroits les plus écartés & des lieux les plus intérieurs de la France, les bois de construction, & tous les autres matériaux propres à la Marine, dont on a & dont on aura besoin dans ces *deux Ports* & dans celui de *Brest*. La *Marine* pourvûë de plusieurs bons Vaisseaux & de toutes les choses nécessaires pour en augmenter le nombre, selon que l'exigeront le bien de l'Etat, l'honneur de la Nation, & la gloire du Regne de NOTRE BIEN-AIMÉ MONARQUE, le rendra seul & irréfraga-

Digitized by Google

ble Arbitre de toutes les querelles, qui divisent ou tendront à diviser les differentes Puissances de l'Europe, & contraindra les differentes Nations, & à plus forte raison les Membres particuliers de ces Nations, de ne pas inquiéter, que dis-je? de respecter & de regarder comme privilégiés & sacrés les divers genres de Commerce établis ou à établir entre ce Royaume & toutes les autres parties du Monde. C'est une vérité politique, aussi facile à démontrer qu'un Théorême de Géométrie.

V. De cette nouvelle navigation proviendront encore plusieurs autres avantages, entr'autres, ceux-ci. 1°. Les Marchands & Commerçans, tant *Etrangers* que *Regnicoles*, qui se rendent actuellement à l'*Orient* dans le tems de la *Vente*, seront invités, plus qu'auparavant, de fréquenter cette Ville, par la diminution & par la sûreté que cette navigation apportera aux frais de transport & d'exportations de leurs emplettes. 2°. Ces nouveaux avantages détermineront plusieurs personnes de tous pays, états & métiers, qui n'ont pas encore été à la *Vente*, d'y venir. 3°. De l'inutilité, & par conséquent de la suppression d'une grande quantité de voitures pésantes, & par leurs charges

Digitized by Google

& par leurs poids, & de bêtes de tirage & de somme, il s'ensuivra que tous les grands chemins du Royaume deviendront aisés & pratiquables aux Voitures légéres & aux chevaux de selle, tant de ces Marchands & Commerçans, que de tous les autres voyageurs, &c. 4°. La Ville de *Nantes*, l'une des principales Villes de cette Province, deviendra l'une des principales Villes du Royaume, en devenant l'entrepôt général.

VI. Autres avantages résultans évidemment de cette nouvelle Navigation. 1°. Les Négocians & autres particuliers étrangers, qui, en conséquence du *Franc-transit*, font voiturer à travers le Royaume les emplettes qu'ils font à l'*Orient*, trouveront un profit clair, sûr, considérable, exempt de tous dangers & accidens, à faire voiturer ces emplettes par ces Canaux & par les Rivieres, dont ils établiront les communications réciproques, tant immédiates que médiates. 2°. De cette maniere les Etrangers payeront à perpetuité une grande partie des sommes qu'auront coûté & que coûteront la confection & l'entretien de toutes les entreprises ci-dessus proposées. 3°. Il est aisé de prouver que ces entreprises importantes pour l'Etat, seront encore avantageuses pour les Fermes du

Digitized by Google

Roi, & ne feront même aucun tort, mais au contraire feront plaifir aux particuliers, fur les fonds defquels elles feront exécutées.

VII. Ajoûtez à toutes les confidérations précédentes, Noffeigneurs, celle de la multiplication des Matelots d'eau douce, que produira & dans cette Province & dans les autres cette nouvelle navigation méditerranée. Ils feront plus propres que des hommes de labeur & de métier, pour être *Claffés* & pour devenir dès la premiere Campagne de bons Matelots de Mer, & cette nouvelle efpece de Matelots d'eau douce ne proviendra, ni de la claffe des Laboureurs, ni de celle des Artifans, mais bien de la claffe nouvelle des Voituriers, Rouliers, Muletiers, &c. devenuë prefque toute inutile, au moyen de l'établiffement de cette nouvelle navigation.

VIII. Ajoûtez à cette derniere confidération que l'éclipfe des Matelots, qu'on prendra en tems de guerre fur les Rivieres pour la Mer, ne fera aucun tort à la *navigation* intérieure & *fluviale* du Royaume, parce qu'alors cette navigation n'aura prefque lieu qu'entre les habitans du Royaume, & n'aura parconféquent befoin que d'environ la moitié des Matelots qu'elle aura

Digitized by Google

aura occupés & qu'elle occupera en tems de paix.

IX. La France sera toujours la Puissance dominante de l'Europe, pendant qu'elle aura en Mer durant la Paix, autant de Vaisseaux de guerre que l'Angleterre, & qu'à chaque commencement de guerre elle pourra promptement augmenter le nombre de ces Vaisseaux, & les armer tous d'une façon avantageuse.

Toutes ces raisons promettent les éloges unanimes de la postérité la plus reculée aux personnes puissantes, qui par leur crédit & leurs représentations pressantes faciliteront l'exécution de ces entreprises. De telles propositions n'ont besoin que d'être présentées à S. A. S. M. le Duc de Penthiévre, pour se trouver très-justement recommandées à l'élevation de l'ame & à la bonté du cœur de l'*Amiral*, & du *Gouverneur* de cette *Province*. Ces propositions se trouveront encore (pour toutes ces raisons) très-spécialement recommandées à la sagacité bienfaisante & courageuse de *Messieurs* les *Ministres* d'*Etat*, des *Finances* & du *Commerce*.

Digitized by Google

PARTIE SECONDE

DE L'ARTICLE III.

Reflexions sur la possibilité du Projet qu'il présente.

I. Cette exécution est possible, en établissant un *Canal*, qui, pour aboutir de *Vilaine* en *Loire* & de *Loire* en *Vilaine*, *contournera* à mi-côteau quelques terrains *montueux*, *enjambera* le cours de la petite Riviere, appellée *Izak*, & lequel, outre l'amas d'eau pluviale, qu'il exigera de son bassin de provision supérieur, recevra de plus dans son Canal de distribution, par le moyen d'un Réservoir inférieur, le tribut de quelques sources, avec un volume d'eau qui y sera rendu par une *Rigole* tortueuse & longue, tirée de la partie supérieure de la même Riviere, & à laquelle viendra même se joindre, si l'on veut, une autre *Rigole*, tirée aussi de la partie supérieure du *Dôn*, &c. La route, que donneroit ce Canal, seroit la plus courte de toutes celles qu'un *Canal* peut *ménager* entre *Rennes* & *Nantes*, mais ce ne seroit pas la moins chere quant à la dépense qu'il faudroit faire pour l'établir.

Digitized by Google

II. On peut encore exécuter ce projet, en creusant un *Canal*, dont l'un des deux embranchemens entreroit en *Vilaine* au-dessus de l'embouchûre d'*Izak*, & l'autre se rendroit sous *Nort* en *Erdre*. Ce Canal *enjamberoit* la Riviere d'*Izak*, & par le moyen de deux Rigoles amenées des parties supérieures de cette Riviere & de celle du *Dôn*, auroit au-dessus de ses deux *points* de *partage* un bassin de provision, lequel assembleroit, avec ces eaux, celles de quelques ruisseaux & de quelques torrens, & pourroit, en tous tems, fournir à ce Canal toute l'eau nécessaire depuis sa partie la plus élevée inclusivement, jusqu'à ses deux embranchemens.

La route que donneroit ce Canal seroit plus longue, mais moins chere, quant à l'exécution, que celle qu'on vient d'indiquer au nombre précédent.

III. Enfin la jonction de ces deux plus grandes Rivieres de *Bretagne* peut aisément être établie par un Canal, qui, pour aboutir de *Vilaine* en *Loire* par la petite Riviere de *Pont-Château*, parcoureroit une ligne tirée d'auprès de *Cran* à *Pont-Château*. Ce Canal, par le moyen d'un bassin de provision oblong & voisin de sa partie la plus élevée, recevroit entre ses deux *points* de *partage*, par un petit *Canal* de

Digitized by Google

dérivation les eaux de deux ruisseaux qui ne tarissent guéres ; celles qui par une rigole y pourroient être conduites de la partie supérieure de la Riviere d'*Izak*, & enfin tout l'amas d'eaux, tant pluviales qu'autres, que deux rigoles, plus élevées que celle-là, ameneroient dans ce bassin de provision, lequel fourniroit, en tous tems, au Canal de distribution un volume d'eau suffisant, pour procurer non-seulement à ce Canal, mais encore à la Riviere de *Pont-Château* une *navigabilité* continuelle, moyennant quelques écluses, quelques légéres opérations faites à son lit, & la *réduction* de ses deux embouchûres en une.

La route que ce Canal ouvriroit, seroit plus longue, mais moins chere qu'aucune des deux autres quant à l'exécution, & plus utile qu'aucune autre, à la Ville de *Nantes*, & aux autres Villes qui prennent ou prendront part au Commerce *maritime* de celle-ci.

On donne a la suite de ce Mémoire dans le Mercure de Novembre.

Digitized by Google

ESSAI d'un Ecolier du Collége de Louis le Grand *.

Pour charmer son inquiétude,
Et se plaindre à loisir du Destin rigoureux,
Qui l'éloignoit de l'objet de ses vœux,
Le Berger Aléxis cherchoit la solitude;

Lorsque l'Amour parût; l'Amour, ce Dieu charmant,
(Non celui, que le crime honore.)
Me voici, lui dit-il: au feu qui te dévore,
J'apporte du soulagement.

Malgré la fatale distance,
Qui sépare vos deux cœurs,
L'objet dont tu pleures l'absence,
Peut être témoin de tes pleurs.

Pour adoucir les maux de ton ame inquiéte,
Ecoute l'avis que je prête
A ceux qui vivent sous mes loix:

* *Le titre ne doit pas détourner de lire cette Piéce. Peut-être aucun des plus grands Poëtes ne s'est-il annoncé par des commencemens plus heureux.*

Digitized by Google

Que ta main soit ton interprête,
Et que cette toile muette
Fasse l'office de ta voix.

Voulant recompenser le zéle
De cet Amant tendre & constant;
L'Amour dit, & de son aîle
Il tire une plume à l'instant;
Par sa flêche il la divise,
Avec sa pointe il l'aiguise,
Le sacrifice étoit beau.
Il fait plus; sa main déchire,
Et lui présente, pour écrire,
La moitié de son bandeau.

Le sensible Aléxis comprenant sa pensée,
La lettre de mon sang, dit-il, sera tracée;
Le sang coule en effet, & l'Amour applaudit;
Il y trempe la plume, il la prend, il écrit,
Et ses doigts, parcourant cette bande legére,
Tracent de son amour le sanglant caractére.
La lettre part; l'Amour en est le messager,
Rapporte la réponse au fidéle Berger;
Va, revient plusieurs fois, par un bienfait suprême.

Entre ce couple absent, qui s'aime,
Et dont l'Amour resserra les liens,
Ainsi l'Amour voulut lui-même
Nourrir les tendres entretiens.

Digitized by Google

L'ABEILLE ET L'ECOLIER.

FABLE.

Par le même.

DEs fleurs nouvellement écloses,
Pour composer un nectar précieux,
Une Abeille cueilloit le suc délicieux;
Elle erroit sur le thim, l'amarante, les roses,
Le serpolet, le myrthe, ami des Dieux.
Un jeune adolescent qui parcouroit ces lieux,
Immobile, craignant de lui porter obstacle,
Jettoit sur son travail un regard curieux.
Il s'avançe surpris, mais quel nouveau spectacle
Vient encor étonner son esprit & ses yeux!
Dans une ruche transparente,
Il voit une grande cité,
Cité nombreuse, où de chaque habitant
Il admire l'activité,
L'ardeur, la force & la dextérité.
La troupe toujours agissante
Ignore l'art d'user d'un secours emprunté,
Elle travaille & se tourmente
Pour les divers besoins de la société.
Chacune a sa tâche. Elle augmente
Selon l'âge, le tems & la nécessité.
L'une forme la cire, & l'autre la cimente,

Digitized by Google

Pour bâtir des maisons à la communauté.
Dans un reservoir apprêté,
L'autre met en dépôt cette liqueur charmante,
Dont on nourrit un jeune enfant gâté.
Un Roi, disons mieux, une Reine
Leur dicte un ordre respecté.
Elle parle, & l'on suit avec docilité
Les décrets de la Souveraine;
L'Ecolier étoit enchanté.
Dieux, disoit-il, quelle merveille!
Filles du Ciel, quelle est votre sagacité!
Que j'aime à voir dans mon oisiveté
Cette sagesse sans pareille,
Ce bel ordre, cet art, cette vivacité
Et cette ardeur qui me reveille!
Il louoit tout, lorsqu'une jeune Abeille,
Après l'avoir bien écouté,
D'une voix bourdonnante & sans obscurité,
Lui siffla ces mots à l'oreille.
Dans cet ouvrage si vanté
Adore & reconnois plutôt la Providence.
Son doigt nous a tracé le plan & l'ordonnance
Des cases que nous bâtissons.
Il a marqué les fleurs, & nous les choisissons;
Sa voix parle dans nous, & nous obéissons.
Soumises au Très-haut, à ses décrets suprêmes,
Notre mérite est de suivre sa loi.

Digitized by Google

Si nous formons le miel, ce n'est pas pour nous-mêmes,
C'est pour les hommes, c'est pour toi.
Ainsi, jeune mortel, qui que tu puisses être,
Remplis comme nous ton emploi,
Et sçache qu'ici bas le Ciel ne t'a fait naître
Que pour servir les Dieux, ta Patrie, & ton Roi.

LETTRE à l'Auteur de celle inserée dans le Mercure de Juillet 1748, page 147, sur le projet d'une Place pour la statue du Roi.

ON ne peut, Monsieur, trop loüer votre amour pour notre Nation, & votre zéle pour tout ce qui intéresse sa gloire. Ce sentiment est d'autant plus estimable, que bien des gens veulent se donner le bon air de s'en écarter. On croit qu'il y a du courage à s'affranchir des vieux préjugés, & que celui de l'amour national doit être sacrifié comme les autres. On imagine que tout ce qui est pris sur le sentiment, est autant de gagné pour la raison, & l'on s'interdiroit volontiers la faculté de sentir, comme si elle ne faisoit pas la plus heureuse partie de notre existence.

Digitized by Google

J'aime bien mieux ce *Philosophe* * aimable, le modéle des sages de notre siécle, qui dit que la Philosophie commence par détacher de tout, mais qu'ensuite elle nous ramene à tout, c'est-à-dire, que les demi Philosophes veulent se rendre indifferens pour tout, mais que ceux qui ont porté plus loin leurs réflexions, voyent la nécessité de s'attacher à tout.

Si les heureux préjugés de l'amour pour sa Patrie & pour ses parens, de l'amour pour la gloire & pour tout ce qui fait le devoir, ainsi que le bonheur de la société, ont été proscrits par nos esprits forts, à titre de préjugés vulgaires, du moins avons nous la satisfaction de voir que rien n'a pû encore altérer dans le cœur des François l'amour qu'ils ont pour notre Monarque. Graces à des vertus qui intéressent tous les hommes également, nos prétendus Philosophes ne peuvent lui refuser leurs hommages.

Outre cet amour pour le Roi, & l'amour que vous faites voir, Monsieur, pour notre Nation, j'ajoute encore un amour particulier pour notre siécle, dont j'espere que vous ne me dedirez point, puisqu'il est une suite de l'un & de l'autre.

* M. de Fontenelle.

Digitized by Google

Oüi, j'aime encore notre siécle; & c'est ce triple intérêt qui me fait désirer quelque chose de plus dans votre projet, pour faire une Place devant la Colonade du Louvre. Je voudrois que cette Place, dont vous avez fait valoir les avantages, fut ornée d'une ou de deux colonnes, faites sur le modéle des colonnes Trajane & Antonine. Que de ressources nos Sçavans n'ont ils pas trouvées pour la connoissance des usages Romains, & pour l'Histoire des Empereurs Trajan & Antonin, dans ces deux colonnes antiques? Quelles ressources ne trouveroit pas également pour l'Histoire du Roi notre postérité la plus reculée? Car il faut vous l'avoüer, je m'affectionne encore pour cette postérité que je ne verrai jamais. C'est-là qu'elle contempleroit les exploits de notre Monarque à Fontenoy & à Lawfeld, les siéges mémorables de Fribourg, d'Ypres, de Menin, de Tournai, &c. qu'il fit en personne. On y représenteroit les exemples de courage & de fermeté de nos Princes, de nos Généraux, de nos Officiers, & les actions d'intrépidité & de constance de nos Grénadiers. On pourroit y faire considérer aux siécles à venir le bon ordre de nos Camps, de nos Gardes, de nos fourages, de nos subsistances, de nos marches, &

Digitized by Google

de nos convois ; la discipline militaire ; l'industrie de nos Ingénieurs & de nos Artilleurs, nos machines de guerre, notre sçavoir dans l'attaque & la défense des Places, &c. ce seroit un livre toujours ouvert pour les siécles futurs. Ils y liroient la gloire du Monarque de, la Nation, & du siécle où nous vivons, & verroient jusqu'où notre génie a porté les Arts, dont la tradition se perpétueroit encore par le même moyen. On pourroit y faire entrer quelques-uns de nos édifices & de nos usages, en représentant les fêtes & les entrées que la reconnoissance publique a faites à notre Souverain, & le spectacle seroit couronné par celui des fêtes que l'on prépare pour la publication de la Paix. Ces colonnes seroient le bouclier d'Achille, si précieux pour la connoissance de l'Antiquité Grecque.

Que l'on ne soit point effrayé par la difficulté de placer tant de sujets differens sur deux colonnes, & que pour cette raison l'on n'en rejette pas le projet comme chimérique. Les bas reliefs de quelques-uns de nos Rois à Saint Denis nous offrent les batailles qu'ils ont données, & les plus éclatantes actions de leurs Regnes, dans un très-petit espace. Le Sculpteur, qui dans la Cathédrale de Sens a repré-

Digitized by Google

senté sur quelques tablettes de marbre d'une petite étenduë toute l'histoire du Cardinal du Prat, son entrée en qualité de Légat avec toute sa suite à cheval, la tenue d'un Concile, une foule de peuple en procession, l'assemblée nombreuse qui se tint au sujet de la Pragmatique Sanction, &c. Ce Sculpteur n'avoit pas un champ comparable, à beaucoup près, au champ de nos deux colonnes proposées.

Si ces colonnes sont doriques, si on leur suppose à chacune douze pieds de diamétre, conséquemment il leur faut donner quatre-vingt-quatre pieds de hauteur de fust sans la baze, le chapiteau & le piedestal ou socle; le pourtour ou la circonference sera de trente-sept pieds huit pouces, les fractions abandonnées, suivant la régle d'Archiméde, ce qui fait en superficie 3164 pieds.

Jamais peut-être il n'y eût de tems plus favorable que celui-ci pour l'exécution d'un tel dessein. Si nous avons un grand nombre de beaux faits à représenter, nous avons aussi un grand nombre d'excellens Sculpteurs, capables de les tracer sur le marbre & sur le bronze. On diroit que le régne de leur Art est transporté en France, & que les autres Nations ne peuvent plus avoir en ce genre que les ouvrages qui

Digitized by Google

ſortent des atteliers de nos célébres Artiſtes. Le zéle, avec lequel ils ſe ſont portés à perfectionner la ſculpture, mérite d'être immortaliſé par des monumens, qui en prouvant leur habileté, leur ſervent auſſi de récompenſe & d'encouragement. Comme pluſieurs Sculpteurs differens pourroient y être employés, on exciteroit entre eux une émulation qui mettroit le comble à leurs talens, & par-là, ſi j'oſe me mettre en ligne de compte, je verrois ſans ceſſe dans le même édifice, l'objet de tous les ſentimens qui m'animent; mon attachement pour notre auguſte Monarque, mon amour pour ma Patrie & pour mon ſiécle, & même mon goût pour les Arts.

Je ſuis, Monſieur, &c.

Digitized by Google

AUTRE Lettre adressée au même Auteur.

VOus avez raison, Monsieur, de regarder la belle façade du Louvre comme le plus noble côté déja trouvé d'une Place digne de contenir la Statue de Louis XV. Le Public, que vous dites avoir saisi avant vous le projet que vous proposez, mérite des éloges, pour avoir reconnu le tort du siécle de laisser dans l'obscurité le chef-d'œuvre d'Architecture de Paris, que les Maîtres de l'art ont souvent comparé aux exécutions les plus hardies des Grecs & des Romains, & la Ville Capitale ne sçauroit mieux marquer son amour pour le Roi, qu'en s'empressant de démasquer un si grand trophée de l'Art, pour le consacrer à l'immortalité de Sa Majesté.

Mais en vain laissez-vous aux gens du métier le soin de donner des projets pour les deux côtés qui sont à faire; il me paroît (& si vous n'affectiez de flater l'opinion publique, vous en tomberiez d'accord vous même) qu'il est impossible de les trouver plausiblement, tant qu'on laissera vuide le côté gauche sur la riviere. Quel vis-àvis, quel ordre, quelle propor-

Digitized by Google

tion, quelle régularité voudriez-vous qu'on pût imaginer dans cette hypothèse ? Si la Colonade étoit parallele au Quai & à la Riviere, le Projet seroit de belle & facile exécution. On n'auroit point de peine à trouver les deux autres paralleles.

Donnez quatre côtés à votre Place, dont la Colonade feroit le principal. Alors nos habiles Architectes se feront un plaisir de fournir à l'envi leurs Plans des trois côtés à faire, & ils s'efforceront d'approcher de la sublimité du génie qui créa ce chef-d'œuvre. Ou bien faites devant la Colonade une Demie-Lune, percée proportionnellement dans le centre & les deux côtés, demie-lune qui pourroit être exécutée en Portique. Je ne conçois point d'autres moyens de pouvoir faire entrer cette superbe Colonade dans la construction de la Place qu'on médite.

L'idée du Public, que vous appellez inspiration, a deux objets. Le premier est de voir bâtir une Place à la gloire du Roi; le second, de produire dans tout son jour l'incomparable morceau d'Architecture de la façade du Louvre.

Mais il me semble qu'on pourroit satisfaire à la fois le zéle & le bon goût du Public par un autre systême, peut-être plus convenable à la mémoire d'un Roi très-

Digitized by Google

Chrétien, & à la décoration de sa Capitale. Ce seroit de découvrir la Colonade, en abattant les bâtimens qui l'offusquent, & de se borner à former une spacieuse rue entre elle & des Edifices réguliers qu'on construiroit vis-à-vis. Cette Colonade ne demande point d'accompagnement. Au contraire la simplicité de ce qui en approcheroit, en rehausseroit le prix & le mérite. Elle est une piéce unique, qui seule feroit éternellement l'admiration publique.

J'y trouve cet avantage, qu'alors on transporteroit la Place destinée à Louis XV. dans un autre Quartier de la Ville, ce qui multiplieroit sa magnificence. Est ce bien entrer dans vos vûës, Monsieur? Nous n'avons de belles Places que d'un côté de la riviere. Placez celle-ci de l'autre; le lieu qu'on doit choisir s'offre naturellement à l'esprit; l'Eglise de S. Sulpice n'est-elle point l'ouvrage de la libéralité & du regne de ce Roi? Son Portail n'est il point assés majestueux pour former le côté principal d'une belle Place, où les plus nobles habitans de Paris, sortant de rendre leur culte au Tout-Puissant, seroient avertis par la représentation du Roi qu'ils verroient en face au milieu de cette Place, de ce qu'ils doivent, après Dieu, à leur Prince?

Digitized by Google

Je dois vous déclarer, Monsieur, qui que vous soyez, afin que vous supportiez avec bonté la hardiesse que je prends de vous communiquer mon sentiment, que je n'ai (comme vous le dites de vous-même) d'autre connoissance en Architecture que celle que j'ai tirée d'un goût naturel. Quelques jugemens que j'ai formés sur differens ouvrages de cet Art, ont parû justes aux gens habiles, avec lesquels j'ai quelquefois conversé sur cette matiere. La curiosité m'a, comme vous, toujours porté à voir & à m'arrêter devant les beaux morceaux qui se sont trouvés en mon chemin dans les voyages que j'ai faits, soit en France, soit en Italie, où j'ai demeuré quatre ans, & je crois avoir retiré, des belles choses que j'ai vûes & lûes en ce genre, l'avantage d'être en état d'en juger raisonnablement par comparaison.

Je finis en vous assûrant que cette réponse, que je fais à votre lettre, est purement l'effet du zéle que j'ai pour la gloire du nom François que vous portez dans le cœur. Je suis, &c.

Digitized by Google

DISPUTE de l'Art & de la Nature.

JE suis plus habile que vous,
Dit un jour l'Art à la Nature ;
De vos plus beaux objets je ne suis point jaloux ;
La plus parfaite Créature
Laisse toujours à désirer,
Mais je ferois bien la gageure
De vous forcer de m'admirer,
En faisant une migniature
Qu'à Vénus elle-même on pourroit comparer.
Encor je crois que la Déesse
En craindroit la comparaison,
Si l'amour propre & la mollesse
Permettoient à Vénus d'avoir de la raison.
La vanité de l'Art offensa la Nature.
Tous tes traits sont à moi, dit-elle, & la Peinture
N'est qu'une heureuse fiction,
Une agréable expression
Des Etres que mon sein produit à l'aventure.
J'accepte ton défi, mais je prétens aussi
Te montrer un de mes ouvrages.
Celui qui de nous deux aura mieux réussi,
Des Mortels & des Dieux recevra les hommages.
Plein d'émulation, l'Art invoque l'Amour,
Et prend le pinceau de la Tour.

Digitized by Google

Pour exciter encor sa verve,
Il invoque à la fois Apollon & Minerve.
Il fit un chef-d'œuvre nouveau.
La Nature avoua n'avoir rien de plus beau.
L'Art triomphoit déja de sa noble entreprise.
La Nature le mene à la Cour de Bareith,
Il apperçût Sophie ; oh Dieux ! quelle surprise,
Quand il reconnut trait pour trait
L'original de son Portrait !

De Bonneval.

ELOGE

De M. de Fontenelle.

JE connois un Mortel qui ne devroit point l'être,
Tant il a de rapport avec vos attributs ;
Dieu, c'est par vous qu'il sçait tout ce qu'on peut connoître.
Son esprit à l'erreur ne doit point de tributs.
Philosophe éclairé, naturel & sublime, *
Il exposa si bien l'aimable vérité,
Que le moins pénetrant, avec facilité,
De la Terre & du Ciel développa l'énigme.
Il ennoblit chés nous les chansons des bergers, **
Poëte délicat, Rival de Théocrite,

* *La pluralité des Mondes.*
** *Les Eglogues.*

Digitized by Google

Et l'Echo distingua dans nos rians vergers
Les sons d'Amarillis de ceux de Margueritte.
Sans blesser le respect que l'on doit aux Autels, (a)
Des Prêtres des faux Dieux il connut l'artifice ;
Il fit plus, il osa montrer le préjudice
Qu'en souffroit la raison des timides mortels,
De ce riche dépôt de tant de connoissances (b)
Il arrangea si bien tous les materiaux,
Qu'on le prend pour l'Auteur de ces expériences,
Fruit du travail constant de plus de cent rivaux.
Il fit parler les morts avec tant de finesse (c),
Qu'on croit que Lucien, de jalousie épris,
Voulut, sans Apollon, qui plaignit sa foiblesse,
Effacer de dépit son nom & ses écrits.
Du fameux l'Hôpital annonçant l'analise, (d)
Ce projet étonna Londres, Rome & Paris ;
Mais dès lors qu'on connut l'Auteur de l'entreprise,
Newton & Bernoulli n'en furent point surpris.

. . . . . .

Imaginons un cœur digne de cet esprit,
Qu'aucune passion n'a jamais contredit,
Noble, compatissant, généreux & sincére ;
C'est celui dont le Ciel le fit dépositaire.

(a) *Les Oracles.*
(b) *Les Mémoires de l'Académie.*
(c) *Dialogue des Morts.*
(d) *Les infiniment petits.*

Digitized by Google

Dieu, qui pour nous former ce prodige du tems,
Daignâtes l'affranchir des routes ordinaires ;
Achevez le miracle, & prolongez ses ans
Jusqu'au terme où jadis vivoient nos premiers Peres.
Il est de la raison l'ornement & l'appui ;
L'Univers a besoin d'un sage tel que lui.

Par le même.

SEANCE PUBLIQUE de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts, de Bordeaux.

L'Académie célebra le 25 Août la fête de S. Louis. Le Panégyrique du Saint fut prononcé le matin dans la Chapelle du Collége de Guyenne par M. l'Abbé Gouez, jeune Ecclésiastique, qui s'en acquitta avec beaucoup d'applaudissemens. Pendant une Messe basse, on chanta le *Te Deum*, de Bernier, avec un nombreux corps de Musique, & on finit par un Motet, de la composition de M. Sarrau, Secretaire Perpétuel de l'Académie pour les Belles Lettres & Arts.

L'après-midi, on s'assembla en public. M. de Secondat, fils de M. le Président de Montesquieu, présida à la Séance. Il fit un

Digitized by Google

discours sçavant sur l'origine & le progrès des connoissances que nous avons du Magnétisme & de l'Electricité.

Le Pere Lambert lût un Mémoire sur l'Amiante & sur l'Albeste; il y rapporta les observations qu'il a faites sur les lieux où l'on trouve cette Pierre & cette Plante incombustibles.

Le Pere Bonin, Jésuite, lût ensuite une Dissertation, où il fixe la vraie époque de l'éxil d'Ovide, prouvée par des recherches & des calculs Astronomiques; cet ouvrage peut servir de modéle pour corriger bien des erreurs de Chronologie.

A la fin de la Séance on fit la lecture d'un Mémoire de M. du Fau, Médecin de Dax, Correspondant de l'Académie, sur les Eaux Acidules de Villefranche près Bayonne. Ce sçavant Observateur avoit déja donné à l'Académie d'autres Mémoires très-curieux sur les Eaux Termales de Dax & de Tersis.

Digitized by Google

LETTRE écrite de Province à un Bénédictin de l'Ordre de Clugny, pour être communiquée aux Auteurs de la nouvelle Edition du Gallia Christiana.

COmme je ne doute pas, Mon Révérend Pere, que vous n'alliez quelquefois à Saint Germain des Prés, j'aurois une grace à vous demander, qui seroit d'obtenir des sçavans Religieux, qui y travaillent à la nouvelle *Gaule Chrétienne*, un petit éclaircissement touchant les doutes suivans.

On lit dans leur second Tome, en parlant des Archevêques de Bourges, & en particulier de Jacques le Roi, décedé en 1572, que cet Archevêque fut enterré à Paris dans l'Eglise de S. Landry, & qu'il y repose. Cependant l'on voit son tombeau, sur lequel il est représenté de toute sa longueur, dans l'Eglise de l'Abbaye de Villeloin, au Diocèse de Tours, de laquelle il fut Abbé. Son corps auroit-il été divisé en deux? Et s'il n'y a que son cœur à Villeloin, pourquoi auroit-on fait la dépense d'un tombeau si bien marqué?

Je fais la même difficulté par rapport à la sépulture de Foulques de Chanac, Evêque

que de Paris, que le septiéme Tome du *Gallia Christiana*, imprimé depuis quatre ans, marque être mort à Paris le 25 Juillet 1349, & avoir été enterré à l'Abbaye de S. Victor, fauxbourg de Paris, proche son oncle & son prédécesseur Guillaume de Chanac. En effet, comment cela peut-il s'accorder avec le Nécrologe d'une Collégiale du Berry, qu'une personne y a vû en passant? C'est celui de N. D. de Grançay, dans lequel il est marqué au 31 Juillet: *Reverendus Pater Dominus Fulco de Canaco, insignis Ecclesiæ Parisiensis olim Pontifex, transitum per hoc oppidum faciens, vitâ functus, apud hanc Basilicam sepelitur sub tumbâ marmoreâ Pontificali representatione décoratâ. Pro cujus anniversario, viginti solidos super furno possidemus, quos debet Capitulum.*

La Théologie a, dit-on, ses incommodités, mais il faut avouer que l'Histoire a aussi les siennes; comment un même homme peut-il avoir été inhumé en deux lieux differens? Je ne suis pas à portée d'aller vérifier ce qui est marqué sur la sépulture prétendue de Foulques de Chanac à Saint Victor. Il me paroît que les Réverends Peres de S. Germain ne peuvent guéres se dispenser de donner au Public dans un supplément ce qui est écrit sur sa tombe dans cette Eglise. L'objection que je prends la

Digitized by Google

liberté de leur faire par votre canal, me paroît assés forte, pour mériter leur attention. Je ne sçais pourquoi ils ne donnent plus de supplément pour les derniers tomes précédens. Une personne de Clermont m'a assûré que ces sortes de supplémens lui avoient fort servi pour ne laisser rien à désirer touchant la sépulture de Guy de la Tour, Evêque de cette Ville, qui se trouvoit aussi avoir été faite en deux Eglises differentes. Pressez-les, je vous prie, de s'expliquer sur Foulques de Chanac, pour la satisfaction d'un sçavant qui travaille à l'Histoire du Limosin & des Illustres de cette Province.

A l'égard de Jacques le Roi, comme son article a été rédigé probablement par feu Dom Denis de Sainte Marthe, ou au moins de son vivant & sous ses yeux, je ne puis attendre ni esperer avec tant de fondement, des continuateurs du *Gallia Christiana*, l'éclaircissement à souhaiter sur ce qui se trouve dès le commencement du second tome. Peut-être donnera-t'on une solution commune à mes deux doutes. En tout cas, il faudra se contenter du vrai-semblable, si l'on ne peut pas atteindre au vrai.

Je suis, &c.

A S. Martin de la Montagne, ce premier Août 1748.

Digitized by Google

ODE

Sur les routes de l'immortalité.

Quelle est, ô Dieux, cette fumée,
Dont se repaissent les mortels ?
Ce foible éclair de Renommée
Aura-t'il toujours des Autels ?
Quel est ce faste de mémoire,
Le Temple brillant de la Gloire,
Séjour de l'Immortalité ?
Un vain phantôme, une chimere,
Que pour voiler notre misere,
Enfanta notre vanité.

Pour arriver à cet azile,
Quels sont ces bizarres chemins ?
Avides d'un néant stérile,
J'y vois s'égarer les humains.
Esclave né de qui le loue,
L'homme que toujours l'homme joue,
De son orgueil suit les accès.
Au sein du blâme qu'il évite,
Tout l'entraîne, le précipite,
Et ses chûtes & ses succès.

Digitized by Google

De l'esprit fort erreur prisée,
Ton éclat doit-il m'éblouir ?
Du cœur lâcheté déguisée,
D'un nom fameux crois-tu jouir ?
Surpris, frappé de ta bassesse,
Mon œil découvre ta foiblesse
Sous le masque de la fierté.
Le désespoir fait ton audace
Et tu pâlis de la menace,
Quand tu promets l'impunité.

Mais que vois-je ? Rien ne t'arrête ;
En tous lieux coule ton venin ;
Levant une superbe tête,
L'impiété naît de ton sein.
Non moins aveugle que farouche,
Le blasphême sort de ta bouche.
Quel est le but de tes efforts ?
Vil esclave de la licence,
Crois-tu donc fuir la dépendance,
Etouffant le cri du remords ?

Une Euménide plus cruelle
Vient encor frapper mes regards ;
La Discorde marche avec elle ;
A ses côtés sont les Hazards.

Digitized by Google

Assise sur des debris d'armes,
Elle s'abreuve de nos larmes;
Arrêtez, féroces guerriers;
Sortez d'une aveugle manie;
Ne prodiguez pas votre vie
Pour d'imaginaires lauriers.

Moins braves que cruels, peut-être
N'êtes-vous grands qu'en vos fureurs?
Quoi! ne vous ferez-vous connoître
Que par d'immortelles horreurs?
Quel est le démon qui vous presse?
Quelle est cette sanglante yvresse?
Quel est le prix de vos hauts faits?
La haine & l'effroi de la Terre.
Qu'y laissez-vous après la guerre?
Le souvenir de vos forfaits.

L'intérêt ou la jalousie
Sont l'ame de tous vos travaux;
En combattant pour la Patrie,
Vous ne voyez que vos rivaux.
Dans le péril, dans les allarmes,
Leurs regards soutiennent vos armes;
Vous cedez, loin d'être vainqueurs.
La crainte vous rend intrépides;

Digitized by Google

Héros, que vous êtes timides,
S'il faut mourir sans spectateurs !

Le Philosophe au front sévere
Du sort brave la dureté,
Et peu touché de sa misere,
Ne voit que la postérité.
Affranchi de la loi commune,
Des caprices de la fortune
Il se venge par ses dédains.
Fierté fausse ; vaine rudesse.
Il est encor moins de foiblesse
Dans ma douleur qu'en ses chagrins.

Fier d'une fortune rapide,
L'homme encor à peine ennobli,
Fidéle à l'orgueil qui le guide,
Cherche à triompher de l'oubli.
Sa main prodigue les largesses ;
De son faste, de ses richesses,
De ses bienfaits quel est le prix ?
A son obscurité premiere,
Qu'ajoûte l'opulence altiere ?
Quelques flateurs & des mépris.

Digitized by Google

Cherchons une gloire durable ;
Domptons les âges & le sort ;
Mortel, sans devenir coupable,
Ose être vainqueur de la mort.
La vertu généreuse, utile,
Contre l'oubli t'offre un asile ;
Qu'elle préside à tes projets.
L'unique sentier de la gloire
Est moins d'étonner dans l'histoire,
Que de mérier des regrets.

Loin ces noms acquis par le crime,
Ces noms, le prix des grands travers,
Que jamais ne suivit l'estime ;
Ces noms, horreur de l'Univers.
Caligula, tu vis encore ;
Néron tu vis ; & Rome abhorre
Vos noms fameux par ses malheurs.
Qui peut sans frémir les entendre ?
Vivons, mais que sur notre cendre
Nos neveux répandent des pleurs.

J. Lacoste, fils.

A Dijon ce 23 Août 1748.

Digitized by Google

EPIGRAMME.

PHilis, qui jusqu'ici ne fut jamais cruelle,
Dédaigne mes soupirs & méprise mes feux ;
Philis veut qu'on dise d'elle,
Au moins fit-elle un malheureux.

Par le même.

OBSERVATIONS sur les Corbeaux, en réponse à une Lettre écrite aux Auteurs du Mercure, insérée dans le mois de Juillet dernier.

L'Auteur d'une Lettre, datée du Mans, regarde comme un Phénomene surprenant, que des Corbeaux nichent sur l'Eglise de S. Julien de la même Ville, & il demande des raisons plausibles de cet évenement.

Il n'est pas difficile de répondre à cette observation, si l'on fait attention que de tems immémorial on a fait cette remarque. Aristote, dans son Histoire des Animaux, dit que les Corbeaux nichent dans les lieux les plus escarpés *.

* *Arist. de Hist. Animalium, lib. IX. cap.* 31.

Digitized by Google

Jonston, Naturaliste Allemand, observe après plusieurs Auteurs, que ces sortes d'oiseaux font leur séjour dans les Tours & les hauts Edifices, *Turribus & celsis Ædificiis morari compertum* *. Qu'il me soit permis de joindre aux observations de ces grands hommes les miennes propres. J'ai vû au haut des Clochers de la Cathédrale de Senlis des Corbeaux y nicher. (Ces Corbeaux sont ce que le vulgaire appelle Corneilles, qui est une espece plus petite que le Corbeau proprement dit, lequel se loge rarement dans les bâtimens.) Le haut des Tours du Château de Vincennes lès-Paris est garni de nids de ces sortes de Corbeaux. La Tour d'Issoudun en Berry, aussi-bien qu'un Château délabré du Village de Paudis, à deux lieues de-là, en renferment beaucoup, & dans les creux des Rochers qui environnent la Ville de Bussy-Rabutin en Bourgogne, il y a souvent des Corbeaux qui y font leur couvée. Ces mêmes oiseaux, qui font leurs nids dans des Bâtimens ou des Rochers, les font quelquefois sur les plus hauts arbres, semblables en cela à quelques oiseaux de proye qui nichent tantôt sur les arbres, tantôt dans les trous de montagnes, ce qui se remarque en Touraine, où l'on voit differentes es-

* *Jonst. tit. VI. cap. 1. de avibus.*

Digitized by Google

peces d'Eperviers, qui nichent quelquefois sur les arbres, faire leurs nids dans le haut des roches près de l'Abbaye de Marmoutier.

De ces autorités & observations, qu'il me seroit aisé de multiplier, il résulte qu'on ne doit pas être étonné de voir des Corbeaux faire leurs nids sur le haut de l'Eglise de S. Julien du Mans. Ce qu'il faut remarquer, c'est que ces sortes d'animaux, en nichant sur les arbres ou sur les Edifices élevés, ne changent point de position respectivement à la superficie de la Terre. Un cas, qui pourroit embarrasser les Physiciens, seroit, si ces sortes d'oiseaux, qui nichent dans les lieux élevés, venoient à déposer leurs œufs sur la terre, comme le Crapeau volant, mais on n'a pas encore vû cela, & vrai-semblablement on ne le verra jamais, les usages établis entre les animaux dans chaque espece étant constans & invariables. Les Corbeaux de la Suéde, dans la même espece, nichent dans les endroits les plus élevés, comme ceux de France, & la même chose s'observe dans tous les genres d'oiseaux; on peut vérifier ce que j'avance ici, par la lecture de l'admirable Traité de M. Linnœus, sçavant Suédois, intitulé, *Fauna Suecica.*

Je finis par cette réflexion. La pratique

Digitized by Google

constance des oiseaux à faire leur nid chacun dans leur espece, toujours à la même élevation relativement à l'horison, ne pourroit-elle pas passer pour un argument péremptoire en faveur des deffenseurs du Dogme des Automates?

A Paris ce 25 Août 1748.

A Mlle Cleron, sur deux rôles de Vénus, l'un qu'elle a chanté dans l'Opera d'Hésione en 1743, & l'autre qu'elle a joué l'année derniere dans la Comédie des Graces.

SOuffrez, belle Cleron, que votre Tributaire
Vous apprenne à quel titre il reconnoit vos loix.
Vénus, ayant entendu votre voix,
En fut jalouse, & voulut, pour nous plaire,
Qu'au milieu des jeux & des ris,
Sous l'aimable nom de Cypris,
Vous parûssiez en Reine de Cythere.
L'imprudente ne voyoit pas
Qu'en voulant ajoûter à ses divins appas
De vos sons la grace légere,
Elle risquoit assûrément
De perdre pour jamais son cortége brillant.
Aussi depuis cette journée,

Digitized by Google

Les Graces, les Amours, les charmes séducteurs,
Qui de nos sens se rendent les vainqueurs,
Et qui pour vous l'avoient abandonnée,
A vous quitter ne purent consentir.
De tous les Dieux elle devint la fable ;
Mais d'un état si déplorable,
Elle essaya n'a guére de sortir.
A * des maux, dont la Scéne est encore frappée,
Ma rivale, dit-elle, est à peine échappée :
Je veux qu'elle paroisse une seconde fois.
Ma Cour ingrate & fugitive,
La voyant moins fraîche & moins vive,
Connoîtra son erreur, rentrera sous mes loix,
Et mon fils pénetré de douleur & de honte,
Dans Paphos, Cythere, Amathonte,
Viendra relever mes Autels.
Foible projet qui devint inutile !
Ce Dieu, pour échapper aux regards maternels,
Dans mon cœur se fit un azile.

** Il n'y avoit pas long-tems que la santé de Mlle Cleron étoit rétablie, quand elle a joué ce dernier rôle.*

Digitized by Google

EPITRE

De Madame des Forges Maillard, à M. Titon du Tillet.

TIton, charmant ami, tel qu'on seroit en peine
(Pour en trouver jusqu'au nombre de trois,
Les cherchât-on de Rome au pays des Chinois,)
Titon, qui des bords de la Seine,
Voulez bien m'envoyer une seconde fois
Quelques gentils paquets de laine;
Je devrois bien rougir en vérité,
De ma double importunité.
Mais comme on m'a donné pour nouvelle certaine,
Que vous aviez souvent commerce avec les Dieux,
(Et je l'avois pensé des talens précieux,
Dont votre belle ame est parée,)
De-là j'ai crû qu'Iris, que l'on voit dans les Cieux,
A l'abri de son arc, richement colorée,
Pour vous faire un plaisir que je recueille tout,
D'un certain air galant vous éfiloit un bout
De son écharpe bigarée.
Si mon idée est juste, assûrez-la, Titon,
Qu'en revanche un beau Papillon,
Dont l'aîle portera sa diverse livrée,

Digitized by Google

Lui sera sous un mirthe, où renaît le bouton,
Dans la tunique demi close,
Immolé de ma main sur un Autel de rose,
Prémices de cette saison.
Pour vous, dont mes vers ni ma prose
Ne peuvent exprimer la noble affection;
Au lieu d'une libation,
Vous recevrez, ami, la pure effusion
Des sentimens d'un cœur sincere entr'autres choses;
Et mon mari sera ma caution.

REPONSE de la même Dame, au Compliment de M. de la Soriniere, imprimé dans le second volume du Mercure de Juin, page 110.

JE devrois vous répondre en style d'Apollon,
A vous qui possedez tous les dons du Parnasse,
Mais je me tais avec raison.
Vous écrivez mieux que Phaon,
Et je n'ai de Sapho ni l'esprit ni la grace,
Si ce n'est dans vos vers dignes d'Anacréon.

Digitized by Google

LETTRE de M. de Montcarville, Lecteur & Professeur Royal en Mathématique, à M. Remond de Sainte Albine.

MONSIEUR,

L'Auteur de l'Essai sur la Marine des Anciens vient de faire paroître un Ecrit satyrique, qui attaque la personne & la réputation d'un des Membres les plus illustres de l'Académie Françoise & de l'Académie des Sciences. Dans ce Libelle, qui attire l'indignation de tous les honnêtes gens, M. de Mairan est désigné comme l'Auteur d'un Extrait inséré dans le Journal des Sçavans au mois d'Août dernier. Il s'agissoit dans cet Extrait de rendre compte de l'ouvrage que je viens de citer; on a eu le malheur de déplaire à M. Deslandes, qui en est l'Auteur, parce qu'on ne l'a pas assés loué, & qu'on a relevé plusieurs fautes grossieres de Géometrie. Jugez, Monsieur, quelle douleur doit ressentir un homme qui veut à toute force passer pour Géométre, Méchanicien & Physicien.

La colere de M. Deslandes m'auroit peu inquiété, & j'aurois laissé le Public, excellent juge du vrai mérite, décider de la ca-

Digitized by Google

pacité de M. Deslandes en Mathématique, mais j'avoue que j'ai vû avec grande peine que M. de Mairan soit accusé d'être l'Auteur d'un Extrait auquel il n'a eu aucune part. Il est dans l'ordre que M. Deslandes publie & écrive que cet Extrait est mal fait, mal écrit, mal digeré, rempli de fautes, &c. je ne puis vous en dire trop de mal, puisque c'est moi qui l'ai fait, & je n'ai garde de louer mes ouvrages, suivant la bonne coûtume de M. Deslandes; oui, Monsieur, c'est moi qui suis l'Auteur d'une piéce si foible, si médiocre. Je n'en rougis point; tout ce que je puis me reprocher sur cet Extrait, c'est d'y avoir passé sous silence plusieurs autres erreurs sur la Méchanique & l'Hydrostatique, & dont j'aurois dû avertir le Public.

Je ne puis, Monsieur, réparer en entier l'offense qu'on vient de faire à un de mes intimes amis (M. de Mairan;) je ne puis empêcher qu'on ne l'ait traité indignement; jamais Ecrivain en fureur & le mieux convaincu de ses erreurs & de ses torts, ne se lâcha d'une maniere plus indécente contre un homme si respectable. Comment accorder de pareils excès avec l'estime & le respect que M. Deslandes avoit il y a quelques mois pour M. de Mairan, & dont il a donné des témoignages authen-

Digitized by Google

tiques. * Vous me direz, Monsieur, que ce problême est difficile à résoudre : aussi je laisse à M. Deslandes à en donner la solution. Quant à moi, il me suffit d'avoir désabusé le Public sur cette étrange méprise; je prends sur mon compte tout le mal que M. Deslandes a dit de mon Extrait; je suis seulement très-mortifié de ne pouvoir réparer qu'en partie l'injure que l'on a faite à un Sçavant du premier ordre, & qui n'a jamais parlé des autres qu'avec toute la politesse possible.

Je vous prie cependant, Monsieur, d'être persuadé que les fautes que j'ai reprises sont très-réelles, quoiqu'en dise notre Auteur dans sa Brochure; j'aurai quelque jour occasion de le faire voir. En attendant, j'ai l'honneur de vous renvoyer à mon Extrait & à l'ouvrage même; personne n'en peut mieux juger que vous, & je m'en rapporterai avec plaisir à quelqu'un qui a autant de connoissance dans les Beaux-Arts, que de goût pour bien écrire. Je suis, &c.

Montcarville.

A Paris ce 25 Septembre 1748.

* *Voyez les Mémoires pour les Sciences & les Beaux-Arts, de l'année 1748, mois de Juillet, page 1361.*

Digitized by Google

STANCES.

A. M. L. B. pour l'engager à quitter la campagne, & à venir passer le reste de l'Automne en Ville.

Tout languit dans notre contrée ;
Flore a perdu son cher Amant ;
Déja l'impétueux Borée
Fait sentir son souffle bruyant.

Les jeux ont quitté nos prairies,
Les plaisirs ont fui nos côteaux,
Et déja les Nymphes transies
Vont se cacher au fond des eaux.

Le Vendangeur sous sa chaumiere,
Près du foyer de ses ayeux,
Du Dieu, que couronne le liere,
Boit le nectar délicieux.

Pour quitter ce lieu solitaire,
Ces deserts, ces tristes climats ;
N'attends point que le Sagittaire
Ait ramené les noirs frimats.

Digitized by Google

Laiſſe, ſans toi, regner Pomone;
Pour cueillir ſes tardifs préſens,
A la rigueur des froids d'automne
N'expoſe point tes jeunes ans.

On ne voit que trop-tôt les ombres
Trembler à l'aſpect de Minos,
Et la mort ſous ſes voiles ſombres
Enſévelir notre repos.

Des jours, que le Ciel te réſerve,
Sçais ménager les doux inſtans,
Et dans le ſalon de Minerve *
Viens préſider à nos talens.

Viens, par ton aimable préſence;
De tes amis combler les vœux;
Fais leur oublier ton abſence;
Hâte-toi, viens les rendre heureux.

Dans notre ſéjour agréable,
Où regne un éternel plaiſir,
Avec un ſoin inimitable
Nous varierons notre loiſir.

* *Piéce nouvellement ajoutée au bâtiment de M. le C. D. D. à qui l'on a donné le nom de Salon de Minerve.*

Digitized by Google

Tantôt de la douce harmonie
Subissant les aimables loix,
Au goût brillant de l'Ausonie
Nous unirons l'art des François.

Tantôt l'agile Terpsicore,
Ranimant nos tendres chansons,
Viendra nous redonner encore
De son art les vives leçons.

Aminte d'un guerrier farouche *
Nous peindra les amours vainqueurs;
Les graces conduiront sa touche,
Venus mêlera ses couleurs.

Pour moi, fuyant le vain délire
Des fougueux Chantres d'Apollon,
Vous me verrez chanter & rire
Avec le tendre Anacréon.

Vous me verrez convive aimable,
Etendu sur un lit de fleurs,
D'une felicité durable
Avec vous goûter les douceurs.

* *Tableau déja commencé par M. D. P. représentant Hercule aux pieds d'Omphale.*

Digitized by Google

Par quelque tendre chansonnette
Egayer vos plaisirs, vos jeux :
Au son de ma foible musette
Vanter vos transports amoureux,

Dans ces voluptueuses fêtes,
Loin des brayans fracas de Cour,
De myrtes nous ceindrons nos têtes ;
Nous louerons Bacchus & l'Amour.

Parmi les Muses & les Graces,
Au sein des vrais amusemens,
Nous trouverons, malgré les glaces ;
Des plaisirs, des jours de printems.

Robillard, d'Orleans.

D'UNE part, sécurité dangereuse, ou de l'autre, allarmes mal fondées.

TAndis qu'un des plus sçavans & des plus illustres Médecins de Montpellier s'éleve avec force contre l'usage d'inhumer dans les Eglises ; tandis que les Etats de Languedoc prennent les précautions les plus efficaces pour faire enfin cesser chés eux cet abus meurtrier, on peut rapporter un fait qui doit rassûrer Messieurs

Digitized by Google

du Languedoc contre l'allarme générale qui a suivi le Discours du célébre Académicien, ou répandre dans la Ville de Troyes une terreur générale, si les craintes de Messieurs du Languedoc sont bien fondées.

Dans le centre de la Ville de Troyes, au milieu du quartier le plus peuplé, est une Eglise Paroissiale, plus grande que celle de Saint Gervais à Paris ; cette Eglise resserrée de toutes parts par des maisons n'a point de Cimétiere. Les Paroissiens les plus zélés voyoient depuis long-tems avec douleur leur Eglise, comme un champ que les enterremens fréquens mettoient continuellement en labour. Pour supprimer un spectacle contraire à la propreté, voici le parti que l'on a pris, sans s'embarrasser s'il seroit du goût de l'Académie de Montpellier. On a fait une grande cave voûtée, ou catacombe, qui regne sous toute l'étendue de l'Eglise, & qui est destinée, comme une voirie générale, à recevoir pêle-mêle tous les morts de la Paroisse la plus étendue de cette Ville. Au milieu de l'opération, la ruine, qui menaçoit plusieurs des principaux pilliers de l'Eglise, auroit pû faire abandonner ce projet, mais les pilliers ont été soutenus, la cave a été achevée, & ceux qui avoient

Digitized by Google

imaginé ce projet ont eû la satisfaction de rendre une Eglise, où l'on enterre tous les jours, aussi propre qu'une Eglise où l'on n'enterre jamais.

On ne nous consulta point sur cette entreprise; quelques personnes crurent que nous devions donner notre avis sans en être priés; elles nous accuserent même de regarder cette cave, de l'œil dont on nous accuse faussement de voir les nouveaux fruits. Quoiqu'il en soit, depuis trois ou quatre ans, on jette presque tous les jours des cadavres dans cette cave. L'odeur infecte qu'elle répandit dès les commencemens dans l'Eglise, lorsqu'on l'ouvroit, fit penser à lui donner de l'air par des tuyaux ou espéces de cheminées, qui ont leur issuë hors de l'Eglise. Cet expédient n'a point diminué l'odeur qu'elle exhale, mais quand le vent où le soleil rabat la fumée des cheminées, les exhalaisons de la cave prennent le même cours, & se répandent dans la Ville aussi loin qu'il plaît au vent de les porter. Dans les principes de l'Académicien de Montpellier, il semble que l'on pourroit en partie faire honneur à cette cave, des maladies qui depuis deux ans ont enlevé dans cette Ville presque autant de monde qu'il en est

Digitized by Google

mort dans les dix années antérieures. Si suivant les mêmes principes, nous portons nos vûës sur l'avenir, quel ravage en doit-on attendre, lorsqu'elle sera entierement remplie ? Comment la vuider ? Comment approcher d'un lieu sur lequel les oiseaux même en volant ne passeront pas impunément ?

Je reviens donc à mon premier raisonnement. Si avec une telle cave au centre de notre Ville, nous pouvons être sans allarmes & sans crainte, rien de plus frivole, rien de plus déraisonnable que les craintes de Montpellier, mais si les allarmes de M. du Languedoc sont bien fondées. . . .

Il ne me conviendroit pas d'ajoûter aux preuves du sçavant Académicien de Montpellier. Cependant, pour servir d'avis à mes compatriotes, qui ne sont pas à portée de lire sa Dissertation, voici ce que dit sur cette matiere notre Boerhaave François : après avoir parlé dans son Traité *de Morborum causis l. 1. cap. 4.* du ravage que l'air fait dans les corps en certaines saisons & sous certains climats, il ajoute : *Vitiata aëris substantia gignendorum Morborum multò majorem vim obtinet..... cadaverum putrescentium expiratione gravi inquinatur, polluitur*

polluitur, labefactatur, ut pestilentiæ seminibus, vel cœlitùs immissis, vel in se genitis.

Monuisse sat est.

Chappu, Medic.

EGLOGUE.

A M. M. S. qui avoit récité à l'Auteur la neuviéme Eglogue de M. de Fontenelle.

TU voulois l'autre jour, pour m'éprouver sans doute,
Me faire de l'Amour apprehender les feux :
Tu te trompois : un cœur qui n'est pas amoureux,
Ignore des plaisirs la véritable route.
Non, Isméne, l'Amour n'est pas trop dangereux.

Quel plaisir plus parfait de pouvoir sans contrainte
Dans les prés, dans les bois, aux accens des oiseaux
Mêler ses doux soupirs, & répéter sa plainte,
Ou chanter ses amours au rivage des eaux !
Tout trace de l'Amour les agréables charmes :
Sur l'écorce des bois galamment compassés,
Les chiffres des amans, l'un dans l'autre lassés,
Excitent des passans les amoureuses larmes,
Et l'on entend des monts les échos langoureux
Redire que l'Amour n'est pas trop dangereux.

Digitized by Google

Alcidor, languissant aux genoux de sa belle,
N'osoit lui dérober une foible faveur,
Quand Amynte lui dit, je ne suis pas cruelle.
Hélas ! Crains-tu, Berger, de m'engager ton cœur ?
Va, je vois à travers ton silence amoureux,
Que l'Amour pour ton cœur n'est pas trop dangereux.

Les leçons en Amour ont beaucoup de puissance.
Le Berger s'en voulut de sa timidité,
Mais bientôt son amour, qui rompit le silence,
Fit le premier essai de sa docilité.
Il devient plus hardi ; dans un transport charmant
Il embrasse le sein de sa jeune bergere,
Et lui jure qu'il est son plus fidéle amant,
Il alloit le prouver, lorsque toute en colére
Amynte repoussa son air audacieux.
Eh quoi ! dit le Berger devenu témériare,
L'Amour, m'avez-vous dit, n'est pas trop dangereux.

Il avoit bien raison. Pourquoi dans le bel âge,
Quand on peut s'accorder des innocens plaisirs,
Redoute-t'on si fort de l'Amour l'esclavage,
Et se refuse-t'on aux amoureux soupirs ?
Oüi, tout est ravissant dans les loix de Cythere,
Et malgré qu'on y perd la fade liberté,

Digitized by Google

On s'aime, & la vertu, qui devient moins austere,
Trouve dans ses liens une félicité,
Qui fait sentir aux cœurs, même aux plus dédaigneux,
Isméne, que l'Amour n'est pas trop dangereux.

Quel seroit ce danger? Est-il faux, véritable?
Ah! si je m'en rapporte à mes penchans secrets;
Si j'écoute l'ardeur qu'inspirent tes attraits;
Non, je ne trouve rien dans l'Amour que d'aimable.
Près de toi qu'il est doux! On chérit sa foiblesse;
Et la vivacité, qui perce tes beaux yeux,
Dans le cœur d'un amant fait redire sans cesse,
Isméne, que l'Amour n'est pas trop dangereux.

A LA MESME.

Pour un jour qu'elle avoit quêté.

SI nous eussions vêcu dans les tems déplorables;
Où les hommes trompés adoroient leurs semblables,
Moi-même le premier, vous dressant des Autels,
Je vous eusse invoqué par des vœux solemnels.
D'une Déesse en vous j'ai vû la vraie image.
Non, sans doute, Uranie au printems de son âge,
N'étala dans Paphos les charmes précieux,

Digitized by Google

Que la nature en vous presentoit à nos yeux,
Lorsque des indigens vous quêtiez la substance.
Qu'on se plaisoit à voir votre douce éloquence !
Un geste, qui parloit, attendrissoit les cœurs :
Et l'éclat de vos yeux, par leurs charmes vainqueurs,
Bien mieux que le desir d'assister l'indigence,
Vous donnoit près de nous une sûre audience.

Par M. A. M. D. C.

De Châlons-sur-Marne, le 31 Août 1748.

*LETTRE de M***, à M. Nicole, de l'Académie des Sciences. Du 18 Septembre 1748.*

VOs conseils, Monsieur, & ceux de mes amis, viennent de déterminer mon amour-propre, à faire part au public de mes idées sur le choix d'un endroit pour placer la statue du Roi, mais le même motif m'engage à vous prier de ne me point nommer.

De quatorze emplacemens que j'ai examinés, je n'ai trouvé de convenables à la dignité de l'objet à remplir, que ceux qui aboutissent à la Riviere, parmi lesquels j'ai crû que le préferable étoit de former

Digitized by Google

une Place en eſpéce de demi cercle ou entonnoir, aboutiſſante pour la face ſur le Quai de Geſvres, dans toute l'étendue d'environ ſoixante & douze toiſes qui ſe trouvent entre le Pont Notre-Dame & le Pont au Change; par derriere proche l'Egliſe S. Jacques; d'un côté à la ruë des Arcis, & de l'autre à la ruë de la vieille Joüaillerie, proche le Grand-Châtelet.

Je ne vous parle point de la compoſition, ni de l'Architecture de cette Place, ſur laquelle on ne doit attendre que du beau de Meſſieurs des Bâtimens & de l'Académie d'Architecture, ſur un objet ſi digne de leur émulation. Le mien eſt de ſçavoir ſi cet emplacement ſera approuvé du Public, & des Supérieurs chargés de la déciſion. Ainſi je ne ferai que quelques obſervations ſur l'ornement, la commodité, & les points de vûë de cette Place, dont, ſelon moi, le principal & le plus décent, ſeroit un Hôtel-de-Ville, ſur lequel j'entrerai dans un plus grand détail.

On peut donner à cette Place environ ſoixante toiſes d'ouverture du côté de la Riviere, ſur environ quarante-cinq ou cinquante de profondeur; le fond ſeroit plus étroit, & terminé par un Arc-de-Triomphe, qui déboucheroit du côté de l'Egliſe Saint Jacques de la Boucherie. On

Digitized by Google

pourroit même ouvrir une ruë depuis cet Arc-de-Triomphe jusques sur la ruë des Lombards, dans la partie aboutissante proche la ruë des Cinq Diamans.

J'avois d'abord destiné le côté de cette Place, qui fait face au Pont au Change, à construire un Hôtel pour le Gouverneur de Paris, & l'autre pour les Bâtimens du Roi, mais on préferera peut-être d'autres édifices, ou même d'entourer cette Place de boutiques, pour caractériser par un monument célébre l'amour du Roi pour son peuple.

Quant à l'Hôtel-de-Ville, je crois que pour en construire un bien placé, il faut prendre tout le terrain qui est entre la Riviere & la ruë de la vieille Draperie, aboutissant par les deux bouts au Pont Notre-Dame & au Pont au Change; construire d'un Pont à l'autre un Quai parallele à celui de Gesvres, & sur la même parallele la face de l'Hôtel-de-Ville d'environ soixante-douze toises de longueur sur quarante-sept de profondeur, y compris les cours & le passage du Quai. Tout cet emplacement contient environ trois mille toises de superficie à acheter, ainsi que celui ci-dessus proposé pour la Place du Roi.

Je me propose de présenter des plans

Digitized by Google

de distribution & de construction pour cet Hôtel-de-Ville, mais je me réserve de ne le faire qu'après avoir vérifié si les emplacemens que j'indique seront approuvés, ou s'il n'y a point de détermination prise pour d'autres.

J'ai pour la masse des bâtimens deux projets differens, dont l'un coûteroit bien moins que l'autre, parce qu'il logeroit beaucoup moins de monde, que je crois convenable de rassembler dans l'Hôtel-de-Ville; & surtout le Prévôt des Marchands & ses Bureaux, mais dans l'un & l'autre je destine la face sur la Riviere pour les Fêtes, avec un salon accompagné de ce qui convient pour la commodité & la sûreté du Roi, quand il jugera à propos d'y venir.

Il se trouve des salles séparées pour les differens usages, & surtout pour les Payeurs des Rentes, qui ne se trouveront plus dérangés, ou plutôt le public, par la suspension de payement qu'occasionnent les échaffaudages & préparatifs pour les réjoüissances que donne la Ville.

Il y aura des débouchés sur quatre ruës & presque tout sera voûté, ce qui rendra cet édifice d'une construction plus coûteuse, mais plus durable, & hors des risques des bâtimens ordinaires.

Digitized by Google

En face de la porte de derriere, du côté de la ruë de la vieille Draperie, il conviendra d'ouvrir une ruë neuve aboutissante sur le Marché-Neuf, & par un tour d'équiere, à la ruë qui conduit à Notre-Dame.

On pourroit par la suite former de la Place du Roi, du canal de la Riviere, & de l'Hôtel de-Ville, un ensemble, dont la magnificence feroit l'admiration des Etrangers. Ce seroit en supprimant toutes les maisons qui sont sur le Pont Notre-Dame & le Pont au-Change; & en construisant à la place des trotoirs une Colonade aboutissante d'un bout à la Place du Roi, & de l'autre à l'Hôtel-de-Ville. Les projets ci-dessus sont susceptibles de réduction de moitié de dépense, sans cesser d'être très-beaux.

Je crois remplir plusieurs objets.

Je place le Roi au milieu de son peuple, & d'une maniere qui répond, ce me semble, à sa magnificence & à sa bonté.

De cette Place partiront les Feux d'artifice, qui se verront de l'Hôtel-de-Ville d'une façon plus agréable & moins dangereuse que par le passé.

Des débouchés partout, qui garantiront du désordre; & la commodité au peuple de voir les fêtes sans courir de risques.

L'Hôtel-de-Ville rentre dans l'ancienne

Digitized by Google

Cité de Paris, dont on décore par ce moyen les deux plus vilains quartiers.

Les réunions ou translations de trois petites Eglises, qui se trouvent proche la ruë de la Pelleterie, causeront moins de dommage que tous les autres projets.

Il est aussi à observer que pour les deux beaux atteliers que je propose, on peut faire par la Riviere les approches de tous les matériaux, & les enlevemens des terres & gravas, ce qui, par beaucoup de raisons, doit encore entrer en considération, ainsi que la commodité complette pour les niveaux de pente.

Je laisse, à ceux qui nous succéderont, l'exécution du projet de rétablir le Port S. Landry dans toute l'étenduë depuis le Pont Notre-Dame, jusques proche le Pont-Rouge, qui peut-être sera remplacé par un pont de pierre, aussi inutile, à mon avis, que le courant de Riviere, qui y aboutit, & que je supprimerois par la jonction des Quais & des deux Isles, qui n'en feroient plus qu'une.

Je suis, &c.

Digitized by Google

ODE

CONTRE l'Auteur anonyme de plusieurs libelles diffamatoires, affichés pendant la nuit dans les rues de la Ville de de Vienne, en Dauphiné.

IMpitoyables Eumenides *.
Vous, noires filles de la nuit,
Dont d'ardens flambeaux sont les guides;
Et que l'horreur sans cesse suit,
Sortez des goufres du Tartare.
Une main, cent fois plus barbare
Que celle qui conduit vos coups,
Répand l'effroi dessus la terre;
Et bravant l'effet du tonnerre,
Devient plus à craindre que vous.

Cessez dans les Royaumes sombres
De tourmenter les malheureux.
D'un mortel, pire que vos ombres,
Venez punir le crime affreux;
Il ose tout, le téméraire!

* *Les furies occupées dans les enfers à tourmenter les criminels.*

Digitized by Google

Rien ne l'arrête en sa coléte,
Et sans respecter aucun lieu,
On lit les effets de sa rage
Aux portes de l'Aréopage *,
Et jusques aux Temples de Dieu.

Toute épouse se livre au crime,
Suivant ses infâmes écrits;
Aucune n'est digne d'estime.
Arthémise est une Cypris.
Des femmes, dont le caractére
Est d'être sages, mais de plaire,
Se prostituent, selon lui;
Il le dira dans un libelle,
Tracé d'une main criminelle,
Qui l'affiche pendant la nuit.

Monstre, d'autant plus homicide,
Qu'il vit inconnu parmi nous,
Et que l'innocence timide
Se prête peut-être à ses coups!
Peut-être, en frappant, il console?
Peut-être, en flatant, il immole?
Car enfin, n'étant point connu,
Qui sçait, si notre domicile

* *On a trouvé des affiches sur les portes du Palais & sur celles des Eglises.*

Digitized by Google

Ne lui sert pas souvent d'azile,
Venant d'attaquer la vertu ?

Pourquoi sur le front d'un infâme
Ne pas découvrir la noirceur,
Que le traître au fond de son ame
Porte & recéle dans le cœur ?
Défaut honteux à la nature,
De permettre que l'imposture
Se déguise aux yeux des mortels.
La main du coupable est cachée,
Et l'innocence est accusée
Des projets les plus criminels.

Pour qui réservez-vous la foudre,
Puissant Maître de l'Univers ?
Que ne réduisez-vous en poudre
L'Auteur de la prose & des vers,
Qui causent nos justes allarmes ?
Nos femmes, nos filles en larmes,
Se prosternent à vos genoux.
Objets d'une injuste colére,
L'une frémit aux yeux d'un pere,
L'autre tremble à ceux d'un époux.

De tant d'innocentes victimes

Digitized by Google

Daignez terminer la douleur ;
Précipitez dans les abîmes
Ce lâche calomniateur.
Punissez sa noire malice
D'un nouveau genre de supplice ;
Qu'on n'ait point vû dans les enfers,
Et que son nom soit une injure,
Qui serve à la race future,
Pour désigner les cœurs pervers.

N..... à Vienne en Dauphiné.

LETTRE à M. Remond de Sainte Albine, sur les accidens extraordinaires d'une grossesse.

VOici, Monsieur, une observation Chirurgicale, que je lûs dernierement dans une de nos Séances Académiques de Rouen, & dont je crois que le public a intérêt d'être instruit. C'est dans cette confiance que je vous l'adresse, la voie du Mercure étant la plus sûre pour les Auteurs & les Curieux.

Une Dame de cette Ville, âgée d'environ trente-trois ans, a eu en differentes années cinq accouchemens, qui se sont très-bien terminés. Depuis cela, elle est restée

Digitized by Google

trois ans ſans aucun dérangement, après leſquels ce qui eſt périodique à ſon ſexe, ſe trouva ſupprimé l'eſpace de trois mois, mais une ample évacuation lui fit récouvrer ſon premier état. Un an après, elle eſt devenue enceinte. Sa groſſeſſe lui ayant paru differente des autres, dès qu'elle fut parvenuë au terme de quatre mois, elle me fit appeller le 27 de Juin dernier, & me déclara que dès la ſixiéme ſemaine elle avoit ſenti les mouvemens de ſon enfant, ajoûtant qu'elle avoit le ventre ſi particulierement élevé, qu'elle ne connoiſſoit rien à ſon état. Ce qui l'inquiétoit davantage, c'eſt qu'elle avoit près de la hanche droite une tumeur dure & tenduë, qui lui étoit douloureuſe, ſurtout quand elle y poſoit la main, ou qu'elle élevoit le bras droit. Comme toutes les queſtions qu'elle me faiſoit ſur ſon état étoient embarraſſantes, je touchai les tumeurs, & je remarquai qu'elle avoit la partie moyenne de l'hypogaſtre, élevée, tenduë & dure, & à côté, en tirant vers la hanche droite, une autre tumeur du volume d'un gros œuf de poule des Indes. Ces deux tumeurs étoient ſéparées par une ligne, large d'environ un demi doigt, & longue d'environ trois pouces. J'appuyai un peu ſur ces tumeurs, pour ſçavoir laquelle des deux

Digitized by Google

étoit la plus douloureuse. La Dame ne se plaignit, que quand je touchai celle qui étoit du côté de la hanche. Je m'informai si elle n'y sentoit pas quelques élancemens, & si la couleur de la peau n'étoit point changée; elle me dit que non. Après cet examen, je pensai que le diagnostic que j'avois à établir de cette grossesse, étoit plus aisé à faire, qu'il ne l'étoit de corriger les accidens qui l'accompagnoient. Le danger étoit évident, mais sans faire connoître à la malade l'état fâcheux où je la trouvois, je lui proposai la saignée du bras, ce qui fut exécuté le lendemain. Je me flatai que cette saignée lui pourroit apporter du soulagement, en relâchant les vaisseaux utérins qui étoient trop engorgés, mais avant de faire la saignée, j'avois eu la précaution d'exposer au mari le danger que couroit la malade, non-seulement parce que j'avois remarqué que le fond de la matrice contenoit un enfant, mais parce que je soupçonnois encore quelque corps étranger dans la corne droite de la matrice, & que je concevois ce corps, ou comme un *fœtus*, ou comme le *placenta* de celui qui étoit descendu dans le fond de la matrice, ou enfin comme un faux germe. Le mari me demanda ce qu'il convenoit de faire dans une pa-

reille circonſtance. Je lui dis que l'expérience nous apprenoit que les ſaignées du bras provoquoient ſouvent le détachement des faux germes, & le relâchement des parties trop tenduës : que ſi nous étions aſſés heureux pour que la ſaignée produiſit l'effet que j'en attendois, il y avoit tout lieu de ſe flater que la malade ſe rétabliroit en peu de tems.

Le ſuccès répondit à mon pronoſtic, car la nuit ſuivante, la malade fut priſe d'une violente perte de ſang, & mit au monde un enfant d'environ quatre mois ; il fut ondoyé, & vêcut plus d'une demi-heure. Je m'y tranſportai ſur le champ, mais je fus fort ſurpris de trouver la malade dans des foibleſſes ſi grandes, & ſi ſouvent répétées, que je craignis pour ſa vie. J'eſſayai cependant d'avoir le *placenta*, mais il ne me fut pas poſſible d'introduire deux doigts dans la matrice, parce que du côté droit je la trouvai ſquirreuſe, depuis ſon fond juſqu'à ſon orifice.

Heureuſement pour la malade, j'étois inſtruit de ſon état. Je portai donc la main ſur ſon ventre, & je remarquai que la matrice étoit bien diminuée, mais que la ſeconde tumeur étoit telle, que je l'avois trouvée le jour précédent, ce qui m'obligea de rompre le cordon ombilical,

Digitized by Google

& voici la raiſon qui m'y détermina. Si (diſois je en moi-même) l'arriere faix eſt dans la corne de la matrice, il eſt impoſſible de l'avoir préſentement; ſi au contraire il eſt dans le fond de l'*uterus*, par ſon ſéjour il en écartera les parois, & à la faveur, tant de cet écartement, que de la ſuppuration qui doit ſe faire de l'arriere-faix, le corps étranger qui ſe trouve dans la corne de la matrice, ſuppurera auſſi, diminuera de volume, & par la ſuite tombera dans le fond de la matrice: ainſi on aura lieu de les avoir tous deux.

Quoique toutes ces eſpérances fuſſent legéres, & qu'il y eût tout à craindre pour la vie de la malade, je pris toutes les méſures poſſibles pour conduire l'évenement au point où je le déſirois. J'expoſai mes craintes & mes vûës au Médecin ordinaire de la Maiſon, & il penſa comme moi.

Après donc qu'on eût fait prendre à la malade quelques cordiaux proportionnés à ſon état de foibleſſe, & qu'on lui eût appliqué des cataplâmes émolliens & fondans, continués pendant ſept jours, la ſortie de l'arriere-faix arriva, & deux jours après, celle d'un faux germe de la longueur de quatre travers de doigt ſur environ trois de large, & épais de deux; il avoit à chaque extrêmité une languette,

Digitized by Google

reille circonſtance. Je lui dis que l'expérience nous apprenoit que les ſaignées du bras provoquoient ſouvent le détachement des faux germes, & le relâchement des parties trop tenduës : que ſi nous étions aſſés heureux pour que la ſaignée produiſit l'effet que j'en attendois, il y avoit tout lieu de ſe flater que la malade ſe rétabliroit en peu de tems.

Le ſuccès répondit à mon pronoſtic, car la nuit ſuivante, la malade fut priſe d'une violente perte de ſang, & mit au monde un enfant d'environ quatre mois ; il fut ondoyé, & vêcut plus d'une demi-heure. Je m'y tranſportai ſur le champ, mais je fus fort ſurpris de trouver la malade dans des foibleſſes ſi grandes, & ſi ſouvent répétées, que je craignis pour ſa vie. J'eſſayai cependant d'avoir le *placenta*, mais il ne me fut pas poſſible d'introduire deux doigts dans la matrice, parce que du côté droit je la trouvai ſquirreuſe, depuis ſon fond juſqu'à ſon orifice.

Heureuſement pour la malade, j'étois inſtruit de ſon état. Je portai donc la main ſur ſon ventre, & je remarquai que la matrice étoit bien diminuée, mais que la ſeconde tumeur étoit telle, que je l'avois trouvée le jour précédent, ce qui m'obligea de rompre le cordon ombilical,

Digitized by Google

& voici la raison qui m'y détermina. Si (disois je en moi-même) l'arriere faix est dans la corne de la matrice, il est impossible de l'avoir présentement; si au contraire il est dans le fond de l'*uterus*, par son séjour il en écartera les parois, & à la faveur, tant de cet écartement, que de la suppuration qui doit se faire de l'arriere-faix, le corps étranger qui se trouve dans la corne de la matrice, suppurera aussi, diminuera de volume, & par la suite tombera dans le fond de la matrice: ainsi on aura lieu de les avoir tous deux.

Quoique toutes ces espérances fussent legéres, & qu'il y eût tout à craindre pour la vie de la malade, je pris toutes les mésures possibles pour conduire l'évenement au point où je le désirois. J'exposai mes craintes & mes vûës au Médecin ordinaire de la Maison, & il pensa comme moi.

Après donc qu'on eût fait prendre à la malade quelques cordiaux proportionnés à son état de foiblesse, & qu'on lui eût appliqué des cataplâmes émolliens & fondans, continués pendant sept jours, la sortie de l'arriere-faix arriva, & deux jours après, celle d'un faux germe de la longueur de quatre travers de doigt sur environ trois de large, & épais de deux; il avoit à chaque extrêmité une languette,

Digitized by Google

longue d'environ deux pouces. Par l'examen que nous en fîmes, nous remarquâmes qu'il portoit l'empreinte de la cavité d'une des cornes de l'*uterus*, & que la tumeur étoit dissipée.

La malade par cet heureux évenement a recouvré assés promptement un état de santé, aussi bon qu'on pouvoit le desirer, malgré le squirre dont quelques parties de la matrice sont encore attaquées.

Telle est, Monsieur, la conduite que j'ai tenuë, & quoique la résidence de l'arriere-faix dans la matrice, sept jours après la sortie du *fœtus*, doive paroître à bien des personnes d'une dangereuse conséquence, la réussite prouve qu'il est de la prudence d'un Chirurgien de faire servir à ses vûës, jusqu'aux choses qui paroissent répugner à la pratique ordinaire, dans les cas sur-tout où il n'a que sa raison pour le conduire. Je suis, &c.

Thibault.

A Rouen ce 2 Septembre 1748.

Digitized by Google

BOUQUET

Pour le jour de Saint Louis, à M. le Chevalier d'Andigné, Capitaine au Régiment de Piémont, par M. P. . . .

QUe peut t'offrir mon cœur, LOUIS, pour ton Bouquet ?
Flore dans ses jardins, dans ses plus beaux parterres,
N'étale rien d'assés parfait ?
Hélas ! que ces fleurs passageres
Flatent peu ton ambition !
Je connois ta dévotion,
Ta ferveur, & ton zéle en ce grand jour de Fête,
De ton pieux Patron, du plus saint de nos Rois
Tu desires porter la Croix ;
Cher ami, je te la souhaite.

Digitized by Google

INSCRIPTION pour le Cadran Solaire du Jardin d'une pension.

O Tia Ruris & Urbis opem locus exhibet iste,
Ludorum & studii dirigit hora vices.

Les mots des Enigmes & des Logogryphes du Mercure de Septembre, sont *la Quenouille*, *le Limaçon*, *la Lettre A*, *la Langue*, *Louise* & *Vertumnus*. On trouve dans le premier Logogryphe, en ajoûtant les lettres désignées par l'Auteur, *Lot*, *Sole*, *Sol*, *Si*, *sel*, *oui*, *Lois*, *Voile* de Navire, *Voile* de Religieuse, *Loup*, *Louis*, Roi de France, *des Louis*. Dans le second, *ver*, *rus*, *mus*, *tres*, *nervus*, *Turnus*, *veru*, *nurus* & *munus*.

LOGOGRYPHE.

JE suis un enfant du génie,
De la Nature un noble effort,
Qui bien souvent après sa mort
Fais revivre celui qui me donne la vie.
Sans cœur, du Dieu de l'harmonie
Je suis le plus cher instrument.

Digitized by Google

Chés moi, par plus d'un changement,
Une Cité de Normandie,
Des plus Normandes qu'il y ait,
Se trouve avec ce que pas un ne hait.
Item. Un saint que l'Eglise couronne.
Ce qu'au fond du tonneau la liqueur abandonne,
Ote ma tête, aussi-tôt sous tes yeux
Un fou plus effronté que le Dieu des batailles,
Va le verre à la main, & sans quitter ses Dieux;
Foudroyer des remparts, renverser des murailles,
Et meubler les Palais qu'il bâtit en tous lieux.
D'en dire davantage,
Ami Lecteur, il seroit superflu,
Car je crois qu'à ton âge
Plus d'une fois tu me vois, tu m'as vû.

AUTRE.

JE parois chaque mois pour plaire aux curieux;
On me trouve amusant, quelquefois ennuyeux.
Voila, Lecteur, ce que je suis au juste.
Pour découvrir mon nom, si tu veux cependant
Un plus grand éclaircissement,
Je vais te contenter. Sorti d'un sang auguste,
On me connoît parmi les Dieux;
J'y tiens un rang même assés glorieux.
Prends mes trois premiers pieds; je suis épouvantable,

Digitized by Google

Pour ma grandeur on ne vit rien de tel;
C'est de moi qu'on tire le sel.
De mes quatre derniers l'effet est admirable;
Aux maux les plus grands je mets fin;
Dans la Ville mon nom te désigne un chemin;
Je suis un mets qu'on sert à table;
Le canal d'un petit ruisseau;
Une crasse qui vient sur l'eau;
Une plante médicinale;
Un Bouclier, ou bien une piéce d'argent.
La Musique, ce beau talent,
Sans moi seroit imparfaite, inégale.
Je suis encore une Planette.
Mais n'allons pas chercher si loin.
D'en dire tant qu'est-il besoin?
Ma langue, soyez donc discrette;
Toi, pour me deviner, n'implore pas les Dieux;
Car tu me tiens, ou tu m'as sous tes yeux.

J. F. Guichard.

AUTRE.

SUis-je un bien? Suis-je un mal? Consultez l'Univers,
Vous trouverez partout des sentimens divers.
Je fais souvent votre misere,
Et ce cas par malheur,
Hélas! n'est que trop ordinaire;

Digitized by Google

Souvent aussi je fais votre plus grand bonheur,
Faisons-nous encor mieux connoître.
Sept membres sont mon tout, qui pris diversement,
Pourront bien-tôt peut être
Me dévoiler entierement.
J'offre d'abord un nom & saint & respectable;
Ce que dans ce moment vous touchez de la main;
Un mets utile & convenable
A Manon, Lisette & Catin,
Ainsi qu'à bien d'autres femelles;
Ce que chacune d'elles
Voudroit avoir, & dès demain.
Un grand & sçavant personnage,
Connu jadis dans l'Orient.
Un Roi riche, sçavant & sage;
Un amas d'eau; meurtrier instrument;
Ce que voudroit cacher l'aimable Célimene,
Servante assés connue; un nom doux, gracieux,
Mais dont l'espéce est rare, & qu'on trouve avec peine;
Ce qu'un Rimeur fait de son mieux,
Et cependant qui bien fort l'embarrasse;
Le principe de certain Art;
Ce qui de nous est la plus noble part;
Elément, tantôt chaud, & tantôt plein de glace;
Le contraire du doux; mal horrible & cruel,
Un poisson; péché mortel;

Digitized by Google

A certain âge récompense,
Dont parfois un Pédant fait libéralité ;
Dans la Turquie Officier respecté ;
Ville ancienne en lieu loin de la France ;
Instrument de supplice. Arrêtons, car je croi
Que plus d'un Lecteur jure & peste contre moi.

LOGOGRYPHUS.

PArs hominum sublimior, aut nemorum decus. Auser
Collum, mox saliens Cerealia curro per arva.
Collum & ventrem junge pedi, datur altera forma,
Et noctis sio tranquillæ argenteus humor.
Denique si ventrem postremo cum pede jungas,
Durior en hominis pars sum, seu gloria vultus.

ALTER.

MEmbris quinque, dolis instructus & arte malignâ
Tenator sum. Scinde pedes, liquor extat amarus.
Si caput & collum reseces, tunc inter amicos
Persæpe ambiguas damnosasque excito rixas.

ENIGME.

JE suis un tyran redoutable,
Qui porte avec lui la terreur,
Mais une ennemie implacable

Peut

Peut seule arrêter ma fureur.
Quelquefois cependant je méprise sa rage,
Et, malgré ses efforts, j'en fais plus de ravage.
Mais qui me donne l'être ? hélas souvent un rien.
Prudent Lecteur, pensez-y bien,
Ce rien, si l'on n'y remédie,
En un moment excite ma furie.
Pour lors, qui peut appaiser mon courroux ?
Je suis pourtant d'un usage bien doux ;
Il est des tems où je suis nécessaire,
Et que je fais l'objet de vos désirs ;
Même souvent on me préfere
A tous autres plaisirs.

AUTRE.

MOn art est, dit-on, fort antique ;
Et quoiqu'en dise la critique,
Je suis un des plus beaux de tous ;
Lecteur, je m'en rapporte à vous.
A la Ville, à la Cour, je suis toujours d'usage ;
C'est moi qui produis les curieux ouvrages ;
Je suis utile en guerre, en amour, en procès.
J'ai souvent mis au jour les plus affreux forfaits ;
Vérités, faussetés, sont pour moi même chose ;
Je fournis aux Censeurs des sujets à leur glose.
Je suis dans l'Univers stablement établi.
Quelque habile & sçavant que devienne un Auteur ;

Digitized by Google

Fût il beau Prosateur, fut-il maître rimeur,
Sans mon secours, hélas! il reste dans l'oubli.
Je donne des louanges & je dis des injures;
J'ai l'art de peindre au vrai, d'imiter la Nature.
Artisans, Roturiers, Marchands & grands Seigneurs
Prélats, Maltotiers, ressentent mes faveurs;
Aux petits, comme aux grands, je suis très-nécessaire;
Sans moi je ne crois pas qu'on puisse faire affaire.
C'est moi qui dévoilai les Mysteres des Dieux,
A ces traits aisément tu pourras me connoître,
Je voudrois me cacher pour ne jamais paroître,
Mais cependant, Lecteur, tu me vois sous tes yeux.

Par M. de la Grée, le fils.

RECIT DE BASSE.

Vents déchaînés, Aquilons furieux,
Vous ravagez toute la terre;
Foudres bruyans, redoutable tonnerre,
Vous remplissez d'effroi les plus aimables lieux;
Tout tremble à votre abord, tout frémit, & mon ame
Croit tomber pour jamais dans l'éternelle nuit;
Vous faites, il est vrai, grand fracas & grand bruit,
Vous en faites moins que ma femme.

L'air & les paroles sont de M. de Launay.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES, *DES BEAUX-ARTS, &c.*

LEçons de Physique expérimentale. Par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Maître de Physique de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN. Tome IV. *A Paris*, chés les freres *Guerin*, ruë Saint Jacques vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin. 1748. pages 528, sans y comprendre la Table des Matieres.

Ce quatriéme Tome contient les principales expériences qu'on peut faire sur l'eau & le feu, & qui servent à faire connoître la nature & les propriétés de ces deux élémens. M. l'Abbé *Nollet*, considérant d'abord l'eau dans l'état de liquidité, donne les moyens de la purifier, & spécialement de dessaler l'eau de la mer; il compare la pésanteur spécifique de l'eau, la moins chargée de corps étrangers, à celle de l'or, du mercure, &c; il détermine le degré de dilatation & de chaleur que l'eau reçoit dans le vuide; il fait voir que l'eau s'échauffe, d'autant plus qu'elle a moins la liberté de se dilater; qu'elle ne

dissout pas également tous les sels, & qu'elle dissout plus du même sel, lorsqu'elle est chaude, que lorsqu'elle est froide. Après avoir examiné l'eau comme liquide, il la suppose réduite en vapeur, & il montre que dans ce second état elle remplit un volume, quatorze mille fois plus considérable que celui qu'elle occupoit. Il explique par les effets de l'éolypile le recul des armes à feu. De-là, il passe à la description des pompes à feu, dont on doit la premiere invention à M. Papin, & dont cet ancien Professeur de l'Université de Marbourg publia la construction en 1695. Par les expériences qui regardent la congélation, M. l'Abbé *Nollet* montre qu'elle est plus prompte & plus complette, lorsque l'eau est pure, que lorsqu'elle renferme quelque substance huileuse, & il prouve que la glace devient plus froide par le mêlange des sels. Il discute en même tems quelles sont les vraies causes de la congélation de l'eau; pourquoi l'eau est moins legere que la glace; d'où vient à la glace cette force expansive, qui lui fait briser les vaisseaux dans lesquels elle est contenuë; par quels accidens la congélation des rivieres differe de celle des eaux dormantes, & quels sont les effets de la gelée sur les animaux, sur

Digitized by Google

les fruits & sur les liqueurs mixtes. Aux expériences sur l'eau succédent dans ce volume celles sur le feu. L'Auteur fait passer sous les yeux de ses lecteurs tous les phénomenes les plus intéressans, qui ont rapport à cette matiere. De ce nombre sont la chaleur excitée par la fomentation de l'eau avec l'esprit de vin, l'inflammation de l'esprit de terebenthine par un fort acide nitreux, la composition & les effets du Phosphore de M. Homberg, les prodiges opérés par la réunion des rayons du Soleil à l'aide des miroirs plans ou concaves & des grands verres lenticulaires, la dilatation du verre & des liqueurs, & l'allongement du pendule par la chaleur. M. l'Abbé *Nollet* dans ses leçons sur le feu suit la même méthode que dans celle sur l'eau. Chés lui, le raisonnement accompagne toujours l'expérience. Cet Académicien ne se contente pas d'étonner l'imagination; il tâche, autant qu'il lui est possible, d'éclairer le jugement des personnes qui ne sont pas encore initiées dans les mystéres de la Physique. Toutes celles qui ont besoin de s'instruire, liront ce volume avec la même satisfaction qu'elles ont éprouvée dans la lecture des précédens.

RECUEIL de plusieurs Piéces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académ-

dissout pas également tous les sels, & qu'elle dissout plus du même sel, lorsqu'elle est chaude, que lorsqu'elle est froide. Après avoir examiné l'eau comme liquide, il la suppose réduite en vapeur, & il montre que dans ce second état elle remplit un volume, quatorze mille fois plus considérable que celui qu'elle occupoit. Il explique par les effets de l'éolypile le recul des armes à feu. De-là, il passe à la description des pompes à feu, dont on doit la premiere invention à M. Papin, & dont cet ancien Professeur de l'Université de Marbourg publia la construction en 1695. Par les expériences qui regardent la congélation, M. l'Abbé *Nollet* montre qu'elle est plus prompte & plus complette, lorsque l'eau est pure, que lorsqu'elle renferme quelque substance huileuse, & il prouve que la glace devient plus froide par le mêlange des sels. Il discute en même tems quelles sont les vraies causes de la congélation de l'eau; pourquoi l'eau est moins legere que la glace; d'où vient à la glace cette force expansive, qui lui fait briser les vaisseaux dans lesquels elle est contenuë; par quels accidens la congélation des rivieres differe de celle des eaux dormantes, & quels sont les effets de la gelée sur les animaux, sur

Digitized by Google

les fruits & sur les liqueurs mixtes. Aux expériences sur l'eau succédent dans ce volume celles sur le feu. L'Auteur fait passer sous les yeux de ses lecteurs tous les phénomenes les plus intéressans, qui ont rapport à cette matiere. De ce nombre sont la chaleur excitée par la fomentation de l'eau avec l'esprit de vin, l'inflammation de l'esprit de terebenthine par un fort acide nitreux, la composition & les effets du Phosphore de M. Homberg, les prodiges opérés par la réunion des rayons du Soleil à l'aide des miroirs plans ou concaves & des grands verres lenticulaires, la dilatation du verre & des liqueurs, & l'allongement du pendule par la chaleur. M. l'Abbé *Nollet* dans ses leçons sur le feu suit la même méthode que dans celle sur l'eau. Chés lui, le raisonnement accompagne toujours l'expérience. Cet Académicien ne se contente pas d'étonner l'imagination; il tâche, autant qu'il lui est possible, d'éclairer le jugement des personnes qui ne sont pas encore initiées dans les mystéres de la Physique. Toutes celles qui ont besoin de s'instruire, liront ce volume avec la même satisfaction qu'elles ont éprouvée dans la lecture des précédens.

RECUEIL de plusieurs Piéces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académ-

mie des Jeux Floraux en l'année 1748, avec les Discours prononcés dans les assemblées publiques de l'Académie. *A Toulouse*, chés *Claude-Gilles le Camus*, & *à Paris*, chés *Delaguette*, ruë S. Jacques.

Le Discours, qui a remporté cette année le prix d'Eloquence au jugement de l'Académie des Jeux Floraux, & dont le sujet est *les Avantages du Travail*, est un des plus beaux qui ayent jamais été présentés à cette Académie Il est de M. l'Abbé *Forest*, de Toulouse, Bachelier en Théologie, résidant à Paris dans la Maison des Prêtres de Saint Benoît.

Parmi les Auteurs qui se sont proposés de nous engager au travail, les uns nous l'ont représenté comme un arrêt qu'il falloit subir, & les autres comme un devoir de société dont nous ne pouvions nous dispenser. Les uns & les autres n'ont fait au travail qu'un petit nombre de partisans. M. l'Abbé *Forest* remarque judicieusement que les hommes ne se rendent qu'à regret à ces invitations rigoureuses, *Il le faut, on le doit*. Qu'on impose, dit-il, aux vrais Chrétiens le travail comme un joug; ils le porteront. Que les vrais Philosophes l'envisagent comme un moyen d'être utiles à leurs semblables; c'en est assés pour eux, ils l'aimeront. Mais présentons au

Digitized by Google

commun des hommes, & les travaux du corps, & ceux de l'esprit, comme la source de mille avantages personnels, c'est par-là seulement qu'on peut les leur rendre aimables.

Dans la premiere Partie du Discours, l'Orateur expose avec autant de force que de sagacité tous les avantages qui résultent des travaux du corps. Il seroit à souhaiter, pour la consolation & l'encouragement des pauvres qui sont condamnés à des fatigues presque continuelles, qu'ils pûssent lire le parallele qu'on fait ici de leur santé mâle & vigoureuse à la foiblesse & aux maladies, qui sont les effets ordinaires de la mollesse & de l'oisiveté. Le tableau qu'à la suite de ce parallele M. l'Abbé *Foreſt* nous offre de la vie des anciens Romains, est un de ses morceaux les plus éloquens. Il n'en est pas ainsi de vous, s'écrie-il, en adressant la parole aux François. Votre valeur, il est vrai, votre zéle pour la Patrie, votre amour pour la gloire, vous suivent par tout, mais vos forces vous abandonnent sur des bords étrangers, & la foiblesse de votre tempéramment succombe aux périls que brave la grandeur de votre ame. N'en cherchons la cause que dans votre éducation... Que ne s'applique-t'on à former en vous des corps ro-

Digitized by Google

buſtes, comme on prend ſoin d'y former des cœurs magnanimes? Un préjugé fatal avilit parmi vous la plûpart de ces exercices, qui ont mis Hercule, Caſtor & Pollux, au rang des Dieux. Ainſi, par un prodige qui étonne l'univers, les plaiſirs & le luxe où vous vivez énervent votre tempéramment, ſans amollir votre courage, & vos mœurs ſont les ſeules barrieres que vos ennemis puiſſent oppoſer à vos conquêtes.

La ſeconde Partie, deſtinée à montrer les avantages des travaux de l'eſprit, n'eſt ni moins brillante, ni moins philoſophique que la premiere. M. l'Abbé Foreſt prouve d'une façon triomphante, que la probité n'eſt point ſolide, ſi elle n'eſt réflechie; que c'eſt un édifice qu'il faut élever dans ſon cœur ſur des fondemens à l'abri des orages; que la Religion & la Nature doivent en fournir les matériaux, mais que la Raiſon doit en être l'Architecte, & que ce n'eſt qu'à force d'application & d'étude qu'elle parvient à perfectionner ſon ouvrage. Il va plus loin, & il entreprend de faire voir que le travail de l'eſprit influe, non-ſeulement ſur les mœurs, mais encore ſouvent ſur la fortune. Il convient qu'il eſt certains genres d'étude, qui occupent toute la capacité de l'eſprit, &

Digitized by Google

qui nous éloignant des affaires, peuvent nous éloigner de la route des richesses & des dignités, mais, demande-t'il, quelle est la véritable grandeur, celle des Puissans, ou celle des Sages ? Les hommages qu'on obtient par le mérite, ne sont-ils pas de beaucoup préferables à ceux qui ne sont rendus qu'à l'autorité ? Ici, l'Orateur employe les traits les plus vifs de l'éloquence, pour nous peindre la gloire dont joüissent ces génies rares, nés pour honorer leur Patrie par leurs lumieres ou par leurs talens. Il termine son Discours, en félicitant les François de vivre sous un Monarque, dont le Trône est l'asile des Beaux Arts, & qui les couronne de la même main dont il terrasse ses ennemis.

L'Académie a adjugé le Prix de l'Ode au Pere Arcere, Prêtre de l'Oratoire, Associé de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle; celui du Poëme à M. d'Ichy de Sabatery, Maire de Villefranche du Lauraguais; celui de l'Eglogue, au même, & l'un des Prix réservés du Poëme, à M. de Viguier de Segadennes.

Caroli Noceti, è Societate Jesu, de Iride & Aurorâ Boreali CARMINA, Illust. ac Reverend. Præsuli *Bernardino Giraudio* Dicata. Cùm notis *Josephi Rogerii Boscovich*, ex eâdem Societate. *Romæ*, 1748.

Digitized by Google

Ex Typographiâ *Palladis*, *in*-4°. pp. 127. Se vend *à Paris*, chés *Guerin*, ruë Saint Jacques, à Saint Thomas d'Aquin.

Persuadés que les Rapins, les Commires & les Santeuils, ne seroient pas eux-mêmes juges compétens, pour décider si un Moderne parle correctement la Langue de Virgile & d'Horace, nous ne prononcerons point sur la pureté du style des deux Poëmes que nous annonçons. Nous assûrerons seulement, que si les Belles Lettres Latines étoient plus cultivées, le Pere Noceti auroit un grand nombre de lecteurs, & que tous rendroient justice à la beauté de son génie, & à l'art avec lequel il prête à la Physique les ornemens de la Poësie la plus sublime.

Ce Jesuite Italien étant en même tems un Poëte distingué & un Sçavant du premier ordre, il auroit été surprenant qu'il ne connût pas l'excellent Traité de M. de Mairan sur l'Aurore Boréale, & il ne pouvoit l'avoir lû, sans en sentir tout le mérite. Pour montrer qu'on n'a là-dessus aucun reproche à lui faire, il adresse, en commençant son second Poëme, une espéce d'invocation à cet Académicien, comme à la Muse par laquelle il désire le plus d'être inspiré.

Les notes que le Pere Boscovich a join-

Digitized by Google

tes à cet ouvrage & au Poëme sur l'Arc-en-Ciel, sont également instructives & agréables, & avec le secours du Commentateur le Poëte doit être entendu, même des lecteurs les moins versés dans les matieres qu'il traite.

TRADUCTION des modéles de Latinité, tirés des meilleurs Ecrivains. Second Recueil de Prose. *A Paris*, chés *Louis-François de la Tour*, ruë Saint Jacques vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 1748. *In*-8°. pp. 433.

On a été informé par un des précédens Mercures *, que M. Chompré a fait paroître un nouveau Tome de son Recueil intitulé, *Latini Sermonis Exemplaria.* Il donne aujourd'hui la Traduction de ce second volume, en avertissant qu'il aspire moins à la gloire de passer pour élégant Ecrivain, qu'à l'avantage d'être utile à la jeunesse. En plusieurs endroits, il n'a point fait difficulté de profiter du travail des Traducteurs qui l'ont précédé, &, autant qu'il a pû, il a rapproché de la lettre les versions qui lui ont paru trop hardies. Moyennant le soin qu'il prend de publier en François les fragmens qu'il propose pour modéles à ceux qui veulent

* Second volume de Juin 1748, p. 153.

Digitized by Google

écrite purement en Latin, non-seulement les commençans pourront juger, en comparant leurs Traductions à celle-ci, s'ils ont saisi le véritable sens de l'Auteur, mais une mere de famille, & toute autre personne sans littérature, seront en état, le livre à la main, de se faire traduire ces fragmens par un enfant, & de s'assûrer si son explication est fidelle.

LETTRE sur la Peinture, Sculpture & Architecture, A M. ***. 1748.

A la seule inspection du titre, on doit s'attendre à ne pas trouver dans l'ouvrage un style absolument correct, mais en récompense on peut compter d'y puiser beaucoup de connoissances. Cette Lettre est divisée en trois Parties, dont la premiere sert de réponse aux *Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la Peinture en France*; la seconde contient des Notes critiques sur la Lettre publiée l'année derniere par M. l'Abbé le B., & la troisiéme renferme l'examen des principaux ouvrages de Peinture, de Sculpture & de Gravûre, exposés cette année au Salon du Louvre. En lisant cette Brochure, nous avions soupçonné que plusieurs personnes y avoient part. Nous avons été depuis confirmés dans notre conjecture. On ne peut trop exhorter des Juges, aussi capa-

Digitized by Google

bles que les Auteurs de cette Critique, de remarquer les défauts & les beautés des productions des Artistes, à continuer chaque année de communiquer au public leurs observations.

SATYRE contre les Déistes. *A Paris*, au Palais, chés *de Nully*, Libraire, Grande Salle, à l'Ecu de France, 1748.

HISTOIRE du Théâtre François, depuis son origine jusqu'à présent. Tome XII. *A Paris*, chés P. G. *le Mercier*, Imprimeur Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or; & *Saillant*, Libraire, ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége, 1748.

CONFERENCES Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers sur les cas réservés. Tome second. *A Angers*, chés Pierre-Louis *Dubé*, Imprimeur de M. l'Evêque, 1748. Volume *in*-12. de 493 pages.

HISTOIRE générale d'Allemagne par le P. *Barre*, Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & Chancelier de l'Université de Paris. Tome III, qui comprend les Regnes depuis 840 jusqu'en 1039. *A Paris*, chés *Delespine*, *Thiboust* & *Herissant*, de 684 pages.

FABLES NOUVELLES, mises en vers, avec la vie d'Esope, tirée de Plutarque & d'autres Auteurs, par M. *Richer*.

Digitized by Google

Nouvelle Edition corrigée & augmentée d'environ 50 Fables. *A Paris*, chés *Barrois*, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

DISSERTATION sur la Chronologie des Rois Mérovingiens, depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au Sacre de Pepin, qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Soissons pour l'année 1746, avec des réponses aux Critiques de quelques articles de deux autres Dissertations de l'Auteur, couronnées par la même Académie en 1743 & 1744, & des éclaircissemens sur le Roi des Ribauds, par M. *Gouye de Longuemare*, Avocat au Parlement & Greffier du Bailliage de Versailles. *A Paris*, chés *Chaubert*, à l'entrée du Quai des Augustins, 1748, *in*-12. de 206 pages.

MEMORIAL de Paris & de ses environs, à l'usage des Voyageurs, par M. l'Abbé *Antonini*. Nouvelle Edition *in*-12. Chés *Bauche*, Quai des Augustins, à l'Image Sainte Geneviéve.

BIBLIOTHEQUE des jeunes Négocians, par M. *de la Rue*, chés le même Libraire.

PRATICIEN UNIVERSEL, de *Couchot*, chés le même.

HISTOIRE du Royaume de Suéde.

Digitized by Google

Premier volume. *A Stockholm*, chés *Salvius*, Imprimeur Libraire de cette Ville, 1747, *in*-4°.

DISSERTATION sur les usages & les mœurs des Lapons, par M. Pierre *Hoegstroem*, Pasteur en Laponie. Dans la même Ville.

On imprime actuellement *à Coppenhague* les Mémoires du Comte de Greiffenfeld, ci-devant Grand Chancelier de Dannemarck, & ceux de l'Amiral Adeler, & du Vice-Amiral Tordenskield. Cet ouvrage sera *in*-4°. avec de belles figures.

PORTRAITS historiques des Hommes illustres de Dannemarck, remarquables par leur mérite, leurs Charges & leur Noblesse, avec leurs Tables Généalogiques, 1747, *in*-4°. par M. *Tycho Hoffmann*, Membre de la Société Royale de Londres, *Ibidem*.

DE FORO DIVINO *Commentatio Philosophica. Auctore Godofr. Profé, Prof. Ph. & Math. Hamburgi*, 1747, *in*-4°. *Hamburgi*.

JOANNIS VOGT *Catalogus Historico criticus librorum rariorum, jam curis tertiis recognitus, & copiosâ accessione ex symbolis & collatione Bibliopolorum per Germaniam doctissimorum adauctus. Ibidem. Herol.* 1747. *in*-8°.

Digitized by Google

CHRISTIANI *Gottlieb Buderi... Opuscula, quibus selectiora Juris publici, Feudalis, Ecclesiastici, Germanici, & Historiæ patriæ ac litterariæ, argumenta exhibentur. Jenæ, apud Christ. Henricum* Cuno, 1746, *in*-8°.

On va publier *à Londres* la Description historique de la Hollande, sous ce titre, *Notice impartiale des Provinces-Unies.* L'Auteur y décrit l'origine & les accroissemens de la République, l'étenduë de ses Provinces & la nature de son terroir, les mœurs & le caractére des habitans de ces Pays, & les avantages dont ils peuvent profiter, l'Etat Ecclésiastique, l'administration de la puissance suprême, la forme du Gouvernement qui est aristocratique, la raison d'état, *Ragione di Stato.* Il décrit les armes & les titres des sept Provinces; il parle des Hommes illustres qui ont fait honneur à la République, & des principaux Auteurs qui ont écrit de ce même Pays.

Dans la même Ville, on travaille à une sixiéme Edition du *Dictionnaire Anglois & François de Boyer*, & à une Edition nouvelle des *ouvrages de Ciceron.* Cette derniere contiendra onze volumes *in*-12. portatifs & commodes.

On a réimprimé dans la même Ville

Digitized by Google

depuis quelque tems *les Voyages d'Edouard Pocock* en Egypte & aux environs, en deux volumes *in-fol.* & les voyages de M. *Shaw*, *in*-4°.

ŒUVRES posthumes de Thomas Chubb, contenant 1°. des remarques sur l'Ecriture, 2°. des observations sur le Livre de la Mission divine de M. Warburton, 3°. divers Traités sur les sujets les plus importans de la Religion, 4°. un postcrit à ses quatre dernieres Dissertations, & en particulier à celle qui roule sur Melchisedech, 1748, *in*-8°. Deux volumes. *A Londres.* L'ouvrage est en Anglois.

COLLECTION de trente Traités du même Auteur, laquelle forme aussi deux volumes *in*-8°. *Ibidem.*

APPENDIX *ad Thesaurum Linguæ Græcæ ab Henrico Stephano constructum, & ad Lexica Constantini, & Scapulæ, studio & labore Danielis Scott*, 1747, *in-fol.* Deux volumes. *Ibidem.*

NOUVELLE VERSION en Anglois, par le même Auteur, de l'Evangile de Saint Mathieu, avec des notes pour justifier la maniere dont on l'a traduit, & pour éclaircir par les meilleures autorités le sens & la pureté des expressions de l'original. On y a ajouté un examen des notes du

Digitized by Google

Docteur Mill, sur cet Evangeliste. *Ibidem.*

TRAITÉ sur le Sénat Romain, en deux Parties, par M. *Conyers Middleton*, Docteur en Théologie, & Premier Bibliotécaire de l'Université de Cambridge. *in-8°. Ibidem.* L'ouvrage est en Anglois.

CAAL BEN ZOHAIR *carmen Panegyricum in laudem Muhammedis; Amralkeisi Moallakach, cum Scholiis Arabicis, & versione Latina Levini Warneri. Accedunt Sententiæ Imperatoris Ali & nonnullæ ex Hamasa & Divan Hudeilitarum. Omnia ex Manuscripto Bibliothecæ Batavæ edidit, vertit, notisque illustravit Gerardus Joannes Lette. Præmissa est laudatio celeberrimi viri Abb.* Schultens. *Lugduni Batavorum, apud Corn.* Haak, 1748, *in-4°.*

LA NOUVELLE Edition des ouvrages de Jean-Guillaume *Hoffmann* est actuellement sous presse *à Leyde*, chés *Comhaak*. Cette Collection contient les piéces suivantes. 1°. *Commentarius ad legem Juliam de Adulteriis*, 2°. *Meletemata ad Pandectas*, 3°. *Historia Triumviratus*, 4°. *Dissertatio ad legem Oppiam de Matronarum cultu*, 5°. *Præfatio Menagii Amœnitatibus Juris præmissa.*

SEBALDI RAVII.... *Diatribe de Epulâ funebri Gentibus dandâ ad Isa. c. 25.*

Digitized by Google

v. 6. 7. 8. cum præfatione Davidis Millii. Trajecti ad Rhenum, apud Paddenburgios, 1747, *in*-8°.

INDEX *verborum ac phrasium Luciani, sive Lexicon Lucianeum, ad editiones omnes, maxime novissimam Westlenianam, concinnatum à Cn. Conrado Reitzio. Ibidem. Ex Typographia Hermanni* Besseling, 1747, *in*-4°. Ce Lexicon est Grec seulement

NOUVELLE DISSERTATION sur l'électricité des corps, dans laquelle on découvre le vrai méchanisme des plus surprenans phénomenes qui ont paru jusqu'à présent, & d'une infinité d'expériences nouvelles de l'invention de l'Auteur. Par M. *Morin*, Professeur de Philosophie au Collége Royal de Chartres. *A Chartres*, chés *la veuve Roux*, Imprimeur Libraire, 1748, *in*-12, & *à Paris*, chés *la veuve Etienne & fils*, Libraires, ruë S. Jacques.

DEFENSE des principaux articles de la Foi Catholique, contre M. *Elms*, Ministre de l'Eglise Anglicane, par M. *Tilly*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré de l'Abbaye de Valsery, Docteur en Théologie; avec ces paroles de l'Ecriture à l'inscription du livre. *Soyez toujours prêts de répondre pour votre défense, à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espé-*

Digitized by Google

rance que vous avez. 1. *P.* 3. *v.* 15. *A Soissons*, chés P. Nic. *Waroquier*, Imprimeur Libraire, 1748, *in*-12. & *à Paris*, chés Antoine *Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

CODEX MEDICAMENTARIUS, *seu Pharmacopæa ex Mandato Facultatis Medicinæ Parisiensis edita à Joanne-Baptista Thoma* Martineng, *Decano. Editio auctior & emendatior. Parisiis, apud Guillelmum* Cavelier, *patrem, Bibliopolam, viâ Jacobeâ*, 1748, *in*-4°.

ON DE'LIVRE présentement aux Souscripteurs les trois premiers volumes de la *Bible en Latin & en François, avec des notes littérales, critiques & historiques, des Préfaces & des Dissertations tirées du Commentaire de Dom Augustin Calmet*, &c. chés G. *Martin*; J. B. *Coignard* & Ant. *Boudet*; P. J. *Mariette* & Hyp. L. *Guerin*, Libraires, rue S. Jacques, *in-quarto*.

NOUVEAU TRAITE' des Criées, ventes des Immeubles & des Offices par Décret, avec des Observations sur les Décrets volontaires, les Directions, la vente des rentes foncieres & constituées, & un Recueil d'Edits, Déclarations du Roi, Coûtumes, Reglemens, Certificats d'usages & Formules sur cette matiere, par Me Jean-Alexis *Thibault*, Procureur au Parlement de Di-

Digitized by Google

jon. *A Paris*, chés *Mesnier*, Imprimeur Libraire, rue S. Severin, 1748. Deux volumes *in quarto*.

TRADUCTION Italienne de la pluralité des Mondes de M. de Fontenelle. *A Paris*, chés *Brunet*, Libraire au Palais, 1748, *in-12*.

LE VOLUME VI. de l'Histoire générale des voyages paroît chés *Didot*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or, 1748, *in-quarto*.

TRACTATUS *mechanicus de non naturalibus, qui est brevis explicatio mutationum, quas in humano corpore producunt aër, diæta &c. Simul cum inquisitione in naturam & usum balneorum, quibus præfixa est Doctrina Secretionis, pluribus in propositionibus, à Domino Josepho* de Marco, *Doctore Medico, in Linguam Latinam ex Anglicâ conversus, Avenione, apud Franciscum* Girard, *in Platcâ Sancti Desiderii, in-12.*

LE TRIOMPHE de la vérité, ou Mémoires de M. *de la Villette*, par Madame *le Prince* D. B. *A Nancy*, chés Henri *Thomas*, & se trouve *à Paris*, chés *Damonneville* & *Bordelet*, rue S. Jacques. Deux petits volumes *in-12*, brochés, l'un de 130 pages, & l'autre de 139, 1748.

RELATION HISTORIQUE du voyage fait à l'Amérique Méridionale par ordre du

Digitized by Google

Roi d'Espagne, pour mesurer quelques degrés du Méridien terrestre, & tirer de là des connoissances pour déterminer la vraye figure & grandeur de la terre, &c. par D. Georges *Juan* & D. Antoine *Ulloa*, Capitaines de Frégates, &c. Premiere Partie, deux tomes *in-quarto*, de 682 pages, imprimée *à Madrid*, par l'ordre de S. M. chés Antoine *Marin*, 1748. L'ouvrage est en Espagnol.

Observations Astronomiques & Physiques, faites aux Royaumes du Pérou par les mêmes Capitaines, imprimées *à Madrid*, chés Jean *de Zufiiga*, volume *in-quarto* de 396 pages, 1748.

Pieces fugitives pour servir à l'Histoire de France, dont la plûpart n'avoient point encore été publiées, & dont quelques-unes, quoiqu'imprimées, ne se trouvent plus. Avec des notes historiques & géographiques, par M. *Menard*, Conseiller au Présidial de Nismes, Académicien honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres de Lyon, & Associé à celle des Belles-Lettres de Marseille. *A Paris*, chés *Chaubert*, Libraire, à l'entrée du Quai des Augustins, *in-quarto*.

Lettres de Sainte Thérese, traduites de l'Espagnol en François par feue la Révérende Mere Marie Marguerite *de Man*--

peou, dite Thereſe de S. Joſeph, Religieuſe & Prieure du Convent des Carmélites de S. Denis en France, & enſuite Prieure des Carmélites de Pont-aux-Dames. Tome ſecond. *A Paris*, chés *Garnier*, rue ſaint Jacques, à la Providence.

La Loterie, Fête galante, par M**, *à Paris*, chés *Babuty*, rue S. Jacques, à S. Chryſoſtôme. Brochure *in*-12.

Dissertation ſur l'utilité de la Soye des Araignées, en Latin & en François, à laquelle on a joint l'analyſe chymique de cette Soye, avec quelques autres piéces qui ont été faites à ce ſujet, par M. *Bon*, Premier Préſident Honoraire en la Chambre des Comptes, Aides & Finances, de Montpellier; imprimée *à Avignon*, chés *Girard*, & ſe vend *a Paris*, chés *Huart* & *Moreau*, fils, Libraires, rue S. Jacques, *in*-12.

Histoire universelle, traduite du Latin du P. Turcellin, Jéſuite, avec des notes ſur l'Hiſtoire, la Fable & la Géographie. Deux volumes *in*-12, chés le même.

Oraisons Funebres, prononcées par feu M. *Maboul*, Evêque d'Alet, *in*-12. *A Paris*, chés Ph. *Vincent*, fils, rue S. Severin, à l'Ange.

L'Alphabet nouveau & amuſant, avec figures, pour inſtruire facilement les

Digitized by Google

enfans, dédié à M. le Duc de Montpensier. *A Paris*, chés *Langlois*, Libraire, rue S. Jacques.

Les Aides de France & leur Régie, suivant les Ordonnances des mois de Juin 1680, & de Juillet 1681, & les Edits, Déclarations, Arrêts & Reglemens rendus en interprétation d'icelle, par M. *de Roquemont*. Seconde Edition, *in*-12. *A Paris*, chés *Delaguette*, Imprimeur Libraire, rue S. Jacques, à l'Olivier.

Commentaire sur le fait des Aides. Abregé méthodique dont on peut tirer un éclaircissement solide pour régir & administrer avec succès la Ferme générale des Aides. Ouvrage utile & nécessaire à tous les Fermiers, Sous-Fermiers, Employés, & à tous les Redevables des droits de la Ferme des Aides, par M. Jean Henri *Dubois*, Commis à la Régie de la même Ferme. Troisiéme Edition, augmentée des principaux Reglemens depuis l'Ordonnance jusqu'à présent, *in*-12. *A Paris*, chés le même.

Traité des Aides, contenant les abus qui s'y glissent, les fraudes qui s'y commettent, tant par les Redevables que par les Employés; l'instruction pour y remedier par l'exercice, conformément à l'Ordonnance du mois de Juin 1680; tous les

Actes

Digitized by Google

Actes concernant les Droits de leurs formalités, un Traité de l'inscription de faux, & la maniere de les éviter. Ouvrage utile & nécessaire à tous les Employés, pour apprendre en peu de tems l'exercice des Aides, & à bien régir; & aux Sous-Fermiers à conserver leurs droits. Par Me Pierre *Asse*, ci-devant Employé dans les Aides. Seconde Edition *in-12. A Paris*, chés le même.

Dominique *Seguin*, Imprimeur Libraire, près la Place S. Didier, *à Avignon*, vient d'imprimer & vend avec succès un Livre nouveau. Cet ouvrage a pour titre, *la Cosmographie divisée en cinq parties*, qui comprennent l'Astronomie, la Géographie, l'Histoire Ecclésiastique & la Chronologie. On y trouve un Traité de la Sphére, des Tables Astronomiques pour l'heure du lever & du coucher du Soleil aux principaux lieux de l'Univers, les principales mesures de la Terre, la description de tous les Pays du monde, les routes & les distances des Villes Capitales, le cours des Rivieres, les Ports de Mer; les Hérésies, les Saints Peres, & autres Ecrivains Ecclésiastiques de chaque siécle, les Conciles généraux, les Patriarchats, Evêchés & Universités de toute la Chrétienté; la Chronologie des Papes, des Empereurs, des Rois & autres

Digitized by Google

leur présence, il m'a paru que M. Poulle avoit fait d'heureux efforts pour tâcher de répondre à l'honneur que l'Académie lui a fait en cette occasion.

Le style de son Discours est orné, sans être ni affecté ni recherché; les figures qu'il y employe consistent pour la plûpart dans la variété des tours & dans les descriptions; tout s'y transforme en images ou en raisonnemens, & les differens détails de cette Piéce concourent à en perfectionner l'ordonnance, qui se réduit à prouver que le Saint Monarque fit triompher la Religion, & comme Roi sur le trône, & comme Héros à la tête des armées.

Dans la premiere Partie, l'Orateur Chrétien fait voir que la Religion n'est point incompatible avec l'art de regner, & il en montre la divinité » par les sacrifices qu'el-
» le exige du Souverain, par l'éclat qu'elle
» prête à sa Couronne, par le bonheur
» qu'elle assûre à ses Sujets, & par la gloi-
» re qu'elle procure à Dieu.

Dans la seconde Partie, il s'attache à prouver que le véritable héroïsme est celui qui est fondé sur la Religion; mais les plus forts argumens en sont tirés du simple récit des succès & des disgraces de S. Louis, parce qu'en effet cette vérité, mise en action, ne devient alors que plus évidente.

Digitized by Google

La premiere Partie, moins resserrée que la seconde, a paru plus travaillée & plus saillante en même-tems; mais n'est-ce point aussi que l'abondance de la matiere est la seule cause de la difference qu'on y a remarquée ?

Je me figure que vous êtes impatient de lire au moins quelques morceaux détachés de ce Discours, en attendant que l'ouvrage entier vous parvienne, & je vais vous satisfaire.

.... » Les passions des Rois sont souve-
» raines comme eux; sûres d'être respec-
» tées, elles s'annoncent avec bruit, elles
» se produisent avec confiance, la flaterie
» les encense, la politique les entretient,
» les objets volent au-devant d'elles, & ne
» leur laissent que l'embarras de choisir,
» elles n'ont à craindre que Dieu & les re-
» mors .... Que de périls pour l'innocen-
» ce du jeune Louis! .... Il a reçû, il est
» vrai, de la nature des penchans vertueux;
» une mere attentive à cultiver avec soin
» ces semences précieuses, mais, & ces
» instructions & ces penchans, tiendront-
» ils toujours contre cette conspiration
» universelle & persévérante ? N'y aura-t'il
» pas quelques momens d'oubli & de dissi-
» pation, où l'homme ennemi pourra se-
» mer l'ivroye parmi le bon grain ? Ne se

Digitized by Google

» trouvera-t'il pas de ces Prophétes intré-
» pides de l'irreligion, de ces séducteurs
» ingénieux, habiles à jetter du ridicule
» sur la vertu, pour qui la piété du Prin-
» ce est une disgrace, & qui n'existent que
» par les foiblesses du Maître ?

..... » A peine Saint Louis essaye la
» Couronne, qu'elle est chancelante sur sa
» tête. Monte-t'il sur le trône, cet hérita-
» ge de ses Ancêtres ? Il ne s'y maintien-
» dra qu'à force de combats & de victoires.
» La mort de Louis VIII fut le signal de la
» rebellion ; au premier bruit qui s'en
» répand, les tempêtes s'élevent, les
» nuages se rassemblent, le tonnerre gron-
» de, les haines, couvertes du voile de la
» dissimulation, éclatent ; la plûpart des
» Vassaux, Souverains eux-mêmes, retenus
» jusques-là par la crainte, brisent avec
» dédain le joug de la dépendance ; ils res-
» suscitent des prétentions orgueilleuses &
» chimériques ; ils murmurent, ils s'unis-
» sent, ils menacent, ils s'arment, ils com-
» mandent ; d'autant plus audacieux qu'ils
» voyent les rênes du Royaume entre les
» mains d'une femme & d'un Roi presque
» enfant. Insensés, que leur fureur aveu-
» gle ! Ils ne tarderont pas à s'appercevoir
» que cette Régente, qu'ils bravent avec
» tant d'ostentation, est une femme forte,

Digitized by Google

» au-dessus de son sexe par ses lumieres, » au-dessus des périls par son courage, au-» dessus des évenemens par sa piété, capa-» ble de prévoir tout & de rémédier à tout; » prête, s'il le falloit, à s'ensevelir avec son » fils sous les ruines du trône, plutôt que » dē souffrir qu'on en viole impunément la » majesté. Ils apprendront à leurs propres » dépens, que ce Roi dont ils méprisent la » jeunesse, porte dans un corps encore foi-» ble & délicat, la raison d'un homme, le » cœur d'un Souverain, la valeur d'un Hé-» ros. . . . . .

. . . . . » Que les Peuples sont heureux » quand ils ont leurs Maîtres pour Juges! » Une fonction si noble, l'appanage de la » Divinité, n'est jamais remplie si digne-» ment que par des Souverains. Semblables » à Dieu, qui se suffit à lui-même, & de-» vant qui toute distinction s'évanouit, les » Rois apperçoivent les hommes à cette » distance, qui les confond tous dans le » même centre d'égalité. Ils ne sont » susceptibles, ni de cet intérêt qui céde à » l'attrait des présens, ni de cette lâcheté » qui sacrifie la vérité aux égards, ni de » cette crainte qui n'ose résister à la puis-» sance, ni de ces haines qui corrompent » les jugemens. Ces vapeurs grossieres de » la terre ne montent pas jusqu'à la ré-

Digitized by Google

» gion supérieure qu'ils habitent. Ils ont
» les passions de l'humanité, il est rare
» qu'ils en ayent les vices. Plus heureux
» nos Ancêtres, qui eurent pour Juge,
» non-seulement un Roi, mais un Pere,
» mais un Saint!

.... » Provinces désolées, pour qui le
» Ciel est d'airain & la Terre de fer, ne
» dites plus que Dieu vous abandonne;
» les bons Rois sont une seconde Provi-
» dence. Consolez-vous, Louis connoît
» vos besoins, & comment les ignoreroit-
» il? Il a le nom de tous les malheureux
» répandus dans ses États....

.... » Les Pays éloignés dont S. Louis
» médite la conquête, sont séparés par de
» vastes mers, munis de plusieurs Places
» fortes, coupés par des canaux sans nom-
» bre, défendus par l'air contagieux qu'on
» y respire. Les Peuples qu'il doit subju-
» guer sont hardis à l'attaque, cruels dans
» les succès, prompts à prendre l'allarme,
» plus ardens à revenir à la charge, aussi-
» tôt ralliés que dispersés, toujours fugitifs,
» toujours menaçans & invincibles par
» leur foiblesse même. L'armée qu'il com-
» mande est un assemblage de plusieurs Na-
» tions, opposées d'humeur & de caractére,
» indépendantes, quoique soumises à ses
» ordres, sur lesquelles il n'a de pouvoir

Digitized by Google

» que celui qu'elles lui cédent, & dont il » est forcé de tolérer les excès.

» Ces difficultés ne retardent pas la ra» pidité de ses exploits; il arrive, il com» bat, il triomphe. Damiette ouvre ses » portes au Vainqueur. Superbes Sarrasins, » rassemblez-vous de nouveau, & vous se» rez soumis; honteux de tant de défaites, » tentez encore une fois le destin des ba» tailles, & vous serez détruits....

.... » Pourrois-je oublier ce jour fameux » dans les Annales du Christianisme, où » notre Héros prit possession de Damiette? » On ne le vit point étaler le faste insul» tant des Conquérans du siécle; il ne pa» rut pas sur un Char, traînant après lui » les Nations enchaînées, mais pieds nuds » & à la suite de la Croix, que l'on por» toit en triomphe. *Le souffle du Seigneur » a dissipé nos ennemis*, dit alors cet autre » Machabée; *faisons regner le Dieu qui nous » a fait vaincre, & que ces lieux, témoins » des abominations des Gentils, soient les té» moins du Sacrifice adorable des Chrétiens. » Ascendamus nunc mundare sancta & reno» vare.* Il dit, & il fut fait. Non, la Dé» dicace du Temple de Salomon n'eut rien » de si touchant. L'onction sainte purifie » & consacre ces Mosquées impures. Un » nouveau Tabernacle s'éleve parmi les ac-

Digitized by Google

» clamations de l'armée ; le parfum des
» prieres monte jusques au Ciel ; l'air re-
» tentit des gémissemens & des sanglots ;
» les Chérubins & la Milice Céleste s'em-
» pressent d'être les Spectateurs de ces Mys-
» teres redoutables. Un Pontife du Très-
» Haut, pénetré de la grandeur de son Mi-
» nistére, entre dans le Saint des Saints. A
» sa voix, la Victime de propitiation des-
» cend sur l'Autel. Saint Louis fond en lar-
» mes, se prosterne, jette ses palmes de-
» vant le Trône de l'Agneau, l'adore &
» s'immole avec lui.

.... » Saint Louis voit approcher l'E-
» ternité avec confiance ; dans sa tente,
» sur ce lit où il est étendu, & que la mort
» couvre de son ombre, c'est un Héros qui
» donne ses ordres avec tranquillité, qui
» pourvoit à la sûreté de son camp ; c'est
» un ami qui console une Cour, que sa perte
» va jetter dans le désespoir ; c'est un Roi
» qui recommande son Peuple à l'Héritier
» du Trône ; c'est un Chrétien qui vole
» au-devant du glaive, qui s'offre lui-mê-
» me tout entier en holocauste ; c'est un
» Citoyen du Ciel, qui n'a plus de com-
» merce avec la terre, qui est en esprit dans
» les Tabernacles éternels, & qui devan-
» çant son bonheur par ses desirs, s'écrie :
» *Seigneur, j'entrerai dans votre Maison ; je*

Digitized by Google

» *vous adorerai dans votre saint Temple, je* » *glorifierai votre Nom.* Enfin c'est un Pé- » nitent qui veut expirer sur la cendre, & » y recevoir la Couronne de justice.

» Que faisiez-vous cependant, Peuples in- » fortunés? Vous rendiez à Dieu de solem- » nelles actions de graces de la prise de Car- » thage; vous ne vous entreteniez que des » conquêtes de S. Louis, Hélas! il n'étoit » plus. A cette nouvelle, quel deuil! » Quelle consternation! Ils le reverront, » mais comment? Représentez-vous Moy- » se rapportant de l'Egypte les ossemens » de Joseph; tel & plus lamentable encore » fut le retour de Philippe, l'Héritier de » la Couronne, lorsqu'il revint de l'Afri- » que, conduisant les corps inanimés du » Comte de Nevers, son frere; d'Isabelle, » son épouse; de S. Louis, son pere. Ce » spectacle lugubre traverse la France; les » Peuples désolés accourent de toutes » parts; ils veulent voir leur Pere; en le » voyant, ils croyent le perdre une secon- » de fois; ils arrosent son corps de leurs » larmes, & le souvenir de sa sainteté les » leur fait aussi-tôt condamner; ils pleu- » rent sur eux-mêmes, ils l'invoquent.

Si je voulois, Monsieur, vous faire connoître tous les beaux endroits de cette Piéce; outre qu'ils ne pourroient que perdre

Digitized by Google

s'ils étoient déplacés, je serois obligé de les extraire en si grand nombre, qu'insensiblement je passerois les bornes d'une Lettre.

Qu'il me suffise maintenant de prévenir une refléxion que vous ne manquerez pas de faire à la lecture du Discours. Les louanges du Roi & du Héros se mêlent si naturellement avec les preuves; les transitions sont si heureuses, & les traits de l'Histoire de S. Louis sont mis en œuvre avec tant d'art, qu'on a peine à discerner si c'est de la sainteté du Roi ou de l'éloquence de l'Orateur, qu'on se sent frappé davantage. Je suis, &c.

LETTRE de M. de la Soriniere à M. Barriere, Imprimeur Libraire à Angers.

J'Ai lû, Monsieur, *les Destinées de Louis le Bien-Aimé*, Poëme intitulé *Héroïque*, que vous venez d'imprimer sans nom d'Auteur, & j'ai en même tems appris que quelques gens répandoient dans le public que cet ouvrage étoit de moi.

Je vous prie, Monsieur, de faire tout ce qui dépendra de vous pour empêcher ce bruit de s'accréditer; vous sçavez mieux que personne le peu de part que j'ai à cette nouvelle production.

Digitized by Google

Ce n'est pas, Monsieur, que ce Poëme ne me fît peut-être beaucoup d'honneur, mais enfin il n'est pas juste que celui qui l'a réellement composé soit privé de la gloire qui lui en doit revenir, & je me ferois un vrai scrupule de la lui dérober. Je suis, &c.

Soriniére.

A la Soriniere le 18 Juillet 1747.

PROSPECTUS.

Histoire Naturelle, générale & particuliere, avec la description du Cabinet du Roi.

ON imprime cet Ouvrage par ordre du Roi; il aura quinze volumes *in-4°*. Ce livre est en partie de M. de Buffon, de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé de Londres, de l'Académie de Berlin, de celle d'Edimbourg, & Intendant du Jardin du Roi; & en partie de M. Daubenton, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Sciences, Garde & Démonstrateur du Cabinet d'Histoire Naturelle au Jardin du Roi. Cet ouvrage s'est fait par les ordres & suivant les vûes de M. le Comte de Maurepas. Ce Ministre, après avoir formé lui-même & par sa protection immé-

Digitized by Google

médiate le Cabinet d'Histoire Naturelle, a jugé que pour le rendre plus utile, il étoit nécessaire d'en publier la description & d'en former un corps d'Histoire Naturelle; les Auteurs ont tâché de remplir ses vûes, & de satisfaire à ses ordres.

Le premier volume contient une Préface, dans laquelle on donne un détail historique sur l'établissement & l'utilité du Jardin Royal, & en particulier sur celle du Cabinet d'Histoire Naturelle, sur les soins qu'on s'est donné pour le former, sur les graces particuliéres que le Roi a répanduës sur cet établissement; on entre ensuite dans le détail des parties qui composent le Cabinet, & on finit par une exposition succinte de l'ouvrage qui doit suivre.

Après cette Préface, on trouve un Discours sur la maniere d'étudier & de traiter l'Histoire Naturelle; on y donne des regles pour bien conduire son esprit dans l'étude de cette science; on explique ce que c'est que les méthodes, on examine s'il y en a de générales, s'il peut y en avoir de parfaites; on compare ensuite les differentes méthodes, & on en fait voir les erreurs, tant de principe que de détail. On expose la méthode qu'on suit dans cet ouvrage, on donne les raisons qu'on a eues de la préferer aux autres, & on finit par des ré-

Digitized by Google

flexions ſur la métaphyſique des Sciences, & ſur la maniere dont on doit ſe conduire dans la recherche de la vérité.

Enſuite on entre en matiere par une ſecond Diſcours qui a pour titre, *Hiſtoire & Théorie de la Terre*, c'eſt la clef de l'Hiſtoire Naturelle générale. Il faut prendre des idées des opérations de la Nature en grand, avant que de l'examiner en petit dans ſes productions; il faut connoître le Globe terreſtre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ſoit pour la forme de ſes parties, ſoit pour l'arrangement des matiéres qui le compoſent: ſans le ſecours de ces connoiſſances on ne peut ſe former aucun ſyſtême général ſur l'Hiſtoire Naturelle.

On donne enſuite les preuves de cette théorie; ces preuves ſont diſtribuées en dix-neuf articles, qui ſont comme autant de petits traités ſéparés, autant de morceaux d'Hiſtoire détaillés, autant de ſuites de faits particuliers, qui ſervent à prouver les faits généraux de l'hiſtoire de la Terre. Voilà ce que contient le premier volume qui eſt actuellement imprimé.

Le ſecond, dont l'impreſſion eſt fort avancée, commence par une hiſtoire générale des animaux; cette hiſtoire eſt diviſée en pluſieurs chapitres: dans le premier on fait la comparaiſon des animaux, des végétaux

Digitized by Google

& des minéraux ; dans le second & dans le troisiéme on traite de la réproduction en général, de la nutrition & du développement, choses qui sont communes aux végétaux & aux animaux ; dans les autres on traite de la génération des animaux & de l'économie animale. On trouvera une suite d'expériences au sujet de la génération, & une exposition des principaux systêmes que l'on a faits sur cette matiére depuis Platon & Hyppocrate jusqu'à nous.

Après cette histoire des animaux, prise en général, on commence à descendre dans le détail, & avant que de donner l'histoire particuliere de chaque animal, on a crû devoir donner l'histoire naturelle de l'homme ; on ne la traite point en Anatomiste, en Médecin ou en Physicien à systême, mais en Historien : l'homme consideré comme animal, les mœurs qui lui sont naturelles, suivant les differentes races & les differens climats, font l'objet de cette histoire, dans laquelle on trouvera une infinité de faits intéressans.

Ensuite on donne une description exacte de toutes les piéces d'Anatomie humaine, qui sont au Cabinet du Roi en grande quantité, & qui pour la plûpart sont travaillées avec le plus grand soin. Ces piéces sont numérotées, comme toutes les au-

Digitized by Google

tres du Cabinet, & le numéro sera imprimé à la tête de la description; ces descriptions sont accompagnées de faits historiques, utiles surtout à ceux qui veulent former des Cabinets d'Histoire Naturelle.

Ces deux premiers volumes paroîtront au commencement de l'année 1749; le troisiéme & quatriéme contiennent l'histoire particuliere des animaux quadrupédes, tirée des Auteurs d'Histoire Naturelle & d'un grand nombre de Voyageurs, d'Auteurs de Traités d'économie rustique, de chasse, &c. l'histoire est accompagnée de la description de chaque animal. On commence par les animaux domestiques; ensuite on fait l'histoire des animaux sauvages, & enfin celle des animaux étrangers; on n'a pas même oublié les animaux fabuleux, ceux dont l'existence est incertaine, ceux dont on prétend que les espéces se sont perdues. On y donne aussi les mœurs des differens animaux; leur nourriture, le tems du rut des mâles & de la chaleur des femelles, leur maniere de s'accoupler, de porter, de mettre bas, &c. leur façon de chasser, de ruser, la durée de leur vie, & quelques observations principales, tirées de l'Anatomie comparée. L'histoire sera suivie, article par article, de la description du squelette de l'animal & de

Digitized by Google

celle des differentes parties d'anatomie, qui appartiennent à chaque animal.

Le cinquiéme volume contient la description & l'histoire des quadrupédes amphibies & des Poissons cétacées ; cette partie sera précedée d'un Discours sur la méchanique & l'organisation des animaux ; on y fait mention des genres singuliers, des espéces bizarres, des monstres, &c. On y donne aussi les differences particulieres de l'économie animale, soit par rapport aux parties qui servent à la respiration, à la circulation, à la génération, soit par rapport aux autres fonctions animales.

Dans le sixiéme volume on trouvera la description & l'histoire particuliere de tous les Poissons de mer, de lacs & de rivieres, une méthode pour en reconnoître les espéces ; une histoire abregée des pêches, où l'on a rassemblé beaucoup de faits sur la migration des poissons.

L'Histoire & la description des coquillages, des crustacées & des insectes de la mer, sont la matiere du septiéme volume. La collection de Coquilles, qui est au Cabinet du Roi, est peut-être la plus complette qu'il y ait en Europe, aussi-bien que celle des plantes marines, qui n'étant que l'ouvrage des insectes de la mer, seront décrites dans ce volume, où l'on traite de la

Digitized by Google

formation & de l'accroissement des coquilles, & l'on donnera des remarques générales pour apprendre à les distribuer méthodiquement.

Le huitiéme volume contient l'Histoire des Reptiles, des Insectes de terre, & des animaux mycroscopiques; cette derniere partie peut être intéressante par les découvertes que les Auteurs ont faites sur cette matiere.

On donnera dans le neuviéme volume une Ornithologie. L'Histoire des oiseaux auroit dû suivre celle des quadrupédes, mais on a jugé à propos de la differer, parce que la collection d'oiseaux, qui est au Cabinet du Roi, n'a été commencée que depuis peu de tems, & qu'elle n'est pas complette; on travaille à la former, & à mesure qu'il arrive quelque oiseau rare, on en fait la description.

Ces neuf volumes contiendront tout le regne animal, les trois suivans comprendront le regne végétal. Le premier de ces trois volumes est déja fait & achevé, c'est un systême général de végétation & un traité d'Agriculture, où l'on trouvera un grand nombre d'expériences que l'on a suivies depuis dix-sept ans, après avoir traduit & dépouillé ce qu'il y a de bon & d'utile dans les Auteurs Anglois, Alle-

Digitized by Google

mands & Italiens, au sujet de la culture des plantes.

Les trois derniers volumes, c'est-à-dire, le treiziéme, le quatorziéme & le quinziéme, seront pour le regne minéral. On trouvera au commencement du treiziéme volume un discours sur la formation des pierres & des minéraux, que l'on a composé pour servir de suite à l'histoire de la Terre, qu'on a donnée dans le premier volume, mais on en differe l'impression, parce qu'il se trouvera encore mieux placé à la tête de l'Histoire des minéraux. Le treiziéme volume contiendra aussi la description & l'histoire des fossiles & des pierres figurées. La collection des pétrifications est extrêmement abondante au Cabinet du Roi.

Dans le quatorziéme volume on fait l'histoire des terres, des sables, des pierres communes, des cailloux & des pierres précieuses; on donne une méthode simple, naturelle & invariable pour connoître les pierres précieuses; cette belle partie de l'Histoire Naturelle sera traitée avec soin. La collection de ces pierres, soit transparentes, soit opaques, qui est au Cabinet du Roi, est extrêmement riche: on tachera de rendre l'ouvrage digne de la matiere.

Enfin on finira par l'histoire des sels,

Digitized by Google

des soufres, des bitumes, des métaux & de tous les minéraux que l'on tire du sein de la terre, avec la préparation & les usages de toutes ces matieres.

Tous les volumes seront ornés de vignettes & de planches en taille-douce : il y aura, surtout, les gravûres qui sont nécessaires à l'instruction, & celles qu'on pourroit désirer pour l'intelligence des choses. Cet ouvrage sera suivi sans interruption, & l'on compte pouvoir en donner tous les ans quelques volumes au public. Il sera imprimé sur le même papier & avec les mêmes caractéres que le Prospectus, *in*-4°. Il se vendra *à Paris*, chés *Durand* rue Saint Jacques, au Griffon, & *Pissot*, Quai des Augustins, à la Sagesse.

PRIX proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres de Toulouse. Pour les années 1749 *&* 1750.

LA Ville de Toulouse, célébre par les Prix qu'on y distribue depuis longtems à l'Eloquence, à la Poësie, & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un prix de la valeur de 500 liv. pour être distribué tous les

Digitized by Google

ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de 1748, d'*assigner la nature & la cause de la rage, & quels en peuvent être les préservatifs & les remédes.*

Ce Prix a été adjugé à la Piéce n°. 3, qui a pour dévise : *Nec desperandum de inveniendo tam singularis veneni singulari antidoto* : dont l'Auteur est M. Sauvages, Professeur Royal en Médecine, de la Société Royale de Montpellier, & des Académies d'Upsal & de Stokholm.

L'Académie a proposé en 1747, pour sujet du prix de 1749, *de fixer le tems où les Sciences & les Arts ont commencé à être cultivées chés les Volsques, & de marquer les changemens qu'ils occasionnerent dans les mœurs, les Coûtumes & la Religion de ces Peuples.*

Le sujet que l'Académie avoit proposé pour le Prix de 1747, qu'elle réserva, étoit *la cause physique de l'applatissement de la terre, tel qu'il a été déterminé par les opé-*

Digitized by Google

rations faites au Cercle Polaire, en France & sous l'Equateur. La Compagnie a déterminé de joindre ce Prix à celui de 1750, qui sera double, & pour lequel elle propose encore le même sujet.

Ceux qui ont déja remis des ouvrages sur cette matiere, pourront les présenter de nouveau, après y avoir fait les changemens qu'ils jugeront convenables.

Comme quelques Auteurs, dans les ouvrages qu'ils avoient présentés, ne cherchoient que l'explication d'un applatissement indéterminé de la terre, sans même avoir égard aux variations de la pésanteur observée à differentes latitudes, l'Académie croit devoir avertir, qu'elle demande une cause, qui, en s'accordant avec ces variations, explique le degré d'applatissement déterminé par les mesures.

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces sujets, & même les Associés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs ouvrages, qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des calculs algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs ouvrages une sentence ou devise, mais ils

Digitized by Google

ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de 1748, d'*assigner la nature & la cause de la rage, & quels en peuvent être les préservatifs & les remédes.*

Ce Prix a été adjugé à la Piéce n°. 3, qui a pour dévise : *Nec desperandum de inveniendo tam singularis veneni singulari antidoto* : dont l'Auteur est M. Sauvages, Professeur Royal en Médecine, de la Société Royale de Montpellier, & des Académies d'Upsal & de Stokholm.

L'Académie a proposé en 1747, pour sujet du prix de 1749, *de fixer le tems où les Sciences & les Arts ont commencé à être cultivées chés les Volsques, & de marquer les changemens qu'ils occasionnerent dans les mœurs, les Coûtumes & la Religion de ces Peuples.*

Le sujet que l'Académie avoit proposé pour le Prix de 1747, qu'elle réserva, étoit *la cause physique de l'applatissement de la terre, tel qu'il a été déterminé par les opé-*

rations faites au Cercle Polaire, en France & sous l'Equateur. La Compagnie a déterminé de joindre ce Prix à celui de 1750, qui sera double, & pour lequel elle propose encore le même sujet.

Ceux qui ont déja remis des ouvrages sur cette matiere, pourront les présenter de nouveau, après y avoir fait les changemens qu'ils jugeront convenables.

Comme quelques Auteurs, dans les ouvrages qu'ils avoient présentés, ne cherchoient que l'explication d'un applatissement indéterminé de la terre, sans même avoir égard aux variations de la pésanteur observée à differentes latitudes, l'Académie croit devoir avertir, qu'elle demande une cause, qui, en s'accordant avec ces variations, explique le degré d'applatissement déterminé par les mesures.

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces sujets, & même les Associés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs ouvrages, qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des calculs algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs ouvrages une sentence ou devise, mais ils

Digitized by Google

n'y mettront point leur nom. Ils sont exhortés cependant à y attacher un billet séparé & cacheté, qui contienne la même devise ou sentence, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse : l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert, si la Piéce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour les Prix, pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la sentence de l'ouvrage avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçû.

Les paquets adressés au Secrétaire doivent être affranchis de port.

Les ouvrages, pour le Prix de 1749, doivent être remis avant le premier Mars.

Et avant le premier Février pour l'année 1750.

L'Académie proclamera dans son assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année, la Piéce qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage qui aura remporté le Prix,

Digitized by Google

a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

PROGRAMME de l'Académie des Belles Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux.

CEtte Académie distribue chaque année un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc *de la Force*. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Le Pere Beraut Jésuite, Professeur de Mathématiques dans le Collége de Lyon, a remporté cette année le Prix de la question, *S'il y a quelque rapport entre la cause des effets de l'Aiman, & celle des phenoménes de l'Electricité.*

L'Académie propose aujourd'hui deux sujets pour les deux Prix qu'elle distribuera en l'année 1750. Le premier, *De la Ducti*

Digitized by Google

lité des métaux & des moyens de l'augmenter. Le second, *S'il y a quelque rapport entre les phenoménes du Tonnerre & ceux de l'Electricité.*

Les Dissertations sur ces deux sujets ne seront reçûës que jusqu'au premier Mai de l'année 1750. Elles peuvent être en François ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractéres bien lisibles.

Au bas des Dissertations, il y aura une sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités.

Les paquets seront affranchis de Port, & adressés à M. le Président Barbot, *Secretaire de l'Académie, sur les Fossés du Chapeau Rouge, ou à M.* Brun, *Imprimeur, aggregé de ladite Académie, ruë Saint James.*

PROGRAMME de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban.

MR. l'Evêque de Montauban, ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un Prix de pareille valeur, à celui qui, au jugement de l'Académie des Belles Lettres de cette Ville, se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point

Digitized by Google

de Morale tiré des Livres saints, l'Académie distribuera ce Prix le 25 Août prochain, Fête de S. Louis, Roi de France.

Le sujet de ce Discours sera pour l'année 1749.

Pourquoi le Sage est-il ému de la calomnie? Conformément à ces paroles de l'Ecriture: *Calumnia conturbat sapientem. Eccles.* VII. 8.

Les discours ne seront tout au plus que de demi-heure de lecture, & finiront toujours par une courte Priere à JESUS-CHRIST. On n'en recevra aucun qui n'ait une Approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une marque ou paraphe, avec un Passage de l'Ecriture Sainte, ou d'un Pere de l'Eglise, qu'on écrira aussi sur le Registre du Secretaire de l'Académie.

Toutes sortes de personnes, de quelque qualité qu'elles soient, seront reçûës à prétendre au Prix, hors les Membres de l'Académie, qui en doivent être les Juges.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages pendant tout le mois de Mai prochain, entre les mains de M. *de Bernoy*, Secretaire perpétuel de l'Académie, en sa mai-

Digitized by Google

son ruë Montmurat, ou en son absence, à M. l'Abbé *Bellet*, en sa maison ruë Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun, qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne, ou par Procureur, pour le recevoir, & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secretaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la Poste. Sans ces deux conditions, les ouvrages ne seront point admis au concours.

Le Discours qui a pour Sentence, *Beati misericordes*, a remporté le Prix de cette année, & l'Ode qui a pour Sentence: *Redeunt Saturnia Regna*, a remporté le Prix réservé.

PROGRAMME de l'Académie des Sciences de Dijon, fondée par M. Hector-Bernard Pouffier, Doyen du Parlement de Bourgogne.

POur le Prix de Physique de l'année 1749, consistant en une Médaille d'or, qui sera délivrée le Dimanche 24 du mois d'Août de la même année, à celui qui aura le mieux traité la question suivante.

Digitized by Google

Pourquoi les corps, électriques par eux-mêmes, ne reçoivent pas l'électricité par communication ?

Il sera libre à ceux qui voudront concourir, d'écrire en François ou en Latin, observant que leurs ouvrages soient lisibles, & que la lecture de chaque Mémoire remplisse, & n'excéde point une demie-heure ; les Mémoires francs de port (sans quoi ils ne seront pas retirés) seront adressés à M. Petit, Secretaire de l'Académie, ruë du vieux Marché à Dijon, qui n'en recevra aucun après le premier Avril. Tous ceux qui ayant travaillé sur le sujet donné, se seront fait connoître avant que l'Académie ait décidé sur la distribution du Prix, seront exclus du concours. Pour remédier à cet inconvénient, chaque Auteur mettra au bas de son Mémoire une sentence ou devise, & y joindra une feuille de papier cachetée, sur le dos de laquelle sera la même sentence ou devise, & sous le cachet son nom, ses qualités & sa demeure, pour y avoir recours lors de la distribution du Prix. Ces feuilles, ainsi cachetées de façon qu'on ne puisse y rien lire à travers, ne seront point ouvertes avant ce tems-là, & le Secrétaire en tiendra un Registre exact.

Ceux qui exigeront de lui un Récépissé

Digitized by Google

de leurs ouvrages, le feront expédier sous un autre nom que le leur, & dans le cas où celui, qui auroit usé de cette précaution, auroit obtenu le Prix, il sera obligé, en chargeant une personne domiciliée à Dijon de sa Procuration pardevant Notaire, d'y joindre aussi le Récépissé.

Si celui à qui le Prix est adjugé n'est pas de Dijon, il enverra pareillement sa Procuration en la forme susdite, & s'il est de cette Ville, il sera tenu de venir le recevoir en personne à l'Académie le jour de la distribution du Prix.

L'Académie des Sciences de Dijon délivra dans une assemblée publique le jour de S. Louis; le Prix de Médecine proposé pour l'année 1748, à M. *Chambon* de la Faculté de Montpellier, demeurant aux Vans dans les Cevenes.

Les deux autres Mémoires, qui ont balancé les suffrages de l'Académie, sont de Mrs *Rey*, de la Faculté de Montpellier, aggregé au Collége des Médecins de Lyon; des Académies des Sciences, Belles Lettres & Beaux Arts de la même Ville, résidant actuellement à S. Chaumont en Lyonnois, & *Gravier*, Docteur en Médecine, à Parray en Charollois.

Digitized by Google

La célébre Bibliothéque de feu M. l'Abbé *de Rothelin* sera venduë en détail, au commencement du mois de Mars 1749. Le Catalogue imprimé se trouve chés G. *Martin*, Libraire, *à Paris.*

ESTAMPES NOUVELLES.

LE Sieur le *Bas*, Graveur du Cabinet du Roi, & Membre de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture & Gravûre de Paris, ainsi que de celle des Arts & Sciences de Rouen, étant aussi laborieux qu'habile dans son Art, continuë de satisfaire la curiosité du public & le goût des amateurs, en produisant sans cesse de nouvelles Estampes. Il vient d'en mettre au jour six parfaitement belles.

La premiere est une troisiéme fête Flamande, & c'est la cinquante-sixiéme qu'il a gravée d'après le célébre Teniers. Elle est large de deux pieds quatre pouces, sur un pied neuf pouces & trois lignes de hauteur, & elle contient 180 figures. Cet excellent morceau est dédié à M. le Comte de Choiseul, Lieutenant Général de la Province du Dauphiné, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, lequel a dans son Cabinet le tableau original. On lit au bas ces vers, de M. Moraine.

Le plus sage des Rois conseille l'allégresse.
Ces gens auroient-ils lû ses précieux Ecrits ?
Je vois que par la table, & la danse & les ris,
Ils bannissent bien loin l'importune tristesse.

Digitized by Google

Ah ! nous n'avons besoin dans l'amour des plaisirs,
Ni d'antiques conseils, ni de docte lecture ;
Ces Villageois grossiers, pour remplir leurs desirs,
Ne suivent que l'avis de la simple Nature.

La seconde est large d'un pied cinq pouces, & haute d'un pied un pouce sept lignes. On voit sur le devant quatre Pêcheurs qui examinent les poissons qu'ils viennent de prendre, & un jeune garçon qui en jette d'un panier plusieurs autres sur le rivage. Teniers, d'après qui cette Estampe est gravée, a donné, contre sa coûtume, aux figures du devant une hauteur d'environ un pied & quelques pouces, & suivant son talent ordinaire il en a caractérisé les têtes d'une maniere exquise par leur naturel. D'un côté, deux Pêcheurs sont jusqu'à la moitié de la jambe dans la mer, & de l'autre quelques hommes sont au pied d'une colline, sur laquelle s'élévent une tour & quelques mazures. Le ciel de ce tableau, qui est large de trois pieds neuf pouces & demi, & haut de deux pieds dix pouces neuf lignes, paroît nébuleux & chargé de pluye. Il est du Cabinet de M. le Comte de Vence, à qui l'Estampe est dédiée.

La troisiéme & la quatriéme Estampes sont deux Pendans. L'une représente *Schevelinge*, Village de Hollande. Près de ce Village, & sur le bord de la mer, on apperçoit quantité de peuple assemblé par pelotons, & trafiquant du poisson. Plusieurs grosses Barques y paroissent sur les eaux. On y lit ces vers de M. Moraine.

Digitized by Google

Ces Barques, ces Pêcheurs, cette mer poissonneuse,
Ce Village placé si favorablement,
Offrent aux yeux charmés une contrée heureuse.
Là régnent l'embonpoint, le bon tempérammenc;
Et l'on ne voit jamais en ce lieu d'abondance
Le maigre & triste jeûne, & la dure abstinence.

Cette belle Estampe est dédiée à M. Jacques-Jean Comte de Wassenaer, Seigneur d'Obdam, Chevalier du Saint Empire Romain.

L'autre Pendant est une Vûe de Santvliet, Village Hollandois. Quelques moulins & quelques maisons s'offrent des deux côtés, & un agréable lointain s'y présente. L'hyver y a dépouillé les arbres de leur feuillage, & glacé une riviere sur laquelle plusieurs personnes se réjoüissent de diverses façons. Les uns y goûtent l'agrément de la promenade, les autres y glissent avec des patins, ou y joüent à la bille. Le même Auteur a fait pour cette Estampe, qui est dédiée à M. Norregs Bertie, les vers suivans,

Beau pays, où fleurit une utile industrie,
Et dont les habitans peuvent toute leur vie
Suivre avec liberté leurs innocens desirs,
On croiroit que chés toi l'eau se transforme en glace,
Pour offrir un plus ample & plus commode espace
A tous les Voyageurs, à tes divers plaisirs.

Ces deux Estampes sont d'après Vandrever, Peintre Hollandois.

Digitized by Google

Ah ! nous n'avons besoin dans l'amour des plaisirs,
Ni d'antiques conseils, ni de docte lecture ;
Ces Villageois grossiers, pour remplir leurs desirs,
Ne suivent que l'avis de la simple Nature.

La seconde est large d'un pied cinq pouces, & haute d'un pied un pouce sept lignes. On voit sur le devant quatre Pêcheurs qui examinent les poissons qu'ils viennent de prendre, & un jeune garçon qui en jette d'un panier plusieurs autres sur le rivage. Teniers, d'après qui cette Estampe est gravée, a donné, contre sa coûtume, aux figures du devant une hauteur d'environ un pied & quelques pouces, & suivant son talent ordinaire il en a caractérisé les têtes d'une maniere exquise par leur naturel. D'un côté, deux Pêcheurs sont jusqu'à la moitié de la jambe dans la mer, & de l'autre quelques hommes sont au pied d'une colline, sur laquelle s'élévent une tour & quelques mazures. Le ciel de ce tableau, qui est large de trois pieds neuf pouces & demi, & haut de deux pieds dix pouces neuf lignes, paroît nébuleux & chargé de pluye. Il est du Cabinet de M. le Comte de Vence, à qui l'Estampe est dédiée.

La troisiéme & la quatriéme Estampes sont deux Pendans. L'une représente *Schevelinge*, Village de Hollande. Près de ce Village, & sur le bord de la mer, on apperçoit quantité de peuple assemblé par pelotons, & trafiquant du poisson. Plusieurs grosses Barques y paroissent sur les eaux. On y lit ces vers de M. Moraine.

Digitized by Google

Ces Barques, ces Pêcheurs, cette mer poissonneuse,
Ce Village placé si favorablement,
Offrent aux yeux charmés une contrée heureuse.
Là régnent l'embonpoint, le bon tempérammenc;
Et l'on ne voit jamais en ce lieu d'abondance
Le maigre & triste jeûne, & la dure abstinence.

Cette belle Estampe est dédiée à M. Jacques-Jean Comte de Wassenaer, Seigneur d'Obdam, Chevalier du Saint Empire Romain.

L'autre Pendant est une Vûe de Santvliet, Village Hollandois. Quelques moulins & quelques maisons s'offrent des deux côtés, & un agréable lointain s'y présente. L'hyver y a dépouillé les arbres de leur feuillage, & glacé une riviere sur laquelle plusieurs personnes se réjoüissent de diverses façons. Les uns y goûtent l'agrément de la promenade, les autres y glissent avec des patins, ou y joüent à la bille. Le même Auteur a fait pour cette Estampe, qui est dédiée à M. Norregs Bertie, les vers suivans,

Beau pays, où fleurit une utile industrie,
Et dont les habitans peuvent toute leur vie
Suivre avec liberté leurs innocens desirs,
On croiroit que chés toi l'eau se transforme en glace,
Pour offrir un plus ample & plus commode espace
A tous les Voyageurs, à tes divers plaisirs.

Ces deux Estampes sont d'après Vandrever, Peintre Hollandois.

Digitized by Google

La cinquiéme Estampe, gravée par le Sr Noël Lemire, représente un Avocat, qui, d'un air menaçant & plein d'autorité, fait rendre compte à un Tuteur des biens de sa Pupille, dont la contenance est simple & timide. Le Cabinet de cet Avocat est orné d'une Bibliothéque. Un livre ouvert & quelques sacs de papiers sont sur le plancher. Un pauvre plaideur, un bâton à la main, se présente à la porte. Ce morceau, qui est parfaitement bien traité, est haut d'un pied, & large d'environ dix pouces. Il est d'après le Tableau de M. Descamps, de l'Académie des Arts & Sciences de Rouen.

La sixiéme fait voir sous le plus agréable ombrage, & près d'une fontaine sculptée d'un très-bon goût, un jeune Berger, qui apprend à une Bergére aimable & à la fleur de son âge, à jouer du flageolet. Derriere eux, un autre Pasteur & une autre fille écoutent ces divertissantes leçons. Près de ce groupe, est la statuë du Dieu Pan, qui augmente l'ornement de ce lieu champêtre. Cette Estampe d'après le Tableau du fameux Lancret, qui est au Cabinet du Roi, a pour titre, *le Maître galant*, & est dédiée par M. d'Arcy à M. le Comte de Tessin, Grand Chancelier & premier Ministre du Roi de Suéde.

Ces Estampes se vendent chés le Sieur le *Bas*, au bas de la ruë de la Harpe, à Paris.

Digitized by Google

MYOLOGIE complette, en couleur, & grandeur naturelle, d'après les piéces dissequées & préparées par M. Duverney, Demonstrateur Royal, peintes, gravées & imprimées par le Sieur Gautier, Graveur du Roi.

CEt ouvrage qui est assés connu de tous les Anatomistes de l'Europe, & qui est le premier & l'unique dans son genre, contient vingt grandes Planches, dans lesquelles les Auteurs ont démontré tous les muscles du corps humain avec toute l'exactitude possible.

Le Sieur Gautier a eu l'honneur de les présenter au Roi à Versailles pour le Cabinet de Sa Majesté, en présence de M. Chicoineau, Premier Médecin du Roi. Sa Majesté a approuvé cette entreprise, & par-là les Auteurs ont été encouragés à la continuer. Ils distribuent à présent les trois premieres piéces de l'Anatomie complette, dont voici le projet Général.

Projet général des Planches Anatomiques du Sieur Gautier.

On se propose de donner dans cet ouvrage toutes les parties du corps humain. D'abord on a fait paroître pour essai la Myologie de la tête, & ensuite celle du tronc & des extrêmités, ce qui a formé une œuvre complette que l'on joindra, si l'on veut, avec celles ausquelles le Sieur Gautier travaille; & dans lesquelles les Auteurs observeront l'ordre suivant.

Digitized by Google

Premiere division.

Cette division est celle que l'on donne présentement en huit planches, qui contiennent toute l'Anatomie de la tête. Chaque division fera une œuvre particuliere.

Deuxiéme division.

La deuxiéme division contiendra l'Anatomie du Thorax, c'est à-dire, de la poitrine & du dos, celle du bas ventre, & des parties intérieures & extérieures de la génération des deux sexes. Elle sera comprise en douze planches.

Troisiéme division.

La troisiéme division sera pour l'Anatomie comparée de differens Animaux. Elle contiendra quatre Planches seulement.

Quatrieme division.

La quatriéme & derniere division comprendra six Planches : elle sera destinée à représenter des figures entieres de grandeur demi-naturelle, & servira de supplément à tout l'ouvrage.

Prix de l'ouvrage.

La Myologie complette en vingt Planches se vend toute vernissée & reliée en demie feuille 96 liv ; brochée, 99 liv ; reliée en grand, 102.

L'Anatomie de la tête en huit Planches coûtera aux Souscripteurs 24 liv. & ceux qui laisseront passer le tems de souscrire, la payeront 36 liv.

L'Anatomie du Thorax & du bas-ventre en douze Planches coûtera à ceux qui souscriront 36 liv. & à ceux qui n'auront pas souscrit, 54 liv.

L'Anatomie comparée en quatre Planches coûtera 12 liv. aux Souscripteurs, & aux autres, 18 liv.

Le Supplément en six Planches coûtera 18 liv. & à ceux qui n'auront pas souscrit 24 liv.

Digitized by Google

Total.

Ceux qui auront toujours souscrit, auront les cinquante Planches pour 50 écus, & ceux qui attendront la fin de l'ouvrage les payeront 224 liv.

Le Sieur Gautier espére pouvoir completter cet ouvrage dans le courant des années 1749 & 1750. Il demeure présentement ruë de la Harpe, après la ruë Poupée, à la seconde maison neuve où est son Enseigne.

QUelques jaloux ont écrit faussement dans tous les Pays étrangers que le Sieur *Bizey*, célébre dans l'Art de faire des instrumens à vent, étoit mort. Il demeure ruë Dauphine, vis-à-vis l'Hôtel de Flandres, du côté de la Comédie Françoise.

TESTAMENT en faveur de la Ville de Lyon.

L'An mil sept cens quarante-huit, & le trente-un Août, pardevant le Notaire Royal, soussigné, & en présence des témoins nommés, s'est personnellement établi, Charles le Loup, Premier Président en l'Election de Bresse, Seigneur de Rivoire, Revonnaz, Montagnat & autres lieux, lequel, de gré, sain de ses sens, m'a dicté ainsi que s'en suit, en présence desdits Témoins, son Codicille, conséquemment au Testament par lui fait, dont la suscription a été reçûe par Nevoret, Notaire à Bourg, le 29 Mai mil sept cens quarante, & qui est déposé dans les Archives du Bureau de

la Charité de la Ville de Bourg; le sieur Codicillant, pour donner des marques de son attachement à la Patrie de ses Ancêtres, qui suivant l'Histoire de la Ville de Lyon y ont pris naissance, donne & legue aux Habitans de la Ville de Lyon, en la personne de Messieurs les Prévôt & Echevins de la Ville de Lyon, son Etat & Office de Premier Président en l'Election de Bresse, pour rester uni à perpétuité à l'Hôtel de Ville de Lyon, dont les Magistrats donneront l'homme au Roi, pour remplir & exercer sa Charge.

Le motif qui détermine le sieur Codicillant à le prescrire ainsi, est qu'il sçait que le privilége de l'exemption des Tailles, accordée aux véritables Bourgeois de Lyon pour leurs biens situés en Bresse, suivant l'ancien dénombrement qui en a été fait, n'a pas tout son effet pour eux. Par le moyen du Président en l'Election de Bresse, ils pourront avoir une connoissance exacte des remplacemens à faire, & eux seuls pourront se faire subroger. L'intention du Prince sera ainsi remplie. Le présent legs est fait sous les conditions ci-après.

Sçavoir, que Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins éleveront à perpétuité des jeunes Enfans, sains & vigoureux, choisis parmi les Enfans Trouvés dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour leur faire faire leurs Etudes, en sorte qu'il y en ait toujours un qui étudie la Physique. Comme le Codicillant ne laisse point d'Enfans, il veut que ceux qui étudieront en Physique portent son nom & ses Armes. Veut encore le sieur Codicillant que Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon fondent à perpétuité dans la Chapelle de Lisle-Barbe, sous le vocable de Saint Loup, une grande Messe de *Requiem*, qui y sera célébrée pour le repos de l'ame du sieur Codicillant.

Digitized by Google

chaque année à l'époque de son décès, & qu'ils distribuent cinq sols, par forme d'aumône, à chacun des pauvres qui y auront assisté.

Et dans le cas où Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon, après délibération prise, ne voudroient pas accepter le présent legs sous les conditions y attachées, le sieur Codicillant le transfere à la Charité de Lyon, à la charge d'exécuter les mêmes conditions, ayant pour objet de faire un avantage réel à la Patrie de ses Ancêtres, & d'engager par-là Messieurs de Lyon à s'intéresser au salut de la Province de Bresse, & pour que son exemple réveille l'amour de la Patrie & de la societé dans le cœur de ceux qui le suivront; il exhorte ses Légataires à faire imprimer le présent Codicille pour en déposer des copies collationnées dans les Archives de la Maison de Ville de Lyon & dans celles de la Maison de Ville de Bourg, sa Patrie, & partout où il sera jugé nécessaire, afin d'emporter en mourant la satisfaction d'avoir vêcu utilement, car telle est sa volonté, dont il a requis Acte, signé *le Loup de Riveire, & Fays*, Notaire Royal.

COPIE d'une Lettre écrite à Mad. la Generalle la Motte, par M. Martiny, Docteur Médecin, Aggregé au Collége de Lyon.

JE pense, Madame, que vous ne serez pas fâchée d'être informée de l'heureux succès de votre Elixir d'or dans la maladie dont Madame Chalut de cette Ville, & mere de M. Chalut, Trésorier de Madame la Dauphine, a été attaquée.

Digitized by Google

Les vertiges, les mouvemens convulsifs, la bouche tournée & un begayement, symptômes qui annonçoient une apopléxie, ont entierement disparu, & cedé à l'usage habituel qu'elle a fait de votre précieux Elixir. Sa bouche est très-bien remise, & elle se porte actuellement fort bien. Je croirois, Madame, manquer à mon devoir & à l'intérêt que je prends à la conservation de la santé de nos Citoyens, si je ne vous invitois à ne nous pas laisser manquer dans ce Pays de ce Remede, dont je fais un très-grand cas, & dont je connois le mérite, en ayant fait plusieurs expériences. J'ai aussi éprouvé l'excellence de votre Elixir blanc dans les maladies du cerveau, dans les vapeurs épileptiques, dans la démence ou imbécillité d'esprit, & dans les maux qui tiennent d'une cause vénérienne ou scorbutique. Je me ferai un vrai plaisir de vous informer dans la suite des effets que l'un ou l'autre de ces Elixirs pourront opérer, comme je m'en fais un de vous assûrer combien j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE de M. Jomoron, Trésorier de France, & Subdelegué Général de l'Intendance de Grenoble, en date du 20 Août 1748, écrite à M. Arnoult.

MOnsieur Portalis, Commissaire des Guerres, Monsieur, m'a renvoyé de Toulon la lettre que vous lui avez écrite le 18 Mai dernier; j'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir auprès des Médecins, Chirurgiens & Apoticaires qui ont soigné M. Bruno dans sa derniere maladie, pour les engager à donner leur Certificat sur les admira-

Digitized by Google

les effets de votre Sachet, qu'a éprouvé le sieur Bruno, Commis dans les Bureaux de l'Intendance de cette Province, mais ils n'ont point voulu adhérer à ma priere, en disant que votre Sachet avoit été attaché au col du malade sans leur participation; je me contenterai donc de vous dire au vrai ce qui s'est passé. Le Sr Bruno étant tombé d'apoplexie il y avoit trois jours, étant sans connoissance, M. Portalis arriva de Paris & entendit tous les regrets dont les Bureaux de l'Intendance rétentissoient sur l'état de ce pauvre malheureux, qui avoit été saigné & resaigné à plusieurs reprises, & à qui on avoit donné l'Emétique en abondance, qui n'avoit point operé. Comme M. Portalis, me dit qu'il portoit à Toulon un de vos Sachets à un de ses amis, je lui demandai à le voir, je lûs les imprimés qui y étoient joints; M. Portalis m'offrit de me le remettre, en disant qu'il en feroit venir un autre; je lui rendis les 12 livres qu'il m'a dit que lui avoit coûté ce Remede; sur le champ je priai un Religieux qui se trouva chés moi, d'aller attacher au col du sieur Bruno ce Sachet, ce qui fut aussi-tôt exécuté. Demie heure après, le malade commença à donner des signes de connoissance, le lendemain il fut si bien à lui, qu'il se confessa, reçut le viatique & fit son testament, il a vêcu l'espace de quatre mois depuis. Il vient de mourir, mais les Médecins assûrent que son apoplexie ne l'a point fait périr; qu'étant asmatique, cette maladie a empiré & en a été la seule cause; qu'au surplus il a eu une parfaite connoissance jusqu'au moment de la mort; voila ce que je puis vous certifier de cette affaire, en vous assûrant qu'on ne peut être plus parfaitement, votre, &c. *Signé*, Jomoron, Trésorier de France & Subdelegué Général de l'Intendance de Grenoble.

Digitized by Google

Pour éviter tout abus & pour la sûreté du Public, on avertit de nouveau que le remede du sieur Arnoult ne se distribue que chés lui, rue des cinq Diamans à Paris; qu'il ne commet personne pour le distribuer ailleurs, & qu'il n'en donne pas un seul, sans qu'il soit accompagné d'un imprimé signé de lui, & sans enregistrer les noms, qualités & demeures de ceux pour qui on les destine.

Le Mercure & plusieurs autres Ouvrages Périodiques ont parlé plusieurs fois des effets surprenans opérés par le Sachet antiapoplectique. Le sieur Arnoult vient d'obtenir un Certificat beaucoup plus authentique & plus respectable des vertus de ce merveilleux Sachet. C'est un Arrêt du Conseil d'Etat de Sa Majesté, qui maintient ce Marchand Droguiste dans le droit de vendre seul ledit Remede, & dans lequel sont déduites amplement les preuves qu'on a de son utilité.

LETTRE de M. de Launay, Maître Chirurgien Juré à Paris, & de l'Académie Royale de Chirurgie.

MOnsieur, c'est parce que vous m'avez honoré de votre confiance, que je vous fais tenir ma présente adresse.

Ayant été en relation avec vous, il est bien juste que vous sçachiez où me retrouver, surtout dans l'occasion où je pourrois être utile à vos plus proches ou à vos amis qui sont dans la Province.

Je n'ai rien épargné pour les recherches, & je me suis assûré de l'expérience nécessaire pour remplir l'attente de ceux qui s'adresseront à moi, soit pour la sûreté, la durée & la commodité des Bandages nouveaux, soit pour les avis & le succès des Reme-

Digitized by Google

des qui conviennent aux Descentes ou aux autres maladies qui y ont quelque rapport.

Vous voila à présent en état d'obliger qui vous voudrez, & de disposer de moi quand il vous plaira me mettre à l'épreuve; vous serez convaincu de la sincérité avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *de Launay*, Chirurgien Juré à Paris, de l'Académie de Chirurgie; Cul-de-sac de l'Oratoire.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a cedé son privilége du Concert Spirituel, exécuté au Château des Tuilleries, à M. *Royer*, si estimé à la Cour & à la Ville par ses talens & ses ouvrages; nous l'avons déja annoncé au Public, mais nous ne l'avons pas informé des soins & des frais qu'il en coûte à ce nouveau Directeur pour mettre la Salle de son Spectacle en état de plaire aux Dames par sa distribution commode & l'arrangement des places. Ce Concert si bien préparé, ouvrira le premier Novembre, jour de la Toussaint.

L'Opéra continue avec succès les représentations du Ballet *des Fragmens*. Mlle Coupée a joué le rôle de Julie, & a été applaudie dans l'Acte de l'Estime, tiré du Ballet des Amans déguisés.

La Tragédie de Sémiramis de M. de Voltaire, s'est soutenuë jusqu'à la clôture du Théatre, avec des assemblées nombreuses.

Le Mercredi 18 Septembre, la Comédie Italienne a donné la premiere Représentation *des Fées Rivales*, Piéce Italienne en quatre Actes, suivie de

Digitized by Google

quatre Divertissemens très-ingénieusement dessinés par M. Deshayes, qui est connu pour exceller dans plus d'un talent. Le sujet de cette Comédie, les machines & le Spectacle, sont de l'invention de M. Veroneze, pere de l'inimitable Coraline & de la charmante Camille. La Musique est de M. Blaise, & digne de lui. La peinture des Décorations est de M. Pietre Alejeri.

Le Prologue, qui précede cette Comédie, y est bien mieux lié que les parties de l'ouvrage ne le sont ensemble. Le sujet en a paru peu judicieux & peu naturel. Lisidor, amoureux & aimé de Rosélinde, fille du Roi des Rayons d'or, l'obtient de son pere, avec l'espérance de succeder à sa Couronne. Dans l'instant que ces deux amans, charmés l'un de l'autre, obtiennent le prix de leur tendresse, loin de jouir promptement de leur félicité, ils demandent avec un vif empressement la permission d'aller se promener sur la terre. Elle leur est accordée, à des conditions qui n'ont pas été approuvées par les amateurs des plans raisonnés, & des intrigues vrai-semblables, mais il ne faut pas examiner ces sortes de Comédies avec les yeux de la raison, & il seroit inutile d'en détailler les fautes: il suffit de dire qu'elle est fort amusante par les lazis & les danses. Il y a surtout une Entrée de Statues, qui forment differens Groupes très-gracieux & variés avec une intelligence & un goût supérieur. On ne peut trop louer le génie du Compositeur de ces Ballets enchanteurs.

Digitized by Google

COMEDIES REPRESENTEES à Fontainebleau.

LEs Comédiens François jouerent le Mardi 8 *le Jaloux désabusé*, suivi de la *Nouveauté*.

Le Jeudi 10, la Tragédie des *Horaces*, & *l'Epreuve réciproque*.

Le Samedi 12, les Comédiens Italiens jouerent *la Dame invisible*, suivie d'un Ballet.

Le Mardi 15, les Comédiens François représenterent les *Femmes Sçavantes* & la *Famille Extravagante*.

Ils jouerent le 17, la Tragédie d'*Oedipe* & *la Comtesse d'Escarbagnas*.

CONCERTS à la Cour.

LE Mercredi 18, le Lundi 23 & le Mercredi 25 du mois de Septembre, on exécuta en Concert chés la Reine le Prologue & les cinq actes de l'Opéra de *Thétis & Pelée*. Mlles Romainville, Canavas, de Selle, Mathieu, Godonnesche & Guedon, en ont chanté les rôles; ainsi que Messieurs Benoît, de Chassé, Godonnesche, Dubourg, Poirier & le Cler.

Le Mercredi 18 & le Mardi 17, le Sieur Champallanty, jeune Musicien Italien, de la Musique du Roi, fit chanter pendant la Messe devant leurs Majestés le Pseaume *Deus in nomine tuo*, &c. Motet de sa composition, qui fut fort applaudi, & dans lequel il a joint à l'expression des paroles le goût Italien.

Le Jeudi 19 & le Vendredi 20, le Sieur An-

Digitized by Google

theaume, Maître de Musique de la Cathédrale de Senlis, & fils du Musicien du Roi, fit chanter pendant la Messe de Sa Majesté le Pseaume *Dominus Regnavit, &c.* On a trouvé beaucoup de graces dans les récits, & de force dans les chœurs de ce Motet, qui est de sa composition.

Le Lundi 7, le Mercredi 9, & le Lundi 14 de ce mois, on chanta chés la Reine le Prologue & les cinq Actes de l'Opera de *Persée.* Les rôles furent remplis par Mlles Romainville, Lalande, Deschants, Mathieu, Godonnesche & Canavas, & par Messieurs Poirier, Lagarde, Dubourg, Richer, d'Aigremont, le Bague, & Bazize.

Le Mercredi 16, on exécuta chés la Reine le premier & le second Acte de *la Pastorale héroïque de Diane & Endimion*, de M. de Blasmont, Sur-Intendant de la Musique du Roi.

Mlles Lalande, Deschants, Romainville, Canavas, Godonnesche, & d'Aigrémont, Messieurs Poirier, Dubourg & la Garde, en chanterent les rôles.

M. *Gautier*, Professeur de Musique, estimé depuis long-tems, a composé un troisiéme Recueil de Chansons, dont les paroles & les Airs méritent l'approbation des Amateurs des Ouvrages Lyriques. On le débite chés *l'Auteur*, rue de la Comédie Françoise, & chés *le Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or. Voici un joli échantillon des paroles.

Digitized by Google

RONDE DE TABLE.

Que ce festin est aimable,
Et qu'il a pour moi d'attraits!
Je vois les Graces à table,
L'Amour doit être bien près.

Bacchus d'un vin qui pétille
Verse les flots précieux,
Et joint l'éclat dont il brille
A celui de leurs beaux yeux.

Je leur consacre mon verre,
J'aime & je bois tour à tour;
Toujours l'heureuse fougere
Sert ou Bacchus ou l'Amour.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

DE PETERSBOURG, *le 24 Septembre.*

L'Escadre que l'Impératrice avoit envoyé croiser dans la mer Baltique est rentrée dans les Ports de Revel & de Cronstadt, & l'on est occupé actuellement à désarmer les Vaisseaux & les Frégates. Le Gouvernement a donné ordre de construire plusieurs nouveaux Vaisseaux de guerre. La nuit du 2 au 3 de ce mois, il arriva de Vienne un courier, dont le Comte de Bernea, Ambassadeur de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, alla sur le champ communiquer les dépêches au Comte de Bestuchef, Grand Chancelier. On recommence à publier que la liberté sera bientôt renduë au Comte Ernest Biron.

Sa Majesté Impériale a nommé Chevaliers de l'Ordre de Saint Alexandre Newsky le Knées Scherbatoff, le Vice Amiral Gollowkin, le Lieutenant Feldt-Maréchal Talisin, le Comte Henricow, le Baron de Strogonof, le Comte Jesimonwsky, le Knoees Bielososky, le Lieutenant Feldt-Maréchal Dewitz, le Vice-Amiral Bars, & le Comte André de Bestuchef.

Elle a déclaré qu'elle iroit à Moscou dans le mois de Décembre.

Le prix du loyer des maisons y étant devenu excessif depuis les derniers incendies, & tel habitant, qui donnoit sa maison à un Ambassadeur pour cinq cens roubles, en demandant actuellement jusqu'à cinq mille, les Ministres Etrangers ont supplié sa Majesté Impériale d'interposer son

autorité

Digitized by Google

autorité pour empêcher cette exaction. Ils ne pourront être logés qu'à plus d'une lieue & demie du Palais, parce que les quartiers, qui en sont les plus voisins, ont été les plus maltraités par les flammes. L'Impératrice a fait présent de six mille roubles à la veuve du Knées Repnin. Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier, a reçu avis que le 16 du mois dernier son Château de Wenden avoit été réduit en cendres, ainsi que la Ville qui en dépend.

DE WARSOVIE, *le 26 Septembre.*

IL est dit dans les Universaux publiés de la part du Roi pour la Convocation de la Diette générale, que si d'un côté sa Majesté a lieu de se rejoüir de la tranquillité, dont la Pologne a joüi pendant les troubles qui ont agité les Etats voisins, elle voit de l'autre avec la plus grande douleur, qu'on a perdu des momens heureux qui auroient dû être employés utilement; que le bonheur des Polonois a paru leur être à charge, & qu'ils se sont empressés de suivre les chemins qui les conduisoient à leur perte; que la Patrie est dépouillée de son ancienne splendeur, & réduite à la derniere pauvreté, sans troupes, sans défense, sans aucune sûreté pour son commerce; qu'on a été émû de compassion de la voir dans cette situation déplorable; qu'on a été convaincu de la nécessité d'y apporter un prompt reméde; que les Patriotes zélés ont fait les plus grands efforts pour y réussir, mais que la désunion y a toujours mis obstacle, & que les conseils les plus salutaires n'ont produit aucun effet; qu'il n'étoit pas naturel de s'attendre que l'augmentation de l'armée de la Couronne, augmentation demandée de chacun avec instance,

Digitized by Google

comme un article essentiel au bien public, eût dû être la cause qui a rendu tant de Diettes infructueuses; que cependant les differentes difficultés, alleguées sur les moyens de trouver les fonds pour l'entretien des troupes, ont empêché la République d'acquerir de nouvelles forces; que même les autres affaires, sur lesquelles on avoit a déliberer, n'ont pû être terminées, vû la séparation précipitée de plusieurs Diettes; que le Roi, moins offensé de cet abus de la liberté, qu'animé de l'amour de la Patrie, n'est point rebuté par tant de mauvais succès; qu'il a convoqué les Diettes particulieres des Palatinats pour le 19 du mois d'Août dernier, & qu'il convoque la Diette générale pour le 19 du mois prochain; que sa Majesté souhaite que les Etats assemblés de la République fassent voir que les tems de discorde ne subsistent plus; que si l'on continuë de s'opposer à l'augmentation de l'armée, ou si l'on juge à propos, avant que de se déterminer sur cet article, de pourvoir au fond nécessaire pour l'entretien des troupes, le Roi s'en remet là-dessus à ce qui sera réglé par la Diette; qu'en attendant, il a recommandé aux Grands Chanceliers de Pologne & de Lithuanie d'inviter sérieusement cette assemblée à prendre des mesures efficaces pour améliorer les Finances, pour favoriser le commerce, & pour abréger les procédures.

DE STOCKHOLM, *le 23 Septembre.*

LA santé du Roi est toujours fort chancelante, & ce Prince eût le 8 de ce mois une vive attaque de gravelle. Sa Majesté rendit le lendemain une pierre, & depuis elle s'est trouvée un peu soulagée. On compte que la Princesse, épouse du

Digitized by Google

Prince Royal, accouchera vers la fin de ce mois. Ce que quelques Gazettes étrangéres ont publié d'une prétenduë Déclaration faite au sujet de l'affaire de M. de Guydickens est d'autant plus destitué de fondement, qu'il ne réside ici personne de la part du Roi de la Grande Bretagne. A la vérité, le Roi avoit nommé M. de Wolfenstierna pour se rendre à Hannover, mais comme on a été informé que sa Majesté Britannique étoit allée à Goerden, & qu'elle vouloit employer uniquement à ce qui concerne la Pacification générale le reste du tems qu'elle doit passer dans son Electorat, sa Majesté a changé la destination de ce Ministre, & elle lui a ordonné d'aller remplacer le Baron de Hopken à la Cour de Berlin. Il n'y a rien de nouveau du côté de la Finlande, où les troupes Suédoises & Russiennes se tiennent également tranquilles dans leurs quartiers respectifs. M. Curonius, ci-devant Bourguemestre d'Upsal, qui a été arrêté en Dannemarck à la requisition du Roi, a été conduit en cette Ville. Il a été enfermé dans les prisons de Castenhoff.

Le Baron de During, en vertu des pouvoirs qu'il avoit reçûs de sa Majesté, a revêtu des marques de l'Ordre de l'Epée M. Grufle, Président du Conseil Royal de l'Amirauté; les Amiraux Ulsal & Gerdten; le Baron de Hamilton & M. de Kaulbarts, Majors Généraux.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 28 Septembre.

SElon un état qui paroît des contingens que les Pays Héréditaires doivent fournir à la Caisse Militaire, conformément au nouveau Plan adopté

Digitized by Google

pour l'entretien des troupes, la Basse Autriche payera deux millions huit mille neuf cens soixante & huit florins ; la Haute Autriche douze cens mille ; le Royaume de Boheme cinq millions deux cens soixante-dix mille quatre cens cinquante-huit ; celui de Hongrie deux millions quatre cens quarante-sept mille sept cens soixante & douze ; la Transilvanie sept cens vingt & un mille huit cens trente deux ; le Bannat de Temeswar trois cens cinquante-cinq mille trois cens soixante ; l'Esclavonie, la Sirmie, & les territoires qui en dépendent, cent trente mille neuf cens trente-quatre ; la Moravie dix-huit cens cinquante-six mille quatre cens quatre-vingt-dix ; la partie que l'Impératrice Reine a conservée dans la Haute-Silésie, deux cens quarante-cinq mille deux cens quatre-vingt dix-huit ; la Stirie onze cens quatre-vingt-deux mille cinq cens quarante-cinq, la Carinthie six cens trente-sept mille sept cens quatre-vingt-quinze ; la Croatie trois cens trente-six mille cent soixante & onze ; Gorice & Cradiska quarante & un mille cinq cens deux.

M. Keith, Ministre du Roi de la Grande Bretagne, eut le 8 de ce mois sa premiere audience de l'Impératrice Reine, & lui présenta ses Lettres de Créance. Cette Princesse assista le même jour à la consécration de la nouvelle Chapelle du Palais. Elle vit le soir une représentation de l'Opera, & elle retourna ensuite à Schombrun.

Les Régimens de Cuirassiers de Jean Palfy, de Diemar & de Hohenembs, & ceux de Dragons de l'Archiduc Joseph, de Philibert & de Lichtenstein, seront envoyés dans le district de Pétersbourg ; ceux de Cuirassiers de Bircxenfeldt, de Hohenzollern & de Charles Palfy, ceux de Dragons de Bathiany & de Wittenberg, & ceux de Hussards

Digitized by Google

d'Esterhasi, de Spleni & de Nadasti, dans le district de Neuhesel; ceux de Cuirassiers de Czernin, de Serbelloni & de Portugal, celui de Dragons de Preissing, & ceux de Hussards de Desoffi, de Carolis, de Bellesnay, de Giuliani & de Barionay, dans les districts d'Esseck & de Caschau; ceux de Cuirassiers de Saint Ignon & de Schmerzing, & ceux de Hussards de Cohari & de Stirum, sur le territoire d'Offen; le Régiment de Cuirassiers de Darmstadt dans le Bannat de Temeswar.

L'Empereur, accompagné du Prince Charles de Lorraine, arriva de Prague le 16 de ce mois: il descendit au Palais de la Favorite où il s'arrêta quelque tems, & il se rendit ensuite au Château de Schombrunn. Leurs Majestés Impériales allerent l'après midi rendre visite à l'Impératrice Premiere Doüairiere. Elles revinrent le soir en cette Ville, & elles assisterent à la représentation d'un Opera Italien. Le lendemain entre sept & huit heures du soir, l'Impératrice Reine accoucha d'une Princesse, qui mourut peu d'instans après avoir été baptisée. Shaddi Effendi, Envoyé Extraordinaire du Grand Seigneur, eût le 18 son audience de congé de l'Impératrice Reine, qui lui a fait remettre par le Comte de Kevenhuller, Grand Chambellan, les présens destinés pour sa Hautesse. Le 20, M. Keith, nouveau Ministre du Roi de la Grande Bretagne, eût sa premiere audience de l'Empereur, après laquelle il fût en conference avec le Comte d'Uhlefeld, Grand Chancelier de la Cour. Il arriva le 17 de Pétersbourg un courier, dont les dépêches donnerent lieu à la tenuë d'un Conseil, qui s'assembla chés le Feldt-Maréchal Comte de Konigseg.

Shaddi Effendi, Envoyé Extraordinaire de la

Digitized by Google

Porte, prendra après-demain congé de l'Empereur. Sa Majesté Impériale assista avant-hier à l'assemblée du Collége qu'on nomme *la Députation générale de la Cour*. Le Comte de Linange a déja conferé plusieurs fois avec le Comte de Colloredo, Vice-Chancelier de l'Empire, au sujet des prétentions de l'Electeur Palatin sur la Seigneurie de Pleistein. On espere que cette affaire se terminera à l'amiable, & le bruit court que celle concernant le Comté de Zwingenberg est entierement réglée. Le Gouvernement a reçû de Pétersbourg un courier, par lequel on a appris que l'Impératrice de Russie avoit accepté l'offre qui lui a été faite par l'Impératrice Reine, de donner des quartiers en Boheme & en Moravie aux troupes Russiennes, qui sont à la solde de la Grande Bretagne & de la République des Provinces-Unies. M. Jordan, Conseiller du Conseil Aulique du Royaume de Boheme, & l'un des Membres de *la Députation générale*, est mort en cette Ville le 23 de ce mois. Il avoit beaucoup travaillé aux nouveaux arrangemens, proposés par le Comte de Haugwitz pour la levée des impositions destinées à l'entretien des troupes. On mande de Constantinople, que la tranquillité paroît y être parfaitement rétablie, & que le Grand Seigneur est allé à une Maison de campagne, où il demeurera jusqu'à ce qu'on ait achevé les réparations qu'il a ordonné de faire au Serail.

DE BERLIN, *le* 1[r]. *Octobre*.

PLusieurs des Seigneurs, qui ont accompagné le Roi en Silésie, revinrent le 16 du mois dernier, & sa Majesté en arriva le 17. Elle alla le 18 à Montbijoux rendre visite à la Reine Douai-

Digitized by Google

tiere. Le 19, elle y dîna avec la Reine, le Prince & la Princesse de Prusse, & la Princesse Amelie. Après le repas, le Roi retourna à Potsdam, où il fut suivi par le Feldt Maréchal Keith, le Major Général de Winterfeldt, le Comte de Wartensleben, le Baron de Retzow, l'Adjudant Général Buddenbroeck, le Baron de Lentulus, le Marquis d'Argens, & le Baron de Bielefeld, Conseiller Privé.

Les eaux minérales d'Egra, dont le Roi a fait usage il y a quelque tems, ayant beaucoup contribué au rétablissement de sa santé, sa Majesté a jugé à propos de les prendre une seconde fois. Le Prince de Prusse a été de nouveau indisposé, mais depuis quelques jours il se porte beaucoup mieux. On a reçû avis de Dresde, que le Roi de Pologne Electeur de Saxe avoit envoyé les marques de l'Ordre de l'Aigle Blanc au Comte Rasomowsky, Président de l'Académie des Sciences de Pétersbourg. Les nouvelles de Boheme portent que le Général Lieven, qui commande en chef les troupes Russiennes depuis la mort du Knées Repnin, a fait sçavoir aux Commissaires préposés par le Roi de la Grande Bretagne & par les Etats Généraux des Provinces Unies pour leur conduite, qu'il se chargeroit de pourvoir à la subsistance de ces troupes, si on vouloit lui remettre les fonds assignés pour cette destination.

DE HANOVER, *le 29 Septembre.*

LE 16 de ce mois, le Roi partit de Herrenhausen pour Goerden, où sa Majesté arriva le jour suivant, & où elle a voulu que la Chancellerie la suivît, afin que les affaires d'Etat ne souffrissent point d'interruption par ce voyage. Quel-

Digitized by Google

ques dépêches qu'un courier extraordinaire a apportées de Turin au Chevalier Ossorio, Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne, obligeront ce Ministre de se rendre demain à Goerden. Le Roi a résolu de faire un voyage à Lavenbourg, & le Duc de Newcastle y accompagnera sa Majesté. Ce Seigneur ira ensuite passer quelque tems à Hambourg.

DE BAREITH, *le 26 Septembre.*

SUr la nouvelle que le Duc de Wirtenberg devoit se rendre ici de Stuttgard le 18 de ce mois, le Margrave envoya au-devant de ce Prince jusqu'à Erlangen le Baron de Hessberg, Conseiller Privé, avec un Chambellan, deux Gentilshommes de la Chambre, & plusieurs Officiers. Lorsque le Duc de Wirtenberg fut arrivé sur la frontiere de cet Etat, il y trouva le Baron de Luchau, Premier Gentilhomme de la Chambre, qui l'y attendoit, avec plusieurs carosses du Margrave, & qui le complimenta de la part de ce Prince. Le Duc de Wirtenberg monta dans le carosse qui lui étoit destiné, & la marche se fit dans l'ordre suivant. Les Baillifs & Officiers de Justice; une Compagnie de Chasseurs; les Officiers de la Venerie, ayant à leur tête le Grand Veneur; une Compagnie de Hussirds; le Baron de Hessberg dans un des carosses du Margrave; deux Ecuyers; les Gentilshommes de la Chambre; trois carosses du Margrave, remplis par des Gentilshommes du Duc de Wirtenberg; une Compagnie de Cuirassiers; le carosse dans lequel étoit le Duc de Wirtemberg avec le Baron de Luchau, & aux deux côtés duquel marchoient plusieurs Coureurs, Heyduques & Valets de pied; un Détachement des Gardes du Margrave; les ca-

Digitized by Google

rosses de la Margrave, & ceux de la principale Noblesse. En entrant dans cette Ville, le Duc de Wirtenberg fut salué d'une triple décharge de vingt-quatre piéces de canon. Un Régiment d'Infanterie formoit une double haye dans les ruës par lesquelles ce Prince passa. Le Margrave le reçût à la porte du Château, & le conduisit à l'appartement de la Margrave, où la Princesse étoit, ainsi que les Princes Henri & Ferdinand de Prusse. Aprés que le Duc de Wirtenberg eut salué la Margrave & la Princesse, il se retira pour quelque tems dans l'appartement qui lui avoit été préparé. Il retourna ensuite chés la Margrave, où il y eût un souper servi à plusieurs tables. La Duchesse Douairiere de Wirtenberg arriva le 19, & chaque jour a été marqué depuis par quelque fête. Aujourd'hui, les nôces du Duc de Wirtenberg & de la Princesse se sont faites avec un éclat qui a répondu au rang des deux époux.

DE HAMBOURG, *le* 10 *Octobre*.

Soixante mille écus, que la Régence de cette Ville a prêtés au feu Duc de Holstein, étant hypotéqués sur le District de Reebroeck qui fait partie du Bailliage de Renbeck, & ce District étant enclavé dans le territoire dépendant de Hambourg, les Magistrats ont fait proposer au Grand Duc de Russie de le leur céder pour la liquidation de la susdite somme.

Quatre Vaisseaux de guerre, que l'Impératrice de Russie a fait construire à Archangel, ont passé le Sund, & sont allés joindre à Cromstadt la Flotte de cette Princesse. Ils ont beaucoup souffert dans leur navigation par diverses tempêtes qu'ils ont essuyées. Le Roi de Dannemarck se rendra dans peu à Jagersbourg, où il se propose de de-

Digitized by Google

meurer le reste de l'automne. On a été informé par les lettres de Stockholm, que le Roi de Suéde avoit recommencé à travailler avec ses Ministres. Les mêmes lettres marquent qu'on mande de Finlande, que les troupes Russiennes y avoient été renforcées de quelques Régimens.

ESPAGNE.

De Madrid le 1r. Octobre.

LEurs Majestés accompagnées de Madame, épouse de l'Infant Don Philippe; de l'Infante Marie-Louise, & des Grands, s'étant rendues le 15 de ce mois sur les cinq heures du soir à l'Eglise des Hieronimites, le Cardinal de Mendoza, Grand Aumônier du Roi, fit la cérémonie d'administrer à l'Infante Marie-Louise le Sacrement de Confirmation. Elles assisterent ensuite au *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique, & à la Bénédiction du Saint Sacrement. Don Juan d'Isla, Président de l'Audience & de la Chancellerie de Grenade, & Don Joseph Manuel de Roxas, Fiscal de celui des Indes, ont été nommés Conseillers du Conseil Royal. Le Roi a disposé de l'emploi de Ministre du Civil de l'Audience d'Arragon en faveur de Don Mames Salvador de la Sala, & de celui de Ministre du Criminel de la même Audience en faveur de Don Louis Urries. Sa Majesté a accordé les charges de Corregidors d'Epée des Villes de Xeres, d'Ecija, de Plasencia, de Mancha Real de Jaën, & de Palencia, à Don Juan Basile d'Anguiano, à Don Juan Antoine del Rio, à Don Laurent Polanço y Zevallos, à Don Louis Fernand de Quesada & à Don Joseph Joachim de Verete-rra.

Digitized by Google

Depuis les premiers avis qu'on a reçûs de la prise du Vaisseau de Registrelle *Jesus Marie Joseph*, qui avoit fait voile de la Havane pour Cadix, on a été informé que les Anglois l'ont enlevé à l'ancre dans un Port d'une des Isles Terceres Ces Isles appartenantes à une Puissance neutre, le Roi a envoyé ordre à M. Wale, chargé de ses affaires à Londres, d'exposer au Ministere Britannique les circonstances du fait, & d'insister pour la restitution de ce Vaisseau & de tous les effets dont il étoit chargé. Sa Majesté se promet que le Roi de la Grande Bretagne, par son attention à faire droit sur cette demande, donnera une preuve de ses dispositions à établir une parfaite intelligence entre les deux Nations. Les nouvelles Actions de la Compagnie de Seville se distribuent à Madrid chés Don François Antoine de la Cagiga, & à Séville chés Don Nicolas del Campo, Trésorier Général de la Compagnie. Dona Laure Julie Mentagaci, veuve du Marquis de Saint André, & Cameriste de la Reine Douairiere, mourut à Saint Ildefonse le 15, âgée de quatre-vingt-un ans. Le Pere Hyacinte de Naxera, Religieux de l'Ordre des Minimes, Examinateur Synodal & Historiographe de l'Archevêché de Séville & de l'Evêché de Cadix, est mort à Moron de la Frontera, dans la soixante & onziéme année de son âge. On mande de Gibraltar, que M. François Butler, qui y réside en qualité de Consul de la Nation Hollandoise, a reçû des instructions des Etats Généraux des Provinces Unies, pour renouer les négociations de paix entamées ci-devant entre cette République & le Roi de Maroc Muley Abdallah. En attendant la conclusion d'un accommodement, la navigation des Bâtimens Européens est de nouveau menacée par les Corsaires de Tanger. Ces Pirates viennent de mettre en mer deux nouvelles Galeres.

Digitized by Google

DE MILAN, *le 29 Septembre.*

LE Comte de Harrach, Gouverneur Général du Milanez, ayant représenté à l'Impératrice Reine, qu'il convenoit de laisser pour la garde de ce Duché les troupes qui y ont été employées depuis plusieurs années, cette Princesse a déferé à cet avis. En conséquence, il a été décidé que les Régimens d'Infanterie Allemande de Wallis, de Pallavicin, de Piccolomini, du Jeune Konigseg, du Grand Maître de l'Ordre Teutonique, d'Andlau, de Hagenbach & de Sprecher; ceux de Dragons de Savoye, de Saxe Gotha & de Holly, & ceux de Hussards de Léopold Palfi, de Vettes & de Giulai, demeureroient dans cette Province. On parle d'ajoûter à ce nombre les deux Régimens d'Infanterie de Merci & Wolfenbuttel. Le Régiment de Cuirassiers de Lobckowitz est en marche pour retourner dans le Royaume de Boheme. L'Impératrice Reine a rétabli le Marquis de Litta dans ses emplois. Il se répand un bruit, que cette Princesse pourroit céder la Ville de Pavie au Roi de Sardaigne en échange du Haut Novarois & d'un District qui s'étend le long de la rive gauche du Lac Majeur & du Tessin.

DE GENES, *le 30 Septembre.*

LES cent vingt soldats qu'un Détachement des troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, & de celles du Roi de Sardaigne, avoit fait prisonniers dans l'action de Nonza, & qui avoient été conduits de l'Isle de Corse à Savonne, ont été remis en liberté. On conjecture qu'il en sera incessamment de même des Officiers Allemands, qui sont détenus ici depuis la révolution. Le-

Digitized by Google

bruit court que lorsqu'on les renverra, ils seront escortés par des Bourgeois & des Artisans de cette Ville, comme étant prisonniers du Peuple, & que le même Détachement ramenera les quatre Nobles, qui sont en ôtage à Milan. Il y a apparence que la communication sera entierement rétablie avec la Lombardie, aussi-tôt après que tous les prisonniers auront été rendus de part & d'autre. Le Roi de Sardaigne a déja retiré de Savone la plus grande partie des troupes qui y étoient en garnison, & ce Prince commence à faire vendre les magasins qu'il y avoit établis.

Les lettres de Corse, du 15 de ce mois, confirment que la suspension d'armes y a été publiée & que même elle a lieu entre les troupes de la République & les Rebelles. On a sçû par les mêmes lettres, que les Officiers du Corps des troupes Allemandes & Piémontoises, commandé par le Chevalier Cumiana, alloient librement à la Bastie. Le Gouvernement vient de nommer tous les Commissaires & les Juges des lieux que la République possede en terre ferme, même de ceux qui sont encore occupés par les troupes de la Reine de Hongrie. De cette démarche, on infere qu'il se flate que la restitution en sera bien-tôt faite aux Génois. Il est arrivé dans ce Port un Navire Anglois, chargé de draps, de plomb & d'autres marchandises de la Grande Bretagne. L'Opera, que le Duc de Richelieu faisoit préparer depuis longtems, fut représenté pour la premiere fois le 22 de ce mois. C'est un Ballet Héroïque, & il est intitulé *Zima*. La dépense de ce spectacle a monté à plus de cinquante mille livres.

Digitized by Google

DE NICE, *le 25 Septembre.*

LE Marquis de la Mina, qui commande l'armée Espagnole sous les ordres de l'Infant Don Philippe, a célebré avec beaucoup de magnificence l'Anniversaire de la naissance de sa Majesté Catholique. Tous les Officiers, tant des troupes de France que de celles d'Espagne, s'étant assemblés le 22 de ce mois au soir chés ce Général, on y représenta une Comédie Françoise. Le Maréchal Duc de Belle-Isle s'y rendit quelque tems après la Comédie, & on exécuta un très-beau Concert. On tira ensuite un feu d'artifice, dont la Décoration représentoit un superbe Palais, orné de statues & d'emblêmes relatifs au sujet de la fête. Cette journée finit par un Bal, pendant lequel on servit continuellement des rafraîchissemens de toute espéce. L'Hôtel & le Jardin du Marquis de la Mina étoient éclairés de plus de cinq mille pots à feu. Avant-hier, le Maréchal Duc de Belle-Isle, accompagné de tous les Officiers François, alla avec le Marquis de la Mina à l'Eglise de Saint Dominique, où ils entendirent la grande Messe chantée en Musique. A l'Introite, à la Consécration, & au dernier Evangile, les Compagnies de Grenadiers, qui étoient en bataille devant l'Eglise, firent plusieurs salves de mousqueterie. On se rendit après l'Office chés le Marquis de la Mina, qui fit servir trois tables, chacune de cent trente couverts. Il y eut le soir Comédie, & plusieurs salves de l'Artillerie des Châteaux & des remparts. Toute la Ville fut illuminée, & un Bal masqué termina la fête.

Digitized by Google

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, le 8 Octobre.

ON est fort impatient d'apprendre l'arrivée de M. Keene à Madrid, où il doit se rendre pour conférer avec les Ministres de sa Majesté Catholique sur ce qui regarde le commerce entre l'Espagne & l'Angleterre. Il y a déja du tems qu'il a reçû pour cet effet ses dernieres instructions. Un courier, venu d'Aix-la-Chapelle le premier de ce mois, a apporté des dépêches fort importantes, à l'occasion desquelles les Seigneurs Régens de la Grande Bretagne ont tenu un Conseil. Dès qu'elles eurent été remises au Duc de Bedfort, ce Secretaire d'Etat écrivit au Comte de Sandwich pour lui en notifier la réception. Quoique l'on continue de travailler avec toute la diligence possible à préparer le Palais de Saint James, le bruit court que le Roi pourroit differer son départ de Hanover jusqu'au commencement du mois prochain. Conséquemment à la résolution qui a été prise de mettre les côtes de la Grande Bretagne en meilleur état de défense, on fait les dispositions nécessaires pour réparer les anciennes Forteresses, & pour en construire de nouvelles. Le 3, le Commun Conseil de Londres s'assembla, & il chargea un Committé d'examiner l'état des fonds & des revenus de la Ville, & de chercher les moyens, non-seulement de payer la somme additionnelle de deux mille livres sterlings qu'elle est obligée de fournir selon un Acte de la derniere Session du Parlement, mais encore d'acquitter les dettes qu'elle a contractées pour l'entretien des Orphelins. On conduisit le 2 à la Banque sous une nombreuse escorte plusieurs caisses remplies d'or &

Digitized by Google

d'argent, qui sont arrivées de Lisbonne pour le compte des Négocians de cette Ville. Ils ont reçû depuis trois mois plus de deux millions de livres sterlings pour les marchandises qu'ils ont fait passer en Portugal. Demain le Yacht *le Fubbs* fera voile pour aller prendre en Hollande la Duchesse de Newcastle, qui revient de Hannover. On lança le 5 à l'eau dans le Port de Deptford un nouveau Vaisseau de guerre, de soixante piéces de canon. La place de premier Commissaire du Commerce & des Plantations, vacante par la mort du Lord Monson, est destinée au Comte d'Halifax, & on dit que le Chevalier Charles Hambury Williams, Ministre du Roi à Berlin, succedera au feu Chevalier Guillaume Corbett dans la charge de Secretaire de l'Echiquier. Les Actions de la Compagnie de la Mer du Sud & celles de la Banque n'ont point de prix fixe. Celles de la Compagnie des Indes Orientales sont à cent soixante & dix-neuf, trois quarts, & les Annuités à cent & un quart.

PAÏS-BAS.

De la Haye, le 18 Octobre.

LES Magistrats de Bois-le-Duc, de Dort, de la Brille & de Harlem, ont été changés par le Prince Stathouder, & les nouveaux Echevins de la premiere de ces Villes sont Messieurs Jeremie Storm de s'Gravesende, Léonard Jean Smits, Guillaume Corneille Ackersdyck, Asam Amende, Henri Jean Van Breugel, Guillaume Bopp, Treins Van Heurn, Thierry Gregoire Van Teylingen, & Thierry Guillaume de s'Gravesend.

Digitized by Google

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 29 du mois dernier, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier.

La Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, se rendirent le premier de ce mois au Château de Choisy.

Le Pere Chambroy, élû en 1745 Abbé de l'Abbaye de Sainte Géneviéve, & Supérieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, a été continué dans les mêmes Dignités par les suffrages unanimes du Chapitre Général de cette Congrégation, assemblé à Paris le 12 du mois dernier.

Le 3, le Roi & la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, arriverent à Fontainebleau du Château de Choisy.

Le 9, pendant la Messe du Roi, l'Evêque de Montpellier & l'Evêque de Viviers, prêterent serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

M. le Maréchal Comte de Saxe arriva de Bruxelles à Paris le 10, & le 12 il alla à Fontainebleau rendre ses respects au Roi, qui l'a reçû très-favorablement.

Sa Majesté a disposé du Gouvernement de Montmedy en faveur de M. le Comte de la Claviere, Maréchal de Camp, & Commandant à Sedan.

Sa Majesté a accordé au Comte de Scey Mont-

béliard le Regiment du Roi Dragons, vacant par la démission du Marquis d'Ormenans.

Les Comtes Sulkouski, fils du Comte de ce nom, Ministre & Général de Sa Majesté le Roi de Pologne Electeur de Saxe, eurent l'honneur d'être presentés le 24 du mois dernier par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, au Roi, à la Reine, à la Famille Royale, qui leur firent un accueil favorable. Ces jeunes Seigneurs dînerent ensuite chés M. le Marquis de Puysieulx, Ministre d'Etat, ayant le Département des affaires étrangeres, qui donnoit ce jour-là un repas aux Ambassadeurs.

M. de Klinglin, Premier Président du Conseil Supérieur d'Alsace, a été introduit dans le Cabinet du Roi, & présenté à Sa Majesté par M. le Chancelier & M. le Duc de Fleury. Ce Magistrat a été nommé l'année derniere à cette Place, en récompense des services que lui & ses ancêtres ont constamment rendus à Sa Majesté & à l'Etat.

RÉPONSE de M. l'Abbé l'Advocat, Docteur & Bibliothecaire de Sorbonne, à M. Piganiol de la Force, sur le Fondateur de Sorbonne.

IL ne m'a pas été possible, Monsieur, de répondre plutôt à la lettre que vous avez insérée dans le Mercure du mois de Juillet. J'étois en Province lorsqu'elle a parû, & je n'en suis de retour que depuis quelques jours. Vous ne perdrez cependant rien à ce retardement. Je vais terminer notre differend de maniere à ne point souffrir de réplique.

Digitized by Google

Il s'agit entre nous de sçavoir quel est le Fondateur de Sorbonne. On a toujours crû que c'étoit Robert de Sorbonne, Chanoine de Cambrai, & ensuite de Paris, Chapelain & Confesseur du Roi S. Louis. Telle a été jusqu'ici la croyance de tous nos Docteurs; croyance fondée sur nos Archives & sur la tradition constante de notre Maison. Vous prétendez au contraire, Monsieur, que le Fondateur de Sorbonne est Robert de Douai, Chanoine de S. Quentin, & ensuite de Senlis, Médecin de la Reine Marguerite de Provence, femme de Saint Louis. Vous rapportez vous-même comment cette idée vous est venue. C'est qu'en lisant un Recueil de Piéces sur la Faculté de Médecine de Paris, imprimé en 1714, vous trouvâtes un Panégyrique de cette même Faculté, prononcé par Gabriel Naudé, où il est dit que *Robert de Douai laissa par son Testament quinze cens livres parisis pour acheter des revenus à des Ecoliers étudians en Théologie, ce qu'il entendoit faire par l'avis de Robert de Sorbonne.*

Dès que vous eûtes fait cette découverte, vous la vérifiâtes, dites-vous, sur l'original de ce Testament, qui est gardé dans les Archives de Sorbonne, *& dès lors vous n'hésitâtes plus à regarder Robert de Douai comme le Fondateur de la Sorbonne.* Vous ajoûtez qu'ayant fait part du Public de cette découverte dans votre Description de Paris en 1742, *vous ne fûtes pas peu surpris de ce que je vous fis donner avis par M. l'Abbé d'Alinval, que vous vous étiez trompé sur le Fondateur de la Sorbonne, mais que vous répondîtes que cela ne pouvoit point être, parce que vous aviez composé cet article sur l'Acte qui est dans les Archives de la Sorbonne; que depuis ce tems-là*, comme vous prépariez une nouvelle Edition de votre Ouvrage, *je vous avois fait dire les mêmes choses par un Avocat d'Auvergne, nommé*

Digitized by Google

M. de Fraissis, & que vous m'aviez fait la même réponse. Enfin, Monsieur, vous persistez dans votre opinion, & vous faites tous vos efforts pour appuyer ce que vous avez avancé en 1742 dans votre Description de Paris, tom. 6. p. 499, en ces termes.

» Robert de Douai fut le premier Fondateur de » ce Collége (de Sorbonne) & est cependant ce- » lui qui est le moins connu. Il étoit Chanoine de » Senlis & Médecin de la Reine Marguerite de » Provence, femme du Roi S. Louis. Par son Tes- » tament, qui est gardé dans les Archives de la » Maison de Sorbonne, il donna quinze cens li- » vres monnoye de Paris, pour la fondation de ce » Collége, & en confia l'exécution à Robert de » Sorbonne son ami. *Mille & quingentas libras Pa- » risienses reliquit ad opus quorumdam Scholarium, » quos intendebat facere ex consilio magistri Roberti » de Sorbonâ, in Theologiâ studentium.* En consé- » quence de ce legs, *continuez-vous*, Robert de » Sorbonne commença la fondation de ce Collége » vers l'an 1252. Et comme on ne vit que lui, & » qu'on ne connut que lui dans tout ce qui fut fait » pour l'établissement de ce Collége, le Public lui » donna le nom de *Collége de Sorbonne.*

Telles sont vos paroles. C'est donc uniquement sur le Testament de Robert de Douai que vous appuyez votre prétention, & que vous voulez enlever à Robert de Sorbonne la gloire d'avoir fondé le premier Collége du monde. Mais on vous a déja prouvé, & je vais vous prouver encore par le Testament même de Robert de Douai, que votre prétention est insoutenable. En effet la Maison de Sorbonne a été fondée vers l'an 1252. Or le Testament de Robert de Douai n'a été fait que le 13 Mai 1258. La fondation de Sorbonne est donc

Digitized by Google

antérieure au Testament de Robert de Douai. Ainsi ce n'est point *en conséquence de ce Testament que la Sorbonne a été fondée.* On ne peut donc prouver par cette piéce, que Robert de Douai soit le Fondateur de Sorbonne.

Vous avez senti, & vous sentez encore la force de ce raisonnement. Toute votre défense consiste à nier la date du Testament de Robert de Douai, & à soûtenir qu'il a été passé vers l'an 1252, & non point le 13 Mai 1258, comme on l'a rapporté. Mais j'en appelle ici, Monsieur, à votre bonne foi, & à votre exactitude. Quoi! Vous êtes venu, dites-vous, en Sorbonne, consulter l'original même de ce Testament; vous l'avez eu entre les mains, vous l'avez collationné avec feu M. Salmon, Bibliothéquaire de Sorbonne. Comment donc se peut il faire que vous en ignoriez, & que vous en contestiez même la date? Nous conservons ce Testament en original dans nos Archives. J'offre de vous le faire voir, & à tous ceux qui en auront la curiosité. Il est daté comme le sont tous les Testamens authentiques. La date fait foi. Elle porte: Passé à Paris, l'an du Seigneur 1258, le Samedi d'après la Pentecôte. *Actum Parisiis anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo octavo, Sabbato post Pentecosten.* Il y a dans nos Archives une ancienne copie en parchemin du même Testament. J'ai entre les mains plusieurs autres copies faites par les soins des Docteurs, Edmond, Richer, Meusnier & Mauduison. La date est la même par tout. Il est impossible de contester cette date, car elle n'est point en chiffres dans l'original, mais le mot *octavo* y est écrit tout au long, en caractéres très-distincts & très-lisibles. Il n'y a donc aucun doute que le Testament de Robert de Douai n'ait été fait, comme porte sa

Digitized by Google

date, le Samedi d'après la Pentecôte, c'est-à-dire le 13 Mai de l'année 1258. Or la Maison de Sorbonne étoit déja fondée. Vous en convenez vous-même, puisque vous en mettez la fondation vers l'an 1252. Il est donc démontré qu'elle n'a pas été fondée en conséquence du Testament de Robert de Douai. D'où il suit qu'on ne peut prouver par ce Testament, qu'il soit le Fondateur de Sorbonne.

Une autre raison qui m'avoit fait dire que la fondation de Sorbonne étoit antérieure au Testament de Robert de Douai, c'est qu'il dit dans son Testament qu'il legue quinze cens livres parisis pour de nouveaux Ecoliers. *Ad opus quorumdam novorum Scholarium.* Or qui dit *nouveaux Ecoliers*, suppose des Ecoliers plus anciens déja établis auparavant. Robert de Sorbonne avoit donc déja rassemblé & établi des Ecoliers, avant que Robert de Douai fit son Testament. Par conséquent la fondation du Collége de Sorbonne est antérieure au legs de Robert de Douai.

Ce raisonnement ne vous presse pas moins que le précédent, mais vous y répondez beaucoup plus mal. Si l'on vous en croit, au lieu de rapporter le Testament tel qu'il est, nous l'avons *falsifié*, en ajoutant, *novorum Scholarium in Theologiâ Audientium*, & par l'intromission de ce mot *novorum*, *nous renversons*, ajoutez-vous, *les tems & les faits, pour établir un systême qui n'est pas celui de la vérité, & qui est d'une grande conséquence.* J'en appelle encore ici à votre bonne foi. Est-il bien vrai que vous ayez consulté le Testament original de Robert de Douai, comme vous le dites avec tant d'assûrance ? Est-il bien vrai que vous l'ayez eu entre les mains ? Est il bien vrai que vous l'ayez collationné dans nos Archives avec feu M. Salmon ? Si cela est, Monsieur, c'est donc vous qui

Digitized by Google

l'avez altéré ; c'est vous qui l'avez rapporté autrement qu'il n'est : c'est vous qui l'avez falsifié : c'est vous enfin qui en avez retranché le mot *novorum*, pour bâtir un systême singulier, inconnu jusqu'ici, & contraire à la vérité. J'offre encore un coup, de vous faire voir, & à tous ceux qui en auront la curiosité, le Testament original de Robert de Douai, tel qu'il se trouve dans nos Archives. Il est en parchemin & a été passé pardevant Adam, Evêque de Senlis. On y trouve le mot *novorum*, très-distinct & très bien écrit. En voici la clause en entier. *In nomine sanctæ & individuæ Trinitatis, Ego Magister Robertus de Douaco, Physicus* (c'est-à-dire Médecin) *Canonicus Silvanectensis, compos mentis meæ, condo & ordino Testamentum meum in modum qui sequitur. In primis lego ad opus quorumdam novorum Scholarium quos intendo facere de consilio Magistri Roberti de Sorbonâ, in Theologiâ studentium, qui boni & idonei inventi fuerint vel inventri poterunt, de quácumque natione fuerint, mille quingentas libras parisienses pro emendis reditibus eisdem Scholaribus per manus Executorum meorum inferius contentorum distribuendis ubicumque studium se transferat. Item eisdem Scholaribus lego omnes libros meos de Theologiâ, tam Biblias, tam originalia,* (c'est-à-dire, les œuvres des Saints Peres) *quam alios libros Glossatos, & assignabuntur eis coram Magistris Theologiæ qui tunc legent, etsi contingat aliquem de Scholaribus recedere promittent bonâ fide quod aliquem alium bonum substituent.*

Item lego Ecclesiæ Beati Maturini, &c. Actum Parisiis anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo octavo, Sabbato post Pentecosten.

Voyez à présent, Monsieur, lequel de nous deux doit passer pour avoir altéré le Testament de Robert de Douai ; lequel a voulu établir un

Digitized by Google

systême singulier, inoüi jusqu'aujourd'hui, & contraire à la vérité ? Malgré l'assûrance avec laquelle vous parlez dans votre Lettre, je ne puis me persuader que vous ayez véritablement une copie du Testament de Robert de Douai, ni que vous l'ayez collationnée en Sorbonne avec l'original. J'aime mieux croire que vous n'avez eu sous les yeux que le fragment rapporté par Naudé, fragment informe, qui est sans date, & duquel le mot *novorum* a été retranché. Mais quoi qu'il en soit, ce n'est point à un fragment interpollé & alteré qu'il faut s'en rapporter. C'est à la piéce authentique, c'est-à-dire, au Testament original qui est dans nos Archives: C'est-là où vous trouverez que Robert de Douai est à la vérité le *Bienfaicteur* de la Maison de Sorbonne, mais qu'il n'en est pas le Fondateur. Que son intention n'a pas été de fonder un Collége, ni d'établir des Ecoliers, mais de donner de plus grands revenus au Collége, qui étoit déja fondé, & par-là d'augmenter le nombre des Ecoliers déja rassemblés par Robert de Sorbonne.

C'est sur ces raisons que M. Vosgien, dans son excellent Dictionnaire (qui ne vous paroîtroit pas moins portatif qu'il l'étoit ci-devant, si on n'avoit pas pris la liberté d'y contredire un systême, dont vous êtes si flaté d'avoir fait la découverte) c'est sur ces raisons, dis-je, qu'il a avancé avec tant de menagement que vous vous étiez trompé.

Voulez-vous de nouvelles preuves que la Sorbonne a été fondée avant le Testament de Robert de Douai, c'est-à-dire, avant le treiziéme Mai 1258; & que c'est Robert de Sorbonne qui en est le Fondateur ? Au mois de Novembre de l'an 1254, Guillaume de Chartres, Chanoine de Saint Quentin

Quentin, Chapelain du Roi Saint Louis, & ami intime de Robert de Sorbonne, acheta pour l'œuvre d'un certain sien ami, *ad opus cujusdam amici sui* (c'est-à-dire, pour la fondation du Collége, selon le langage de toutes les piéces de ce tems-là) acheta, dis-je, de Robert de Douai une maison, plusieurs granges & plusieurs préaux, moyennant le prix & somme de six cens livres parisis; le même Guillaume de Chartres acheta de differens particuliers en 1254 & 1255, pour la fondation de Sorbonne, la plus grande partie des maisons qu'elle posséde aujourd'hui. Guillaume de Memont, Chapelain du Roi Saint Louis, & Chanoine de Melun, autre ami intime de Robert de Sorbonne, acheta aussi pour le Collége en 1254 & 1256 quelques maisons assés considérables. Robert de Sorbonne de son côté fit de grandes acquisitions pour ses Ecoliers depuis 1254 jusqu'en 1258. Saint Louis lui donna, en 1256, la maison & les étables qu'il avoit dans la rue Coupe-gueule. Je dis en 1256, car telle est la date de l'original, & non pas 1250, comme vous l'avez mis dans votre Description de Paris, pag. 500, d'après du Breul & le Maire. Enfin Jean de Douai donna au même Collége le Fief des Rosiers que nous possédons encore aujourd'hui. Nous avons dans nos Archives les Actes authentiques de toutes ces acquisitions. Par conséquent le Collége de Sorbonne avoit des revenus considérables avant le legs de Robert de Douai, fait le treiziéme Mai 1258. Donc il ne peut être le Fondateur de Sorbonne en vertu de ce legs. Il en est seulement Bienfaiteur, tels que l'ont été S. Louis, & tous les amis de Robert de Sorbonne, je veux dire Guillaume de Chartres, Guillaume de Memont, Jean de Douai, le Cardinal de Bar, & plusieurs autres.

Digitized by Google

Aussi le titre de *Fondateur* est-il réservé à Robert de Sorbonne, dans l'ancien Necrologe de Sorbonne, fait sur la fin du XIIIe. siécle, peu de tems après la fondation. C'est ce qu'on y lit au quinziéme d'Août, en ces termes. *Obiit Magister Robertus de Sorbonio, Canonicus Parisiensis, Fundator Domûs hujus.* Remarquez en même tems, que Robert de Sorbonne est mort le quinziéme d'Août, c'est-à-dire, le jour de l'Assomption de l'an 1274, au lieu que Robert de Douai mourut le 20 Mai 1268, ce qui n'a encore été observé par personne.

Le titre de Fondateur est aussi donné à Robert de Sorbonne dans plusieurs autres de nos manuscrits. L'un des plus anciens porte. *Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo tertio, sub Ludovico Francorum Rege Christianissimo, fuit Domus de Sorbonâ fundata per Patrem veneratissimum Robertum de Sorbonio Sacrarum Litterarum Doctorem devotissimum, Dictique Regis Confessorem, Ecclesiarum Parisiensis & Cameracensis Canonicum.*

Voilà Robert de Sorbonne reconnu par les premiers Sorbonistes pour leur *Fondateur*. Or pouvez-vous vous flater d'être mieux instruit de la fondation de Sorbonne qu'ils ne l'étoient ? Le nom seul de la Maison prouve clairement que Robert de Sorbonne en est le Fondateur. Parcourez tous les Colléges de l'Université ; ils portent presque tous le nom de leurs Fondateurs, ou celui des lieux où leurs Fondateurs ont pris naissance. Tels sont les Colléges du Plessis, d'Harcourt, des Cholets, du Cardinal-le-Moine, le Collége Mazarin, &c. Il en est de même du Collége de Sorbonne. Il tire son nom du Village de *Sorbonne* au Diocèse de Rheims, Patrie de Robert son Fondateur.

Digitized by Google

Quel est le Fondateur d'un Collége ? N'est-ce pas celui qui l'a dotté ? Qui en a fait les Statuts & les Réglemens ? Qui en a eu le premier la conduite & la direction ? Or voilà précisement ce qu'a fait Robert de Sorbonne, par rapport à la Maison qui porte son nom. C'est lui qui l'a dottée, qui en a fait de sa propre autorité les Statuts & les Réglemens, qui en a obtenu la confirmation des Souverains Pontifes, & les Lettres Patentes de nos Rois; qui en a eu le premier la conduite, la direction, & la supériorité pendant toute sa vie. Il a donc toutes les qualités de Fondateur.

Je crois, Monsieur, qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour vous faire abandonner un paradoxe que vous aviez avancé sans preuves. Si vous aviez voulu prendre la peine de venir consulter les originaux, comme je vous en avois fait prier, vous auriez reconnu votre erreur, & vous auriez évité un grand nombre de fautes, beaucoup plus considérables où vous êtes tombé dans votre Description de Paris, en parlant de la Sorbonne.

Je suis, &c.

En Sorbonne, ce 24 Septembre 1748.

ADDITION au Journal de la Cour, de Paris, &c.

LE 15 de ce mois, Fête de Sainte Therése, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & Mesdames de France, assisterent dans l'Eglise des Carmes des Basses-Loges au Salut, & à la Benediction du S. Sacrement.

On a appris par un courier extraordinaire, arrivé à Fontainebleau le 20, que le Traité définitif de la Paix générale avoit été signé à Aix-la-Cha-

Digitized by Google

pèlle le 18 par les Ministres Plénipotentiaires du Roi, & par ceux du Roi de la Grande Bretagne & des Etats Généraux des Provinces-Unies.

Les nouvelles, qu'on a reçûës en même tems, font esperer que les Cours de Madrid & de Vienne, animées du même esprit de conciliation, ne tarderont pas à donner leur accession à ce Traité.

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a nommé à l'Evêché de Poitiers l'Abbé de la Marthonie de Caussade, Vicaire Général de l'Evêché de Tarbes.

Sa Majesté a accordé l'Abbaye de Vermand, Ordre de Prémontré, Diocèse de Noyon, à l'Abbé Hachette, Visiteur Général des Carmelites de France.

Celle de Saint Liguaire, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Xaintes, à l'Abbé Rabereul, Vicaire Général de l'Evêché de Poitiers.

MARIAGES ET MORTS.

AVERTISSEMENT.

CE n'est point pour satisfaire une vaine curiosité, que nous nous efforçons de donner à cette partie de notre ouvrage une certaine étenduë. L'utilité publique est le seul objet que nous nous proposons, & c'est pour le remplir plus parfaitement, que nous prions avec instance toutes les personnes distinguées, de nous aider dans notre travail, en nous faisant tenir des Mémoires exacts & circons-

Digitized by Google

fiancés sur les alliances que leurs familles contractent & sur les morts qui y surviennent. On n'ignore point que les guerres continuelles, qui désolerent la France dans toutes ses Provinces sous la seconde Race de nos Rois, & la confusion générale qui s'éleva dans la Monarchie, détruisirent l'ordre que Charlemagne avoit établi pour conserver à la Noblesse tout son éclat & toute sa pureté. L'autorité que s'attribuerent les differens Seigneurs au commencement de la troisiéme Race, lorsque tous les Fiefs & Gouvernemens furent rendus héréditaires, fut entr'eux une source de jalousie & de discorde, qui les obligeant sans cesse de monter à cheval, fit tellement prévaloir l'exercice des armes, que l'étude des Lettres fut entierement négligée. Les Grands se firent un déshonneur de sçavoir lire & écrire, & les petits se firent un devoir de les imiter; de sorte que l'ignorance répandit sur l'histoire, & principalement sur les Genéalogies, les ténébres les plus épaisses, dont même les plus illustres Maisons ne furent pas exemptes. C'est de-là que viennent ces lacunes que l'on rencontre si fréquemment dans les siécles dont nous parlons. En effet les Seigneurs se contentant de la preuve par témoin de la filiation & noblesse de ceux qui se présentoient aux Tournois pour y être admis, & les Actes & Contrats étant beaucoup plus rares que les incendies & les ravages, on doit encore s'étonner comment les lumieres, que l'on a sur les premieres familles du Royaume, ont pû parvenir jusqu'à nous, & certainement sans les titres des donations faites aux Eglises, ces tems seroient couverts d'une nuit impénétrable.

D'un côté les Croisades ayant fait périr une grande partie de la noblesse, de l'autre l'affranchis-

Digitized by Google

ſement des bonnes Villes, ayant excité les Rotu-riers à ſe diſtinguer, la lumiere des Sciences commença à jetter ſa premiere aurore. Si la Nobleſſe continua long-tems de ſe borner aux armes, les Lettres furent d'abord le partage du Tiers-Etat. Les Ecrivains ſe multiplierent, & depuis ce tems les familles illuſtrées nous préſentent des filiations ſuivies.

Mais celles d'un rang inférieur eſſuyerent encore de terribles orages pendant la guerre avec l'Angleterre, guerre que les Hiſtoriens remarquent avoir duré près de trois cens ans, & qui ne finit que ſous Charles VII. La déſolation ſurtout fut ſi grande, depuis la priſon du Roi Jean juſqu'à la levée du ſiége d'Orleans ſous Charles VII. que le déſordre introduit dans le Corps de la Nobleſſe mérita l'attention de ce Prince lorſque la tranquillité fut rétablie. La fureur des guerres avoit éteint quantité de familles, une infinité d'autres avoit perdu ſes titres, pluſieurs de ceux qui ſuivoient la profeſſion des armes s'étoient ſubſtitués d'eux-mêmes aux familles éteintes, & en avoient uſurpé les noms, & un beaucoup plus grand nombre s'arrogeoient les honneurs & les droits d'une Nobleſſe qu'ils prétendoient avoir acquiſe avec leur épée. Le Roi par de ſages Ordonnances purgea le premier Corps de l'Etat, & ces Ordonnances ſont la ſeconde époque qui juſtifie ſuffiſamment la nobleſſe des familles qui ſont dans l'impoſſibilité de produire des titres antérieurs.

Henri IV. au commencement du ſiécle dernier ſuivit l'exemple de Charles. Les troubles de la Ligue avoient produit les mêmes malheurs & les mêmes abus que la guerre avec les Anglois. Le même remede y fut apporté, & la proſpé-

Digitized by Google

rité de l'Etat depuis le regne de ce Prince, nous fait espérer qu'on ne les reverra point si tôt.

Cependant quelques nécessaires que fussent ces Ordonnances, quelques salutaires qu'elles ayent été, il est certain qu'on n'auroit jamais été en état de les donner, sans le progrès que les Lettres firent par la protection spéciale des Rois. Elles firent sentir de plus en plus combien il étoit important de dresser des Actes autentiques & de tenir des Registres. On écrivit l'Histoire, on dressa des Mémoires, on fit des Dissertations qui éclaircirent les choses passées, & conserverent la mémoire des présentes. A la faveur du jour que répandirent tant d'Ecrits, on démêla plus facilement la véritable Noblesse d'avec la supposée; & dans les derniers tems, on a dressé des Nobiliaires particuliers dans chaque Province, qui remplacent en quelque façon les Hérauts établis par Charlemagne, dont la Charge étoit de tenir un rôle de la Noblesse, & de prendre garde qu'aucun Membre étranger ne s'y glissât.

Mais ce que ces Hérauts, se succedant les uns aux autres, pouvoient exécuter sans interruption, le Nobiliaire ne peut le faire que de loin en loin, non plus que les Livres Généalogiques. Cette étude qui a cela de particulier, que l'abondance de la matiere est plus capable que la stérilité de rebuter un Auteur, exige d'ailleurs un goût particulier & des secours difficiles à trouver. Ainsi pour exciter ce goût dans les personnes qui l'auront, on ne peut trop s'attacher à leur amasser les matériaux nécessaires & à leur fournir des Mémoires sûrs & instructifs. C'est dans cette vue que nous dressons ce présent article, & que nous prenons la liberté d'exhorter toute la Noblesse Françoise à nous en-

Digitized by Google

voyer les éclairciſſemens les plus circonſtanciés.

Pour les Mariages, il ſuffira de marquer du côté de l'Epoux, ſes noms de Baptême & de famille, ſon ſurnom, ſon âge, ſes qualités & dignités, paſſées & préſentes, avec leurs dattes préciſes, les noms & qualités de ſes pere & mere. Du côté de l'Epouſe, ſon nom & ſurnom, ceux auſſi de ſes pere & mere : ſans oublier le jour de la célébration du mariage.

Il conviendra pour les Morts, de marquer le jour du décès, les noms & ſurnoms du décedé, ſon âge, ſes qualités, ſes dignités, ſes actions militaires & celles où il s'eſt trouvé ; s'il a été marié, la datte de ſon mariage, le nom de ſa femme, dont on marquera auſſi les pere & mere, les enfans qu'il a eus, ceux qu'il laiſſe, s'ils ſont mariés ou non, quel jour ils l'ont été, qui ils ont épouſé ; les freres & ſœurs qu'il laiſſe, ſur-tout pour les filles ou veuves qui meurent ſans enfans ; & au défaut de freres & ſœurs, les neveux ou collatéraux à qui les biens paſſent : nous recommandons ſur-tout la fidélité des dattes. Il ſera auſſi utile de marquer de quelle Province eſt la famille.

Par ce moyen, la Nobleſſe Françoiſe jouira de ſa gloire préſente, & ſera aſſurée de la faire paſſer à ſa poſtérité.

Elle eſt d'autant plus intéreſſée à le faire, que ſi certaines Maiſons ſont univerſellement connues par l'éclat des honneurs & des dignités qui y ſont héréditaires ; il eſt conſtant qu'il y en a de très-anciennes, qui, faute de ces avantages, ſont tombées dans une eſpece d'obſcurité, qu'il eſt du bien & de la gloire de l'Etat de diſſiper. On ſçait comment les Narbonne-Pelet perdirent au commencement du treiziéme ſiécle, la

Digitized by Google

Vicomté de Narbonne, & quelles injustices leur enlevèrent leurs grands biens; cette famille subsiste encore. Il est encore des descendans des anciens Vicomtes de Turenne, dont l'héritiere d'une branche aînée porta cette belle Seigneurie dans la Maison de la Tour d'Auvergne. Les branches cadettes privées de leur patrimoine par la bisarrerie d'une Coutume, qui, se contredisant elle-même en ce point, mériteroit une sérieuse attention, n'ont pû soutenir la splendeur du sang illustre, qu'elles ont transmis jusqu'à nous dans toute sa pureté. L'attention publique a suivi le Fief. C'est donc pour obvier à cet inconvénient, que nous demandons des Mémoires qui ne peuvent être remplacés d'aucune façon: & il seroit bien triste que nos intentions, entierement tournées vers le bien général, restassent infructueuses, lorsque l'intérêt particulier des familles leur prescrit d'entrer dans nos vûes.

La Robe a part comme l'Epée à notre invitation. L'importance des services qu'elle rend à l'Etat soutient sa dignité contre les attaques que semble lui livrer la vénalité des Charges. Ce n'est point ici le lieu de discuter, s'il est aussi glorieux de maintenir la paix au-dedans qu'au-dehors: bornons-nous à remarquer, que la Robe a beaucoup de familles, qu'une longue possession d'honneurs rend illustres; qu'elle a donné de très-grands hommes à l'Etat; que grand nombre des branches de familles de Robe passe dans l'Epée; & enfin quelle est la tige de quantité de Maisons qui tiennent aujourd'hui un rang distingué dans l'Etat.

Nous devons à la Maison d'Argouges, aussi illustre dans la Robe que dans l'Epée, de recti-

Digitized by Google

fier l'article de M. le Marquis de Rânes dont nous avons annoncé le décès le mois dernier.

Louis d'Argouges, Marquis de *Rânes*, Seigneur de Dampierre, la Calonge, &c. aîné de la Maison d'Argouges, mourut le 13 Août 1748, en son Château de Rânes en Normandie, âgé de 79 ans, 3 mois, 13 jours, étant né à Paris le 2 Avril 1669. Il avoit été Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, Brigadier, & depuis Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il s'est extrêmement distingué dans plusieurs actions Militaires, & entr'autres dans la défense des Ville & Citadelle de Lille, où il soutint le siege avec M. le Maréchal de Boufflers, & défendit la Place très-long-tems avec autant de capacité que de valeur. Il s'acquit aussi beaucoup d'honneur à l'affaire de Carpi en Italie dans la précédente guerre, & en plusieurs autres rencontres.

Il étoit fils de Charles d'Argouges, Chevalier, Marquis de Rânes, Marquis de la Chapelle-la-Reine, Seigneur de Fleuri & autres Lieux, Baillif & Gouverneur des Ville & Château d'Alençon, qui fut d'abord Cornette des Gendarmes de la Garde du Roi, puis Colonel Général des Dragons, & Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & qui se distingua par-tout à la tête des Dragons, sur-tout à la Bataille de Senef en 1674, & en 1678 en Allemagne, où il mourut dans le lit d'honneur, très-regretté de son Prince & de toute l'Armée. Charles d'Argouges avoit épousé Charlotte de Beautru, femme en secondes nôces du Prince de Montauban.

Louis d'Argouges eut pour ayeul Henri d'Argouges, Chevalier, Marquis de Rânes, & de la Chapelle-la-Reine, Seigneur de Fleuri & au-

Digitized by Google

tres Lieux, Gouverneur des Ville & Château d'Alençon.

Il épousa le 12 Novembre 1708 Catherine d'Hernoton, fille de François-Joseph d'Hernoton, Baron de l'ancienne Baronnie du Pont, en Bretagne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de Marie-Renée de Fresnoi, dont il a laissé trois enfans mâles. L'aîné, Charles-Louis d'Argouges, Marquis de Rânes, ci-devant Colonel du Régiment de Languedoc Dragons, à la tête duquel il se distingua fort à l'affaire de Montalban, où il reçut une blessure; est aujourd'hui Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il a épousé en 1742, Marie-Angelique-Claudine-Henriette Bec-de-Lievre de Cany, fille de Louis Bec-de-Lievre, Marquis de Cany.

Le 26 Août, François *Delphin d'Aulede de Lestonac, Marquis de Margaux, en Medoc*, mourut à Paris dans la 89 année de son âge, étant né au mois d'Avril 1660, & il fut inhumé le 27, en l'Eglise des Celestins, après avoir été porté à celle de Saint Paul, sa Paroisse; il étoit fils de Charles-Denis d'Aulede de Lestonac, Baron de Margaux, nommé Premier President du Parlement de Bordeaux en 1673, & de Therese de Pontac, avec laquelle il avoit été marié le 30 Octobre 1654, fille d'Arnaud de Pontac, Seigneur de Salles, Lessac & de la Mothe-Souveraine, Premier President du Parlement de la même Ville, & de Louise-Gabrielle de Thou, fille de Jacques-Auguste de Thou, President du Parlement de Paris, célebre par ses Ecrits, & de Gasparde de la Châtre.

M. d'Aulede avoit été marié le 17 Juillet 1695 à Elizabeth-Antoinette le Fevre de Caumartin, morte à Bordeaux le 11 Avril 1713, sans laisser

Digitized by Google

de postérité, fille de Louis François le Fevre, Seigneur de Caumartin, Conseiller d'Etat, & de Catherine Magdeleine de Verthamon, sa seconde femme. Il avoit épousé en secondes nôces le 11 Décembre 1715, Antoinette-Charlotte de Lenoncourt, Chanoinesse de Remiremont, fille de Charles-Henri-Gaspard de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, & Grand Chambellan de Leopold, Duc de Lorraine, & de Charlotte-Yoland de Nettancourt, de laquelle il n'a point eu non-plus d'enfans.

Le 10 Septembre, Françoise *de Grasse*, veuve de Jean-Baptiste de Villeneuve, Comte de Vence, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mourut au Château de la Varenne en Forez, âgée de 79 ans. Elle étoit fille d'Aléxandre de Grasse, Baron de Mouans & de Satous, & de Françoise de l'Isle, fille de Guillaume de l'Isle, des Seigneurs de Thulane. Aléxandre de Grasse étoit de la sixiéme branche de sa Maison, & descendoit en ligne directe de Rodoart de Grasse, nommé Prince d'Antibes dans le Cartulaire de Merias, qui fut reçû de Guillaume II. Comte de Provence, dans la moitié du Diocèse d'Antibes, l'an 993, où sa femme & ses enfans sont nommés. Il eut de son mariage avec Françoise de l'Isle cinq enfans, 1°. Louis-Joseph Marquis de Grasse, Baron de Mouans & de Satous, qui a servi plusieurs années Capitaine de Dragons dans le Régiment de l'Epinoi, & a été Capitaine de la Ville de Grasse. N'ayant point eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées (Marguerite Corbinelli, d'une illustre Maison de Florence, & Thérese-Albertine du Quenci, fille du Marquis de Coupigni;) il a cedé son droit d'aînesse sur l'héritage de son pere. 2°. Jean de Grasse, Capitaine des Vaisseaux, mort à l'Amérique. 3°. Jean-Bap-

tisté de Grasse, qui de son mariage avec Marie-Françoise de l'Isle, fille de N. de l'Isle, Seigneur de Tulanne, & de Susanne de Grasse, a eu Augustin, Susanne, Rosalie, Félicité & Jeanne Aléxandre de Grasse. 4°. *Françoise de Grasse*, dont il s'agit. 5°. Susanne de Grasse, mariée à Joseph de l'Isle, Seigneur de Tulanne. *Françoise de Grasse*, de son mariage avec le Comte de Vence, laissa plusieurs enfans, entr'autres Claude Aléxandre de Villeneuve, Comte de Vence, Colonel du Régiment Royal Corse, Brigadier des Armées du Roi du premier Mai 1745, & Thérese Rosalie de Villeneuve, veuve d'Antoine Darci, Comte de la Varenne, &c.

Dom *Andoche Pernot*, Abbé & Général de l'Ordre de Cîteaux, est mort le même jour à Dijon, âgé de 74 ans; il étoit entré au Noviciat à l'âge de 14 ans, & à 16 il prononça ses vœux. Après avoir passé par toutes les charges, il fut élû Abbé & Général de tout l'Ordre, & il a rempli cette Dignité pendant 22 ans; il avoit 60 ans de Religion, & il avoit aussi été premier Elû des Etats de Bourgogne.

Le 14, Charlotte *de Villars*, épouse de Jacques Comte de Vogué, mourut à Paris, âgée de 84 ans. Elle étoit fille de Pierre de Villars, Seigneur de la Chapelle, Baron de Masenas, &c. Chevalier des Ordres du Roi; Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Prince de Conti; Lieutenant Général des Armées du Roi; Gouverneur de Besançon, Envoyé à Vienne, puis en Espagne, où il fut ensuite Ambassadeur Extraordinaire, puis en Savoye, & enfin pour la troisiéme fois en Espagne; Conseiller d'Etat en 1683, & la même année Ambassadeur Extraordinaire en Dannemarc; Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Chartres, mort le 20 Mars 1698, âgé de 75 ans. Il

Digitized by Google

avoit épousé le 24 Janvier 1651 Marie Gigaut de Bellesonds fille de Bernardin Gigaut de Bellesonds, Gouverneur des Ville & Château de Caën, & de Valogne, & de Jeanne-aux-Epaules Sainte Marie, de laquelle il avoit eu Charlotte dont il s'agit & feu M. le Maréchal Duc de Villars.

Le 19, N. *de la Hamayde de Saint Ange*, Officier du Régiment de Vallons-Salz, mourut à Paris. Il étoit l'Auteur de la Poudre Céphalique, dont les effets ont été salutaires à tant de personnes.

Le 20, Marie-Louise *Haudaille*, épouse de Jean-Baptiste-Maximilien Titon, Chevalier, Seigneur de la Neuville, de Lormoy, &c. Conseiller au Parlement, mourut à Paris, dans la 43e année de âge, laissant un fils unique, Jean-Baptiste-Maximilien-Pierre Titon, Chevalier Seigneur de Villotran, Misaugui & autres lieux, Conseiller au Parlement.

Le même jour, François *Courtin*, Seigneur de Fresolines, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, mourut à Paris sans postérité.

Le 26, Jean *Otter*, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Professeur en Arabe au Collége Royal & Interprete du Roi pour les Langues Orientales, mourut à Paris, âgé de 39 ans. Il étoit Suédois de nation.

Le 28, Jean-Charles *de Segur*, ancien Evêque de Saint Papoul; Abbé Commendataire de l'Abbaye de Vermans, Ordre de Prémontré, Diocèse de Noyon; Docteur en Droit de l'Université de Rheims, mourut à Paris, dans la cinquante-troisiéme année de son âge, étant né à Paris le 28 Décembre 1695. Il reçut la Tonsure à Paris le 7 Juin 1716 dans l'Eglise de l'Institut de l'Oratoire, dont

Digitized by Google

il étoit alors Confrere, par les mains de feu M. Soanen, Evêque de Senez, les Quatre-mineurs le 4 Juin 1719 par feu M. d'Entragues, Evêque de Leictoure, & le Soudiaconat le 25 Avril 1720 par feu M. de Cambout, Evêque de Tarbes; M. Clermont, Evêque de Laon, l'ordonna Diacre à Laon le 21 Sept. 1721, & son successeur, M. de S. Albin, l'ordonna Prêtre le 30 Mai 1722, & le fit son Grand Vicaire. En 1720, le Roi le nomma à l'Abbaye de Vermans, & il en prit possession le 24 Mars 1721. Il reçût le bonnet de Docteur dans la Faculté de Droit de l'Université de Rheims en 1722. Le Roi le nomma à l'Evêché de Saint Papoul en Octobre 1723; il en prit possession le 8 Août 1724, & s'en démit entre les mains de S. M. le 26 Février 1734.

Il étoit fils de Henri-Joseph Marquis de Segur, Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gouverneur & Grand Sénéchal de la Province de Foix, Lieutenant Général des Provinces de Brie & de Champagne, & de Claude-Elisabeth Binet. De ce Mariage sont issus, 1°. Henri-François Comte de Segur, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Commandant pour le Roi dans les trois Evêchés & sur la Saare, Gouverneur & Grand Sénéchal de la Province de Foix, en survivance de N. Marquis de Segur, son fils, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de son nom, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis. 2°. Jean-Charles de Segur, qui donne lieu à cet article. 3°. Marie-Anne-Françoise de Segur, Abbesse de l'Abbaye Royale de Notre-Dame du Val-de-Gif. 4°. N. de Segur, Religieuse dans la même Abbaye.

La Famille de Segur est très-ancienne parmi la haute Noblesse du Périgord. On trouve des Se-

Digitized by Google

gur de Pardaillan au nombre des hauts Nobles présens à l'Hôtel de Ville de Bordeaux lors de la prise de possession de la Guienne par Louis XI. & les Mémoires de la vie de Henri IV. en font mention en plus d'un endroit.

Le 30, François *de Frémont d'Auneuil*, Seigneur de Brie & autres lieux, Doyen des Maîtres des Requêtes, mourut à Paris.

Le même jour Elisabeth *Hemart*, épouse de Jean-Baptiste-Joseph Saget, Chevalier, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, &c. mourut à Paris.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 11 Juillet, en interprétation de celui du 5 Octobre 1747, qui a révoqué le privilége exclusif, accordé à Noel Chavillot, pour la culture du Riz en France.

AUTRE du 23, qui supprime le Droit de péage ou travers, prétendu par le sieur Comte d'Auteuil, au lieu & dans la Seigneurie d'Auteuil.

AUTRE du même jour, qui fait défenses aux Communautés Ecclésiastiques, Séculieres, Régulieres & Laïques, & même aux Particuliers Propriétaires de Bois, de faire abattre aucun des arbres futaye ou épars, & baliveaux sur taillis, qui auront été marqués du marteau de la Marine, &c.

Digitized by Google

AUTRE du 24, qui accorde à Charles Adam le privilége pour l'établissement de la Manufacture de Porcelaine façon de Saxe, au Château de Vincennes.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du premier Août, portant établissement d'une seconde Loterie Royale.

AUTRE du 6, qui confirme le Privilége exclusif accordé à Charles Adam pour la fabrique de la Porcelaine façon de Saxe, & fait défenses de former aucun nouvel établissement pour travailler à la porcelaine, &c.

AUTRE du 11, portant réglement pour la fabrique des Etoffes à chaîne de soie, tramées, brochées, & lancées de soie, laine, fil & coton, de la Généralité de Roüen.

AUTRE du 19, portant réglement pour les Ouvriers de la Manufacture de Porcelaine façon de Saxe, établie au Château de Vincennes.

AUTRE du 24, qui renouvelle les défenses précédemment faites par ceux des 24 Août 1715, 7 Octobre 1717, & 18 Novembre 1720, d'introduire & faire entrer dans le Royaume des sardines de pêches étrangeres.

AUTRE du même, qui permet l'entrée dans le Royaume, sans payer aucuns droits, des lards, suifs, chandelles & saumons salés, destinés pour les Isles & Colonies Françoises.

Digitized by Google

DECLARATION du Roi, donnée à Verſailles le 26, qui ordonne que les Receveurs Généraux des Domaines & Bois ne rapporteront pour piéces juſtificatives des comptes rendus ou à rendre à l'avenir, du récouvrement des frais de Juſtice, que les Arrêts qui auront accordé les décharges ſur les états de récouvrement.

ARREST du Conſeil d'Etat du Roi du 27, qui ordonne l'élargiſſement de la rue dite des Pâtiſſiers en la Ville de Meaux; en conſéquence, que les maiſons faiſant ſaillie dans ladite rue, ſeront démolies.

AUTRE contradictoire de la Cour des Aides, du 28, qui confirme une Sentence du Grenier à Sel de Mayenne, du 9 Avril 1748, en ce qu'elle déclare nul un procès verbal de capture fait en forme de ſimple rapport par un Exempt & quatre Cavaliers de Maréchauſſée: & qui juge qu'ils ne ſont point aſſujettis aux formalités requiſes pour les procès verbaux des Commis; qu'il ſuffit qu'ils ayent affirmé leur rapport, & ayent été répétés deſſus pour opérer ces condamnations pécuniaires, comme s'ils avoient rempli la diſpoſition de l'Article XIX. du titre XVII. de l'Ordonnance 1680.

ORDONNANCE du Roi, du premier Septembre, pour réformer un Bataillon de chacun des Régimens de ſon Infanterie Françoiſe, y dénommés.

AUTRE de même jour, pour réformer un Eſcadron de chacun des quatorze Régimens de Cavalerie qui y ſont dénommés.

Digitized by Google

AUTRE du même jour, concernant la réforme dans les Dragons.

AUTRE du même jour, concernant la réforme dans differens Corps de Troupes légeres.

AUTRE du 8, pour réformer une partie des Compagnies à cheval du Régiment Royal Cantabres.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 12, qui déclare vacans au profit de Sa Majesté tous les Offices des Officiers décédés après avoir payé l'annuel, ou dont ils jouissoient à titre de survivance ou d'hérédité, faute par les veuves, enfans, héritiers, créanciers, adjudicataires ou propriétaires, d'en avoir fait sceller les provisions dans l'espace de trente années, à compter du jour du décès desdits Officiers.

AUTRE du 20, concernant les frais de Justice qui doivent être payés par le Fermier de la Régie.

ORDONNANCE du Roi, du 27, portant réunion du Corps des Galeres à celui de la Marine.

AUTRE du premier Octobre, pour réformer un Bataillon de chacun des Régimens de son Infanterie Françoise, y dénommés.

Digitized by Google

TISANNE appellée communément de Vinache.

LE fils du feu Sieur Vinache, Auteur de cette Tisanne, a négligé depuis long-tems d'avertir le Public des succès journaliers qu'elle opere, & il ne l'auroit point fait encore, si des personnes, témoins de ses succès, ne l'y avoient engagé.

Cette Tisanne est un remede doux, qui purge sans violence, qui augmente l'appétit, & qui loin d'affoiblir l'action de l'estomach & des intestins, la fortifie.

Les plus habiles Médecins ont toujours reconnu l'utilité d'un tel purgatif, surtout dans les maladies chroniques, dont les symptômes sont souvent aggravés par les purgatifs ordinaires, qui dérangent à la longue les fonctions des visceres, en les affoiblissant.

Sans vouloir attribuer à cette Tisanne des guérisons inespérées & miraculeuses, langage ordinaire des Charlatans; on peut dire, qu'elle est employée heureusement dans une infinité de maladies qui exigent les purgatifs.

Cette Tisanne est peut être le seul purgatif, dont ceux qui sont affligés de l'affection hypochondriaque, se soient mieux trouvés; parce qu'en dissipant les obstructions, & en évacuant les humeurs par les selles, elle hâte la digestion, & rétablit le calme dans le mouvement des intestins.

Par la même raison, les filles qui ont les pâles couleurs, sont soulagées, & même guéries par l'usage de cette Tisanne.

Digitized by Google

Elle convient aussi aux enfans scrophuleux & rachitiques, qui ont toutes les glandes engorgées; parce qu'elle évacue sans violence toutes les impuretés du corps de ces enfans, & qu'elle empêche l'amas des crudités dans les premieres voyes, en fortifiant l'estomach & les intestins.

Elle est de même très-propre pour toutes les obstructions au foye, à la ratte, au mésentere, &c. en un mot, elle est efficace pour la cacochimie, & généralement pour toutes les maladies chroniques, où il est nécessaire de diviser & évacuer les humeurs.

On en fait un usage journalier sans le moindre inconvénient. On peut la prendre pour se purger par précaution : ajoutez encore qu'elle est très-gracieuse à boire, & que sans le nom de remede qu'elle porte, on pourroit l'avaler avec plaisir.

Elle se distribue chés Madame Vinache, rue du Chantre, dans la maison de M. Marteau, Menuisier du Roi. On donne avec la bouteille un imprimé qui explique la maniere de s'en servir.

L'ESSENCE BALSAMIQUE, stomachique & anti-vermineuse, continuë à produire des effets surprenans dans les maladies, qui tirent leur origine des premieres voies, comme obstructions, indigestions & flux dissentériques, qu'elle guérit dans peu de jours. M. *de Pasturel demeure ruë Simon-le-Franc*, vis-à-vis un Perruquier, près un Vinaigrier, entre le Signe de la Croix & le Lion d'or. On peut y envoyer à toutes les heures du jour. Les personnes des Provinces, qui souhaiteront de ce reméde, pourront s'adresser à l'Auteur qui le leur enverra fidélement; il prie qu'on ait soin d'affranchir le port.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercure de France* du mois d'Octobre 1748. A Paris le premier Novembre 1748.

BONAMY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, de Rouën, 5
La Nonette, 17
Les Fruits de la Paix, 19
Vers à Iphise, en lui envoyant un bouquet, 22
Autres d'une Sylphide, 26
Epitaphium, 28
Mémoire présenté aux Etats de Bretagne, 30
Essai d'un Ecolier du Collége de Louis le Grand, 53
L'Abeille & l'Ecolier, Fable, par le même, 55
Lettre sur le projet d'une Place pour la Statuë du Roi, 57
Autre sur le même sujet, 63
Dispute de l'Art & de la Nature, 67
Eloge de M. de Fontenelle, 68
Séance publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, 70
Lettre sur la nouvelle Edition du *Gallia Christiana*, 72
Ode sur les routes de l'immortalité, 75
Epigramme, 80
Observations sur les Corbeaux, ... *ibid.*

Digitized by Google

Vers à Melle Cleron, 83
Epitre de Mad. Desforges Maillard à M. Titon du Tillet, 85
Réponse de la même Dame à M. de la Soriniere, 86
Lettre de M. de Montcarville à M. Remont de Sainte Albine, 87
Stances, 90
Discours & Remarques sur les enterremens, 93
Eglogue à une Dame, 97
Vers à la même, 99
Lettre à M. Nicole sur la Statuë du Roi, 100
Ode contre l'Auteur de Libelles diffamatoires, 106
Lettre sur les accidens extraordinaires d'une grossesse, à M. Remond de Sainte Albine, 109
Bouquet pour le jour de S. Louis, 115
Inscription pour le Cadran Solaire du Jardin d'une Pension, 116
Mots des Enigmes & des Logogryphes du Mercure de Septembre, *ibid.*
Logogryphes & Enigmes, *ibid.*
Récit de Basse, 122
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c. 123
Lettre sur le Panégyrique de S. Louis par M. l'Abbé Poulle, 147
Autre de M. de la Soriniere à un Libraire d'Angers, 156
Prospectus de l'Histoire Naturelle, générale & particuliere, avec la description du Cabinet du Roi, 157
Prix proposés par l'Académie de Toulouse pour 1749 & 1750, 165
Programme de celle des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, pour 1749, 169
Celui de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban pour 1749, 170
Celui de l'Académie des Sciences de Dijon, 172

Digitized by Google

Estampes nouvelles, 175
Myologie complette par le sieur Gautier, 179
Testament en faveur de la Ville de Lyon, 181
Copie de la lettre à Mad. la Générale la Motte, 183
Lettre à M. Arnoult sur le Sachet antiapoplectique, 184
Lettre de M. Launay, au sujet des Bandages nouvaux, 186
Spectacles & Concerts de la Cour, 187
Troisiéme Recueil de Chansons par M. Gautier, 190
Nouvelles Etrangeres, 192
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 209
Réponse de M. l'Abbé l'Advocat à M Piganiol de la Force, sur le Fondateur de Sorbonne, 210
Addition au Journal de la Cour, de Paris, &c. 219
Bénéfices donnés, 220
Mariages & Morts, *ibid.*
Arrêts Notables, 232
Tisanne de Vinache, 236
Essence Balsamique, 237

La Chanson notée doit regarder la page 123

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1748.

A PARIS,

Chés
ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, ruë des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1748.

PIECES FUGITIVES, *en Vers & en Prose.*

SUITE du Mémoire présenté aux Etats de Bretagne, & dont le commencement a été imprimé dans le Mercure du mois dernier.

ARTICLE IV.

Réfléxions détachées.

I. DEux des Canaux proposés passeront presque entierement sur des terrains steriles & déserts ; par conséquent ils n'exigeront aucuns dédommagemens considérables, &

Digitized by Google

ils serviront à fertiliser & à peupler des lieux à présent ingrats, & dénués de valeur & d'habitans.

II. L'exécution de chaque Projet en particulier promet avec certitude plusieurs utilités qui lui sont propres, & chaque Canal, dès l'instant de sa perfection, indépendamment de l'exécution des deux autres, restituera rapidement & fructueusement à ses Entrepreneurs leurs avances.

III. Ces trois Projets peuvent être entrepris séparément, & quant aux tems, & quant aux *Sociétés* ou *Compagnies* des Entrepreneurs.

IV. Les Entrepreneurs du Canal, qui aura été commencé & achevé avant les deux autres, tireront de très-grands avantages de l'exécution de ceux-ci, qu'il leur seroit profitable d'entreprendre aussi pour toutes sortes de raisons.

V. Ces trois Canaux, en supposant bout à bout leurs trois longueurs differentes, n'emporteroient qu'environ le tiers de la longueur du *Canal* de *Riquet*.

VI. Aucun des trois ne demandera une opération aussi laborieuse que la *transforation* de la montagne de *Malpas*.

VII. Ces trois ouvrages auront sans doute besoin de quelques *Aqueducs*, mais,

Digitized by Google

si on en excepte un, les autres ne seront pas d'une longueur remarquable.

VIII. Les ponts qui seront construits pour soûtenir & porter ces Aqueducs, & pour donner passage à quelques ruisseaux & torrens, ne seront pas d'une excessive dépense.

IX. Quant à la Classe d'hommes qu'il seroit expédient d'occuper à ces sortes d'ouvrages, l'Auteur se flate d'avoir fait voir ailleurs, qu'en tout tems, & surtout en tems de paix, non-seulement pour le bien du public, mais encore pour celui du service, il faudroit y employer, non des *laboureurs*, mais des *soldats*.

X. On pourroit diviser le Corps de Troupes, destiné pour cette besogne, en deux parts, lesquelles se releveroient, & passeroient tour à tour un mois à la garnison, & un mois au Canal.

XI. Les soldats qu'on occuperoit dès-à-présent à la cavation du Canal proposé pour faire la jonction des rivieres d'*Ould* & de *Blaved*, y seroient à portée de se rendre promptement à l'endroit quelconque de nos *Côtes*, qui pourroit être menacé d'une seconde descente des *Anglois*.

XII. Le tems de guerre n'est pas plus contraire que le tems de paix à l'entreprise d'un ouvrage de cette nature, quand cet

Digitized by Google

ouvrage est entrepris par une *Société* ou *Compagnie* ; & Sa Majesté peut, en tous tems, faire naître de telles Compagnies ou Sociétés. Il ne faut pour cela que leur attribuer des prérogatives, lesquelles, de même que l'exécution de ces Projets, ne feront tort ni à l'Etat ni aux Fermes du Roi, ainsi qu'on a commencé & qu'on achevera de le prouver dans ce Mémoire.

XIII. Il n'est pas inutile d'avertir ici le Lecteur, que toutes les Cartes Géographiques & même Topographiques de Bretagne, ou de quelque partie de cette Province que ce soit, qui ont paru jusqu'à présent, placent très-mal les situations & les distances respectives de quelques Bourgs, Châteaux, montagnes, passages, & autres lieux remarquables, & même des sources & cours de quelques rivieres & ruisseaux, que doivent traverser ou côtoyer les trois Canaux projettés.

Certaines personnes, dont le nombre se trouve malheureusement imposant à l'égard de plusieurs autres, ne manqueront pas de paroître indisposées contre ces Projets de Canaux. Proposer une entreprise de cette nature (diront-elles) c'est proposer un ouvrage moins encourageant par les avantages qu'il présente d'abord à l'idée, qu'effrayant par la dépense dont il annonce la nécessité.

Digitized by Google

Un tel raisonnement peut-il ébranler la solidité visible de tous ceux qu'on vient de lire, & de celui qui va suivre ?

Il est démontré que chaque pied cube d'eau pese 70 livres, & qu'ainsi chaque charge, qui par son poids force la matiere flotante qui la porte, de prendre la place d'un pied cube d'eau, pese de même 70 livres.

Un Bâteau de 120 pieds de long sur quinze de large, que le poids de sa charge force de prendre deux pieds d'eau, porte une charge qui pese autant que peseroient trois mille six cens pieds cubes d'eau; parce que 120 multipliés par deux fois quinze (à cause des deux pieds d'eau que prend ce Bâteau) font justement 3600.

3600 pieds cubes d'eau pesent 252000 livres, puisque chaque pied cube d'eau pese 70 livres, & que 3600 multipliés par 70 font 252000.

Il faut employer au moins trois chevaux & un Chartier, pour mener loin & de suite une charette qui porte le poids de trois mille livres.

Donc en se servant de cette sorte de voiture pour transporter de Nantes à Paris des Marchandises qui peseroient 252000 livres, il y faudroit employer 84 charet-

Digitized by Google

tes ; 84 Chartiers, & 252 chevaux puisque trois fois 84 font 252.

Il ne sera pas contesté qu'il ne faille qu'un tel bâteau, quatre Matelots, & six médiocres chevaux au plus, pour transporter par eau, sans risques & presque sans frais, de Nantes à Paris, les meubles & marchandises que pourroient avec bien de la peine, & certainement avec plusieurs risques, & non sans des frais très-considérables & très-embarrassans, emmener, de l'une de ces Villes dans l'autre, quatre-vingt-quatre hommes qui conduiroient quatre-vingt-quatre charettes tirées chacune pour le moins par trois bons chevaux, ce qui feroit nécessairement le nombre de 252 chevaux pour le moins.

Les conséquences, qui résultent de cet exposé en faveur de la *Voiture-fluviale*, sont trop évidentes pour qu'on entre dans un plus grand détail.

Digitized by Google

ARTICLE V.

REFLEXIONS

Sur les deux plus spécieuses objections qu'on opposera au Mémoire.

Nous voulons bien (diront plusieurs personnes portées par differens motifs à raisonner ainsi) nous voulons bien passer à l'Auteur de ce Mémoire, & lui accorder, comme deux faits démontrés, la possibilité & l'utilité des entreprises qu'il propose; mais en quel tems, & à quelles personnes en veut-il conseiller l'exécution ? Afin que nous sçachions si tout tems comporte de tels ouvrages, & afin que nous puissions juger par quelles personnes ils peuvent être entrepris ; qu'il nous apprenne, en quels tems, & par qui ont été entrepris & achevés les Canaux du Royaume les plus importans, tant du côté de l'ouvrage, que du côté des avantages qu'ils procurent ; sçavoir, les *Canaux* de *Briare*, de *Languedoc* & d'*Orleans*.

Digitized by Google

Réponse de l'Auteur.

Depuis trois ans la France étoit en guerre (*a*), & n'étoit pas sur le point de faire la paix (*b*) avec l'Espagne, lorsque deux Particuliers, nommés Jacques *Guyon* & Guillaume *Bouteroue*, offrirent en 1637 à LOUIS LE JUSTE, de reprendre & d'achever à leurs frais le Canal de *Briare*, commencé sous HENRI LE GRAND, & abandonné depuis plusieurs années, dont les premieres avoient été des années de paix. SA MAJESTE' accorda à ces deux Entrepreneurs des Lettres Patentes, par lesquelles elle leur céda le *fond* & le *très-fond* de ce Canal, leur fit présent de tous les matériaux qui s'y trouveroient, & des parties de ce même Canal, qui étoient déja faites ou commencées, & régla les droits qu'ils pourroient lever sur les Marchandises qui y passeroient. Dans le mois d'Avril 1639, ces Lettres furent enregistrées au Parlement de Paris; depuis cet enregistrement on travailla sans discontinuation au Canal, jusqu'à ce qu'il fût achevé, ce qui arriva en 1641 : depuis 1641, jusqu'à présent, & à perpétuité, *Guyon*, *Bou-*

(*a*) Cette guerre avoit commencé en 1635.
(*b*) Elle ne finit qu'en 1659.

Digitized by Google

teroue & leurs héritiers, ont joüi, joüissent & joüiront des *fond* & *très-fond* de ce Canal, & de tous les droits qui en dépendent, aux charges & conditions portées dans les Lettres accordées par LOUIS LE JUSTE, &c... Pendant qu'on avoit travaillé à cet ouvrage, la France avoit continué la guerre avec la Maison d'Autriche; le Portugal aidé par la France s'étoit donné un Roi (*a*) malgré l'Espagne, & une armée Françoise commandée par un Gentilhomme (*b*) de cette Province, jettoit l'effroi (*c*) & la terreur dans l'Allemagne. Passons à un autre Canal.

LOUIS LE GRAND alloit entrer en guerre avec CHARLES II, Roi d'Espagne, lorsque M. *Riquet* fut chargé de l'exécution du *Canal*, qui, en traversant la Province de *Languedoc*, devoit établir la *communication* de l'*Océan* avec la *Méditerranée*. Le Sr André Ossy, très-versé dans les Mathématiques, Science qui n'étoit pas encore bien réconciliée avec la fortune dans ces tems-là, avoit alors un mince emploi dans la Gabelle de cette Province. Guidé par les lumieres & par les avis de

(*a*) Jean, Duc de Bragance.

(*b*) M. de Budes de Guebriand, Maréchal de France, &c.

(*c*) Surtout, dans les années 1640 & 1641.

Digitized by Google

ce Sçavant & de quelques autres personnes, M. *Riquet*, Directeur des Fermes de cette même Province, fit tant par ses soins vifs, étendus, généreux & continuels, que cet ouvrage se trouva achevé aux dépens du Roi & du *Languedoc*, l'an 1681. Ce zélé Citoyen, pour n'avoir épargné ni dépenses ni peines, afin de parvenir à achever ce Canal, a été gratifié, pour lui & pour ses héritiers, d'un revenu annuel & perpétuel, qu'ils perçoivent au-delà des grandes sommes nécessaires & requises pour l'entretien de ce merveilleux ouvrage..... Pendant qu'on avoit travaillé à ce Canal, LOUIS LE GRAND avoit été en guerre tour à tour & à la * fois avec le Roi d'Espagne, l'Empereur, le Brandebourg, la Suéde, la Hollande, le Duc de Lorraine, le Roi de Dannemark, l'Angleterre, &c. Cependant il s'étoit emparé de la Franche-Comté : ses troupes de terre avoient pris Espinal, Châtel-sur-Moselle, Valenciennes, Cambrai, Fribourg, Gand, Ypres, &c. & avoient gagné les batailles de Senef & de Cassel : ses troupes de mer avoient gagné la bataille de Palerme, & après tous ces avantages & plusieurs autres remportés, tant par mer que par terre, sur toutes

* En 1674.

Digitized by Google

les Puissances de l'Europe liguées contre lui, il les avoit toutes forcées à recevoir la paix * qu'il avoit bien voulu leur donner. Venons au troisiéme Canal.

L'an 1681, MONSIEUR ceda à *Lambert* & Associés la Faculté que Sa Majesté avoit concedée à S. A. R. de faire établir un Canal, qui depuis qu'il existe est appellé le *Canal d'Orléans*. *Lambert* & ses Associés commencerent cet ouvrage en 1682; ils continuerent d'y faire travailler jusqu'à la fin de 1684. En 1685, Louis le Grand leur prêta 75000 liv. pour les aider à finir leur entreprise: en 1686, dépourvûs des moyens de l'achever, ils en firent une rétrocession à Monsieur: par les soins & aux dépens de S. A. R. l'ouvrage se trouva fait en 1692. Depuis ce tems jusqu'en 1702, *Lambert* & ses Associés perçûrent tous les droits du Canal d'*Orléans*, en payant à S. A. R. 8000 l. par an. Depuis 1702, la Maison d'*Orléans* est en possession de ce Canal & de tous les droits qui en dépendent, à condition de faire aux héritiers de *Lambert* & de ses Associés 15000 liv. de rente annuelle & fonciere, rachetable au denier 20.... Pendant qu'on avoit travaillé à ce Canal, LOUIS LE GRAND avoit été en guerre avec l'Espagne, l'Empereur, l'An-

* Paix de Nimegue en 1679.

Digitized by Google

gleterre, la Hollande & l'Electeur Palatin. Il avoit fait bombarder Alger & Génes ; & avoit reçû les soumissions de ces Villes ; avoit mis à la raison les Corsaires de Tripoly & de Tunis ; avoit reçû une Ambassade du Roi de Siam, & lui en avoit envoyé une ; avoit gagné deux Batailles par Mer, sçavoir, celle d'Alicante contre la Flotte Espagnole, & l'autre contre les Flottes combinées des Anglois & des Hollandois, & avoit gagné par terre les fameuses Batailles de Fleurus, de Staffarde, &c.

Vous voyez, Nosseigneurs, non-seulement que ces trois *Canaux* (desquels le *second* a coûté infiniment plus que ne coûteront les trois projettés, & n'a commencé d'être utile & de quelque rapport qu'après qu'il a été totalement achevé) ont été (& surtout ce second) entrepris & perfectionnés, pendant les plus grandes guerres du siécle passé, mais encore que ces ouvrages n'ont apporté aucun obstacle au bonheur & à la gloire des Armes de la France.

Vous voyez aussi, qu'en tout tems les ouvrages de cette espece peuvent être entrepris, soit par le Roi & par une Province d'Etats, soit par les trois Ordres de cette Province, soit par une, ou deux, ou même trois Sociétés ou Compagnies de Particuliers, moyennant les secours & les en-

Digitized by Google

couragemens que que Sa Majesté peut & voudra bien sans doute leur fournir.

En cas que vous ne vous trouviez disposés, Nosseigneurs, à entreprendre aucun des trois ouvrages proposés, veuillez avoir pour agréable, que l'Auteur tâche de former une ou deux, ou même trois Sociétés ou Compagnies, pour exécuter le tout ou partie de ces trois Projets, & honorez-le de votre intervention & de vos bons offices, afin qu'il obtienne de Sa Majesté les Lettres Patentes nécessaires pour autoriser, secourir & encourager les Membres de la Société ou des Sociétés qu'il pourra former.

Faites attention, Nosseigneurs, que tous les ouvrages considérables de cette nature, qui ont été faits en France depuis l'établissement de la Monarchie, sont dûs aux Regnes des Princes de la Branche de BOURBON, & ont été faits, comme je viens de le prouver, pendant & malgré la guerre; considérations puissantes, pour vous engager à demander, dans & pour le tems présent, au digne Rejetton & Successeur de ces grands Rois, la grace de signaler par des monumens semblables, mais moins coûteux & plus utiles, un Regne, d'ailleurs aussi illustre & aussi glorieux que les leurs.

Digitized by Google

Ici finit le Mémoire que présenta à Nosseigneurs des Etats, tenus à Rennes en 1746, un de leurs Membres ordinaires & leur très-respectueux & très-dévoué serviteur François-Joseph *de* Kersauson, *aîné de la branche de ce nom, laquelle de mâles en mâles, descend du Mariage de* Sebylle *de* Saint-Georges (*héritiere du lieu de Saint Georges*) *avec* Paul *de* Kersauson, *second fils de* Hervé *de* Kersauson (*aîné de sa Maison*) *& d'*Æliete *de* Lauros, *veuve de* Penmarch, *& petit-fils de* Jahan *de* Kersauson, *Chevalier, Sieur des nom, armes & lieu de* Kersauson (*Olim* Kersausen) *& d'*Amycete de Pont-Plancoët, *héritiere, &c. nés vers le commencement du quatorziéme siécle.*

POST-SCRIPTA.

I. Avec la permission du Roi, aux dépens des Entrepreneurs, alternativement ou concurremment avec des soldats de Troupes reglées, les *Miliciens* de Bretagne (si S. M. en conserve le fond pendant cette Paix) pourront pendant une moitié de chaque année être occupés à ces travaux, pareils à ceux de la guerre, & pendant l'autre moitié de la même année, travailler à l'Agriculture.

Depuis leur sortie pour le Camp, jusqu'à

Digitized by Google

leur retour chés eux, ces *Laboureurs-soldats* seroient commandés par leurs *Officiers ordinaires*, qui pendant ce tems ne perdroient aucune occasion de les contenir & de les discipliner.

Ainsi, Nosseigneurs, aux dépens des Entrepreneurs de ces Ouvrages si profitables pour notre Patrie, on y formeroit pour Sa Majesté des soldats infatigables, bien disciplinés, & toujours prêts, soit de rentrer dans la précieuse classe des Laboureurs, soit de se montrer dignes freres & compatriotes de ces *Miliciens Bretons*, dont la valeur, dans les plus chaudes mêlées de cette derniere guerre, s'est renduë remarquable aux yeux du HEROS, dans lequel la France voit revivre, & notre *Bertrand* du *Guesclin*, & notre dernier *Artur* de *Bretagne*, nés pour l'honneur de la *Bretagne*, de la *France* & du *Genre Humain*.

Semblable en tout à ces deux *Grands Hommes*, MAURICE a forcé nos ennemis de désirer la Paix, & pense que pour faire révérer par toutes les Puissances de l'Univers la Majesté de cet Empire, il reste d'assûrer une nouvelle vigueur à son *Commerce*, en la donnant à sa *Marine*, laquelle pourroit en sortant de ses Ports (privilége unique, réservé pour ce beau Royaume) paroître dans le même instant sur la *Man-*

Digitized by Google

the, sur l'*Océan* & sur la *Méditerranée*; avec cet air respectable qui convient au *Pavillon* du plus grand Roi du monde.

II. Vous vous abstiendrez peut-être, Nosseigneurs, d'entreprendre vous-mêmes ces trois Canaux, pour deux raisons, 1°. parce que vous vous êtes épuisés pendant cette guerre par des efforts plus convenables à votre zéle qu'à vos forces. 2°. parce que les ouvrages faits aux dépens du Public lui coûtent infiniment plus qu'ils ne coûteroient à des Particuliers accoûtumés à les faire exécuter sous leurs yeux & avec œconomie.

En ce cas, Nosseigneurs, vous rempliriez peut-être tout ce que vous devez à votre propre grandeur, à l'utilité publique, au courage des Particuliers, qui se pourront présenter pour ces entreprises, si, sous le bon plaisir du Roi, vous leur faisiez espérer à la fin de chacune un don qu'ils recevroient comme une grace, pendant qu'il seroit réellement la récompense d'un bienfait, qui deviendroit de jour en jour plus avantageux pour la *Bretagne*.

Digitized by Google

ODE

A la Probité.

HAte-toi, quitte l'Empirée ;
Descends, digne fille des Cieux,
Probité ! Du siécle de Rhée
Ramene les jours précieux.
Viens faire regner la Droiture ;
Par elle confonds l'Imposture,
Replonge-la dans les Enfers ;
Reprends un pouvoir légitime ;
Long-tems usurpé par le crime,
Qui nous forgea d'indignes fers.

Des maux, causés par ton absence,
Voi l'affreux & fatal progrès.
Partout la timide Innocence
Se consume en de vains regrets.
L'Ambition, la Tyrannie,
Du Monde altérant l'harmonie,
Font par de criminels desseins
Tour à tour triompher les vices,
Réglant, au gré de leurs caprices,
Le sort des aveugles humains.

Digitized by Google

L'hypocrite, sans nuls obstacles,
A l'abri d'un dehors menteur,
Jusqu'au pied des saints Tabernacles
Porte son masque séducteur.
Insensé ! quelle est ton yvresse ?
Crains la colere vengeresse
D'un Dieu justement irrité ;
Ta malice allume la foudre
Dont il va te réduire en poudre
Pour prix de ton iniquité.

Thémis ! ton glaive redoutable
Menace en vain ces forcenés,
Dont l'avarice insatiable
Conduit les désirs effrénés :
La chicane prend leur défense ;
Elle fait pancher ta balance,
Déguisant le crime en vertu,
Et par ce prestige funeste,
Offusquant ta clarté céleste,
Le bon droit languit abbatu.

Je vois la détestable Envie
Répandre à grands flots son poison,
Et par l'erreur toujours suivie,
Troubler la fragile raison.

Digitized by Google

L'Envieux frémit & s'irrite,
En voyant briller le mérite,
Dont l'éclat se fait respecter,
Et bien loin de lui rendre hommage,
Il céde à la jalouse rage,
Qui le presse de l'insulter.

Amitié, sentiment de l'ame,
Lien de la Société,
Quel mortel connoît de ta flâme
L'inestimable pureté?
Tel du titre d'ami se pare,
Dont le cœur, ingrat & barbare,
N'a jamais entendu ta voix,
Et qui par de vaines caresses,
La flaterie & les souplesses,
Du seul intérêt suit les loix.

Quelle Hydre, de venin nourrie,
Fait entendre ses sifflemens?
La plus implacable furie
Conduit ses affreux mouvemens,
Jamais des profondes blessures
De ses incurables morsures
Nous ne pouvons nous garantir.
Calomniateurs vils, indignes,

Digitized by Google

Reconnoissez-vous à ces signes,
Que vous ne pouvez démentir.

Par ces trop fideles images
Du déreglement des mortels,
Probité ! connois les outrages
Qui deshonorent tes Autels.
Vole, il est tems ; viens à notre aide,
Qu'à tes divins attraits tout céde.
Fais briller ton sacré flambeau ;
Qu'il dissipe les tristes ombres
Des nuages affreux & sombres,
Qui nous cachent un jour si beau.

Qui peut-te retenir encore ?
Quoi ! n'entends-tu pas nos clameurs ?
Est-ce vainement qu'on t'implore ?
N'as-tu point pitié de nos pleurs,
Ou crains-tu de manquer de guides,
Pour te garantir des perfides,
Dont l'Univers semble inondé ?
Ne crains plus, viens en assûrance,
Et par les Héros de la France
Ton effort sera secondé.

Il est en ces lieux un azile,

Digitized by Google

Qu'habite un Mortel vertueux,
Soumis aux loix de l'Evangile,
A Dieu seul adressant ses vœux.
Né dans un rang sublime, auguste;
Mais affable, modeste, juste,
Et des infortunés l'appui,
Il t'offre une main secourable.
Sous cet auspice favorable
Cours te ranger auprès de lui.

C'est dans cette retraite sainte,
Qu'à l'abri de tous les revers,
Sans inquiétude & sans crainte,
Tu veilleras sur l'Univers.
Les mœurs, dès long-tems exilées,
Par ton organe rappellées,
Reprenant un juste pouvoir,
Vont faire chérir ton empire,
Soumettant tout ce qui respire
A la sage loi du devoir.

Par M. S. du C.

Digitized by Google

SEANCE publique de l'Académie de Montauban.

L'Académie des Belles Lettres de Montauban tint son assemblée publique le 25 Août, Fête de Saint Louis. Elle avoit entendu le matin la Messe célébrée par M. l'Evêque de Montauban, durant laquelle on chanta le Pseaume *Diligam te, Domine*, Motet à grand Chœur de M. Gilles, & elle avoit assisté ensuite au Panégyrique du Saint, prononcé par le P. Duhamel, Religieux de l'Ordre de Saint François.

L'après-midi, l'Académie se rendit dans la Grand'Salle de l'Hôtel-de-Ville, où elle fut reçuë avec les honneurs marqués dans le Réglement qui lui a été donné par le Roi. M. de Savignac, Président du Présidial, & Directeur de l'Académie, ouvrit la Séance par un Discours sur les avantages de la lecture. Il prouva qu'elle est pour l'homme une source de plaisirs & d'instruction. Les plaisirs qu'elle nous procure, sont purs & tranquiles, en cela bien differens de ceux que promettent l'ambition & la volupté : ils renaissent chaque jour, & se diversifient au gré de nos desirs. De plus

Digitized by Google

plus, la lecture augmente nos lumieres, étend nos vûës, forme notre goût, détruit nos préjugés, perfectionne notre jugement; elle nous éclaire sur nos devoirs & sur la maniere de les remplir dans les differens états où nous sommes placés. Mais on ne doit attendre ces effets que d'une lecture sage, choisie, fixe & constante. *Quel fruit*, dit M. de Savignac, *pourroit-on retirer d'une lecture vague, indéterminée, sujette au caprice d'un esprit qui voudroit tout lire, sans rien examiner, & qui passeroit à chaque instant d'un genre à un autre, &c. Quel jugement porter sur le rapport confus d'une foule d'idées qui se succédent, à mesure qu'on change d'objet? Comment découvrir la vérité, qui ne cede qu'aux plus pénibles recherches, & qui même ne se montre à l'homme que par dégrés, l'abandonnant par intervalles, pour mieux l'engager à suivre la route qu'elle veut lui tracer?* Cet Académicien termina son Discours, en montrant aux Auteurs les secours qu'ils peuvent puiser dans l'imitation & dans la lecture. Pour leur ouvrir le champ le plus vaste & le plus propre à exercer leurs talens, il les invita à tracer le tableau des vertus guerrieres & pacifiques de notre auguste Monarque.

M. le Franc, Premier Président de la

Digitized by Google

Cour des Aides, ayant bien voulu se charger de la plus noble & de la plus difficile portion du travail historique que le Roi a jugé à propos d'assigner à l'Académie, il a entrepris des recherches sur les Ruthénes & sur les Cadurques, avec une Histoire abregée du Rouergue & du Querci, qui composent aujourd'hui la Généralité de Montauban. Dans la séance dont on rend compte, il lut une partie de ses recherches sur les Ruthénes, & de son Histoire abregée du Rouergue, & il répandit le plus grand jour sur une matiere, si obscure par elle-même & si peu connuë. Les Gaulois des anciens tems n'avoient point d'Annalistes. M. le Franc a donc été obligé de consulter une foule d'Auteurs, pour rassembler ce qu'il dit des Ruthénes. *Ces vieux Gaulois ayant été*, remarque-t'il, *moins mêlés que les autres Nations de la Gaule avec les Romains, leurs tyrans, & avec les François, leurs liberateurs, ils sont à peu près les véritables ancêtres de ceux qui habitent aujourd'hui ce pays.* C'est ce qui doit faire désirer davantage à ces derniers de les connoître, & ce qui rend en même tems cette connoissance plus difficile à acquerir.

Les Ruthénes & les Cadurques n'étoient pas les peuples les moins estimables ni les moins puissans des Gaules; ils soûtinrent

Digitized by Google

de grandes guerres contre les Romains; ces usurpateurs ne les subjuguerent que peu à peu, & ils ne les réduisirent en Province qu'à differentes reprises. *De-là vient*, ajoute M. le Franc, *qu'avant l'arrivée de César dans les Gaules, il y avoit des Ruthénes Eleutheres & des Ruthénes Provinciaux, des Cadurques Provinciaux, & des Cadurques Eleutheres.* Cette distinction fut clairement expliquée, & notre sçavant Académicien en fixa heureusement les differentes époques. Selon lui, *l'Eleutherie étoit moins la liberté proprement dite, qu'une indépendance reconnuë, quelquefois même accordée par les Romains, lorsqu'ils n'étoient pas assés forts pour soumettre certains Etats, ou pour achever la conquête de ceux qu'ils avoient entamés..... Le systême politique des Romains consistoit à réduire en Province les Pays qui ne pouvoient plus défendre leur liberté, & à déclarer Eleutheres ceux qui tenoient bon encore, mais qu'ils esperoient de soumettre un jour.* M. le Franc assûra incontestablement à une partie des Ruthénes la qualité d'Eleutheres, & il en dépoüilla les Soissonnois, appuyé sur l'autorité de Planude, de Clarke & des Manuscrits de la Bibliothéque Impériale de Constantinople, qui substituent *Helviis* à *Eleutheris* dans les Commentaires de César. Après avoir remarqué que la Narbonnoise

Digitized by Google

étoit alors l'unique Province Romaine dans les Gaules, il n'oublia rien pour faire la séparation des territoires libres, & des cantons unis à la Narbonnoise; & suivant pas à pas les changemens arrivés dans le Rouergue, il posa comme un principe, sur la foi des époques les plus précises, que Q. Fabius Maximus n'avoit imposé, quoique vainqueur, aucune espéce de condition aux Ruthénes; que quelques-uns de leurs districts furent incorporés à la Narbonnoise par les Généraux Romains, qui les vainquirent de nouveau; & que ces peuples ne furent entierement subjugués que sous le Gouvernement de César. Tout ce détail dans l'ouvrage de M. le Franc est semé de réflexions judicieuses. Les anciennes Notices, les Poëtes mêmes, tout y est employé à caractériser les Ruthénes.

Avec une élegante, mais énergique briéveté, M. le Franc décrivit ensuite comment le Pays des Ruthénes fut enlevé aux Romains par Euric, Roi des Visigoths, & par Vindemir, frere de Théodemir, Roi des Ostrogoths dans la Pannonie: comment *Julius Nepos, digne Souverain d'un Monarchie deshonorée*, perdit non-seulement le Rouergue, mais le reste de la Narbonnoise jusqu'à Marseille, n'ayant d'abord opposé aux Barbares que l'élo-

Digitized by Google

quence de l'Evêque Epiphane, & puis ayant confié la défense des Gaules à un Grand Maître de la Milice, qui le trahit, & que son origine auroit dû lui rendre suspect. Les Goths mirent une forte garnison dans Rhodès, & joüirent paisiblement de leur conquête. Mais les Ruthénes passerent enfin sous la domination des François, lorsque Clovis défit, & tua de sa main Alaric dans les plaines de Vouillé. Thierry, fils naturel de Clovis, & l'aîné de ses enfans, entra dans le Rouergue, prit Rhodès, & pénétra dans l'Auvergne. Il est vrai qu'après la mort de Clovis, le Rouergue fut repris sur les François par Théoderic, Roi des Ostrogoths. Mais la défaite d'Amalaric, vaincu auprès de Narbonne par le Roi Childebert son beau-frere, ayant jetté la consternation parmi les Visigoths, Théodebert, fils de Thierry, reprit à son tour la Ville de Rhodès, & fit par-là rentrer le Rouergue sous la domination Françoise, & dans le patrimoine des Rois d'Austrasie. Le Rouergue ne cessa d'être en proye aux invasions, que lorsque Clotaire II, fils de Chilperic & de Fredegonde, eut réuni sur sa tête l'Empire François. Divers Traités ne laisserent pas cependant de démembrer plus d'une fois les

Digitized by Google

Ruthénes des Etats auxquels ils avoient été incorporés.

Il est aisé de juger que cette courte analyse ne peut présenter toutes les remarques & tous les traits frappans, qui enrichissent l'ouvrage de M. le Franc. Pour le rendre encore plus intéressant, il y fait entrer l'Histoire de l'Eglise de Rhodès. Il observe que l'idolâtrie se soûtint plus longtems dans ce pays-là, qu'en aucun endroit des Gaules; il releve le mérite des premiers Evêques qui y planterent la foi, ou qui y cultiverent le Christianisme. En décrivant de quelle maniere se faisoient alors les élections, il rapporte des anecdotes qui paroissent avoir échappé à M. l'Abbé de Fleury. Il n'obmet rien enfin de ce qui peut faire connoître les mœurs de l'ancien Clergé de la Capitale du Rouergue.

Cette lecture fut suivie de celle de deux Pieces de vers de M. de la Mothe, Doyen de la Cour des Aides & de l'Académie. En attendant qu'elles paroissent dans le recueil que cette Compagnie doit donner, on se contentera de dire que l'âge, dont l'Auteur se plaint, n'appésantit point sa plume, & qu'on trouve, dans le tableau de l'auguste Prince qu'il loue, les graces & le feu d'une jeune Muse.

Digitized by Google

M. d'Aumont, Procureur Général de la Cour des Aides, lut des recherches sur les Couronnes d'Hercule, & ce sujet à la fois historique & poëtique lui fournit un détail également utile & agréable. *Tout travail, qui a pour but d'instruire & de plaire, doit être cher aux Académies..... D'autres*, dit M. d'Aumont, *peuvent s'applaudir de la gloire passagere d'avoir calmé par des ouvrages séduisans l'ennui de la vie oisive de la plûpart des hommes, sans leur avoir rien appris; mais ce frivole avantage n'est point à desirer pour ceux qui connoissent le véritable emploi des talens, & qui ont à cœur l'utilité publique.* Après avoir indiqué l'origine des Couronnes en général, il distingua trois espéces de Couronnes dont Hercule s'est servi; une Couronne de peuplier, une d'olivier sauvage, & une d'ache. M. d'Aumont en expliqua ensuite les divers usages, & cette explication lui donna lieu de fixer le sens de plusieurs passages des Poëtes. Il parcourut les Jeux Olympiques, les Jeux Néméens, les Jeux Isthmiques, pour examiner laquelle de ces Couronnes, dans chacun de ces jeux, avoit le privilége d'orner la tête du Vainqueur. Mais il ne décida pas sèchement ces differens points. Il les releva par beaucoup de traits de la Fable & de l'Histoire, en

Digitized by Google

ajoutant son sentiment, & sur les Hercules que les Auteurs ont si fort multipliés, & sur les peuples nommés Hyperboréens, *placés*, dit-il, *dans un Pays & sous un climat, que les Poëtes avoient pris soin de faire & d'embellir à leur gré.* Il conclut son Mémoire par cette vérité intéressante : *que les grands hommes de l'antiquité la plus reculée, en même tems qu'ils se sont rendus recommandables par de brillans exploits, ont tâché de procurer à leurs Nations les avantages des Arts & de l'Agriculture. Non-seulement Hercule purgea son pays des brigands & des tyrans qui l'infestoient, mais il y porta le peuplier & l'olivier; il institua ou rétablit des Jeux, qui par divers exercices contribuoient à la force & à la santé du corps, & en inspirant aux Grecs une noble émulation, il fit naître ou il entretint en eux cet amour de la gloire, qui les rendit si long-tems supérieurs aux autres Nations.* Bien plus, selon M. d'Aumont, Hercule ne s'est pas moins signalé par son goût pour les Lettres, que par ses travaux si renommés; il prouva la supériorité de son génie par des productions dignes de l'immortalité; il mérita un nom qui l'établit chef & conducteur des Muses. Voilà pourquoi dans quelques Médailles on lui donne le trépied, le laurier & la lyre d'Apollon.

Digitized by Google

ajoutant son sentiment, & sur les Hercules que les Auteurs ont si fort multipliés, & sur les peuples nommés Hyperboréens, *placés*, dit-il, *dans un Pays & sous un climat, que les Poëtes avoient pris soin de faire & d'embellir à leur gré.* Il conclut son Mémoire par cette vérité intéressante : *que les grands hommes de l'antiquité la plus reculée, en même tems qu'ils se sont rendus recommandables par de brillans exploits, ont tâché de procurer à leurs Nations les avantages des Arts & de l'Agriculture. Non-seulement Hercule purgea son pays des brigands & des tyrans qui l'infestoient, mais il y porta le peuplier & l'olivier; il institua ou rétablit des Jeux, qui par divers exercices contribuoient à la force & à la santé du corps, & en inspirant aux Grecs une noble émulation, il fit naître ou il entretint en eux cet amour de la gloire, qui les rendit si long-tems supérieurs aux autres Nations.* Bien plus, selon M. d'Aumont, Hercule ne s'est pas moins signalé par son goût pour les Lettres, que par ses travaux si renommés; il prouva la supériorité de son génie par des productions dignes de l'immortalité; il mérita un nom qui l'établit chef & conducteur des Muses. Voilà pourquoi dans quelques Médailles on lui donne le trépied, le laurier & la lyre d'Apollon,

Digitized by Google

Voilà pourquoi les Gaulois le révererent comme le Dieu de l'Eloquence. Il est glorieux pour les Arts, d'avoir été chéris & cultivés dans tous les tems par ceux que l'estime publique a placés au rang des Héros.

La cinquiéme lecture, qui fut faite à l'Académie, fut celle d'un discours en vers de M. de Bernoi, Secretaire perpétuel de la Compagnie, sur les désagremens de la campagne. C'est l'ouvrage d'un Philosophe, qui envisage les choses dans leur état naturel, & qui les dépoüille du fard poëtique, dont on a coûtume de les embellir, quelquefois jusqu'à les rendre méconnoissables.

M. l'Abbé Bellet, à l'occasion de la distribution des prix, lut un essai sur les combats littéraires. Il les compara d'abord avec ces combats sanglans, qui portent la terreur & la mort dans toutes les parties de l'univers, & il essaya de prouver que dans les combats littéraires les vainqueurs sont d'autant plus propres à faire honneur à la Nation, que leurs triomphes lui assûrent une supériorité plus délicate & moins funeste au genre humain. *Ce n'est pas*, ajouta-t'il, *que les Muses, & principalement les Muses Françoises, ne connoissent tout le prix du mérite guerrier..... C'est pour le célébrer*

Digitized by Google

dignement, qu'elles prennent la trompette héroïque..... Minerve est également sçavante & guerriere. L'Académie auroit tort de l'oublier, elle qui est née, pour ainsi dire, sur le champ de bataille (a); *elle qui dans les Plaines Belgiques a reçû, de la main triomphante de Louis, le bienfait signalé de son existence & les brillantes prérogatives qui la distinguent.* M. l'Abbé Bellet observa que la victoire est d'elle-même cruelle & inhumaine; que *pour la déponiller de cet odieux caractère, il faut être César ou Louis*; que la paix rend oisive la valeur des Héros; que l'usage n'autorise plus le séxe à se signaler par des exploits militaires, & que le Conquerant partage communément sa gloire ou avec la fortune, ou avec cette multitude de Guerriers, qui ont prêté leur bras à l'exécution de ses projets: au lieu que les combats littéraires sont toujours innocens & paisibles; que tous les ans on y peut cueillir de nouveaux lauriers; qu'on y a vû même de nos jours des Corinnes (*b*) l'emporter sur nos Pindares, & que la gloire qu'on y acquiert est toute entiere au vainqueur.

(a) *Les Lettres Patentes de l'Académie de Montauban sont datées de Dunkerque le 19 Juillet 1744.*

(b) *Madame* DU BOCAGE, à Rouen, & *Madame* DE MONTIGUT, à Toulouse.

Digitized by Google

Ayant ensuite avoüé que les combats militaires procurent quelquefois de grands avantages à l'Etat, il se borna à soûtenir que, dans un ordre supérieur, les combats littéraires produisent de semblables effets. *Ils sont établis pour nous maintenir dans la possession des biens qui appartiennent à la plus noble portion de nous mêmes; ils étendent communément les esprits d'un Pays, à peu près comme un Conquerant en étend les bornes: ils servent à réprimer les attentats de l'ignorance & du mauvais goût, ennemis de la Patrie, d'autant plus dangereux, que ce sont des ennemis domestiques*, &c. Enfin M. L. B. compara nos combats littéraires avec ceux qui furent en usage chés les Grecs & chés les Romains, & il établit que les Couronnes distribuées dans nos Académies ont des caractéres singuliers, qui doivent leur mériter la préference dans notre estime. Les Couronnes y sont réservées au génie & aux talens, qui loin d'y tenir le second rang, comme chés les Anciens, ont seuls le droit d'y enlever les suffrages: les Auteurs y sont assujettis à traiter des matieres qui s'assortissent à la dignité de leur Art; & à cette occasion M. L. B. justifia les Modernes du reproche qu'un Etranger leur a fait de négliger la science des mœurs. On nous dit que les anciens Philosophes étoient en

cela *plus sages que nous.* Mais *on devroit se souvenir que la Religion nous a été donnée pour abreger nos recherches & notre travail à cet égard. Est-il étonnant que les Philosophes de l'antiquité ayent employé tant de veilles à poser quelques principes de vertu, eux qui se trompèrent si grossiérement dès le premier pas qu'ils firent dans l'étude de la sagesse; eux qui ne pûrent jamais se réunir pour fixer d'un commun accord le genre de bien qui doit faire la félicité de l'homme? Le plus sçavant des Romains, Varron, nous apprend que cette seule question, la base & le fondement de toute la morale, enfanta deux cens quatre-vingt-huit opinions differentes. Quelle immense discussion ne nous épargne donc pas le flambeau de la révelation, lorsqu'il nous fait distinguer sûrement, & comme d'un coup d'œil, le bonheur suprême auquel nous sommes destinés, & l'unique route que nous devons suivre pour y arriver? Ouvrons les Livres Sacrés; ils nous montreront le principe, les motifs, le modéle, la pratique, la récompense de toutes les vertus. A l'exemple de l'Académie Françoise, c'est de-là*, continuë M. l'Abbé Bellet, *que nous tirons nos sujets. Nous prenons donc, suivant l'expression d'un illustre Académicien, nous prenons la Morale dans sa source, bien loin de la négliger. De froides & vagues spéculations nous instruiroient-elles mieux? Pour*

Digitized by Google

l'honneur de la Nation, les Discours que les Académies couronnent, pourront ainsi faire un jour, comme un corps de régles & de loix, dans lequel nos Neveux apprendront en même tems à bien parler, à bien écrire & à bien vivre. En approfondissant toujours sa derniere comparaison, M. L. B. ajouta que les Arrêts qu'on prononce dans les Tribunaux Académiques, sont le fruit d'un mûr examen & d'une exacte discussion, & que les Auteurs, qui souhaitent d'y remporter des prix, peuvent le faire, sans s'exposer, comme dans les anciens jeux, à la cruelle alternative de sortir du combat, couverts de gloire ou d'ignominie.

Le R. P. Lombard, Jesuite, connu déja par seize prix qu'il a remportés dans differentes Académies, s'étant déclaré l'Auteur du Discours & de l'Ode ausquels l'Académie a adjugé le Prix d'Eloquence de cette année & le Prix réservé, il reçut les prix de la main du Directeur, & il prononça un ingénieux Discours de remercîment à l'Académie.

Digitized by Google

A M. de Fontenelle.

ETre enjoué, doux & badin,
Faire par fois sa cour au Dieu du vin,
Par gais propos & parole légere,
Sçavoir encor flater une bergere,
Faire des vers que le vif Arrouet
Voudroit de bon cœur avoir fait,
Ne point choquer l'usage ni la mode,
N'être point conteur incommode,
Ne jamais s'écrier d'un ton dur & gaulois;
Ah! le beau tems que le tems d'autrefois!
Sans murmurer contre Baste ou Spadille,
Voir nos François se creuser le cerveau
A combiner certains coups de Quadrille;
Aimer Lulli, ne point haïr Rameau,
Jamais de la raison n'éteindre le flambeau;
Tel on te voit, illustre Fontenelle.
Est-il donc étonnant que plus d'un jouvenceau,
Sans prendre Sparte pour modéle,
Te rende tous les jours un hommage nouveau?

Digitized by Google

VERS

Envoyés au Pere de Neufville, lorsqu'il vint prêcher au mois de Septembre dernier à Saint Germain en Laye. Par M. Trocherot.

CArmine te quonam celebrem, Neuville? Profana
Te non Musa decet. Valeant Aganippidis undæ;
Cantibus aspirent sacri, pia numina, fontes.
Fama tui ut primùm nostras allabitur aures,
Lætitiâ exultant, concurritur undique, portis
Fit via vi, propiùsque accedere pulpita certant.
Sic Burdalæi quondam, sic fama Ruæi
Claruit, atque alii quos vexit ad æthera virtus.
Te laus haud aliena manet, tu nomine fulges
Ipse tuo. Ingenium dùm venâ divite mulces,
Infra nunc pectus stimulis haud mollibus urges;
Blanditur, terret victrix suadela, profundo
Ore ruit, spargit flores & fulmina vibrat.
Cautior humànos quis te dignoscere sensus?
Pectoris arcanos ecquis penetrare recessus
Doctior, atque animi varios evolvere motus?
Nam, licet assiduis jactentur pectora ventis
Anxia, magneticâ fretus quasi pixide, solus
Infestas aperis Syrtes & inhospita saxa.

Digitized by Google

Sontibus attonitis animorum vulnera nudas,
Vulneribusque pius rores infundis amicos.
Insidet omnipotens victrici Gratia linguæ,
Quæ sensus hebetat; verbo nubem eripis; alma
Lux tandem exoritur; turbato pectore pallet
Impius, agnovitque Deum, ingemuitque relicto.
Plura & adhuc, Venerande Pater, celebranda supersint,
Sed vires pudor infringit, cantusque coercet.

SECONDE Lettre à l'Auteur de celle imprimée dans le Mercure de Juillet 1748, *page* 147, *sur le projet d'une Place pour la Statuë du Roi.*

JE n'attends pas votre réponse à ma premiere Lettre, Monsieur. En voici une autre, pour vous demander quelques éclaircissemens au sujet de la seconde partie de votre Lettre. Vous y donnez des idées très-justes sur les moyens aisés d'embellir une Ville; mais il semble que vous ne vouliez pas expliquer les causes, qui jusqu'ici se sont opposées à l'embellissement régulier & à la perfection de la Ville de Paris, où vous ne trouvez point cet heureux accord du tout avec ses parties, principe

Digitized by Google

constant & invariable de la beauté, en quelque genre que ce soit.

Vous paroissez aussi appréhender d'empiéter sur les droits des Architectes, en proposant de rendre Paris aussi beau qu'il pourroit l'être. J'essayerai donc de deviner ce que vous auriez dit pour le moins aussi bien que moi, & je serai très-flatté, si je puis me rencontrer avec vous en quelque chose.

L'inconstance & la légereté naturelle des Parisiens, en cela plus François que le reste de la Nation, ne seroit-elle pas, avec d'autres circonstances, une des principales causes, qui les a empêchés de faire de leur Ville la plus belle Ville du monde? Ils n'ont manqué ni d'opulence ni de goût, pour bâtir le nombre immense de leurs Edifices anciens; & ceux, qu'ils font tous les jours, en sont la preuve: mais ils n'ont pû jusqu'ici se fixer à aucun centre de réunion, à aucun Quartier. Autrefois ils avoient pris, pour construire leurs plus beaux Edifices, le Quartier S. Antoine, que l'on a décoré d'une Place aussi belle, que le goût du tems le permettoit. Ils ont passé depuis au Quartier de Richelieu; nouveaux bâtimens sans nombre, & nouvelle Place. Ces deux Quartiers ont cédé à celui de la Porte S. Honoré, aux environs de la Place de Vendôme, &

Digitized by Google

constant & invariable de la beauté, en quelque genre que ce soit.

Vous paroissez aussi appréhender d'empiéter sur les droits des Architectes, en proposant de rendre Paris aussi beau qu'il pourroit l'être. J'essayerai donc de deviner ce que vous auriez dit pour le moins aussi bien que moi, & je serai très-flatté, si je puis me rencontrer avec vous en quelque chose.

L'inconstance & la légereté naturelle des Parisiens, en cela plus François que le reste de la Nation, ne seroit-elle pas, avec d'autres circonstances, une des principales causes, qui les a empêchés de faire de leur Ville la plus belle Ville du monde? Ils n'ont manqué ni d'opulence ni de goût, pour bâtir le nombre immense de leurs Edifices anciens; & ceux, qu'ils font tous les jours, en sont la preuve: mais ils n'ont pû jusqu'ici se fixer à aucun centre de réunion, à aucun Quartier. Autrefois ils avoient pris, pour construire leurs plus beaux Edifices, le Quartier S. Antoine, que l'on a décoré d'une Place aussi belle, que le goût du tems le permettoit. Ils ont passé depuis au Quartier de Richelieu; nouveaux bâtimens sans nombre, & nouvelle Place. Ces deux Quartiers ont cédé à celui de la Porte S. Honoré, aux environs de la Place de Vendôme, &

Digitized by Google

l'on a en même-tems traversé la Riviere, pour y faire d'un Fauxbourg une nouvelle Ville, plus belle que tout le reste, & pour laquelle on demande encore une nouvelle Place. Je ne parle pas des dehors du Boulevard, où, sous le nom de Petites Maisons, nous voyons tous les jours s'élever de nouveaux Edifices, qui seuls suffiroient pour former une très belle Ville. Qu'on laisse faire notre inconstance; Paris, en suivant toujours le cours de la Riviere, ira toujours en augmentant, & on pourra lui donner huit ou dix lieues de circuit, sans qu'on parvienne à en faire cette belle Ville que vous désirez. Ce ne sera jamais qu'un mêlange confus de masures & de Palais, Monumens éternels de notre opulence, qui feront aussi peu d'honneur à notre goût qu'à notre raison. Les Particuliers, dont les maisons successivement deviennent désertes & inhabitables, verront dans la suite des tems périr avec leurs fortunes les fruits de leur travail & de leur goût pour les Arts.

L'indulgence & la douceur de notre Gouvernement ont laissé un libre cours à ce désordre, qui ne va pas moins au détriment de l'intérêt public de l'Etat & des Arts, qu'à la ruine des Particuliers. Le moyen qu'un Etat conserve son opulence,

Digitized by Google

quand on l'employera sans cesse à des Bâtimens qui dépérissent journellement, les uns après les autres, par les caprices de la mode ? Et le moyen qu'une Ville acquiére le dégré de perfection nécessaire à sa beauté, tant qu'on l'étendra & qu'on la prolongera par des espaces indéterminés, comme nous le voyons tous les jours ?

Que les sages Reglemens pour borner l'enceinte de Paris soient exactement observés ; que les grands Seigneurs se fixent dans un Quartier ; que les gens riches se déterminent sur le choix d'un autre, dont ils ne s'écarteront pas ; qu'ils y bâtissent solidement : alors leurs fortunes ne se dissiperont plus, & Paris acquerera, surtout dans cet heureux tems de paix, tout le lustre & toute la magnificence que demande la Capitale du plus grand Empire de l'Europe.

Ne sont-ce pas-là, Monsieur, les abus dont intérieurement vous gémissez, & auquel vous voudriez pouvoir remedier comme bon Citoyen ? Vous avez pû remarquer, aussi-bien que moi, qu'on ne rencontre presque point d'échafauds de Maçons dans la Ville de Rome, parce qu'on l'a bien bâtie une bonne fois pour toutes, & que la mode n'y change point, comme chés

Digitized by Google

nous, ni pour les maisons ni pour les Quartiers.

Voyons encore si je vous ai entendu, quand vous parlez de rendre Paris à peu de frais la plus belle Ville du monde. N'avez-vous pas voulu dire qu'il falloit chercher, autant qu'il se pourroit, à tirer parti de ses avantages dans l'état où il est actuellement ? En voici trois moyens qui me sont venus dans l'esprit, en attendant qu'il vous plaise de nous communiquer vos idées, auxquelles je serai toujours prêt de soumettre les miennes.

Le premier est de faire des alignemens réguliers. Le second est de former des quarts de rond aux encoignures de quelques carrefours, & le troisiéme, de faire un certain nombre de petites Places.

Quand je demande des alignemens, ce n'est pas que je ne sçache bien quels sont les efforts que font nos Magistrats de Police pour redresser les ruës de Paris, & quelles difficultés se rencontrent très-souvent dans l'exécution ; mais on pourroit remédier aux inconvéniens qui se présentent, en se contentant de redresser de distance en distance les ruës les plus tortueuses, dans les endroits où l'on trouveroit le plus d'avantage & de facilité. Ne pourroit-on

Digitized by Google

Ayant ensuite avoüé que les combats militaires procurent quelquefois de grands avantages à l'Etat, il se borna à soûtenir que, dans un ordre supérieur, les combats littéraires produisent de semblables effets. *Ils sont établis pour nous maintenir dans la possession des biens qui appartiennent à la plus noble portion de nous mêmes; ils étendent communément les esprits d'un Pays, à peu près comme un Conquerant en étend les bornes: ils servent à réprimer les attentats de l'ignorance & du mauvais goût, ennemis de la Patrie, d'autant plus dangereux, que ce sont des ennemis domestiques*, &c. Enfin M. L. B. compara nos combats littéraires avec ceux qui furent en usage chés les Grecs & chés les Romains, & il établit que les Couronnes distribuées dans nos Académies ont des caractéres singuliers, qui doivent leur mériter la préference dans notre estime. Les Couronnes y sont réservées au génie & aux talens, qui loin d'y tenir le second rang, comme chés les Anciens, ont seuls le droit d'y enlever les suffrages: les Auteurs y sont assujettis à traiter des matieres qui s'assortissent à la dignité de leur Art; & à cette occasion M. L. B. justifia les Modernes du reproche qu'un Etranger leur a fait de négliger la science des mœurs. On nous dit que les anciens Philosophes étoient en

Digitized by Google

fonçant plus ou moins ces quarts de rond, suivant que le besoin l'exigeroit pour la régularité du coup d'œil.

Que l'on décore ces encoignures de Refans, de Bossages, de Pilastres, de Cariatides, de Balcons plus ou moins saillans, & d'autres ornemens bien ménagés, on fera de ces carrefours de petites Places très-agréables à la vûë & d'une très-grande utilité, tant pour la circulation des gens de pied, dont la vie sera moins en risque, que pour la circulation des voitures.

Ces especes de Places ne sont point encore toutes celles que j'ai projettées ; il en faudroit d'autres plus spacieuses, telles que vous en avez vû plusieurs, qui contribuent beaucoup à l'embellissement de Rome, & à la commodité de ses habitans. Je vous indiquerai dans un moment une de ces Places qu'on pourroit faire. Si je me promenois avec vous dans Paris, je voudrois vous en montrer beaucoup d'autres aussi aisées à exécuter, & dont la dépense n'exigeroit que le sacrifice d'un petit nombre de Maisons presqu'en ruine, qu'il faudroit achever de démolir : par ce moyen on découvriroit de très-beaux Edifices, qui sont, pour ainsi dire, enterrés & absolument perdus pour l'ornement de Paris. Ailleurs nous trouve-

Digitized by Google

l'honneur de la Nation, les Discours que les Académies couronnent, pourront ainsi faire un jour, comme un corps de régles & de loix, dans lequel nos Neveux apprendront en même tems à bien parler, à bien écrire & à bien vivre. En approfondissant toujours sa derniere comparaison, M. L. B. ajouta que les Arrêts qu'on prononce dans les Tribunaux Académiques, sont le fruit d'un mûr examen & d'une exacte discussion, & que les Auteurs, qui souhaitent d'y remporter des prix, peuvent le faire, sans s'exposer, comme dans les anciens jeux, à la cruelle alternative de sortir du combat, couverts de gloire ou d'ignominie.

Le R. P. Lombard, Jesuite, connu déja par seize prix qu'il a remportés dans differentes Académies, s'étant déclaré l'Auteur du Discours & de l'Ode ausquels l'Académie a adjugé le Prix d'Eloquence de cette année & le Prix réservé, il reçut les prix de la main du Directeur, & il prononça un ingénieux Discours de remercîment à l'Académie.

Digitized by Google

auxquels elles nous conduisent. Je n'irai pas bien loin de ce Quartier, pour vous faire voir comment on peut à bon marché faire sans aucune construction nouvelle une jolie Place d'une grandeur raisonnable. Allons dans la ruë S. Guillaume au Fauxbourg S. Germain. Détruisons, en Citoyens œconômes & bien intentionnés, les maisons qui sont entre cette ruë & la ruë des Saints Peres. L'acquisition n'en sera pas ruineuse ; dès-lors j'aurai d'un côté l'Hôtel de Mortemart & celui de M. le Procureur Général ; le côté de la ruë S. Dominique me donnera l'Hôtel de Matignon, & je présenterai pour objet à ces Maisons & à ma petite Place le nouveau Portail de la Charité.

Je ne finirois pas si je voulois vous dire toutes les idées qui me viennent quelquefois en me promenant dans Paris, mais vous verriez toujours que je ne veux point le ruiner, en cherchant à l'embellir. La Ville, avec une dépense modique, pourroit faire les avances néessaires pour parvenir aux réformes que je propose. Qu'on soit attentif à observer quels sont les Particuliers qui ont des Maisons sur la ruë dont les façades sont désagréables, ou qui voudront bâtir dans de certains points de vûe favorables à la décoration de Paris ; qu'on

Digitized by Google

qu'on leur distribue à propos quelques sommes peu considérables, pour les engager à orner leurs Maisons au dehors, d'un joli morceau d'Architecture, & nous parviendrons bien-tôt au but qui fait l'objet de nos vœux. Tous ceux qui s'intéressent à la gloire de notre Capitale & à la perfection des Arts, seront également satisfaits. Que la Ville achete encore les Maisons qui avoisinent les Places qu'elle projettera de former par de simples démolitions; l'augmentation de valeur, que ces Maisons acquereront par là, pourra l'indemniser du prix des Maisons qu'elle aura détruites pour y parvenir.

Ainsi vous auriez eu très-grande raison, à tous égards, de dire que si l'on vouloit, on pourroit faire de Paris, à peu de frais, la plus belle Ville du monde. Je ne sçais si je suis bien entré dans vos vûes. Du moins sçachez-moi quelque gré de mon zéle & de mes bonnes intentions; & soyez persuadé de tous les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre, &c.

Digitized by Google

Sontibus attonitis animorum vulnera nudas,
Vulneribusque pius rores infundis amicos.
Insidet omnipotens victrici Gratia linguæ,
Quæ sensus hebetat; verbo nubem eripis; alma
Lux tandem exoritur; turbato pectore pallet
Impius, agnovitque Deum, ingemuitque relicto.
Plura & adhuc, Venerande Pater, celebranda supersint,
Sed vires pudor infringit, cantusque coercet.

SECONDE Lettre à l'Auteur de celle imprimée dans le Mercure de Juillet 1748, page 147, sur le projet d'une Place pour la Statuë du Roi.

JE n'attends pas votre réponse à ma premiere Lettre, Monsieur. En voici une autre, pour vous demander quelques éclaircissemens au sujet de la seconde partie de votre Lettre. Vous y donnez des idées très-justes sur les moyens aisés d'embellir une Ville; mais il semble que vous ne vouliez pas expliquer les causes, qui jusqu'ici se sont opposées à l'embellissement régulier & à la perfection de la Ville de Paris, où vous ne trouvez point cet heureux accord du tout avec ses parties, principe

Digitized by Google

constant & invariable de la beauté, en quelque genre que ce soit.

Vous paroissez aussi appréhender d'empiéter sur les droits des Architectes, en proposant de rendre Paris aussi beau qu'il pourroit l'être. J'essayerai donc de deviner ce que vous auriez dit pour le moins aussi bien que moi, & je serai très-flatté, si je puis me rencontrer avec vous en quelque chose.

L'inconstance & la légereté naturelle des Parisiens, en cela plus François que le reste de la Nation, ne seroit-elle pas, avec d'autres circonstances, une des principales causes, qui les a empêchés de faire de leur Ville la plus belle Ville du monde? Ils n'ont manqué ni d'opulence ni de goût, pour bâtir le nombre immense de leurs Edifices anciens; & ceux, qu'ils font tous les jours, en sont la preuve: mais ils n'ont pû jusqu'ici se fixer à aucun centre de réunion, à aucun Quartier. Autrefois ils avoient pris, pour construire leurs plus beaux Edifices, le Quartier S. Antoine, que l'on a décoré d'une Place aussi belle, que le goût du tems le permettoit. Ils ont passé depuis au Quartier de Richelieu; nouveaux bâtimens sans nombre, & nouvelle Place. Ces deux Quartiers ont cédé à celui de la Porte S. Honoré, aux environs de la Place de Vendôme, &

Digitized by Google

l'on a en même-tems traversé la Riviere, pour y faire d'un Fauxbourg une nouvelle Ville, plus belle que tout le reste, & pour laquelle on demande encore une nouvelle Place. Je ne parle pas des dehors du Boulevard, où, sous le nom de Petites Maisons, nous voyons tous les jours s'élever de nouveaux Edifices, qui seuls suffiroient pour former une très belle Ville. Qu'on laisse faire notre inconstance; Paris, en suivant toujours le cours de la Riviere, ira toujours en augmentant, & on pourra lui donner huit ou dix lieues de circuit, sans qu'on parvienne à en faire cette belle Ville que vous désirez. Ce ne sera jamais qu'un mêlange confus de masures & de Palais, Monumens éternels de notre opulence, qui feront aussi peu d'honneur à notre goût qu'à notre raison. Les Particuliers, dont les maisons successivement deviennent désertes & inhabitables, verront dans la suite des tems périr avec leurs fortunes les fruits de leur travail & de leur goût pour les Arts.

L'indulgence & la douceur de notre Gouvernement ont laissé un libre cours à ce désordre, qui ne va pas moins au détriment de l'intérêt public de l'Etat & des Arts, qu'à la ruine des Particuliers. Le moyen qu'un Etat conserve son opulence,

Digitized by Google

quand on l'employera sans cesse à des Bâtimens qui dépérissent journellement, les uns après les autres, par les caprices de la mode ? Et le moyen qu'une Ville acquiére le dégré de perfection nécessaire à sa beauté, tant qu'on l'étendra & qu'on la prolongera par des espaces indéterminés, comme nous le voyons tous les jours ?

Que les sages Reglemens pour borner l'enceinte de Paris soient exactement observés ; que les grands Seigneurs se fixent dans un Quartier ; que les gens riches se déterminent sur le choix d'un autre, dont ils ne s'écarteront pas ; qu'ils y bâtissent solidement : alors leurs fortunes ne se dissiperont plus, & Paris acquerera, surtout dans cet heureux tems de paix, tout le lustre & toute la magnificence que demande la Capitale du plus grand Empire de l'Europe.

Ne sont-ce pas-là, Monsieur, les abus dont intérieurement vous gémissez, & auquel vous voudriez pouvoir remedier comme bon Citoyen ? Vous avez pû remarquer, aussi-bien que moi, qu'on ne rencontre presque point d'échafauds de Maçons dans la Ville de Rome, parce qu'on l'a bien bâtie une bonne fois pour toutes, & que la mode n'y change point, comme chés

Digitized by Google

nous, ni pour les maisons ni pour les Quartiers.

Voyons encore si je vous ai entendu, quand vous parlez de rendre Paris à peu de frais la plus belle Ville du monde. N'avez-vous pas voulu dire qu'il falloit chercher, autant qu'il se pourroit, à tirer parti de ses avantages dans l'état où il est actuellement ? En voici trois moyens qui me sont venus dans l'esprit, en attendant qu'il vous plaise de nous communiquer vos idées, auxquelles je serai toujours prêt de soumettre les miennes.

Le premier est de faire des alignemens réguliers. Le second est de former des quarts de rond aux encoignures de quelques carrefours, & le troisiéme, de faire un certain nombre de petites Places.

Quand je demande des alignemens, ce n'est pas que je ne sçache bien quels sont les efforts que font nos Magistrats de Police pour redresser les ruës de Paris, & quelles difficultés se rencontrent très-souvent dans l'exécution ; mais on pourroit remédier aux inconvéniens qui se présentent, en se contentant de redresser de distance en distance les ruës les plus tortueuses, dans les endroits où l'on trouveroit le plus d'avantage & de facilité. Ne pourroit-on

Digitized by Google

pas même sauver les défauts d'alignement par quelque petite Fontaine, par quelque Colonne, ou par quelqu'autre artifice ingénieux, semblable à ceux que *le Notre*, ce Créateur de l'Art de nos Jardins, avoit employés si habilement pour rectifier à la vûë des inégalités de terrain, & des allées ou des terrasses, qui ne pouvoient être exactement alignées? Ne seroit-ce pas-là cette magie heureuse que vous auriez en vûë? Vous tâcheriez sans doute de faire trouver, au bout des alignemens que l'on prendroit, les plus belles Maisons, les plus belles Eglises & autres Edifices, comme les Jardiniers cherchent à faire tomber leurs allées vis à-vis d'un Clocher, d'une Maison, d'un Moulin, d'un Canal, d'un bouquet de bois éloigné, ou de tout autre point, dont le coup d'œil soit agréable. Il ne faut pas douter que les Architectes ne trouvassent autant de ressources dans les ruës de Paris pour son embellissement, que les Jardiniers ou Architectes des Jardins en trouvent dans les Campagnes pour l'agrément d'un Jardin ou d'un Parc.

Les arrondissemens ou Tours creuses que je propose, pourroient, s'ils étoient pris avec art, rectifier en partie les deffauts inévitables de certains alignemens, en ren-

Digitized by Google

fonçant plus ou moins ces quarts de rond, suivant que le besoin l'exigeroit pour la régularité du coup d'œil.

Que l'on décore ces encoignures de Refans, de Bossages, de Pilastres, de Cariatides, de Balcons plus ou moins saillans, & d'autres ornemens bien ménagés, on fera de ces carrefours de petites Places très-agréables à la vûë & d'une très-grande utilité, tant pour la circulation des gens de pied, dont la vie sera moins en risque, que pour la circulation des voitures.

Ces especes de Places ne sont point encore toutes celles que j'ai projettées ; il en faudroit d'autres plus spacieuses, telles que vous en avez vû plusieurs, qui contribuent beaucoup à l'embellissement de Rome, & à la commodité de ses habitans. Je vous indiquerai dans un moment une de ces Places qu'on pourroit faire. Si je me promenois avec vous dans Paris, je voudrois vous en montrer beaucoup d'autres aussi aisées à exécuter, & dont la dépense n'exigeroit que le sacrifice d'un petit nombre de Maisons presqu'en ruine, qu'il faudroit achever de démolir : par ce moyen on découvriroit de très-beaux Edifices, qui sont, pour ainsi dire, enterrés & absolument perdus pour l'ornement de Paris. Ailleurs nous trouve-

Digitized by Google

tions de grandes & belles ruës terminées par des bâtimens qui les deshonorent, & notre imagination auroit bien-tôt jetté par terre les pans de murs extérieurs, pour y faire une simple façade décorée, à peu de frais, d'une très-bonne Architecture. Je pourrois citer les *Quinze-Vingts*, si je ne sçavois les *beaux projets* * que l'on a conçûs à cet égard, mais je vous parlerai de la ruë de la Féronnerie. Cette ruë très-bien bâtie d'un côté, & très-bien alignée, présente en face, à qui veut entrer dans la ruë saint Denis un pan de Maisons de bois pourri, garni de briques, qui me choque toujours. Avec deux mille écus, on y fera une façade qui satisfera la vûe, dès qu'on sera sorti de la ruë S. Honoré, & tant qu'on marchera le long de la ruë de la Féronnerie. Dans d'autres endroits au contraire, nous verrions des ruës droites & spacieuses, terminées par des Edifices admirables, telles que la ruë de Tournon par le Luxembourg, dont l'entrée & les côtés sont bordés de Maisons qu'on ne sçauroit voir sans indignation. Alors nous en détruirions les faces, pour en substituer d'autres, qui seroient mieux assorties à ces beaux Bâtimens

* *Par M.* des Touches, *jeune Architecte, plein de génie.*

Digitized by Google

auxquels elles nous conduisent. Je n'irai pas bien loin de ce Quartier, pour vous faire voir comment on peut à bon marché faire sans aucune construction nouvelle une jolie Place d'une grandeur raisonnable. Allons dans la ruë S. Guillaume au Fauxbourg S. Germain. Détruisons, en Citoyens œconômes & bien intentionnés, les maisons qui sont entre cette ruë & la ruë des Saints Peres. L'acquisition n'en sera pas ruineuse ; dès-lors j'aurai d'un côté l'Hôtel de Mortemart & celui de M. le Procureur Général ; le côté de la ruë S. Dominique me donnera l'Hôtel de Matignon, & je présenterai pour objet à ces Maisons & à ma petite Place le nouveau Portail de la Charité.

Je ne finirois pas si je voulois vous dire toutes les idées qui me viennent quelquefois en me promenant dans Paris, mais vous verriez toujours que je ne veux point le ruiner, en cherchant à l'embellir. La Ville, avec une dépense modique, pourroit faire les avances nécessaires pour parvenir aux réformes que je propose. Qu'on soit attentif à observer quels sont les Particuliers qui ont des Maisons sur la ruë dont les façades sont désagréables, ou qui voudront bâtir dans de certains points de vûe favorables à la décoration de Paris ; qu'on

Digitized by Google

qu'on leur distribue à propos quelques sommes peu considérables, pour les engager à orner leurs Maisons au dehors, d'un joli morceau d'Architecture, & nous parviendrons bien-tôt au but qui fait l'objet de nos vœux. Tous ceux qui s'intéressent à la gloire de notre Capitale & à la perfection des Arts, seront également satisfaits. Que la Ville achete encore les Maisons qui avoisinent les Places qu'elle projettera de former par de simples démolitions; l'augmentation de valeur, que ces Maisons acquereront par là, pourra l'indemniser du prix des Maisons qu'elle aura détruites pour y parvenir.

Ainsi vous auriez eu très-grande raison, à tous égards, de dire que si l'on vouloit, on pourroit faire de Paris, à peu de frais, la plus belle Ville du monde. Je ne sçais si je suis bien entré dans vos vûes. Du moins sçachez-moi quelque gré de mon zéle & de mes bonnes intentions; & soyez persuadé de tous les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre, &c.

Digitized by Google

EPITRE

*A M. P***.*

LA plus vive amitié pour toi se fait entendre;
Tu ne peux, cher Tircis, en concevoir l'ardeur;
Non, jamais d'une voix plus tendre
Elle ne parla dans mon cœur.
Mais quand je suis de feu, tu ne sens que froideur,
L'Amour seul occupe ton ame;
C'est lui qui te meut, qui t'enflâme,
Et tu n'écoutes que sa voix.
Esclave des plus dures loix,
Ton cœur chérit sa servitude,
Et pour plaire à l'objet dont il a fait le choix,
Nul soin ne lui paroît trop rude.
Les vers, l'éloquence, l'étude,
N'ont plus pour toi cette douceur,
Dont tu m'as si souvent vanté l'attrait flateur.
Dans tes yeux égarés on lit l'inquiétude.
Absent d'Amarillis, tu prens un air rêveur;
Ton ame, en proye à la langueur,
Ne cherche que la solitude.
Racine, Voltaire & Boileau,
Semblent avoir perdu ce qu'ils avoient de beau,
Et tu laisses dans la poussiere

Digitized by Google

Bossuet, Fénelon, Rousseau.
Pour te dérober la lumiere,
L'Amour t'a-t'il mis son bandeau?
Ou pour éclairer ta carriere,
Ne choisis-tu que son flambeau?
Si le vice t'endort, que la vertu t'éveille.
A sa divine voix daigne ouvrir ton oreille.
Faut-il, pour goûter les plaisirs,
Se livrer à tous ses désirs?
Aux dépens des vrais biens faut-il se satisfaire?
Quand l'honneur a parlé, le penchant doit se taire.
Que ne puis-je, rompant le charme séducteur,
Qui de la volupté te cache la laideur
Sous une trompeuse apparence,
Te rendre, cher ami, cette aimable innocence;
Qui seule fait notre bonheur!
Quoiqu'Ovide en ait dit, l'amour n'est qu'une yvresse,
Dont le cœur est trop agité,
Et qui montre notre foiblesse.
La paisible amitié n'a pas moins de tendresse;
Mais a plus de solidité;
Tout ce qu'approuve la sagesse
Assûre la félicité.
Ainsi donc, cher Tircis, que ton ame égarée,
De l'aimable vertu pratique la leçon.
L'homme vivroit encor sous l'empire de Rhée,

Digitized by Google

Si le vice odieux n'infectoit sa raison.
Pervertissant ce que nous sommes,
Il semble en animaux avoir changé les hommes.
Mais ne vas point aussi, trop follement épris
De l'éclat séduisant d'une vaine fumée,
Eterniser par tes écrits
Ton amour pour la Renommée.
Rien n'est plus dangereux qu'un nom trop tôt connu.
Dès que la nouvelle est semée
Qu'au pied du Mont sacré vous êtes parvenu,
Soudain de mille Auteurs la troupe envenimée,
Pour vous mieux décrier, vous prête leurs travers,
Et du plus noir venin, dont l'envie est armée,
Leur essain infecte les airs.
Quoi! faut-il, enyvré d'une vaine fumée,
Et conduit par la vanité,
Au chimérique espoir de l'immortalité
Immoler son repos, son bonheur & sa vie?
Faut-il, pour obtenir de l'encens, des Autels,
Sous un joug rigoureux affervir son génie?
Faut-il pallier sa folie,
Pour rendre sages les mortels?
L'Ecrivain, le Guerrier, s'ils vouloient bien m'en croire,
Par leurs seules vertus seroient grands & fameux.
Un Héros, qui de sang a couvert la victoire,
N'est pour moi qu'un objet affreux.

Digitized by Google

Quoi ! de l'humanité faut-il rompre les nœuds,
Pour immortaliser sa gloire ?
Faut-il, pour briller dans l'Histoire,
Et pour graver son nom au Temple de Mémoire,
Faire d'illustres malheureux ?

A Geneve le 26 Septembre 1748.

REPONSE aux Questions proposées dans le Mémoire inseré dans le Mercure de Septembre 1748, à l'occasion du Projet d'une Mesure universelle.

PREMIÈRE QUESTION.

CEtte longueur (celle du Pendule à secondes sous l'Equateur) est-elle actuellement la même sous toute la circonférence de l'Equinoxial, en Amérique, en Afrique & en Asie ?

Réponse.

Il faut distinguer ici la question de fait & la question de droit. Quant au fait, pour l'assûrer comme vérité d'expérience, il faudroit avoir fait cette expérience sous la Ligne en Afrique & en Asie, comme on l'a faite sous la Ligne en Amérique. Quant au droit, il n'y a aucune raison de douter

Digitized by Google

que la longueur du Pendule, qui bat les secondes sous l'Equateur, ne soit la même à tous les points de ce cercle à la même hauteur au-dessus de la surface de la Mer. La longueur du Pendule à secondes doit être la même partout où la pesanteur sera la même, & dans tous les systêmes la pesanteur d'un corps quelconque sera la même à la même distance du centre de la terre. Donc, &c.

SECONDE QUESTION.

La longueur du Pendule sous l'Equinoxial & sous les divers paralleles Australx & Boréaux, est-elle invariable, malgré le cours des siécles ?

Réponse.

Tant que les loix fondamentales de la Nature, telles que celles de la gravité, ne seront pas bouleversées, la longueur du Pendule à secondes, qui ne dépend que de la gravité, restera la même dans les mêmes lieux. Il est vrai que dans le systême de la gravitation universelle, les Planettes s'attirant mutuellement & inégalement suivant leurs changemens de distance mutuelle, il semble que les mêmes causes, qui peuvent troubler dans quelques cas l'uniformité du cours des Planettes, doi-

Digitized by Google

vent produire quelque variation dans les Phénoménes de la pesanteur sur la surface même des Planettes, mais la difference de pesanteur que la plus grande proximité du Soleil, de la Lune ou des autres Corps célestes, peut produire sur la surface de la terre, peut être regardée comme une quantité infiniment petite & par conséquent nulle, surtout dans le Physique ; la raison en est que suivant les loix de la gravitation, un corps quelconque, & surtout un très petit corps, voisin de la surface de la terre, tel que le poids suspendu au fil du Pendule d'expérience, est infiniment plus attiré par la masse de la terre, que par tous les autres Astres, quand leur action seroit réunie dans une même direction. L'expérience vient ici à l'appui du raisonnement ; elle n'a jamais fait appercevoir aucune difference sensible dans la longueur du Pendule à secondes, éprouvée dans le même lieu. M. Bouguer, un des Académiciens, qui ont fait le voyage à l'Equateur, s'en est assuré par des expériences faites exprès à Quito dans les differentes saisons de l'année.

Il n'y auroit, dans le Systême de Newton, que la rencontre d'une Cométe qui pût altérer sensiblement les loix de la pesanteur sur la terre. En ce cas si la Cométe ne

Digitized by Google

faisoit que passer près de nous, ce changement ne seroit que passager, mais si elle heurtoit notre Globe, il y arriveroit vraisemblablement des changemens, tels que personne n'y pourroit plus regretter la perte de la mesure du Pendule.

TROISIEME QUESTION.

Une masse déterminée d'un poids connu, par exemple de trois marcs, tansportée d'un parallele à un autre, y conservera-t'elle sa pesanteur identique de trois marcs?

Réponse.

Cette question & la suivante donnent lieu de croire que celui qui la propose, ou s'est mal expliqué, ou n'est pas parfaitement au fait de la matiere dont il s'agit.

Un corps quelconque, & pour prendre l'exemple proposé, un corps qui peseroit trois marcs à Paris, étant tansporté sous la Ligne équinoxiale, perdra, sans contredit, une partie de son poids, puisqu'il est prouvé par les expériences du Pendule, faites à differentes latitudes, que la pesanteur diminuë en approchant de l'Equateur. Cependant ce même corps, transporté sous la Ligne, y sera en équilibre avec le même poids, qui aura servi à le mesurer en France, puisque le contrepoids perdra autant

Digitized by Google

de ſa peſanteur dans le tranſport, que le corps peſe.

QUATRIEME QUESTION.

Le Pendule ſimple auroit-il la propriété d'avoir des vibrations de même durée, ſoit au pied, ſoit au ſommet de la plus haute montagne, ſous le même parallele, en y ſuppoſant la même température d'air, quoiqu'il n'ait point cette propriété, c'eſt-à-dire, quoique la durée de ſes oſcillations varie au niveau des Mers ſous divers paralleles ?

Réponſe.

On appelle Pendule ſimple un poids ſuſpendu à un fil délié, dont la peſanteur eſt comme nulle à l'égard du poids ſuſpendu. On appelle Pendule compoſé, celui dont la peſanteur eſt répartie dans toute ſa longueur, tel, par exemple qu'un balancier d'horloge ou un Pendule à verge de métal. Cette diſtinction eſt inutile dans le cas préſent, quoique la queſtion ſemble limitée au Pendule ſimple.

Ceci poſé, je dis qu'il eſt évident par le raiſonnement, qu'un Pendule quelconque, de longueur déterminée, oſcillera plus lentement au haut d'une montagne qu'au pied, puiſqu'au ſommet de la montagne il

Digitized by Google

sera plus loin du centre de la terre. L'expérience confirme cette vérité. Les Académiciens, qui ont fait le voyage de l'Equaquateur, l'ont observé ainsi. M. de la Condamine a remarqué qu'un Pendule à verge de métal, d'environ 28 pouces de long, faisoit en 24 heures 19 ou 20 vibrations de plus à Quito, que sur une montagne voisine 750 toises au-dessus de Quito. Un même Pendule, soit simple, soit composé, n'aura donc pas une proprieté, qui impliqueroit contradiction; telle que seroit celle de faire des oscillations de même durée au pied & au sommet de la même montagne, & la durée de ses oscillations varierа à differentes hauteurs, à proportion de la plus grande ou de la moindre distance au centre de la terre, comme cette durée varie par la même raison sous les differens paralleles du Sphéroide terrestre.

J'ai retranché dans l'énoncé de la question précedente, pour la rendre plus simple & plus claire, une clause équivoque que l'Auteur y avoit inserée, qui est que le Pendule ne fait pas des oscillations d'égale durée en un même lieu dans les differentes saisons de l'année. Il faut distinguer, si le Pendule est d'une matiere sur laquelle les differentes températures d'air agissent sensiblement; par exemple, de métal, il

changera de longueur d'une saison à l'autre ; il sera plus court en hyver, & plus long en été, & par conséquent ses oscillations ne seront pas d'égale durée dans les differentes saisons, quoique dans le même lieu, mais si le Pendule reste de la même longueur, ou si on a égard au changement de longueur, causé par son allongement ou son racourcissement, alors la durée de ses vibrations sera sensiblement égale dans toutes les saisons.

CINQUIEME QUESTION.

La longueur du Pendule simple à secondes sous le quarante-cinquiéme parallele Boréal & sous le quarante-cinquiéme parallele Austral, est-elle semblable essentiellement, ainsi que la vîtesse de ses vibrations ?

Réponse.

Cela ne sera vrai que dans la supposition vrai-semblable que les deux moitiés des Méridiens terrestres ont une même courbure, sur quoi il est permis de former des doutes. Aussi est-ce une des raisons que M. de la Condamine allégue dans son Mémoire en faveur de la préférence qu'il donne sur tout autre au Pendule équinoxial pour en faire la mesure universelle. Cette question ne peut former une objec-

Digitized by Google

tion que contre ceux qui proposeroient pour mesure universelle la longueur du Pendule de quarante-cinq degrés ou d'un autre parallele à l'Equateur.

SUR une fausse nouvelle qui avoit été apportée à l'Auteur, qu'un lot considérable lui étoit échû.

ODE

A M. de Launay, Chirurgien Juré de Saint Côme.

HOmme généreux, sincére,
Dont l'aimable probité
Dédaigne le ton sévere
D'une sombre austérité ;
Cher de Launay, que mes Muses,
Dont quelquefois tu t'amuses,
Te retiennent un moment.
De la fortune inconstante
Une trahison récente
Cause leur emportement.

Du calme après la tempête,
J'allois goûter le bonheur,
Et déja loin de ma tête

Digitized by Google

J'entendois le flot grondeur,
Poussé d'un vent favorable,
Je crois qu'un Dieu secourable
Veut seconder mon effort....
Hélas ! que j'étois peu sage !
J'ai fait un triste naufrage,
Presqu'en arrivant au Port.

Non, non ; ce n'étoit qu'un songe,
Et la fortune au cœur faux
Vouloit par ce beau mensonge
Endormir un peu mes maux...
Elle amuse, la traitresse,
Par une feinte caresse,
Les trop crédules humains,
Et toujours elle assaisonne
Les plaisirs vains qu'elle donne,
De maux réels & certains.

Cher de Launay, je t'avoue,
Que telle fut mon erreur ;
Je crûs que tournant sa roue,
Et sensible à mon malheur,
Elle alloit, enfin propice,
Pour moi fixer son caprice ;
Mais ce trait n'est pas nouveau ;

Digitized by Google

Et c'eſt proverbe fidéle,
Que promeſſe de fémelle
Doit être écrite ſur l'eau.

Une dure expérience
Me prouve enfin clairement;
Que l'aveugle confiance
Nous ſéduit trop aiſément...
L'homme croit ce qu'il deſire;
Et charmé de ſon délire,
Il fait taire la raiſon.
Toujours d'un bien chimérique
L'eſperance magnifique
L'ennyvre d'un doux poiſon.

Aux flots d'une onde inconſtante
L'ambitieux Nautonnier,
Que flate une riche attente,
Craint-il de ſe confier?
Il part avec allegreſſe;
Envain l'utile ſageſſe
Tâche de s'en faire oüir;
Une riante bonace,
En ſecondant ſon audace,
Acheve de l'ébloüir.

Digitized by Google

Mais, ô perfide apparence !
La mer s'enfle avec fureur,
Et des vents la violence
Jette partout la terreur ;
Une nuit épouvantable
Couvre d'un voile effroyable
Les hommes & le vaisseau ;
Le gouffre affreux se découvre ;
Et semble, lorsqu'il s'entr'ouvre,
Leur présenter un tombeau.

De concert avec la terre,
L'Olympe s'arme d'éclairs.
Un formidable tonnerre
Roule avec bruit dans les airs.
Prête à les réduire en poudre,
La prompte & rapide foudre
Se trace un sentier de feu.
Alors le plus intrépide,
Craignant le coup homicide,
Forme un inutile vœu.

Sur les ondes agitées
Volent la mort & l'effroi ;
Et les vagues irritées
Ne connoissent plus de loi.

Digitized by Google

Envain le Pilote ſage
Met tout ſon Art en uſage,
Et fait tête à leur orgueil ;
Il céde à la violence,
Et court avec véhémence
Se briſer contre un écueil.

Hommes vains & mépriſables ;
A quoi ſervent vos projets ?
Des Deſtins inéxorables
Elude-t'on les arrêts ?
Quelle eſt votre inſuffiſance !
Vous mettiez votre eſperance
Dans la richeſſe de l'or.
L'or vous devient inutile,
Et la planche la plus vile
Vaut mieux ici qu'un tréſor.

Digitized by Google

SEANCE publique de l'Académie de Dijon.

LE premier Mémoire, qui fut lû dans cette Séance, est de M. l'Abbé Léauté, Doyen de la Collégiale de Saint Jean. Cet Académicien exposa d'abord que certains vices & certains défauts peuvent être appellés à juste titre des maladies de l'ame, à cause de leur analogie avec celles du corps. L'avarice, par exemple, peut être comparée à la soif des hydropiques; l'envie, à une fiévre lente; l'amour, à la phrénésie, &c.

Il fit voir qu'il y a des vices & des défauts de l'ame, que l'on hérite de ses parens, ainsi que des maladies du corps; qu'il y en a même qui s'étendent à des Villes, à des Provinces, à des Nations entieres. Quelques-unes de ces maladies de l'ame ont leur source dans le tempéramment. Un fils hérite souvent de son pere un sang vif & bouillant, qui le rendra, comme lui, colére & emporté. Une fille peut recevoir de sa mere une compléxion qui la porte à l'amour. Ces défauts de tempéramment sont difficiles à guérir. Ils different toutefois des maladies héréditai-

Digitized by Google

res du corps, en ce que celles-ci sont tout-à fait incurables, & que ceux-là peuvent être corrigés par des efforts salutaires.

Il est d'autres défauts que nous héritons de nos parens, quoiqu'ils ne paroissent pas venir du tempéramment. Ces défauts viennent de l'éducation, & se contractent par imitation. Les enfans, ayant reçu de la nature un penchant à imiter tout ce qu'ils voyent, & n'ayant pas assés de discernement pour distinguer le bien & le mal, il faut nécessairement qu'ils copient les modéles qu'ils ont devant les yeux, surtout s'ils les voyent continuellement. On en a vû ressembler en tout aux ours, pour avoir été nourri avec eux. L'enfant qui est plus souvent avec son pere & sa mere qu'avec tout autre, copiera de même leurs vertus & leurs vices, mais plus facilement les uns que les autres, parce que pour imiter le bien, il faut s'élever au-dessus du penchant de la nature corrompuë, & que pour imiter le mal, il ne faut que s'y laisser aller : l'expérience nous convainc tous les jours de cette transmission des vices & des défauts des parens aux enfans. Un de ces hommes vains, tels qu'il n'est pas rare d'en trouver dans le monde, & surtout dans le grand monde ; un de ces hommes, chés qui tout respire le faste & l'orgueil, ne

Digitized by Google

manque guéres d'élever celui de ses fils, qu'il destine à soutenir sa Maison, d'une maniere qui réponde à son caractére. La mere, ordinairement aussi vaine que le pere, fortifiera la vanité naissante de cet enfant par des loüanges, & elle admirera jusqu'à ses actions les plus étourdies & les plus indiscrettes. Quel doit être un jeune homme élevé de la sorte, lorsqu'il paroîtra sur le théatre du monde?

Les défauts qui sont propres à certains Royaumes, à certaines Provinces, à certaines Villes, se contractent par le commerce continuel que l'on a avec ses compatriotes. On prend les défauts de sa Province, comme on en prend l'accent. Ces défauts peuvent être comparés à la mode, à laquelle il faut se conformer, malgré qu'on en ait. La coûtume les autorise, & il est difficile de se soustraire à son empire. Une preuve que ces défauts ne viennent que du commerce fréquent qu'on a avec d'autres qui y sont sujets, c'est que, si vous transplantez un enfant dès le bas âge dans une autre Province pour y être élevé, il n'aura peut-être aucun des défauts de son pays natal, & peut-être il en contractera de totalement opposés.

Si l'ame a ses maladies, elle a aussi des remédes pour les guérir, & des Médecins

Digitized by Google

pour dispenser ces remédes. La Morale, qui est la science de diriger les mœurs, ainsi que la Médecine, a des aphorismes, des recettes, des Docteurs, entre lesquels il y en a d'indignes de ce nom, comme entre les Médecins il y a des Charlatans. Le grand reméde pour préserver les enfans des vices qu'ils contractent par la voie de l'éducation, c'est de ne les confier, surtout dans les premieres années, qu'à des personnes qui n'ayent point de défauts, ou qui sçachent au moins les cacher, s'ils ne peuvent s'en défaire. A l'égard des défauts qui sont propres au pays où l'on est né, il faut, avant toute chose, apprendre à les connoître de quelque étranger qui veuille ne nous point flater, travailler ensuite à les corriger, ou à les diminuer par le commerce que l'on aura avec ceux qui n'en sont point atteints, & rien n'y est plus propre que les voyages.

M. Hoin, Académicien Pensionnaire de la Classe de la Médecine, lut ensuite le Mémoire de M. Chambon, qui explique *la transmission des maladies héréditaires* (sujet proposé pour le Prix) Comme M. Chambon, autant pour sa propre gloire que pour l'utilité du public, ne peut se dispenser de faire imprimer son Mémoire, nous n'en ferons point l'extrait. Après la

Digitized by Google

lecture de cet ouvrage, M. Hoin en lut un de sa façon, lequel est divisé en trois parties.

Dans la premiere, cet Académicien rapporte les differentes opinions des Physiciens sur la génération, & il les examine toutes. » Les observations, dit-il, en ont » fondé la plûpart, mais l'esprit de sys- » tême a trop dominé. Suppléant sans » cesse à ce qu'on n'avoit pas remarqué, il » supposoit des choses, dont de nouvelles » expériences ont presque toujours fait » connoître le faux; c'est cet esprit de sys- » tême, qui a si long-tems rallenti les pro- » grès de la Physique. Quelques décou- » vertes firent hazarder des suppositions » & des conséquences, qui séduisoient » l'Auteur, flaté de la fécondité de son » imagination, & le lecteur, ébloüi par la » nouvelle connoissance qu'il venoit d'ac- » querir. La Physique, aujourd'hui moins » hardie, cherche, observe, examine, » met à profit ce qu'elle rencontre, mais » n'ose aller au delà; c'est surtout dans les » Académies que la Physique expérimen- » tale domine; les travaux y tendent tous » à l'enrichir; le vrai n'y est plus supposé, » on l'y démontre.

M. Hoin convient que le méchanisme de la génération est toûjours un mystére,

Digitized by Google

& que l'explication de la maniere, dont se transmettent les maladies héréditaires, ne peut passer tout au plus que pour vraisemblable, jusqu'à ce qu'on ait dévoilé comment les deux sexes réunis concourent à la vivification d'un être qui leur ressemble.

La seconde partie de ce Mémoire est une analyse de la dissertation de M. Chambon, sur la transmission des maladies héréditaires.

Dans la troisiéme partie, M. Hoin ayant remarqué que puisque dans la transmission de ces maladies, le tissu des solides, ou la constitution des liquides, & peut-être l'un & l'autre, ont été viciés dès les premiers tems du développement du fœtus, il est difficile à la Médecine de les guérir radicalement; il présente aux hommes, destinés par la nature & par les loix à devenir peres, des moyens faciles, trouvés en eux-mêmes, d'éviter les maladies qui peuvent devenir héréditaires. Il réduit à un seul principe l'art de conserver sa santé. » Il est constant, dit-il, que la » plûpart des maladies, dont les hommes » sont attaqués, ne dépendent que du » mauvais usage qu'ils font des choses qui » leur sont fournies pour leur conserva- » tion. La nature bienfaisante, en nous

Digitized by Google

» accordant ces choses, nous a laissé la » liberté du choix, & des principes sûrs » pour choisir celles qui nous conviennent. » Comme dans le Moral la raison nous » décide pour le vrai, l'instinct dans le » Physique nous détermine vers les choses » qui nous sont utiles. Les sens sont faits » pour présenter à l'homme les objets ex- » térieurs, & le sentiment pour les con- » noître. La variété des impressions de » ces objets sur les organes des sens, diffe- » rencie nos sentimens. Ces impressions » consistent dans un mouvement de nos » organes, déterminé par la présence des » objets.

M. Hoin distingue les differentes espéces du mouvement organique, qui excitent toujours dans l'ame divers sentimens, qu'il réduit à ceux de douleur & de plaisir. La douleur annonce que le mouvement forcé tend à détruire l'organe ; le plaisir avertit au contraire, que l'organe a reçu un mouvement convenable à son bien être. L'Auteur conseille ici de faire une grande attention à la nature du plaisir, & il fait voir combien il y a de sentimens, auxquels les vices du cœur ont attaché faussement ce nom. Il définit le plaisir, » une affection de l'ame, excitée par » des objets qui font sur nos organes des

Digitized by Google

» impressions douces, modérées, toujours
» suivies d'une tranquille volupté. Selon
» lui, c'est un sentiment agréable, qui
» émeut l'ame, sans la fatiguer; qui la flate,
» sans l'ébloüir; qui la satisfait, sans la
» troubler; qui ne l'enyvre point & la fait
» joüir.

Notre Académicien considére un rapport établi entre l'ame & les objets extérieurs. Plus ce rapport est grand, plus les objets excitent le sentiment agréable, toujours attaché à l'exercice modéré, à un mouvement déterminé de nos organes, & c'est cette espéce de mouvement qui est nécessaire à la santé. M. Hoin examine les differens effets de la température de l'air sur l'homme, & il fait voir que l'ame n'est affectée gracieusement, que par l'air temperé, qui est le plus sain, puisqu'il est le seul qui excite le sentiment agréable.

Il passe ensuite à l'exercice.

» Chaque organe dans l'homme a be-
» soin, dit-il, d'un mouvement déter-
» miné qui soit en rapport avec la consti-
» tution de cet organe. La variété des
» tempérammens, qui dépend de la diffe-
» rente fabrique des organes, empêche
» qu'on ne puisse assigner à chacun la
» quantité de mouvement qui lui est utile.
» N'en soyez pas inquiets; le désir annon-
» ce

» ce le besoin de l'exercice, le sentiment
» agréable le régle, le satiété le suspend.
» Suivez ces guides, ils ne vous égareront
» jamais.

L'Auteur entre dans le détail des differens exercices qui sont propres à chaque âge & à chaque tempéramment, sans fixer néanmoins le tems & la nature du mouvement nécessaire à la santé de chaque particulier.

» Le sentiment agréable n'est pas fait
» pour vous (continue t'il) gens oisifs,
» appésantis par la mollesse & par l'indo-
» lence; votre machine est accablée sous
» le faix des humeurs; le ressort de vos
» solides est embarrassé par la viscosité de
» vos sucs; vous végetez, encore n'est-ce
» qu'imparfaitement; prenez de l'exercice,
» vous joüirez.

Il fait voir ensuite que les alimens sont une des choses dont l'homme abuse le plus.
» La sensualité, dit-il, bien plus que l'ap-
» petit, a recours à l'art. Ici, la nature
» de l'aliment est changée par la prépara-
» tion; là, c'est un mets étranger, que
» la peine de l'acquerir a rendu plus pré-
» cieux; ailleurs, c'est un mélange inconnu
» de plusieurs mixtes, étonnés, si j'ose le
» dire, de se trouver réunis. Le convive
» aujourd'hui ne doit pas les reconnoître;

Digitized by Google

» ils sont faits pour piquer sa curiosité, » aiguiser son appetit sensuel, irriter les fi» bres de son estomac; on les dévore. Le » gibier vient après eux offrir des sucs, » alcalisés par la course rapide de l'animal, » que des chasseurs infatigables ont pour» suivi. L'appetit est déja satisfait, la sen» sualité reste.

M. Hoin passe en revûë les differentes maladies, suites de l'abus qu'on fait des alimens, soit dans leur quantité, soit dans leur choix. Il observe qu'il seroit inutile de vouloir établir des régles de sobrieté, quand chacun les a chez soi. » Qu'un » homme, ajoute-t'il, laisse à son appetit » le soin de l'inviter à manger, à son goût » celui de le satisfaire; qu'il s'arrête au » point où la seule diversité des alimens » commence à lui annoncer que la sensua» lité veut se mettre de la partie: la nature » est contente, le sentiment agréable l'a » prouvé.

Ce Mémoire est terminé par des réflexions sur les passions. En voici une générale. » Il est un état de plusieurs passions » de l'ame, que le sentiment agréable ac» compagne toujours. Faites un pas; l'é» quilibre est rompu, le rapport est dé» truit, la passion devient une source de » maladies.

Digitized by Google

EPITRE

A S. E. M. le Comte de Manteuffel, *Ministre d'Etat & du Cabinet de S. M. le Roi de Pologne, Chevalier de l'Orde de l'Aigle Blanc, &c. sur son aggrégation à la Société Royale de Londres. Par M.* Formey, *Sécretaire Perpétuel de l'Académie de Berlin, & Membre de celle de Pétersbourg.*

ILlustre ami du vrai, toi, dont l'œil pénétrant
Des chimères du siécle apperçoit le néant;
Toi, qui sçus de bonne heure enrichir ton génie
Des seuls trésors qui font le bonheur de la vie,
Et qui vois à présent, au sein d'un calme heureux *,
Rouler avec fracas les flots impétueux
De cette mer du monde, où d'éternels orages
Produisent chaque jour de funestes naufrages;
Que ton sort est brillant! De quel éclat ton nom
Ne resplendit-il pas au haut de l'Helicon?

* M. le Comte de Manteuffel, après avoir été Premier Ministre, quitta les affaires en 1720, conservant son rang & des appointemens considérables. Depuis ce tems-là il n'a cessé de procurer l'avancement de toutes les Sciences.

Digitized by Google

Depuis long-tems tu vis dans ce séjour * des Muses,
Où méprisant des Cours les détestables ruses,
Las de ces vils humains, dont le cœur inconstant
Veut, ne veut pas, recherche, & fuit au même instant;
Tu voulus couronner cette course éclatante,
Que la Parque pour toi file d'une main lente **!
Chéri, presqu'adoré dans le sacré Vallon,
Tu vois autour de toi les enfans d'Apollon,
Attentifs à ta voix, recueillant tes oracles,
Tout d'une voix te mettre au nombre des miracles,
Et vanter leur bonheur d'être contemporains
D'un nouveau Mécenas, ami des Souverains,
Qui du rang, où de longs & d'importans services
L'ont conduit au travers de mille précipices,
Ne voit d'objets auxquels son grand & noble cœur
Puisse & doive donner une constante ardeur,
Que le vrai, que le bon, que le sçavoir solide,
Qui dans l'art de bien vivre est un fidéle guide,
On les voit à l'envi, ces Sçavans respectés,
Que renferme la fleur des plus doctes Cités,

* *Leipsik.*

** M. le C. de M. est âgé de 72 ans, & joüit d'une parfaite santé, conservant toujours un air, un port & des graces, qui l'ont rendu le plus bel homme & le mieux fait de son tems.

Digitized by Google

Déployant sous tes yeux tout ce qu'ils ont de force,
Et trouvant dans ta voix la plus puissante amorce,
Enfanter coup sur coup des prodiges nouveaux,
Et disputer le prix, comme autant de rivaux.
Ce prix est ton suffrage; heureux qui le remporte!
De l'immortalité c'est la plus sûre porte.
Pour l'obtenir, *Winckler* * de l'électrique feu
Sonde les profondeurs, & démêle le jeu.
De ses doctes travaux la riche récompense
Est aux yeux de *Gottsched* ** ta seule bienveillance;

Wolff même, ce Héros, tout couvert de lauriers,
Ce Philosophe Roi, blanchi dans les dangers ***,
Qui foulant à ses pieds l'audace & l'imposture,
Transmet le plus grand nom à la race future,
Wolff reconnoît en toi, généreux *Mantouffel*,
De sa pure doctrine un témoin immortel,
Dont la main & la voix, d'un zéle infatigable,
Répoussant de l'erreur le monstre formidable,
Et le faisant rentrer dans son obscurité,

* Célébre Professeur en Physique à Leipsic, qui a fait de grandes découvertes sur l'électricité, encouragé surtout par M. le C. de M.

** Autre Professeur, qui a publié plusieurs excellens ouvrages de Littérature, d'Eloquence, de Poësie, de Philosophie, &c.

*** Il n'est pas besoin de faire connoître M. le Baron de Wolff. Son nom n'a d'autres bornes que celles du monde sçavant.

Digitized by Google

Mettent dans tout son jour l'aimable vérité.
Mais quoi ! ta gloire vole, & d'une aîle rapide
Franchissant les climats & la plaine liquide,
Va frapper les regards de ce peuple éclairé,
Qui toujours du bon sens fut l'organe épuré.
Cette vaste Cité qu'arrose la Tamise,
Parmi tant de beautés qu'à bon droit on y prise,
N'en a point de plus rare aux yeux de la raison,
Que ce célébre Corps, qui n'a pour fonction
Que d'éclairer les pas de la foible ignorance,
Ou d'accabler l'erreur avec son arrogance.
L'ardente soif du gain ne forma point les nœuds,
Par lesquels sont unis ces mortels vertueux,
Trouver la vérité, connoître la nature,
C'est pour eux le seul fruit de la longue culture,
Des travaux assidus, des soins dispendieux
Que coûte l'examen de la Terre & des Cieux.
Dans ce vrai sanctuaire, où la vertu préside,
Tout sembloit t'appeller. Mais quelle main t'y guide ?
C'est un Prince *, en naissant, au Trône destiné,
Vraiment digne du rang pour lequel il est né.
Cet auguste héritier du Sceptre Britannique,
Instruit de tes vertus, & par la voix publique,

* C'est S. A R. M. le Prince de Galles qui a proposé M. le C. de M. à la Société Royale de Londres.

Digitized by Google

Et par mille Témoins *, Juges & Connoisseurs,
Grave ton nom lui-même au Temple des neuf Sœurs.
Les fastes immortels sont ouverts. On y trace
Ce que tu fis de grand à l'Olympe, au Parnasse;
Et nos derniers Neveux, aux titres éminens
Dont tu fus revêtu dès la fleur de tes ans,
Joindront avec transport celui que ton mérite;
Dont l'éclat seul pour toi sans brigue sollicité,
S'est acquis dans ce jour où d'unanimes vœux
Ont couronné ton front d'un laurier glorieux.
Ce rare évenement, de ma Muse assoupie
Dissipant tout à coup la longue léthargie,
Enfante ce tribut. Reconnois-y, Seigneur,
Et le zéle empressé d'un ancien serviteur,
Et les vrais sentimens, dont mon ame est remplie
Depuis cet heureux tems **, le plus beau de ma vie,

* *Candidatus factus es in societate nostra Regali, Litteras commendatitias consignantibus. Legato Regis Daniæ, Legato Veneto, Principe de Lobkowitz, Marchione Nicolino, Reg. Societ. præside ipso, Domino Martino Folkes, nobili viro Carolo Stanhope, Andræa Mitchele, Illustri Scoto, & cliente tuo, me ipso Societatis Secretario.* Extrait de la Lettre de notification de M. *Mortimer*, Secretaire de la Société Royale de Londres, à M. le C. de M. du 7 Juin V. St. 1748.

** M. le C. de M. a demeuré à Berlin depuis 1730 jusqu'en 1740, & c'est pendant ces années

Où tous les jours admis au bonheur de te voir,
Je goûtois à long traits, du matin jusqu'au soir,
Cette félicité, si rarement connuë,
D'admirer & d'aimer la vertu toute nuë,
Une vertu sans fard, une noble grandeur,
Non dans de vains dehors, mais dans le fond du cœur;
Un esprit ennemi des préjugés frivoles,
Dont le peuple sçavant se fait autant d'idoles;
Un Sage enfin, semblable à ceux dont le Portrait
Au Portique jadis fut tracé trait pour trait.

que l'Auteur a eu le bonheur d'avoir ces douces liaisons avec lui.

RE'PONSE de M. G. à la seconde Lettre d'un Chirurgien de Province à un Médecin de Paris sur la Garance, &c. insérée dans le Mercure du mois de Septembre 1748.

VOus attendriez sans doute trop long-tems, Monsieur, si je ne satisfaisois vos désirs, que lorsque l'on sera dans l'obligation de réimprimer les observations sur les plantes. Je n'ose esperer un tel honneur pour ce livre, & peut-être seroit-il mieux, surtout puisqu'il vous a

Digitized by Google

déplû, de n'avoir jamais été dans le cas d'avoir cette esperance. Je me servirai, pour lever vos scrupules, de la voie que vous avez choisie pour me les faire connoître. Elle est plus prompte & plus sûre.

La réponse que l'on a faite à votre premiere lettre est de main de maître. Je le reconnois avec vous d'autant plus volontiers qu'elle n'est pas de moi. Sçachant combien il étoit délicat d'entrer en lice avec un homme comme vous, j'avois laissé à quelqu'autre le soin de vous répondre. Je ne connois pas celui qui a osé le faire. Je me félicitois en secret de sa hardiesse. Je joüissois de la tranquillité d'un homme qui a échappé à l'ennemi, mais vous n'avez pas posé les armes; vous reparoissez plus terrible que vous n'étiez. Je me présente en tremblant pour repousser vos coups, & je souhaite de tout mon cœur, que, me regardant comme vaincu, vous me laissiez goûter le plaisir de vous voir satisfait; au moins je me procurerai dorénavant par mon silence cette agréable illusion.

D'aussi bonne foi que vous, je ne feraï aucune difficulté de vous imiter dans l'aveu que vous venez de faire; ce seroit un crime que de ne vous pas suivre dans une telle démarche. Je reconnois très-volontiers que la note de M. Duhamel, insérée

Digitized by Google

dans les Mémoires de l'Académie, m'avoit échapé. Lorſque M. Duhamel lut ſon Mémoire, je ne tenois à l'Académie que par le déſir que j'avois de me rendre capable d'y entrer, & en écrivant ce qui a ſcandaliſé votre exactitude, je n'avois pas ſous les yeux le Mémoire en queſtion. Occupé à rendre à M. Duhamel l'honneur qui lui étoit dû, je ne voulois rien ôter à l'Auteur Anglois de celui qu'il méritoit, & encore moins à ma Patrie. Vous avez, Monſieur, rétabli les torts que j'avois pû faire; vous devez être ſatisfait de ce côté, & de l'aveu ſincére que je fais de mon peu d'érudition. Je vous laiſſerai toujours, Monſieur, la noble envie d'acquerir de la gloire en feüilletant ce que la reſpectable antiquité peut fournir d'intéreſſant ſur ce point. J'eſperois même que votre réplique ſeroit le flambeau qui nous éclaireroit dans cette obſcurité, qu'il eſt infiniment important de diſſiper, mais cette découverte eſt réſervée à des jours plus heureux.

En attendant vos ſçavantes Recherches, *permettez* moi, Monſieur, de vous prier de remarquer que votre exactitude vous a manqué, en rapportant l'endroit de l'Epitre Dédicatoire des obſervations ſur les plantes; vous m'y faites dire » que l'hon» neur que ſon Alteſſe vient de me faire

» de me nommer son Médecin Botaniste, » est un des motifs qui font que j'ose lui » offrir cet ouvrage, qui regarde les glan- » des des plantes & leurs vaisseaux excré- » toires, *comme* des parties dignes d'être » observées & qui l'avoient peu été jus- » qu'ici. Votre *comme* ne jette pas une grande clarté sur ce passage. Voici mes termes que je reprends d'un peu plus haut. » L'inclination que votre *Altesse Serenissime* » témoigne pour cette partie de l'Histoire » Naturelle *, & l'honneur qu'elle vient » de me faire, en me nommant son Méde- » cin Botaniste, sont les motifs qui font » que j'ose lui offrir cet Ouvrage. Il re- » garde les glandes des plantes & leurs » vaisseaux excrétoires. Ces parties, dignes » d'être observées, l'avoient peu été jus- » qu'ici. Comparez, Monsieur, cet en- droit de l'Epître Dédicatoire avec celui de votre réplique, & lorsque vous aurez rétabli le texte, voyez si vous pourrez en conclure, comme vous faites dans les justes demandes qui sont à la fin de votre lettre, que *les parties des plantes ont été peu observées*. Pour moi je n'ai pas voulu en tirer cette conclusion. Si jamais il vous arrivoit de découvrir quelque chose de nou-

* La Botanique.

Digitized by Google

veau ſur les glandes du foye, ſur celles des reins, du pancréas, des inteſtins, &c. & que ces parties ayant réellement été peu obſervées, vous penſiez pouvoir le dire, ne ririez-vous pas de la bonne dialectique du Critique ſçavant, qui viendroit à en conclure que vous prétendez que l'œil, le nez, l'oreille, & en général que toutes les parties du corps humain ont été peu obſervées? Reliſez votre ſeconde lettre, & ne dédaignez pas de revoir votre Logique.

Quant à moi, je n'ai pas douté un inſtant, que, depuis les obſervations des Modernes, pluſieurs parties des plantes étoient très-bien connuës; mais, Monſieur, j'oſerai avancer que ces Auteurs n'ont preſque qu'entrevû ce qui a fait l'objet de mes recherches. Je crois même avoir aſſés entré dans l'eſprit de ces grands hommes, pour penſer que ſi ma méthode leur eût été connuë, ils n'auroient pas avancé avec le ton déciſif que vous leur prêtez, *qu'elle ne conduiſoit à rien.*

Rappellez vous, Monſieur, les differens ſyſtêmes que l'on a donnés ſur les plantes, & vous en trouverez un où l'on a fait entrer des parties preſqu'auſſi fines que celles dont j'ai parlé. On les a ſouvent admiſes pour le caractére diſtinctif entre deux genres. Je n'ai pas crû pouvoir me ſervir

Digitized by Google

à cet usage des seules parties que j'ai observées. Je n'ai même pas prétendu faire un systême ; le contraire se trouve prouvé par l'endroit de la Préface des Observations sur les Plantes, p. 27, où je dis que » je ne prétens pas en donner un nou» veau, mais que je me sers de l'arrange» ment qui m'a paru le plus naturel, pour » faire connoître des observations qui » peuvent contribuer à en former un plus » exact & plus général. J'espére que vous voudrez bien, Monsieur, prendre cet ouvrage pour ce que je le donne, pour même ce qu'il peut valoir dans votre esprit, & penser que, si j'ai parlé autre part avec moins de ménagement, ce sont ici mes vrais sentimens. J'ose enfin esperer que si jamais vous daignez vérifier mes Observations, vous accorderez aux parties des plantes, sur lesquelles je les ai faites, une partie de l'admiration que vous pouvez avoir pour celles que vous connoissez.

A Paris, ce 17 Septembre 1748.

Digitized by Google

LE CONCORDAT

De l'Esprit, de la Vertu & du Sentiment.

ALLEGORIE.

A. M. D.

L'Esprit, cher Licidas, ayant choisi son gîte,
S'y trouvoit fort commodément :
Près de lui le bon goût, l'agréable enjoûment,
S'étoient rangés tout au plus vîte,
Pour écarter les ennuyeux propos,
Discours guindés, & fades jeux de mots.
On n'entendoit dans ce charmant azile
Rien que de fin, de galant, de sensé,
On n'y parloit qu'après avoir pensé :
Méthode rare, & pourtant bien utile.
Malgré ces séduisans plaisirs,
Qui tenoient de l'Apothéose,
L'esprit trouva qu'il manquoit quelque chose,
Pour arriver au but où tendoient ses desirs ;
C'étoit un point de conséquence :
Il s'agissoit d'avoir la confiance
De la Vertu, de se l'associer.
Car elle seule a droit d'apprécier
Le vrai bonheur, la saine renommée ;
Et pour former la réputation,

Digitized by Google

Il faut que l'approbation
Par sa bouche soit confirmée.
L'esprit, pour la chercher, jusqu'au séjour des Dieux,
Projettoit de faire un voyage,
Mais il la voit sur son passage;
Il reconnoît son air affable, gracieux,
Et comprend aussi-tôt qu'il avoit l'avantage
D'habiter dans les mêmes lieux.
En cet instant, pour comble d'allegresse,
On vit, majestueusement,
S'approcher d'eux le Sentiment,
Conduit par la délicatesse.
Tous trois firent un concordat,
Où la Raison servit de Sécretaire;
Il fut passé sans nul débat,
Et Licidas en est dépositaire:
La Prudence inspira ce conseil salutaire;
L'assemblée applaudit, ce fut le résultat.
Dès ce moment leur union jurée,
Mise au jour par les plus beaux traits,
Nous retrace le tems d'Astrée,
Qu'on croyoit ne revoir jamais.

Par M. S. du C.

Digitized by Google

REMARQUES CRITIQUES sur les Dissertations contenuës dans les trois premiers volumes de la nouvelle Bible.

TOme 1, page 262. Les Grecs (Apollodore, l. 1. Bibliothec. c. 6) prétendent qu'il y avoit des Géans dans les campagnes *Phlegnés*, & dans la *Ville* de *Pellène*.

Lisez dans les campagnes *Plegrées*, ou dans les plaines *Phlegréennes* (*in Phlegræis campis.*)

Pellène dont il s'agit ici, n'étoit point une Ville; c'étoit une péninsule ou presqu'Isle de Macédoine. Lisez donc, comme dans Apollodore, *d'autres disent en Pellène.*

Pag. 264, Ephialtes & Orion. Lisez, *Otos*, le plus beau des hommes après le célebre Orion.

Pag. 264. *Celles* (les Statues) *des ayeux d'Hecatée*, Hérodot, l. 2. c. 30, 43, 175, 176.

Ici le Dissertateur s'est trompé. Hérodote ne dit point que ce fussent des Statuës des ayeux d'Hécatée. En effet, qu'avoit de commun Hécatée de Milet avec les Statues Colossales de Thébes dans la haute Egypte? Consultez Hérodote, & vous verrez com-

Digitized by Google

ment le Dissertateur a confondu les discours vains d'Hécatée, qui se disoit descendu des Dieux, avec les Statues Colossales qui se voyoient à Thébes.

Pag. 265. Ce crâne avoit bien onze *pieds ou* onze *spithames*; la spithame est de douze doigts.

Le pied Grec est de seize doigts; ces seize doigts s'évaluent à douze pouces. Or la spithame n'est que de douze doigts, & non pas de douze pouces; elle ne fait pas un pied, mais seulement les trois quarts d'un pied. Corrigez donc ainsi: Ce crâne avoit bien *onze* pieds, ou quatorze spithames, plus huit doigts. Il arrive plus d'une fois au Docte Pere Hardoüin (dans ses notes sur Pline) de confondre les doigts avec les pouces.

Pag. 265. *Orion* (lisez *Otos* ou *Otus*, frere d'Ephialtes. Voyez Odyss. XI. v. 310.

Pag. 268. *Theutonus*, lisez *Theutobochus*.

Pag. 269. *L'homoplate*, lisez, *l'omoplate*.

Pag. 271. Xerxès menoit à la guerre contre les Grecs un Géant, nommé *Artachorus*, haut de cinq coudées de roi, qui font *sept pieds & demi*.

Lisez, 1°. *Artachaés*, comme dans Hérodote, l. 7. c. 117. 2°. qui font *sept pieds & demi, plus quinze doigts*. Les Grecs avoient trois sortes de coudées: La petite, qu'ils

Digitized by Google

appelloient *Pygon*; la moyenne, ou la coudée ordinaire, qu'ils appelloient simplement *coudée* (πῆχυς) ou coudée moyenne, (ἡ μεσαία), & la coudée royale ou coudée de roi (πῆχυς βασιλήϊος). Hérodote parle de la premiere, l. 2. c. 175; de la seconde, l. 2. c. 149, & de la seconde & de la troisiéme, l. 1. c. 178. Cinq coudées ordinaires font *sept pieds & demi*. Mais il s'agit ici de la coudée royale, laquelle (selon Hérodote, l. 1. c. 178.) avoit trois doigts plus que la coudée ordinaire. Artachæés étant donc haut de cinq coudées de roi, avoit *sept pieds & demi*, (qui font cinq coudées moyennes ou ordinaires) *plus quinze doigts*, puisque chacune des cinq coudées de roi avoit trois doigts plus que la coudée moyenne ou ordinaire; mais ôtez-en quatre doigts, car Hérodote dit cinq coudées de roi, *moins quatre doigts* (ce que le Dissertateur a omis); reste donc *sept coudées & demie, plus onze doigts*.

Pag. 279. Hérodote (l. 11.) dit qu'il y avoit *deux sortes de coudées chés les Babyloniens*; que la coudée de roi étoit plus grande de trois doigts que l'ordinaire. Ezéchiel, qui écrivoit en ce pays-là, avertit que la coudée dont il se servoit, étoit plus grande que l'ordinaire d'un palme, c. 40. ℣. 5. & c. 43. ℣. 13. Nous parlerons de ces

Digitized by Google

prétenduës coudées Babyloniennes après quelques articles que nous ajoûterons ici.

Pag. 324. *Au-dessus de la* (lisez *dans la*, & voyez Hérodote, l. 1. c. 181) huitiéme & derniere tour, on trouvoit *un grand Temple*.

Je dirois *une grande Chapelle*. Dans une tour un Temple! Et dans cette tour au huitiéme étage, *un grand Temple*! Cela est-il vrai-semblable? N'est ce pas assés d'*une grande Chapelle*?

Plus bas dans le même Temple *Plus bas* semble dire *un peu plus bas que le huitiéme étage*, au lieu qu'Hérodote (l. 1. c. 183) dit *en bas*. Lisez donc *en bas*.

Pag. 380 & 388. *Thermodoon*, lisez, *Thermodon*.

Tom. 2, pag. 533. Hérodote intitula les neuf livres de son Histoire du nom des neuf Muses.

Le fait que le Dissertateur avance ici, est plus que douteux. Je crois qu'on peut prouver qu'Hérodote ne fut jamais si présomptueux, & que ce furent les Auditeurs, à qui il lut son ouvrage, ou les Lecteurs, qui donnerent les noms des neuf Muses à ses livres.

Pag. 583. *Thérès*, pere de *Sittacès*. Lisez, *Térès .... Sitalcès*.

Pag. 614. Hérodote, l. 1. c. 138, dit

Digitized by Google

que les Perses chassent de leur pays *les étrangers qui auroient été reçus chés un lépreux.*

Hérodote ne dit point cela ; c'est son Traducteur Latin qui le dit, *externum qui ab iisdem acceptus fuerit*, Edition *in*-16. de Gryph. 1557, que le Dissertateur cite quelque part comme de 1558, & de laquelle il a trop légerement emprunté ce qu'il dit ici, sans consulter le Texte. Il s'agit dans cet endroit de la lépre & de la la blanche (qui est une sorte de lépre.) Hérodote dit que (chés les Perses) si quelqu'un des Citoyens a la lépre ou la blanche, l'entrée dans la Ville lui est interdite, & qu'il n'a plus ni commerce ni société avec les autres Perses, & que tout étranger, *qui est infecté* ou attaqué (de ces mêmes maladies, *qui iisdem correptus fuerit*) la plûpart le chassent du pays.

Combien de monstres, pour avoir suivi une version infidelle, les Sçavans n'ont-ils pas enfantés depuis 250 ou 300 ans ?

Je mets au nombre de ces monstres la Ville de Colchos ; monstre enfanté depuis plus de deux cens-trente ans ; monstre caressé, reçû, adopté depuis ce tems-là par la plûpart des Ecrivains Académiciens, Dissertateurs, Poëtes, & surtout par les Poëtes de Théatre ; monstre exterminé de-

Digitized by Google

puis environ trois ans, mais ressuscité par l'Auteur des Dissertations de la nouvelle Bible.

De ce nombre est aussi l'Eridan d'Hérodote, transporté d'Italie dans la partie la plus Septentrionale de l'Allemagne, & identifié par les uns avec la Vistule, par les autres avec le Radawn, petite Riviere qui se jette dans ce Fleuve; monstre enfanté par le commerce de Goropius Bécanus avec l'infidelle version Latine de Laurent Valle; monstre adopté par les plus habiles Géographes, tels que Cluvier, Paulus Merula, le P. Briet, Cellarius, M. l'Abbé Bannier, de l'Académie des Belles-Lettres, &c.

Le nom de *Denys* (nom respectable, nom de Baptême) donné à Bacchus par un Sçavant de notre siécle, parce qu'il a trouvé dans la version Latine de quelqu'Auteur Grec (peut-être d'Apollodore) *Dionysius* au lieu de *Dionyses* ou *Dionysus*, faute que j'ai rencontrée plus d'une fois dans les Dissertations de la nouvelle Bible.

Nous mettons aussi de ce nombre ce qu'on fait dire à Hérodote, qu'*il y avoit deux sortes de coudées chés les Babyloniens*; & à Ezéchiel, que *la coudée dont il se servoit, étoit plus grande que l'ordinaire, d'un palme.*

Les mesures dont parle Hérodote, sont *le doigt* (δακτυλος) l. 1. c. 178, & l. 7. c.

Digitized by Google

107; *la Palaiste* ou Palæste ou *Palaste*, l. 1. c. 150; *la spithame* ou le spithame, l. 2. c. 106; *le pied*, l. 2. c. 124, 127, 149; *le Pygon*, l. 2. c. 175; *la coudée* (πῆχυς) l. 2. c. 149; *l'orgyie* (ὀργυιὰ) l. 2. c. 149; *le plèthre*, l. 2. c. 149; *le stade*, l. 2. c. 149; *la parasange* ou *le parasange*, l. 2. c. 6; *le Schoene*, l. 2. c. 6. & 149; *l'Aroure* ou *l'Arure*, l. 2. c. 168.

Entre ces mesures, il y en avoit de communes & ordinaires, & de royales, un peu plus grandes que les communes. Hérodote, outre le Pygon, qui est la plus petite coudée, distingue deux sortes de coudées; la *coudée* commune & ordinaire, ou coudée *moyenne* (τῆ μετίῃ πήχεος) l. 1. c. 178; car μετίη signifie commune ou moyenne, *mediocris*, comme portoit la version Latine de Valle jusqu'au tems de Henri-Etienne, ce que depuis on a changé mal-à-propos en *cubitus quo pro mensurâ utimur*, & la *coudée royale* ou coudée de roi, βασιλήϊος πῆχυς, l. 1. c. 178. & l. 7. c. 117. *coudée* qu'il dit être *plus grande de trois doigts que la coudée moyenne* ou commune. Il parle aussi de la *coudée Samienne*, & de la *coudée Egyptienne*, l. 2. c. 168, & il dit expressément que l'une étoit égale à l'autre.

On peut faire ici plusieurs questions. Que doit-on entendre par le μέτριος πῆχυς

d'Hérodote, l. 1, c. 178? La coudée royale ou coudée de roi, est-elle differente, quant à ses élémens, de la coudée commune ou coudée moyenne, de la coudée simplement dite aux chap. 183 du l. 1. 13, & 149 du l. 2? Est-elle differente de la coudée nommée sans épithete, de la coudée définie par Hérodote, de la coudée qui contient six palaistes ou palastes, l. 2. c. 149?

Par le μέτριος πῆχυς du l. 1. c 178, Valle a entendu la coudée ordinaire, la coudée moyenne, la coudée commune, *est autem cubitus regius quàm* mediocris *tribus digitis major.* Trois Traducteurs en Langues vulgaires ont suivi le même sens; Saliat, Traducteur Gaulois, Edit. *in*-16, fol. 66., verso; Boiardo, Traducteur Italien, Edit. *in*-8°. *in Venetia*, 1539, folio 29, verso; Littlebury, Traducteur Anglois, Edit. *in*-8°, 1723, pag. 111; le sçavant Saumaise, Exercit. Plin. Edit. Paris 1629, pag. 1233 & 1234, &c. de même.

Cette Traduction n'a pas plû à ceux qui ont revû Hérodote, ou la version Latine d'Hérodote, depuis Conrard d'Heresbach, qui l'avoit revûe & fait imprimer à Cologne, *apud Eucharium Cervicornum*, 1526, laquelle fut réimprimée à Paris 1528 par Badius Ascensius, à Cologne par Cervi-

Digitized by Google

cornus, 1537, à Lyon, par Gryph. 1542, & par le même, 1557, &c. Au lieu de *quàm mediocris*, ils ont mis *quàm is quo pro mensurâ utimur*; c'est ainsi qu'on lit dans l'Edition de Paul Etienne, 1618, dans celle d'Angleterre ou de Thomas Gale, 1679, dans celle de Gronovius, 1715, qui sont les trois dernieres Editions d'Hérodote; je conjecture qu'on lit de-même dans l'Edit. de Jungerman, 1608, dans celles de Henri Etienne, 1592, 1570, 1566, & que c'est Henri Etienne qui a inseré cette correction, ou plutôt cette corruption dans le Texte. Le fameux Traducteur du Ryer, de l'Académie Françoise, l'a suivie : *La coudée de roi*, dit-il, pag. 154, Edit. de Troyes, 1667, *in*-12. *est de trois pouces* (il devoit dire *doigts*) *plus grande que celle dont on se sert ordinairement pour mesurer.*

La premiere Edition de la Traduction Françoise d'Hérodote par du Ryer, Membre de l'Académie Françoise, est de 1645 ou de 1646, desorte que depuis plus de cent ans personne n'a eu le courage de donner un habit neuf au Pere de l'Histoire, qui néanmoins en a grand besoin. Guillaume Colletet, Parisien, aussi de l'Académie Françoise, mort en 1659, en avoit traduit quatre livres, mais cet ou-

vrage

Digitized by Google

vrage n'a point été imprimé. Depuis une vingtaine d'années, M. l'Abbé Potonnier (ou Pautonnier) d'Orléans, Chapelain chés le Roi, avoit commencé à traduire cet Auteur; M. de la Barre, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, en avoit aussi entrepris une Traduction, mais l'ouvrage leur paroissant difficile & ingrat, ils se sont rebutés & l'ont abandonné; je sçais que M. de la Barre n'en avoit pas fait deux Livres.

Le mot Grec μέτριος, signifie *qui a sa juste mesure, modéré, médiocre, modique, qui n'excede point*, ὁ μεμετρημένην οὐσίαν ἔχων, disent les Lexiques d'Hésychius & de Varinus Phavorinus, &c. il se prend dans un sens passif, *qui est mesuré*, & non pas dans un sens actif, *qui mesure* ou *qui sert à mesurer*.

On doit supposer, jusqu'à-ce qu'on ait trouvé de fortes preuves du contraire, qu'Hérodote suit la bonne Logique, du moins la Logique naturelle. Or le bon sens ne permet pas de dire: *la coudée royale*, (la coudée de roi) *est de trois doigts plus grande que celle dont on se sert pour mesurer*. Ce seroit distinguer la coudée de roi de l'autre coudée (de la coudée moyenne) par une proprieté qui est commune à l'une & à l'autre.

Digitized by Google

Il est certain que la coudée royale étoit differente de la coudée commune ou coudée moyenne, de la coudée simplement dite, des chap. 183 du l. 1, & 13 & 149 du l. 2; il est certain qu'elle en étoit differente, quant au nombre de doigts, car la coudée royale avoit trois doigts plus que la coudée moyenne ou coudée commune, l. 1. c. 178, mais cette coudée royale étoit-elle une coudée Grecque, une coudée en usage chés les Grecs, une coudée compoposée de doigts Grecs ou de parties du pied Grec?

Saumaise (*exercitat. Plinian.*) pag. 1233 & 1234. Edit. Paris, 1629) & quelques autres (comme du Pinet, dans sa vieille Traduction Françoise de Pline, l. 6. c. 26. &c.) prennent la coudée royale pour une mesure Babylonienne, pour une mesure differente de celle des Grecs, parce que Hérodote, l. 1. c. 178, l'employe en parlant de l'épaisseur & de la hauteur des murs de Babylone.

Le sçavant & laborieux Pere Hardoüin, dans une note sur le ch. 6. du l. 6. de Pline, où le Naturaliste Latin donne, d'après Hérodote, la hauteur & l'épaisseur des murs de Babylone, dit, *Digitis duodecim pes Romanus constabat, Babylonius undeviginti*; & dans son Index, *pedes Babylonii*

Digitized by Google

ternis digitis ampliores quàm Romani, & il renvoye au chap. 26 du l. 6.

Je ne puis adhérer à cette opinion, & la raison dont on prétend l'appuyer, me paroît nulle. Artachæès, Seigneur Perse, avoit cinq coudées de roi, moins quatre doigts, l. 7. c. 117. De ce qu'Hérodote mesure la taille de ce Seigneur *Perse* par *coudées de roi*, s'ensuit-il que la coudée qu'il employe pour mesure, soit une mesure de Perse, une coudée de Perse, une coudée composée d'autres élémens que la coudée Grecque ?

De ce qu'il dit, l. 4. c. 85. que le Pont Euxin a de longueur 11100 stades, & de largeur 3200 stades, s'ensuit-il que le stade, dont il se sert en cet endroit, soit un stade particulier, un stade propre aux habitans du Pont Euxin, un stade different du stade Grec ?

L'idée d'une prétenduë coudée royale Babylonienne dans Hérodote, l. 1. c. 178, n'a peut-être point d'autre fondement que 1°. l'interprétation de ces mots τῷ μετρέι πήχεος, qu'on a rendus (dans les dernieres Editions de la version Latine d'Hérote) par *cubitus quo pro mensura utimur*, inprétation fausse & induisante en erreur; 2°. l'usage qu'en fait Hérodote pour me-

Digitized by Google

surer les murs de Babylone. Hérodote, aura-t'on dit, distingue la coudée royale de celle dont on se servoit en Grece pour mesurer : donc la coudée royale n'étoit point une mesure Grecque. Hérodote s'en sert pour mesurer les murs de Babylone : donc c'étoit une mesure Babylonienne, une coudée Babylonienne.

La premiere raison n'est appuyée que sur une fausse interprétation du texte Grec, ainsi elle est vaine. La seconde ne l'est pas moins, puisqu'Hérodote se sert de coudée Grecque, du stade Grec, &c. pour mesurer les longueurs, largeurs, distances, &c. de Perse, d'Egypte, de Babylone, & d'autres pays, d'où il ne s'ensuit nullement qu'il admette autant de sortes de coudées, de stades, &c. qu'il y a de pays auxquels il applique ces mesures.

Mais, dira-t'on, l'existence d'une coudée Babylonienne est reconnue par les Sçavans, par les Commentateurs de l'Ecriture Sainte, depuis deux cens ans, & ils l'appuyent en partie sur Hérodote. A cela je réponds que la fausse existence de la Ville de Colchos, la translation de l'Eridan d'Hérodote dans la partie Septentrionale de l'Allemagne, & son identification avec la Wistule ou avec le Radawn, &c, ne sont pas

Digitized by Google

moins anciennes, pas moins autorisées par les Sçavans de la plus grande réputation, & par une tradition non interrompue. Cette ancienneté n'est que *vetustas erroris*.

Voyons maintenant si l'existence des prétendues coudées Babyloniennes n'est pas mieux appuyée sur Ezéchiel que sur Hérodote.

Ezéch. c. 40. ℣. 1. La vingt-cinquiéme année de la Transmigration .... quatorze ans après la ruine de la Ville de Jérusalem; ℣. 2. Ezéchiel est transporté en une vision divine au pays d'Israël; ℣. 3. il rencontre un homme qui tenoit d'une main un cordeau de lin (*funiculus lineus*) & de l'autre *une canne pour mesurer* (dans l'Hébreu *kene hammida*;) ℣. 5. & cette canne pour mesurer avoit *six coudées* en *coudée* & *palme* (*Tophach* dans l'Hébreu, παλαιστὴς dans le Grec.) Je remarquerai en passant, que dans une nouvelle version Françoise de la Bible entiere en un volume *in*-12. Cologne 1739, appellée *la Bible de M. le Gros*, cette canne pour mesurer avoit, dit-on, six coudées *Hébraïques*, dont chacune avoit une coudée *Babylonienne* & un palme. L'homme dont parle Ezéchiel, mesura avec sa canne l'épaisseur de la muraille extérieu-

re qui environnoit le Temple .... ℣. 42. les quatre tables, qui étoient pour les holocaustes, étoient faites de pierre de taille, qui avoient *une coudée & demie de long, une coudée & demie* de large, & *une coudée* de hauteur; ℣. 43. elles avoient un bord d'*un palme* (d'un petit palme, d'*un Tophach* dans l'Hébreu, d'*une palaiste* dans le Grec) qui se courboit en dedans tout autour, &c.

Dans tout ce que dit Ezéchiel concernant la coudée, dans tout ce qu'en disent les autres Livres de l'Ecriture Sainte, je ne vois qu'une coudée Hébraique; je n'y apperçois pas la moindre mention, pas la moindre indication, pas le moindre vestige d'une coudée Babylonienne.

La canne pour mesurer avoit *six coudées, en coudée* & *Tophach*, Ezech. 40. ℣. 5; on mesura l'autel *en coudées, coudée & Tophach*, Ezéch. 43. ℣. 13. J'entends cela de la canne qui avoit six coudées, qui étoit divisée six fois en coudée, ce qui faisoit six coudées, & dont chacune des six coudées étoit divisée en Tophachs ou petits palmes, afin que celui qui s'en servoit, pût mesurer & les demi-coudées, & les palmes ou Tophachs. Je ne vois rien là qui établisse l'existence d'une coudée Babylonien-

Digitized by Google

ne ; je n'y vois rien qui marque que la coudée Hébraïque eût une coudée Babylonienne & un palme.

Il falloit que sur cette canne la coudée fût marquée, & que le palme (le petit palme) y fût marqué aussi, puisqu'il s'agissoit de mesurer non-seulement des coudées, mais encore des Tophachs ou petits palmes, c. 40. ℣. 43. La mesure de la canne étoit de six coudées, exactement, c. 41. ℣. 8. le palme qui y étoit marqué, n'étoit ni en sus des six coudées, ni en sus de chaque coudée ; il étoit marqué dans chaque coudée, c'est-à-dire que chaque coudée étoit divisée en six palmes, chacun de quatre doigts, & les six palmes faisoient vingt-quatre doigts, qui font la mesure de la coudée, & par le moyen de trois de ces palmes on mesuroit la demi coudée, c'est-à-dire le Zereth (ou grand palme, ou la spithame) c. 43. ℣. 13 & ℣. 17.

Digitized by Google

ANTENOR,

Ou l'origine de la République de Venise.

POEME.

Par M. Dourxigné.

Antenor potuit mediis elapsus Achivis
Illyricos penetrare sinus, &c. Virg. Æn. L. I.

A Chercher un azile en tous lieux occupé,
Aux flammes d'Ilion Antenor échappé,
Errant de mers en mers au gré d'un sort funeste,
Portoit de ses débris le déplorable reste.
D'Hénétes, de Troyens, bannis de leurs climats,
Une troupe fidelle accompagnoit ses pas,
Prête à sacrifier pour ce généreux Guide
Des jours qu'avoit sauvés son courage intrépide,
Quand l'Arbitre absolu de la terre & des Cieux,
Jettant sur ces mortels un regard gracieux,
Aux Dieux, qu'en leur faveur il assemble lui-même,
Dicte par ce discours sa volonté suprême :
O vous, qui tour à tour versez sur l'univers
Et les brillans succès, & les tristes revers,
N'est-il pas tems, ô Dieux, qu'après mille supplices,

Digitized by Google

Un Peuple infortuné nous éprouve propices ?
Nous pouvons du repos lui fournir les moyens.
Accordons un azile aux vertueux Troyens.
Que sur des bords nouveaux la gloire * & la puissance
Soient le prix éclatant de leur longue constance.
On verra naître un jour de ces Peuples vaincus
Des Héros, dont le Ciel chérira les vertus.
C'est d'eux que doit sortir cette Ville immortelle,
Illustre monument de leur splendeur nouvelle,
Qui, dans tout l'univers étendant ses exploits,
Au Golphe Adriatique imposera des loix,
Et qui par son pouvoir & sa haute sagesse
Doit enfin à son tour triompher de la Gréce.
Mars des desseins d'Enée a protégé le cours ;
Mais quel Dieu d'Antenor veillera sur les jours ?
Il dit : le Souverain de l'Empire de l'onde
Au Dieu, dont le pouvoir embrasse tout le monde,
Se hâta le premier de répondre en ces mots :
C'est moi, grand Jupiter, qui souvent dans les flots
Précipitant des Grecs la flotte criminelle,
Pour les Héros de Troye ai signalé mon zéle ;
Je n'ai pû prévenir son destin rigoureux,
Mais j'en ai conservé les restes malheureux.
Si Troye à mes travaux a dû son origine,

* *Padouë.*

Digitized by Google

J'en dois seul désormais réparer la ruine.
Jettons les fondemens d'un nouvel Ilion,
Qui de ses ennemis brave l'aversion.
A ces mots, empressée à rompre le silence,
Trop long têms, dit Minerve, une noire licence,
Par de honteux soupçons flétrissant mon honneur,
M'imputa des Troyens le funeste malheur.
Non, mon Pere, jamais la basse jalousie
Ne m'inspira contr'eux une injuste furie.
Tant qu'ils ont possedé l'imago de Pallas,
Les Grecs leur ont livré d'inutiles combats,
Mais du *Palladium* la perte irréparable
Causa seule, Ilion, ton destin déplorable.
Enfin, pour effacer des soupçons odieux,
Tes restes à jamais me seront précieux.
Je veux fonder pour eux une Athénes nouvelle,
Plus digne de porter le nom d'une immortelle.
Le Destin veut, reprit le vainqueur des Titans,
Qu'elle doive son nom à ses seuls habitans.
Pour rebâtir ses murs il a choisi Neptune;
Il n'appartient qu'à lui d'y fixer la fortune.
Ses flots lui serviront de solides remparts;
Il verra ses attraits briller de toutes parts;
Et formant avec elle une heureuse * alliance,
Lui-même prendra soin d'étendre sa puissance.

* *Le Doge épouse la Mer.*

Digitized by Google

Venus tous les hyvers * dans ce riant séjour
Ramenera les jeux, les plaisirs & l'Amour,
Et de toute l'Europe y recevra l'hommage.
Mais vous aurez, Minerve, un plus noble avantage :
Vous serez le soutien des loix de cet Etat.
Votre Temple sera son auguste Sénat,
Et par vos soins *Venise* à l'abri des allarmes,
D'une éternelle paix entretiendra les charmes :
Comme un roc élevé, qui des flots & des vents
Méprise en sûreté les efforts impuissans.
Du Prince Phrygien les troupes fugitives
Déja de l'Hespérie avoient atteint les rives,
Quand le Maître des Dieux termina son discours :
Mille applaudissemens en suivirent le cours.
L'univers retentit de leur flateur murmure.
Antenor en conçut un favorable augure,
Et par un Sacrifice en rendit grace aux Dieux ;
Mais le sort surpassa son espoir & ses vœux :
Et par mille périls sa constance exercée
Dans ses Neveux encor se voit récompensée.

* *Le Carnaval.*

Digitized by Google

LETTRE à M. Remond de Sainte Albine.

MOnsieur, comme dans les Mercures, qui ont suivi celui du mois de Février dernier, il n'a rien paru contre l'opinion d'un Auteur Italien*, cité dans la lettre de M. le Marquis Maffei à M. de la Condamine page 19, touchant les coquillages & poissons pétrifiés qu'on trouve sur les montagnes, ce silence, surtout de la part des Sçavans, qui ont été invités à examiner cette opinion, me donne lieu de croire qu'on a négligé, ou d'en faire l'examen, ou de la combattre sur un défaut considérable.

Ce défaut regarde la vérité de l'Histoire Naturelle en ce point particulier, où l'Auteur de cette opinion attribue les effets merveilleux qu'il veut expliquer, au bouleversement général qui se fit au commencement du monde, & précisement au moment que la parole du Créateur sépara les eaux de la terre qui en étoit enveloppée, pour réduire celles-là en un lieu déterminé, & pour faire paroître celle-ci en son état présent.

* *M. Antoine-Lazare Moro.*

Digitized by Google

Je me borne à ce point seul, dont la discussion ne sera pas fort longue, ne connoissant qu'imparfaitement le systême de cet Auteur par l'idée que M. Maffei en donne en substance dans sa lettre.

D'abord, je ne pense pas que M. Moro veüille faire revivre l'erreur ancienne du cahos, & nous persuader avec les Philosophes Payens, que tout fut créé confusément avec lui, de telle sorte que les opérations subséquentes du Créateur n'avoient consisté qu'à débrouiller, séparer, & mettre en place cette quantité prodigieuse de choses diverses & contraires, qu'il avoit dabord mêlées toutes ensemble dans un desordre général.

Cette idée est non-seulement contraire au dessein de Dieu, qui est le pere de l'ordre & l'ordre même, mais encore à celle que présentent naturellement ces premieres paroles de la Genese; *Au commencement, Dieu* créa le Ciel & la terre, & la terre étoit stérile & dépoüillée, *Terra autem erat inanis & vacua.* C'est-à dire, sans plantes, sans fruits, sans animaux, dénuée, en un mot, de tout ce qui fit ensuite ses richesses & sa beauté. Ce seroit mal entendre & mal expliquer ce texte, que de le prendre dans un autre sens.

Dieu, souverainement libre & puissant,

Digitized by Google

pouvoit à la vérité donner à sa parole, au premier instant de la création, cette fécondité entiere & générale qu'il n'a fait éclater que par degrés, mais qui oseroit demander pourquoi il ne l'a pas fait ainsi? N'est-il pas plus juste de penser que dans ce grand ouvrage sa sagesse ménagea, pour ainsi dire, & distribua les opérations de sa puissance, ou pour frapper d'une plus grande admiration ceux qui contempleroient les richesses immenses & les productions inépuisables que sa parole enfanta pour l'utilité & la parure de l'univers; ou pour relever davantage sa gloire par l'économie & la liberté avec lesquelles il produisit toutes choses, chacune dans son genre & ses espéces, en son tems & à son tour. Disons mieux: ne doit-il pas suffire d'apprendre par son oracle, qu'il ne les produisit que dans l'espace de six jours, jours réels & successifs, durant lesquels sa sagesse nous déclare elle-même qu'elle se fit un plaisir, & comme un jeu, des productions qui les distinguerent *?

Cela posé, je viens au détail, & je vois qu'au troisiéme jour Dieu ordonna aux eaux qui étoient sous le Ciel, de s'assem-

* *Cum eo eram cuncta componens, & delectabar per singulos dies; ludens in orbe terrarum.* Prov. c. 8.

Digitized by Google

bler en un lieu seul, & à la terre de paroître (*a*), & qu'au cinquiéme il créa les animaux qui vivent dans l'eau & ceux qui volent dans l'air (*b*); les autres animaux terrestres ne furent créés que le sixiéme.

Or comment dans le bouleversement subit qui (selon l'Auteur de la nouvelle opinion) se fit lors de la séparation des eaux d'avec la terre, les divers coquillages, poissons, &c... peuvent-ils avoir été portés aux endroits où on les trouve, & conséquemment avoir été réduits en l'état où on les admire, tandis que cette séparation se fit le troisiéme jour, & que les poissons & autres aquatiles n'ont été créés que le cinquiéme? De cette sorte il seroit arrivé une chose impossible. Leur transport auroit précédé leur création, & ils auroient pris une seconde consistence avant que d'avoir reçu la premiere. L'anacronisme est évident, & par-là très défavorable à la nouvelle opinion qu'on veut faire passer pour la meilleure en ce genre, & pour la seule qui n'ait pas contre elle

(a) *Dixit verò Deus, congregentur aqua quæ sub cœlo sunt in locum unum & appareat arida.* Gen. c. 1. vers. 9.

(b) *Dixit etiam Deus, producant aqua reptile animæ viventis & volatile super terram...* ibid. vers. 20. ...

Digitized by Google

une impossibilité absolue & manifeste ; pag. 36. l. 14.

Si, moins jaloux de l'ancienneté de la date du phénoméne, M. Moro l'eût rapporté au tems du déluge, son opinion auroit été plus probable en tout sens : son systême ingénieux auroit tiré un plus grand avantage des mêmes raisons sur lesquelles il l'appuye, parce que ces raisons paroissent d'ailleurs fondées sur la bonne Physique.

Il est vrai, qu'en supposant avec cet Auteur » la terre au milieu des eaux, couverte d'une croute épaisse de pierre qui » contenoit le feu qui étoit, & qui est » encore aujourd'hui, en grande quantité » dans ses entrailles. pag. 32. l. 7. Le bouleversement dont il s'agit dut se faire d'une maniere plus éclatante & plus étendue, quand la parole du Créateur sépara les deux élemens, dont l'un (la terre) se trouvoit enséveli dans l'autre (l'eau). Parce qu'alors la force de cette parole divine excita plus puissamment l'effort violent que le feu fit pour obéir, c'est-à-dire, » pour rompre cette croute épaisse, pour » élever les montagnes, & pour réduire la » terre à son état présent. Mais doit-on estimer le merveilleux, quand il n'est pas fondé sur le vrai ?

Digitized by Google

Pourquoi les éruptions, les secousses, les soulevemens, les renversemens, les écroulemens, &c. qu'on suppose s'être faits au commencement du monde, n'ont-ils pû arriver pour la plûpart, en plusieurs endroits de l'univers, de la même maniere & par la même cause, lors du déluge universel qui sembla réduire la terre au même état où elle étoit avant que Dieu lui ordonnât de paroître, c'est-à-dire, ensévelie dans les eaux ?

En effet, quand les eaux du déluge eussent couvert toute la surface de la terre à une hauteur extraordinaire, & qu'elles en eurent surpassé les montagnes les plus élevées *, ces eaux immenses ne furent-elles pas autour d'elle, comme une enveloppe très-pésante, & comme des cercles forts qui la détinrent plusieurs mois sous leur puissance, & qui en même tems resserrerent & rendirent captif dans ses entrailles le feu qui y étoit abondamment répandu ? Or quelles agitations ! Quels efforts ne dûrent-ils pas se faire, lorsque ces eaux venant à décroître, & que cet allégement diminuant la pesanteur de l'enveloppe & la force des cercles, le feu intérieur rom-

* *Aqua prævaluerunt nimis super terram, operiquæ sunt omnes montes excelsi sub universo cœlo.* Gen. c. 7. vers. 19.

pit enfin ses prisons, se pratiqua de nouvelles issuës, ou rouvrit celles qu'il avoit auparavant! Et de-là quels effets surprenans! Combien de Volcans ouverts! Combien d'éruptions subites! Combien de montagnes soulevées ou bouleversées! Combien de matieres, auparavant enfoncées dans le sein de la terre, ou au fond de la mer, poussées tout d'un coup & transportées jusqu'aux endroits les plus hauts, & confusément entassées dans les lieux, où du depuis elles ont acquis les degrés de mutation & de pétrification dans lesquels on les trouve aujourd'hui!

Ainsi, pourquoi remonter jusqu'au commencement du monde? Ne vaut-il pas mieux croire que ce qu'on pense sans fondement avoir été fait dans ce tems-là, a pû se faire véritablement dans celui-ci? Ce dernier parti paroît d'autant plus préférable, que presque tous les siécles postérieurs au déluge, & celui même où nous vivons, ont fourni, par intervalles, des preuves visibles de pareils effets causés par les feux souterrains *.

* On n'en rapporte ici aucun après ceux qui sont marqués dans la lettre de M. Maffei. Le plus récent est celui qui arriva il y a environ quarante ans dans l'Archipel, où l'on vit sortir & croître peu à peu la nouvelle Isle de Santorin qui

Digitized by Google

J'ajoute encore une réflexion. Si le feu, qui étoit dans les entrailles de la terre, eût produit au commencement du monde, & lors de la séparation des eaux d'avec la terre, le phénoméne en question, ne semble-t'il pas, que ces aquatiles pétrifiés (en les supposant créés avant cette séparation) auroient été, ou laissés dans un reste, pour ainsi dire, de la masse du cahos, ou condamnés à perdre, sous les éclats & les entassemens du bouleversement prétendu, les priviléges de leur création, comme des piéces de rebut, & comme indignes de cette bénediction d'accroissement & de fécondité, que le Créateur donna à tout le reste de leur espéce à la fin du cinquiéme jour *.

Mais pourquoi cette partie d'animaux auroit-elle été privée de cette bénediction ? Pourquoi & comment, dans un tems de création, Dieu auroit-il été tout à la fois Créateur & destructeur ? Je n'en vois aucune raison. Peut-être l'Auteur de la nouvelle opinion a-t'il voulu compo-

a près de dix milles de circuit, & sur les montagnes de laquelle on trouve des huittres d'une grandeur extraordinaire.

* *Benedixitque eis dicens : crescite & multiplicamini & replete aquas. Et factum est vespere & mane dies quintus.* Gen. c. 1. vers. 22. 23.

ſer, de cette troupe diſgraciée, une claſſe à part, uniquement créée pour être maudite & ſtérile, & ſimplement deſtinée, ſous cet anathême, à ſe pétrifier dès l'enfance du monde, pour amuſer dans la ſuite des tems la curioſité des hommes: curioſité qui ſur ce point, comme ſur une infinité d'autres ſemblables, ſera toujours, ou inutile ou mal ſatisfaite.

Oüi : malgré la pénétration d'eſprit la plus vive & la plus étendue, malgré le ſecours des opinions les plus probables & des ſyſtêmes les mieux concertés, les hommes trouveront toujours dans l'examen des ouvrages du Créateur, & même dans celui des jeux de la nature, des obſcurités impénétrables. La juſte & parfaite connoiſſance de ces ouvrages admirables n'appartient qu'à l'Auteur ſuprême, de la main duquel ils ſont partis, & dont ils publient ſans ceſſe la puiſſance & la gloire.

Je finis ces réflexions, & je vous prie, Monſieur, d'en faire part au public, moins pour ma ſatisfaction propre, que pour inciter quelque lecteur plus verſé que moi, à mieux diſcuter ce point de la lettre de M. Maffei, qui les a occaſionnées.

Je ſuis avec reſpect, Monſieur, &c.

Rabaud, Curé de Manelez-Forcalquier en Provence.

Digitized by Google

EPITRE

A M. le Comte de la Motte Jacquelot, Baron de Kerjean & de Camprillon, Conseiller au Parlement de Bretagne. Par M. des Forges Maillard, Associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle.

CHer Comte, à qui dès ma jeunesse,
Mon cœur s'est tendrement lié
D'un doux commerce d'amitié,
Vous, dont j'adorerai sans cesse
L'esprit, l'honneur, la probité,
Et l'aimable affabilité,
Vrais attributs de la noblesse;
J'aurois bien dû, je le confesse,
Vous avoir plûtôt visité,
Oüi, visité, revisité.
Mais procès, famille, ménage,
Et pour certaine hérédité
Un inutile & long voyage,
Et cent trains divers, ont été
Cause de ma morosité.
Toujours prêt à trousser bagage,
Pour voler à votre Château,
Et par quelque incident nouveau

Digitized by Google

Toujours arrêté, dont j'enrage.
Cependant, Monsieur Saint Martin
Sur les aîles du Nord arrive
Grelotant sous son casaquin,
Et bien-tôt à Maître Saint Yve
Vous enverra loin d'une rive,
Où sur ses coursiers nébuleux
Eole la terreur du monde
Commence à galoper sur l'onde;
Et réveille au bruit orageux
D'un cor noirâtre & tortueux
La vague qui s'éleve & gronde
Dans le fond de ses antres creux;
Mais où votre moitié divine,
Des clairs rayons de ses beaux yeux
Suppléant à l'Astre des Cieux,
Adoucit l'air de la marine.
Cependant les jeux, les appas,
Vont imiter les Hirondelles,
Et bien-tôt déployant leurs aîles,
Voler en troupe sur ses pas.
Nos cœurs, durant leur triste absence,
Seront réduits aux seuls desirs,
Entretenus de l'espérance,
Qui nous assûre leur présence,
Quand l'essain des jeunes Zéphirs
Viendra, les levres démi-closes,

Digitized by Google

Dans le sein des premieres roses,
Souffler ses amoureux soupirs.
Ainsi donc puisque pour la Ville
Vous quitterez en peu de jours
Votre champêtre & noble azile,
De ces momens hélas trop courts
J'irai m'approprier le reste,
Et grace à la bonté céleste,
Y vivre de soins délivré,
Avec un aussi galant homme
Que Dieu jamais en ait créé
Des climats Bretons jusqu'à Rome,
Et du séjour du Vatican
Jusqu'aux lieux, où le Prêtre Jean,*
Prêtre, l'époux d'une Négresse,
A peu près vêtu comme Adam,
Chante à sa mode la grand'Messe.
Mais n'ayant, à vous parler net,
Que mon Pégase pour monture,
Cheval bon pour le cabinet,
Dont l'avoine est dans mon cornet,
D'ailleurs quinteux dans son allure,
Qui cheminant quand il lui plaît,

* Prête Jean ou Prêtre Jean. *Du Cange dit qu'un grand Roi de l'Inde a eu ce nom, parce qu'il tiroit son origine d'un Joannes Presbiter Nestorien, lequel en 1145 tua Coirem-Cham & usurpa la Couronne. D'autres disent que le Prête Jean étoit le Roi ou l'Empereur des Abyssins. Voyez Morery. Dict.*

Digitized by Google

Quand on le veut, n'eſt jamais prêt,
Qui craint qu'au ſortir de ma chambre,
En tricotant ſon traquenard,
Le ténebreux & froid Novembre
Ne l'enrhume de ſon brouillard ;
Vous me rendrez un bon office
De m'en envoyer un qui ſoit
Doux & facile de ſervice,
Qualem me (tel qu'en demandoit *
A certain guerrier certain Pere)
Manſuetum eſſe decet.
Mais dans le calcul que j'ai fait,
Ami, n'allez pas vous complaire
A me joüer au berniquet,
Comme on fit ce Miſſionnaire,
Qui ſur ſes arçons tremblotoit,
Avec raiſon l'ame allarmée,
Quand tout au travers de l'armée
Le Bucéphale l'emportoit,
Et comme un Daim toujours ſautoit,
Surpris de ſa charge légere.
Afourchez-moi tout au contraire
Sur un paiſible & franc courſier,
Qui ſoit, comme ſon Cavalier,
Paiſible & ſûr de caractére.
J'attends donc ce cheval moreau,

* *Voyez les Oeuvres de Saint Evremont, où cette petite Hiſtoire eſt écrite avec beaucoup d'aménité.*

Alezan,

Digitized by Google

Alezan, bay, brun, isabelle,
Et serai sans serment nouveau;
Avec une ardeur éternelle,
Profond respect, ou sans façon,
Votre Serf jusques chez Caron;
Et votre ami le plus fidelle,
Par de-là même sa nacelle.

DISSERTATION

Sur le Piment.

DAns le Mercure de France du mois d'Août 1747, on a demandé ce que Sauval, tome II. des Antiquités de Paris, page 459, a voulu dire, quand il a avancé que les Prieurs du Doyenné de Châteaufort, ou Macy, devoient au Chapitre de Notre-Dame tous les ans, la veille de l'Assomption, une charette de Piement.

L'Emery, dans son Dictionnaire Universel des Drogues simples, attribuë le nom de *Piement*, *Piment*, ou *Pigment* (duquel on n'a point encore donné l'explication) à trois plantes toutes differentes, sçavoir au *Botrys*, au *Capsicum* & au *Gale*. Il s'agiroit donc d'examiner duquel des trois Sauval entend parler. D'abord

Digitized by Google

seroit-ce des deux premiers ? Où trouver une charette de *Botrys* ? Cela ne seroit pas aisé. Seroit-ce du *Capsicum*, & à quoi bon ? Le Botrys est d'assez bonne odeur ; mais qu'auroit-on voulu faire en répandant une charette de *Capsicum* dans une Eglise ? Reste le Gale. L'Emery remarque qu'on apportoit autrefois à Paris par charetées les branches de cet arbrisseau, & que les femmes les mettoient dans leurs armoires parmi le linge & les hardes. Mais si l'on répandoit une charetée de *Gale* dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, fut-elle encore du double plus grande qu'elle n'est, je défierois bien les plus fortes têtes d'y tenir. Ce n'est donc pas là le *Piment* que nous cherchons. Selon Jean Bauhin, notre *Gale* n'a été nommé *Piment Royal* (*Melissophyllum regium*, comme qui diroit *Mélisse royale*, *Piment* le plus excellent & le plus exquis) que relativement à un *Piment* plus commun, qui n'est autre (à mon avis) que notre Melisse de Jardin, ou la Citronelle : d'autant qu'en Normandie le petit peuple l'appelle encore aujourd'hui Piment ; & que le nom de *Piment royal*, est originaire de Rouen. Or il est aisé de fournir une charetée de ce *Piment*, qui d'ailleurs est le cordial le plus simple & le plus ami de l'homme, ce qui

pourroit aussi signifier, dans un sens spirituel, la pureté de l'ame.

Si l'on demande maintenant l'étymologie du mot *Piment*, je puis répondre qu'il vient du Latin *Pigmentum*, dans la signification de senteur, de parfum, de chose odoriferante ; mais ce n'est pas dans le même sens qu'on appelle le *Capsicum*, *Piment*, parce qu'alors il vient du mot Espagnol *Pimenta*, Poivre.

Qu'il me soit permis de faire une réflexion sur l'explication des termes, *Fragon*, ou *Fracon*, qui a été mise dans le Mercure au mois de Juin 1747, où il n'a pas été parlé de l'étymologie. Ne pourroit-on pas la tirer ainsi ? *Fragon* ou *Frélon* ne viendroit-il pas de *fragilis* ou frêle, auquel cas le petit houx seroit ainsi appellé ironiquement, ou par antiphrase, * dans le sens que les Grecs ont appellé, holosteon (tout os, ou tout dur) plusieurs plantes molles & délicates.

Au reste tout ceci n'est que conjectures de ma part, & je n'ai pas la présomption de croire que mon opinion doive subjuguer celle de qui que ce soit.

A S. Lo le premier Juillet 1748.

* *A cause de sa dureté.*

Digitized by Google

VERS

*De Mlle*** à Mlle sa sœur, le jour de sa naissance,*

LEs Dieux, en te formant, pour prouver leur puissance,
T'ont prodigué mille agrémens;
J'en conviens, c'est à nos dépens,
Que tu leur dois ton existence.
On vit le jour de ta naissance;
La Nature de ses trésors
Avec soin composet ton corps;
Minerve soutint que sans elle
On ne pouvoit faire une belle;
Les Jeux, les Graces & les Ris,
Voulurent remporter le prix;
Enfin, pour embellir Sophie,
Chacun briguoit l'honneur d'être de la partie;
Mais l'Amour, en riant leur dit,
Pour moi, sans faire tant de bruit,
A vos vœux je m'en vais souscrire,
Dans ses beaux yeux j'établis mon empire.

*Par Mlle C.***

Digitized by Google

EPITRE

De M. de la Soriniere, de l'Académie Royale des Belles-Lettres d'Angers, à l'occasion de celle que M. l'Abbé du Plessis-de-Joué, a adressée à M. de la Bruere dans un Mercure de 1748.

BEau Troubadour, c'est vraiment grand dommage
Que chevauchiez si paisible troteur;
Noble Coursier, vif & plein de vigueur,
A jeune Abbé conviendroit davantage.
Mais après tout, quand ce vieux *Oreillard*,
Que dépeignez plus froid que *Chevillard*,
Aura rendu son ame entre vos jambes,
Trouverez lors montures plus ingambes;
Et Palefroi de des Forges-Maillard;
Gentil Pégase à croupe redoublée,
Tel qu'autrefois monta *Bellerophon*;
Coursier aîlé, plus vîte qu'un Griffon,
Que bon Rimeur trouve & monte d'emblée.

Digitized by Google

Rimez vraiment bien mieux qu'aucun de nous ;
Et maint Barbon peut en être jaloux.
Avant quinze ans donner au Dieu Mercure
Vers à porter dans les lointains pays ;
Peut-être dit » miracle de nature ;
Et ne pouvons en trop vanter le prix.
Fruit fort aigret n'est fruit de votre veine ;
Je m'y connois ; sur les bords d'Hyppocréne
Tels en cueilloit, en se jouant jadis,
Certain Abbé *qui vous laissa sa Muse* ;
Lorsqu'à *S. Maur*, *à Saulx*, ou dans *Anet*,
Aux demi-Dieux qu'il chante & qu'il amuse,
En faux-bourdon les Hymnes entonnoit
Avec *Cousin* & *Chapelle* & *la Fare*,
Maîtres jurés, qui n'eurent d'autre phare,
Pour aborder aux plages d'Hélicon,
Qu'esprit joyeux, politesse & raison.

MADRIGAL

Imité du Guarini.

AMans, pour calmer votre peine,
Ecoutez ce que peut l'Amour.
L'adorable Cloris, cette belle inhumaine,
Que j'aimai long-tems sans retour,
Pour qui mon cœur en vain soupira nuit & jour;
Que j'appellois, à tort, ma Bergére, ma Reine,
Qui rioit de mes maux, loin de les soulager,
Elle aime; elle m'appelle à son tour son Berger.

Par Mlle Issoline.

FABLE.

L'Araignée & la Mouche.

DAme Arachné mouroit de faim,
Maudissant sa toile & sa vie;
Une mouche survient enfin;
Arachné fait la rencherie,
Et ne veut point d'un si leger festin.
Attendons plutôt qu'un essain
D'insectes volans nous convie,
Dit-elle, à faire chere lie.
Elle attendit tant qu'à la fin
La mouche appercevant sa cruelle ennemie,

Digitized by Google

Deguerpit sans cérémonie,
Et lui cria, de loin, d'un ton malin :
Adieu, belle ouvriere ; au revoir, à demain.
L'occasion vous sourit elle ?
Ne la laissez point échapper ;
Elle est chaive, & de plus femelle ;
On court après, trop tard, & sans la ratrapper.

Par la même.

AUTRE TIRE'E DE PHEDRE.

Le Sanglier & l'Ane.

Pour s'égayer, un fat, à cervelle légére,
Choque par fois, s'attire une méchante affaire.
Messer Baudet, rencontrant par hazard
Le Sanglier à l'œil sombre & sévere,
Tout en riant, lui dit : bon jour, compere.
Le compliment pris en mauvaise part,
Déja le Sanglier écumoit de colére,
Et dévoroit des yeux le Baudet goguenard.
Si pour moi la vengeance étoit plus difficile,
Elle auroit, reprit-il, de quoi me chatoüiller,
Mais je ne veux point me soüiller
Du sang d'une bête aussi vile.
Si le plaisant par fois cüeille des fleurs,
Un bon mot a souvent fait verser bien des pleurs.

Par la même.

Digitized by Google

On a dû expliquer les Logogryphes & les Enigmes du Mercure d'Octobre par *Livre*, *Mercure*, *mariage*, *frons*, *felis*, *feu*, & *écriture*. On trouve dans le premier Logogryphe *lire*, *Vire*, *vie*, *Ive*, *lie*, & *ivre*. On trouve dans le second, *mer*, *cure*, *ruë*, *crême*, *ru*, *écume*, *ruë*, plante, *écu*, *ré*, *Mercure*, Planette. On trouve dans le troisiéme *Marie*, *marge*, *mie*, *mari*, *Mage*, *Iram*, *mare*, *arme*, *âge*, *ami*, *rime*, *game*, *ame*, *air*, *aigre*, *rage*, *grime*, *ire*, *image*, *Aga*, *Mire*, & *rame*. On trouve dans le premier Logogryphe Latin *fons*, *ros*, *os*, & dans le second *fel* & *lis*.

ENIGME.

Qui voudroit nous compter ?
Nous dépendons d'un chef, nous sommes sa parure ;
On a soin de nous ajuster ;
Le chef fournit à notre nourriture ;
En vieillissant, nous changeons de couleur ;
Mais c'est alors qu'on nous fait plus d'honneur.

J. F. C. de Semur en Auxois.

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

JE suis célébre en France.
Louis en me nommant montre sa complaisance.
1, 2, 3, 4, 5, issu de Sang Royal,
Je bravai des Troyens un dangereux rival;
3, 4, joignez 5, je suis signe de joye;
C'est par moi qu'au dehors son transport se déploye;
2, 1, 4, avec 5, fils du pere des Dieux,
J'ai vû l'Egyptien me présenter ses vœux.

Par le même.

AUTRE.

DEvine un mot, Lecteur, qui t'offre une maison,
Où l'on trouve plaisirs & chagrins à foison;
Si l'on coupe en deux parts le tout que je combine,
On découvre dans l'une un mont de Palestine;
Plus une Ville assise au-dessus du Leman,
Où sans être Germain l'on jargonne Allemand.
Prenant quatre sur sept, il en vient par rubrique
Cité dans la Toscane autrefois République.
Que l'on en mêle six, il en naît un pendart,
A qui l'amour du gain fait braver maint hazard.

Digitized by Google

Tirez cinq & placez à propos chaque signe,
Paroît un Grec adroit, ou plutôt fourbe insigne.
Arrangez autres cinq, & vous aurez un nom
Qu'à Rome dénigra l'éloquent Ciceron.
Cherche à présent, Lecteur, exerce ton génie,
Et contente à loisir ton goût & ta manie.

Faiguet.

AUTRE.

LEcteur, je suis du pauvre une étoffe chérie;
J'ai deux fois quatre pieds, & mon nom feminin
T'offre du monde une partie,
Avec deux grands Etats renfermés dans son sein;
Une Riviere en *France*, une autre en *Westphalie*:
Certaine Isle de l'*Archipel*:
Une montagne en Thessalie,
Où regne un froid continuel:
Un fleuve ancien de *Troade*:
Un des Rois de *Juda*; certaine Isle Sporade,
Où, si l'on croit plus d'un Auteur,
Est le tombeau du Prince des Poëtes:
Enfin le nom des deux Prophétes:
Celui qui des Hebreux fut le Législateur:
Le fils aîné de ce saint Parriarche,
Qui fut du vin le premier inventeur:
Ce Prêtre infortuné que frappa le Seigneur,

Digitized by Google

Pour avoir osé toucher l'Arche :
Le nom comique d'un Acteur :
Le plus joli des mois : un meuble de menage :
Ce qui du corps humain fait mouvoir les ressorts :
Terme pour exprimer une chose d'usage :
Ce dont on n'a que le dehors :
L'instrument d'un Bedeau : deux notes de Musique :
Ce qu'on cherche par tout, quand on n'a plus de dents.
Adieu, je ne veux pas t'amuser plus long-tems.
C'est à R... que l'on me fabrique.

A Châlons-sur-Marne le 16. Juillet 1748.

AUTRE.

EXpliquer qui je suis n'est pas chose facile.
Essayons cependant, & pour te contenter,
Voyons sans discours inutile,
Ce que huit pieds pourront nous présenter.
En entier je fais voir chose, que l'Evangile
Ordonne à tout Chrétien de souvent méditer.
Renverse-moi, d'abord tu vois à ta rencontre
Ce qui ne peut point exister.
Si tu prends 2, 6, 7, 8, je te montre
Le nom d'un Empereur Romain,
Qui fut nommé l'amour du genre humain;
6, 4, 1, 5, 3, 8, je suis un saint Evêque;

Digitized by Google

Le 8 ôté, tu vois une Princesse Grecque,
Mere d'un Empereur, du nom de Constantin;
1, 5, 3, 8, c'est moi qu'un Poëte Latin
Célébra dans une Enéïde;
J'engendrai mainte Néreide,
Avec 5, 8, 4, 1, mettant 3, à la fin.
Ote 5, & mets 7, à la premiere place;
Ne reconnois-tu pas ce pauvre Roi de Thrace,
Auquel on fit manger son fils dans un festin?
2, 6, 7, 4, & 3, je suis au dos d'un livre;
4, 8, 5, 7, 3, pour le certain font vivre
Plus d'un particulier & plus d'un Hôpital;
En tête ajoute deux; chés moi, suivant l'Histoire,
S'est conclu le dernier Concile général.
Pense à moi, si tu veux arriver à la gloire.

A Châlons-sur-Marne le 19 Juillet 1748.

AUTRE.

E Coute ou lis, dévine, & meurs d'amour;
En six traits differens je peins ce que j'adore;
Ce n'est point cette vieille Aurore
Qui depuis sept mille ans vient annoncer le jour.
Il te souvient de cette jeune Iole
Qu'Alcide adora follement?
Hé bien, cet objet si charmant,
N'offre que les deux tiers de mon aimable Idole.
Mais te dirai-je encor un bizarre secret?

Digitized by Google

Pour avoir osé toucher l'Arche :
Le nom comique d'un Acteur :
Le plus joli des mois : un meuble de menage :
Ce qui du corps humain fait mouvoir les ressorts :
Terme pour exprimer une chose d'usage :
Ce dont on n'a que le dehors :
L'instrument d'un Bedeau : deux notes de Musique :
Ce qu'on cherche par tout, quand on n'a plus de dents.
Adieu, je ne veux pas t'amuser plus long-tems.
C'est à R... que l'on me fabrique.

A Châlons-sur-Marne le 16. Juillet 1748.

AUTRE.

EXpliquer qui je suis n'est pas chose facile.
Essayons cependant, & pour te contenter,
Voyons sans discours inutile,
Ce que huit pieds pourront nous présenter.
En entier je fais voir chose, que l'Evangile
Ordonne à tout Chrétien de souvent méditer.
Renverse-moi, d'abord tu vois à ta rencontre
Ce qui ne peut point exister.
Si tu prends 2, 6, 7, 8, je te montre
Le nom d'un Empereur Romain,
Qui fut nommé l'amour du genre humain;
6, 4, 1, 5, 3, 8, je suis un saint Evêque;

Digitized by Google

Le 8 ôté, tu vois une Princesse Grecque,
Mere d'un Empereur, du nom de Constantin;
1, 5, 3, 8, c'est moi qu'un Poëte Latin
Célébra dans une Enéïde;
J'engendrai mainte Néreide,
Avec 5, 8, 4, 1, mettant 3, à la fin.
Ote 5, & mets 7, à la premiere place,
Ne reconnois-tu pas ce pauvre Roi de Thrace,
Auquel on fit manger son fils dans un festin?
2, 6, 7, 4, & 3, je suis au dos d'un livre;
4, 8, 5, 7, 3, pour le certain font vivre
Plus d'un particulier & plus d'un Hôpital;
En tête ajoute deux; chés moi, suivant l'Histoire,
S'est conclu le dernier Concile général.
Pense à moi, si tu veux arriver à la gloire.

A Châlons-sur-Marne le 19 Juillet 1748.

AUTRE.

E Coute ou lis, dévine, & meurs d'amour;
En six traits differens je peins ce que j'adore;
Ce n'est point cette vieille Aurore
Qui depuis sept mille ans vient annoncer le jour.
Il te souvient de cette jeune Iole
Qu'Alcide adora follement?
Hé bien, cet objet si charmant,
N'offre que les deux tiers de mon aimable Idole.
Mais te dirai-je encor un bizarre secret?

Digitized by Google

Regarde-bien une solive ;
De mes amours tu vois & méconnois l'objet ;
Protée au changement ne fut pas plus sujet,
Quand il devint dragon, flamme, onde fugitive ;
Ma belle est à la fois, sans beaucoup d'appareil,
Une Isle, un simple aveu. Que te dirai-je ? Un œil.
J'en ferois une image en merveilles féconde,
Si j'analisois tous ses traits.
Veux-tu sçavoir son nom ? on le trouve à peu près
Dans l'Histoire du nouveau monde.

PORTRAIT

De Madame de Ber....

DAns mon sommeil j'ai crû suivre les traces
D'un jeune Enfant qui voloit vers Paphos ;
Il m'a conduit dans le Temple des Graces,
Et sur l'Autel il a gravé ces mots :

Eglé paroît c'est assés, elle enchante ;
Sans le secours de ses divers talens.
En l'écoutant, on dit : *Qu'elle est charmante!*
Elle a de trop tous les traits du Printems.

Dès qu'un mortel la suit, bientôt il aime ;
Fût-il dans l'âge où l'on craint d'être amant.
Il faut céder. La Raison, elle-même
Est de moitié dans cet enchantement.

Digitized by Google

Eglé ne veut ni briller, ni séduire
Par son esprit, par toute sa gayté :
Elle vous plaît, comme une autre respire:
On n'apperçoit jamais sa vanité.

Cessons, dit-il; Eglé toujours nouvelle,
Est le sujet de mille heureux Portraits.
Il faut avoir presqu'autant d'esprit qu'elle,
Pour définir tout ce qu'elle a d'attraits.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

LE MARCHAND DE LONDRES, ou l'Histoire de *Georges Barnwell*. Tragédie de M. *Lillo*, traduite de l'Anglois. 1748.

» Une Tragédie qui a été représentée trente-huit fois consécutives sur le Théatre » de Drury Lane, avec des applaudissemens » soutenus & un nombre de Spectateurs » presque toujours égal; qui a eu le même » succès sur tous les Théatres où elle a paru; dont il s'est débité plusieurs milliers » d'exemplaires imprimés, & qu'on ne lit » pas avec moins d'ardeur & de plaisir » qu'on en a eu à la voir représenter; une

» Tragédie qui s'est attiré tant de marques
» d'approbation & d'estime, doit faire
» naître, à ceux qui en entendront parler,
» l'une ou l'autre de ces deux pensées, ou
» qu'elle est un de ces chefs-d'œuvres dont
» la parfaite beauté se fait sentir à tout le
» monde, ou qu'elle est si conforme au
» goût particulier de la Nation dont elle
» fait ainsi les délices, qu'elle peut servir
» de regle certaine pour juger du goût
» présent de cette Nation pour les Specta-
» cles. Tel est le Dilemme que M. l'Abbé *Prévôt* dans son *Pour & Contre* * établit au sujet de la réussite prodigieuse & constante de la Tragédie de *Barnwell*.

Dans les matieres qui regardent le sentiment, nous aurons toujours beaucoup de déférence pour les décisions d'un Auteur, qui sachant si bien lui-même exciter en nous les impressions qu'il veut nous faire éprouver, doit connoître parfaitement les ressorts par lesquels on exerce cet empire sur les Lecteurs & sur les Spectateurs. Cependant nous croyons qu'une Piéce Tragique peut joüir de l'honneur dont celle-ci jouit en Angleterre, sans qu'on soit fondé à conclure; ni qu'elle est un excellent ouvrage, ni que les singularités qui la caractérisent doivent faire juger qu'il faut ab-

* *Tome III. Nombre 45.*

Digitized by Google

ſolument les imiter ſi l'on veut plaire à la Nation pour laquelle elle a été faite. De ce que la Tragédie de *Barnwell* charme les Anglois, nous infererons ſeulement qu'elle a des beautés du premier ordre, & qu'en faveur de ces beautés les Anglois lui pardonnent pluſieurs défauts conſidérables.

Le principal devoir d'un Auteur Tragique eſt de remuer. C'eſt ce qu'à Londres on lui demande avant toutes choſes. Pourvû qu'il rempliſſe cet objet, on lui paſſe des fautes qui ne ſeroient pas tolerées ici. Il ne s'enſuit point de-là, que s'il ne commettoit pas ces fautes, il captivât moins les ſuffrages des honnêtes gens de ſa Nation. On penſe communément, que pour frapper les Anglois dans la Tragédie, il faut leur y préſenter des Scélérats, des Poureaux & des Exécutions ſanglantes. Cela, ſans doute, eſt vrai de la Populace d'Angleterre, mais cela l'eſt peut-être auſſi des hommes de cette claſſe dans tous les Pays du monde. Peut-être ſi les Anglois ont plus que d'autres Nations la réputation d'aimer les ouvrages Dramatiques de ce genre, c'eſt parce que chez eux plus qu'ailleurs le bas peuple va fréquemment au Spectacle.

Nous n'entrerons point dans le détail de ce qu'il y a de louable ou de blâmable

dans la Piéce, à l'occasion de laquelle nous venons de hasarder ces reflexions. Un examen discuté nous meneroit trop loin. Nous nous contenterons de remarquer que l'ouvrâge de M. *Lillo* est de nature à produire un grand effet sur toutes les personnes sensibles, de quelque Nation & de quelque condition qu'elles soient. En France où l'on exige que le Tragique soit toujours majestueux, & qu'il ne présente jamais que des actions éclatantes & des personnages importans, on refusera vrai-semblablement le nom de Tragédie à un Drame dont un Garçon Marchand & une femme perdue sont les Héros; mais à Paris, à Madrid, à Rome, à Ispahan, à Pekin, comme à Londres, le malheur d'un jeune homme, né pour suivre les conseils de la vertu, & qu'un fatal amour entraîne malgré lui dans les crimes les plus deshonorans & les plus atroces, sera une leçon effrayante. Partout, on sera vivement touché du repentir sincére de cet infortuné, & des larmes qu'un Maître généreux, un Ami tendre & une fille adorable, donnent à son sort funeste.

Tous les Lecteurs équitables regarderont donc comme un très-bon présent la Traduction qu'on leur donne de la Piéce dont il s'agit. Au reste le Traducteur pa-

Digitized by Google

roit être convaincu, aussi-bien que nous, qu'elle n'est rien moins que parfaite, & contre la coûtume des Traducteurs, il prend la liberté de censurer, même de railler son Auteur en plusieurs endroits.

C'est à M. *Clement* que nous devons cette Traduction. * En général, elle est écrite avec force, & l'on ne doit pas en être surpris. M. *Clement* est lui-même Auteur Dramatique, & il a composé, en même-tems que M. *de Voltaire*, une Tragédie de *Mérope*, qui sera bien-tôt imprimée.

ZADIG, ou la Destinée. Histoire Orientale. *In*-12. pp. 195.

Il se trouve dans ce Livre plusieurs principes, qui ne seront pas approuvés généralement, mais on y découvre beaucoup de génie & d'invention, & l'Auteur a le secret de paroître original, même lorsqu'il n'est qu'imitateur. Son style est naturel, peut-être quelquefois négligé, mais toujours vif & agréable. Son Héros est un Philosophe charmant, qui joint aux lumieres que fournit l'étude, toutes les graces qu'on puise

* *Il a copié presque mot pour mot dans deux Scénes la traduction donnée de ces Scénes dans le* Pour & Contre *par M. l'Abbé Prévôt, & il en avertit dans sa Préface.* » A quoi bon, dit-il, se donner » la peine de redire en d'autres termes, & risquer » de dire moins bien ce qui a déja été bien dit ?

Digitized by Google

dans le commerce du grand monde. On attribue cet ouvrage à l'un de nos plus fameux Poëtes, & nous sommes du moins certains qu'il ne peut être que d'un homme extrêmement supérieur & d'un très-bel esprit. Peu s'en faut même que nous ne soyons tentés de soupçonner qu'une seule tête n'a pas créé tout ce qu'on apperçoit de neuf dans une fiction si ingénieuse.

EPITRE à M. *de Tournehem*, Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures de Sa Majesté, sur la Colonne de l'Hôtel de Soissons. Par M. *Gresset*, de l'Académie Françoise, & de celle de Berlin. L'objet de M. *Gresset* dans cette Epitre est d'engager M. *de Tournehem* à ne pas permettre qu'on abatte une Colonne, à la conservation de laquelle les Amateurs des Arts doivent s'intéresser. A cette occasion il s'écrie avec justice,

Souffriroit-on ce trait honteux
D'une Gothique barbarie,
Dans les jours les plus lumineux
Des talens & de l'industrie?
Déja cette Ville chérie,
Cette Souveraine des Arts
Et des agrémens de la vie,

Digitized by Google

Qui les verse de toutes parts
Sur l'Univers qui l'étudie,
Et tient sur elle ses regards,
Paris, le Temple du Génie,
Offre trop peu des Monumens,
Où Rome, Athéne, Aléxandrie,
Consacroient les faits éclatans.

. . . . . .

Verrions-nous dans notre indigence
Le vil intérêt, l'ignorance,
Prévenir les efforts des ans,
Et de nos embellissemens
Précipiter la décadence ?

. . . . . .

Je ne regrette point ici
L'Astrologique Observatoire,
Que Médicis avoit bâti
Pour le chimérique grimoire
De *Gauric* & de *Ruggeri* *.
Non, c'est déja trop de l'Histoire
Pour ces faits dignes de l'oubli.

. . . . . .

Qu'illustré, changé, rajeuni,
Ce Monument soit enrichi
Des attributs de la Victoire,

* *Célebres Astrologues du XVIe siécle.*

Digitized by Google

Et que Lauwfelt ou Fontenoy
Y gravent l'immortelle gloire,
Et les travaux du plus grand Roi.

. . . . . .

Nous joignons nos vœux à ceux de M. Gresset; pour qu'on laisse subsister un ouvrage, dont on peut lire l'éloge dans l'Histoire des Antiquités de Paris, & qui est un ornement de plus dans cette Capitale. Mais cet Académicien nous permettra de ne pas adopter la proposition qu'il fait de placer sur cette Colonne la Statuë de Sa Majesté. Nous souscririons plus volontiers à l'idée d'un autre homme d'esprit, qui desireroit que à la Sphére, qui est au haut de ce Monument, on substituât un Trophée avec quelques attributs de la Paix, & que sur le piedestal de la Colonne on mit une courte Inscription, dont la pensée seroit que ce Monument, élevé autrefois pour un usage frivole, vient d'être restauré & consacré au Monarque, Pacificateur de l'Europe. On appelleroit cette Colonne *la Colonne de la Paix*. Elle constateroit l'epoque de cet heureux & grand évenement. A quelques égards, elle ressembleroit à la Colonne Milliaire qui étoit au milieu de la Ville de Rome, &

Digitized by Google

d'où partoient tous les grands chemins de l'Empire Romain.

L'Auteur de cette idée a composé l'Inscription suivante, pour être gravée sur le piédestal de la Colonne. Il suppose qu'on y ajoutera l'embellissement d'une fontaine.

Arti vana sleti vana, nunc publica curo
Commoda. Consilio sic bona cuncta forent.
Restauratores &c.
Paci ac Pacificatori Ludovico XV. &c.
Dicaverunt
1749.

Au bas de l'Inscription seroient les noms des Restaurateurs.

La Princesse de Montferrat. Ce Roman n'est pas encore parvenu jusqu'à nous, mais de bons juges nous ont assuré qu'il étoit intéressant.

Reflexions sur quelques circonstances présentes, contenant deux Lettres sur les Tableaux qui ont été exposés au Louvre cette année. A M. le Comte de R**. & une autre Lettre à M. de *Voltaire* sur sa Tragédie de *Semiramis*.

» Je me servirai de la Critique, dit » l'Auteur de ces Réflexions, parce qu'elle » honore les talens ausquels elle s'attache,

Digitized by Google

Et que Lauwfelt ou Fontenoy
Y gravent l'immortelle gloire,
Et les travaux du plus grand Roi.

. . . . . .

Nous joignons nos vœux à ceux de M. Gresset; pour qu'on laisse subsister un ouvrage, dont on peut lire l'éloge dans l'Histoire des Antiquités de Paris, & qui est un ornement de plus dans cette Capitale. Mais cet Académicien nous permettra de ne pas adopter la proposition qu'il fait de placer sur cette Colonne la Statuë de Sa Majesté. Nous souscririons plus volontiers à l'idée d'un autre homme d'esprit, qui desireroit qu'à la Sphére, qui est au haut de ce Monument, on substituât un Trophée avec quelques attributs de la Paix, & que sur le piedestal de la Colonne on mit une courte Inscription, dont la pensée seroit que ce Monument, élevé autrefois pour un usage frivole, vient d'être restauré & consacré au Monarque, Pacificateur de l'Europe. On appelleroit cette Colonne *la Colonne de la Paix*. Elle constateroit l'epoque de cet heureux & grand évenement. A quelques égards, elle ressembleroit à la Colonne Milliaire qui étoit au milieu de la Ville de Rome, &

Digitized by Google

d'où partoient tous les grands chemins de l'Empire Romain.

L'Auteur de cette idée a composé l'Inscription suivante, pour être gravée sur le piédestal de la Colonne. Il suppose qu'on y ajoutera l'embellissement d'une fontaine.

Arti vana sleti vana, nunc publica curo
Commoda. Consilio sic bona cuncta forent.
Restauratores &c.
Pacei ac Pacificatori Ludovico XV. &c.
Dicaverunt
1749.

Au bas de l'Inscription seroient les noms des Restaurateurs.

LA PRINCESSE DE MONTFERRAT. Ce Roman n'est pas encore parvenu jusqu'à nous, mais de bons juges nous ont assuré qu'il étoit intéressant.

REFLEXIONS sur quelques circonstances présentes, contenant deux Lettres sur les Tableaux qui ont été exposés au Louvre cette année. A M. le Comte de R**. & une autre Lettre à M. de *Voltaire* sur sa Tragédie de *Semiramis*.

» Je me servirai de la Critique, dit » l'Auteur de ces Réflexions, parce qu'elle » honore les talens ausquels elle s'attache,

Digitized by Google

» & par la même raison j'en ferai grace à » d'autres ouvrages, qui ne la méritent » pas. Il suit dans ses remarques l'ordre dans lequel les differens morceaux de Peinture, de Sculpture & de Gravûre, ont été placés au Salon. Pour l'ordinaire, il louë plus qu'il ne blâme. Quand il prend le dernier parti, il n'employe pas toujours les ménagemens qu'on doit aux talens distingués. Nous ne dissimulerons pas même, que ses Critiques ne sont pas toujours également justes, & l'on a lieu d'être fort étonné du ton méprisant, avec lequel il parle du Portrait de feuë Madame la Dauphine, peint par M. Tocqué. Si les amis de ce Peintre doivent être peu contens de l'Auteur des Réflexions, les admirateurs de *Semiramis*, doivent l'être beaucoup des éloges qu'il donne à cette Tragédie. Voici des vers qu'il adresse à M. de Voltaire.

O Phédre ! Est-ce celui qui peignit tes fureurs,
Et qui sçut, malgré nous, nous arracher des pleurs,
Dont la plume fertile, exacte, intéressante,
Par un nouveau miracle aujourd'hui nous enchante ?
Ou plutôt n'est-ce point ce mortel, dont la voix
Jusqu'à celle des Dieux s'égaloit autrefois,
Quand déployant les traits de son Art énergique,

Il

Digitized by Google

Il peignit des Romains la fiere politique,
Ou que de leur esprit surpassant la hauteur,
Il éleva le nôtre aux sentimens du leur ?
Non, & Sémiramis me montre davantage :
D'amour, de fermeté, de grandeur, de courage.
J'y reconnois le sceau de trois fameux Esprits.
Il en falloit autant pour entraîner Paris ;
Il falloit pour dompter cet Hydre du Parterre,
Rassembler & Corneille, & Racine, & Voltaire.

LE PLAISIR. Comédie en un Acte, en vers, avec un Divertissement. Par M. *Marchadier*. Représentée pour la premiere fois sur le Théatre François, le 3 Août 1747. *A Paris*, chez *Cailleau*, ruë Saint Jacques, au-dessus de la ruë des Mathurins, à Saint André, 1749.

Nous avons déja parlé de l'impression qu'a faite sur nous la lecture de cette Comédie. L'idée en est riante; les scénes vives, la versification élegante & facile, le dialogue semé de pensées fines & brillantes, mais toujours exprimées naturellement.

FRISII POETÆ ELEGIA, *de adventu suo in Galliam*. Parisiis, *typis* Valleyrii, *viâ sancti Severini*. 1748.

M. *Heerkens*, de Groningue, est Auteur de cette Elegie, & il la dédie aux Jesuites,

Digitized by Google

qui se distinguent ici dans les Sciences & dans les Lettres. On pourra juger de son talent par les vers que nous allons copier.

Venimus, ut licuit factâ jam Pace quibusvis;
Venimus in gremium, Gallia docta, tuum;
Parrhisii salvete Lares, Geniique Deique,
Fessus in hâc si quos urbe Viator habet.

. . . . . .

Vos quoque præcipuè dulces salvete Poeta,
O mihi tam longa causa ferè una via!

. . . . . .

Este mihi faciles, Pindumque subire volentem
Ah precor, aversum nemo Bolæus eat.

. . . . . .

Nec temerè, nimiumque altè spectabilis, ibo,
Imus in alterutro sit mihi colle locus,
Hoc satis est Juveni, procul à Permesside nato,

. . . . . .

Frisia sub gelido me tulit alta Polo.
Orpheus ipse quidem tali regione dabatur,
Sed pater huic Phæbus, Divaque mater erat.

. . . . . .

LETTRES à M. D***. sur celles qui ont été publiées récemment, concernant la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, &c. 1748.

Digitized by Google

On reconnoît dans l'Auteur de cette Lettre un homme d'esprit, amateur des Arts, & zélé pour la gloire des Artistes. Si on l'en croyoit, on ne publieroit jamais de Critiques. Nous doutons que les Arts y gagnassent beaucoup, mais nous sommes obligés d'applaudir à une réflexion, par laquelle l'Auteur termine sa Lettre. » Il » ne faut jamais, dit-il, juger à la der- » niere rigueur, parce que les hommes ne » pouvant rien faire de parfait, ne sont pas » excusables d'oublier cette misere de leur » condition, jusqu'à exiger des autres une » perfection à laquelle eux-mêmes ne » sçauroient atteindre... J'aimerois à voir » la Critique, sans rien perdre de ses » droits, s'appliquer à augmenter notre » plaisir, en nous faisant discerner dans » les ouvrages les traits heureux, les finesses de l'Art, qui nous auroient échappé, » plutôt que de le diminuer par trop de » recherche des défauts que nous n'au- » rions pas apperçûs. Je lui adresserois » volontiers ce que le Poëte *Lainez* adres- » soit à la Raison.

Eclaire nos plaisirs, & ne les trouble pas.

TABLETTES HISTORIQUES, Généalogiques & Chronologiques. II. & III. Parties, *à Paris*, chez *le Gras*, Salle du Palais,

Digitized by Google

& *Langlois*, ruë Saint Jacques, près la Fontaine Saint Severin.

La premiere Partie de cet ouvrage parut il y a quelques mois. Dans la seconde, l'Auteur donne la succession des Rois & des Reines de France, des anciens Souverains des differentes Provinces du Royaume, & des Possesseurs des grands Fiefs de la Couronne. La troisiéme comprend la succession des Ducs, des Princes, & des Grands d'Espagne, François, avec l'état présent de leurs familles, les Grands Officiers de la Couronne, les Chevaliers & Officiers de l'Ordre du S. Esprit; les Papes & les Cardinaux nés en France, & les Prévôts de Paris.

DESCRIPTION du Parnasse François, exécuté en bronze, avec un extrait de la vie de près de trois cens Poëtes ou Musiciens, qui y sont rassemblés depuis la fin du XV. siécle; un Catalogue de leurs ouvrages, sur lesquels on rapporte les jugemens des Sçavans; un Essai sur la Poësie & sur la Musique en général; des Remarques particulieres sur la Poësie & sur la Musique Françoises, sur l'origine & le progrès de ces deux Arts en France, & sur la perfection à laquelle ils sont parvenus sous le Regne de Louis le Grand; sur les

Digitized by Google

Spectacles, sur les fameux Acteurs & sur les Actrices les plus célébres, sur leurs caracteres & sur leurs principaux talens, &c.

Il a été fait plusieurs fois mention de cet ouvrage dans le Mercure, & l'on a annoncé que c'étoit un *in-folio* de près de mille pages, orné de vignettes & de vingt-huit estampes, sçavoir celle du Parnasse François; douze, dans chacune desquelles sont deux Médaillons; quatorze Portraits des principaux Poëtes, & celui de Lulli. On a aussi annoncé que ce volume broché se vendoit quinze francs; qu'on diminuoit trois livres aux personnes qui ne jugeoient pas à propos de prendre les quinze Portraits, & vingt sols de plus, lorsqu'elles achetoient le volume en feuilles. M. *Titon du Tillet* a désiré que nous réitérassions cet avis, afin que le Public fût informé au juste du prix des exemplaires qui restent chez les Libraires. Depuis que son ouvrage a paru, il y a ajouté un Supplément d'environ cent quatre-vingt pages. Il nous prie d'avertir que le prix de ce Supplément est de quarante sols. L'ouvrage & le Supplément se trouvent chez *Coignard*, ruë Saint Jacques; *le Gras*, au Palais; *Chaubert*, à l'entrée du Quai des Augustins,

Digitized by Google

& la veuve *Pissot*, Quai de Conti à la descente du Pont-neuf. Les mêmes Libraires débitent un autre ouvrage de M. *Titon du Tillet*, sur les honneurs & les monumens accordés aux Sçavans, lequel coute quarante sols relié, & vingt-huit broché.

INSTRUCTIONS CHRETIENNES pour les jeunes gens, utiles à toutes sortes de personnes, & mêlées de plusieurs traits d'histoire & d'exemples édifians, imprimées *à Besançon. A Paris*, chez *Savoye*, ruë Saint Jacques, à l'Esperance. 1748. vol. *in*-12. 2 liv. relié.

LE DIRECTEUR dans les voies du salut, sur les principes de S. Charles Borromée, imprimé *à Amiens*, & se vend *à Paris*, chez le même: cinquiéme Edition, vol. *in*-12. 2 liv. 5 s. relié.

LA VIE de Saint François de Sales, Evêque & Prince de Geneve, par M. *de Marsolier*, Doyen de l'Eglise Cathédrale d'Uzès. Nouvelle édition, chez le même. 1748. 2. vol. *in*-12. 5 liv. relié.

DICTIONNAIRE Botanique & Pharmaceutique, contenant les principales propriétés des minéraux, des végétaux & des animaux d'usage, avec les préparations de pharmacie internes & externes, les plus usitées en Médecine & en Chirurgie. Non-

Digitized by Google

velle édition, chez le même, 1748. Vol. *in*-8°. 5 liv. relié.

La Medecine & la Chirurgie des pauvres, contenant des remédes choisis, faciles à préparer & sans dépense, pour la plûpart des maladies internes & externes, qui attaquent le corps humain. Nouvelle édition, chez le même. 1748. Vol. *in*-12. 2 liv. 10 s. relié.

Les Elemens de Médecine pratique, tirés des écrits d'Hippocrate, & de quelques autres Médecins anciens & modernes, où l'on traite des maladies les plus ordinaires à chaque âge, dans les differentes saisons de l'année, selon les differentes constitutions de l'air, &c. avec des remarques de théorie & de pratique, pour servir de Prodrome à une Histoire générale des maladies. Par M. *Bouillet*, correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Docteur en Médecine de Montpellier, Professeur Royal de Mathématiques, Secretaire de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de Beziers, & Médecin des Hôpitaux de la même Ville. *A Paris*, chez *David* le jeune, Libraire, Quai des Augustins. Volume *in*-4°. Le prix est de 10 liv.

Le nouveau & parfait Notaire, reformé suivant les nouvelles Ordonnances,

Digitized by Google

contenant des formules, ſtyles & protocoles *modernes*, pour dreſſer toutes ſortes de Contrats & Actes, tant en matieres civiles que bénéficiales, ſuivant l'uſage du Pays Coûtumier, & des Provinces de Droit Ecrit, avec des obſervations & des remarques ſur la nature & forme deſdits Contrats & Actes, enſemble les Edits, Déclarations, Arrêts, Actes de notoriété & Réglemens, concernant les fonctions des Notaires. Par Jean *Caſſan*. Nouvelle édition, augmentée & miſe par ordre alphabétique en forme de Dictionnaire, par François-Benoît *de Viſme*. *A Paris*, chez Théodore *le Gras*, Grand'Salle du Palais.

METHODE Latine complette, contenant les principes les plus difficiles & les plus néceſſaires de la Langue Latine, pour la cinquiéme & quatriéme Claſſe, à l'uſage des Colléges & des Penſions. *A Paris*, chez *Deſaint* & *Saillant*, ruë Saint Jean de Beauvais.

ABREGE' littéral de la Méthode Latine, contenant les principes les plus ſimples & les plus communs de la Langue Latine, pour la ſeptiéme & ſixiéme Claſſe. *A Paris*, chez les mêmes.

NOUVEAU RUDIMENT de la Langue Latine, contenant les differentes déclinai-

Digitized by Google

sons & conjugaisons, avec les définitions & les observations qui y ont rapport, chez les mêmes.

ABREGE' de la Langue Françoise, contenant les principes généraux du Discours, avec quelques régles de Syntaxe & d'ortographe, pour servir de préparation à l'étude du nouveau Rudiment de la Langue Latine, chez les mêmes.

M. TULLII CICERONIS *Orationes, quæ in Universitate Parisiensi vulgò explicantur, cum notis ex Manutio, Hottomano, Gravio, &c. selectis, & novis aliquot additis, ad usum Scholarum*, chez les mêmes.

P. VIRGILII MARONIS *Opera, cum notis brevioribus, ad usum Scholarum*, chez les mêmes. On trouve aussi chez eux le *Tite-Live, in-12.* avec les notes de M. *Crevier.*

LES LOIX des Bâtimens, suivant la Coûtume de Paris, traitant de ce qui concerne les servitudes réelles, les rapports des Jurés Experts, les réparations locatives, doüairieres, usufruitieres, bénéficiales, &c. enseignées par M. *Desgodets*, Architecte du Roi, dans l'Ecole de l'Académie d'Architecture, avec les notes de M. *Goupy*, Architecte Expert Bourgeois. Ouvrage utile à toutes personnes chargées de la construction, aux proprietaires & lo-

Digitized by Google

cataires, & aux Juges qui en connoissent. *A Paris*, chez *Ganeau*, Libraire, ruë S. Severin près l'Eglise, aux Armes de Dombes & à S. Louis.

Les Pandectes de Justinien, mises dans un nouvel ordre, avec les Loix du Code & les Novelles, qui confirment, expliquent ou abrogent le droit contenu dans les Pandectes, &c. Tome premier, contenant la Préface de l'ouvrage, & les vingt-deux premiers Livres du Digeste. *A Paris*, chez *Saugrain*, pere, ruë de Savoye; *Desaint* & *Saillant*, ruë S. Jean de Beauvais, & *à Chartres*, chez François *le Tellier*, Imprimeur Libraire, au Bon Pasteur, 1748, *in-fol.* de 650 pages à deux colonnes.

Bibliotheque choisie de Médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant François qu'Etrangers, avec plusieurs piéces rares, & des remarques utiles & curieuses. Par M. *Planque*, Docteur en Médecine. Tome premier, *à Paris*, chez d'*Houry*, pere, Imprimeur Libraire de M. le Duc d'Orleans, ruë de la vieille Bouclerie, 1748. Volume *in*-4°. de 533 pages, la table des matieres comprise, planches détachées 28.

Petri Ballarini *de Jure Divino & Naturali circa usuram Libri* VI. *Bononia*, 1747, *in*-4°. Deux volumes.

Digitized by Google

GIOVANNI BOTTARI *Lezzioni sopra il Tremoto. In Roma*, 1748, *in*-8°.

JOANNIS CIAMPINI *Opera, scilicet vetera monumenta de Sacris Ædificiis, & Opuscula, cum vitâ Auctoris, cum figuris. Editio nova aucta. Roma*, 1747, *in-folio*. Trois volumes.

CATALOGO *de la Libreria Capponi, o sia de Libri Italiani de fu Marchese Alessandro Georgio, con annotazioni ed Appendice de Libri Latini, Miscellanea, è Manuscritti. In Roma*, 1747, *in*-4°.

LUDOV. HABERT *Prattica del Sagramento della Penitenza, per l'uso de Confessori. In Palermo*, 1748, *in*-4°.

DOMINICO *Maria Manni... Osservazioni istoriche sopra i sigilli antichi de secoli bassi con figuris. In Firenze, in*-4°. Dix-sept tomes. Le dix-septiéme a été publié vers la fin de l'année derniere.

MEMORIE *sopra la Fisica e Historia Naturale, di diversi valentuomini. In Lucca*, 1744, 1747. Trois volumes *in*-8°.

PIETRO METASTASIO *opere Drammatiche, Oratori Sagri, e Poesie liriche. In Roma*, 1747. Cinq volumes *in*-12.

J. G. A. ORSI.... *della Storia Ecclesiastica. In Roma.* Quatre volumes *in*-4°. Le quatriéme paroît depuis peu.

Tous ces Livres se trouvent *à Rome*,

Digitized by Google

chez les Freres *Pagliarini*, Imprimeurs Libraires.

DELICIÆ *Eruditorum, seu veterum Anecdoton opusculorum collectanea, collegit, illustravit, edidit Joannes Lamius. Florentiæ, ex Typographio Petri Cajetani Viviani*, 1748, *in*-8°. Quinziéme & seiziéme tomes.

JOANNIS CALVI *Cremonensis de hodiernâ Etruscâ Clinice Commentarius, ad doctissimum clarissimumque virum Franciscum Roncalli Parolinum, Patricium Brixianum..... Medicinæ Doctorem, &c. Florentiæ.*

COMÆDIÆ ET TRAGÆDIÆ *Selectæ ex Plauto, Terentio & Senecâ, animadversionibus & interpretationibus illustratæ. Florentiæ*, 1748, *in*-8°.

JO. FRID. CHRISTII *Villaticum Libris III. insunt Rusticationis laudes, villæque amœnissimæ descriptio.... Accedunt excursus in Historiam Pagi Suselii, in res antiquas, in litteras diversas, & cum his Tiburtinum, Surrentinumque Statii, Mosella Ausonii, alia veterum atque recentiorum super locis amœnis carmina denuo recensita.* Lipsiæ, *apud Gasp.* Fritsch, 1746, *in*-8°.

Le même Auteur a donné un recueil de Harangues qu'il a prononcées. Le titre est, *Otii regalis acroamata Orationibus tribus, quas habuit Jo. Frid. Christius, &c.*

Digitized by Google

1746, *in*-8°. Voici les sujets de ces trois Harangues. 1°. *De eo studiorum humanitatis genere, quod & fortunam principalem, & omnem vitæ statum deceat.* 2°. *De laudatissimo virorum Principum instituto audiendi recitationes Litteratorum.* 3°. *De numero annorum qui ab orbe condito fluxerunt accuratè reddendo.* Il y a joint des remarques sous le nom d' *Excursus.*

AUTRE recueil de Harangues du même Auteur, sous ce titre : *Jo. Frid. Christii pro patrimonio Poëtarum, in quo paganitas quædam fabularum stilique antiqua redolentis accusatur, Orationes tres*, Lipsiæ, 1746, *in*-8°.

THEODORI CRUGERI *Theol. D..... apparatus Theologiæ Moralis Christi, & renatorum, variis observationibus illustratus, in quo sanctissimum Jesu Christi exemplar, ex natura, & gratia ejus expressum, in intellectu, conscientia, Religione, imaginatione, memoria, voluntate, affectibus, virtutibus, sensibus, corpore, infirmitatibus, & Medicina mentis conspicuum, accuratius & plenitus regentis ad imitandum proponitur.* Lipsiæ, *apud Betnhard. Cristoph.* Breitkopsium, 1747, *in*-4°.

PRINCIPES du Jeu de Trictrac, à la portée des commençans, avec une Table alphabétique des termes de ce Jeu. *A Paris*,

Digitized by Google

chez *Guyllin*, Quai des Augustins, au Lys d'or, 1749. Le prix est de 24 sols.

Cours de Belles-Lettres, distribué par exercices. Tome second, *à Paris*, chez *Desaint* & *Saillant*, ruë S. Jean de Beauvais, *in*-12. de plus de 400 pages.

La Sainte Bible ou le Vieux & le Nouveau Testament, avec un Commentaire littéral, composé de notes choisies, & tirées de divers Auteurs Anglois. Tome troisiéme. Seconde partie, contenant le Deuteronome. *A la Haye*, chez Jean *Swart*, 1747, *in-quarto*, de 382 pages, sans la Préface.

Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, pour l'année 1746. *A Berlin*, chez Ambroise *Haude*, 1748, *in-quarto* de 481 pages.

Histoire générale d'Allemagne par le Pere *Barre*, Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve. Tome V. *A Paris*, chez *Delespine* & *Herissant*, ruë S. Jacques.

Sermon de Jacques *Willemsen*, intitulé *la Pierre couronnée & édifiée, fait à l'occasion du Prince d'Orange*, *in-quarto*, chez *Leendert Bahher*, *à Midelbourg*.

Autre d'Egydius *Stochmans*, intitulé : *le Devoir des Gens de guerre*, *quand ils sont en Campagne*. *A Goes*, chez A. *Huysman*.

Digitized by Google

AUTRE de Corneille *Van Velzen*, intitulé : *la Force de Dieu, montrée aux Provinces-Unies, à l'occasion du Sthathouder. A Groningue*, chez Jacob *Bolt*.

AUTRE, chez le même, intitulé : *le bon plaisir de Dieu d'aider son peuple sur le champ, quand il lui obéit*, prononcé à l'occasion de la prise de Berg-op-zoom, par le même Docteur.

ORAISON de Guillaume *de la Borde*, Lecteur en Mathématiques, à l'occasion du Stathouder. *A Leyde*, chez Pierre *Van-Der-Eych*, *in-quarto*.

DISSERTATION de Jérémie *Holbech*, pour montrer que le péché est la cause des malheurs du Pays, dans la même Ville, chez Adrien *Bonte*.

LA TROMPETTE de pénitence, sonnée dans les Provinces-Unies, par Jean *Barueth*, & Sermon du même, sur l'élevation du Prince d'Orange au Stathouderat, *in octavo*, dans la même Ville, chez Jacob *Bosch*.

ORATIO *ad Cels. Principem Arausii, &c. Decreto & nomine Senatus Academiæ Batavæ, quæ Leyda est, habita à Tiberio* Heem sterhuys, ad diem 29 Jun. 1747, *in-fol.* chez Samuel *Luchtmans*.

LE JOSUE' des Pays-Bas, ou le Portrait du Prince d'Orange, à l'occasion de son élevation au Stathouderat, par Abraham

Digitized by Google

Oosterlandt, chez Nicolas & Paul *Topyn. A Rotterdam*, *in-quarto.*

SERMON fait à l'occasion du Prince d'Orange, par *Kruythoff*, chez Van *Belhom. A Amsterdam*, *in-quarto.*

AUTRE pour remercier Dieu d'avoir donné un Stathouder aux Provinces Unies, chez Jacques *Hayman*, dans la même Ville, *in-quarto.*

TRAITÉ où l'on démontre qu'il est naturel & nécessaire d'avoir un Chef dans les tems de guerre, *in-octavo*, dans la même Ville, chez J. W. *Pruys.*

SERMON, intitulé, *le bonheur d'un Pays dont le Roi est fils d'un noble*, à l'occasion du Stathouder, dans la même Ville, par Pierre *Hoffstede*, chez Henri *Vierroot*, *in-quarto.*

DISSERTATION, intitulée; *le dommage des biens de la terre, & le profit de la Justice*, à l'occasion du cinquantiéme denier, par Gerard *de Broen*, dans la même Ville, chez Gérard & Jean-*Broen*, *in-quarto.*

REMARQUES des tems, ou considérations de ce qui s'est passé autrefois, & de ce qui se passe aujourd'hui, pour émouvoir à la repentance, par Corneille *Grebben*, dans la même Ville, chez B. Van *Gerrevinch* & les héritiers *Ratelbant*, *in quarto.*

SERMON sur l'ordre du Roi Joas, pour mettre un coffre dans le Temple, afin de

Digitized by Google

recevoir le don libéral, à l'occasion du don libéral du cinquantiéme denier, par Jean *Barbas*, dans la même Ville, chez Nicolas *Byl*, *in-quarto.*

ORATIO *ad Principem Arausionis, Decreto Senatus Academiæ Trajectinæ, habita ab Arnoldo* Drahenborch. *A Utrecht*, chez Jean *Brœdelet*, *in-quarto.*

EGUILLON D'HONNEUR pour pousser les Hollandois à défendre leur liberté, dans la même Ville, chez Herman *Besseling*, *in quarto.*

RELATION des divertissemens que les étudians ont faits à Utrecht, au sujet de l'élection du Stathouder, chez le même, *in-quarto.*

CONFERENCES Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers sur les cas réservés. Tome troisiéme. *A Angers*, chez Pierre-Louis *Dubé*, & *à Paris*, chez les Freres *Guerin*, ruë saint Jacques.

STEPHANI FABRETTI *Urbanitatis è Societate Jesu, Lyrica & Epistolæ. Lugduni, Sumptibus Fratrum* Duplain, 1747, *in*-4°.

NOTICE de l'état ancien & moderne de la Province & Comté d'Artois, par M. ***. *A Paris*, chez Guillaume *Desprez*, Imprimeur-Libraire, & P. Guillaume *Cavelier*, fils, Libraire, ruë S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus, 1748, *in*-12.

Digitized by Google

ETAT GENERAL de la France, contenant quatorze colomnes, 1°. la division ancienne de la France. 2°. Les trente-deux Gouvernemens Généraux. 3°. Les Gouvernemens particuliers & Provinces. 4°. Les Villes Capitales; 5° & 6°. les degrés de Longitude & de Latitude; 7°. les Fleuves & Rivieres; 8°. les Parlemens, Cours & Hôtels des Monnoyes; 9°. les Universités & Académies; 10°. les Intendances & Bureaux des Finances; 11°. le nombre des Archevêchés & Evêchés compris dans chaque Province. 12°. le commerce des Villes & des Provinces; 13°. des Remarques historiques & Géographiques, 14°. enfin les Archevêchés & Evêchés par ordre de Suffragans. Cette Carte, qui a trois pieds de haut sur deux de large, représente d'un coup d'œil tout l'état du Royaume. Le prix est de 36 sols. *A Paris*, chez *Debure* l'aîné, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul, & chez le sieur *Desbois*, fils de Nicolas de Fer, à la Sphére Royale, sur le Pont Notre-Dame.

Digitized by Google

ESTAMPE NOUVELLE.

LE sieur J. *Robert*, Graveur, avec Privilége du Roi, vient de mettre au jour un morceau dans la nouvelle maniere des Estampes imprimées en couleur naturelle à l'huile, représentant un Crucifix, d'après un Tableau original de M. Delobel, Peintre ordinaire du Roi, grandeur de toile de huit. Cette Estampe se vend chez l'Auteur, ruë & vis-à-vis la Chapelle de la Jussienne, près la ruë Montmartre, chez un Vitrier; & au Magazin, ruë S. Honoré, au coin de la ruë S. Nicaise, entre une Lingere & un Chandelier, au deuxiéme appartement.

Le sieur Robert a été éleve du sieur le Blond, à qui l'on doit en France cette maniere de graver. Il se distingue surtout par la netteté de ses ouvrages, où l'on ne voit point regner le ton noir, très-difficile à éviter dans les gravûres de cette espéce.

LETTRE à M. Remond de Sainte Albine.

MOnsieur, voici une vûë qui me paroît assez importante, & comme je ne puis l'exécuter à présent, étant engagé dans des occupations qui demandent une

Digitized by Google

application longue & suivie, je vous prie de vouloir bien la rendre publique, car beaucoup de personnes seroient en état de l'exécuter, & je serois également satisfait, soit que ce fussent d'autres ou moi, puisque le bien public auroit toujours lieu de même.

M. de Vaucanson a fait une Machine, laquelle par le moyen d'un cheval fait autant d'étoffe que trente-deux ouvriers. Avec le secours de cette Machine, on n'a besoin que d'avoir de quatre en quatre métiers un enfant pour renouer les fils qui peuvent se rompre. S'il pousse sans aucun effort un bouton, le métier s'arrête, tandis que tous les autres vont, & quand il a noué, il tire le bouton, & le métier va, &c.

J'ai fait refléxion qu'il seroit assez aisé, par la considération de cette Machine, d'en faire une à laquelle un homme ou un cheval feroit aller pareil nombre de métiers à bas.

Les moulins à étoffe ne s'établiront que petit à petit, à cause que les Manufactures se trouvant rassemblées dans un petit nombre de Villes, on laisse aux ouvriers d'à présent la facilité de gagner leur vie, attendu que dans la grande multitude où ils sont, il y en auroit beaucoup qui ne sçauroient pas d'autre métier, & d'autres

Digitized by Google

auroient peine à trouver chez eux de quoi s'occuper dans une profession differente. Mais comme celles des bas se trouvent à peu près également répandues, on pourroit établir d'abord la Machine que je propose. On auroit les bas à bien meilleur marché, puisque la façon coûteroit si peu, & comme toutes les personnes, & même les plus pauvres, ne peuvent se passer d'en user continuellement, ce seroit un grand avantage pour le Royaume, car puisqu'il faut tant d'ouvriers de bas, si un seul faisoit autant d'ouvrage que quatre, ou un cheval autant que trente-deux hommes, & si un enfant, de qui d'ailleurs on ne peut pas encore tirer de travail, suffit à quatre métiers, plus de gens resteroient à cultiver les terres & à s'appliquer aux Arts, & par-là à contribuer à l'abondance, à la commodité & à la magnificence publique.

Je suis, &c.

Le Chevalier de Rhodes.

Digitized by Google

RECIT DE BASSE

FI de l'Amour, fi de sa Mere,
Disoit Grégoire entre deux vins,
Et vive le Dieu des Raisins;
C'est mon Roi, mon maître, mon pere.
Amour, jaloux de son bonheur,
Accourt au cabaret, s'y met en embuscade
Et d'un trait perçant le bûveur,
Apprens, dit-il, apprens à me faire bravade;
Tu m'as surpris, fils de Vénus,
Lui répond fiérement Grégoire,
Mais je suivrai tes loix, sans rompre avec
chus;
Je veux toujours aimer, & je veux toujours bo

SPECTACLES.

LE Concert Spirituel, conduit par M
Royer, Maître de Musique célebre
qui a eu l'honneur de l'enseigner à Mo
seigneur le Dauphin, & qui est Auteur d
Zaide & de plusieurs ouvrages estimés,
été ouvert le Vendredi premier jour d

Digitized by Google

NOTE

THE NEW
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Novembre, Fête de la Toussaints. Il y a eu un très-grand concours d'Auditeurs, curieux de voir la disposition nouvelle de la Salle, laquelle est entierement changée. On en a fort applaudi l'arrangement. Le Théatre du Concert fait voir au fond un grand ordre d'Architecture, divisé par un jeu d'orgues, qui embellit le Spectacle, & fortifie l'accompagnement. Cet Orgue est sçavamment touché par M. Cheron. L'Orquestre est mieux coupé, & les Concertans sont placés favorablement pour les voix, pour la symphonie & pour l'assemblée. Un rang de Loges remplit agréablement le tour de la Salle; on y entre par un corridor & des escaliers commodes. Ces Loges sont surmontées d'une galerie qui les couronne, sans les charger. Le plein pied est garni de bancs à dos & de chaises. Enfin M. Royer n'a rien épargné pour mériter l'approbation du Public.

Le Concert commença par *In Exitu*, Motet à grands chœurs de M. *Adolfati*, Maître de Musique de l'Hôpital des Incurables de Venise; ensuite M. Taillard joüa avec applaudissement un Concerto sur la flute Allemande.

On donna *Jubilate Deo, omnis terra*, Motet à grands chœurs de M. *Fanton*, Maître de Musique de la Sainte Chapelle

Digitized by Google

de Paris, qui a aussi été approuvé. Mlle Duval, jeune Ecoliere de M. Royer, débuta par un petit Motet de M. Mouret; on a loüé sa voix & sa cadence. M. *Pagin* joüa un Concerto du fameux Tartini, & selon sa coûtume, il charma par la finesse de son exécution les oreilles connoisseuses. Le *De profundis*, Motet de M. Mondonville, termina le Concert.

L'Académie Royale de Musique a représenté pour la premiere fois sur son Théatre le Mardi 5 Novembre *les Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, Ballet Héroïque, représenté à Versailles le 15 Mars 1747. Le Poëme est de M. Cahusac; la Musique M. Rameau; les Danses de M. Laval, Compositeur des Ballets du Roi.

Une incommodité du Sr Jeliotte ayant interrompu pendant quelques jours les représentations des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour, on a joué dans cet intervalle *le Carnaval & la Folie*.

Le 19 du mois dernier, les Comédiens François donnerent une représentation de *Megare*, Tragédie nouvelle de M. Morand.

Ils remirent le 13 de ce mois sur leur Théatre la Comédie des Fils Ingrats.

CONCERTS

Digitized by Google

CONCERTS de la Cour.

LE Mercredi 23 Octobre & le Lundi 28, on exécuta en Concert chez la Reine la Pastorale Héroïque de *Diane & Endimion*, dont les Paroles sont de M. de Fontenelle, & la Musique de M. de Blâmont, Sur-Intendant de la Musique du Roi. Les rôles ont été chantés par Mlles Lalande, Deschamps, Romainville, Canavas & Godonnesche, ainsi que par Mrs Poirier, Benoît, la Garde & Godonnesche.

Le Mercredi 6 Novembre & dans les Concerts suivans, on exécuta le Ballet & le Prologue des *Amours des Dieux*. Les Paroles sont de M. Fuzelier, un des Auteurs du Mercure, & la Musique de feu M. Mouret. Mlles Mathieu, Canavas, Guedon, & Mrs Benoît, Dubourg & Basire, en ont chanté les rôles.

COMEDIES à Fontainebleau.

LES Comédiens François donnerent le 21 Octobre à la Cour *la Métromanie* de M. Piron, & *le Deuil*.

Le 24, *Sémiramis* & le *Triple Mariage*.

Digitized by Google

Le 29, *Amphitrion* & *le double Veuvage*.

Le 30, *le Cid* & *le Magnifique*.

Les Italiens y représenterent le 21 *le Prince de Salerne*, accompagné d'un Ballet, qui plut infiniment.

Le 26, *Arlequin Voleur*, avec le même Ballet, que la Reine avoit redemandé.

Une Musette, composée & chantée par le sieur Rochard, a eu un succès brillant & mérité.

EXTRAIT

Du Ballet qui a pour titre :

Les Fêtes de l'Hymen & de l'Amour,

ou

Les Dieux d'Egypte.

CE Ballet ayant été représenté sur le grand Théatre de Versailles, à l'occasion du premier Mariage de Monseigneur le Dauphin, le Prologue est relatif à cet évenement. M. de Cahusac en a fait une espece d'Epithalame en action, qui prépare les trois Entrées dont il est suivi. L'Amour, sans armes, paroît plongé dans une profonde tristesse. En vain les Graces,

Digitized by Google

les Jeux & les Plaisirs, s'efforcent de le consoler. Il leur annonce que rien ne peut calmer son dépit, & que le Destin le condamne à reconnoître les loix de l'Hymen. Ses plaintes sont interrompuës par l'arrivée du Dieu, l'objet de son courroux. Les Vertus de la suite de l'Hymen portent les armes & le flambeau de l'Amour. Le fils de Vénus apprenant que l'Hymen ne veut user de sa puissance que pour le faire triompher, ces deux Divinités se réconcilient. Elles se promettent de s'unir pour embellir les nouveaux nœuds, que l'Hymen a formés entre deux augustes Epoux.

L'Hymen.

Lancez, lancez vos traits.

L'Amour.

Faites briller vos feux.

Ensemble.

Qu'auprès d'eux les plaisirs enchaînent la constance.
Par nos soins à les rendre heureux,
Signalons notre intelligence.

L'Amour.

Volez, Plaisirs; célebrez ce beau jour.
Volez, parez l'Hymen; qu'il soit toujours aimable.

Digitized by Google

Pour rendre notre accord durable,
Vertus qui le suivez, ne quittez plus ma Cour.

L'Hymen.

Ne vous servez plus de vos âîles,

L'Amour.

Sous mille fleurs cachez vos fers.

Ensemble.

Qu'on ne trouve dans l'Univers
Que des époux heureux, & des amans fidéles.

Chœur.

Regnez, offrez-vous aux Mortels
Sous des formes toujours riantes.
Que vos images triomphantes
Brillent sur les mêmes Autels.

Selon l'usage suivi le plus ordinairement dans les Opera-Ballets, les trois Actes des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour renferment chacun une action particuliere. Le premier est intitulé *Osiris*; le second, *Canope*; le dernier, *Arueris* ou *les Isies*.

ACTE I.

Orthesie, Reine des Amazones, ouvre la Scéne avec Mirrine sa Confidente. Pendant qu'elles se préparent à marcher con-

Digitized by Google

tre des audacieux, qui veulent pénetrer dans le pays qu'elles habitent, Osiris, Chef de ces Inconnus, se présente à elles. De toutes parts, les Amazones accourent pour combattre le téméraire, qu'elles croyent vouloir les subjuguer. Il n'employe d'autres armes pour sa défense que ces paroles qu'il adresse à Orthesie.

N'écouterez-vous que la haine,
Quand je viens vous offrir la paix ?
Que craignez-vous, charmante Reine ?
On n'a point d'ennemis, quand on a tant d'attraits,
Et c'est l'Amour qui vous amene
Des cœurs soumis, & de nouveaux Sujets.

Peu à peu le charme des discours d'Osiris, l'éclat de ses présens, la pompe de la fête dont il les accompagne, l'empressement des Egyptiens de sa suite à seconder ses intentions, adoucissent la fierté farouche de la plûpart des Amazones. Leur Souveraine elle-même résiste avec peine aux accens enchanteurs de la voix d'un vainqueur séduisant. Mirrine s'en apperçoit, & elle se retire, en reprochant à la Reine sa foiblesse. Bien-tôt elle revient avec une troupe d'Amazones sauvages, déterminées à faire périr Osiris. Orthesie, cedant alors

Digitized by Google

à la tendresse qu'il lui inspire, n'est occupée que du soin de le sauver. On désarme Mirrine & ses compagnes. Osiris exprime par ces vers sa reconnoissance pour les sentimens de la Reine.

Vous défendez des jours que j'offre à vos appas.
N'ayez plus d'allarmes.
Les Jeux & les Plaisirs, qui marchent sur mes pas,
Contre vous sont nos seules armes.

Orthesie.

Eh ! que seroit sans toi l'appareil qui te suit?
C'est à la main qui les conduit,
Que les plaisirs doivent leurs charmes.

Osiris.

Qu'entens-je ? Je triomphe, & l'Amour est vainqueur.

Orthesie.

L'Amour, en m'éclairant, commence mon bonheur.

Par l'ordre d'Osiris, les deserts & les rochers, qui servoient de retraite aux Amazones, se changent en une campagne agréable & fertile, & l'Acte est terminé par une fête brillante qu'amene naturellement l'union de ces femmes guerrieres & des Suivans d'Osiris.

Digitized by Google

ACTE II.

Sous l'apparence d'un simple Mortel, Canope, le Dieu des Eaux, s'est fait aimer d'une Nymphe, nommée Memphis. On célébroit tous les ans en Egypte à l'honneur de ce Dieu une fête solemnelle, qu'on avoit coûtume d'ensanglanter par le sacrifice barbare d'une jeune fille. Un songe allarme Memphis, & lui fait craindre que le sort ne la choisisse pour victime. Elle peint à Canope les images effrayantes qui l'ont agitée pendant le sommeil. Dans le moment, elle est instruite que l'Urne fatale a proscrit sa vie. Canope la quitte en lui disant,

. . . C'est à moi, Memphis, à vous défendre,
Ce Peuple odieux va me voir.

Les Prêtres & le Peuple gémissent sur la triste destinée de Memphis, mais se disposent à l'immoler. On éléve un Autel, & l'on y place la Victime, après l'avoir ornée de guirlandes de fleurs. Le Grand-Prêtre saisit le couteau sacré : il leve le bras : Memphis tombe évanouie. Tout à coup le Ciel s'obscurcit ; il part des Cataractes du Nil des éclats semblables à ceux du tonnerre ; les flots se soulevent, & forment un affreux

Digitized by Google

débordement ; on voit Canope sur un char traîné par des Crocodiles ; il s'élance du haut des Cataractes jusqu'au milieu du fleuve, & par ce discours il détourne le coup prêt à frapper son Amante.

Peuple aveugle ! peut-on m'honorer par un crime ?
N'apprendras-tu jamais à connoître les Dieux ?
Fuis & respecte la victime ;
Entraîne loin de moi tes Prêtres odieux.

Tout fuit à ces paroles du Dieu irrité. La voix de Canope rappelle Memphis à la vie. Ce Dieu lui déclarant qu'il est le même qui lui est apparu en songe, elle s'écrie :

Vous trompez mes regards, sans surprendre mon cœur.
Ah ! je ne vois qu'un Dieu qui comble ma terreur,
Sous les traits de l'Amant que j'aime.
Dieu redoutable, hélas ! Laissez-vous désarmer.
Ne le punissez pas d'avoir charmé mon ame.
Tout doit vous attendrir en faveur de ma flâme ;
Par vous-même cent fois j'ai juré de l'aimer.
Cher Amant, je serai fidéle,
Dût le Ciel en courroux m'accabler de tourmens.
A la face du Dieu qui reçut mes sermens,

Digitized by Google

Ma flâme te les renouvelle.

Canope.

Vous pénetrez mon cœur de plaisir & d'amour.
Une erreur trop long-tems a causé vos allarmes.
Je vous vis sur ces bords, je brûlai pour vos charmes;
Sous le nom d'un Mortel, j'esperai qu'à mon tour....

Memphis.

Qu'entens-je, ô Ciel! Quel heureux jour!
Mon cœur parloit envain, & je n'osois le croire.

Ensemble.

Vous m'aimez, je n'en puis douter.
Quel bonheur! Quelle gloire!
Tout ce qui pouvoit me flater,
Embellit ma victoire.

L'empressement des Divinités de la suite de Canope, & celui des Egyptiens, à célebrer le bonheur & la gloire de Memphis, fournissent la fête qui terminent ce second Acte.

ACTE III.

On sçait qu'Arueris, fils d'Osiris & d'Isis, étoit reconnu chez les Egyptiens pour le Dieu des Arts, & que les *Isies* étoient

Digitized by Google

application longue & suivie, je vous prie de vouloir bien la rendre publique, car beaucoup de personnes seroient en état de l'exécuter, & je serois également satisfait, soit que ce fussent d'autres ou moi, puisque le bien public auroit toujours lieu de même.

M. de Vaucanson a fait une Machine, laquelle par le moyen d'un cheval fait autant d'étoffe que trente-deux ouvriers. Avec le secours de cette Machine, on n'a besoin que d'avoir de quatre en quatre métiers un enfant pour renouer les fils qui peuvent se rompre. S'il pousse sans aucun effort un bouton, le métier s'arrête, tandis que tous les autres vont, & quand il a noué, il tire le bouton, & le métier va, &c.

J'ai fait refléxion qu'il seroit assez aisé, par la considération de cette Machine, d'en faire une à laquelle un homme ou un cheval feroit aller pareil nombre de métiers à bas.

Les moulins à étoffe ne s'établiront que petit à petit, à cause que les Manufactures se trouvant rassemblées dans un petit nombre de Villes, on laisse aux ouvriers d'à présent la facilité de gagner leur vie, attendu que dans la grande multitude où ils sont, il y en auroit beaucoup qui ne sçauroient pas d'autre métier, & d'autres

Digitized by Google

auroient peine à trouver chez eux de quoi s'occuper dans une profession differente. Mais comme celles des bas se trouvent à peu près également répandues, on pourroit établir d'abord la Machine que je propose. On auroit les bas à bien meilleur marché, puisque la façon coûteroit si peu, & comme toutes les personnes, & même les plus pauvres, ne peuvent se passer d'en user continuellement, ce seroit un grand avantage pour le Royaume, car puisqu'il faut tant d'ouvriers de bas, si un seul faisoit autant d'ouvrage que quatre, ou un cheval autant que trente-deux hommes, & si un enfant, de qui d'ailleurs on ne peut pas encore tirer de travail, suffit à quatre métiers, plus de gens resteroient à cultiver les terres & à s'appliquer aux Arts, & par-là à contribuer à l'abondance, à la commodité & à la magnificence publique.

Je suis, &c.

Le Chevalier de Rhodes.

Digitized by Google

RECIT DE BASSE.

FI de l'Amour, fi de sa Mere,
Disoit Grégoire entre deux vins,
Et vive le Dieu des Raisins;
C'est mon Roi, mon maître, mon pere.
Amour, jaloux de son bonheur,
Accourt au cabaret, s'y met en embuscade,
Et d'un trait perçant le bûveur,
Apprens, dit-il, apprens à me faire bravade.
Tu m'as surpris, fils de Vénus,
Lui répond fiérement Grégoire,
Mais je suivrai tes loix, sans rompre avec Bacchus;
Je veux toujours aimer, & je veux toujours boire.

SPECTACLES.

LE Concert Spirituel, conduit par M. Royer, Maître de Musique célebre, qui a eu l'honneur de l'enseigner à Monseigneur le Dauphin, & qui est Auteur de Zaide & de plusieurs ouvrages estimés, a été ouvert le Vendredi premier jour de

Digitized by Google

Digitized by Google

NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

Novembre, Fête de la Toussaints. Il y a eu un très-grand concours d'Auditeurs, curieux de voir la disposition nouvelle de la Salle, laquelle est entierement changée. On en a fort applaudi l'arrangement. Le Théatre du Concert fait voir au fond un grand ordre d'Architecture, divisé par un jeu d'orgues, qui embellit le Spectacle, & fortifie l'accompagnement. Cet Orgue est sçavamment touché par M. Cheron. L'Orquestre est mieux coupé, & les Concertans sont placés favorablement pour les voix, pour la symphonie & pour l'assemblée. Un rang de Loges remplit agréablement le tour de la Salle; on y entre par un corridor & des escaliers commodes. Ces Loges sont surmontées d'une galerie qui les couronne, sans les charger. Le plein pied est garni de bancs à dos & de chaises. Enfin M. Royer n'a rien épargné pour mériter l'approbation du Public.

Le Concert commença par *In Exitu*, Motet à grands chœurs de M. *Adolfati*, Maître de Musique de l'Hôpital des Incurables de Venise; ensuite M. Taillard joüa avec applaudissement un Concerto sur la flute Allemande.

On donna *Jubilate Deo, omnis terra*, Motet à grands chœurs de M. *Fanton*, Maître de Musique de la Sainte Chapelle

Digitized by Google

de Paris, qui a aussi été approuvé. Mlle Duval, jeune Ecoliere de M. Royer, débuta par un petit Motet de M. Mouret; on a loüé sa voix & sa cadence. M. *Pagin* joüa un Concerto du fameux Tartini, & selon sa coûtume, il charma par la finesse de son exécution les oreilles connoisseuses. Le *De profundis*, Motet de M. Mondonville, termina le Concert.

L'Académie Royale de Musique a représenté pour la premiere fois sur son Théatre le Mardi 5 Novembre *les Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, Ballet Héroïque, représenté à Versailles le 15 Mars 1747. Le Poëme est de M. Cahusac; la Musique M. Rameau; les Danses de M. Laval, Compositeur des Ballets du Roi.

Une incommodité du Sr Jeliotte ayant interrompu pendant quelques jours les représentations des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour, on a joué dans cet intervalle *le Carnaval & la Folie*.

Le 19 du mois dernier, les Comédiens François donnerent une représentation de *Megare*, Tragédie nouvelle de M. Morand.

Ils remirent le 13 de ce mois sur leur Théatre la Comédie des Fils Ingrats.

CONCERTS

Digitized by Google

CONCERTS de la Cour.

LE Mercredi 23 Octobre & le Lundi 28, on exécuta en Concert chez la Reine la Pastorale Héroïque de *Diane & Endimion*, dont les Paroles sont de M. de Fontenelle, & la Musique de M. de Blâmont, Sur-Intendant de la Musique du Roi. Les rôles ont été chantés par Mlles Lalande, Deschamps, Romainville, Canavas & Godonnesche, ainsi que par Mrs Poirier, Benoît, la Garde & Godonnesche.

Le Mercredi 6 Novembre & dans les Concerts suivans, on exécuta le Ballet & le Prologue des *Amours des Dieux*. Les Paroles sont de M. Fuzelier, un des Auteurs du Mercure, & la Musique de feu M. Mouret. Mlles Mathieu, Canavas, Guedon, & Mrs Benoît, Dubourg & Basire, en ont chanté les rôles.

COMEDIES à Fontainebleau.

LEs Comédiens François donnerent le 21 Octobre à la Cour *la Métromanie* de M. Piron, & *le Deuil*.

Le 24, *Sémiramis* & le *Triple Mariage*.

Digitized by Google

Le 29, *Amphitrion* & *le double Veuvage*.

Le 30, *le Cid* & *le Magnifique*.

Les Italiens y représenterent le 21 *le Prince de Salerne*, accompagné d'un Ballet, qui plut infiniment.

Le 26, *Arlequin Voleur*, avec le même Ballet, que la Reine avoit redemandé.

Une Musette, composée & chantée par le sieur Rochard, a eu un succès brillant & mérité.

EXTRAIT

Du Ballet qui a pour titre :

Les Fêtes de l'Hymen & de l'Amour,

ou

Les Dieux d'Egypte.

CE Ballet ayant été représenté sur le grand Théatre de Versailles, à l'occasion du premier Mariage de Monseigneur le Dauphin, le Prologue est relatif à cet évenement. M. de Cahusac en a fait une espece d'Epithalame en action, qui prépare les trois Entrées dont il est suivi. L'Amour, sans armes, paroît plongé dans une profonde tristesse. En vain les Graces,

Digitized by Google

les Jeux & les Plaisirs, s'efforcent de le consoler. Il leur annonce que rien ne peut calmer son dépit, & que le Destin le condamne à reconnoître les loix de l'Hymen. Ses plaintes sont interrompuës par l'arrivée du Dieu, l'objet de son courroux. Les Vertus de la suite de l'Hymen portent les armes & le flambeau de l'Amour. Le fils de Vénus apprenant que l'Hymen ne veut user de sa puissance que pour le faire triompher, ces deux Divinités se réconcilient. Elles se promettent de s'unir pour embellir les nouveaux nœuds, que l'Hymen a formés entre deux augustes Epoux.

L'Hymen.

Lancez, lancez vos traits.

L'Amour.

Faites briller vos feux.

Ensemble.

Qu'auprès d'eux les plaisirs enchaînent la constance.
Par nos soins à les rendre heureux,
Signalons notre intelligence.

L'Amour.

Volez, Plaisirs; célebrez ce beau jour.
Volez, parez l'Hymen; qu'il soit toujours aimable.

Digitized by Google

Pour rendre notre accord durable,
Vertus qui le suivez, ne quittez plus ma Cour.

. . . . . .

L'Hymen.

Ne vous servez plus de vos aîles,

L'Amour.

Sous mille fleurs cachez vos fers.

Ensemble.

Qu'on ne trouve dans l'Univers
Que des époux heureux, & des amans fidéles.

Chœur.

Regnez, offrez-vous aux Mortels
Sous des formes toujours riantes.
Que vos images triomphantes
Brillent sur les mêmes Autels.

Selon l'usage suivi le plus ordinairement dans les Opera-Ballets, les trois Actes des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour renferment chacun une action particuliere. Le premier est intitulé *Osiris*; le second, *Canope*; le dernier, *Arueris* ou *les Isies*.

ACTE I.

Orthesie, Reine des Amazones, ouvre la Scéne avec Mirrine sa Confidente. Pendant qu'elles se préparent à marcher con-

Digitized by Google

tre des audacieux, qui veulent pénetrer dans le pays qu'elles habitent, Osiris, Chef de ces Inconnus, se présente à elles. De toutes parts, les Amazones accourent pour combattre le téméraire, qu'elles croyent vouloir les subjuguer. Il n'employe d'autres armes pour sa défense que ces paroles qu'il adresse à Orthesie.

N'écouterez-vous que la haine,
Quand je viens vous offrir la paix ?
Que craignez-vous, charmante Reine ?
On n'a point d'ennemis, quand on a tant d'attraits,
Et c'est l'Amour qui vous amene
Des cœurs soumis, & de nouveaux Sujets.

Peu à peu le charme des discours d'Osiris, l'éclat de ses présens, la pompe de la fête dont il les accompagne, l'empressement des Egyptiens de sa suite à seconder ses intentions, adoucissent la fierté farouche de la plûpart des Amazones. Leur Souveraine elle-même résiste avec peine aux accens enchanteurs de la voix d'un vainqueur séduisant. Mirrine s'en apperçoit, & elle se retire, en reprochant à la Reine sa foiblesse. Bien-tôt elle revient avec une troupe d'Amazones sauvages, déterminées à faire périr Osiris. Orthesie, cedant alors

Digitized by Google

Pour rendre notre accord durable,
Vertus qui le suivez, ne quittez plus ma Cour.

. . . . . .

L'Hymen.

Ne vous servez plus de vos aîles,

L'Amour.

Sous mille fleurs cachez vos fers.

Ensemble.

Qu'on ne trouve dans l'Univers
Que des époux heureux, & des amans fidéles.

Chœur.

Regnez, offrez-vous aux Mortels
Sous des formes toujours riantes.
Que vos images triomphantes
Brillent sur les mêmes Autels.

Selon l'usage suivi le plus ordinairement dans les Opera-Ballets, les trois Actes des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour renferment chacun une action particuliere. Le premier est intitulé *Osiris*; le second, *Canope*; le dernier, *Arueris* ou *les Isies*.

ACTE I.

Orthesie, Reine des Amazones, ouvre la Scéne avec Mirrine sa Confidente. Pendant qu'elles se préparent à marcher con-

Digitized by Google

tre des audacieux, qui veulent pénetrer dans le pays qu'elles habitent, Osiris, Chef de ces Inconnus, se présente à elles. De toutes parts, les Amazones accourent pour combattre le téméraire, qu'elles croyent vouloir les subjuguer. Il n'employe d'autres armes pour sa défense que ces paroles qu'il adresse à Orthesie.

N'écouterez-vous que la haine,
Quand je viens vous offrir la paix ?
Que craignez-vous, charmante Reine ?
On n'a point d'ennemis, quand on a tant d'attraits,
Et c'est l'Amour qui vous amene
Des cœurs soumis, & de nouveaux Sujets.

Peu à peu le charme des discours d'Osiris, l'éclat de ses présens, la pompe de la fête dont il les accompagne, l'empressement des Egyptiens de sa suite à seconder ses intentions, adoucissent la fierté farouche de la plûpart des Amazones. Leur Souveraine elle-même résiste avec peine aux accens enchanteurs de la voix d'un vainqueur séduisant. Mirrine s'en apperçoit, & elle se retire, en reprochant à la Reine sa foiblesse. Bien-tôt elle revient avec une troupe d'Amazones sauvages, déterminées à faire périr Osiris. Orthesie, cedant alors

Digitized by Google

à la tendresse qu'il lui inspire, n'est occupée que du soin de le sauver. On désarme Mirrine & ses compagnes. Osiris exprime par ces vers sa reconnoissance pour les sentimens de la Reine.

Vous défendez des jours que j'offre à vos appas.
N'ayez plus d'allarmes.
Les Jeux & les Plaisirs, qui marchent sur mes pas,
Contre vous sont nos seules armes.

Orthesie.

Eh! que seroit sans toi l'appareil qui te suit?
C'est à la main qui les conduit,
Que les plaisirs doivent leurs charmes.

Osiris.

Qu'entens-je? Je triomphe, & l'Amour est vainqueur.

Orthesie.

L'Amour, en m'éclairant, commence mon bonheur.

Par l'ordre d'Osiris, les deserts & les rochers, qui servoient de retraite aux Amazones, se changent en une campagne agréable & fertile, & l'Acte est terminé par une fête brillante qu'amene naturellement l'union de ces femmes guerrieres & des Suivans d'Osiris.

Digitized by Google

ACTE II.

Sous l'apparence d'un simple Mortel, Canope, le Dieu des Eaux, s'est fait aimer d'une Nymphe, nommée Memphis. On célébroit tous les ans en Egypte à l'honneur de ce Dieu une fête solemnelle, qu'on avoit coûtume d'ensanglanter par le sacrifice barbare d'une jeune fille. Un songe allarme Memphis, & lui fait craindre que le sort ne la choisisse pour victime. Elle peint à Canope les images effrayantes qui l'ont agitée pendant le sommeil. Dans le moment, elle est instruite que l'Urne fatale a proscrit sa vie. Canope la quitte en lui disant,

... C'est à moi, Memphis, à vous défendre,
Ce Peuple odieux va me voir.

Les Prêtres & le Peuple gémissent sur la triste destinée de Memphis, mais se disposent à l'immoler. On éléve un Autel, & l'on y place la Victime, après l'avoir ornée de guirlandes de fleurs. Le Grand-Prêtre saisit le couteau sacré : il leve le bras : Memphis tombe évanouie. Tout à coup le Ciel s'obscurcit; il part des Cataractes du Nil des éclats semblables à ceux du tonnerre; les flots se soulevent, & forment un affreux

Digitized by Google

débordement ; on voit Canope sur un char traîné par des Crocodiles ; il s'élance du haut des Cataractes jusqu'au milieu du fleuve, & par ce discours il détourne le coup prêt à frapper son Amante.

Peuple aveugle ! peut-on m'honorer par un crime ?
N'apprendras-tu jamais à connoître les Dieux ?
Fuis & respecte la victime ;
Entraîne loin de moi tes Prêtres odieux.

Tout fuit à ces paroles du Dieu irrité. La voix de Canope rappelle Memphis à la vie. Ce Dieu lui déclarant qu'il est le même qui lui est apparu en songe, elle s'écrie :

Vous trompez mes regards, sans surprendre mon cœur.
Ah ! je ne vois qu'un Dieu qui comble ma terreur,
Sous les traits de l'Amant que j'aime.
Dieu redoutable, hélas ! Laissez-vous désarmer.
Ne le punissez pas d'avoir charmé mon ame.
Tout doit vous attendrir en faveur de ma flâme ;
Par vous-même cent fois j'ai juré de l'aimer.
Cher Amant, je serai fidéle,
Dût le Ciel en courroux m'accabler de tourmens.
A la face du Dieu qui reçut mes sermens,

Digitized by Google

Ma flâme te les renouvelle.

Canope.

Vous pénetrez mon cœur de plaisir & d'amour.
Une erreur trop long-tems a causé vos allarmes.
Je vous vis sur ces bords, je brûlai pour vos charmes;
Sous le nom d'un Mortel, j'esperai qu'à mon tour....

Memphis.

Qu'entens-je, ô Ciel! Quel heureux jour!
Mon cœur parloit envain, & je n'osois le croire.

Ensemble.

Vous m'aimez, je n'en puis douter.
Quel bonheur! Quelle gloire!
Tout ce qui pouvoit me flater,
Embellit ma victoire.

L'empressement des Divinités de la suite de Canope, & celui des Egyptiens, à célebrer le bonheur & la gloire de Memphis, fournissent la fête qui terminent ce second Acte.

ACTE III.

On sçait qu'Arueris, fils d'Osiris & d'Isis, étoit reconnu chez les Egyptiens pour le Dieu des Arts, & que les *Isies* étoient

Digitized by Google

des fêtes instituées en l'honneur d'Isis. Arueris, dans la supposition de l'Auteur, prend occasion de ces fêtes pour faire briller les talens & pour les couronner. Il ordonne que le prix des Vainqueurs soit d'être unis à l'objet de leur amour. Orie, Amante d'Arueris, soupçonne du mistere dans la nouvelle forme qu'il donne aux Jeux établis. Elle appréhende que son Amant ne veuille la céder à quelque Rival. Rassurée sur cet article, elle a un autre sujet d'allarmes. Le peu de soin qu'elle a eu de cultiver ses talens, l'inquiéte. Elle ne se connoît que celui d'aimer. *C'est le plus enchanteur*, lui dit Arueris.

. . . . . Lui seul les fait tous naître.
Eh ! que seroient les talens sans l'Amour ?
Il les inspire, il les force à paroître,
Il leur prête ses traits, les place dans leur jour,
Et sa flâme est leur premier maître.

Les Jeux commencent. Orie, sur la foi des promesses de son Amant, ose disputer le prix, & elle le remporte au jugement même de ses Rivales.

Indépendamment de plusieurs des morceaux, que nous avons cités, il en est dans le Ballet de M. Cahusac quelques autres

très-dignes de louanges. Tel est particulierement celui-ci, chanté par un Berger Egyptien dans les Jeux consacrés à la gloire d'Isis.

Ma Bergere fuyoit l'Amour,
Mais elle écoutoit ma Musette.
Ma bouche discrette,
Pour ma flâme parfaite,
N'osoit demander du retour.
Ma Bergere auroit craint l'Amour;
Mais je fis parler ma Musette.
Ses sons, plus tendres chaque jour,
Lui peignoient mon ardeur secrette.
Si ma bouche étoit muette,
Mes yeux s'expliquoient sans détour.
Ma Bergere écouta l'Amour,
Croyant écouter ma Musette.

Nous ne dissimulerons point que M. de Cahusac en divers endroits de son Poëme tombe dans des négligences qu'il ne devroit pas se permettre. On ne lui pardonne point de dire, *Rien ne manque à mon désespoir. Comble ma terreur. Des Climats serains. L'art des Talens, &c.*

Peut-être auroit-on droit aussi de lui désirer plus de clarté dans certaines phrases,

Digitized by Google

& plus de netteté dans l'exposition de ses sujets ? Mais on ne peut lui refuser une imagination féconde, agréable & variée. Son premier Acte offre un tableau dont toutes les figures sont en action, & contrastent merveilleusement. L'idée du troisiéme est extrêmement délicate & galante. Surtout l'Auteur possede supérieurement le talent de donner au Musicien les moyens d'exercer son génie, & c'est un des premiers devoirs des Poëtes Liriques.

Avec ce talent, ils seront toujours sûrs de voir leurs Opéra réussir, lorsqu'ils seront assez heureux pour que M. Rameau veuille en composer la Musique. Nous avons averti dans l'un des articles précédens, que celle des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour est de cet Orphée de notre siécle. Quand même les Paroles n'auroient pas tout le mérite que nous leur reconnoissons, on ne seroit pas étonné du grand succès de ce Ballet.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

DE WARSOVIE, *le 21 Octobre.*

LE 28 du mois dernier, jour fixé pour l'ouverture de la Diette, le Roi accompagné des Sénateurs, des Grands Officiers de la Couronne, & des Députés des Palatinats, assista dans l'Eglise de Saint Jean à la Messe du Saint Esprit, célébrée pontificalement par l'Evêque de Plocko, & ensuite au Sermon prononcé par M. Podocky, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Gnesne. Sa Majesté s'étant renduë ensuite dans la Salle du Sénat avec les cérémonies accoûtumées, & les Sénateurs ayant pris leurs places, le Prince Lubomirsky, Staroste de Casimir, & Maréchal de la Diette précédente, complimenta le Roi au nom des Etats du Royaume assemblés. Après que sa Majesté se fut retirée, le Prince Lubomirsky exhorta les Députés des Palatinats par un discours très-pathétique, à concourir aux bonnes intentions du Roi, à travailler avec zéle au bien de la Patrie, & à éviter tout ce qui pourroit troubler l'union, si nécessaire pour terminer les diverses affaires sur lesquelles la Diette se propose de déliberer. Ce discours fut suivi de l'Election du nouveau Maréchal. On eut d'abord beaucoup de peine à réunir les suffrages, qui étoient partagés entre M. Malachouski, Régimentaire de la Couronne, & M. Simienski, Staroste de Dombowroski, l'un des Députés de la Ville de Léopol, mais ce dernier l'emporta enfin sur son concurrent. Il harangua aussi les Etats, & après les avoir remerciés de la

Digitized by Google

confiance dont ils l'honoroient, il les assura qu'il ne négligeroit rien de ce qui pourroit procurer le succès de la Diette. Le premier de ce mois, M. Simienski pria les Députés, qu'il avoit nommés pour donner part de son élection au Roi, d'aller au Sénat où sa Majesté les attendoit. Peu après, ces Députés revinrent à la Chambre des Nonces, & ils rapporterent que le Roi non-seulement avoit approuvé l'Election, mais encore avoit paru fort satisfait de la tranquillité avec laquelle s'étoit passée la premiere séance. Le Prince Lubomirski, Nonce de Czersk, ayant demandé qu'on fit prêter serment à M. Bienkówski, qui a été choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire de la Diette, M. Pulawski, Nonce de Czechanow, s'éleva contre cette proposition; & soutint que jamais cette formalité n'avoit été usitée. Il y eut à ce sujet de grands débats, mais le Nonce de Czersk, ayant été appuyé dans sa demande par M. Malachowski, premier Nonce de Cracovie, & par plusieurs autres Députés, il fut décidé que le Secretaire de la Diette se soumettroit à ce qu'on exigeoit de lui. Cette difficulté levée, on procéda à l'examen de la validité des Elections des Nonces. Lorsqu'on fut venu à M. Stadnicky, sixiéme Député de Cracovie, un Gentilhomme nommé Czezamicki représenta que ce Député ne pouvoit avoir séance à la Diette, parce qu'il y avoit une Sentence contre lui. En conséquence M. Stadnicky fut obligé de donner sa démission. Messieurs Szponowski & Gierzil produisirent aussi une Sentence renduë contre M. Scipion, un des Députés de Lida, mais quelques Nonces prirent la défense de celui ci avec tant de chaleur, que le Maréchal de la Diette, craignant les suites de ce differend, termina la séance sans qu'on eût rien réglé à ce-

ſujet. Dans la ſéance du 2, on examina la légitimité des Elections des Députés du Palatinat de Novogrod, & elles ſe trouverent ſi irrégulieres, qu'on ne balança point, quoique ces Députés fuſſent abſens, à déclarer leurs places vacantes. On forma diverſes oppoſitions contre pluſieurs autres Nonces. Elles parurent mal fondées, & l'on n'y eut point d'égard. La légitimation des Nonces étant finie, on propoſa de diſcuter d'avance quelques-uns des points qui doivent être l'objet des déliberations de la Diette. Cette propoſition fut rejettée par un des Députés de Razan; le Maréchal inſiſta, de même que ce Député, pour qu'avant tout on allât ſaluer le Roi dans le Sénat, & la pluralité des Nonces s'étant rangée de ce ſentiment, l'Aſſemblée ſe ſépara. Le 3, les Nonces, ainſi qu'il avoit été réſolu, rendirent leurs reſpects à ſa Majeſté, & le Maréchal de la Diette témoigna au Roi la vive reconnoiſſance, dont ils étoient pénétrés pour l'attention paternelle, avec laquelle ſa Majeſté prenoit à cœur les intérêts de la Nation. Le Grand Chancelier de la Couronne répondit au nom du Roi dans les termes les plus favorables. Sa Majeſté étant retournée le 4 au Sénat, le Referendaire y fit la lecture des *Pacta Conventa*, après laquelle le Grand Chancelier expoſa les differens articles, ſur leſquels on attend la déciſion de la Diette. Il dit que quoique le projet de l'augmentation des troupes, déja propoſée pluſieurs fois, & miſe encore ſur le tapis dans la Diette précédente, eût toujours échoüé, le Roi ne perdoit point de vûë les moyens qui tôt ou tard pourroient frayer les voies à un établiſſement ſi utile; que le principal de ces moyens ſeroit de mettre un meilleur ordre dans l'adminiſtration des Finances; que ce n'étoit point aſſez de pourvoir à la ſûreté du

Digitized by Google

Royaume, & qu'il importoit de veiller au bonheur de ses habitans; que pour cet effet il étoit nécessaire de favoriser le commerce; qu'il falloit maintenir les Villes dans la joüissance de leurs droits & de leurs priviléges, établir une juste proportion entre les monnoyes de Pologne & celles des Etats voisins, diminuer les Douanes & les Péages, abolir les exemptions dont les particuliers abusent, exploiter les mines du Pays, particulierement celles d'Olkus, & faire enforte que les Polonois, trouvant dans leurs propres Manufactures les ouvrages qu'ils ne tirent qu'à grands frais des autres Nations, il sortît moins d'argent du Royaume. Le Grand Chancelier ajouta que pour mériter que le Tout-Puissant benît des vûës si salutaires, il convenoit de remédier aux abus qui s'étoient introduits dans les Tribunaux & dans les Cours de Judicature. Il finit son discours, en recommandant de la part du Roi, de reprendre les conferences avec les Ministres des Puissances Etrangeres, & de remplacer les personnes qui sont mortes parmi les Deputés chargés de cette commission. Le 5, le Roi donna audience dans le Sénat aux Députés de l'armée de la Couronne, & à ceux du Grand Duché de Lithuanie, qui lûrent publiquement leurs instructions.

Dans la séance que la Diette tint le 8 de ce mois, les Evêques opinerent sur les matieres qui doivent faire l'objet des déliberations de cette Assemblée, & tous, à l'exception de l'Evêque de Warmie, insisterent pour l'augmentation des troupes. Ils furent d'avis qu'il convenoit d'établir une Commission, pour examiner les moyens de mettre un meilleur ordre dans les Finances; que si on vouloit faire fleurir le commerce, il étoit nécessaire de remédier aux vexations qui se com-

Digitized by Google

mettent contre les Négocians, & peut-être même d'abolir toutes les Doüanes particulieres; qu'on ne pouvoit non plus se dispenser de rendre aux Bourgeois de diverses Villes les priviléges dont insensiblement ils avoient été privés, & que par rapport aux monnoyes, on devoit prier le Roi, d'en faire frapper qui pûssent être en proportion avec les monnoyes des Etats voisins. Quelques-uns représenterent, combien il importoit de travailler sans délai à lever les obstacles qui nuisent à la navigation dans les environs de Dantzick. Les Palatins parlerent dans la séance du 9. Après avoir donné leur approbation au projet d'augmenter les troupes, ils proposerent d'imposer à tous les Juifs, qui auroient atteint l'âge de quatorze ans, une taxe annuelle d'un ducat par tête. Tous demanderent la suppression des Douanes que differens particuliers se sont arrogées sans aucun titre, & le redressement des abus qui se sont introduits dans l'administration de la Justice. Ils témoignerent desirer que les Princes fils du Roi, ou du moins le Prince Xavier, demeurassent ordinairement en Pologne. Le Castellan de Posnanie ouvrit la séance du 10 par un discours, dans lequel il s'étendit beaucoup sur la nécessité de supprimer les Douanes usurpées par les particuliers, de favoriser l'établissement de certaines Manufactures, & de faire des réglemens pour diminuer le luxe. Il exposa diverses raisons de ne plus tolérer les Juifs dans ce Royaume, & il s'éleva avec une extrême véhémence contre la longueur & les frais des procédures. Les sept autres Castellans, qui opinerent après lui, se conformerent à l'avis des Evêques & des Palatins. Ils joignirent leurs instances à celles de ces derniers, pour que les jeunes Princes établissent leur résidence dans ce Royaume, & ils

Digitized by Google

prierent sa Majesté d'y fixer elle-même la sienne. Le 11, le Grand Maréchal de la Couronne, le Grand Chancelier, le Vice-Chancelier, le Grand Trésorier de Pologne, celui de Lithuanie, & les deux Maréchaux de la Grande & de la Petite Pologne, donnerent leurs sentimens sur les differens articles proposés. Presque tous leurs discours tendirent à montrer de quelle importance il étoit d'améliorer les revenus de l'Etat, d'augmenter les troupes, de maintenir les priviléges des Villes, & de protéger le commerce. Lorsque les Grands Officiers & les Ministres eurent cessé de parler, on procéda à la nomination des Députés du Sénat, qui doivent rédiger les Constitutions de la Diette, & examiner les comptes de la Trésorerie, & l'on choisit le Comte Zaluski, Evêque de Cracovie; le Comte de Tarlo, Palatin de Sandomir; le Comte Podoski, Palatin de Plocko, & le Comte Sapieha, Palatin de Meziflavie. Les Nonces retournerent ensuite à leur Chambre. Le 12, le Maréchal de la Diette leur ayant demandé s'ils jugeoient à propos qu'on leur fît une nouvelle lecture des articles sur lesquels ils avoient à déliberer, la plûpart répondirent que cela n'étoit point nécessaire. Un des Députés du Palatinat de Plocko se plaignit dans cette séance, de ce qu'on avoit refusé d'admettre au Tribunal de Petrikow les Députés que son Palatinat y avoit envoyés, & il demanda qu'ils pussent y prendre séance. Le second des Députés de Czechanow harangua long-tems, pour persuader à la Chambre d'obliger le Grand Trésorier de la Couronne, de rendre ses comptes dans une forme differente de celle qui a été jusqu'à présent en usage.

L'affaire, concernant le refus que le Tribunal de Petrikow a fait d'admettre les Députés du Pa-

Digitized by Google

Palatinat de Plocko, fut terminée dans la séance tenue par la Diette le 14 de ce mois. Plusieurs Nonces dans la même séance renouvellerent leurs instances, pour qu'on changeât la forme dans laquelle le Grand Trésorier de la Couronne a coûtume de rendre ses comptes, & ils demanderent que les Commissaires, nommés pour examiner ses états de dépense & de recette, ne lui délivrassent point de quittance avant que la Chambre eût examiné leur rapport. Il s'éleva des débats très-longs & très vifs à ce sujet, mais le Comte Poniatowski, Staroste de Zobroczin, les fit cesser, en offrant d'être caution du Grand Trésorier. Le Secretaire de l'Assemblée lut ensuite le dispositif des nouvelles Constitutions. Dans la séance du 15, le même Secretaire lut le projet pour le maintien de la sûreté publique, tant au-dedans qu'au-dehors. Ce projet fut unanimement approuvé, ainsi que celui pour la convocation de l'Arriere-Ban. Lorsqu'on parla de renouer les conferences avec les Ministres Etrangers, divers Nonces insisterent pour qu'on nommât ceux d'entr'eux, qui devoient être députés par la Chambre pour assister à ces conferences. Inutilement le Maréchal de la Diette leur représenta que ce qu'ils exigeoient ne devoit avoir lieu qu'après la réunion de la Chambre avec le Sénat. Ils persisterent dans leur demande, & ils prétexterent, pour appuyer leurs prétentions, l'interêt qu'on avoit d'obtenir des indemnités convenables, pour les dommages causés à plusieurs Palatinats par les sujets de quelques Puissances voisines. Un des Nonces d'Orszan interrompit cette dispute, pour demander la révocation de la Commission, qui a été chargée de régler les differends entre les Catholiques & les Chrétiens du Rite Grec. Il sou-

Digitized by Google

tint que l'établissement de cette Commission étoit préjudiciable aux intérêts de la Religion ; & un grand nombre de Membres de l'assemblée, ayant déclaré qu'ils ne délibéreroient sur aucune affaire, si celle-ci n'étoit terminée, on pria le Maréchal de la Diette d'en informer le Roi. Le 16, ce Maréchal rendit compte de la réponse de sa Majesté. Comme le Roi ne s'étoit pas expliqué sur la suppression de la Commission, les Députés, qui desiroient qu'elle fût revoquée, engagerent le Maréchal de la Diette à retourner chez sa Majesté, pour lui faire de nouvelles représentations à ce sujet. En attendant que les intentions de ces Députés fussent remplies, on suspendit la lecture du projet sur la continuation des conferences avec les Ministres Etrangers, & on lut celui qui regarde l'exploitation des mines, & celui pour la juste évaluation des monnoyes. Le Maréchal de la Diette rapporta le 17 à la Chambre, que le Roi consentoit de tenir un Tribunal de Relation, pour examiner les griefs de la Noblesse contre les personnes de la Religion Grecque. Cette Déclaration, & la nomination qu'on fit des Députés qui devoient composer le Tribunal de Relation, calma les esprits. On continua la lecture du projet pour recommencer les conferences avec les Ministres Etrangers, & ce projet, ayant été approuvé sans aucune opposition, fut signé par le Maréchal de la Diette. Cette lecture fut suivie de celle d'un autre projet pour fixer au dernier Lundi du mois d'Août l'ouverture des Diettes ordinaires. Les Députés de Warsovie & de Grodno s'opposerent à cette proposition.

Digitized by Google

DE STOCKHOLM, *le 15 Octobre.*

LE 7 de ce mois sur le midi, la Princesse épouse du Prince Successeur, accoucha d'un Prince, & cette nouvelle fut annoncée au peuple par une salve générale de l'artillerie des remparts de cette Ville. Aussi-tôt que le Roi en fut informé, il se fit conduire en Chaise-à-porteurs à l'appartement de la Princesse, qu'il félicita sur cet heureux évenement. Sa Majesté embrassa le jeune Prince, & le revêtit des marques des Ordres du Séraphin, de l'Epée, & de l'Etoile du Nord. Lorsqu'elle fut de retour chez elle, elle nomma quatre-vingt-dix-huit Chevaliers du second de ces Ordres, & seize du troisiéme.

Les Ministres Etrangers, les Sénateurs, les Conseils & les Tribunaux, furent admis le 8 à l'audience du Roi, & ils eurent l'honneur de complimenter sa Majesté sur la naissance du Prince, dont la Princesse, épouse du Prince Successeur, étoit accouchée le jour précédent. Le 9, jour fixé pour le Baptême du jeune Prince, cette cérémonie fut annoncée au peuple par le Carillon de l'Eglise Allemande, & par les fanfares des timbales & des trompettes, qui avoient été placées sur les Tours des autres Eglises. Deux Compagnies du Régiment des Gardes se mirent sous les armes dans la Cour extérieure du Palais. Un autre Détachement du même Régiment forma une double haye depuis le bas de l'Escalier qui sépare les deux Cours, jusqu'à la Salle des Trabans du Roi, & delà jusqu'à celle des Trabans du Prince Successeur. Les Comtesses de Ducker & de Lagerberg, nommées pour représenter les Têtes Couronnées & les Princesses qui devoient être Maraines, furent conduites au Palais dans un ca-

Digitized by Google

rosse de sa Majesté, attelé de six chevaux. Elles furent reçûës à la Porte par le Comte de Taube, Maréchal de la Cour, & au bas de l'Escalier par le Baron de Lowen, aussi Maréchal de la Cour, qui précédé des Chambellans & des Gentilshommes de la Maison du Roi, les mena à l'appartement de la Princesse, épouse du Prince Successeur, où la Comtesse de Tessin, Dame d'Honneur de la Princesse, & les Dames du Palais, les reçûrent avec les formalités accoûtumées. Les Sénateurs, qui devoient représenter dans la cérémonie les Etats du Royaume, & qui avoient été invités le matin par des Chambellans du Roi, s'étant assemblés dans la Salle du Sénat, ils furent conduits par le Comte de Taube à l'appartement de sa Majesté. Le Prince Successeur se rendit ensuite à la Salle où le Prince, son fils, devoit être baptisé, & la marche se fit dans l'ordre suivant. Le Baron de Lowen & le Comte de Taube, Maréchaux de la Cour, les Gentilshommes de la Maison du Roi, marchant deux à deux; deux Hérauts d'Armes; deux Secretaires de sa Majesté; le Baron de Taube, Sénateur & Grand Maréchal, tenant les marques de sa Dignité. Les autres Sénateurs, rangés selon leur ancienneté, précédoient le Prince Successeur, aux deux côtés duquel étoient douze Gardes du Corps, & qui étoit suivi des principaux Officiers des Gardes du Corps, & des Trabans. Lorsque le Prince Successeur eut pris sa place, le jeune Prince fut apporté de l'appartement de la Princesse sa mere, par la Comtesse de Ducker. Cette Dame étoit soutenue par le Baron de Fuchs & par le Comte de Frolich, & la queuë de sa mante étoit portée par les Demoiselles Ulrique & Agnès Stromberg. Le jeune Prince étoit sur un Carreau de drap d'argent, &

Digitized by Google

quatre Colonels portoient au-dessus de lui un Dais de même étoffe. Il étoit accompagné de la Maison du Prince Successeur, les Pages marchant à la tête, ensuite les Gentilshommes & les Chambellans; les deux Maréchaux de la Cour du Prince; le Baron d'Hamilton, son Premier Chambellan; le Comte de Tessin, son Grand Maréchal. La Comtesse de Lagerberg marchoit derriere le Prince, entre le Baron de Nolcken, Chancelier de la Cour, & le Baron de Lowenheim, Chancelier de Justice. Les Dames du Palais fermoient la marche. L'Archevêque en Habits Pontificaux, assisté du Premier Chapelain du Roi, & d'un Chapelain du Prince Successeur, administra le Baptême au jeune Prince, que le Prince Successeur tint sur les Fonts, au nom des Souverains choisis pour être Parains. Après cette cérémonie, M. Kenna, Secretaire de sa Majesté, cria deux fois de suite à haute voix, *Vive Charles, né Prince des Suédois, des Goths & des Vandales.* On chanta le *Te Deum* en Musique, au bruit d'une salve de deux cens cinquante six piéces de canon, & l'on porta ensuite le jeune Prince avec le même cortége dans la Salle d'Audience, où il fut mis dans son berceau de cérémonie.

Ses Parains ont été le Roi de la Grande Bretagne, le Prince de Prusse & le Grand Duc de Russie; ses Maraines, la Reine de Prusse, la Margrave de Bareith & la Duchesse de Zerbst. Le Roi lui a conferé la charge de Grand Amiral de Suéde, & les Patentes en ont été remises au Prince Royal. On mande de Warsovie, que le Roi de Pologne Electeur de Saxe a disposé de la place de Castellan de Wittepsk en faveur de M. Jolloxub, Castellan de Samogitie, à qui le Staroste de Feyden succéde dans cette derniere Digni-

Digitized by Google

té. Sa Majesté Polonoise a déclaré Lieutenant Feldt-Maréchal des troupes de Pologne M. Woreskowski, Staroste de Dawkow.

DE COPPENHAGUE, *le 26 Octobre.*

LEurs Majestés revinrent ici de Jagersbourg le 15 de ce mois, & le même jour on lança à l'eau en présence du Roi un nouveau Vaisseau de guerre, qui fut nommé *le Bornholm.* Pendant ce tems, la Compagnie des Gardes de Marine & un Détachement de Matelots monterent la garde au Vieux Holm, ce qui jusqu'alors ne s'étoit point pratiqué. A l'arrivée du Roi, & lorsque sa Majesté se retira, la Fregate *le Docke*, qui étoit vis-à-vis du Holm, ornée de ses Pavillons, de ses Flammes & de ses Pavois, fit une salve de toute son artillerie. On a mis depuis peu en commission un Vaisseau de soixante & dix canons. Le 16, leurs Majestés retournerent à Jagersbourg, d'où elles sont revenues avant hier en cette Ville.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 26 Octobre.

L'Impératrice Reine fut relevée de ses couches le 12 de ce mois, & elle se rendit ensuite à Marie Hitzing. Cette Princesse alla le lendemain rendre visite à l'Impératrice Premiere Douairiere. Elle fit le 14 près de Schombrun la revûë de quelques Régimens, qui sont revenus des Pays-Bas. L'Empereur a écrit aux Electeurs & à quelques Princes de l'Empire sur l'affaire de la Tutelle du Duc de Saxe Weymar. Il paroît que dans le Collége Electoral & dans celui des Princes la pluralité des

des voix sera contre le Duc de Saxe Gotha. Les Etats du Royaume de Hongrie doivent s'assembler à Presbourg au commencement du mois prochain. On parle de convoqner aussi les Etats de Boheme, & le bruit court qu'il y sera proposé quelques arrangemens en faveur de l'Empereur. Le Gouvernement a accordé à la Nation Hongroise la permission de transporter les vins de Hongrie dans les Pays Etrangers, à condition que ceux qui passeront par l'Autriche payeront un florin par demi Quarteau.

Les Etats du Royaume de Hongrie ayant témoigné desirer ardemment que l'Archiduc Joseph y établît sa résidence, l'Impératrice Reine leur a promis que dès qu'il auroit atteint l'âge de majorité, il se rendroit à Offen, qui a été autrefois la demeure ordinaire des Rois de Hongrie. Sur cette assurance, les Etats ont résolu d'y faire bâtir un magnifique Palais aux dépens de la Nation. Il s'est tenu ces jours-ci deux conferences chez le Feldt-Maréchal Comte de Konigseg La premiere a eu pour objet les affaires qui regardent la Cour de Baviere, & la seconde celle concernant la Seigneurie de Zwingenberg M. Caravâlho, Ministre du Roi de Portugal, a communiqué aux Ministres de l'Impératrice Reine quelques dépêches qu'il a reçûës de sa Cour. Shaddi Mehemet Effendi, Envoyé Extraordinaire du Grand Seigneur, reprit hier la route de Constantinople. Il est escorté par un Détachement du Régiment de Kollowrath, & accompagné par le Comte de Soyer, qui le conduira jusqu'aux frontieres de l'Empire Ottoman. Le Comte de Linange, qui est venu i i exécuter une commission de l'Electeur Palatin, se prépare à retourner à Manheim. Il est arrivé de Pétersbourg un courier avec des lettres du Comte de

Digitized by Google

Bernes, par lesquelles on a été informé que l'Impératrice de Russie avoit approuvé les arrangemens pris par rapport aux quartiers d'hyver des troupes Russiennes. On attend plusieurs Régimens qui reviennent d'Italie & des Pays-Bas, Ceux de François de Lorraine, de Léopold Daun, de Joseph Esterhasy, & de Jeune Wolfenbuttel, iront en Moravie, & l'on enverra celui de Maximilien de Hesse dans la partie de la Silésie, qui est restée sous la domination de l'Impératrice Reine. On laissera dans les Pays-Bas les Régimens d'Infanterie du Prince Charles de Lorraine, de los Rios, de Prié, d'Arenberg, de Salm, de Bareith, de Damnirz & de Platz; le Régiment de Cuirassiers de Bentheim, & celui de Dragons de Ligne; en Italie, douze Régimens d'Infanterie & quatre de Dragons. Le Duc d'Arenberg commandera en chef les troupes dans les Pays-Bas, & il aura sous ses ordres le Feldt-Maréchal Comte de Neuperg, les Comtes de Chanclos, d'Ungern & de Tornaco, Lieutenans Feldt-Maréchaux; le Prince d'Arenberg, le Baron d'Arberg, le Comte de Gesimingen, les Marquis de la Puebla & de Bournonville, Majors Généraux. Les troupes qui seront en Hongrie, seront commandées par le Feldt-Maréchal Comte de Bathiany, lequel aura sous lui le Baron de Platz, le Baron d'Engelshoffen, le Marquis Guadagni, Lieutenans Feldt-Maréchaux, & les Majors Généraux Ghilani, Winckelman, Rothern & Radicati. Le commandement des troupes sera donné, en Boheme, au Prince de Lobekowitz; en Moravie, au Général Saint Ignon; dans la Basse Autriche, au Feldt-Maréchal Prince de Sare Hildburghausen; dans l'Autriche Antérieure, au Lieutenant Feldt-Maréchal Harsch; dans le Ti-

rol, au Général Damnitz; en Italie, au Feldt-Maréchal Pallavicini, aux ordres duquel seront les Lieutenans Feldt-Maréchaux Novati & Neuhaus, & les Majors Généraux Marini, Lizen, Hinderer, Desoffy, Wied, Sincere, O-Donell & Kolb. Après la publication de la Paix, on procédera à la réforme de divers Régimens, & ceux d'Ogilvy & de Stolberg seront du nombre.

DE BERLIN, *le 2 Novembre.*

LE 30 du mois dernier, le Roi vint ici de Potsdam, où sa Majesté retourna le lendemain, étant accompagnée du Comte de Rothenbourg, Lieutenant Général; du Baron de Pollnitz, Premier Chambellan, & du Marquis d'Argens. M. d'Arnim, Ministre d'Etat Actuel, & chargé du Département de la guerre, ayant demandé de se démettre de ses emplois à cause du mauvais état de sa santé, le Roi la lui a accordée avec les témoignages les plus convaincans de la satisfaction que sa Majesté ressent des services rendus par ce Ministre. La place qu'il occupoit a été donnée au Baron de Danckelman, Président de la Régence de la Principauté de Hohenloe. Il court un bruit que le Prince de Lobckowitz est dans le dessein de vendre au Roi la Principauté de Sagan, située en Silésie. On a reçu avis de Dresde, qu'à l'imitation des nouveaux réglemens faits par sa Majesté, on alloit travailler en Saxe, à réformer les abus qui se sont introduits dans l'administration de la Justice, & principalement à abreger les procédures.

Digitized by Google

DE FRANCFORT *le le 6 Novembre.*

LE Chapitre de Worms, s'étant assemblé le 7 du mois dernier, a élû pour Coadjuteur de l'Evêque l'Electeur de Mayence. Le 9, le Prince Frederic de Hesse revint des Pays-Bas à Cassel. On a appris que le Cardinal Querini étoit arrivé à Ratisbonne, & qu'il étoit chargé de conferer avec les Evêques d'Allemagne, sur le dessein que le Pape a formé de diminuer le nombre des Fêtes. Les Bourgeois de Nuremberg ont obtenu que l'Empereur établît une Commission pour juger les differends survenus entr'eux & leurs Magistrats,

Il y a eu ces jours-ci une entrevûë entre l'Electeur de Mayence & le Prince Guillaume de Hesse Cassel. Ces deux Princes, s'étant rencontrés dans la Forêt de Steinheim, ont pris ensemble le divertissement de la chasse, & ils ont eu ensuite une conference, tant sur les affaires de l'Empire que sur celles qui les concernent. Le Prince Guillaume de Hesse retourna après cette conference à Hanau. Le premier de ce mois, M. de la Noue, Ministre du Roi de France auprès des Cercles, partit pour aller faire un voyage à Paris. Diverses dispositions annoncent le prochain retour des troupes Hessoises dans leur Pays. Le Feldt-Maréchal Comte de Bathiany arriva le premier de ce mois à Cologne, & il alla le 3 à Bonn, d'où il a dû continuer sa route pour Vienne. Le Baron de Loë, Grand Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Hildesheim, Vicaire Général & Président de la Régence de l'Evêché de ce nom, est mort à Hildesheim le 2 de ce mois. On a reçû de Gelder la nouvelle de la mort du Baron de Krocher, Lieutenant Général des armées du Roi de Prusse.

Digitized by Google

ESPAGNE.

De Madrid, le 29 Octobre.

LE Roi prit le 8 de ce mois le deüil pour six semaines, & l'Infant Cardinal, ainsi que Madame, épouse de l'Infant Don Philippe, & les Infantes, l'ont pris pour six mois, à l'occasion de la mort de la Duchesse Douairiere de Parme. Le 18, leurs Majestés partirent du Palais du Buen Retiro pour l'Escurial. Madame épouse de l'Infant Don Philippe, & l'Infante Marie-Elizabeth, se rendirent le 9 au Château de Saint Ildefonse. L'Evêché d'Osma a été donné par le Roi à l'Archevêque Titulaire de Larisse. Don Manuel de Benavides d'Arragon, Duc de San Istevan, Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, & de celui de Saint Janvier; Commandeur de la Commanderie de Monreal dans l'Ordre de Saint Jacques; Premier Ecuyer du Roi; un de ses Gentilshommes de la Chambre, Conseiller du Conseil d'Etat, & Président du Conseil des Ordres, mourut en cette Ville le 11, âgé d'environ soixante six ans. Il avoit été Ministre du Roi Louis I, & Majordôme Major de sa Majesté Sicilienne, & il avoit assisté au Congrès de Cambray, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire & de Premier Ministre Plénipotentiaire de Philippe V.

Madame, épouse de l'Infant Don Philippe, & l'Infante Marie Louise, retournerent le 26 joindre leurs Majestés, & l'Infant Cardinal les accompagna. Le Roi a nommé Don Cano Coadjuteur de l'Evêché de Siguenza, & a disposé de la Dignité de Trésorier de l'Eglise Métropolitaine de Tolède en faveur de Don Romuald de Velarde. Don André Ibarra a obtenu un Titre de Castille pour

Digitized by Google

lui & pour ses héritiers, même en ligne collatérale. Sa Majesté a accordé à Don Joseph Cabezon de Seze la place de Corregidor de la Ville d'Avila. Don Joseph Bortul, Fiscal du Conseil des Indes, & Don Raymond de Sobremonte y Castillo, viennent d'être déclarés, l'un, Conseiller Honoraire de Conseil de Castille, & l'autre Juge Honoraire de l'Audience de Seville. Les Religieux des Ecoles Pieuses, ayant reçu de Rome le Bref pour la Béatification du Pere Joseph Calasanz, leur Fondateur, ils chanterent le 21 du mois dernier à cette occasion le *Te Deum*, auquel l'Evêque d'Osma officia pontificalement. Le 12 de ce mois, ils porterent dans une Procession solemnelle le Corps du nouveau Béatifié, & pendant les six jours suivans la Grande Messe a été chantée dans leur Eglise à plusieurs Chœurs de Musique. On a appris que le Pere Manuel Albarran, Religieux de l'Observance, & Commissaire des Missions du Pérou, étant allé prêcher l'Evangile aux Infidéles d'une Contrée de ce Royaume, ils l'avoient massacré, & que dix Espagnols, qui l'avoient acccompagné, avoient souffert aussi le Martyre.

ITALIE.

De Rome, le 22 Octobre.

IL s'est tenu en présence du Pape une Congrégation particuliere, composée des Cardinaux Corsini, Valenti-Gonzaga, Tamburini & Besozzi. Le nouveau Primat de Pologne a réitéré ses instances, afin d'obtenir une diminution sur la somme qu'il doit payer pour l'expédition de ses Bulles. On dit que l'Evêque de Volterra, qui est tou-

Digitized by Google

jours prisonnier à Florence, persistant à refuser de donner sa démission, son procès lui sera fait dans les formes, & que Sa Sainteté nommera un Vicaire Apostolique pour exercer les fonctions Episcopales dans le Diocése de Volterra. Selon les nouvelles de Naples, le Roi des Deux Siciles a résolu de réformer vingt hommes par Compagnie dans ses anciens Régimens, & de réduire à la moitié chacun de ses Régimens Provinciaux. On a sçû par les mêmes lettres, qu'il étoit entré dans le Port de Naples deux Galéres Maltoises, destinées à aller en course contre les Corsaires de Barbarie.

DE GENES, *le 28 Octobre.*

LE Duc de Richelieu, le Duc d'Agenois, & leurs Descendans, ont été déclarés Nobles Génois. En conséquence, les noms de ces deux Seigneurs ont été inscrits dans le Livre d'Or. On a résolu d'ériger une Statue de marbre au premier, & de la placer dans le Grand Salon du Palais. Le 17 de ce mois, le Duc de Richelieu reçut la nouvelle que le Roi Très-Chrétien l'avoit nommé Maréchal de France. Ce Général alla le 14 visiter les fortifications extérieures de cette Ville. Il se rendit ensuite sur la montagne des Deux Freres & sur celle du Diamant. Plusieurs Dames du premier rang l'accompagnerent, les unes à cheval, les autres en chaises à Porteurs, jusqu'à la montagne de l'Eperon. Cette promenade se termina par un magnifique dîner que le Duc de Richelieu donna dans le *Casone*. Le Marquis d'Ahumada, qui commande les troupes de Sa Majesté Catholique, continue son séjour à Recco. Il y a fait encore embarquer depuis peu onze ou douze cens hommes

Digitized by Google

de ces troupes, pour les renvoyer en Catalogne. On parle de réformer deux des cinq Galeres de la République. Les Billets de la Banque de Saint Georges perdent toujours vingt pour cent, & la Chambre se trouve endettée de douze cens mille livres. Suivant les avis reçus de Corse, un Navire Anglois s'étant approché de l'Algaliola, & sa manœuvre ayant paru suspecte, le Commandant de ce Poste lui fit tirer deux coups de canon sans boulets, pour l'obliger de venir à l'obéissance. Ce Bâtiment n'ayant point changé de manœuvre, & ayant même négligé d'arborer son Pavillon, on soupçonna qu'il étoit Barbaresque, & on lui envoya deux boulets, dont il fut tellement endommagé qu'il coula à fond, mais son equipage eut le tems de se sauver à terre.

Dans le Conseil qui a réglé les marques que la République donneroit de sa reconnoissance au Maréchal Duc de Richelieu, pour les services rendus par ce Général, il a été résolu que le Gouvernement emprunteroit une somme à trois & demi d'interêt pour cent, afin de s'en servir à la réparation & à l'entretien des Galéres. Avant-hier, le Marquis d'Ahumada vint en cette Ville, pour feliciter le Maréchal Duc de Richelieu sur sa nouvelle Dignité, & il retourna le lendemain à Recco. On compte que la République lui accordera aussi la distinction de l'inscrire dans le Livre d'Or de la Noblesse. Le Maréchal Duc de Richelieu se dispose à partir dans huit ou dix jours, pour aller tenir les Etats de la Province de Languedoc. Après son départ, le Chevalier Chauvelin aura le commandement des troupes Françoises, & le bruit, qui avoit couru que le Chevalier d'Apcher se rendroit ici pour les commander, ne s'est pas confirmé. Le Gouvernement fait construire sur la

Digitized by Google

Plage de Sestri di Ponente un Fort de quatre Bastions, dans lequel on placera dix piéces de canon, & qui pourra contenir deux cens hommes. Depuis quelque tems, on donne un peu plus de liberté aux Officiers des troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, qui sont ici prisonniers. Le 22, le froid a commencé à se faire sentir ici avec vivacité, & toutes les montagnes sont déja couvertes de neige.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 7 Novembre.

DAns un Conseil tenu le 17 du mois dernier par les Lords Regens de la Grande Bretagne, il a été résolu que le Parlement, qui devoit s'assembler le 24, ne reprendroit ses séances que le 28 du mois prochain. Le bruit court qu'on présentera une Requête aux deux Chambres, pour demander que le Gouvernement établisse des Colonies dans diverses parties de l'Amérique Septentrionale, qui sont incultes. M. Legge, Envoyé Extraordinaire de sa Majesté à Berlin, a écrit depuis peu au Duc de Bedford, Secretaire d'Etat, que les Ministres du Roi de Prusse avoient réitéré leurs plaintes au sujet des prises faites par les Anglois sur les Prussiens, & qu'ils insistoient vivement pour la restitution de divers Navires dont nos Armateurs se sont emparés. Les Commissaires de l'Amirauté ont donné au Capitaine Dennis le commandement du Vaisseau de guerre *le Centurion*, & ils ont mis en commission quelques Frégates. On prétend que le Roi nommera le Duc de Richmond son Ambassadeur Extraordinaire auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne. Les Direc-

Digitized by Google

teurs de la Banque ont résolu de proposer de nouvelles souscriptions pour quinze cens mille livres sterlings, dont ils payeront quatre pour cent d'interêt.

Il se tint le 23 une assemblée de la Compagnie des Indes Orientales, & il y fut décidé qu'elle prendroit à son service les Navires *la Britannia*, *l'Auguste*, *le Sandwich*, *le Montford*, *le Tawistock*, *le Walpool*, *le Warren* & *le Griffin*. Les Directeurs de cette Compagnie marqueront incessamment les differentes destinations de ces Bâtimens, & ils ont déclaré qu'ils mettroient ces jours-ci en vente une grande quantité de thé, qui a été apporté des Indes Orientales. On a reçû avis que les Ouvriers employés à l'exploitation des mines d'étain dans le Comté de Cornouailles, ayant été informés qu'on se proposoit de transporter beaucoup de bled en païs étranger, ils s'étoient assemblés tumultueusement à Pladstow, dans le dessein de s'opposer à l'embarquement de ces grains, mais qu'on avoit appaisé cette sédition.

Aujourd'hui le Lord Anson est parti pour aller arborer son Pavillon à bord de l'Amiral des Vaisseaux de guerre, destinés à escorter le Roi, & le vent étant favorable, ces Vaisseaux & les Yachts doivent avoir mis à la voile pour la Hollande. On a approvisionné tous les Bâtimens que le Gouvernement a fretés pour ramener en Angleterre les troupes qui sont dans les Pays-Bas. Celles qui sont à présent dans le Royaume d'Ecosse, seront transportées en Irlande, à l'exception des Régimens de Barell, d'Herbert & d'Ancram. Les équipages du Duc de Cumberland sont revenus de l'armée des Alliés. On continuë de publier que le Duc de Richmond sera nommé Ambassadeur Extraordinaire du Roi auprès de Sa Majesté Très-

Chrétienne; que M. Benjamin Keene sera revêtu du même caractére auprès du Roi d'Espagne; le Comte de Rochefort à la Cour de Portugal, & le Comte d'Holdernesse auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Le Gouvernement a fait partir de Plymouth une Allege, pour porter ordre au Commandant de Louisbourg d'évacuer entierement l'Isle Royale aussi-tôt après l'arrivée de ce Bâtiment. On vient d'apprendre que le Navire *l'Addington*, qui revient de Terre-Neuve, a déchargé sa carguaison à Malaga. C'est le premier Vaisseau Anglois, qui depuis la cessation des hostilités ait eu cette permission dans les Ports d'Espagne. Les Actions de la Compagnie des Indes Orientales n'ont point de prix fixe; celles de la mer du Sud sont à cent six; celles de la Banque à cent vingt-six, trois quarts, & les Annuités à quatre-vingt-dix-neuf, un huitiéme.

PAYS-BAS.

D'Aix-la-Chapelle le 7 Novembre.

SElon les copies du Traité Définitif de Paix, répandues dans le Public, ce Traité contient vingt-quatre Articles, par lesquels on est convenu qu'on oubliera de part & d'autre tout ce qui s'est passé pendant la guerre; que le Traité de Westphalie, ceux de Madrid de 1667 & de 1670, ceux de Nimegue, de Riswick, d'Utrecht & de Bade, celui de la Haye de 1717, celui de la Quadruple Alliance, & celui de Vienne, seront confirmés en tous les points ausquels on n'a pas dérogé par le présent Traité; qu'on rendra sans rançon les Prisonniers & les Otages, faits ou donnés réciproquement, & cela dans le terme de six

Digitized by Google

ſemaines après l'échange des Ratifications, bien entendu qu'ils payeront les dettes qu'ils auront contractées; que tous les Vaiſſeaux de guerre & les Navires Marchands, pris depuis les tems ſtipulés par la ceſſation d'armes, ſeront reſtitués; qu'on reſtituera de même toutes les Conquêtes faites dans quelque Partie du monde que ce ſoit; que toutes les Reſtitutions & les Ceſſions ſe feront ſix ſemaines après que les Ratifications auront été échangées; que les Places des Pays-Bas, où les Etats Généraux des Provinces-Unies ont eu des troupes, leur ſeront remiſes, afin qu'ils les faſſent garder par leurs Garniſons; que l'artillerie, qui a été trouvée dans les Villes conquiſes, ſera renduë de part & d'autre ſuivant l'état qui en a été fait lors de leur reddition, à l'exception néanmoins de celle qui étoit à Menin, Ath, Mons, Charleroy & Oudenarde; que les Duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, ſeront cédés à l'Infant Don Philippe avec tous leurs Droits & toutes leurs Dépendances, pour lui ſervir d'établiſſement, ainſi qu'à ſes Héritiers mâles, ſous la clauſe que ces Etats retourneront aux préſens Poſſeſſeurs, en cas que l'Infant Don Philippe ne laiſſe point d'enfans mâles, ou que ce Prince ou quelqu'un de ſes Deſcendans parvienne au Trône d'Eſpagne ou à celui des Deux Siciles; qu'on nommera reſpectivement des Commiſſaires, qui s'aſſembleront à Bruxelles & à Nice pour effectuer les reſtitutions & ceſſions mentionnées: que le Roi de la Grande Bretagne enverra en France deux perſonnes de rang & de conſidération, pour ſervir d'Otages, en attendant qu'on ait reçû des nouvelles certaines de l'évacuation du Cap Breton & de toutes les Places qui pourroient avoir été priſes dans les Indes Orientales; qu'on prendra des arrangemens convena-

Digitized by Google

bles, afin que l'évacuation générale se fasse de la maniere la plus commode pour les troupes & pour les habitans; que tous les Papiers & Documents qu'on a trouvés dans les Villes, & dont on s'est saisi, seront rendus, nommément les Archives de Malines; que le Roi de Sardaigne sera maintenu dans la possession de tous ses Etats, particulierement de ceux qui lui ont été cedés en 1743, excepté la partie du Plaisantin qu'il occupe, & qu'il cedera à l'Infant Don Philippe, moyennant la clause du Droit de Reversion sur le même pied qu'il a été stipulé ci-dessus; qu'on rétablira le Duc de Modéne dans tous ses Etats, qu'on lui rendra les Fiefs qu'il possedoit en Hongrie, ou qu'on lui en donnera l'équivalent, & qu'on lui fera justice par rapport aux biens allodiaux qui lui appartenoient dans le Duché de Guastalla; que la République de Génes sera rétablie aussi dans toutes les Possessions dont elle jouissoit avant la guerre; que l'argent que la République ou les habitans du Pays de Génes ont aux Banques de Vienne & de Turin, & qui a été confisqué, leur sera rendu, & que le payement des intérêts commencera à courir depuis le jour de l'échange des Ratifications; que les choses demeureront en Italie sur le pied qu'elles étoient avant la guerre, si l'on en excepte les cessions faites au Roi de Sardaigne & à l'Infant Don Philippe; que le Traité de l'*Assiento* en faveur de la Compagnie Angloise de la mer du Sud sera confirmé pour quatre années, & que l'Espagne accordera à cette Compagnie la permission d'envoyer aux Colonies Espagnoles un Vaisseau pendant ces quatre années, pour la dédommager de n'avoir pas joui de cette permission pendant la guerre; que les fortifications de Dunxerque demeureront dans le même état où elles sont du côté de la terre, mais qu'on

Digitized by Google

suivra les anciens Traités pour ce qui regarde le côté de la mer; qu'on terminera à l'amiable les differends au sujet des sommes que sa Majesté Britannique, comme Electeur de Hanover, prétend lui être dûës par l'Espagne; qu'on reglera de même ceux qui concernent l'Abbaye de Saint Hubert, & les prétentions de l'Electeur Palatin; que l'Article du Traité de la Quadruple Alliance, dans lequel la succession à la Couronne de la Grande Bretagne a été assûrée à la Maison de Hanover, est confirmé; que tous les Etats possedés en Allemagne par sa Majesté Britannique, lui sont garantis par les Puissaces contractantes; que les Puissances, qui ont garanti la Pragmatique Sanction, renouvellent cette garantie, autant qu'il n'y a pas été dérogé par le présent Traité; qu'elles garantissent de même au Roi de Prusse la Silésie & le Comté de Glatz; que toutes les Puissances interessées se garantissent réciproquement & respectivement l'exécution du Traité; que l'échange des Ratifications se fera ici dans un mois au plus tard par les Ministres de ces Puissances, & dans six semaines par les Ministres des Puissances qui accederont audit Traité. Il a été stipulé que les Titres & les Presséances que les Puissances Contractantes ont pris dans ce Traité, ne tireroient point à conséquence, & qu'il en seroit de même pour ce qui regarde la Langue Françoise, dans laquelle il a été rédigé. Le 20 de ce mois, le Marquis de Soto Major, Ministre Plénipotentiaire du Roi d'Espagne, accéda au Traité pour sa Majesté Catholique, & le 23, le Comte de Kaunitz remit aussi l'accession de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme. Le Comte de Monzone remit le 25 celle du Duc de Modene, & le 28 le Marquis Doria celle de la République de Génes.

Digitized by Google

Les Ministres Plénipotentiaires de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, & ceux du Roi de la Grande Bretagne, ont signé le 24 du mois dernier un Acte, par lequel il est dit que comme dans le Traité Général & Définitif de Paix, & dans les Accessions données par le Marquis de Soto Major de la part du Roi d'Espagne, & par le Comte de Kaunitz de la part de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, il n'y a rien qui porte atteinte à ce qui a été stipulé par les Préliminaires acceptés généralement, les Ministres Plénipotentiaires de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme & ceux du Roi de la Grande Bretagne sont convenus que dans le cas où quelqu'une des Puissances, qui ont pris part à la guerre, refuseroit ou differeroit d'acceder audit Traité, de sorte que l'on pût craindre du retardement à l'accomplissement des arrangemens qui ont été reglés, l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, & sa Majesté Britannique, de concert tant entre elles qu'avec les Puissances soit Contractantes, soit Accédentes, employeront les moyens les plus efficaces pour l'exécution desdits arrangemens, afin que toutes les Parties, soit Contractantes soit Accédentes, se trouvent, au terme fixé par le Traité, en pleine & paisible possession de tout ce qui doit leur revenir & appartenir, soit par restitution, soit par cession. Les Ministres Plénipotentiaires des Rois de France & d'Espagne, & ceux des Etats Généraux des Provinces-Unies, ont signé aussi le même Acte. Aujourd'hui, les Ministres du Roi de Sardaigne ont remis l'Accession de ce Prince au Traité Définitif.

Digitized by Google

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi a nommé le Duc de Richelieu Maréchal de France.

Sa Majesté a accordé le Gouvernement des Ville & Château d'Alençon, au Comte de Rannes, second fils du feu Marquis de Rannes.

Le 31 du mois dernier, veille de la Fête de Tous les Saints, le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, assista dans la Chapelle du Château aux premieres Vêpres chantées par la Musique, auxquelles l'Evêque de Chartres officia.

Le premier de ce mois, jour de la Fête, le Roi, accompagné de même que le jour précedent, entendit la Grande Messe, qui fut célebrée pontificalement par le même Prélat, & chantée par la Musique. Sa Majesté assista l'après midi à la Prédication de l'Abbé Josset, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Metz, & aux Vêpres auxquelles l'Evêque de Chartres officia. Le Roi entendit ensuite les Vêpres des Morts.

La Reine assista à l'Office dans la Tribune, & le 31 du mois dernier, Sa Majesté communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier.

Le Lundi 28 Octobre & Mardi 27, M. Champalanti, Musicien Italien de la Chapelle du Roi, fit chanter pendant la Messe de Leurs Majestés le

Digitized by Google

Pseaume *Deus in nomine tuo salvum me fac*, Motet de sa composition qui fut fort applaudi.

M. l'Evêque de Rennes, Ambassadeur de France à la Cour d'Espagne, ne néglige point, malgré ses grandes occupations & son éloignement, la direction de la Musique de la Chapelle, dont il est Grand Maître. Il renouvelle les sujets, & récompense les anciens suivant les occasions. Dans le dessein de donner de l'émulation aux Compositeurs de Musique Latine, & de faire revivre celle des Maîtres de Chapelle du Roi, qui sont décédés ; il vient de proposer & a fait accepter à Sa Majesté M. le Prince, ancien Musicien de la Chapelle & de la Chambre, pour battre la mesure pendant le quartier d'Octobre, vacant par la mort de M. l'Abbé Madin. Il a recommandé en même tems à ce Musicien de faire chanter les Motets de ce Compositeur, & ceux de Messieurs la Lande, * Bernier, Campra ** & Gervais, qui ont tous été Maîtres de Musique de la Chapelle du Roi. M. le Prince a recueilli plusieurs autres Motets des plus grands Maîtres, ce qui fera un Quartier très-diversifié & digne de l'attention des Amateurs.

L'ouverture du Parlement se fit le 12 de ce mois, avec les cérémonies accoûtumées, par une Messe solemnelle, que l'Evêque de Frejus célebra pontificalement dans la Chapelle de la Grand'-Salle du Palais, & à laquelle M. de Maupeou, Premier Président, & les Chambres, assisterent.

* *Les Motets de M. de la Lande sont gravés au nombre de quarante, faisant vingt volumes, de six livres chacun.*

** *On a aussi gravé quatre Motets de M. Campra, en deux volumes du même prix. Le tout se vend à la Regle d'Or, rue Saint Honoré & rue du Roule, chez M. le Clerc.*

Digitized by Google

MARIAGES ET MORTS.

LE 3 Octobre, Louis-Charles *de Lorraine*, *Comte de Brionne*, Grand Ecuyer de France en survivance, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de la Province d'Anjou, des Ville & Château d'Angers & du Pont-de-Cé, Brigadier des Armées de Sa Majesté, & Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, épousa Louise-Julie-Constance *de Rohan*, auparavant Chanoinesse de Remiremont. Le mariage fut célébré en présence de M. le Curé de Saint Sulpice, en l'Eglise de l'Abbaye de Panthemont, par le Prince Louis-Constantin de Rohan, Premier Aumônier du Roi; Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Strasbourg. L'époux est fils de feu Louis de Lorraine, Prince de Lambesc, & de Jeanne-Marguerite-Henriette de Durfort de Duras, & l'épouse est fille de Charles de Rohan, Prince de Montauban, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Nîmes & de Saint Hippolite, & d'Eleonore-Eugenie de Bethisy, Dame du Palais de la Reine.

Le 19, Etienne *Rivié*, Seigneur de Chars, de Resfons, de Boisé, de Marannes, de Riquebourg, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, au Département de l'Isle de France & du Soissonnois, Secretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, mourut à Paris.

Le 23, Anne-Sophie *de Bulkelei*, fille de François de Bulkelei, Chevalier des Ordres du Roi,

Digitized by Google

& Lieutenant Général de ses Armées, mourut dans la treiziéme année de son âge.

Le même jour, Agnès-Michelle *de Pommereu*, fille de Jacques de Pommereu, ancien Capitaine au Régiment du Roi, mourut âgée de 13 ans.

Le même jour, Jacques-Amable Claude, Chevalier, Baron *d'Enfrenel* mourut en cette Ville.

Le 25, Pierre *Grimod du Fort*, Fermier Général, Intendant des Postes, Couriers & Relais de France, mourut âgé de 55 ans. Il avoit épousé le 25 Février dernier N. de Colincourt, qu'il laisse enceinte d'environ sept mois. On peut consulter l'article de son mariage qui se trouve dans le Mercure du mois de Février de cette année.

Le 27, André *de Brancas*, *Comte de Rochefort*, ci devant Gouverneur de Beaucaire, mourut à Avignon, âgé de 60 ans ou environ.

Le 28, Marie-Jeanne-Angelique-Therese, fille de Louis-François, *Comte de Thiange & d'Anlezi*, *Marquis de Roquefeuille*, *Comte Palatin de Die*, *Baron de Castelane*, *Marquis de Saligni*, &c. mourut à Paris, âgée de 11 ans.

Le même jour, Jeanne-Louise *Dusson*, fille d'Armand Dusson, Marquis de Bonnac, Chevalier de l'Ordre de Saint André de Russie, Lieutenant de Roi, Commandant dans la Comté de Foix, Gouverneur des Châteaux d'Usson & de Querigut, & Colonel du Régiment d'Infanterie de son nom, mourut âgée d'environ 3 ans.

Le 31, Françoise-Armande *de Jumilhac*, fille de N. de Jumilhac, Capitaine-Lieutenant de la Premiere Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant Général des Armées du Roi, mourut dans la quinziéme année de son âge.

Le 3 Novembre, Françoise Salm *de Guillansalla de Mont-Justin*, veuve de N. Comte de Vinti-

Digitized by Google

mille de Montpesat, mourut âgée de 85 ans.

Le même jour, Julie-Angelique de *Hautefort*, veuve de Paul Auguste Sublet, Marquis d'Heudicourt, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Grand Louvetier de France, mourut âgée de 61. ans.

Le même jour, Jacques *Tannegui le Veneur*, *Comte de Tillieres*, Brigadier des Armées du Roi, est mort dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 21 Septembre, qui ordonne que l'argent comptant, vaisselle d'argent & les deniers provenans de la vente des meubles & effets des Bénéficiers décédés, seront remis entre les mains des Œconomes, comme seuls dépositaires.

AUTRE du 28, qui permet aux Syndics & Directeurs de la Compagnie des Indes, de faire faire les balanciers & planches nécessaires pour graver de nouveaux Bulletins, pour servir à la marque des Mousselines & Toiles de coton que la Compagnie fera vendre à l'avenir.

AUTRE du 15 Octobre, portant reglement sur les Chartes-parties d'affretement passées avant la signature de Préliminaires de la Paix, pour les Navires expédiés pour les Colonies Françoises de l'Amérique.

Digitized by Google

AUTRE du 17, portant que les Equipages des Navires revenus des Isles de l'Amérique sous l'escorte des Vaisseaux de Sa Majesté, seront payés de leurs salaires en entier pendant le séjour que lesdits Navires auront faits dans lesdites Isles, jusqu'à concurrence du terme de six mois, & seulement de la moitié pour tout le tems excédant ledit terme.

AUTRE du 5 Novembre, qui proroge pour un an, à compter du premier Janvier 1749, jusqu'au premier Janvier 1750, l'exemption de droits sur les bestiaux venans de l'étranger, ordonnée par celui du 2 Janvier 1748.

ORDONNANCE du Roi, du 10 Octobre, portant une nouvelle réforme dans les Régimens de Troupes légéres de Grassin, de la Morliere, des Volontaires Bretons & de Geschray, & dans le Corps des Chasseurs de Fischer.

AUTRE du même jour, pour supprimer le Corps de Troupes légéres des Volontaires de Dubrüelh, ci-devant de Belloy.

AUTRE du 30, pour réduire tous les Régimens de la Cavalerie Françoise à trois Escadrons, excepté le Régiment Royal des Carabiniers, qui sera conservé à dix Escadrons de cent-vingt Maîtres chacun.

AUTRE du 30, pour réformer un Bataillon de chacun des Régimens de l'Infanterie Françoise, y dénommés.

AUTRE du même jour, pour réduire les

Digitized by Google

Régimens de Cavalerie de Royal-Allemand, Rosen & Nassau à trois Escadrons, sur le pied de cent-vingt Maîtres par Escadron, en quatre Compagnies de trente Maîtres.

AUTRE du 31, portant une nouvelle réforme dans les Dragons.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercure de France* du mois de Novembre 1748. A Paris le premier Décembre 1748.

BONAMY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose. Suite du Mémoire présenté aux Etats de Bretagne, 3
Ode à la Probité, 19
Séance publique de l'Académie de Montauban, 24
Vers à M. de Fontenelle, 38
Vers Latins envoyés au P. de Neufville, &c. 39
Seconde Lettre à l'Auteur de celle insérée dans le Mercure de Juillet, sur le projet d'une Place pour la Statuë du Roi, 40
Epitre à M. P***. 50
Réponse aux Questions proposées dans le Mémoire inséré dans le Mercure de Septembre dernier, sur le projet d'une Mesure universelle, 53
Ode à M. de Launay, Chirurgien Juré de S. Co-

Digitized by Google

me, sur une fausse nouvelle qu'il avoit gagné un lot, 60
Séance publique de l'Académie de Dijon, 65
Epitre à M. le Comte de Manteuffel, par M. Formey, &c. 77
Réponse de M. G. à la seconde lettre d'un Chirurgien à un Médecin sur la Garance, 80
Le Concordat de l'esprit, de la vertu & du sentiment, Allégorie à M. D. 86
Remarques critiques sur les Dissertations contenuës dans les trois premiers volumes de la nouvelle Bible, 88
Antenor, ou l'origine de la République de Venise, Poëme, 104
Lettre à M. Remond de Sainte Albine, 108
Epitre à M. le Comte de la Motte Jacquelot, par M. Desforges Maillard, 117
Dissertation sur le Piment, 121
Epitre de M. de la Soriniere, à l'occasion de celle que M. l'Abbé du Plessis-de-Joué a adressée à M. de la Bruere, 125
Madrigal imité du Guarini, 127
L'Araignée & la Mouche, Fable, *ibid.*
Le Sanglier & l'Ane, autre, tirée de Phédre, 128
Mots des Logogryphes & des Enigmes du Mercure d'Octobre, 129
Enigmes & Logogryphes, *ibid.*
Portrait de Mad. de B * * * *, 134
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c. 135
Estampe nouvelle, 163
Lettre à M. Remond de Sainte Albine, *ibid.*
Récit de Basse, 166
Spectacles, *ibid.*
Concerts de la Cour, 169
Comédies à Fontainebleau, *ibid.*
Extrait des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour, 170
Nouvelles Etrangeres, de Warsovie, 181

Digitized by Google

De Stockholm, 189
De Coppenhague, 192
Allemagne, de Vienne, *ibid.*
De Berlin, 195
De Francfort, 196
Espagne, de Madrid, 197
Italie, de Rome, 198
De Gênes, 199
Grande Bretagne, de Londres, 201
Païs-Bas, d'Aix-la-Chapelle, 203
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 208
Mariages & Morts, 210
Arrêts Notables, 212

La Chanson notée doit regarder la page 166

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1748.

PREMIER VOLUME.

A PARIS,

Chés
ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, *ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.*

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, ruë des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

DÉCEMBRE. 1748.

PIECES FUGITIVES, *en Vers & en Prose.*

SEANCE PUBLIQUE de l'Académie Royale de Chirurgie, du 11 Juin 1748, à laquelle présida M. de la Martiniere, Premier Chirurgien du Roi.

MOnsieur Hévin, Secretaire pour les correspondances, fit en l'absence de M. Quesnay, Secretaire, l'ouverture de la Séance. Il déclara que l'Académie avoit adjugé le Prix sur la matiere des Remedes Dessicatifs & Caustiques, proposé pour cette année 1748,

Digitized by Google

au Mémoire N°. 2, qui a pour devise, *Duo in morbis præstanda sunt, adjuvare, aut saltem non nocere. Hyppocrat. Epidem. libr.* 1. *S.* 2, *v.* 92. Ce Mémoire est de M. Charmetton, Maître ès Arts & en Chirurgie, Professeur & Démonstrateur en Anatomie, ci-devant Chirurgien en Chef dans l'Hôpital Général de la Charité à Lyon.

L'Académie a jugé que le Mémoire Latin, N°. 4. a le plus approché de celui qui a remporté le Prix; l'Auteur de ce dernier Mémoire est M. Ange *Nannoni*, Maître en Chirurgie, & l'un des Chirurgiens *en chef* dans l'Hôpital Royal de Sainte Marie Neuve à Florence.

Depuis la derniere Assemblée publique, l'Académie s'est aggregée pour Associés Etrangers M. *Guattani*, Premier Chirurgien de Sa Sainteté, & Chirurgien en Chef des Hôpitaux du S. Esprit & de S. Gallican à Rome; & M. Willy, Docteur en Médecine & en Chirurgie en l'Université de Bâle, & Médecin-Chirurgien à Mulhausen dans la Haute Alsace.

M. Hevin fit les Eloges historiques de M. de la Peyronie, Ecuyer, Conseiller, Premier Chirurgien du Roi, Médecin Consultant & par Quartier de Sa Majesté, Chef de la Chirurgie du Royaume, Membre des Académies Royales de Sciences

Digitized by Google

de Paris & de Montpellier, Associé de l'Académie de l'Institut de Bologne, & Président de celle de Chirurgie, ancien Maître d'Hôtel de la Reine, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur de Marigny & autres lieux, &c. & de M. Soumain, Chirurgien de M. le Duc d'Orléans, & Conseiller du Commité perpétuel de l'Académie, morts depuis la Séance publique de l'année 1747.

M. Petit lut quelques observations pratiques sur la suppuration de la membrane propre du Testicule. » Quand le corps du testicule est alteré, & que la membrane albugineuse » est percée, l'ulcére, dit M. Petit, fournit à chaque pansement une matiere grisâtre; que l'on prend pour un pûs mal » digeré, & que l'on tire quelquefois pour » des lambeaux de pourriture. Ce n'est cependant autre chose que la propre substance du testicule, qui, étant composée » d'un nombre prodigieux de petits vaisseaux, se développe comme un peloton » de fil, de la même maniere qu'on l'observe dans les testicules du Rat & de la » plûpart des animaux. Or si l'on ne connoît point cette particularité, il arrive » qu'on vuide mal-à-propos toute la membrane albugineuse; ce vuide devient

» alors le réceptacle du pûs, lequel cause &
» entretient la fiévre & d'autres accidens,
» qui peuvent être suivis de la mort.

M. Petit, animé par des sentimens bien supérieurs à l'amour propre, & qui lui sont communs avec le premier pere de l'art de guérir, avouë ici publiquement qu'il est tombé dans cette faute; il espere que cet aveu volontaire, qu'il avoit déja fait à plusieurs de ses Confreres en particulier, peut devenir très-instructif pour les jeunes Chirurgiens & très-avantageux pour le bien public.

L'exemple qu'en rapporte M. Petit, est suivi de deux autres semblables, qui sont confirmatifs de la proposition qu'il avance. Il trouva dans l'un & l'autre de ces cas, où il fut appellé en consultation, la membrane albugineuse presque vuide de la substance vasculeuse qu'elle contient naturellement, & qui avoit été tirée à chaque pansement, en forme de pûs de couleur brune, & de filets qu'on avoit pris pour des lambeaux d'escarres. M. Petit avertit ici, pour l'instruction des Eleves en Chirurgie, que dans ces circonstances il ne faut point tirer ni même essuyer ce qui sort de l'ouverture de la membrane albugineuse, & qu'on doit se contenter de panser cette petite playe à sec ou avec quelque sub-

Digitized by Google

stance spiritueuse, qui en procure bien-tôt la réunion.

Dans la troisiéme des observations citées, & qui fait mention d'un coup de feu au *Scrotum*, M. Petit, prend occasion de parler des contusions du testicule, & donne des préceptes très essentiels & relatifs à la cure de cet accident. » Quand il » y a, dit-il, contusion au corps du testi» cule, il faut absolument faire des scari» fications plus ou moins profondes sur la » membrane albugineuse, & même si la » contusion est forte, comme par exemple » à la suite d'une playe d'arme à feu, d'un » coup de pied de cheval, &c. il faut por» ter l'instrument jusques dans la substance » du testicule, pour éviter la mortification » qui s'empare quelquefois très-prompte» ment de cette partie; lorsqu'elle est vio» lemment contuse. Il confirme la né» cessité de cette pratique par une obser» vation très-intéressante qui termine son Mémoire.

M. Morand fit aussi la lecture d'un Mémoire extrêmement intéressant & digne de lui, sur les abscès au foye. Une théorie brillante & une pratique solide ont paru également dans cet excellent morceau, dont on ne fera point l'extrait, parce qu'il n'est que le projet d'un ouvrage

Digitized by Google

plus considérable, que l'Auteur a promis cette matiére.

M. Bermingham lut ensuite deux observations, dont la premiere a pour objet une playe profonde, faite par une pique de fer à la partie supérieure un peu moyenne & externe de la cuisse. Le tronc de l'artére musculaire antérieure, qui part immédiatement de la crurale, fut ouvert tout près de son origine, & fournit une hémorragie considérable, qu'on eût envain tenté d'arrêter par la ligature qui n'étoit point pratiquable, vû la proximité du tronc de l'artére de la cuisse. M. Bermingham, à qui ses lumieres anatomiques rappellerent le trajet de l'artére musculaire sur la convéxité du *Femur*, profita du point d'appui que lui présentoit cet os. Il fit en cette partie une compression exacte laquelle, secondée de l'application du tourniquet, qui ne laissoit passer que la quantité de sang nécessaire pour la nourriture du membre, prévint le retour de l'hémorragie, & facilita la consolidation de l'artére.

L'Auteur fait néanmoins observer qu'il fut en partie redevable de ce succès à un nombre de saignées qui furent faites dans les premiers jours. » En effet, remarque-t'il, » une grande effusion de sang procurée par

Digitized by Google

» les saignées répetées, ou par des hémorra-
» gies équivalentes à ces évacuations arti-
» ficielles, affoiblissant le mouvement &
» les pulsations du cœur, doit aussi dimi-
» nuer la force contractive des fibres cir-
» culaires des artéres, & favoriser par
» conséquent la réunion du vaisseau di-
» visé : ce moyen, continue-t'il, convient
» donc toutes les fois qu'il est question de
» se rendre maître du sang d'une artére,
» & que la ligature n'y est point pratiqua-
» ble par quelque raison que ce puisse
» être.

M. Bermingham fortifie son opinion de deux faits des plus concluans en sa faveur. L'un est de Boerhaave, & parle de l'ouverture transversale de l'artére axillaire, dont la réunion se fit naturellement & sans aucun secours de l'Art ; l'autre fait a pour objet la guérison aussi heureuse d'un Meûnier Anglois, dont le bras avoit été totalement arraché & séparé de l'omoplatte par la corde d'un moulin. Ces deux malades ne dûrent leur guérison qu'à l'hémorragie excessive qu'ils subirent, & qui, jointe à une diette des plus exactes, les tint long-tems dans une foiblesse favorable à la cicatrisation de ces gros troncs d'artéres.

Cette lecture fut suivie de celle d'un Mémoire de M. Louis sur la Bronchotomie.

Digitized by Google

Cette opération, par laquelle on fait une ouverture à la trachée artére, donne à l'air la liberté d'entrer dans les poumons & d'en sortir ; on regarde, avec raison, ce secours comme un des plus importans que la Chirurgie puisse fournir, puisque par un effet très-sensible & des plus prompts, on peut rappeller de la mort à la vie, & dès le même instant, un malade prêt à être suffoqué par le défaut d'air & de respiration.

L'Auteur ne cherche point à prouver la possibilité de cette opération ; elle est suffisamment établie par beaucoup de faits, & principalement par la facilité, avec laquelle certaines playes de la trachée artére, même des plus compliquées, ont été guéries. On sçait de plus qu'*Habicot*, Chirurgien en l'Université de Paris, que ses talens supérieurs ont fait reconnoître pour un des grands Maîtres de cette Ecole, publia en 1620 un petit Traité, où il prouve par une théorie fort éclairée, & par une pratique heureuse, la possibilité & la nécessité de l'opération de la Bronchotomie.

L'objet du Mémoire de M. Louis est de déterminer les cas où cette opération demande d'être pratiquée, & de quelle façon elle le doit être, suivant les differentes circonstances.

Digitized by Google

Elle convient d'abord dans les inflammations violentes qui attaquent le larinx, & qui font des progrès malgré les saignées, & les autres secours convenablement administrés : les malades sont alors menacés de suffocation ; on ne la préviendra que par l'opération de la Bronchotomie : quelque efficace que soit ce moyen, on sent qu'il ne remédie dans ce cas qu'à l'accident le plus urgent, & qu'il ne dispense pas de l'usage des remédes, capables de calmer l'inflammation.

Les anciens n'ont proposé l'ouverture de la trachée artére, que dans le danger de suffocation par une squinancie violente; & ils semblent n'avoir point entrevû d'autres cas où elle puisse convenir. Cette opération est néanmoins spécialement indiquée pour l'extraction des corps étrangers, qui se seroient glissés dans la trachée artére. M. Louis rapporte à ce sujet deux observations ; l'une de M. Rauv, & l'autre de M. Heister, dont l'un tira une fève, & l'autre un morceau de champignon, qui s'étant introduits dans le conduit de la transpiration, menaçoient les malades d'une mort prochaine.

L'opération de la Bronchotomie convient aussi, lorsqu'il y a des corps étrangers, qui sont tellement engagés dans le pha-

Digitized by Google

rinx, où dans l'œsophage, qu'on n'a pû par aucun secours les retirer ni les enfoncer, & que ces corps étrangers sont d'un volume considérable, qui comprime la trachée artére, & met le malade dans le danger de suffocation. L'Auteur du Mémoire ajoute une observation très-frappante en faveur de la Bronchotomie. Après l'opération, la lividité & le gonflement du col & de la face, qui rendoient le sujet méconnoissable, se dissiperent, & on fit descendre ensuite très-facilement dans l'estomach le corps étranger qui étoit dans l'œsophage; le malade le rendit huit ou dix jours après par les selles, & guérit très-promptement de la playe de la trachée artére. Lorsque le danger de suffocation est évident par la présence d'un corps étranger dans l'œsophage, l'indication la plus pressée est sûrement de rétablir la liberté de la respiration.

Outre les cas qu'on vient de rapporter, on a cru que la Bronchotomie étoit un moyen pour rappeller les noyés, d'une mort apparente à la vie. M. Louis dit à ce sujet, que la persuasion où l'on a été jusqu'ici, que les noyés mouroient faute d'air & de respiration, comme si on leur eût bouché la trachée artére, a été le motif de cette opinion. » Mais il est constant,

Digitized by Google

» dit-il, que les noyés meurent par l'eau
» qu'ils ont inspirée, & dont leurs bron-
» ches se trouvent entierement remplies,
» & que l'épiglotte n'est point collée sur la
» glotte, comme quelques Auteurs l'ont gra-
» tuitement avancé. J'ai eu l'honneur, dit M.
» Louis, de lire un Mémoire à l'Académie
» Royale des Sciences sur la cause de la mort
» des noyés, où je donne le détail de plu-
» sieurs expériences & observations dé-
» monstratives sur ce point. Il est facile de
» les répeter en noyant des animaux dans
» des liqueurs colorées, & on verra leurs
» bronches entierement pleines de la liqueur
» dans laquelle ils auront été submergés.
» Si les noyés ne meurent pas faute d'air
» & de respiration comme je l'ai démon-
» tré, la Bronchotomie leur est absolu-
» ment inutile dans le cas d'une mort ap-
» parente. J'ai éprouvé l'inutilité de
» l'ouverture de la trachée artére sur plu-
» sieurs animaux qui étoient dans ce cas.
» J'ai réussi souvent à en rappeller à la vie,
» en conséquence des indications que l'é-
» tat des noyés m'a fourni; mais ce fut
» par d'autres moyens, lesquels ne sont
» pas du ressort de la matiere que je traite
» ici. J'en ai rendu compte à l'Académie
» Royale des Sciences dans un second

Digitized by Google

» Mémoire, sur les secours qu'on doit don-
» ner à ceux que l'on croit noyés.

Les differentes circonstances, dans lesquelles on a vû que convenoit l'opération de la Bronchotomie, demandent qu'on la pratique differemment. M. Louis en juge ainsi, pour avoir rapproché plusieurs faits les uns des autres, les avoir comparés exactement, & les avoir envisagés sous plusieurs aspects differens.

» Pour pratiquer cette opération, sui-
» vant la méthode la plus généralement
» prescrite, on fait, dit l'Auteur, à la
» peau & à la graisse de la partie antérieure
» du col, une incision longitudinale, qui
» doit commencer au-dessus du cartilage
» cricoide, & s'étendre jusqu'au cinquié-
» me ou sixiéme anneau de la trachée ar-
» tére. On doit séparer avec le bistouri
» ou avec un déchaussoir les muscles ster-
» nohyoidiens, & porter ensuite la pointe
» d'une lancette transversalement entre le
» troisiéme & le quatriéme anneau, où
» l'on place une canule qu'on assujettit par
» les moyens connus & décrits dans tous
» les Traités de Chirurgie.

M. Louis dit que cette opération peut avoir lieu en partie, par rapport à l'incision longitudinale de la peau & de la graiſ-

Digitized by Google

se, lorsqu'il sera question de tirer des corps étrangers qui se seroient glissés dans la trachée artére; mais qu'alors, outre l'incision des tegumens, on doit fendre la trachée artére en long, de façon qu'on coupe transversalement trois ou quatre cartilages, pour pouvoir saisir & tirer le corps étranger avec des pincettes, ou autres instrumens convenables.

L'Auteur rappelle ici le précis de plusieurs observations qui ont été communiquées à l'Académie par plusieurs de ses Membres, sur une terminaison particuliere de certaines inflammations du larinx par un dépoüillement de la cavité de la trachée artére. Plusieurs personnes ont été suffoquées par l'exfoliation de la membrane interne de ce conduit, laquelle n'avoit pû être rejettée par l'expectoration. M. Louis demande, si dans une extrêmité aussi dangereuse, on ne pourroit pas être fondé à pratiquer une incision à la trachée artére, pour faire l'extraction de sa membrane interieure, devenuë corps étranger. » Comme l'Académie, dit l'Auteur, suivant son institution, recherche avec » tout le soin possible tout ce qui peut » procurer les progrès de l'Art, desquels » l'utilité publique est inséparable; elle a » crû que l'accident dont nous parlons,

Digitized by Google

» méritoit des attentions particulieres.
» Messieurs de la Faye, Chauvin & autres
» Membres de la Compagnie, qui ont eu
» occasion d'observer ces cas, se sont enga-
» gés à en rapporter toutes les circonstan-
» ces avec la plus scrupuleuse exactitude,
» afin que l'Académie puisse en examinant
» le rapport de ces diverses observations,
» reconnoître les avantages qu'on en pour-
» ra retirer pour la conservation de la vie
» des hommes, objet immédiat des exerci-
» ces de l'Académie.

Lorsqu'il ne sera point question d'inciser en long la trachée artére, & qu'on n'aura d'autre indication que de donner un passage libre à l'air qui doit entrer & sortir continuellement des poulmons, M. Louis croit que l'opération de la Bronchotomie par l'incision longitudinale des tegumens pourra être dangereuse. Il rapporte à ce sujet une observation où l'on voit que le malade a été sur le point de perdre la vie, par le moyen qu'on employoit pour le tirer des bras de la mort. C'étoit un homme menacé d'une mort prochaine par une violente inflammation de la gorge; on fit une incision longitudinale aux tegumens, & on ouvrit transversalement la trachée artére entre deux anneaux. Cette ouverture ne fut pas plû-

Digitized by Google

tôt faite, que le ſang, qui ſortoit des lévres de la playe, tomba dans la trachée artére, & excita une toux convulſive, ſi violente, qu'on ne put jamais mettre la canule en place; il fallut fendre la trachée artére en long, & faire coucher le malade ſur la ventre, la tête panchée hors du lit, afin d'empêcher le ſang de gliſſer dans la trachée. Le malade obtint néanmoins une parfaite guériſon.

L'Auteur parle enſuite d'un moyen moins embarraſſant pour le Chirurgien, & moins douloureux pour le malade. Ce moyen conſiſte à ne faire qu'une ſimple ponction avec la lancette, laquelle ponction ſeroit commune aux tegumens & à la trachée artére. Mais cette méthode, qui eſt approuvée par pluſieurs Maîtres de l'Art, ne met pas à l'abri de l'écoulement du ſang dans la trachée artére. M. Louis entre dans le détail de cette opération, pour faire voir que dans les differens mouvemens, néceſſaires pour placer la canule, le ſang peut couler de la playe dans la trachée artére, & y occaſionner les mouvemens convulſifs, qui ſont ſi à craindre dans une pareille conjoncture.

La méthode la moins embaraſſante, & celle qui eſt de plus facile exécution, ſe

Digitized by Google

pratique avec un trocar armé de sa canule ; celui qui a fait l'heureuse application de cet instrument à l'opération de la Bronchotomie, ne se proposoit que la facilité d'opérer ; on peut ajouter que cette méthode est bien plus avantageuse : » La » ponction avec le trocar évite toute hé» morragie, parce que la canule, ayant » plus de volume que le poinçon qu'elle » renferme, comprime tous les vaisseaux » que la pointe divise pour son passage.

» Il semble, continue M. Louis, qu'il » n'y ait plus rien à désirer pour une opé» ration aussi simplifiée ; tout paroît épuisé » du côté théorique du manuel : cepen» dant il étoit reservé à la pratique, en vé» rifiant l'utilité de cette méthode, d'y » apporter une perfection très-importante. » La canule peut se boucher à tout instant » par l'humeur que filtrent les glandes » bronchiques, & mettre le malade dans » le cas de suffocation. L'usage d'une se» conde canule, d'un diamétre égal à celui » du poinçon du trocar, remediera très» efficacement à cet inconvénient, qui est » terrible, puisqu'il menace le malade » d'une mort prochaine. M. Louis cite à ce sujet une observation qui lui a été communiquée par un Médecin d'Edimbourg,

Digitized by Google

Un malade, prêt à être suffoqué par une inflammation du larinx, reçut de l'opération de la Bronchotomie pratiquée avec le trocar, tout le soulagement qu'on avoit lieu d'en esperer. Peu de tems après il fut menacé de suffocation, parce que des matieres visqueuses & épaisses bouchoient la canule : on plaça une seconde canule dans la premiere ; lorsque la matiere des crachats s'opposoit au passage de l'air, on retiroit cette seconde canule, on la nettoyoit & on la remettoit en place. Cette conduite eut tout le succès possible ; elle étoit très importante pour le malade, & avoit l'avantage de ne lui causer aucune douleur.

M. Van Suiten propose une double canule d'après un célébre Auteur, qui s'est apperçu du danger de l'obturation d'une canule simple ; mais outre que ce n'est pas tout-à-fait dans la même circonstance, puisqu'il blâme l'opération avec le trocar, ce n'est qu'un projet, & les personnes expérimentées sçavent assez, combien il y a souvent d'intervalle à remplir entre la spéculation & la pratique. On ne devine pas toujours aussi juste qu'on l'a fait pour l'usage des deux canules.

M. Levret termina la séance par la des-

Digitized by Google

cription d'un moyen particulier qu'il a employé avec succès, pour arrêter une hémorragie considérable, survenue à la suite de l'opération d'une fistule à l'*anus*: il commence son Mémoire par l'exposition des differens moyens usités jusqu'ici pour remédier, en ce cas, à la perte du sang. On sçait que ces moyens se réduisent essentiellement à la ligature, à l'application des remédes styptiques, & à la compression, qui est toujours nécessaire pour seconder l'effet des deux premiers moyens.

L'Auteur démontre que ces differens secours peuvent être inutiles, ou du moins insuffisans, lorsque l'ouverture du vaisseau qui fournit le sang, est hors de la portée de l'œil ou de la main du Chirurgien, ce qui peut arriver très-fréquemment dans le cas des fistules à l'*anus*, dont l'orifice intérieur est situé profondément dans l'intestin *rectum*; & alors le malade éprouve divers accidens, ausquels la cessation de l'hémorragie peut seule remédier. C'est dans de telles circonstances que M. Levret eut recours au moyen annoncé, pour arrêter une perte de sang, qui avoit éludé, à plusieurs reprises, les secours variés le plus artistement administrés.

Il prit une vessie de mouton, récemment

tirée du corps de l'animal ; il y ajusta le syphon ou la canule d'une seringue, qu'il y attacha solidement ; il posa une ligature lâche entre la vessie & le syphon ; il introduisit ensuite peu à peu cette vessie dans le fondement du malade, & lorsqu'elle y fut entierement placée, il la remplit d'air avec un soufflet à deux ames, qu'il trouva sous sa main. Quand la vessie fut exactement gonflée, il serra la ligature, dont il a été parlé plus haut, afin de retenir l'air dans sa cavité, & ferma l'ouverture du syphon avec un bouchon proportionné.

L'intention de M. Levret, lorsqu'il employa ce moyen singulier, qui comprimoit également toute l'étendue des parois intérieures du boyau, étoit de ne pas manquer les points d'ouverture d'où sortoit le sang, & en effet il réussit au gré de ses desirs, car le malade ayant été vingt-quatre heures sans aller à la garde-robe, l'hémorragie se trouva arrêtée solidement & sans retour.

M. Levret annonce, en finissant son Mémoire, que ce moyen peut avoir son utilité dans d'autres maladies du *rectum*, & même dans quelques cas particuliers aux femmes ; il en promet le détail pour

Digitized by Google

quelqu'une des ſéances privées de l'Académie.

Quoique M. Levret ſoit le premier qui ait mis ce moyen en uſage, & que la propriété ſemble lui en être légitimement acquiſe, il ſe trouve néanmoins obligé de partager l'honneur de l'invention avec M. Belloq, Membre de l'Académie, qui avoit fait part de l'idée de ce moyen, il y a ſeize ou dix-ſept ans, à M. de Garengeot. La vérité de ce fait a été confirmée par M. Morand à M. Levret, qui, bien qu'il n'en eût eu aucune connoiſſance, a crû devoir rendre publiquement à M. Belloq la juſtice qu'il méritoit, ce qu'il fit avec cette candeur naturelle aux ames bien nées, que l'amour propre ne peut ſéduire, & qui n'ont d'autre fin que les progrès & l'avancement de l'Art.

Digitized by Google

A MADAME ***.

L'Auteur étant chez elle, à sa maison de campagne.

Que ces lieux sont charmans ! Est-ce Venus ou Flore,
Dont l'aimable pouvoir les embellit encore ?
O toi *, Souveraine des eaux
Qui les arrosent dans leur course,
Depuis que ton cristal s'éloigne de sa source ;
En as-tu sur tes bords remarqué de si beaux ?
Ces prez par leur riche verdure,
Le Ciel par son azur, les oiseaux par leurs chants ;
Les fleurs par leur éclat, l'onde par son murmure,
Semblent au doux plaisir inviter tous mes sens.
Cependant, malgré moi, d'où vient que je soupire,
Et m'occupe si peu des beautés que j'admire ?
Hélas ! Il n'en est point que ne m'offrent ces champs,
Et malgré les attraits de cette solitude,
Malgré des objets si touchans,
J'éprouve de l'inquiétude !
J'en cherche la raison, & ne la conçois pas.
Mais, Amour, toi qui sçais combien mon cœur est tendre,

* *La Seine.*

Digitized by Google

Et combien Philis a d'appas,
Ne pourrois-tu point me l'apprendre?

Par M. Porquet.

Maximes morales.

LE malheur écarte de nous les petites ames, & en rapproche les grandes.

Les femmes ont plus de petits défauts; les hommes, plus de vices essentiels.

L'amour propre empêche d'être inconsolable.

L'amour propre, bien entendu, a dicté les loix; le même amour propre engage à les maintenir.

Nous ne devrions être flatés en fait de confidences, que de celles des personnes discrettes.

On ne se donne ni l'esprit ni les talens; ceux qui les ont pensent & parlent comme s'ils se les donnoient.

Croire toujours la raison, & jamais le sentiment, c'est être plus qu'homme; croire toujours le sentiment, & jamais la raison, c'est être moins qu'homme; croire tantôt l'un, tantôt l'autre, c'est être précisement homme.

Les enfans & les ignorans regardent les

Digitized by Google

les couleurs, la chaleur & le ſon, comme des qualités étrangeres à leurs ames, & s'en dépoüillent, pour en revêtir les choſes extérieures. Nous faiſons de même pour le bonheur; nous le cherchons hors de nous où il n'eſt pas, & nous ne le cherchons pas en nous, ſeul endroit où il puiſſe ſe trouver.

Ceux qui déſirent le plus d'être connus, ſe réſoudroient plutôt à ne l'être point du tout, qu'à l'être tout à fait.

Nous ſommes contens à coup ſûr de ceux qui nous rendent contens de nous.

Quand on a un bon eſprit & un ſens droit, on eſt bien près d'être honnête homme.

On peut être prodigue par avarice, & avare par prodigalité.

On aime mieux ſe plaindre de l'embarras d'une grande réputation, que de n'en point avoir.

Dire tout ou taire tout, c'eſt détruire la ſociété; ſe taire à propos, & parler de même, c'eſt le ſeul moyen de la maintenir.

Baſton.

A Dieppe, ce 14 Novembre.

Digitized by Google

A M. DESLANDES,

Ancien Commissaire de la Marine,

O Toi, dont la sagacité
A développé les systêmes
De la sçavante antiquité,
Et dégagé tous les problémes
De sa docte prolixité ;
Deslandes, je vois avec peine
La foible raison des humains
Parcourir les mêmes chemins
Sans avoir de route certaine,
Et l'aveugle postérité,
Sans craindre de nouveaux naufrages,
Hazarder encor des voyages
Pour découvrir la vérité.
Triste effet de la vanité
De l'homme toujours téméraire !
Que ne se tient-il dans la sphère,
Où la sage Divinité
L'a si bonnement limité ?
Sans doute que ce qu'il ignore,
Feroit obstacle à son bonheur.
L'inquiétude de son cœur
Ouvre la boëte de Pandore.

Digitized by Google

Depuis Thalès, qu'a-t'on appris
Sur la structure de ce monde ?
Avons-nous beaucoup mieux compris
L'air, & le feu, la terre, & l'onde ?
Ces tourbillons ingénieux,
Et la nature des Monades,
Ne paroissent plus à nos yeux
Que de sçavantes gasconnades ;
Mais, dans des points plus importans,
Nos esprits sont-ils bien contens,
Et se comprennent-ils eux-mêmes ?
Hélas ! Sans les ordres suprêmes
De la divine autorité,
Quel garant d'immortalité
Tiendroit contre le Pirrhonisme,
Et certain matérialisme,
De nos jours tant accrédité
Par le libertin révolté ?
Défions-nous de nos lumieres ;
La raison nous servira mal,
Ou n'y portons que les matieres
Du ressort de son Tribunal.

De Bonneval.

Digitized by Google

EXTRAIT de la Lettre d'un Benedictin de Province à un autre Benedictin, touchant une Dissertation qui a été couronnée à l'Académie de Soissons.

APrès vous avoir fait part, mon Reverend Pere, de toutes les nouvelles de ce pays-ci, je ne puis m'empêcher de vous dire un mot du nouveau Livre que vous m'avez envoyé. Comme quelques-uns de nos Peres travaillent sur des matieres de Chronologie, j'ai crû devoir leur communiquer cette brochure. Il a semblé à l'un d'entr'eux, que l'Auteur s'étoit érigé une espéce de petit Tribunal en forme d'Assises, pour y faire paroître tous ceux de nos Sçavans modernes qui se sont mêlés de parler sur la Chronologie des Rois de France, distribuant les louanges & le blâme, comme bon lui semble. Là paroissent les Longuéruë, les Mabillon, les Henschenius, les Chifflet, les le Cointe, les Bouquet, & tous sont jugés suivant qu'il plaît à M. Gouje.

I. Je vous prie de lui faire demander ce qu'il entend page 54, par l'Auteur anonyme de la vie de Saint Même, qui parle de la Ville de Chaalons-sur-Marne. Il a

Digitized by Google

apparemment voulu dire la vie de Saint Memmie ou Saint Menge, que nous appellons dans nos quartiers en Latin *Memmius* : il est étonnant qu'il ignore le nom vulgaire de ce Saint Apôtre de Chaalons, & qu'il lui donne le nom vulgaire alteré de Saint Maximus.

II. Il défigure aussi à la page 43 le nom d'un de nos Saints, qui est *Condedus* en Latin, & qui fait *Condedi* au génitif. Il en cite la vie, mais sans le faire connoître pour ce qu'il est. Ayez la bonté de lui faire demander pourquoi il l'appelle Condedon en François. On diroit selon lui, que son nom Latin auroit été *Condedo*, *Condedonis*, ou bien *Condedonius*. Le peuple n'est guéres dans l'usage de former les noms vulgaires sur l'accusatif. Pourquoi donc dire Saint Condedon ? Est-ce à cause que l'on dit Sainte Eustochium ? Dans le Martyrologe François universel, ce Saint est appellé Saint Condé, ce qui paroît conforme à l'usage de notre Langue, qui abrege communément les noms propres.

III. L'un des endroits de son Livre, où il dit que le P. le Cointe a bien rencontré, est à la page 69, & là il est de son sentiment sur la raison qu'il y a de rabaisser la date de l'épitaphe du Roi Thierri III. tirée de son tombeau à Saint Vast d'Arras.

Digitized by Google

Il prétend que les vers, qui la composent, n'ont pû être faits que depuis le milieu du douziéme siécle, parce que les hémistiches riment avec le dernier mot. Il suppose qu'avant le tems de Léonius, Chanoine Régulier à Paris, personne ne s'étoit encore avisé de rimer ainsi. Ce qui est une fausse supposition, & qu'il a mal à propos puisée dans le P. le Cointe, dont les premiers tomes ont paru avant les découvertes de nos confreres, & autres. Les rimes à l'hémistiche sont plus anciennes que le milieu du douziéme siécle. M. Gouje en conviendroit lui-même, s'il vouloit prendre la peine de lire plus de vieilles poësies qu'il paroît n'avoir fait.

IV. Je me confirme dans la pensée que M. Gouje n'a pas beaucoup de relations en Champagne ni en Lorraine, lorsque je vois qu'il s'attache, en parlant de l'Abbaye de Saint Arnoul de Metz, pages 76 & 82, à écrire toujours *Saint Arnould*, comme si ce Saint eût eu nom en Latin Arnoldus. Peut-il ignorer qu'il n'a jamais été appellé autrement qu'*Arnulfus* ou *Arnulphus* ?

V. Portoit-on déja des noms propres ou surnoms au commencement du huitiéme siécle ? Vous êtes à portée de le demander aux Sçavans de Paris. M. Gouje fait pa-

Digitized by Google

ſoître à la page 78 de ſa Chronologie un Odon Inſtinc, Clerc, vivant dans la dix-ſeptiéme année de Childebert III. Je prévois que vous penſerez que c'eſt une faute d'impreſſion, puiſque dans la Chronique il y a *iſtinc* qui ne peut être pris que pour un adverbe. Si c'en eſt une, pourquoi l'oublier dans l'errata, & y mettre des minuties, telles qu'*aptès* pour *après*, *ans* pour *an*?

VI. Nous ſommes ici pour le moins auſſi curieux qu'on l'eſt à Paris, de ſçavoir ce que deviennent les anciens manuſcrits, & attentifs à ne les point perdre de vûë. J'ai écrit à Saint Maur-dès-Foſſés, & à l'Abbaye de Moiſſac, pour ſçavoir ſi l'on y conſerve les deux livres manuſcrits que M. Gouje dit y être, page 10 & page 16; & l'on m'a fait réponſe des deux côtés, que l'on ne ſçait ce que c'eſt, c'eſt-à-dire, que l'on n'a point à Moiſſac la vie de Saint Didier, Evêque de Cahors, ni à Saint Maur celle de St. Jean de Reomé. Cependant M. Gouje cite ces deux manuſcrits, comme étant actuellement dans ces deux anciennes Abbayes. Il aſſûre cela d'un ton auſſi affirmatif, que s'il les y avoit vûs, & que s'il eût tranſcrit dans le lieu même ce qu'il en cite. Mais non, je vois

Digitized by Google

ce qui l'a trompé ; c'eſt qu'en compilant le troiſiéme tome de la Collection de Dom Bouquet, & ſurtout les Annales rédigées par l'Abbé du Four de Longueruë, qui ſont à la fin, & la Diſſertation du P. Mabillon qui y eſt jointe, il a regardé les manuſcrits, comme étant dans le même lieu où ils étoient du tems de la compoſition de ces ouvrages, c'eſt-à-dire, il y a ſoixante ou quatre-vingt ans. Cela eſt néanmoins très-faux, & quiconque ſur ſon indication ira à Moiſſac demander à voir le Legendaire où eſt la vie de Saint Didier, perdra ſes pas, & de même à Saint Maur. Mais M. Gouje veut apparemment que le public croye, que pour être plus ſûr de ſon fait, il s'eſt tranſporté en ces deux Abbayes en 1744 ou 1745, & qu'il y a vû ſur les lieux les manuſcrits qu'il cite.

Dans le fond, ſi j'avois été à portée de donner quelque conſeil à Meſſieurs de l'Académie de Soiſſons, je les aurois avertis que la matiere Chronologique, qu'ils ont propoſée pour 1746, étoit toute digerée dans le troiſiéme tome de Dom Bouquet, & qu'il ne convenoit pas de propoſer un ſujet qui étoit devenu ſi facile à traiter. Il y avoit déja environ deux ans que ce

Digitized by Google

volume étoit public, mais peut-être n'étoit-il pas encore connu dans Soissons.

Saluez, je vous prie, tous nos amis, & me croyez, &c.

*Au Val de ***.*

L'AMOUR PEINTRE, en voyage, *OU LE PORTRAIT.*

IDYLE.

Par M. Augustin Averos, de la Ville d'Estagel, en Roussillon.

L'Amour, l'aimable Dieu que l'univers revére,
S'envoloit en triomphe à la Cour de sa mere;
Ses fléches, son carquois pendoient à son côté;
Et les cœurs des mortels étoient en sûreté.
D'un vol prompt & leger il traversoit des plaines,
Où pour mille plaisirs on ressent quelques peines.
Tout y peint de l'Amour le charme dangereux.

Digitized by Google

Il prétend que les vers, qui la composent, n'ont pû être faits que depuis le milieu du douziéme siécle, parce que les hémistiches riment avec le dernier mot. Il suppose qu'avant le tems de Léonius, Chanoine Régulier à Paris, personne ne s'étoit encore avisé de rimer ainsi. Ce qui est une fausse supposition, & qu'il a mal à propos puisée dans le P. le Cointe, dont les premiers tomes ont paru avant les découvertes de nos confreres, & autres. Les rimes à l'hémistiche sont plus anciennes que le milieu du douziéme siécle. M. Gouje en conviendroit lui-même, s'il vouloit prendre la peine de lire plus de vieilles poësies qu'il paroît n'avoir fait.

IV. Je me confirme dans la pensée que M. Gouje n'a pas beaucoup de relations en Champagne ni en Lorraine, lorsque je vois qu'il s'attache, en parlant de l'Abbaye de Saint Arnoul de Metz, pages 76 & 82, à écrire toujours *Saint Arnould*, comme si ce Saint eût eu nom en Latin Arnoldus. Peut-il ignorer qu'il n'a jamais été appellé autrement qu'*Arnulfus* ou *Arnulphus* ?

V. Portoit-on déja des noms propres ou surnoms au commencement du huitiéme siécle ? Vous êtes à portée de le demander aux Sçavans de Paris. M. Gouje fait pa-

Digitized by Google

roître à la page 78 de sa Chronologie un Odon Instinc, Clerc, vivant dans la dix-septiéme année de Childebert III. Je prévois que vous penserez que c'est une faute d'impression, puisque dans la Chronique il y a *istinc* qui ne peut être pris que pour un adverbe. Si c'en est une, pourquoi l'oublier dans l'errata, & y mettre des minuties, telles qu'*aptès* pour *après*, *ans* pour *an*?

VI. Nous sommes ici pour le moins aussi curieux qu'on l'est à Paris, de sçavoir ce que deviennent les anciens manuscrits, & attentifs à ne les point perdre de vûë. J'ai écrit à Saint Maur-dès-Fossés, & à l'Abbaye de Moissac, pour sçavoir si l'on y conserve les deux livres manuscrits que M. Gouje dit y être, page 10 & page 16; & l'on m'a fait réponse des deux côtés, que l'on ne sçait ce que c'est, c'est-à-dire, que l'on n'a point à Moissac la vie de Saint Didier, Evêque de Cahors, ni à Saint Maur celle de St. Jean de Reomé. Cependant M. Gouje cite ces deux manuscrits, comme étant actuellement dans ces deux anciennes Abbayes. Il assûre cela d'un ton aussi affirmatif, que s'il les y avoit vûs, & que s'il eût transcrit dans le lieu même ce qu'il en cite. Mais non, je vois

Digitized by Google

ce qui l'a trompé ; c'eſt qu'en compilant le troiſiéme tome de la Collection de Dom Bouquet, & ſurtout les Annales rédigées par l'Abbé du Four de Longueruë, qui ſont à la fin, & la Diſſertation du P. Mabillon qui y eſt jointe, il a regardé les manuſcrits, comme étant dans le même lieu où ils étoient du tems de la compoſition de ces ouvrages, c'eſt-à-dire, il y a ſoixante ou quatre-vingt ans. Cela eſt néanmoins très-faux, & quiconque ſur ſon indication ira à Moiſſac demander à voir le Legendaire où eſt la vie de Saint Didier, perdra ſes pas, & de même à Saint Maur. Mais M. Gouje veut apparemment que le public croye, que pour être plus ſûr de ſon fait, il s'eſt tranſporté en ces deux Abbayes en 1744 ou 1745, & qu'il y a vû ſur les lieux les manuſcrits qu'il cite.

Dans le fond, ſi j'avois été à portée de donner quelque conſeil à Meſſieurs de l'Académie de Soiſſons, je les aurois avertis que la matiere Chronologique, qu'ils ont propoſée pour 1746, étoit toute digerée dans le troiſiéme tome de Dom Bouquet, & qu'il ne convenoit pas de propoſer un ſujet qui étoit devenu ſi facile à traiter. Il y avoit déja environ deux ans que ce

Digitized by Google

volume étoit public, mais peut-être n'étoit-il pas encore connu dans Soissons.

Saluez, je vous prie, tous nos amis, & me croyez, &c.

*Au Val de ***.*

L'AMOUR PEINTRE, en voyage, *OU LE PORTRAIT.*

IDYLE.

Par M. Augustin Averos, de la Ville d'Estagel, en Roussillon.

L'Amour, l'aimable Dieu que l'univers revére,
S'envoloit en triomphe à la Cour de sa mere;
Ses fléches, son carquois pendoient à son côté;
Et les cœurs des mortels étoient en sûreté.
D'un vol prompt & leger il traversoit des plaines,
Où pour mille plaisirs on ressent quelques peines.
Tout y peint de l'Amour le charme dangereux.

Digitized by Google

Les guirlandes de fleurs, les myrthes amoureux ;
Des arbres toujours verds, par des doux caractéres,
Expriment dans ces lieux tous les noms des Bergéres.

Ici sur un gazon cent sermens sont tracés ;
Mille chiffres d'amour y sont entrelacés ;
Le Dieu connoît les traits, dont sa main fut le guide,
En rit, & de ces lieux vole aux beaux champs de Gnide.

A peine a-t'il quitté ce séjour fortuné,
Qu'Amour voit..... (il se trouble) un amant forcené.
Sa rage d'un poignard armoit sa main meurtriere,
Et devoit par ce fer terminer sa carriere.

L'enfant prend son bandeau, le jette sur ses yeux,
Vole, & saisi d'horreur, abandonne ces lieux...

» D'un tendre & doux amant ce sont donc les manies :
» Eh quoi ! L'Amour seroit l'auteur de ces folies ?
» Non... Je désavouerai de semblables forfaits ;
» La douceur de mes loix ne souffre pas ces traits.
» J'aime à voir un amant, qui gémit, qui soupire,
» Et brûle d'un beau feu pour l'aimable Thémire ;
» D'un seul trait même encor, je déchire ce cœur,
Qui prétend se soustraire aux loix de son vainqueur.

Digitized by Google

» Je force un fier Berger, couché sur la fougere,
» A pousser des soupirs aux pieds de sa Bergere,
» Mais quand d'un fer cruel... A ces mots, Cupidon
D'une mourante voix entend le foible son;
Il suspend dans les airs son aîle fugitive,
Ecoute les élans de cette voix plaintive;
» Nymphes, à mes accens réunissez vos voix;
» Fatiguons de nos cris les échos de ces bois.
» Je ne puis soûtenir l'excès de ma tristesse;
» Que tout plaigne en ce jour le sort d'une Déesse.
» Zéphire n'a pour moi que mépris, que dédains:
» Il ne voit qu'à regret mes vallons, mes jardins.
» Non, il ne m'aime plus, l'inconstant, le volage;
» Tous les jours j'en reçois quelque nouvel outrage:
» Mes tendres fleurs, pour lui vous n'avez plus d'attraits,
» Et l'ingrat ne se plaît que parmi les forêts.
» De Cerès, vagabond, il parcourt les campagnes,
» Ou vole après Diane, au sommet des montagnes.
» Tantôt d'une Bergere, assise sous l'ormeau,
» Il cache la houlette, écarte le troupeau.
» Quelquefois la Nayade, abandonnant son onde,
» L'entraîne dans des lieux les plus affreux du monde.

Digitized by Google

» Toi, témoin de mes maux, de la voute des Cieux,
» Flétris, brûle mes fleurs par l'ardeur de tes feux.
» Ah ! mes fleurs, quels souhaits ! .. Mais l'excès de ma peine ! ...
» Zéphire... Amour... Pourquoi formas-tu cette chaîne ?
Le Dieu s'entend nommer.... Eh qui pousse ces cris ?
On s'en prendra toujours à l'enfant de Cypris.
Qui que tu sois, dit-il, ... Immortelle..... ou Bergere ; ...
Alors s'abandonnant à son aîle legere,
Il vole dans les champs de la Reine des fleurs.
Parmi le vif éclat des plus belles couleurs,
Dans ces heureux climats, dans ces lieux pleins de charmes,
Voit.... Quel objet pour lui... Une Immortelle en larmes.
Il soupire, s'approche, & de sa douce main
Court essuyer les pleurs qui coulent dans son sein :
Reconnoît la Déesse... Eh ! quelle inquiétude
» De vos riches jardins trouble la solitude ?
» Belle Flore, dit-il, qui cause ces soupirs,
» Quand tout dans ces beaux lieux seconde vos desirs ?

Digitized by Google

» L'absence d'un cruel, lui répond la Déesse.
» Ce Zéphir inconstant, l'objet de ma tendresse,
» Est le perfide auteur de mes vives douleurs.
» Séchez, Flore, dit-il, séchez vos tendres pleurs;
» Bientôt dans nos jardins vous le verrez paroître.
» Jeunes fleurs, sous ses pas commencez à renaître;
» Et vous, hôtes des airs, volez, rassemblez-vous;
» Charmez son déplaisir par vos chants les plus doux.
» Clairs ruisseaux, redoublez votre aimable murmure:
Bois charmans, de nouveau parez-vous de verdure;
» Que tout en ce beau jour obéisse à ma voix.
Aussi tôt Cupidon dépose son carquois,
Déchire son bandeau, il l'étend, il l'attache,
Et choisit de son aile un pinceau qu'il arrache.
Bien-tôt Zéphire naît sous la main de l'Amour,
Son souris..... son regard..... sa bouche, son contour.
Flore admire.... elle rit, elle hâte l'ouvrage;
Tous ses regards surpris sont fixés sur l'image.
Enfin par le bel Art de l'enfant de Venus,
Flore voit de l'amant les appas ingénus,
Et pleine des transports, que la tendresse inspire,
Cueille mille baisers sur ce nouveau Zéphire.

Digitized by Google

Sa main prend le portrait. . . . surprise, el
plaudit . . . .

Lui présente des fleurs. . . l'en orne. . . & lu
rit.

Des roses & des lys composoient sa couron

Des myrthes, des jasmins lui tenoient lie
Thrône.

Des legers papillons d'un vol précipité
Disputoient à l'envi l'honneur de son côté,
Et du Dieu séducteur l'inconstance legere
Secouoit, en riant, une chaîne étrangere.
Ce fut pour l'Immortelle un reméde à ses ma
L'Amour prend son carquois, & s'envole à Pa

Son tour simple & naïf, n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux

Despr. art. Poët. ch. 2.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

YORK
ARY

Digitized by Google

PROJET

D'une Place pour la Statuë du Roi.

LEs Peuples ne pouvant mieux témoigner à leur Prince les sentimens de reconnoissance & d'amour dont ils sont pénetrés, qu'en gravant sur l'airain ses faits héroïques & les événemens mémorables de son Regne, permettez-moi, Monsieur, de vous exposer le Plan, que plein de ce zéle respectueux, j'ose imaginer pour le glorieux Monument qu'on a dessein d'élever à notre auguste Monarque, & que la France attend avec impatience.

Plan de la Place de Louis le Bien-aimé.

1°. Raser toutes les maisons du Pont Notre-Dame, du Pont au Change, du Pont Marie, du Quai de Gêvres & le petit Châtelet.

2°. Pratiquer deux Quais entre les Ponts au Change & de Notre-Dame, pour servir de continuation à ceux de la Mégisserie & de l'horloge du Palais, & en achever un troisiéme du Pont Notre-Dame au Pont rouge, qui se trouve presque fait par l'espace de plusieurs Jardins.

Digitized by Google

3°. Elargir le Pont Notre-Dame, le reconstruire même, s'il est nécessaire, & le décorer de parapets en balustrades de marbre & de hieroglyphes aux quatre coins.

4°. Faire une Place ovale au milieu de ce Pont & sur une masse de fondement inébranlable, & y élever la Statuë Equestre de Louis XV. en face de laquelle, au midi, on construiroit au bout du Pont & parallelement à l'autre bout, sur un emplacement demi-cercle, comme celui des quatre Nations, deux superbes Edifices à la Romaine, surmontés de deux dômes ou pavillons chacun, un à chaque bout.

5°. Destiner l'Edifice que la ruë des Arcis partageroit, pour l'Hôtel de Ville, en deux corps, dont un seroit paré, & l'Edifice que la ruë Notre-Dame partageroit pareillement, pour l'Hôtel des Ambassadeurs.

6°. Et enfin pour conserver cette Pompe fameuse, dont l'utilité, qui paroît être le seul obstacle à ce Plan, en feroit le plus bel ornement; la laisser telle qu'elle est, appliquée contre le Pont & à son niveau, sans l'offusquer, & en diviser le réservoir en deux parties, que l'on transporteroit, l'une sur le dôme droit de l'Hôtel de Ville, & l'autre sur le dôme gauche de l'Hôtel des Ambassadeurs, dans lesquels réservoirs l'eau seroit secrettement pompée pour être

Digitized by Google

produite, non-seulement dans les lieux ordinaires ; mais encore à des Jets-d'eau, que l'on pourroit merveilleusement pratiquer sur les plate-formes de ces deux Hôtels.

Pour vous représenter, Monsieur, l'effet de la décoration immense de ce Plan, figurez-vous être sur ce Pont à admirer cette belle Statuë, & l'harmonie des façades de ces deux grands Batimens, qui paroissent s'entr'ouvrir, pour vous laisser voir les Perspectives des ruës S. Jacques & S. Martin. Jettez les yeux du côté où la Seine sort de sa source ; quelle impression ne vous fera pas cette vûë, diversifiée par mille grands objets, parmi lesquels est un amas de magnifiques maisons, formant une autre Ville sur une Isle que cette Riviere environne ! Quel ravissement ne vous offre pas aussi l'autre côté ! quelle grandeur ! que de pompe dans ce chef-d'œuvre d'Architecture, je veux dire le Louvre, qui s'étend avec majesté dans un lointain !

Mais ce n'est pas assés. Parcourez & les Ponts & les Quais. De tous les objets que votre vûë embrasse à peine, celui qui fixera votre admiration, sera toujours le Roi, que Paris de ces quatre extrémités, c'est-à-dire, du fond des ruës S. Jacques & de S. Martin, & de l'Arsenal au Pont Royal, voit de toutes parts.

Digitized by Google

3°. Elargir le Pont Notre-Dame, le reconstruire même, s'il est nécessaire, & le décorer de parapets en balustrades de marbre & de hieroglyphes aux quatre coins.

4°. Faire une Place ovale au milieu de ce Pont & sur une masse de fondement inébranlable, & y élever la Statuë Equestre de Louis XV. en face de laquelle, au midi, on construiroit au bout du Pont & parallelement à l'autre bout, sur un emplacement demi-cercle, comme celui des quatre Nations, deux superbes Edifices à la Romaine, surmontés de deux dômes ou pavillons chacun, un à chaque bout.

5°. Destiner l'Edifice que la ruë des Arcis partageroit, pour l'Hôtel de Ville, en deux corps, dont un seroit paré, & l'Edifice que la ruë Notre-Dame partageroit pareillement, pour l'Hôtel des Ambassadeurs.

6°. Et enfin pour conserver cette Pompe fameuse, dont l'utilité, qui paroît être le seul obstacle à ce Plan, en feroit le plus bel ornement; la laisser telle qu'elle est, appliquée contre le Pont & à son niveau, sans l'offusquer, & en diviser le réservoir en deux parties, que l'on transporteroit, l'une sur le dôme droit de l'Hôtel de Ville, & l'autre sur le dôme gauche de l'Hôtel des Ambassadeurs, dans lesquels réservoirs l'eau seroit secrettement pompée pour être

Digitized by Google

produite, non-seulement dans les lieux ordinaires ; mais encore à des Jets-d'eau, que l'on pourroit merveilleusement pratiquer sur les plate-formes de ces deux Hôtels.

Pour vous représenter, Monsieur, l'effet de la décoration immense de ce Plan, figurez-vous être sur ce Pont à admirer cette belle Statuë, & l'harmonie des façades de ces deux grands Batimens, qui paroissent s'entr'ouvrir, pour vous laisser voir les Perspectives des ruës S. Jacques & S. Martin. Jettez les yeux du côté où la Seine sort de sa source ; quelle impression ne vous fera pas cette vûë, diversifiée par mille grands objets, parmi lesquels est un amas de magnifiques maisons, formant une autre Ville sur une Isle que cette Riviere environne ! Quel ravissement ne vous offre pas aussi l'autre côté ! quelle grandeur ! que de pompe dans ce chef-d'œuvre d'Architecture, je veux dire le Louvre, qui s'étend avec majesté dans un lointain !

Mais ce n'est pas assés. Parcourez & les Ponts & les Quais. De tous les objets que votre vûë embrasse à peine, celui qui fixera votre admiration, sera toujours le Roi, que Paris de ces quatre extrémités, c'est-à-dire, du fond des ruës S. Jacques & de S. Martin, & de l'Arsenal au Pont Royal, voit de toutes parts.

Digitized by Google

D'ailleurs que d'heureuses situations réunies ! le Roi exposé à l'Univers dans un passage perpétuel. L'Hôtel de Ville, au milieu de la Ville même, & dominant sur elle ; celui des Ambassadeurs, au sein de la splendeur de cette Capitale, qui annonce si bien la puissance & la grandeur de la France ; deux Places uniques aux pieds de ces deux Hôtels, réservées pour l'exécution des Fêtes publiques, & enfin l'embellissement de la plus belle Ville du monde, par l'enchaînement de ses Quais, aussi brillans que tumultueux, & l'inexprimable variété de la Riviere à découvert.

Quant aux difficultés qu'on pourroit opposer à ce Plan, je les prévois assez, mais doivent-elles l'emporter sur notre juste empressement à faire passer la gloire du Roi dans les siécles futurs ? Et qui le peut mieux que l'exécution de mon Projet ? J'espere donc, Monsieur, que vous voudrez bien prendre la peine de l'examiner & de recevoir avec bonté les assûrances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

L.

A Paris le 20 Octobre 1748.

Digitized by Google

Esquisse de ce Plan.

Plus grande idée du coût de l'exécution de ce Projet.

Rembourſement de 300 maiſons à 30000 liv.		9000000 l.
Achevement des trois Quais		100000
Maiſons à bâtir ſur ces Quais		2000000
Elevation des deux Edifices		3000000
Reconſtruction du Pont & ſes décorations,		300000
Augmentations à la Pompe,		100000
Statuë,		500000
		15000000 l.

Sur quoi déduire,

L'Hôtel de Ville à refaire,	3000000	5000000 l.
Et les maiſons des Quais qui lui reviennent,	2000000	
Reſte dix millions,		10000000

Digitized by Google

VERS

A M. le Comte de la Motte Jacquelot, Baron de Kerjan & de Camprillon, Conseiller au Parlement de Bretagne, sur son Mariage avec Mademoiselle des Marais-Chomard. Par M. des Forges-Maillard, Associé de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle.

MYrthes d'Amour & roses de Vénus
Dans le Jardin du Dieu du Mariage
Sont tôt fanés, s'ils n'y sont soutenus
Du coloris de beauté qui r'engage,
De vive essence & parfums ingénus,
De noble esprit, & jolis revenus,
De cœur fidéle & donné sans partage,
Adonc, Ami, puisque pour apanage
Dans ta moitié tu trouves ces vertus,
Ces vrais appas, ces talens reconnus,
Sois assûré qu'au pourpris du ménage,
Parmi les jeux toujours plaisans & drus,
En t'ébattant sous un Ciel sans nuage,
Tu cueilleras renaissans d'âge en âge,
Myrthes d'Amour & roses de Vénus.

Digitized by Google

A M. Remond de Sainte Albine,

MOnsieur, j'ai lû avec plaisir dans le Mercure de Février dernier le projet d'un Poüillé général de France. C'est un ouvrage que le Public attend depuis long tems; il est même étonnant que dans un siécle, aussi éclairé que le nôtre, (où un déluge de Livres sçavans & utiles en tous genres, semble nous rapprocher sous un point de vûë si facile tous les Arts & Sciences, qu'il suffit d'ouvrir ces mêmes Livres pour les comprendre,) que personne n'ait entrepris d'écrire sur une matiere aussi belle qu'elle devient intéressante; je conviens que depuis quelques années on a vû paroître quelques volumes des Bénéfices à la nomination du Roi & plusieurs Poüillés de differens Diocèses, assés justes, mais il en faut un général, qui en corrigeant les fautes grossieres qu'on trouve dans les précédentes éditions, nous donne dans ce genre un ouvrage aussi parfait que le mérite un Corps aussi auguste que le Clergé de France, qui est le premier, le plus magnifique, & le plus illustre Corps du Royaume.

Une réponse que j'ai aussi lûë dans le

Digitized by Google

Mercure de Juin dernier, à l'Auteur du projet du Poüillé ci-dessus, n'est pas moins digne d'attention, puisque celui-ci promet, outre des recherches curieuses & des faits historiques, d'enrichir son Poüillé général d'une Carte Géographique de chaque Diocèse, dans laquelle on verra exactement la distance qu'il y a du Chef-lieu à une Cure, à un Prieuré, à une Chapelle, à une Abbaye, à un Convent d'hommes ou de filles, &c. Si cela est levé juste, on aura quelque chose de nouveau & de beau; si à l'avantage de connoître la juste position de tous les Bénéfices du Royaume, de l'un & l'autre sexe, on y joint l'année de fondation, le nom du Fondateur ou Bienfaicteur, sous quel Ordre il est, par une seule lettre, comme S. Benoît, un B. S. Augustin, un A. &c. si le Bénéfice est en Regale ou en Commande; s'il est à la nomination du Roi ou de Patronage; son revenu; ce qu'il paye de florins ou d'argent de France en Cour de Rome à chaque mutation; enfin de combien de feux chaque Cure, Prieuré-Cure & Chapelle Succursale, sont composées, rien ne seroit plus agréable que ces connoissances.

Il seroit très-nécessaire de donner l'année juste de la fondation de chaque Evêché & celle de son érection en Archevê-

Digitized by Google

ché ; bien distinguer leurs priviléges & droits ; le nombre détaillé par colonne des Evêques connus depuis leur fondation jusqu'au jour de l'impression, observant de les mettre par ordre d'années qu'ils ont rempli le Siége, ce qui seroit une suite chronologique qui auroit son mérite; dire le plus juste qu'il est possible, le revenu de chaque Evêché, ce qu'il paye en Cour de Rome pour les Bulles, & le vrai dégré de latitude & longitude de chaque Ville Episcopale.

Bien désigner le nom des Cathédrales & toutes les Dignités qui les composent, le revenu de chacune de ces dignités, le nombre des autres Chanoines, le revenu de chacun, le bas Chœur ou Corps de Musique, son revenu, l'année de fondation, le nom du Fondateur ou Bienfaicteur, & ce que paye en Cour de Rome chaque permutation.

Les Ordres Religieux étant comme joints au Clergé de France & en faisant partie, puisqu'on sçait qu'il y a des Ordres si puissans, qu'ils ont droit d'envoyer des Députés aux Assemblées ; d'autres dont le Roi nomme aux premieres Dignités ; d'autres qui ont droit d'élire leur Supérieur, & d'autres enfin qui nomment à nombre de Bénéfices par plusieurs Concordats & priviléges qu'ils conservent : il semble que

Digitized by Google

pour rendre le Poüillé Général de France parfait, il faut détailler par Diocèse tous les Convens d'hommes & de filles qui s'y trouvent, en marquant sur la Carte leur juste position, on verroit par là leur distance du Chef-lieu de ceux qui se trouvent hors la Ville, & dans l'abrégé qu'on en feroit, y marquer seulement l'année de fondation, le nom du Fondateur ou Bienfaicteur; s'il y a eu réforme, l'année & le nom de celui qui l'y a introduite; si la maison est Professe ou non; le nombre ordinaire des Religieux ou Religieuses; leur revenu total, s'il est possible; leurs habillemens; s'ils tiennent Colléges ou pensions; le nombre des Pensionnaires & Etudians, & jusqu'à quelle classe on y pousse l'étude.

Les Hôpitaux & Hôtels-Dieu doivent aussi entrer en liste par Diocèse; marquer l'année de fondation, le Fondateur ou Bienfaicteur, le nombre des Prêtres, Religieux ou Religieuses qui les desservent, le nombre des lits d'hommes, de femmes & d'enfans; leur revenu total; ceux des Hôpitaux ou Hôtels-Dieu, qui se trouvent hors le Chef-lieu, doivent être mis sur la Carte du Diocèse d'où ils dépendent.

A ces remarques il seroit avantageux d'y en joindre d'autres bien simples, qui seroient très-intéressantes, & qui, outre la force &

étenduë du ſpirituel, nous donneroient une idée bien juſte du temporel, en marquant par des lettres alphabétiques ce qui ſe trouve, tant dans la Ville Epiſcopale, que dans les autres Paroiſſes de chaque Diocèſe, dont le Poüillé général de France eſt obligé de faire le dénombrement. Pour trouver les Bénéfices plus aiſément, il faut que ce dénombrement ſoit fait par ordre alphabétique.

Par exemple quand il y aura,

A Parlement.
B Conſeil Souverain.
C Chamb. des Comptes.
D Cour des Aides.
E Cour des Monnoyes.
F Province.
G Gouvernement.
H Généralité.
I Intendance.
L Election.
M Hôtel des Monnoyes.
N Académie.
O Bibliothéq. publique.
P Bureau des Finances.
Q Préſidial.
R Bailliage.
S Sénéchauſſée.
T Prévôté.
V Juges Conſuls.
X Vicomté.
Y Chatellenie.
Z Viguerie.

a Juſtice Royale.
b Maréchauſſée.
c Hôtel de Ville.
d Table de Marbre.
e Univerſité.
f Maîtriſe particuliere.
g Amirauté.
h Grenier à ſel.
i Ville.
l Bourg.
m Château.
n Riviere.
o Port de Mer.
p Principauté.
q Duché Pairie.
r Duché.
ſ Marquiſat.
t Comté.
u Baronie.
x Vidamie.
y Seigneurie.
z Marché.
& Foires.

Digitized by Google

A ceci on joindra la distance de Paris à la Ville Episcopale.

Il faut éviter de tomber dans les fautes que plusieurs ont faites, en disant qu'une telle Abbaye joüit de tant de revenus, sans faire mention qu'elle est souvent obligée de le partager avec les Religieux; quelquefois, lorsqu'il est Régulier, l'Abbé mange ce revenu dans la maison avec ses Religieux; quelquefois aussi il le mange hors la maison.

Il ne faut point obmettre non-plus les Séminaires, le nombre des Prêtres & des Professeurs, l'année de fondation, le nom du Fondateur & son revenu.

Le nom des Chapelles, tant celles de la Ville que celles de la Campagne, j'entends celles de la Ville qui sont séparées, & non celles qui sont dans les Cathédrales, Paroisses, &c. & celles de la Campagne doivent être sur la Carte, l'année de fondation, le nom du Fondateur & le revenu annuel.

Les Abbayes, quoiqu'unies aux manses Episcopales ou à d'autres maisons, doivent toujours être désignées dans la Carte du Diocèse où est le fond, en marquant l'année de réunion aux manses ou maisons ausquelles elles ont été unies, surtout l'année de fondation, le nom du Fondateur, sous quel Ordre elle est & son revenu.

Digitized by Google

Quant aux Abbayes hors le Royaume, quoique dépendantes d'un Archevêché ou Evêché du Royaume, il semble qu'il est inutile d'en parler, à moins que le Roi ne nomme à quelqu'une; il y en a de séculari-sées, & la plûpart possedées par des Etrangers, Luthériens, Calvinistes, &c.

On conviendra aisément qu'un Poüillé général de France, fait avec toût le soin & l'exactitude, que demande un ouvrage aussi parfait, que ceux pour qui on le destine, ont de lumiere & de goût, seroit un présent bien riche à leur faire, auquel ils accorderoient leur suffrage & leur auguste protection.

Je m'estimerois heureux, si entrant dans les vûës de celui qui travaille au Poüillé général de France, (& qui pour le rendre parfait, n'épargne aucune dépense) j'avois pû contribuer par mes réflexions à lui donner ce vrai dégré de perfection où l'Auteur & le Public le souhaitent, & où je pense qu'il arriveroit, s'il veut bien faire quelque attention aux remarques que je prends la liberté de lui adresser; mais je crains que son ouvrage, peut-être trop avancé, ne soit un obstacle qui le retienne, & ne l'empêche d'en faire usage; dans ce cas il pourroit arriver qu'une seconde Edi-

Digitized by Google

tion bien parfaite l'emportât sur la premiere, & lui fît perdre le jour dès sa naissance.

Si vous jugez à propos de rendre ma Lettre publique, ou de la communiquer seulement à l'Auteur du Poüillé de France; dans le premier cas, quelqu'un plus habile que moi pourroit renchérir sur mes remarques, & contribuer par-là à rendre l'Ouvrage encore plus parfait; dans l'autre cas, je prie l'Auteur d'être persuadé que je suis & serai toujours plein d'estime, d'amour & de respect pour lui; que comme Auteur d'un Ouvrage aussi sublime que celui-ci, je ne crains pas de dire, que le poussant à sa perfection, il ne soit digne des plus hautes louanges.

Je viens de finir un pareil ouvrage dans un genre different, puisque j'expose sur trois Cartes distinguées par Diocèses, non-seulement la force & l'étendue de chacun, mais encore celle de tout le Clergé de France en général; le tout a été travaillé à Paris sur d'excellens manuscrits & sur les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur les Bénéfices. Quelques personnes de mérite & intelligentes, soit qu'elles ayent voulu flater mon amour propre, ou faire usage de leurs connoissances, ont eu la bonté

Digitized by Google

d'en approuver l'invention, & disent que rien n'est plus frappant que de voir d'un coup d'œil tout ce qui compose l'illustre Clergé de France.

Il ne me reste plus qu'à vous prier de mettre le prix de chaque volume dans les annonces littéraires, & les Libraires, de vouloir bien mettre le prix aussi de chaque volume sur l'intitulé, pour éviter d'être trompés par ceux à qui nous donnons nos commissions de Province pour Paris. Il est arrivé plusieurs fois qu'on a fait payer un Livre le tiers & quelquefois moitié plus de son juste prix; c'est une priere qui vous a été souvent faite; si vous jugez à propos d'y donner vos soins, le Public, à l'abri d'être trompé, tirera plus considérablement d'Ouvrages littéraires de Paris. J'ai l'honneur d'être, &c.

C. L

A Blois le 5 Octobre 1748.

Digitized by Google

ODE,

Tirée du Pseaume LXXXV.

SAns appui, dans mon indigence,
Seigneur, je n'implore que toi;
Daigne t'abaisser jusqu'à moi;
Entens ma voix tremblante & veille à ma défense;
En toi seul j'ai fondé toute mon espérance;
Prolonge encor des jours éclairés par ta Loi.

Jette les yeux sur ma misere,
Seigneur, attendri par mes cris,
Remets le calme en mes esprits.
Mon cœur est élevé vers le Dieu qu'il révére;
Dieu propice à celui de qui la voix sincére
A recours chaque jour à ses dons infinis.

Prête l'oreille à ma priere;
En ce jour pour moi ténebreux,
Laisse-toi fléchir à mes vœux.
J'ai vû plus d'une fois traverser ma carriere;
Ton invincible main a brisé la barriere,
Qu'élevoient contre moi de lâches envieux.

Digitized by Google

Des Nations riches Idoles,
Enfans de leurs debiles mains,
Les Dieux sont des fantômes vains.
Qu'ils égalent, ces Dieux impuissans & frivoles;
Les vastes corps errans ou stables sur leurs pôles.
Ta voix les enfanta, ces chefs-d'œuvres divins.

Les fieres Nations livrées
Au plus étrange aveuglement;
Connoîtront leur égarement.
Du néant, comme nous, ta main les a tirées;
Nous les verrons un jour, d'un saint effroi troublées,
Te benir, t'exalter, dans leur étonnement.

En toi la puissance réside;
Tout suit de près ta volonté;
Toi seul es l'Etre illimité.
Dans l'adorable voye où ton saint Nom préside,
Daigne à mon cœur charmé, Seigneur, t'offrir pour guide;
Mon cœur y marchera, de ta crainte affecté.

Mon cœur à te loner s'excite;
Sans cesse cette impression
Me fera chanter ton saint Nom.

Digitized by Google

Ta clémence envers moi fut toujours sans limite;
Tu veilles sur mes jours, & la mort que j'évite
M'est un gage assûré de ta protection.

Les méchans ont juré ma perte;
Devenus aveugles & sourds,
Leur puissance en veut à mes jours.
Ce n'est point à ta Loi que leur ame est ouverte;
D'un voile spécieux leur malice est couverte;
De leurs rapides traits suspens l'odieux cours.

Ta bonté, Seigneur, me rassûre;
Juste, miséricordieux,
Vrai, secourable aux malheureux,
Jette un regard sur moi, ton humble créature;
Tens pour me relever ta main visible & sûre;
Sauve l'enfant, la mere étoit chere à tes yeux.

Fais, ô mon Dieu, fais qu'il éclate
En moi, par des signes certains,
L'effet de tes secours divins.
Mes ennemis déchus de l'espoir qui les flate,
Eperdus à leur tour, dispersés à la hâte,
Verront que tu te plais à consoler tes Saints.

A Lyon 1748. *Par Boyer, de la Valette, en Provence.*

Digitized by Google

SEANCE publique de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille.

CEtte Académie tint, selon l'usage, son Assemblée publique le 25 Août dernier, jour de S. Louis. M. Artaud, Avocat-Conseil de la Communauté de Marseille, Orateur de la Ville, Procureur du Roi en la Police, & Directeur de l'Académie pendant cette année, ouvrit la Séance par un Discours, où il examina lequel des deux est le plus utile aux progrès des Lettres, la sévérité ou l'indulgence dans les jugemens des Académies au sujet des Prix qu'elles décernent.

On lut les Ouvrages couronnés. Le Discours fut déclaré être de M. l'Abbé Bellet, de l'Académie de Montauban, qui avoit déja remporté le Prix de l'Eloquence en l'année 1746, & l'Ode, de M. l'Abbé Gervasi, d'Amiens.

La lecture de ce Discours & de cette Ode fut suivie de celle d'un petit Ouvrage en vers de M. le Marquis de Pennes, Officier des Galeres, Académicien absent. Ce Poëme est intitulé, *Epitre à mes vers.*

M. Dulard lut une Ode tirée du Pseaume 120.

Digitized by Google

M. de Chalamont de la Visclede, Secretaire perpétuel de l'Académie, lut les Eloges des Académiciens morts pendant le cours de l'année, lesquels sont M. Pellissery, M. le Commandeur de la Fare, & M. le Chevalier d'Orléans.

La Séance fut terminée par la lecture d'une Fable intitulée, *les Ruisseaux*, de M. de Seigneuse de Correvon, Gentilhomme Suisse, Associé étranger de l'Académie.

PLAINTES DE LA NATURE,

A M. le Comte de Tr. au sujet de son Mémoire sur l'Electricité. Par M. Chabaud, *de l'Oratoire.*

TRansporté chez les Cimmeriens, j'entrai dans un Palais, où l'on n'entend que le doux murmure du Lethé; nul bruit n'éveille le Dieu que l'on y adore; les soucis ne voltigent point autour de lui; le repos muet & les songes agréables composent toute sa Cour. Je reconnus le Palais du Sommeil, & j'éprouvai bien-tôt le pouvoir de ses pavots.

A leur gré nos maux disparoissent,
Nos besoins & nos larmes cessent,

Digitized by Google

Les criminels sont sans frayeur,
Le captif est sans fers, l'indigent sans miseres;
L'avare sans vautours, l'envieux sans viperes,
Les monstres perdent leur fureur.

Je jouissois d'un calme délicieux dans les bras de Morphée; mon esprit se livroit à d'aimables songes, avoüés de la vertu; on auroit dit que l'Electricité s'étoit chargée de l'amuser agréablement. Des étincelles, des éclairs, une aigrette, formoient pour lui un spectacle réjoüissant, mais la Nature vint mêler sa tristesse à ma joye; elle m'apparut dans le tems que la nuit faisoit place à l'aurore, & que les songes sont autant de vérités. Je n'eus pas de peine à la reconnoître.

Quelle étoit belle sans parure!
L'élégante simplicité
Avoit arrangé sa coëffure,
Sans qu'un miroir eût été consulté.
Rien d'affecté dans son langage;
Dans son port rien de concerté;
Le fard ne gâtoit point son modeste visage;
Où la vertu paroissoit sans nuage,
Et retraçoit sa dignité.

Elle se plaignoit amérement de vous, Monsieur, en disant que la nouvelle Phi-

Digitized by Google

losophie avoit tort de révéler ses mysteres, & que vous en aviez encore davantage d'exposer au grand jour le seul qui restoit inconnu. Ce qui lui fait craindre que les esprits ne tombent dans la langueur, comme font ceux qui joüissent des biens qu'ils ont désirés.

Peut-on être heureux dans la vie ?
Le cœur soupire envain pour un calme parfait ;
Ce cœur, que rien ne satisfait,
Aime, désire, craint, est en proye à l'envie.
L'ame au-dehors s'élance, & cherche un bien absent ;
Le désir d'en joüir l'agite, la tourmente,
Et si ce bien devient présent,
L'ame aussi-tôt est languissante ;
L'objet, qui promettoit un essain de plaisirs,
Infante les dégoûts, pires que les désirs.
Si les vérités sont connuës,
Si les erreurs sont confonduës,
L'ennui dans l'esprit s'établit,
Le travail le soutient, le repos l'affoiblit.

Ainsi raisonnoit la Nature, en ajoûtant que le flux & le reflux de la mer, la vertu de l'aimant, le méchanisme de l'Univers, étant connus, il ne lui restoit plus que l'Electricité pour exciter l'admiration & la

Digitized by Google

curiosité du genre humain. Comme elle étoit pénetrée de douleur, & que les grandes figures sont filles des grandes passions, elle vous adressoit la parole en ces termes.

Enfant gâté de la Nature,
Je t'engraissai de mes bienfaits,
Et pour prévenir tes souhaits,
Je versai dans ton cœur des vertus sans mesure.
Je voulois munir ta raison
Contre le dangereux poison
De mille préjugés, respectés du vulgaire.
Je façonnai ton caractére,
Sans aucune distraction,
Et je m'applaudissois sans cesse
De ton goût décidé pour l'aimable sagesse,
Qui grave sans austerité,
Et badine avec dignité,
Est populaire avec noblesse.
Humain par inclination,
Sçavant sans obstination,
Courtisan sans oblique adresse,
Ennemi du raffinement,
Et démêlant d'un sentiment
La subtile délicatesse,
Tu pouvois sans effort conquérir tous les cœurs.
Pourquoi vouloir encor des flots d'admirateurs?

Digitized by Google

Je comptois, continua la Nature, triompher de la pénétration de l'esprit par le moyen de l'Electricité, mais tout le monde sera éclairé par tes lumieres.

Je disois à l'esprit : te voilà donc vaincu.
Un globe tourne avec vîtesse,
Il s'échauffe, la main le presse,
Il transmet au fer sa vertu ;
Et mille étincelles actives
Qui semblent s'applaudir de n'être plus captives;
Des Spectateurs charmant les yeux,
Seront toujours l'écueil des mortels curieux.

Mais que dis-je, me voilà vaincue ? Ne remportes-tu pas, esprit humain, la victoire sur moi, en franchissant la seule barriere que j'avois à t'opposer ?

Par sa rotation la Terre
Est semblable au globe de verre,
Le fluide électrique en son sein renfermé,
Se dégage, & par-là le monde est animé.
Tr.... dévoilant ce mystére,
Est entré dans mon Sanctuaire.
Lorsqu'au milieu des escadrons poudreux ;
Le plomb traversa ses cheveux ; *

* *M. de Tr.... reçut un coup de balle dans ses cheveux.*

Digitized by Google

Que ne pût-il, ce plomb, par amour pour ma gloire,
Et pour l'honneur de mes secrets trahis,
Lui faire passer l'onde noire !
Mais non . . . qu'il vive ! il est mon fils.

Telles furent les plaintes de la Nature, qui disparut alors à mes yeux ; c'est à vous, Monsieur, à chercher les moyens d'appaiser cette mere, à qui vous avez tant d'obligations. J'ai l'honneur d'être, &c.
Le Secretaire de la Nature.

REPONSE de M. le Comte de Tr.

AH, Monsieur ! deux mois de travail, bien des expériences & des recherches, bien des veilles, tout est effacé par un seul de vos songes.

Vous chantez l'Electricité,
Vous avez assûré sa gloire.
De ce nouveau présent de la Divinité
J'essayois vainement, dans un triste Mémoire,
De prouver la réalité.
Dans ces jours d'incrédulité
Le tortueux dilême, en la nuit la plus noire,
Plonge l'aimable vérité.
Non, je n'aurois jamais remporté la victoire,

Digitized by Google

Si chantant l'Electricité,
Vous n'aviez assûré sa gloire.

Qu'il m'est honorable, Monsieur, que vous receviez mes idées! pourrois-je craindre encore pour mon systême, lorsque je vois son principe & ses conséquences soutenues & annoblies par une Muse qui rassemble tous les talens & les charmes de ses sœurs?

La vive imagination,
A la justesse réunie,
L'élégante précision,
L'enchantement de l'harmonie;
Et les traits hardis d'un crayon
Guidés par la main d'Uranie,
Sont les ressorts puissans dont un brillant génie
Se sert pour entraîner à la conviction.

Vous n'êtes point borné, Monsieur, à cette seule victoire; le portrait que vous faites de la Nature, ne me fait que trop sentir que je ne connoissois encore qu'imparfaitement ses véritables charmes; il en est une coupable, elle ne m'a que trop souvent séduit; celle que vous peignez dans votre lettre, est sans doute l'ouvrage de la Divinité.

Digitized by Google

Hélas ! dans ma jeune saison,
Privé d'une lumiere pure,
Sans principes certains exerçant ma raison ;
Lorsque je m'éveillois à la voix de Zénon,
Mon esprit rebuté d'une leçon si dure
En appelloit à la Nature,
Et d'une douce illusion
Recevant la séduction,
S'endormoit avec Epicure.
Que je rougis de l'ascendant
Que prit sur moi cette infidelle guide !
Mon cœur tendre, & trop imprudent,
Sur la foi d'un fripon d'enfant,
S'égara sur les pas qu'Ovide
Traça, lorsqu'il étoit amant.

Que d'erreurs, que de contradictions & d'incertitudes se succédoient alors dans ma façon de penser ! trompé sans cesse par les promesses des passions, le vrai bonheur fuyoit loin de moi ; également séduit par une fausse Philosophie, lorsque je faisois quelques efforts pour m'élever, je cherchois des secours dans les leçons d'Epictete & de Zenon, mais quelle force, quels secours pouvois-je espérer de leurs principes ? Ils ne portent point le caractére sublime de la vérité, je retombois bien-tôt

Digitized by Google

dans des chaînes plus étroites, plus dangereuses, en croyant y être ramené par la raison.

Religion, lumiere pure,
Seul recours des foibles mortels,
Ce n'est qu'au pied de tes autels
Qu'on doit consulter la Nature.
Envain d'un vol impétueux
Le fier Stoïcien sur les ailes d'Icare
S'éleve dans les airs, se croit seul vertueux.
Un sentiment voluptueux
Vient troubler son cœur & l'égare.
Il retombe, il frémit, il céde à son vainqueur.
Il rougit du pouvoir qu'a sur lui la Nature;
Toujours neuve, toujours obscure,
Elle fuit à ses yeux, en soumettant son cœur.

C'est à vous, Monsieur, c'est à Monsieur Rabbe que je devrai le bonheur de réfléchir dans ces momens, où je jouis encore de la force de l'âge: le souvenir du passé est humiliant, mais il ne faut point en être accablé. L'avenir est trop incertain, & quand même ce tems nous seroit donné, peut-on s'assûrer de pouvoir en faire un bon usage?

Hélas! quand sur nos sens l'hyver répand ses glaces,

Les soucis volent sur nos traces,
Et nous ne comptons plus que des jours malheureux.
La mémoire, l'esprit, tout devient infidelle.
Des liens d'une ame immortelle
Chaque instant voit briser les nœuds.
Sans retour, sans espoir, l'imbécile vieillesse
Passe ses jours dans la molesse;
La Parque impatiente obscurcit leur flambeau;
Si quelquefois encor la raison étincelle,
Elle s'étonne, elle chancelle,
Au lugubre aspect du tombeau.
Il faut donc profiter de la force de l'âge;
Il faut donc rendre au Créateur
Un tendre, un pur, un libre hommage;
Il prépare, il attend celui de notre cœur.
Dans un foible mortel quel titre de grandeur!
Il nous a faits à son image.
Voyons donc tout en lui, joüissons bien du don
Qu'il nous a fait de la raison;
Dieu! quelle ingratitude! avec ses propres armes
Osons-nous attaquer un objet plein de charmes?
Enfans de la dilection,
Pouvons-nous préférer les doutes, les allarmes
A la juste soumission?
O toi qui portes dans mon ame

Digitized by Google

Ces rayons inconnus, ces troubles renaissans,
Acheve, Dieu puissant, fais triompher ta flâme :
Dans un torrent de feu viens détruire mes sens.

LE TEMPLE DE L'AMOUR.

Songe à Iphise pour le jour de sa fête.

LEs Dieux, belle & vertueuse Iphise, qui ne se plaisent à montrer leur puissance que par les effets de leur bonté, ne nous ont jamais imposé d'obligation, sans en adoucir la nécessité par un plaisir intérieur qu'ils y ont attaché : quelquefois même il est si délicat, ce plaisir, que nous désirons d'en perpétuer la jouïssance, en éternisant le devoir. Le sommeil est une preuve journaliere de cette bonté des Dieux. Notre corps, après un court espace de tems, est contraint de subir une inaction totale, d'exister dans une suspension absolue de l'usage de ses sens, & chaque jour il est obligé de faire cette preuve de sa foiblesse, mais, si la puissance céleste nous impose cette loi, la bonté divine dédommage notre amour propre par un plaisir, qui nous met souvent de pair avec les Dieux, & tandis que nos corps sont ab-

Digitized by Google

ſorbés dans une léthargie momentanée, notre ame conſerve toute ſa vivacité. On diroit même qu'elle augmente, & que libre des liens de la matiere, elle ſoit plus active, & trouve plus facilement les moyens de ſe ſatisfaire. Cependant, toujours conforme à elle-même, elle a les mêmes inclinations, elle agit ſur les mêmes principes : ſelon que de ſon naturel elle eſt vive ou non-chalante, ſes rêves ſont agités ou tranquilles, & ſuivant les diſpoſitions de triſteſſe ou de plaiſir où elle ſe rencontre, ſes ſonges ſont enfans de la joye, ou naiſſent du chagrin. Raiſonnant toujours d'après elle-même, elle prend toujours la même route pour aller au bonheur, & ſi ces démarches ne ſont que des fictions, ces mêmes fictions ſont partie de ſa félicité, peut-être même *la partie la plus réelle*. Le plus malheureux joüit au comble de la miſére, de la douceur d'un repos qui fait plus d'un envieux ; & celui qui ſe croit au faîte du bonheur, eſt ſouvent contraint d'avoüer à ſon reveil, que dans le ſein même de l'inéxiſtence, il a trouvé plus de réalité. L'homme d'affaires, le guerrier, le Philoſophe, ne rêvent que procès, que lauriers, que ſyſtêmes. L'un compte ſur le gain de ſa cauſe, l'autre ſe

Digitized by Google

félicite d'un avantage remporté, le dernier est tout glorieux d'une idée bien établie. Le premier invoque le monstre de la chicane, celui-là appelle à son secours le Dieu des Victoires, celui-ci la Déesse des Sciences. A leur réveil le procès est encore indécis, les lauriers sont évanoüis, le systême est anéanti.

L'amant, le véritable amant, occupé de sa tendresse, guidé par l'amour, & conduit par le sentiment, ne rêve qu'aux moyens de plaire, ne songe qu'à faire agréer sa flamme. Son ame est toute entiere à l'objet dont il est épris. Il y pense sans cesse; les plus longs jours lui paroissent trop courts, parce qu'ils s'échappent en un moment; il lui consacre aussi les instans du repos. Toujours inquiet, agité, s'il goûte quelque tranquillité, c'est dans l'esperance d'obtenir son suffrage.

Manquerois-je le portrait du véritable amant? Ah, charmante Iphise, je n'ai qu'à vous peindre la situation de mon cœur, la vivacité de ma tendresse, la sincérité de mes sentimens, l'ardeur..... Mais pourrois-je y réussir; mon cœur est tout entier à vous, & mon esprit qui me refuse son pinceau, s'en tient au même office que le cœur. J'essayerai cependant de vous en

donner une esquisse sous l'image d'un songe, dont j'ai l'idée encore toute recente. Lorsque quelque chose intéresse nos sentimens, l'esprit & le cœur sont d'intelligence pour aider la mémoire.

Il n'y a pas long-tems qu'occupé de vous, adorable Iphise (& je ne suis jamais occupé d'autre objet) je me rappellois ces momens heureux, où joüissant du plaisir de vous voir, j'osai vous faire l'aveu de ma flamme : alors je pris la liberté de vous dire mon amour, & de vous présenter quelques-unes de ces fleurs, dont les belles se parent, mais dont le sort est bien different auprès de vous, puisque vous les effacez par vos attraits. Je pensois que votre Fête arrive en peu de jours, & ce souvenir me faisoit passer tour à tour de la joie au chagrin, de la tristesse au plaisir. Je cédois tantôt à la douleur d'être éloigné de vous, tantôt au plaisir d'avoir un sujet de vous réiterer la sincérité de mes sentimens. Mais comment vous tracer le portrait de mon cœur ? Que vous présenter qui fût digne de vous ? Je m'abandonnois à ces réflexions, & mon embarras augmentoit, lorsqu'un doux sommeil s'emparant de mes sens, je goûtai toutes ses faveurs.

Je me crus transporté dans une agréable

Digitized by Google

campagne, où tout ce qui s'offrit à ma vûë me parut l'ouvrage du concert mutuel de l'Art & de la Nature : la Nature avoit pris conseil de l'Art pour réparer les négligences trop visibles qui l'accompagnent ; l'Art se modelant sur la Nature, en avoit pris le goût, & s'étoit défait de cet air guindé qui le caractérise : ils s'aidoient avec plaisir, ou plutôt ils étoient confondus. Des allées, séjour de la fraîcheur, présentoient un lointain charmant, que l'œil ne quittoit qu'à regret, pour admirer un tapis de verdure, où Flore avoit pris plaisir à rassembler toutes les fleurs qui naissent sur ses pas. Non loin de-là, une cascade, dont la chûte naturelle récréoit la vûë, rendoit à l'oreille un agréable murmure, qui remplissoit l'ame d'une douce inquiétude, & l'esprit se laissoit aller à une rêverie imperceptible, que la beauté d'un vallon admirable ne faisoit qu'augmenter. Ah ! charmante Iphise, disois-je en moi-même, vous seule êtes digne d'habiter ce séjour ; il n'est fait que pour vous. Les oiseaux par leurs ramages sembloient célébrer leur bonheur, & remercier les Dieux de leurs bienfaits. Plus je découvrois de beautés, plus je souhaitois d'en rencontrer de nouvelles : un côteau agréablement situé, où

le

Digitized by Google

le Soleil se plaisoit vers la fin du jour à répandre ses rayons, m'invitoit par une pente douce & aisée à franchir sa hauteur, pour chercher un plaisir de plus. Ma curiosité fut bientôt satisfaite, & je me trouvai avec surprise dans une vaste forêt, qui paroissoit consacrée à la retraite & au silence, & dont les arbres l'auroient disputé pour l'ancienneté aux fameux chênes de Dodone. Les Zéphirs par une haleine moderée n'agitoient qu'à peine les feüillages, & rendoient un son harmonieux, qui occupoit avec délice tous mes sens. Que n'étois-je auprès de vous, belle Iphise, dans ce lieu charmant! chaque instant que j'y passai, fut autant de désirs de vous y voir. Je marchois à pas incertains, lorsque je me vis arrêté tout-à-coup par un édifice immense, dont l'Architecture noble & sans ornemens fixa mes regards autant qu'elle les surprit. Elle ne paroissoit point l'ouvrage de ces mortels ambitieux, qui, sous prétexte de rendre hommage à la Divinité, élevent des Monumens à leur orgueil; au contraire elle me parut sortir de la main de ces premiers hommes, qui ne consultant que leurs sentimens, consacroient aux Dieux pour tribut de leur obéissance des Temples aussi simples que

Digitized by Google

leur cœur, car cet édifice ne me sembloit pas fait pour la demeure d'un mortel. Une secrette crainte, un respect intérieur, me saisirent à l'approche de ce lieu; l'odeur des parfums ne se faisoit remarquer qu'imperceptiblement; ce n'étoit point cet encens qui fume sur les Autels de Vénus, & qui paroît plutôt un poison qu'on offre à la Déesse, qu'un hommage qu'on lui rend, mais l'odorat étoit si agréablement flaté, que tous mes sens y participoient. Je n'osois avancer, la crainte me retenoit, le respect m'arrêtoit, la timidité m'environnoit, & je tremblois de profaner l'entrée de ce Temple. Tout ce qui pouvoit marquer la puissance de la Divinité, je l'entrevoyois, je ne voyois rien qui m'annonçât sa bonté. Etonné & toujours indécis, à l'instant j'apperçus une Déesse dont l'air noble & majestueux, le visage doux & affable, m'annoncerent cette Divinité, qui auroit remporté sur tout l'Olympe le prix de la Pomme, s'il eût été destiné à la plus vertueuse. Elle ne répandoit point autour d'elle, comme Vénus, un parfum séducteur, mais elle inspiroit dans les cœurs l'amour de la vertu. Jeune Etranger, me dit-elle, je connois votre embarras; les mortels s'étonnent aisément de ce

Digitized by Google

qu'ils ne voyent pas d'ordinaire, & s'accoûtument trop facilement à ce qu'ils voyent tous les jours. Suivez-moi, je vais vous délivrer de l'incertitude où vous êtes. J'obéis à la Déesse, qui me conduisoit vers le Temple. Vous serez surpris, dit-elle, d'être introduit par la Sagesse dans le Temple de l'Amour, mais votre cœur est exempt de préjugés. Dissipez les illusions de votre esprit, & vous verrez que tout ce que les Poëtes ont écrit de l'Amour n'est que pure fiction ; le goût pour le merveilleux, l'ignorance & la vanité ont été leurs guides. S'ils eussent été conduits par le sentiment, ils auroient connu l'Amour, car pour le connoître, il faut le sentir. Ils auroient appris que l'Amour n'est point cette passion turbulente & impérieuse, qui mere de toutes les autres passions, subjugue & tyrannise le cœur ; qui maîtresse de tous les sens, absorbe la raison & en usurpe les droits ; que les desirs déréglés conduisent toujours, & que n'abandonnent jamais les remords ni le repentir ; au contraire ils auroient connu que l'Amour est cettein clination du cœur, qui attache à un objet préferablement à un autre par la connoissance de sa beauté, de son esprit, de ses vertus. On aime par

Digitized by Google

un ſentiment décidé; on cherche tous les moyens de plaire; ſurtout on pratique la vertu, parce qu'on ſe perſuade qu'on ne ſçauroit plaire qu'en imitant l'objet aimé; en un mot, l'Amour ne va jamais ſans l'eſtime, car comment pourroit-on aimer ce qu'on n'eſtimeroit point?

Nous parvînmes enfin au Sanctuaire de l'Amour, & tout ce que je vis me confirma le diſcours de Minerve. Ce Temple, continua-t'elle, eſt tout de marbre blanc; pour caractériſer la pureté des cœurs qui l'ont élevé; le Dieu même eſt aſſis ſur un Trône ſemblable, pour marquer cette aimable ſimplicité d'où naiſſent les véritables plaiſirs, parce qu'ils ne ſont jamais ſuivis d'aucuns remords. Il paroît tout occupé du bonheur de ſes ſujets; ſon air eſt majeſtueux, quoiqu'enfantin; ſon viſage aſſûré annonce ſon expérience, & on ſe ſent entraîné vers lui par un charme ſecret, qu'on ne ſçauroit définir. Il fait des heureux, ſes ſujets ſont les miens. Autour de l'Autel & dans l'enceinte du Temple, ſont diſperſés les differens Génies, qui le ſuivent partout. Ici vous voyez l'*Eſtime* qui guide le cœur vers l'objet aimé, qui l'attache, qui le fixe. A ſon air pénétrant, mais réſervé; à ſon abord prévenant, mais cir-

Digitized by Google

conspect, elle est aisée à reconnoître ; ses yeux vifs & perçans examinent avec soin, elle ne se contente pas à la premiere vûë, elle sonde scrupuleusement, elle est la confidente de l'Amour, & toujours sa compagne.

Ce Génie qui la suit d'un air décent & soûmis, c'est le *Respect*. Bien different de cette déference générale que les hommes ont pour tout ce qui paroît mériter leurs égards, c'est une attention réflechie sur les vertus de l'objet aimé, produite par la connoissance que l'on en a, & qui est toujours accompagnée de la *Complaisance* au visage riant, à l'air actif & empressé, qui s'occupe des moindres objets, du plus petit rien qui intéresse l'objet de sa tendresse, dont elle cherche à prévenir les désirs ; elle se félicite de les deviner, & pour récompense de ses soins, elle ne demande que la grace d'être un peu remarquée.

A leurs côtés est la *Sincérité*, cette fille du Ciel, simple & sans détours, si rare chez les hommes, & qu'ils se vantent tous de connoître. Elle est essentielle à l'Amour, car où est la vertu, la sincérité se trouve, & elle est toujours suivie de la *Confiance*, dont la démarche assûrée & le visage serain annoncent les sentimens ; on

Digitized by Google

a de l'estime pour le caractére, du respect pour les vertus, de la complaisance pour les volontés de la Beauté que l'on aime, & on ajoute à tout ce qu'elle dit une confiance entiere, non pas celle qui naît de la sécurité ou de la paresse, elle a toujours un bandeau sur les yeux, mais celle qui est éclairée, qui vient de la sincérité, & qui a pour appui les vertus & le mérite de l'objet aimé.

Vous voyez ici le *Sentiment* humble & sans parure, qui sans cesse s'occupe de la Beauté à laquelle il est attaché; timide & craintif, il tremble de lui déplaire, il n'ose pas même faire éclater son amour, & il conserveroit plutôt toute sa passion dans le fond de son cœur, s'il croyoit que l'aveu pût lui en attirer le courroux. Lorsqu'il se hazarde à déclarer sa flamme, le cœur palpitant, sa bouche hésite, la parole lui manque, & il n'exprime son ardeur que par des soupirs, & par un silence mille fois plus éloquent que tout ce qu'il auroit pû dire. Il n'est jamais sans la *Fidélité* & la *Constance*. Celle-là est vouée à l'objet aimé, rien ne sçauroit la faire changer, elle a donné son cœur, il est trop bien placé; toute sa vie est consacrée à prouver son attachement. Celle-ci dans l'éloignement

Digitized by Google

même de l'objet aimé, en conserve toujours précieusement l'idée; aucun obstacle ne sçauroit la détourner de lui être attachée pour jamais, & l'une & l'autre font également l'éloge des sentimens de l'amant & des vertus de sa maîtresse.

L'*Esperance* les soutient, elle a toujours un visage riant & satisfait, elle se flate d'obtenir les faveurs ausquelles elle aspire, elle fait tous ses efforts pour les mériter, elle ose s'en promettre le succès, mais elle est suivie de la *Modestie*, cette vertu, qui est le vernis de toutes les autres, & sans laquelle les autres ne sont rien; elle ne s'en fait point accroire; bien loin d'esperer, elle craint toujours; c'est elle qui produit cette inquiétude, qui prend sa source dans un cœur timide & bien pénétré, cette méfiance de soi-même, cette crainte de n'être pas aimé, parce qu'on ne se croit pas digne de l'être.

Vous voyez les *Plaisirs* former avec les *Désirs* des danses ingénues; les uns remplissent l'ame d'une douce satisfaction, les autres, enfans de l'Esperance, font quelquefois oublier le bonheur présent par l'idée d'un plus grand.

Tel est le Temple de l'Amour, tels sont ses adorateurs: leur félicité est assûrée, car

Digitized by Google

le Dieu, qui les protége, veille sans cesse sur eux. Rendez-lui vos hommages, il a formé votre cœur, c'est son ouvrage.

Adorable Iphise, jugez de ma joie par la vivacité de ma tendresse : je voulois témoigner à la Déesse toute ma reconnoissance, & que de choses n'avois-je pas encore à lui demander ? Mais un réveil subit me fit connoître trop tôt que ce n'étoit qu'un songe, comme si les Dieux eussent voulu me punir des lumieres que je venois de recevoir.

Cependant leur bonté m'est connuë; elle nous a accordé deux soutiens dans nos maux, l'esperance & le sommeil ; l'un met quelque intervalle à nos malheurs, l'autre les absorbe entierement par l'idée de leur fin. Ils m'ont donné le doux sommeil ; vous seule, belle Iphise, pouvez me donner la flateuse esperance : mon bonheur est dans vos mains ; j'attends de vous une félicité qui ne peut venir que de vous seule. Ah ! de grace ne refusez pas de rendre heureux l'amant le plus soûmis, l'amant le plus tendre.

En traçant le Temple de l'Amour, j'ai fait le portrait de mon cœur ; quel bonheur, s'il peut vous plaire ? Dans ce jour où l'on célébre votre Fête, recevez-le

Digitized by Google

comme le gage le plus ſûr de mon amour, & de mon attachement.

Que ne puis-je y ajouter, comme l'an paſſé, un bouquet de ces fleurs cueillies dans les jardins de Flore ! mais un fatal éloignement me prive de ce plaiſir. Rien ne ſçauroit me conſoler de ma douleur, cependant elle diminueroit de moitié, ſi mon hommage vous étoit agréable ; ſi je pouvois l'apprendre de vous-même ; ſi votre main, charmante Iphiſe, traçoit ſur le papier ces caractéres de retour & de tendreſſe, le prix du véritable amour, & la récompenſe de la vertu. Je ſuis tout à vous, ne pourriez-vous me dire que vous penſez à moi ?

Mon amour eſt l'ouvrage de vos vertus & de vos charmes ; j'attends mon bonheur de ma fidélité & de ma conſtance.

Digitized by Google

VERS

A M. Rameau, sur son Ballet de Pigmalion.

UN connoisseur, amateur du vrai beau,
Enchanté des beautés de ton Ballet nouveau,
L'esprit étonné, l'ame émue,
S'écrioit, en voyant s'animer la statue,
» Tu te trompes, Pigmalion;
» Ce n'est point de Vénus la puissance suprême;
» Qui vient de donner l'ame à ce que ton cœur aime.
» Rends graces aux accords d'un nouvel Amphion,
» A son Art enchanteur tu dois tout ton hommage;
» Lui seul anime ton ouvrage.
Sçavant Rameau, telle est l'illusion
Que fait sur nous ta divine harmonie;
Elle charme nos sens, & séduit nos esprits,
Au point de n'être pas surpris
Qu'au marbre elle ait donné la vie.

C. G. B.

Digitized by Google

LETTRE de M. Lebeuf, Chanoine de l'Eglise d'Auxerre, à un Chanoine Régulier, à l'occasion d'un Ecrit où il est parlé de lui dans le Mercure de Septembre 1748.

VOus n'aurez pas été, Monsieur, moins surpris que moi, de voir dans le Mercure de Septembre une petite lettre, au sujet d'une Inscription qui se trouve à Nevers. Comme vous avez lû mes Recueils de Dissertations anciens & nouveaux, l'Inscription dont il s'agit, ne peut vous être inconnuë. Vous sçavez que je l'ai donnée au public dans le second tome de mon premier Recueil, imprimé en 1738, & qui se débite chez Barrois. L'Auteur de cet Ecrit auroit dû l'y voir à la page 271, avec l'explication que j'ai crû pouvoir y donner, & il auroit pû épargner aux Auteurs du Mercure la dépense de la faire graver de nouveau. Il est bon que cet Auteur anonyme cesse de s'imaginer qu'elle me soit inconnuë, & qu'elle le soit même au public, ni qu'elle puisse me faire changer de sentiment. Lorsque je l'ai fait paroître dans mon petit Recueil, il y avoit déja plusieurs années que feu M. Chalmeaux, Chanoine de la

Digitized by Google

Cathédrale de Nevers, me l'avoit apportée à Auxerre, sa Patrie, où il venoit assez souvent. Dans sa copie, que j'ai encore, il y a un G pour premiere lettre de la seconde ligne, mais cela ne change rien au nom, puisqu'on a pû prononcer & écrire *Andegamulus*, indifferemment comme *Andecamulus*, de même qu'on a souvent dit *Gaius* pour *Caius*.

Au reste l'Auteur, qui vient de la redonner, a raison de mépriser très-fort la maniere dont le Sieur Cotignon lisoit & entendoit cette Inscription. Il faut être sur la défiance avec de pareils Ecrivains : je veux bien croire cependant que la pierre où l'Inscription est gravée, a été trouvée en terre à Nevers, ou proche, ainsi que le dit Cotignon. Mais comme cette pierre n'est pas d'une grosseur fort considérable, elle a pû être apportée de quelque lieu voisin. Si l'on n'a point d'autre preuve que Nevers soit le *Noviodunum Æduorum* des Commentaires de César, je ne regarderai point ce fait comme trop bien prouvé. D'ailleurs il faudroit, pour que cela y eût quelque rapport, que la pierre parlât de Nevers, ou de *Noviodunum*, ou des peuples *Ædui*. Lorsqu'on m'apportera de bonnes raisons pour prouver la proposition que je conteste, je suis prêt de m'y

rendre. Je ne demande qu'à m'instruire, & j'attendrai toujours une autre instruction que celle de l'Inscription en question, laquelle ne dit rien au sujet du point controversé. Je suis, &c.

A Paris, ce 21 Octobre 1748.

LETTRE du même à un Chanoine de l'Eglise d'Auxerre, touchant une date de l'Histoire d'Auxerre, relativement à la prise que les Anglois firent de cette Ville sous le regne du Roi Jean.

JE me vois obligé, Monsieur & cher Confrere, par l'exposition que vous m'avez faite de la contrariété qui se trouve entre deux ouvrages publics, de l'un desquels je suis Auteur, de justifier ce que j'ai avancé, & de faire voir que c'est celui qui n'a pas écrit comme moi, qui s'est trompé. Dom Dominique Fournier, Bénédictin de l'Abbaye de Saint Germain d'Auxerre, fit imprimer dans la même Ville en 1714, une Description des saintes Grottes de cette Abbaye, & des Reliques qui y sont, ou qui y ont été conservées. En parlant, à la page 103, des Châsses & des Reliquaires qui furent engagés

Digitized by Google

aux Anglois en 1359, afin que les habitans fussent délivrés de leurs mains, & du rapport de cette argenterie que le Pape Urbain V. procura, il dit que Robert Kanole, Général de l'armée Angloise, remit à ce Pape, outre les Reliquaires, les cédules & les obligations des sommes de cent mille florins, que cette Ville étoit obligée de payer aux Anglois; que le saint Pontife renvoya le tout gratuitement à la Ville d'Auxerre; que les Reliquaires furent reçûs par une Procession solemnelle dans l'Eglise de Saint Germain, le 17 Mars de l'année 1366, & que pour éterniser la mémoire de ce bienfait, on en institua une Fête à pareil jour dans l'Abbaye, laquelle s'y célébre encore, comme il paroît par la Table des Fêtes locales de ce Monastére, imprimée à la fin du même livre.

Sans vous arrêter à la quantité des florins, qui pourroit souffrir difficulté, vous dites que je marque cette réception des Reliquaires de l'Abbaye de Saint Germain, à un autre jour bien éloigné du 17 Mars.

Je la fixe, dites-vous, au 16 Août dans le second tome de mes Mémoires Historiques d'Auxerre, publiés en 1743, page 233. Vous ne sçavez auquel des deux témoignages il faut ajouter foi.

Digitized by Google

Mais, en lisant attentivement le détail, dans lequel j'entre sur ce rapport des Reliquaires, par Herman Schelderwalt, de Cologne, Sergent d'Armes du Roi de France, à qui le Pape Urbain V. fit remettre cette argenterie pour la rapporter à Auxerre, pouvez-vous douter que j'aie travaillé sans avoir les piéces sous les yeux, & croire que je me sois contenté de suivre aveuglément Dom Georges Viole dans la date du jour de la réception de ces Reliquaires, telle qu'il l'a marquée à la page 206, de sa vie de Saint Germain d'Auxerre? Vous avez pû observer qu'il ne nomme point le Sergent d'Armes du Roi; d'où en ai-je donc eu connoissance, aussi-bien que du jour & des circonstances qui accompagnerent cette restitution, faite en présence de l'Evêque & de quelques Dignités de la Cathédrale, dans le Chapitre même de l'Abbaye? C'est par l'acte même, qui en fut dressé, que j'ai été informé de ce détail. Je me fais un plaisir de vous en transcrire ici le commencement & la fin, de crainte d'être trop long; je vous prie même de le rendre public, afin de lever le doute dans lequel les deux dates differentes peuvent jetter la postérité, qui ne sçauroit auquel des deux s'en rapporter, du Bénédictin ou du Chanoine.

Digitized by Google

In nomine Domini, Amen. Per hoc presens publicum instrumentum cunctis pateat evidenter, quod anno à Nativitate ejusdem Domini millesimo trecentesimo sexagesimo sexto, indictione quarta, mensis Augusti die decima sexta in mane ante horam Primæ, Pontificatus Sanctissimi in Christo Patris & Domini nostri Domini Urbani divina Providentia Papæ Quinti anno quarto, in Capitulo S. Germani Autisiodorensis in quo loco personaliter existebant Reverendus in Christo Pater & Dominus Dominus Petrus Dei gratia Autisiodorens. Episcopus, nec non Religiosi viri Prior & Conventus Monasterii prædicti cum Cleri & populi Civitatis & villæ Autis. multitudine copiosa, vir prudens & honestus Hermannus dictus Schelderwalt, Serviens armorum Domini nostri Francorum Regis, ad infra scripta ut decebat, à Domino nostro Summo Pontifice prædicto specialiter & expressè destinatus, in nostrorum publicorum Notariorum.... presentia presentavit ac tradidit ante omnia tria paria litterarum sanarum & integrarum. C'étoit 1°. l'état ou dénombrement en François des Châsses & Reliquaires dont ce Sergent étoit le Porteur. 2°. L'acte d'emprunt fait en 1358 par la Ville, pour les mettre en gage aux Anglois. 3°. Un autre acte d'emprunt de joyaux pour la même fin, en 1359, c'est-à-

dire, pour sûreté du payement des quarante mille florins. *Ipsis quoque litteris sic lectis & publicatis, prædictus Serviens, nomine prædicti Domini Roberti Kanole, & pro ipso nec non de mandato Domini nostri Papæ prædicti... omnia & singula jocalia & vasa aurea & argentea cum reliquiis in ipsis existentibus... declarata, & supra quamdam tabulam quodam pallio serico ornatam in prædicto Capitulo existentia de puncto in punctum, .. prædictis Religiosis... reddidit.* Et comme il y manquoit à une image de Saint Jacques Apôtre le chapeau accoûtumé, le Général Anglois avoit donné en place un petit Reliquaire de Saint André, tant fut grande son exactitude. J'obmets la mention des remerciemens. L'acte qui est fort long, finit ainsi : *Quibus sic actis, Reverendus Pater & Religiosi prædicta jocalia & reliquias acceperunt; & ea devote, cantando, ac Deo omnipotenti & Domino nostro Papæ prædicto gratias reddentes de premissis, processionaliter ad Ecclesiam dicti Monasterii supra majus altare detulerunt, & ea, dimiserunt ibidem. Acta fuerunt hæc anno, Indictione, mense, die, hora & locis ac Pontificatu supradictis, præsentibus unà cum prædictis Reverendo Patre & Religiosis ac nobis Notariis subscriptis, viris venerabilibus & discretis Dominis & Magistris Johanne Mercerii*

Decano, Ludovico Balbeti, Archidiacono Puseyæ, Johanne Moronis, Petro de Buxeria, Canonicis Ecclesiæ Autis. Stephano Priore de Brena Castro, Johanne Narduyni, Serviente Regis, Petro Ayme, Regnaldo Balleti, Johanne de Nerone, & pluribus aliis testibus ad premissa vocatis specialiter & rogatis.

Les deux Notaires sont *Guillelmus Viandi de Lano, Autis. Dioc.* & *Johannes Jocelli de sancto Verano, Autis. Diocesis.*

Veut-on un acte plus formel pour prouver que ce fut le 16 Août 1366, que tous les Reliquaires furent rapportés dans le Chapitre & dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Germain ? Ainsi je vous laisse à conclure de quel côté est la vérité.

Pour accorder quelque chose à Dom Dominique Fournier, qui paroît n'avoir pas vû les Archives que j'ai visitées, & avoir méprisé la date que Dom Georges Viole avoit donnée à cet évenement, laquelle doit être marquée dans quelques-uns des papiers de l'Abbaye ; j'ai pensé que les Religieux ont pû croire qu'il convenoit de faire chez eux une Fête de ce recouvrement, & que n'ayant peut-être pas de jour vacant dans leur Calendrier jusqu'au 17 Mars, ils l'auront fixée à ce jour-là. C'est ainsi que parce que tous les jours du Calendrier sont remplis chez eux, attendu

Digitized by Google

les Fêtes de l'Ordre & autres, ils ont porté au 5 Septembre la Fête d'un Saint Felix du 16 Juin, & d'un S. Moré du premier Juillet, ce qui a jetté dans l'erreur M. l'Abbé Chastelain, qui dans son Martyrologe a pris ce 5 Septembre pour le jour de leur mort, ce qui est contraire aux anciens Martyrologes & Calendriers du Pays. Un jour de Fête de pur choix aura donc fait croire par la suite, que ce jour là même étoit celui de l'évenement. C'est de cette sorte qu'on a souvent pris le change.

Je vous dirai en finissant, que lorsque la Description des Grottes de Saint Germain parut en 1714, j'estimois fort cet ouvrage; j'étois ami de l'Auteur, & je lui avois fourni quelques remarques, mais depuis que je me fus mis à étudier à fond l'Histoire d'Auxerre, tant Ecclésiastique que Civile, dans les originaux, je commençai à y appercevoir beaucoup de fautes & bien des faits hazardés, qu'il assûre, comme s'il en avoit été témoin oculaire. Il parle, par exemple à la page 106, de ce que les Huguenots firent du corps de Saint Germain, comme s'il eût été présent. Il se prétend plus instruit que Dom Viole, qui vivoit & écrivoit à Auxerre quatre-vingt ans avant lui, & qui avoit connu beaucoup de personnes, dont les peres étoient con-

Digitized by Google

temporains du fait. Dom Viole dit, à la page 211, de la vie de Saint Germain, que ce n'est que par conjecture & vraisemblance qu'on croit que les Calvinistes brûlerent les os de ce Saint, & que ce fut dans une maison particuliere; Dom Fournier écrit positivement que ce fut dans l'Eglise, & il accompagne son récit de circonstances qui sont démenties par les Monumens du tems. Vous sçavez, Monsieur, ce que j'ai écrit pour le réfuter dès l'an 1723, dans les additions à l'Histoire de la prise d'Auxerre de l'an 1567, & ce que j'ai continué d'en dire dans mes Mémoires *in*-4°. publiés en 1743, à la page 78 du premier tome. C'est ce que je ne cesserai de répeter, tant que je vivrai. Les ossemens de Saint Germain furent à la vérité jettés par terre dans l'Eglise de l'Abbaye par les Huguenots, lorsqu'ils prirent sa Châsse pour l'emporter. Mais, (quoiqu'en disent les Jésuites d'Anvers au 31 Juillet, alleguant de mauvaises raisons, pour n'avoir pas bien pesé la force de mes preuves) ces précieux ossemens furent aussi-tôt ramassés par gens pieux, & depuis remis à un Notable d'une Communauté de la même Ville, où ils ont été conservés durant plus d'un siécle, & on les posséde encore à Auxerre avec le Mémoire

Digitized by Google

que cette personne en a laissé, de même que l'on y conserve à Saint Germain dans deux grandes Châsses, & dans deux grandes armoires des Grottes, les ossemens de toutes les autres anciennes Châsses de la même Eglise, mais confondus & mêlés depuis qu'ils furent ramassés sur le pavé où ils étoient épars.

Les gens pieux de qui on tient ces ossemens de Saint Germain, qui forment la plus grande partie de son corps, les avoient ramassés en silence, se contentant de gémir intérieurement sur leur profanation. Ils ne firent pas comme ce Chanoine de Saint Martin de Tours, lequel voyant les Calvinistes se saisir de la Châsse de Saint Martin & la briser, s'emporta violemment contre eux, & ne fit par-là qu'exciter leur fureur, jusqu'au point qu'ils jetterent les Reliques dans le feu, suivant qu'on me l'a dit dans l'Eglise même, en me montrant le lieu de cette Eglise où ses ossemens furent brûlés. Ainsi le zéle de ce Chanoine a été cause qu'il ne reste de Reliques du grand Saint Martin de Tours, que ce qui en avoit été distribué à diverses Eglises, ou qui pût être tiré du feu. Vous ne serez peut-être pas fâché d'apprendre, par exemple, qu'alors un Huguenot tolerant dans son parti, étant pré-

Digitized by Google

ſent, retira du feu un oſſement aſſez conſidérable de ce Saint, & le donna depuis au Prieur de la Chartreuſe de Mont-Regnaud, proche Noyon, où il eſt conſervé.

Je ſuis, &c.

Signé, Lebeuf, Chanoine d'Auxerre.

A Paris, ce 4 Novembre 1748.

QUATRIEME EPITRE Familiere, *

A M. de la Soriniere, *de l'Académie Royale des Belles-Lettres d'Angers, ſur la Fête de ſaint François, dont il porte le nom. L'Auteur remercie dans cette Epitre M.* Alain, *Médecin de Chemillé en Anjou, dans le voiſinage du Château de la Soriniere, pour l'avoir guéri de la fiévre, dont il fut attaqué en arrivant chez ſon ami. Par M.* des Forges-Maillard, *Aſſocié de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle.*

POur te fêter le jour qu'on fête ton Patron,
Délices de mon cœur, illuſtre Soriniere,

* *Les trois autres ſont imprimées en differens Mercures.*

rmets qu'à mon esprit donnant libre carriere,
vec le grand François, dont tu portes le nom,
Je te mette en comparaison.
Inspire-moi, docte Apollon;
Ecoute, ami, j'entre en matiere.
Ton Patron renommé portoit un capuchon,
On te voit, au gré de ta veine,
Souvent autour de ta maison,
Rêver au bord d'une fontaine,
Dans ton jardin fleuri, dans un sombre vallon;
Couvert d'un grand bonnet de laine,
Construit, & retombant comme un coqueluchon;
Et riant de la pompe vaine, *
Tu prends sans t'éblouir de l'éclat du galon,
Et de celui dont Stras fait briller son bouton,
L'habit dont ton goût s'accommode;

* *Je trouve*, dit avec bien du bon sens M. Deslandes, *autant de foiblesse que de défiance de soi-même, dans cette affectation poussée à l'excès, de se bien mettre & de se parer.* C'est une vraye folie, avoue le plus sincére de nos Historiens, c'est une marque d'ignorance & de légereté. Mezeray *fait cette remarque à l'occasion des Gentilshommes François, qui ayant toujours été fort retenus & fort modestes dans leurs habits, s'aviserent sous le malheureux Roi Jean, de s'orner de pierreries, comme les femmes, & de porter sur leurs bonnets des aigrettes de plumes de diverses couleurs, & ce qui est le comble de l'aveuglement, de s'en estimer davantage.* Hist. Crit. de la Phil. Tom. 2. pag. 91 & 92.

Digitized by Google

Quoiqu'avec ta naissance & tes bons revenus,
Sans craindre la censure on peut-être à la mode;
Mais la Philosophie approuve ta méthode,
Et les colifichets te semblent superflus.
Ton Patron, méprisant la mollesse frivole,
D'un lit bien préparé ne s'embarrassoit pas.
Tu couches sur un matelas,
Et dédaignes la plume molle,
Où se plongent les délicats.
Tes hôtes cependant, accueillis à merveille,
Se dorlottent chez toi sur le plus fin duvet,
Et ne pouvant quitter les charmes du chevet,
Ronflent jusqu'à midi sur l'une & l'autre oreille,
Dans des lits où, roulant avec un doux fracas,
L'ample & double contour des rideaux de damas
Quadre avec la tapisserie,
Où sur le frêle canevas,
L'éguille intelligente étale les appas
De sa parlante symétrie.
Ton Patron diligent se levoit à minuit,
Afin de murmurer ses dévotes Matines;
Tu te leves, mon cher, sitôt que le jour luit,
Mais ce sont chants d'amour, ritournelles badines,
Que les Matines que tu dis,
Telles qu'Anacréon les récitoit jadis
Aux Nymphes de Téos, autour de lui placées

Sous

Digitized by Google

Sous des rideaux de myrthe & sur d'aimables lits,
Semés d'œillets & de pensées,
Et dressés joliment par les jeux & les ris.
Ton Patron réveilloit sa famille fidelle,
Au bruit de son aigre crescelle,
Au lieu que de ton violon
La douceur tendre & naturelle
Des pavots du sommeil dégagent ta maison;
Où regne une joye éternelle:
Ton Patron ne faisoit souvent qu'un seul repas.
Tu n'en fais jamais qu'un, mais je n'omettrai pas
Que sur beaux plats d'argent, des lapreaux, des volailles,
Des rales, des perdrix, des cailles,
L'or à son vrai dégré conduit
Par ton adroite Cuisiniere,
Dont la main pique l'apétit;
T'engage quelquefois, avant d'aller au fruit,
De lâcher une boutonniere,
Avertissant Gaster,* que c'est pour tout un jour;
Et qu'il faut désormais, que s'amusant à moudre
Les divers alimens qu'on lui donne à dissoudre,
Il attende à midi le Soleil de retour.
Ton Patron bûvoit peu du mousseux jus d'Octobre;

* Messer Gaster, *sobriquet que la Fontaine donne à l'estomach.*

Digitized by Google

Tu n'en bois point du tout, par conséquent plus
sobre.
Avouons toutefois, pour ne te point flater,
Que ton tempérament, plus que la tempérance,
Te sollicite à persister
Dans cette ennuyeuse abstinence.
Cela n'empêche pas que de l'excellent vin,
Qu'élevent les côteaux de Champagne & du Rhin,
Ta table ne soit parfumée,
Et que plus d'un convive, excité par ta voix,
Et tes bons mots toujours débités avec choix,
D'un vermeil coloris n'ait sa trogne allumée.
Des divers passe-tems amateur ingénu,
Je comptois, cher ami, profiter de ta chere;
Et cent fois plus encor du plaisir continu
D'entendre tes discours dont la force légere
M'eût sans cesse à ta voix doucement suspendu.
Mais, ô destin toujours contraire!
Dans ton riant Château la fiévre atrabilaire
M'avoit, en arrivant, par malheur attendu.
Monstre affreux! Sphinx obscur! redoutable adversaire!
Qui dans mon sang t'ouvrois un sentier inconnu,
Si de me tourmenter c'étoit ta noire envie,
Hélas! que ne choisissois-tu,
Sur tous les autres tems, qui composent ma vie;
Cher Soriniere, enfin ta tendre activité,

Digitized by Google

Et les ſoins attentifs de ton aimable femme,
Dont tous les traits charmans annoncent la beauté
Et la nobleſſe de ſon ame,
Avec Monſieur Alain m'ont rendu la ſanté.
Mortel de la plus douce & plus docte farine,
Alain, puis-je jamais oublier ta bonté;
Ton ſçavoir ſans orgueil, ta prudence divine;
Et ſur tout l'amitié, qui ſans autres appas
Du fauxbourg ſablonneux de la Cité voiſine
Vers moi précipitoit tes pas?
Ah! ſi c'eſt l'art des vers & leur noble maniere,
Qui font céder ton ame à leurs juſtes attraits,
Ton penchant décidé doit à la Soriniere
T'attirer en tout tems, par des charmes ſecrets;
Et toi-même, Docteur, ſur la double colline
Tu mérites un rang pour les vers que tu fais,
Vers embellis de tous les traits
Qui parent la Muſe Latine.
Hipocrate, Chiron, vous, dont le genre humain
Prône pompeuſement le ſçavoir ſouverain,
Allez, quoique l'on vous renomme,
Vous n'êtes tous pour moi que Fraters de S Côme
Auprès du cher Monſieur Alain.
Mais avant d'imprimer mon cachet ſur ma lettre,
Je ſonge qu'en un point tu ne ſçaurois point être
Avec ton Patron réveré,

Digitized by Google

En nulle façon comparé.
C'eſt que ſans délier la bourſe,
Avec un bout de toile & menus complimens,
Tous les jours répetés du midi juſqu'à l'ourſe,
Il nourrit un monde d'enfans,
Au lieu qu'avec nos biens & nos vers abondans
Nous n'avons pas même reſſource ;
Toi pour en nourrir neuf, moi trois, & l'Almanach
M'annonce que bien-tôt j'en aurai quatre même ;
Quatre ! hélas, juſqu'au cou me voici dans le lac ;
Toutes fois, cher ami, je t'attends au Baptême.
N'écris au cher Titon rien de ce ſupplément ;
L'inquiétude en ce moment
Agiteroit ſon cœur trop tendre,
Troublé de cet événement.
Je le vois conſterné, je crois déja l'entendre
Me chanter ſur le ton des Cignes de Méandre,
Arrête, ô pauvre époux, ô plaiſir décevant !
Paſſe-tems ruineux des paiſibles retraites !
Voilà chez toi bien-tôt quatre Muſes de faites ;
Prétends-tu te former un Parnaſſe vivant ?
Ah ! la paternité n'eſt bonne
Qu'à ceux qui jouiſſant de meilleurs revenus ;
Incaguent la tempête & ſes coups imprévus,
Et qu'il pleuve, ou qu'il vente, ou qu'il grêle, ou qu'il tonne,
Soit en été, ſoit en automne,
Meſurant au boiſſeau les louis, les écus ;

Digitized by Google

Sont exempts des soucis qui te sont trop connus.
Eh ! comment réfuter sa juste remontrance,
Sinon par ces deux vers du Maître des Rousseaux,*
Vouloir ce que Dieu veut, est la seule science
Qui nous met en repos.
Mais si je rencontrois en quelque part du monde
Un riche, un charitable, un courtois Financier,
Qui des dons provignés de nature féconde
N'ayant sçû pleinement se bénéficier,
Auroit quelque désir de se *patrifier*,
Je passerois d'abord avec lui bail à ferme,
Pour deux de mes provins dont il s'approprîroit;
Ledit bail n'expireroit
Qu'après l'immensité du terme,
Où Louis quinze cesseroit,
(Louis, qui vaut lui seul tous les Héros ensemble
Par les qualités qu'il rassemble)
D'être admiré de l'Univers,
Et tendrement aimé de ses peuples divers;
Ou quand Lowendahl & Maurice
N'auront plus la sagesse & la haute valeur,
Qui par de grands exploits ont dans la noble lice
En toute occasion signalé leur grand cœur;
Mais il reste encore à joindre au parallele
De ton Patron & toi quatre mots seulement.
Je finis donc succinctement
Par une remarque nouvelle,

* *Malherbe.*

Digitized by Google

Qui regarde ce que prescrit
Le célébre François, ce séraphique esprit,
Au sujet de la discipline.
Sans risquer de mentir, je croi,
Que tu t'en passes comme moi.
J'approuve néanmoins quiconque s'en festine.
Mais je tiens pour mon lot que c'est assez des maux,
Que l'infirme Nature accumule & varie,
Sans vouloir de tourmens nouveaux
Surcharger cette foible vie.
Et si *trahit*, disoit l'ami de Mecenas,
Sua quemcumque voluptas,
Chacun conséquemment pense à sa fantaisie.
Cependant, & mon cœur enfin se rectifie;
Oüi sans nulle équivoque & je sens & je vois
Que la Loi du Très-haut, la plus sainte des Loix,
Commande justement que je lui sacrifie,
Pour gagner une place au Royaume du Ciel;
De l'homme en tout état le but essentiel;
Aristipe, Epicure & leur Philosophie,
Mais cette loi d'accord avec notre raison,
Permet pour y monter qu'en diverse façon
Dans ce terrestre exil chacun se mortifie.
Adieu, je suis ton serviteur,
Et ton ami, toujours avec le même cœur.
Au Croisic le trente Septembre,
Où la froide haleine des vents
Me soufle déja qu'il est tems

Digitized by Google

De doubler ma robe de chambre ;
L'an d'après qu'un superbe Etat
Crut assûrer sa République,
Sous la loi du Stathoudérat,
Dans les bras éternels d'un Prince magnifique.

POSTSCRIPTUM.

Mon respect très-profond & mon remercîment
A Madame la Soriniere,
Qui belle, sans en être fiére,
Sçait au charme du sentiment
Joindre celui de l'agrément.
Offre aussi mon respect sincére
A la Tullais, à Corvoisier,
L'un de l'Académie élégant Chancelier,
L'autre, son poli Secretaire ;
Même salamalec à son Corps Littéraire ;
Qui doit, dis-tu, m'associer,
Quand tel qu'un vendangeur, crotté, couvert de mousse,
Les mains dans son manchon, Monseigneur saint Martin,
Qui portera l'hyver en trousse,
Viendra nous avertir qu'il faut bonder le vin.
Mes complimens à Queneville,
A sa Dame, tous deux dignes du siécle d'or,
Et loin du fracas de la Ville,
Vivans en solitude au Château de Gonor.
Je dois comprendre aussi dans ma liste civile

Digitized by Google

Qui regarde ce que prescrit
Le célébre François, ce séraphique esprit,
Au sujet de la discipline.
Sans risquer de mentir, je croi,
Que tu t'en passes comme moi.
J'approuve néanmoins quiconque s'en festine.
Mais je tiens pour mon lot que c'est assez des maux
Que l'infirme Nature accumule & varie,
Sans vouloir de tourmens nouveaux
Surcharger cette foible vie.
Et si *trahit*, disoit l'ami de Mecenas,
Sua quemcumque voluptas,
Chacun conséquemment pense à sa fantaisie.
Cependant, & mon cœur enfin se rectifie;
Oüi sans nulle équivoque & je sens & je vois
Que la Loi du Très-haut, la plus sainte des Loix,
Commande justement que je lui sacrifie,
Pour gagner une place au Royaume du Ciel;
De l'homme en tout état le but essentiel;
Aristipe, Epicure & leur Philosophie,
Mais cette loi d'accord avec notre raison,
Permet pour y monter qu'en diverse façon
Dans ce terrestre exil chacun se mortifie.
Adieu, je suis ton serviteur,
Et ton ami, toujours avec le même cœur.
Au Croisic le trente Septembre,
Où la froide haleine des vents
Me soufle déja qu'il est tems

Digitized by Google

De doubler ma robe de chambre ;
L'an d'après qu'un superbe Etat
Crut assûrer sa République,
Sous la loi du Stathoudérat,
Dans les bras éternels d'un Prince magnifique.

POSTSCRIPTUM.

Mon respect très-profond & mon remercîment
A Madame la Soriniere,
Qui belle, sans en être fiére,
Sçait au charme du sentiment
Joindre celui de l'agrément.
Offre aussi mon respect sincére
A la Tullais, à Corvoisier,
L'un de l'Académie élégant Chancelier,
L'autre, son poli Secretaire ;
Même salamalec à son Corps Littéraire ;
Qui doit, dis-tu, m'associer,
Quand tel qu'un vendangeur, crotté, couvert de mousse,
Les mains dans son manchon, Monseigneur saint Martin,
Qui portera l'hyver en trousse,
Viendra nous avertir qu'il faut bonder le vin.
Mes complimens à Queneville,
A sa Dame, tous deux dignes du siécle d'or,
Et loin du fracas de la Ville,
Vivans en solitude au Château de Gonor.
Je dois comprendre aussi dans ma liste civile

Digitized by Google

Notre féal ami le Curé de Jallais,
Qui, comme un Duc & Pair, ſçait dans ſon Preſbitere,
Et de joyeuſe humeur & d'admirable chére,
Avec un air aiſé faire les doubles frais.
Tu lui diras que ſi jamais
J'ai la feuille des Bénéfices,
Il peut, d'un ton bien guai fredonnant ſes Offices;
Se regarder déja comme pourvû d'un bon,
Mais à cette condition,
Faite ſans intérêt, *ergo* juſte & permiſe,
Qu'appropriant ſon cabinet,
Nos ſçavans Peres de l'Egliſe
S'y verront arrangés avec un air plus net.
Il ne veut pas qu'on y balie,
Par la crainte, dit-il, qu'un tourbillon poudreux
N'aveugle indécemment ces Docteurs bienheureux.
Pour ne point l'allarmer, conte-lui, je te prie;
Qu'afin que tout ſe concilie,
Il ſera ſtipulé par cet acte nouveau,
Qu'il les couvrira d'un rideau.
Ce remede n'eſt point un ſecret de magie,
D'où l'on peut inférer que le plus grand génie
Sur les moindres ſujets, faute d'attention,
Se trouve embarraſſé dans ſa diſtraction.
Pour la Muſe Angevine, elle eſt jeune, elle eſt belle,
La légere Thalie eſt moins ſpirituelle;

Digitized by Google

On connoît à ces mots Madame du Marais.
Mais je n'en dirai rien, cher ami, tu le sçais,
(Et ma rancune est éternelle)
Que vers ses dangereux attraits,
Par le plus chaud du jour voyageur sans ombrelle,*
Le désir de la voir m'emportant avec toi,
J'y gagnai pour tout fruit une fiévre cruelle;
D'autres pour ses attraits brûlerent avant moi,
Moi j'ai tremblé, brûlé pour elle.
Si c'étoit, cher ami, t'apprendre une nouvelle,
J'ajouterois que le discours,
Qui te fit admirer dans ton Académie,
Malgré la critique ennemie,
Se fait lire & goûter toûjours,
Et que les connoisseurs délicats & solides
En sont du moins autant avides,
Que les freres Broussins pouvoient l'être autrefois**
Sur la fin de l'hyver, d'un plat de petits pois.
Adieu, ce *Postscriptum* devient une autre Epitre,

* *Ombrello* est un mot Italien, qui veut dire en François *parasol*. Il est mis sans doute par l'usage, à la place d'*ombrella* ombrette, petite ombre. *Pertanto non aspetto il baldacchino, non aspetto cò pifferi l'ombrello* Morg. L'Auteur a crû pouvoir glisser en notre Langue *ombrelle* au lieu de parasol, dans une Epitre familiere & badine comme celle-ci.

** Voyez à ce sujet la note de Brossette, dans la troisiéme Sat. de Despreaux, & le voyage de Chapelle, adressé à Mrs du Broussin.

Digitized by Google

Qui pour l'être effectivement,
N'a besoin que d'un autre titre :
Ainsi, dit le proverbe, un tendre engagement
Mene plus loin que l'on ne pense ;
Ainsi le cœur sans violence
Suit la pente du sentiment.

DESTINATION,

Proposée pour le vieux Louvre.

EST-il vrai, Monsieur, que tous les Architectes de Paris ont eu ordre de la Cour de donner des projets, tant pour le lieu qu'on pourroit choisir, que pour la maniere de construire une place pour y mettre la statuë du Roi, & que l'on veut aussi déplacer l'Hôtel-de-Ville, qui se trouve aujourd'hui dans un lieu trop étroit, & trop incommode pour les fonctions de ses Officiers, pour les Cérémonies, & pour les Fêtes que la Ville est obligée de donner, y ayant d'ailleurs beaucoup de réparations à faire, qui couteront des sommes immenses ?

Mais est-il nécessaire d'être Architecte expert, pour faire approuver un projet, & ne suffit-il pas qu'il soit reconnu bon

Digitized by Google

pour être adopté ? Cela ſuppoſé, ſans faire un grand effort de génie, ni ſans être beaucoup verſé dans l'Art d'Architecture, on propoſe un lieu tout prêt & tout diſpoſé pour remplir ces deux objets, ſans qu'il en coute rien au Roi, ni à la Ville, ni aux particuliers ; ce projet eſt ſi ſimple & ſi facile dans ſon exécution, qu'on ne comprend pas comment il n'a pas déja été rempli, depuis que l'on parle de faire ériger une ſtatuë à un Roi, qui mérite à ſi juſte titre l'amour de ſes Sujets.

Ce lieu eſt l'emplacement du Château du vieux Louvre, ſi le Roi veut bien permettre que l'on y tranſporte l'Hôtel-de-Ville, à la charge que la Ville en fera achever les Bâtimens à ſes frais & dépens ; les matériaux, & le terrain qu'occupe aujourd'hui l'Hôtel-de-Ville, ſeront plus que ſuffiſans pour fournir à cette dépenſe, & pour faire d'un lieu, à préſent inhabitable, le chef-d'œuvre de l'Architecture.

C'eſt cette place que l'on deſtine pour y mettre auſſi la Statue du Roi, & qui deviendra encore par ce précieux Monument la plus belle & la plus magnifique Place de Paris, & peut-être de l'Univers, en ouvrant quatre entrées qui formeront trois ruës, l'une du côté de la riviere, qui vien-

Digitized by Google

dra aboutir dans la ruë Saint Honoré, par le cul-de-sac des Peres de l'Oratoire, & les deux autres par la ruë des Poulies, que l'on pourra continuer jusqu'à la porte des Tuilleries, en perçant une ruë par celles de Froid-manteau & de Saint Nicaise.

Quels points de vûë de tous côtés ! L'une du plus beau fleuve de la France, & de la plus grande ruë de Paris, l'autre du Palais des Tuilleries, & l'autre enfin de cette belle colonade, le chef-d'œuvre de l'Architecture !

J. B. D. D. N.

VERS

Sur la mort de Mlle Mélanie, *Actrice du Théâtre François, par M. Gaud*.*

DOuce Innocence, & vous Graces plaintives,
D'où naissent, en ce jour, vos funébres regrets ?
Pour qui préparez-vous ces flambeaux, ces cyprès ?
Tendre Amour, tu fuis de ces rives,
Tu brises tes traits, l'air rétentit de tes cris ! . . .
Dieux ! Quelle horreur vient saisir mes esprits ?
Du plus affreux ennui traînant la triste chaîne,
Ici *Thalie* & *Melpoméne*,

Digitized by Google

Ces Rivales qu'un art flateur
Divise par la jalousie,
Semblent se réunir par l'égale douleur;
Où leur ame est ensévelie.
Approchons..... Quel spectacle! ô Ciel! c'est *Mélanie*,
Que le glaive sanglant de l'implacable mort
Précipite à jamais dans la nuit éternelle.
C'en est fait: cet instant a terminé son sort.
Ainsi tombe au midi cette rose nouvelle.
Que l'Aube matinale a vû s'épanoüir,
D'un souffle empoisonné quand brusquement flétrie,
Elle céde au Destin qui la force à périr.
Du séjour ténébreux qui t'arrache à la vie,
Chere Ombre, ô *Mélanie*, ô toi que j'adorois,
D'un cœur que je te consacrois,
D'un cœur rempli de ton image,
Dans ces vers, au hazard sous ma plume arrangés,
Reçois & le tribut & le dernier hommage;
Des liens du secret mes feux sont dégagés.

Digitized by Google

SEANCE publique de l'Académie Royale des Sciences.

APrès que M. de Fouchy eut fait sa lecture de l'éloge de M. Bernoulli, M. de Mairan lut la préface qu'il destine à une quatriéme édition de sa Dissertation sur la glace. Comme cette Dissertation, qui remporta le prix à l'Académie de Bordeaux en 1716, est écrite dans une forme systématique, & que le systême, qui y est adopté, roule principalement sur la matiere subtile ou étherée, cause de la liquidité par son mouvement & son ressort, & de la glace, par la diminution de l'un & de l'autre, M. de Mairan en prend occasion de dire son sentiment sur ces deux sujets, les systêmes, & la matiere subtile. Sa préface se trouve partà divisée en deux parties.

Dans la premiere, il fait voir que si dans le siécle passé on faisoit trop de cas des systêmes, on en fait trop peu dans celui-ci, & qu'on a tort de les regarder comme infructueux, & nuisibles au progrès des Sciences. Il le prouve par l'exemple des grands hommes de qui nous tenons le plus de vérités philosophiques,

Digitized by Google

& qui ont presque tous mérité le titre, ou, si l'on veut, ajoute-t'il, le blâme de gens à systême. Il remarque que le génie de l'invention veut être échauffé, même dans les Sciences exactes, & qu'il a souvent besoin d'une espéce de verve, qui l'anime & qui le développe ; que le simple desir de sçavoir ne produira jamais la même ardeur, ni le même travail pour se satisfaire, que l'interêt particulier ou national d'un systême à soutenir, & son contraire à combattre ; que Kepler ne se fût vraisemblablemenr jamais avisé de la fameuse régle qui l'immortalise, si elle n'étoit venuë à l'appui de son systême harmonique des Cieux, qui l'occupa toute sa vie, & qui est d'ailleurs chimérique. M. de M. releve l'esprit systématique, comme ce qu'il y a en nous de plus précieux, de plus nécessaire, pour arriver aux connoissances les plus sublimes, & pour exécuter les plus grandes choses. Il fait voir que cet esprit régne dans les observations, & les expériences bien faites, & il en donne pour exemple celles de M. Newton sur la lumiere & les couleurs. Il définit cet esprit, une disposition naturelle, tournée en habitude, à nous faire un plan raisonné de notre objet, & il ajoute que c'est abuser des termes, que de l'entendre

Digitized by Google

autrement, & de cet esprit même, si l'on s'en sert à forger des systêmes & des hypothéses sans nécessité & sans examen. Toutes ces réflexions, & plusieurs autres, sont précédées d'une déclaration modeste, par rapport à son ouvrage, composé il y a trente-deux ans, & qu'il n'oseroit, dit-il, entreprendre aujourd'hui, s'il étoit à le commencer, du moins sous cette forme de Traité complet & systématique, qui suppose tant de connoissances qui nous manquent, ou que nous n'avons qu'imparfaitement.

Dans la seconde partie, il souscrit d'abord à la condamnation de la matiere subtile de Descartes, & sur tout des globules durs & inflexibles, dont ce Philosophe remplissoit le monde, & que M. de M. croit insoutenables, mais il ne pense pas qu'on veuille exclure, avec la matiere subtile Cartesienne, tout autre fluide subtil, cause invisible d'une infinité de phénomenes qui tombent sous nos sens. Il parle à cette occasion de la matiere électrique, dont nous éprouvons les effets à deux mille toises du lieu où elle est mise en action. Car seroit-ce, dit-il, un être métaphysique, ou le néant de matiere, qui auroit besoin d'un véhicule matériel, d'une chaîne ou d'une corde, pour se transmettre

Digitized by Google

au-delà du tube, ou de la machine qui le fait agir? Et il s'autorise de l'exemple de M. Newton, qui employe en cent endroits de son Optique, un fluide subtil, actif & élastique, répandu dans les Cieux & sur la terre, & pénétrant librement les pores de tous les corps, en un mot tel que M. de M. a prétendu l'employer dans sa Dissertation. On trouve dans cette seconde partie de la Préface, & qui est la plus étenduë, des réflexions curieuses sur le vuide, & sur la cohésion des parties de la matiere, que M. de M. qualifie de questions métaphysiques, dont on peut se passer dans la plûpart des questions purement physiques. Le vuide hypothétique, par rapport à ces dernieres, la cohésion des parties de la matiere, & les parties intégrantes, qui constituent certains corps, & qui les distinguent des autres, sont, selon lui, autant de données pour le Physicien, comme la pesanteur ou le ressort le sont pour l'Horlogeur, ou pour le Méchanicien, qui s'est engagé à nous expliquer les mouvemens d'une horloge. Mais c'est ce qu'il faudra lire dans la Préface même, ainsi que le paradoxe par où il la termine; sçavoir, que M. Newton n'a pû raisonner, d'après un fluide primitivement & méchaniquement élastique, dans son essai sur

Digitized by Google

autrement, & de cet esprit même, si l'on s'en sert à forger des systêmes & des hypothéses sans nécessité & sans examen. Toutes ces réflexions, & plusieurs autres, sont précédées d'une déclaration modeste, par rapport à son ouvrage, composé il y a trente-deux ans, & qu'il n'oseroit, dit-il, entreprendre aujourd'hui, s'il étoit à le commencer, du moins sous cette forme de Traité complet & systématique, qui suppose tant de connoissances qui nous manquent, ou que nous n'avons qu'imparfaitement:

Dans la seconde partie, il souscrit d'abord à la condamnation de la matiere subtile de Descartes, & sur tout des globules durs & inflexibles, dont ce Philosophe remplissoit le monde, & que M. de M. croit insoutenables, mais il ne pense pas qu'on veuille exclure, avec la matiere subtile Cartesienne, tout autre fluide subtil, cause invisible d'une infinité de phénomenes qui tombent sous nos sens. Il parle à cette occasion de la matiere électrique, dont nous éprouvons les effets à deux mille toises du lieu où elle est mise en action. Car seroit-ce, dit-il, un être métaphysique, ou le néant de matiere, qui auroit besoin d'un véhicule matériel, d'une chaîne ou d'une corde, pour se transmettre

Digitized by Google

au-delà du tube, ou de la machine qui le fait agir? Et il s'autorise de l'exemple de M. Newton, qui employe en cent endroits de son Optique, un fluide subtil, actif & élastique, répandu dans les Cieux & sur la terre, & pénétrant librement les pores de tous les corps, en un mot tel que M. de M. a prétendu l'employer dans sa Dissertation. On trouve dans cette seconde partie de la Préface, & qui est la plus étenduë, des réflexions curieuses sur le vuide, & sur la cohésion des parties de la matiere, que M. de M. qualifie de questions métaphysiques, dont on peut se passer dans la plûpart des questions purement physiques. Le vuide hypothétique, par rapport à ces dernieres, la cohésion des parties de la matiere, & les parties intégrantes, qui constituent certains corps, & qui les distinguent des autres, sont, selon lui, autant de données pour le Physicien, comme la pesanteur ou le ressort le sont pour l'Horlogeur, ou pour le Méchanicien, qui s'est engagé à nous expliquer les mouvemens d'une horloge. Mais c'est ce qu'il faudra lire dans la Préface même, ainsi que le paradoxe par où il la termine; sçavoir, que M. Newton n'a pû raisonner, d'après un fluide primitivement & méchaniquement élastique, dans son essai sur

Digitized by Google

la pésanteur, sans admettre tacitemeut les petits tourbillons de la matiere étherée du P. Malebranche. M. de M. observe aussi, que lorsque les plus grands Philosophes ont tant fait que de vouloir expliquer certains effets généraux de la nature par une cause intelligible, ils ont tous été contraints de recourir à quelque fluide subtil, répandu dans l'univers, & infiniment actif.

Il résulte en général de tout ce discours préliminaire, *que malgré l'esprit de parti, qui se plaît à diviser les Sçavans, il n'y a qu'une maniere de philosopher pour ceux qui sont équitables & véritablement Philosophes; elle consistera toujours à ramener nos recherches aux notions les plus claires & les plus simples, &c.*

M. de Thury lut ensuite un Mémoire sur la jonction de la méridienne de Paris à celle de Snellius, tracée dans la Hollande, avec des réflexions sur la Carte de la Flandre.

Ce Mémoire est divisé en deux parties: dans la premiere, M. de Th. rend compte des moyens qu'il a employés pour parvenir à la description géométrique de la Flandre. Les vûës que l'on a eues dans ces derniers tems pour la perfection de la Géographie, ne se bornoient point à la seule connoissance de l'étendue du Royaume; elles de-

Digitized by Google

voient s'étendre jusqu'à celles des Pays Etrangers A peine la guerre étoit commencée que M. de Th. qui venoit de terminer la Carte de la France, fut chargé par le Roi de faire la description des pays que S.M. venoit de conquerir; l'on sent assez de quelle importance il est pour les Militaires de bien connoître le pays où ils font la guerre; si le gain d'une bataille ne dépend pas toujours de la connoissance du terrain, on ne sçauroit nier que les avantages que l'on en peut retirer, en dépendent presque toujours; c'est un bois que l'on ne connoissoit point, un ruisseau qui est mal désigné dans la Carte, enfin un ravin qui n'est pas marqué, qui arrête la Cavalerie, & retarde la poursuite de l'ennemi, qui avant la bataille avoit préparé sa retraite; s'il est question de faire des marches précipitées pour prévenir l'ennemi dans un camp avantageux qu'il voudroit occuper, de faire arriver des convois pour la subsistance des armées, d'établir des communications avec des corps de troupes, séparés les uns des autres, il faut toujours consulter la Carte, & si elle nous trompe, l'on court risque de faire de mauvaises manœuvres.

On avoit crû jusques à présent les Cartes de la Flandre plus exactes que celles

Digitized by Google

des autres pays; ce préjugé étoit fondé sur ce que ce pays a presque toujours été le Théatre de la guerre; M. de Thury remarque cependant des erreurs très-considérables dans les distances des principales Villes, & il en attribue la raison à ce que l'on s'est toujours contenté de figurer le pays, sans l'avoir assujetti à des opérations Trigonométriques. Au moyen du travail de M. de Thury, il sera aisé présentement de corriger toutes les erreurs qui se sont glissées dans les Cartes particulieres, & en rassemblant tout ce qui a été fait de part & d'autre dans la derniere guerre, on sera en état de construire une Carte de la Flandre très-exacte, & qui pourra être d'une très-grande utilité dans la suite.

La seconde partie du Memoire de M. de Thury regarde la jonction de la méridienne de Paris à celle de Snellius. Avant que l'on eût déterminé la figure de la terre par des mesures faites sous des paralleles fort éloignés, & avec cette précision que l'on ne pouvoit acquerir que lorsque les instrumens seroient portés à leur plus grande perfection; on avoit été obligé d'avoir recours à des mesures anciennes faites dans differens pays. La mesure de Snellius étoit une de celles qui avoient été exécutées avec plus de soin;

Digitized by Google

le terme austral de l'arc du méridien qu'il a employé, n'étoit éloigné du terme boréal de la méridienne de Paris que de quarante lieuës, ce qui est à peu près la distance de Dunkerque à Bergopsoom. Comme le terrein qui sépare ces deux Villes, se trouve compris dans les conquêtes du Roi, les mêmes triangles qui devoient servir à la description de la Flandre, pouvoient être employés à la jonction des deux méridiennes : aussi M. de Thury ne laissa pas échapper cette occasion de résoudre une partie des doutes que l'on avoit eus sur l'exactitude de la mesure de Snellius, dont les résultats ne pouvoient se concilier avec ceux de la figure de la terre, nouvellement déterminée.

On avoit déja tenté, mais inutilement, de découvrir la cause de la difference exorbitante que l'on remarquoit entre le degré de la Hollande & celui de Paris. M. Cassini, le pere, dans son voyage de la Hollande, avoit remarqué une difference assez considérable dans la latitude d'Almaer, terme boréal de la méridienne de Snellius, mais comme il n'avoit point vérifié la latitude de Bergopsoom, il n'a pû conclure de ses observations l'amplitude de l'arc céleste, correspondant à la mesure de Snellius. M. Mussenbroeck a vérifié en

Digitized by Google

partie les triangles de Snellius, mais comme la nouvelle base, qu'il a employée, n'est pas beaucoup plus grande que celle de ce Géométre, on ne pouvoit encore ajouter trop de foi à l'exactitude des opérations Trigonométriques. Nous passerons ici sous silence differentes autres remarques que M. de Thury fait sur l'ouvrage de Snellius; il suffira de donner ici le résultat de ses nouvelles corrections. Il n'a trouvé qu'une difference de trente toises sur la valeur du premier côté de la méridienne de Snellius, de sorte que toute l'erreur est tombée sur l'amplitude de l'arc céleste, que M. de Thury trouve moindre de près de trois minutes, que Snellius ne l'avoit déterminé. Au moyen de cette correction, la grandeur du degré dans la Hollande est de 57145 toises plus grande que celle de Paris, & telle qu'elle doit être, en supposant la figure de la terre applatie vers les Pôles.

A M. le Marquis de Gesvres.

NOn, je n'en doute point, la céleste puissance (a),
Par d'invisibles traits, ou du moins peu connus;

(a) *La physionomie.*

Digitized by Google

Sur le front des mortels trace, dès leur naissance,
Le penchant pour le vice ou l'amour des vertus.
Un regard, un instant dévoile ce mystére (a),
Un mouvement secret en informe le cœur ;
Il nous en fait un don, ou nous le rend contraire ;
Le cœur n'est point un prix qu'obtienne la faveur.
Pour toi, jeune Marquis, quel sensible présage !
Gesvres, pour votre nom quel espoir fortuné !
Déja ce tendre Fils a les cœurs en partage,
Et l'on voit dans ses yeux le sang dont il est né.

Renout.

(a) *La sympathie.*

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Novembre sont les *cheveux*, *Paris*, *Pension*, *Siamoise*, *Eternité* & *Loüise*. On trouve dans le premier Logogryphe *Paris*, fils de Priam, *ris* & *Apis*. Dans le troisiéme, *Asie*, *Asem*, *Siam*, *Samos*, *Ose*, *ems*, *ossa*, *Simois*, *Osias*, *ïos*, *Amos*, *Isaie*, *Moïse*, *Sem*, *Osa*, *Sosie*, *Mai*, *Sas*, *ame*, *ami*, *masse*, *si*, *mi* & *mie*. Dans le quatriéme, *rien*, *Tite*, *Irenée*, *Irene*, *Enée*, *Nerée*, *Terée*, *Titre*, *rente* & *Trente*. Dans le cinquiéme, *Jole*, *solive*, *Isle*, *oüi*, *œil*, & *Solis*, Auteur de l'Histoire du Mexique.

Digitized by Google

BOUQUET,

*A Madame ***, pour la Fête de S. Michel.*

JE me suis avisé de faire un logogryphe *;
Iris en veut encor voir un de ma façon,
Et le cruel Amour, qui me tient sous sa griffe,
Ne permet pas de dire non,
Le peut-on dire à ce qu'on aime ?
J'obéis, belle Iris, sitôt que vous parlez.
Vous avez sur mon cœur l'autorité suprême;
Je fais depuis long-tems tout ce que voulez;
Ne vous verrai-je, hélas ! jamais faire de même.

* *C'est celui du Mercure de Septembre dernier, à la tête duquel devoit être une espéce d'envoi qui se trouve dans le même Mercure, page 115, sous le titre de Bouquet, qui commence par ce vers :*
Un sage pour bouquet ne doit point vous offrir, &c.

LOGOGRYPHE.

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

HUit membres composent mon corps,
Et renferment en lui les plus rares trésors.
On y voit réunis l'agréable & l'utile;
Le premier vient d'abord, l'autre suit à la file:
De tous les sons du plus beau chant,
J'ai peut-être le plus touchant.
Vient on à le doubler? C'est pour me rendre unique:
J'excelle dans la danse, aussi bien qu'en musique.
Mais, à ces Arts si gracieux,
Aux talens d'enchanter les yeux & les oreilles,
J'ajoute d'autres dons, beaucoup plus précieux:
Sur les lévres les plus merveilles
L'Amour feroit chercher en vain
Des douceurs; qui fussent pareilles
A celles qu'on trouve en mon sein;
Par deux côtés divers, émule des abeilles;
Et sur tout par celui de leur dard assassin,
Le nouveau monde a seul d'aussi douces merveilles.
J'ai le secret heureux, angélique, divin,
Des plus rares secrets le plus digne d'envie
De porter au cœur un levain
Dont le charme fécond, le ranimant soudain;

Digitized by Google

Rend aux corps languiſſans une nouvelle vie?
Les Cieux heureuſement m'ont fait l'eſprit bénin;
Car j'ai de quoi briſer, ſans peine,
Les liens les plus forts, la plus durable chaîne;
Et nul effort ne peut briſer
Celles que je ſçais impoſer.
Je n'en ſuis pourtant pas plus vaine,
Quoique la terre n'ait en ſoi
Rien de plus élevé que moi,
Cette élevation ne me rend pas hautaine.
On diroit que dans le deſſein
De ſoumettre au calcul mes charmes innombrables,
Où tout au moins le tendre eſſain
Des fidéles amans qu'ils rendent miſérables,
Mes deux extrêmités aux regards délicats
Offrent du nombre dix la troiſieme puiſſance;
Mais le cube de dix n'eſt pas
La racine de mes appas,
Ni des cœurs, qui pour moi ſoupirent en ſilence.
Tout le monde chez moi voit l'objet de ſes vœux,
Le vrai ſéjour des bienheureux,
Après qui nuit & jour le plus ſage ſoupire,
Et que ſon cœur préfere au plus puiſſant empire.
Qu'on ôte, ſi l'on veut, trois membres de ma fin;
Je ſuis encor l'amour de tout le genre humain.
Les plus indifferens ſans moi ne ſçauroient vivre;
Un aimable beſoin les contraint à m'aimer,

Digitized by Google

Et dès qu'à moi leur goût vient à s'accoûtumer,
La mort, la seule mort de mon joug les délivre.
Je possede l'objet des vœux les plus ardens,
De ceux même que l'âge a privés de leurs dents:
Pour ceux qui n'en ont plus, ou n'en ont pas encore,
J'ai des appas peu differens :
Si le vieillard en moi trouve ce qu'il adore ;
Avec ce qui lui plaît j'amuse les enfans.
Jugez de mon pouvoir sur les adolescens.
C'est par moi que l'amour sçait embraser leur ame:
Son céleste flambeau tire de moi sa flamme.
De mes membres, moins trois, ôtez-lui le secours,
Ce flambeau si brillant s'éteind a pour toujours.
Ainsi l'Amour me doit son éclat & sa gloire.
Cependant, (le pourra-t'on croire ?)
Les trois quarts de mon corps, par mille assauts divers,
Ont enchaîné Satan dans le fond des enfers,
Mais hélas ! trop souvent, quand je suis toute entiere,
Je le rappelle à la lumiere :
Et, malgré moi, je romps ses fers ;
Pour en donner à l'Univers.

Digitized by Google

AUTRE.

De dix lettres, Lecteur, est composé mon nom,
Des habitans de l'Hélicon
Quoique fade progéniture,
De plus d'un bel esprit je fais l'amusement.
Je renferme en mon corps de bizarre structure
La qualité de ceux qui sous le Firmament
Gouvernent les humains soumis à leur empire;
Le plus précieux des métaux,
Diverses espéces d'oiseaux,
Ce que l'on aime & qu'on admire,
Deux fleuves d'assez grand renom,
Un grain, un terme de musique,
Le soutien d'une République,
Certain instrument, dont le son
Des mortels régle la conduite,
Préside à leurs actions,
Et fait songer au tems, dont la rapide fuite
Donne une ample carriere à leurs réflexions.

J. B. Tarail.

Digitized by Google

LOGOGRYPHUS.

Quisquis Logogryphi tenebrosa volumina quæris
Solvere, siste gradum : nova denudanda recurrunt.
Sum pedibus septem conflata, perutilis orbi
Machina. Diva potens olim mihi præbuit ortum :
Post hanc Rectores populi, Romæque Senatus,
Patrum turba, meum non unquàm respuit usum ;
Sed me nunc vili dextræ potiuntur agrestes.
At sermone tibi nimio ne tædia ducam,
Uno quinque brevi verbo cognomina pandes.
Invenies sedem, Priamus quam sanguine tinxit,
Cum Pirrhus lateri capulo tenùs abdidit ensem.
Mutatis pedibus, claro sum nomine flumen ;
Junge pedes pedibus, pavidis sum matribus horror.
Nunc paulò patiens inverte vocabula, jamjam
Nulla mora : herba potens ad opem, radixque medendi
Utilis occurret. Nullus labor ampliùs instat ;
En facile advertes Elementum, exordia rerum,
Delicias hominum, terrestris gaudia vitæ.
Illud amas, flereſque illud tibi, Lector, ademptum.

*A Châteaudun, par E*** F****.*

Digitized by Google

AUTRE.

De dix lettres, Lecteur, est composé mon nom,
Des habitans de l'Hélicon
Quoique fade progéniture,
De plus d'un bel esprit je fais l'amusement.
Je renferme en mon corps de bizarre structure
La qualité de ceux qui sous le Firmament
Gouvernent les humains soumis à leur empire;
Le plus précieux des métaux,
Diverses espéces d'oiseaux,
Ce que l'on aime & qu'on admire,
Deux fleuves d'assez grand renom,
Un grain, un terme de musique,
Le soutien d'une République,
Certain instrument, dont le son
Des mortels régle la conduite,
Préside à leurs actions,
Et fait songer au tems, dont la rapide fuite
Donne une ample carriere à leurs réflexions.

J. B. Tarail.

Digitized by Google

LOGOGRYPHUS.

Quisquis Logogryphi tenebrosa volumina quæris
Solvere, siste gradum : nova denudanda recurrunt.
Sum pedibus septem conflata, perutilis orbi
Machina. Diva potens olim mihi præbuit ortum :
Post hanc Rectores populi, Romæque Senatus,
Patrum turba, meum non unquàm respuit usum ;
Sed me nunc vili dextræ potiuntur agrestes.
At sermone tibi nimio ne tædia ducam,
Uno quinque brevi verbo cognomina pandes.
Invenies sedem, Priamus quam sanguine tinxit,
Cum Pirrhus lateri capulo tenùs abdidit ensem.
Mutatis pedibus, claro sum nomine flumen ;
Junge pedes pedibus, pavidis sum matribus horror.
Nunc paulò patiens inverte vocabula, jamjam
Nulla mora : herba potens ad opem, radixque medendi
Utilis occurret. Nullus labor ampliùs instat ;
En facile advertes Elementum, exordia rerum,
Delicias hominum, terrestris gaudia vitæ.
Illud amas, flereſque illud tibi, Lector, ademptum.

*A Châteaudun, par E*** F****.*

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

HISTOIRE GENERALE des Voyages, &c. Tome VI. 1748. pp. 608. *A Paris*, chez *Didot*, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

Dans le cinquiéme Tome de cet ouvrage, on nous avoit donné les Relations de trois Ambassades, envoyées à la Chine par les Hollandois; les extraits des voyages faits dans ce vaste Empire par Everard Isbrand Idas, par Laurent Lange, par Gemelli Careri, & par divers Missionnaires, & une Histoire abregée de la Légation de Charles Ambroise Mezzabarba, Patriarche d'Alexandrie, vers l'Empereur Kang-hi. Le Lecteur pouvoit tirer de ces Mémoires beaucoup de secours, pour s'instruire de ce qui regarde les Chinois & la Région qu'ils habitent, mais dans des piéces détachées, telles que le sont celles dont il s'agit, les observations relatives à la même matiere se trouvent éparses de côté & d'autre, & laissent des traces moins profondes dans l'esprit, que si elles étoient

Digitized by Google

rassemblées sous un même titre & dans un seul chapitre. D'ailleurs les differens Relateurs, ne voyant pas les objets avec les mêmes yeux; les peignent avec des couleurs differentes, & cette contrarieté, non-seulement met de la confusion dans nos idées, mais nous rend incertains de ce que nous devons croire.

Afin de satisfaire plus parfaitement notre curiosité sur une Nation, qui mérite, autant que la Chinoise, d'être connuë, on nous offre dans un sixiéme volume une description suivie de la Chine, de son étenduë, de la situation & de la grandeur de ses Provinces, du nombre prodigieux de ses habitans; de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs amusemens, de leurs Fêtes & de leurs cérémonies; de leur Langue & de leurs progrès, soit dans les Sciences, soit dans les Arts; de leur Religion; de leur Gouvernement; de leur commerce; de leur magnificence dans leurs ouvrages publics; de la fameuse muraille qui couvre au Nord les Provinces de Pe-che-li, de Chan-si & de Chen-si, & qui, si l'on compte tous ses détours, est longue, selon le Pere le Comte, d'environ cinq cens lieuës.

La Relation de ce Jésuite, & celles de Nieuhof, de Montanus, de Navarette, &

Digitized by Google

des autres Voyageurs que nous avons cités, sont les principales sources, dans lesquelles les Auteurs de ce Recueil ont puisé ce qu'ils avoient écrit précédemment au sujet des Chinois. Ces Auteurs ont encore fait usage des mêmes guides, mais en même-tems ils ont profité des observations de Nicolas Frigaut, d'Alvarez Samedo, de Martin Martini, de Gabriel Magalhaëns; particulierement de celles du Pere du Halde, qui est toujours l'oracle qu'ils consultent préférablement.

Outre la description de la Chine, ce sixiéme tome contient plusieurs détails curieux sur la Tartarie Chinoise, sur les Tartares Mancheous, sur les Mongols Kalcas & sur les Mongols proprement dits.

TRADUCTION du Poëme de la Religion de M. *Racine*.

On nous a communiqué une traduction manuscrite en vers Latins des six Chants du Poëme de la Religion de M. Racine, & cette traduction a excité notre curiosité, parce qu'elle est faite par un Menuisier de la Ville du Mans, qui se nomme Etienne Bréard. Il paroît fort éloigné de l'ambition de faire connoître au Public son nom & son ouvrage, & même il ignore qu'on nous en ait fait part. Edifiés de sa mo-

Digitized by Google

destie & de la maniere dont il se délasse de ses trayaux ordinaires, nous rapporterons quelques endroits de sa traduction.

M. Racine a dit, Chant I.

Des chagrins dévorans, attachés sur Tibere,
La Cour de ses flateurs veut envain le distraire;
Maître du monde entier, qui peut l'inquietter?
Quel Juge sur la terre a-t'il à redouter?
Cependant il se plaint, il gémit, & ses vices
Sont ses accusateurs, ses juges, ses supplices.
Toujours yvre de sang, & toujours altéré,
Il cede au desespoir dont il est dévoré,
Et lui-même il envoye au Sénat, qui l'outrage,
De son cœur déchiré la déplorable image;
Il périt chaque jour, consumé de regrêts,
Tyran plus malheureux que ses tristes sujets.

Le Menuisier du Mans a rendu ainsi ces vers.

Horrida Tiberium cruciant tormenta doloris;
Quærit adulator frustra dissolvere causas.
Anxius unde timor? Terræ moderator habenas
Solus in orbe regit, solus sine judice judex:
Ingemit attonitus, lachrymas effundit, & ipsum
Arguit impietas, dijudicat, increpat, urget.
Ebrius, & sitiens humano sanguine, tandem
Territus, & fremitu percussus criminis ipse,

Digitized by Google

Patribus insultans, accensus & ora furore,
Sordida dinumerat lacerati vulnera cordis.
Quolibet instanti contritus membra dolore;
Deteriore perit miserorum sorte Tyrannus.

M. Racine, Chant V. (nous choisissons à dessein un endroit qui a dû coûter du travail au Traducteur) parle ainsi de la digestion & de la fiévre.

Au sortir d'un repas, dans notre sein paisible
Quel ordre renouvelle un combat invisible,
Et quel heureux vainqueur a pû si promptement
Chercher, saisir, dompter, broyer cet aliment,
Qui bien-tôt, liqueur douce, ira de veine en veine,
Se confondre en son cours dans le sang qui l'entraîne?

Dans un autre combat, non moins cher à nos vœux,
Comment peut une écorce, espoir d'un malheureux,
Attaquer, conquérir, enchaîner l'ennemie,
Qui tantôt en fureur, & tantôt endormie,
A fait tréve avec nous le jour de son sommeil,
Mais au jour de colere, exacte à son réveil,
Bientôt rallume un feu qui dans nos yeux pétille,
Tous nos esprits subtils, vagabonde famille,
S'égarent dans leur course: en désordre comme eux.

Digitized by Google

L'ame même s'oublie, & dans ce trouble affreux,
La mort prête à frapper, déja leve sa foudre;
Que d'allarmes, quels maux appaise un peu de poudre!

Ces vers sont ainsi rendus par notre Traducteur.

Expletis de more epulis, in ventre quieto,
Quis jubet occultas renovans signacula pugnas;
Aut quibus armorum bellator viribus audax,
Corripuit, subitoque terens alimenta, redegit
Lactea, quæ, suaves fluido de fonte liquores,
Inflatura ruunt rapido cum sanguine venas?
Altera pugna datur nostris carissima votis.
Dic, quibus auxiliis miseri spes ultima, cortex
Pulvureus domitor frænatam diruit hostem,
Quæ dum vixit ovans, vigili mox læsa furore,
Interdumque brevi siluit placata sopore.
Dura sed evigilans, somni cessantibus horis,
Duplicat accensos oculis crepitantibus ignes.
Spirituum turbata fugit concordia cursu;
Nulla datur tremulis requies, mens fracta dolore
Immemor ipsa, dolet moribunda in sede sepulta.
Qui motus, qui terrores, quantique dolores,
Pulveris exigui subitò virtute quiescunt!

Cette traduction nous donne occasion de parler d'une autre traduction en vers

Digitized by Google

Allemands du même Poëme, imprimée l'année derniere à Francfort, avec la traduction du Poëme de la Grace du même Auteur. Ces deux Ouvrages réunis font un volume *in*-12, dans lequel les vers François sont imprimés à côté des vers Allemands, & qu'on a orné d'un frontispice à chaque Poëme, & d'une vignette à chaque Chant.

Le Traducteur du Poëme de la Religion a ajouté plusieurs notes, dans lesquelles on trouve des réflexions curieuses; nous nous contenterons de donner ici la traduction de quelques endroits de sa Préface sur ce Poëme.

» On voit peu d'ouvrages qui rassem-
» blent dans un si petit volume un aussi
» grand nombre de vérités solides & tou-
» chantes, qu'on en trouve dans ce Traité
» de la Religion. La lecture en seroit éga-
» lement agréable & satisfaisante, quand
» il seroit dépourvû des ornemens de la
» Poësie. Mais les expressions de M. Ra-
» cine sont tellement conformes à l'im-
» portance de son sujet, que la vivacité
» des images touche autant, que la force
» des raisonnemens persuade. On trouve
» le vrai beau dans sa diction, & dans ses
» argumens la précision & la clarté. Ce
» n'est pas que son ouvrage soit sans dé-

Digitized by Google

» fauts ; l'esprit poëtique est un volatil
» qui s'exhale & s'évapore aisément, &
» comme dit M. Halles, *le bon sens se noye*
« *quelquefois dans les ornemens de la Poësie :*
» mais le lecteur ébloui de l'éclat de tant
» de beautés, dont est rempli le Poëme de
» M. Racine, peut à peine en appercevoir
» les petites imperfections.

» J'ai toujours aimé la Poësie. Quelques
» Cantiques furent les fruits de ma jeunesse,
» mais lorsque j'entendis d'autres que moi
» chanter sur un ton plus sublime, ne son-
» geant plus qu'à les écouter, je pris le
» parti du silence. A la lecture de la belle
» Poësie de M. Racine, j'ai été saisi d'une
» espéce d'enthousiasme, qui m'a entraîné
» à rimer d'après lui. Je ne me suis pas
» toujours attaché servilement à mon tex-
» te. Certains endroits m'ont tellement
» échauffé l'imagination, que je n'ai pû
» me retenir d'y ajouter quelque chose du
» mien... Je conviens que tout ce qu'il y
» a de beau dans ma traduction appartient
» à M. Racine, & si j'y ai inseré quelques
» pensées, bonnes à ce que j'espére, je les
» dois à ses propres réflexions.

» J'ai ajouté des notes, dans lesquelles
» on verra que je ne pense pas toujours
» comme lui. C'est une imperfection at-
» tachée à l'humanité, de ne pas tous voir

Digitized by Google

» de même les mêmes vérités ; le préjugé, » la Patrie, l'éducation, & l'Eglise dans » laquelle on a reçu ses premieres instruc- » tions, en sont la cause.

» J'ai retranché quelques vers de mon » original, & en voici la raison. J'écris » pour mes compatriotes, presque tous » Protestans, & l'attachement que, M. Ra- » cine fait paroître pour son Eglise, pour- » roit en quelques endroits faire auprès » d'eux beaucoup de tort à son excellente » Poësie. Il pouvoit se dispenser de parler » de la difference des Sectes, puisque » l'Eglise Chrétienne est par tout, où le » Christ est regardé comme le vrai & uni- » que Grand Prêtre, &c.

Le même Poëme de M. Racine a été traduit en vers Italiens par M. l'Abbé Venuti, Correspondant Honoraire de l'Académie Royale des Belles Lettres, Membre de celle de Bordeaux, & de plusieurs Académies d'Italie. Aux notes de M. Racine, qu'il a toutes traduites, il en a ajouté plusieurs, dans lesquelles on reconnoît son érudition. Cet ouvrage, imprimé à Avignon cette année, & dédié à Monseigneur le Dauphin, fut présenté, il y a quelque tems, au Pape qui le reçut très-favorablement. On admire l'exactitude avec laquelle L. V. a rendu les vers de son original,

Digitized by Google

& l'harmonie des siens ; elle est sensible à tous ceux qui connoissent l'harmonie de ces vers, appellés par les Italiens *versi sciolti*. M. Antonini, qui estime beaucoup cette traduction, en conseille la lecture à ceux qui veulent apprendre la Langue Italienne.

M. l'Abbé Venuti dit à la fin de sa Préface qu'il eût mieux fait, s'il eût travaillé cet ouvrage dans sa Patrie, sur les bords de ce fleuve si favorisé des Muses ; *mais que pouvois-je faire*, ajoute-t'il, *exilé, comme je le suis depuis huit ans, & assis sur les rives de la Garonne* ? Il s'applique ces vers du Dante,

Se mai continga che il Poëma sacro ;
Al quale fià posto mano e Cielo e Terra ;
Sicche m'ha fatto per più anni macro,
Vinca la crudelta che fuor mi serra
Del bel ovile, ove i dormi agnello
Nemico ai lupi che gli danno guerra ;
Con altra voce omai, con altro vello
Ritornerò Poëta, &c.

Il est triste pour les Muses, & pour les Lettres, que M. l'Abbé Venuti n'ait pas un sort aussi heureux qu'il le mérite.

Digitized by Google

LETTRE à M. D*** sur celles qui ont été publiées récemment, concernant la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, &c.

Nous sommes priés d'insérer ici toute entiere cette Lettre, que nous nous étions contentés d'annoncer dans les Nouvelles Littéraires du mois dernier.

J'ai lû, Monsieur, le Livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. L'Auteur y passe en revûe, non-seulement les Tableaux & les morceaux de Sculpture, qui viennent d'être exposés au Sallon, & quelques-uns même de ceux qui y ont paru l'année derniere, mais encore d'autres Tableaux, placés depuis quelque tems en differentes Eglises; il s'érige un Tribunal, & en Juge Souverain, il prononce des Arrêts dont il semble qu'il ne soit pas permis d'appeller. Je ne suis pas assez connoisseur en Peinture (car c'est de cet Art sur-tout, dont il est ici question) pour décider si ses jugemens sont équitables ou non; d'autres pourront examiner son Code. Mais je connois assez les bornes d'une critique raisonnable & salutaire, pour sçavoir qu'il les a franchies dans plus d'une occasion, & qu'il paroît être peu jaloux des ménagemens avec lesquels il convient de parler des gens de mérite & de talens.

Digitized by Google

Nous devons toujours des égards, je dirois même de la reconnoissance, aux personnes qui consacrent leur vie à nous procurer de l'agrément ou de l'utilité, quand même ces personnes ne reussiroient pas dans leurs ouvrages au point que nous le souhaiterions; il suffit qu'ils ayent fait des efforts, pour avoir droit du moins sur notre indulgence. Notre intérêt nous porte à les encourager autant qu'à les éclairer, & cet encouragement ne sçauroit naître que d'une attention scrupuleuse de notre part, à relever dans leurs productions les beautés qui s'y rencontrent, à y découvrir le germe du talent, & à reprendre leurs défauts avec politesse & circonspection. Quiconque, après avoir arboré l'étendart de la critique, ne garde aucunes mesures avec les Auteurs, est comptable au Public du dégoût qu'il leur donne, dégoût qui engourdit le talent, glace le génie, émousse cet aiguillon, si nécessaire pour lui faire développer toutes ses forces. Les Auteurs les plus célébres ne sont pas à l'épreuve de cette espéce de congellation d'esprit, si j'ose mexprimer de cette sorte. On sçait que le mauvais succès de Pertharite, & sans doute les censures qu'essuya son Auteur alors, avoient pétrifié sa veine tragique; qu'il fut plus

Digitized by Google

de douze années sans travailler pour le Théâtre, & que sans un Ministre, amateur des Lettres, qui le sollicita vivement de rentrer dans la carriére, nous serions privés d'Œdipe & de plusieurs autres Poëmes remplis de grandes beautés. Peut-on penser sans regret, que ce Pere du Théâtre François ait été si long-tems sans rien produire, & qu'on l'ait assez peu ménagé pour l'y contraindre. C'est ainsi que le public lui-même est souvent, pour me servir d'une expression que j'ai entendue quelquefois, le bourreau de son plaisir.

Il faut l'avouer. C'est un grand malheur, que la plûpart des Critiques, surtout celles qu'on imprime, soient toujours parsemées d'un sel qui réveille & pique la malignité du cœur humain; on n'y viole que trop souvent les loix de la vérité & de l'honnêteté; on affecte de répandre sur un Auteur un certain ridicule, & d'assaisonner d'un enjouement perfide le mets friand qu'on présente aux Lecteurs à son préjudice. Ces dangereux Aristarques en imposent, mais ils nuisent plus qu'ils ne servent. Une critique grave & modeste ne seroit pas leur compte, parce qu'elle se répandroit moins, quoiqu'elle instruisît mieux. Je vous demande, Monsieur, où la probité peut trou-

Digitized by Google

ver sa place dans un procédé si peu correct? Je dis la probité, car il me semble que les talens d'autrui ne doivent pas nous être moins respectables que ses autres possessions, & qu'il ne nous est pas plus permis de lui ravir les uns que les autres.

L'atteinte qu'on porte à la réputation de quelqu'un, blesse plus les qualités du cœur, que vingt découvertes dans les arts ne font d'honneur à l'esprit. Les Critiques, les plus emportés, se feroient sans doute un grand scrupule de causer à un homme quelque perte dans son bien, & ils ne craignent pas de décrier son talent, qui en est ordinairement la source. Quand même un Ecrivain, de cette trempe, n'auroit pas pour but d'oter aux Auteurs la gloire de leurs Ouvrages, il suffit, pour le condamner, que son travail produise cet effet, fût-ce contre son intention.

Je ne prétends pas appliquer absolument à notre Auteur toutes les réflexions que son Livre me fait faire ici. Je veux croire que ses vûes ont été plus innocentes. Toutefois il faut convenir qu'il donne beaucoup de prise sur lui à cet égard.

Il est des genres de talens, ausquels la fortune de ceux qui les exercent, se trouve nécessairement attachée. La Peinture,

Digitized by Google

la Sculpture, &c. sont dans ce cas. Or un homme qui se donnera pour connoisseur, & qui viendra d'un ton imposant nous dire, en palant de l'Ouvrage d'un Artiste qui aura de la réputation : *Vous ne vous étonnerez pas que je garde le silence sur le Grouppe de M**, Professeur de l'Academie; c'est ce que j'ai cru faire de mieux pour l'honneur de l'Auteur.* Un homme, dis-je, qui s'exprime de cette maniere, ne couvre-t'il pas d'un voile épais le mérite de cet Auteur, & ne doit-il pas craindre d'écarter de lui ceux que sa premiere réputation en avoit approchés ? Quoi ! n'y avoit-il rien dans son Ouvrage qui méritât quelque approbation, & qui pût balancer, en quelque maniere, les défauts qu'on y remarquoit ? Ou bien, si le morceau est totalement défectueux, ce qu'on aura peine à croire de cet Artiste, ne pouvoit-on pas trouver, en en parlant, un tour moins désobligeant, & dire, par exemple, que M*** n'a pas rassemblé les traits de genie, d'élégance, la correction du Dessein, &c. qu'on remarque dans ses autres Ouvrages ? Cette observation modeste, en rappellant un mérite connu, auroit seulement fait sentir qu'un bon Auteur n'est pas toujours semblable à lui-même, & c'est-là qu'on auroit pu appliquer

Digitized by Google

Aliquando bonus dormitat Homerus.

J'ai rapporté cet exemple. Je pourrai en citer plusieurs autres, où les ménagemens ne sont pas plus observés. Prenez-y garde, Monsieur : les éloges que notre Auteur donne à quelques-uns, c'est, à proprement parler, le serpent caché sous les fleurs ; il pare ses victimes avant que de les immoler, & quelles victimes ! C'est un Vanloo, un Natoire, un Restout, & plusieurs autres Académiciens très-estimés. C'est un Peintre célébre, respectable encore par mille talens réunis, & par la Dignité dont il est revêtu. Les louanges dont on assaisonne la censure qu'on fait des Auteurs, est un bien foible correctif. L'amertume de la médecine perce au travers des essences dont on tâche de l'adoucir. Le poison en est-il moins poison, pour avoir été introduit dans des liqueurs flatteuses au goût ? Il en est seulement plus traître.

Notre Critique y a-t'il bien pensé en publiant ses Lettres ? Est-il possible qu'il n'ait pas prévû le soulévement qu'elles devoient naturellement exciter dans les esprits, que touche l'harmonie qui doit regner entre le Public & les personnes de talens ? Je le vois attaquer de front une

Digitized by Google

Ecole fameuse dans l'Europe, & qui fait tant d'honneur à la Nation; je le vois disséquer hardiment les Ouvrages des principaux Membres d'une Compagnie, que la Protection déclarée de Sa Majesté, & les soins fructueux de celui qui préside aux Arts, ont rendue, depuis quelques années sur-tout, féconde en excellentes productions. Je le vois par ses critiques audacieuses, détruire, contre sa pensée bien sûrement, l'émulation qu'un sage Ministere cherche à donner à nos Peintres & à nos Sculpteurs par l'exposition annuelle du Sallon. Car n'est-il point à craindre qu'en faisant, ainsi à tout propos, main-basse sur la plûpart de leurs Ouvrages, on ne les porte à les retenir dans leurs Cabinets, non pour se refuser à une critique éclairée, mais pour mettre leur réputation à l'abri d'une censure téméraire? Je vois enfin cet Ecrivain décider du mérite & des uns & des autres, avec une confiance qui a bien l'air de tenir plus de la présomption que de la sagacité d'une vaste connoissance. Dites-moi donc, Monsieur, ce qu'il a pu se promettre de cette fiere irruption, & quels lauriers sont dûs à ses travaux? Je doute que les Muses l'en avouent, & que sa Minerve soit couronnée par elles.

Digitized by Google

Si on en croit pourtant cet Auteur, le progrès des Arts, & la perfection de ceux qui les professent, sont les seuls ressorts de sa plume. Je le veux. A Dieu ne plaise que je lui suppose une mauvaise intention, mais nous nous aveuglons souvent nous-mêmes, & la prudence ne conduit pas toujours nos projets. En vain, pour autoriser sa critique, s'appuie-t'il de celle du Cid, faite par l'Académie Françoise. La grande réputation de cette Piece vient moins de la justesse de ses censures, que de leur modération, & des bienséances qu'on a gardées envers l'Auteur. C'est un exemple qui a été si peu suivi, que je le crois encore unique. Aussi porte-t'il l'empreinte d'une Compagnie, qui a autant de lumieres & de sagesse, qu'elle est éloignée de toute jalousie & animosité.

Si l'Ecole Françoise tient tant au cœur à notre Critique, pourquoi la décrier par des Ecrits imprimés? Que penseront les Etrangers, si prévenus en faveur de cette Ecole, lorsqu'ils liront *que de ses plus fameux Maîtres, les uns n'ont ni coloris ni dessein, les autres ne sçavent pas groupper leurs figures, ou même ne groupent point du tout.* Tous défauts essentiels dans la Peinture. *Que celui-ci ne connoit point la nature, qu'on*

Digitized by Google

voit dans ses Tableaux un manque d'Ensemble, & des airs de tête détestables. Que le dessein de celui-là est manieré & peu sçavant, ses figures lourdes, ses emmanchemens trop foibles, son coloris faux, tenant plus de la bronze que de la nature. Que tout son Tableau est fatigué & annonce la peine & le travail. Qu'il faut esperer de cet autre, qu'un choix glorieux & la noblesse du sujet échaufferont son imagination d'un feu nouveau, & le feront sortir de ce froid, & de cette maniére ronde, qu'on reproche presque en général à tous ses Ouvrages, &c.

Qu'en dites-vous, Monsieur? ne voilà t'il pas, grace à l'Auteur des Lettres, notre Academie en belle posture dans toute l'Europe? Et on appellera cela, de l'amour pour la Patrie & pour sa gloire? Quelles idées d'ailleurs se formeront de leurs modéles ces Eleves qu'on vient d'établir? C'est les prévenir violemment contre l'insuffisance de leurs Maîtres, & leur inspirer presque du mépris pour les leçons qu'ils en reçoivent.

Qu'est-ce qui entraîne après soi, Monsieur, tous ces inconveniens? La publicité d'une critique; mais, & j'ai peine à le dire, à qui la doit-on cette publicité? à la vanité de son Auteur. S'il n'avoit uniquement pour objet que l'avancement

&

Digitized by Google

& la perfection de l'Artiste ; il est des moyens honnêtes pour faire passer jusqu'à lui la connoissance des défauts qu'on trouve dans ses ouvrages, & ces moyens, ne compromettant point sa réputation, produiroient sur lui les plus heureux effets ; il seroit sensible à la politesse dont on auroit usé envers lui ; on acquereroit son estime, & le cœur gagné inclineroit bientôt le genie & la main à se réformer sur les avis d'un si sage Censeur. Je le soutiens. Rien n'est plus digne d'un galant homme que cet obligeant mystere, & je suis sûr que je ferois regretter à notre Auteur de ne l'avoir pas pratiqué. Qu'il ne s'y trompe pas. Il est tel Artiste, dont les fautes mêmes meritent quelque respect, & il ne faut pas apprendre à ceux qui ne le sçavent pas, qu'il a été capable de les faire. Mais les moyens dont je parle, sont sourds. On est, avec eux, Censeur sans éclat, Citoyen sans faste. Le Public ignore notre sagacité & le service que nous rendons aux talens; disons le, à la honte de l'humanité, l'amour propre ne s'accommode gueres des vertus qui lui sont infructueuses & d'un merite exercé à pure perte.

Je finirai cette Lettre déja trop longue, par une réflexion sur ce que les hommes se

Digitized by Google

doivent réciproquement. C'eſt un axiome commun, que le ſouverain droit eſt une ſouveraine injuſtice. On entend par là, qu'il ne faut jamais juger à la derniere rigueur, parce que les hommes, ne pouvant rien faire de parfait, ne ſont pas excuſables d'oublier cette miſere de leur condition, juſqu'à exiger des autres une perfection à laquelle eux-mêmes ne ſçauroient atteindre, & c'eſt le fondement naturel de l'indulgence dont les hommes doivent uſer entr'eux.

J'aimerois à voir la Critique, ſans rien perdre de ſes droits, s'appliquer à augmenter notre plaiſir, en nous faiſant diſcerner dans les ouvrages, les traits heureux, les fineſſes de l'art qui nous auroient échapés, plutôt que de le diminuer par trop de recherches des défauts que nous n'aurions pas apperçus. Je lui appliquerois volontiers ce que le Poëte Lainez adreſſoit à la raiſon,

Eclaire nos plaiſirs & ne les trouble pas.

Reconnoiſſons toutefois l'utilité de la critique, & plaignons ſeulement ceux qui ne l'exercent pas avec cette candeur & cette décence qui doivent ne l'abandonner jamais. Je ſuis, &c.

Digitized by Google

TRAITÉ DE LA FABLE, sous le titre de *Connoissance de la Mythologie, nouvelle édition, augmentée des traits d'histoire, qui ont servi de fondement à tout le systême de la Fable, avec une Table commode pour les Lecteurs.* A Paris, *chez* Savoye, *rue Saint Jacques, à l'Esperance, au-dessus de la Fontaine Saint Severin.*

Il paroît par les deux éditions qui ont déja été faites de ce Livre, qu'il a été goûté du Public; les augmentations dont on a enrichi cette troisiéme, rendent ce Traité plus instructif, & plus utile aux jeunes gens, en faveur de qui il a été principalement composé.

Nous abuserions de la patience de nos Lecteurs, si nous nous étendions sur la nécessité dont il est aux jeunes gens d'être instruits de la Mythologie, soit pour lire les ouvrages des anciens, soit pour entendre nos propres Poëtes, soit pour connoître la plûpart des sujets traités par des Peintres & des Sculpteurs célébres.

On a inseré dans ce Livre, ainsi qu'on l'annonce par le titre, tous les faits de l'histoire, qui ont donné lieu aux traits fabuleux. Par-là, le Lecteur a la satisfaction d'apprendre ce qui peut avoir occasionné tout le corps bizarre & monstreux de la Théologie Payenne. Au défaut des évene-

Digitized by Google

mens vrais, on a développé de la maniere la plus vraisemblable les moralités ausquelles les fables font allusion.

ABREGE' de l'Anatomie du corps de l'homme, avec une méthode courte & exacte, sur la maniere d'injecter & de préparer les parties fraîches ou séches : *à Paris*, chez C. F. *Simon*, Imprimeur Libraire, rue de la Parcheminerie, & chez M. *Suë*, Auteur de ce Livre, Chirurgien de Paris, Professeur en Anatomie, rue Saint André des Arcs, vis-à-vis la rue Mâcon, 1748. Deux volumes *in*-12. Prix 5 liv. reliés.

FRISII *Poëta Elegia de adventu suo in Galliam* : *à Paris*, chez *Valleyre*, rue Saint Severin, brochure *in*-4°. de 4 pages. Prix 5 s.

CHRONOLOGIE historique & universelle, qui contient tous les évenemens mémorables qui sont arrivés depuis le commencement du monde jusqu'à présent, avec leurs époques & leurs principales circonstances, par M. *Gayot*, Docteur ès Arts, & Gradué de l'Université de Paris, nommé Historiographe du Prince Evêque de Liége : *à Liége*, chez l'*Auteur*, vingt volumes *in* 8°. Le prix est de 36 liv. monnoye de France.

PHARMACOPE'E universelle raisonnée,

Digitized by Google

où l'on trouve la critique des principales préparations qui sont dans les boutiques des Apoticaires, la maniere de découvrir celles qui sont sophistiquées, & les régles qu'il faut suivre pour composer des formules destinées à être gardées ou mises à usage sur le champ, par M. *Quincy*, Médecin, traduite de l'Anglois, sur la onziéme édition, augmentée considérablement & corrigée par M. *Clausier*, Médecin de Paris. *A Paris*, chez *d'Houry*, pere, & Laurent *d'Houry*, fils, rue de la vieille Bouclerie, au Saint Esprit.

Le nouvel Esope, Fables choisies; *a Paris*, chez la veuve *Delormel* & fils, Imprimeurs Libraires, rue du Foin, vis-à-vis la rue des Noyers.

Leçons de Physique expérimentale, par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Maître de Physique de Monseigneur le Dauphin. Tome IV. *A Paris*, chez les freres *Guerin*, rue Saint Jacques, à S. Thomas d'Aquin.

Discours de notre très Saint Pere le Pape Benoît XIV. prononcé dans le Consistoire secret du 16 Septembre 1748, sur la mort précieuse de Pierre Martyr, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de Mauricastre, Vicaire Aposto-

Digitized by Google

lique pour la Province de Fokien, dans le Royaume de la Chine. *A Paris*, chez *Quillau*, pere, rue Galande, près la Place Maubert, & *Babuty*, ruë Saint Jacques, à S. Chrysostôme.

L'Art de tourner, ou de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au tour, &c. composé en François & en Latin, en faveur des Etrangers, & enrichi de quatre-vingt planches, par le R. P. Charles *Plumier*, Religieux Minime. Nouvelle édition, corrigée & augmentée, *in-folio*, *à Paris*, chez Charles Antoine *Jombert*, Quai des Augustins, à l'Image N. Dame.

La Grammaire des Sciences philosophiques, ou analyse de toutes les Sciences, traduite de l'Anglois, de *Martin*, *in*-8°. avec figures. *A Paris*, chez *Briasson*, rue Saint Jacques.

La Religion Chretienne, prouvée par les faits. Nouvelle édition, augmentée d'une Préface, d'une Lettre au sujet de quelques difficultés faites sur les trois premieres éditions de ce Livre, de huit chapitres dans les deux premiers Livres, de deux difficultés avec leurs réponses, & d'une Dissertation sur les faux principes des Incrédules, où l'on examine les divers systêmes qu'ils opposent à la Religion Chrétienne. Quatre volumes *in*-12. le

Digitized by Google

Prix 10 liv. reliés. *A Paris*, chez le *Mercier*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'or.

ELEMENS d'Anatomie. Volume *in*-8°. avec figures. *A Paris*, chez *Desaint & Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais.

LETTRE & Consultation sur la Société des Francs-Mâçons, *in*-12. *A Paris*, chez les mêmes.

ALMANACH CHANTANT, ou Etrennes lyriques, astronomiques & physiques, avec la musique pour l'année 1749, par M. *Nau*. *A Paris*, chez *Cailleau*, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessus de la ruë des Mathurins, à S. André.

On trouvera chez le même Libraire un nouveau recueil de Piéces représentées au Théatre Italien depuis l'année 1747, un volume *in*-8°.

Plus les divertissemens des Piéces qui se représentent aux Théatres François & Italien, & plusieurs recueils de musique.

C. CORNELII TACITI *de situ, moribus, & populis Germaniæ libellus, cum præfatione & observationibus, atque indice gemino, iterùm publicatus à Jo. Gotter. Hauptmanno.* Lipsiæ, *apud hæredes* Lanckisianos, 1747, *in*-8°.

D. CHRISTIAN. *G. Ludwig. Med. P.*

Digitized by Google

Definitiones generum Plantarum, olim in usum Auditorum collectæ, nunc auctæ & emendatæ. Lipsiæ, *apud Joan. Frider.* Gleditschium, 1747, *in*-8°.

JOANNIS HEUMANNI, *Juris Professoris Altorfini, Commentarii de re Diplomatica, Imperatorum ac Regum Germanorum, inde à Caroli Magni temporibus adornati.* Norimbergæ, *sumptibus Joannis Georgii* Lochneri, 1746, *in*-4°.

GENTIS ZALUSCIÆ *Oracula rei Litterariæ auspicatissima recensuit, & orationem Varsoviæ in certamine Litterario recitatam inseruit Ernestus Martinus Chladenius D. Jur. Feud. Professor*, Wittembergæ, *typis* Schlomach, 1747, *in*-4°.

AMBITUM *elegantioris Jurisprudentiæ dimetiendo feudalem Provinciam capessivit Ernestus Martinus Chladenius; &c.* Wittembergæ, *typis* Schlomach, 1747, *in*-4°.

DISSERTATIO *periodica de disciplinis œconomico-politico-cameralibus Præs. Alex. Gottlieb Baumgarten Ph. Prof. Trajecti cis Viadrum*, 1747, *in*-4°.

DE TESTAMENTO *arcano ad L. XXI. C. de Testam. Præs. Joh. Chr.* Pessero, *&c.* Francofurti *ad Viadrum*, 1747, *in*-4°.

Ces deux Dissertations se trouvent aussi à *Leipsick.*

SCHEDIASMA *de Jurisdictione Gallici*

Digitized by Google

Regiomontani pro loco Prof. Jur. ord. rite capessendo.....proponit Joannes Ludovicus l'Estocq.... *Regioni, typis Académicis*, 1747, *in*-4°.

ELEMENTA *Philosophiæ rationalis, seu Logicæ, cùm generalis tùm specialis, Mathematica methodo in usum auditorum suorum demonstrata à Martino* Knutzen, 1747, *in*-8°. *Regioni.*

M. CHRIST. *Nic. Kochii commentatio de Legationibus Ecclesiasticis veterum Christianorum, &c. Jenæ*, 1747, *in*-8°.

Cet ouvrage se débite aussi *à Leipsick*, chez *Ritter*.

TRAITÉ des Dieux & du monde, par Saluste le Philosophe, traduit du Grec, avec des réflexions philosophiques & critiques, par M. *Formey*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin, avec le texte Grec, *à Berlin*, chez Chrétien-Louis *Kunst*, 1748, *in*-8°.

IL PAROÎT *à Cambridge* un des volumes de la nouvelle Edition Grecque & Latine de Démosthéne. Ce volume qui est *in*-4°. est le troisiéme de cinq qu'elle formera.

Il paroît dans la même Ville une nouvelle édition en un volume *in*-8°. de quatorze harangues d'Isocrates, dont voici les sujets. *Archidamus Evagoras, Enco-*

Digitized by Google

mium Helenæ, Busiris, Panathenaica, contra Sophistas, Plataica, de permutatione, de bigis, Trapezitica, adversus Callimachum, Æginetica, contra Lochitem, & contra Euthynum.

Histoire universelle d'une société de gens de Lettres *in-8°.* dont on continue à délivrer les dix-huit premiers volumes de la nouvelle édition, aux Souscripteurs. Les deux derniers volumes sont actuellement sous presse, & paroîtront dans peu de tems, *à Londres.* L'ouvrage est en Anglois.

La Relation du voyage autour du monde, par l'Amiral *Anson*, vient d'être réimprimée dans la même Ville en Anglois, avec des Cartes & des figures. Les Mémoires en sont dressés par le Chapelain qui accompagnoit l'Amiral.

On réimprime dans la même Ville le *Dictionnaire Italien Anglois d'Altieri*, dont les exemplaires étoient devenus très-rares, & le prix exorbitant.

Summa *Sancti Thomæ hodiernis Academiarum moribus accommodata... Prima pars, de Deo uno, Trino & Angelis... Tomus primus & secundus, de Deo & ejus attributis... Prælectiones Honorati Tournely, præsertim de scientia & voluntate Dei, nec non de Prædestinatione impugnantur. Tomus tertius, de D.*

Trino & Angelis. Opera & studio F. Caroli Billuart, *Ord. Præd. &c. Leodii, apud Everardum* Kints, *S. S. E. Typographum*, 1747, *in*-8°. Trois volumes. Cet ouvrage se trouve *à Paris*, chez *Babuty*, Libraire, ruë Saint Jacques, à Saint Chrisostôme.

Histoire abregée de la vie, des vertus & du culte de Saint Bonaventure, de l'Ordre des Freres Mineurs, Cardinal Evêque d'Albano, & Patron de la Ville de Lyon, écrite par un Religieux Cordelier. *A Lyon*, chez la veuve *de la Roche*, & fils, & les freres *Duplain*, Libraires, ruë Merciere, 1748, *in*-8°. Cette édition est fort belle, soit pour l'impression, soit pour les vignettes & les autres tailles douces, dont elle est enrichie.

On trouve chez le Sieur Jean *Roque*, Ingénieur Géographe, à l'Hôtel Dauphiné, rue des Boucheries, fauxbourg Saint Germain, un grand nombre de Cartes Géographiques & Topographiques, plans & vûës de Villes, de Palais, &c. plans & vûës de Vaisseaux, combats de mer, Estampes sur divers sujets, avec le catalogue de toutes ces piéces, au nombre de cent soixante & dix numeros, ou piéces differentes. Les plans & Cartes de Géographie se trouvent aussi chez le Sieur *Julien*, ruë

Digitized by Google

de Braque, la premiere porte cochere, près la ruë Sainte Avoye, au Marais.

La veuve *Chereau*, ruë Saint Jacques, aux deux pilliers d'or, débite le nouveau plan des Villes & Fauxbourgs de Londres & de Westminster, en 24 feuilles, grand papier. Ce plan a été levé géométriquement sur les lieux par Jean Rocque, sous la conduite & direction de M. Martin Tolher, Président de la Societé Royale de Londres, & de M. Pierre Davall, Membre de la même Société, dont l'Approbation est à l'Index, & il est gravé par Jean Pine, Premier Graveur de sa Majesté Britannique. On doit des éloges à l'exactitude & à l'exécution de cet ouvrage, dans lequel on distingue très-parfaitement les principaux édifices, comme Eglises, Palais, Jardins, Places, & tout ce qu'il y a de remarquable dans cette grande Ville.

Le Calendrier de Cabinet pour vingt-deux années à l'usage de differens Diocéses, enrichi de figures allégoriques, dédié & présenté à Madame la Dauphine, lequel a été annoncé dans le Mercure de Janvier 1748, page 131, ayant eu tout le succès possible, l'Auteur avertit qu'il a prêts, outre le Diocése de Paris, ceux de Rouen, de Lyon, de Sens, de Tou-

Digitized by Google

louſe, de Montpellier, d'Autun, de Chartres, de Senlis, de Beauvais, de Meaux, & que pluſieurs ſont ſous preſſe. Il avertit auſſi que ce n'eſt point un Livre, comme pluſieurs perſonnes ſe le ſont imaginé, mais que c'eſt une eſtampe collée ſur carton.

SONATE *da Camera à violoncello ſolo, col Baſſo continuo, dedicate alli Amatori di Muſica, compoſte dal Signr Martino. Opera 1a.* Le prix en blanc 9 l. Gravé par Mlle *Eſtien. A Paris*, chez *le Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or.

M. Fel, Ordinaire de l'Académie Royale de Muſique, a expoſé en vente ſon ſecond Livre de Cantatilles Françoiſes. Les ſix Cantatilles, qui compoſent ce ſecond Livre, ſont *les yeux de l'Amour*, *l'épreuve réciproque*, *l'heureuſe faute*, *l'inconſtant*, *l'accent du cœur*, *l'heureuſe vieilleſſe*. Cette derniere eſt à deux voix. Elles ſe débitent aux lieux ordinaires, & chez l'Auteur rue Saint Thomas du Louvre.

Digitized by Google

PROGRAMME

De l'Académie des Belles Lettres de Marseille, pour l'année 1749.

L'Académie des Belles Lettres de Marseille ayant réservé le prix de l'année derniere, en a adjugé deux cette année; l'un à un discours, dont l'Auteur est M. l'Abbé Bellet, de l'Académie de Montauban, qui avoit déja remporté le prix de l'Eloquence en 1746, l'autre à une Ode, dont l'Auteur est M. l'Abbé Gervasi, d'Amiens.

Elle avertit le Public que le 25 Août, jour & Fête de S. Louis de l'année prochaine 1749, elle adjugera le prix à une piéce de Poësie de cent vers au plus, & de quatre-vingt au moins, qui sera une Ode, ou Poëme à rimes plates, dont le sujet sera l'Education.

Ce prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 liv. portant d'un côté le buste de M. le Maréchal Duc de Villars, Fondateur & Protecteur de l'Académie, & sur le revers ces mots : *Præmium Académiæ Massiliensis*, entourés d'une Couronne de laurier.

On adressera les ouvrages, comme de

Digitized by Google

coûtume, à M. de Chalamont de la Visclede, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles Lettres de Marseille, rue de l'Evêché, à Marseille. On affranchira les paquets à la Poste, sans quoi ils ne seront point retirés. Ils ne seront reçûs que jusques au premier Mai inclusivement.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas de leurs ouvrages, mais une Sentence tirée de l'Ecriture Sainte, des Peres de l'Eglise, ou des Auteurs Profanes. Ils marqueront à M. le Secrétaire une adresse à laquelle il enverra son récépissé.

S'ils souhaitent que leurs noms soient imprimés à la tête de leurs ouvrages, ils doivent les envoyer avec leurs titres à une personne domiciliée à Marseille, qui les remettra à M. le Secrétaire le 25 Juillet, non plûtôt, ni plûtard.

On les prie de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus avant la décision de l'Académie, de ne point signer les lettres qu'ils pourront écrire à M. le Secrétaire, de ne point lui présenter eux-mêmes leurs ouvrages, en feignant de n'en être pas les Auteurs, ni de se faire connoître à lui, ou à quelqu'autre Académicien; on les avertit que s'ils sont connus par leur faute, leurs ouvrages seront exclus du concours, aussi-bien que tous ceux en fa-

Digitized by Google

veur desquels on aura sollicité, & tous ceux qui contiendront quelque chose de trop libre.

L'Auteur qui aura remporté le prix, viendra le recevoir dans la Salle de l'Académie le 25 Août, jour de la Séance publique destinée à l'adjuger, s'il est à Marseille, & s'il est absent, il enverra à une personne domiciliée en cette Ville le récépissé de M. le Secrétaire, moyennant lequel le prix sera remis à cette personne.

FABRIQUE de Canons d'Artillerie, de Pierriers, & de Mortiers de fer battu, forgés d'une seule piéce, tournés & forés.

LEs Sieurs Jandin, Maîtres de Forges, ayant trouvé le secret de donner au fer la douceur de l'argent, en ont profité pour forger des Pierriers, des Mortiers, & des Canons d'Artillerie, depuis quatre jusqu'à douze livres de balle : ils esperent même pousser cette découverte jusqu'aux piéces de dix-huit & de vingt-quatre.

Ces piéces sont forgées d'un seul morceau, tournées & forées ensuite ; & comme les differentes préparations, par lesquelles le bloc de fer est obligé de passer, le purifient, & le rendent en même tems

Digitized by Google

plus doux, & plus condenſe, on eſt enfin parvenu à concilier la legéreté avec la ſolidité.

Le foible ordinaire de ceux qui ſont auteurs d'un nouvel établiſſement, eſt de l'annoncer dans le Public d'une maniere pompeuſe, dont le but eſt moins d'inſtruire, que d'ébloüir par un expoſé brillant. L'Art en impoſe alors, mais ſemblable aux ſonges, ſon illuſion n'eſt que momentanée; la ſeule vérité toute nue peut porter une conviction qui ne craint aucun retour.

Pour éviter ce défaut ſi commun, les Sieurs Jandin ne feront point ici l'apologie de leurs piéces, ni ne chercheront point à prévenir la critique; ils ſe renfermeront dans les faits, & ne rendront compte que de ce qu'ils ne peuvent pas laiſſer ignorer.

Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a dit au commencement de ce Mémoire, qu'on étoit enfin parvenu à concilier la legéreté avec la ſolidité; il eſt aiſé de le juſtifier.

Par ordre de la Cour M. le Marquis de Thiboutot, premier Lieutenant Général de l'Artillerie de France, & M. Duhamel, Membre de l'Académie des Sciences, & Inſpecteur Général de la Marine, ont fait éprouver à l'Arſenal de Paris quelques piéces des Sieurs Jandin. Leurs procès ver-

Digitized by Google

baux font foi que l'une de ces piéces de quatre livres de balle sur sept pieds de longueur, ne pése que 379 livres. Un canon de bronze dans les mêmes proportions pése environ 1200 livres. On ne parle point ici des Canons de fer coulé; leur poids plus énorme encore que ceux de bronze, & leur peu de solidité, ne leur permettent pas d'entrer en comparaison.

Une difference si considérable dans la pésanteur des piéces n'a pas besoin de commentaire; les Négocians qui aiment mieux courir les risques des Corsaires, que de se charger de canons qui feroient une partie du chargement de leur vaisseau; les Officiers qui connoissent les dépenses, les embarras, & les lenteurs que le poids des piéces occasionne dans la manœuvre, & les risques ausquels il expose un navire dans un gros tems; tous ceux en un mot qui ont quelque habitude des opérations de l'Artillerie, tant sur terre que sur mer, feroient fâchés qu'on prévint les réfléxions qu'ils sont en état de faire sur les avantages qui doivent nécessairement en résulter.

On aura sans doute bien de la peine à croire qu'une legéreté si surprenante n'altére point la solidité. Cependant ces mêmes piéces ont soutenu des épreuves, ausquelles celles de bronze ne peuvent pas ré-

Digitized by Google

fister. Messieurs les Commissaires de la Cour les ont fait éprouver, selon l'ancienne Ordonnance, c'est-à-dire, que la charge de poudre étoit égale à la pésanteur du boulet. Cette Ordonnance n'est plus suivie aujourd'hui : sur les représentations des Fondeurs, les charges ont été réduites aux deux tiers du poids du boulet.

Non-seulement ces piéces ont triomphé de l'épreuve établie par cette ancienne Ordonnance, mais encore il a été prouvé qu'elles n'étoient pas sujettes au sault, qu'elles reculoient moins que celles de bronze, qu'elles s'échauffoient moins vîte, & qu'elles se refroidissoient plus promptement, ce qui ne paroîtra point problématique à ceux qui voudront bien faire attention à la dureté de la matiere, & à la médiocrité du volume.

On ne doit point maintenant être surpris que Messieurs les Commissaires ayent fait dans leur procès verbal l'éloge des piéces des Sieurs Jandin; aussi le Roi vient-il de leur faire expédier des Lettres Patentes, portant privilége exclusif, que le Parlement a enregistrées le 5 de Septembre cette même année 1748.

On présente donc au Public des canons de fer d'une seule piéce, forgés, tournés, & forés; des canons beaucoup plus legers

Digitized by Google

& plus solides que tout ce qui a paru jusqu'à présent, qui ne sont sujets, ni à un reculement violent, ni au sault, ni à tout ce qu'on appelle folie, canons qui s'échauffent difficilement, & qui sont bientôt refroidis, qui ne s'égueulent point, & dont la lumiere ne peut pas s'évaser, comme celles des piéces de bronze; la qualité même de leur matiere en répond.

Voilà les faits que les Sieurs Jandin vouloient exposer avec la simplicité que le sujet demande. Ils ont voulu se rendre utiles au Particulier & à l'Etat, ils y ont réussi, & dès-lors ils ont rempli le principal but qu'ils s'étoient proposé.

Il faut s'adresser dans les Ports aux Commissaires des Poudres, ou aux Sieurs Jandin, Place Saint Michel, Faubourg S. Germain, à Paris.

Le sieur *Macary* a obtenu de S. M. T. Ch. le Privilége de trois différentes Machines de sa composition pour la sûreté du commerce & de la navigation, pendant vingt années, à commencer le 29 Avril 1745, & ses Patentes ont été enregistrées au Parlement de Paris le 20 Avril 1746. La premiere Machine sert à enlever les

Digitized by Google

bancs de sables, bouës, vases & attérissemens, qui se trouvent dans les Rivieres & à leurs embouchures, à labourer les corps durcis par les pierres & les cailloutages. Avec la seconde le sieur Macary recherche, coupe & enleve les pieux & troncs d'arbres qui se rencontrent, & par le moyen de la troisiéme il vient à bout d'enlever les Batteaux & Vaisseaux qui sont coulés à fond & ensevelis sous les bancs de sables ou vases. Il retire les canons & ancres perdus & abandonnés. Actuellement il travaille à Paris sur la Riviere de Seine, où il enleve tous les jours douze toises cubes de sable avec une Machine à simple jeu. Une autre, qui seroit construite en grand & à double jeu, conformément au modéle qu'il en a fait, pourroit avec une seule roue, qui fait jouer trois pelles, enlever dans un Port de mer ou de riviere trente toises cubes par jour.

Comme S. M. a permis au Sr Macary par les Lettres Patentes qu'elle lui a accordées de former telles sociétés qu'il jugera à propos, il invite les Etrangers & les François à s'intéresser dans ses entreprises. Il offre même aux Etrangers d'aller faire les établissemens de ses Machines partout où l'on aura besoin de son ministere pour l'avantage du commerce. Il recevra les lettres &

Digitized by Google

paquets affranchis, & non-seulement il sera ponctuellement réponse, mais il donnera avis des entreprises qui lui seront proposées. Son adresse est chez M. Rossignol, Notaire au Châtelet de Paris, à la Place du Palais Royal.

ESTAMPES NOUVELLES.

IL paroît une très-belle Estampe du Portrait du Prince Edouard, peint par M. *Tocqué*. Ce Portrait a été admiré avec justice par les Connoisseurs, & l'Estampe rend parfaitement toute la force & toutes les graces de l'original. Elle est gravée par M. *Will*.

La répréſentation de la Chapelle du Sacré Cœur de Jesus & de Marie. Cette Estampe se vend *à Paris* chez le sieur *Mondon*, ruë Guénégaud, à la Manufacture des Castors. L'Auteur se propose de graver toutes les autres parties remarquables de l'Eglise de S. Sulpice, & de donner de mois en mois quelqu'un de ces morceaux.

Digitized by Google

Raux le fils, rue du *Petit Lion*, quartier Montmartre, aux Armes du Dauphin, avertit les Connoisseurs & les Seigneurs étrangers nouvellement arrivés à Paris, qu'il cherche de plus en plus à satisfaire le goût du Public dans les Piéces qu'il exécute en Email. Elles surpassent en nombre & en variété celles des années précédentes.

Il exécute les desseins qu'on lui propose, selon la forme qui lui est prescrite ; il tâche même de l'annoblir, lorsqu'il est possible, & il s'applique à donner à ses figures les attitudes les plus élégantes & les plus naturelles.

Il offre ses services aux personnes qui souhaiteroient de se faire un amusement de son art, & il se flate que celles à qui la Nature a donné du goût & de la dextérité, acquereront en peu le moyen de remplir agréablement certains momens de leur loisir.

Digitized by Google

REPONSE

De M. de Joyeuse, Médecin des Hôpitaux du Roi, à Marseille, à la Lettre insérée dans le Mercure de Septembre dernier, de M. Daviel, Maître ès Arts, Conseiller Chirurgien ordinaire du Roi par quartier, ci-devant Chirurgien du Roi sur les Galeres, de l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, Associé correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Membre de l'Académie des Sciences de l'Institut de Bologne, & Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie à Marseille.

MOnsieur, vous ne pouviez rompre votre silence à mon égard, d'une maniere plus satisfaisante pour moi, que par l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. La part que je prens à vos succès, vous est connue depuis long-tems, & vous n'ignorez point celle que j'ai prise toujours à une profession aussi étroitement liée avec celle que j'exerce. Bien loin d'applaudir à des disputes qui n'auroient jamais dû s'élever, j'ai toujours saisi avec empressement les occasions que j'ai pû trouver, de faire valoir également les progrès qu'on fait dans l'une & dans l'autre. Que nous importe

après

Digitized by Google

après tout, de réjouir un Lecteur malin par des dissensions scandaleuses, & combien n'importe-t-il pas au Public, de nous voir réunis, pour mieux réussir à lui être utiles ? Vous avez été témoin, Monsieur, des contradictions que M. Daran, aujourd'hui Chirurgien ordinaire du Roi, essuya dans cette Ville, il n'y a que quelques années ; vous l'avez également été de la justice que je lui rendis pour lors ; & je ne crains point d'avancer, qu'elle ne contribua pas peu à celle que les Medecins & les Chirurgiens les plus célebres lui ont rendue si autentiquement dans la suite. A mesure que j'étois témoin de ses progrès dans le traitement des maladies de l'urethre, je l'étois de ceux que vous faisiez dans celui qui regarde les maladies des yeux. Vous m'intéressiez d'autant plus l'un & l'autre, que je vous voyois attachés aux maladies de la Chirurgie les moins connues, quoiqu'elles soient pourtant des plus importantes. Celles qui faisoient votre partage, avoient été étudiées, à la vérité, par plusieurs grands hommes, dont les talens & les recherches avoient eu déja beaucoup de succès ; mais que ces succès souffroient d'inconvéniens, & demandoient encore de nouvelles recherches ! La cataracte, par exemple, un des

Digitized by Google

cas des plus importans, & dont nos Auteurs ont le mieux écrit, ne cedoit jusqu'à vous, qu'à une opération dangereuse, ordinairement suivie des accidens les plus critiques. Vous avez sçû les éviter, à la faveur d'un nouvel instrument, dont la découverte ne sçauroit recevoir trop d'éloges. Celui qu'on employoit auparavant, étoit également dangereux & par sa pointe & ses tranchans. Comment l'introduire en effet dans un organe aussi délicat que celui de la vûë, & comment l'y pousser ensuite autant qu'il le falloit, pour abattre le cristallin, sans y porter des atteintes aussi funestes qu'inévitables? Pour peu que la structure & la délicatesse de cette partie soient connues, est-il besoin d'en appeller à l'expérience, pour sentir que chaque effort qu'on fait dans cette opération, est, pour ainsi dire, un coup de poignard qu'on y porte, plus capable de faire beaucoup de mal à bien des malades, qu'il n'est propre à rendre la vûë à un seul? Faut-il donc s'étonner, si dans un Royaume où la Chirurgie est parvenue à un si haut point de perfection, l'opération, dont nous parlons, fait rarement le partage de ceux qui exercent cet art, & n'est souvent livrée qu'à des gens sans aveu? Quel courage ne falloit-il pas en effet,

Digitized by Google

pour se charger d'une opération aussi ingrate, & combien n'étoit-il pas à désirer, qu'on pût parvenir à la faire avec moins de danger ? Par le moyen de votre nouvel instrument, qui n'a ni tranchant ni pointe, vous êtes parvenu à pouvoir opérer, sans causer la moindre blessure, & je ne suis plus surpris des succès multipliés que vous avez eus dans la Capitale, ainsi que vous les aviez eus ci-devant en cette Ville, & dans les Royaumes étrangers : ces succès, Monsieur, sont le juste fruit de vos veilles. Je m'y suis toujours attendu, depuis que j'ai connu votre ardeur à bien examiner la structure de cette partie, & à en considérer murement l'économie & le jeu. Bien loin de vous borner à une notion commune, combien d'années n'avez-vous pas passées à réitérer vos dissections, pour que rien ne vous échappât dans l'examen d'un organe si digne de toutes vos peines ? Après en avoir développé les ressorts, que d'expériences n'avez-vous pas faites pour perfectionner vos tentatives, & vous mettre en état d'opérer avec plus de sûreté ? A peine les cadavres de nos Hôpitaux pouvoient suffire à vos recherches. Vous ne les borniez pas, ces recherches, à ce qui intéresse cette seule partie : jaloux de les pousser aussi loin que peut le de-

Digitized by Google

mander votre art, vous faisiez régulierement tous les ans des Cours publics d'Anatomie & de Chirurgie, destinés, ce semble, à la seule instruction des Eleves, mais toujours très-utiles à ceux qui les font. Un travail si assidu étoit secondé par des réflexions solides, & devoit vous valoir ces succès heureux, qui vous ont suivi dans les grandes opérations de la Chirurgie, comme dans celles qui concernent les maladies des yeux. Un secret penchant vous portoit néanmoins par préférence vers celles-ci, & vos succès vous y ont enfin fixé. Je ne puis, Monsieur, que vous encourager à le suivre. Quelque gloire que vous pussiez vous promettre dans la route générale de la Chirurgie, elle vous seroit commune avec une foule de grands hommes; mais vous attacher par préférence à une partie de cet art, des plus délicates & des plus difficiles, & sçavoir vous y distinguer par une route nouvelle, que vous ne devez qu'à vous seul, cette gloire vous devient propre, & vous vous rendez d'ailleurs beaucoup plus utile. Quelle satisfaction n'avez-vous pas eu en effet, en guérissant le malade dont vous me parlez à la page 13 de votre Lettre? En vain auroit-il consulté les Maîtres de l'art les plus habiles; M. de Saint Yves avoit déja

Digitized by Google

prononcé que ce cas étoit incurable ; & cette autorité respectable eût été une Loi pour la plûpart d'entr'eux. Une sage hardiesse vous a affranchi de cette Loi ; & ce malade, qui eût inutilement gémi en d'autres mains, a la consolation de guérir, en tombant entre les vôtres. Continuez vos recherches, Monsieur, tout conspire à vous y exciter. Je ne vous rappellerai point les récompenses que vous ont déja vallu vos veilles. A peine eûtes-vous donné vos soins aux malades de cette Province, du tems que la peste la ravageoit, que Messieurs les Echevins de cette Ville vous accorderent des Lettres de Maîtrise, & Sa Majesté vous honora de la Croix de Saint Roch. Sans m'arrêter à vos services pendant plusieurs années, en qualité de Chirurgien Major dans l'Hôtel Dieu de la même Ville, ceux que vous avez rendus depuis plus de douze ans, en qualité de Chirurgien des Galeres, viennent de vous valoir une retraite honorable. Indépendamment de la réputation que vous vous êtes acquise dans plusieurs Provinces de ce Royaume, à mesure que vos talens vous y ont fait appeller, votre voyage à Lisbonne, où vous vous rendîtes en 1736, par ordre de la Cour de Portugal, & celui que vous fîtes ensuite en Espagne,

Digitized by Google

ont été pour vous des évenemens également flateurs & utiles. C'eſt à ceux que vous avez faits en Italie & ailleurs, que vous devez votre aſſociation à pluſieurs Académies de l'Europe, mais dûſſai-je me borner à l'éclat que fit, il y a environ trois ans, la guériſon d'un illuſtre malade, qui partit de la Capitale, pour venir en cette Ville s'y mettre entre vos mains, quelles n'en ont pas été les ſuites heureuſes? A peine de retour en ſa Patrie, où ſa reconnoiſſance & le ſuccès de ſa cure parloient également pour vous, un Seigneur de la Cour vous demanda au Miniſtre, & vous partîtes bien-tôt pour Paris. C'eſt-là, Monſieur, que vous avez trouvé jour à vous confirmer pleinement dans votre nouvelle méthode pour opérer dans la cataracte, & à donner des ſoins heureux & utiles à pluſieurs autres maladies des yeux. C'eſt-là que vous êtes parvenu à obtenir une place auſſi propre à vous faire fournir la plus brillante carriere, qu'elle eſt diſtinguée dans la Chirurgie. Achevez, Monſieur, de la remplir par une ſuite de ſoins & d'applications, qui puiſſent vous mériter de nouveaux ſuccès. Je les ſouhaite autant pour vous, que pour l'avancement de votre art, & pour le bien des malades. J'ai l'honneur d'être, &c.

Digitized by Google

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

AIR SERIEUX.

NOn, rien ne peut me consoler ;
Je ne vois plus la beauté qui m'enchante,
Et ce qui fait l'excès du mal qui me tourmente ;
Mon cœur est seul ici qui m'en puisse parler.

VAUDEVILLE.

AU bord d'un clair ruisseau
Une jeune Bergere
Dans sa course légere
Regardoit couler l'eau ;
Ainsi passent les jours,
Dit-elle, du bel âge,
Et pour en faire usage,
Donnons-les aux Amours.

Esclaves des désirs,
Il ne faut point attendre
Q'on ne puisse plus prendre
Les amoureux plaisirs.
Laissons-nous enflâmer
Pendant notre jeunesse ;
Lorsque son ardeur cesse,
Il n'est plus tems d'aimer.

Digitized by Google

Hélas! comme le tems,
L'Amour porte des aîles;
Tous les deux peu fidéles,
Tous les deux séduisans,
On ne peut arrêter
Leur faveur passagere,
Et leur humeur légere
Nous dit d'en profiter.

Sans retour, sans reflus;
Quand l'onde fugitive
A quitté cette rive,
Elle n'y revient plus:
Les charmes, les appas,
Suivent les mêmes traces:
On ne voit point les Graces
Retourner sur leurs pas.

Rien ne fut fait envain:
Tout agit, tout désire;
Aimer & se le dire,
C'est remplir son destin:
L'Aurore est pour le jour,
Le Soleil pour le monde,
Le rivage pour l'onde,
Notre cœur pour l'Amour.

Digitized by Google

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continue avec un succès soutenu les représentations du Ballet des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour. La Musique brillante & les Ballets variés satisfont les Connoisseurs. Mlle Lani la cadette s'y fait distinguer.

Le Concert Spirituel exécuté au Louvre, dont la nouvelle Salle a été décorée par M. Royer avec tant de goût & d'ordre, a donné le Lundi 9 Décembre, jour de la Fête de la Conception, *Cantate Domino*, Motet à grand chœur de la composition de M. Fanton, Maître de Musique de la Sainte Chapelle, dont les ouvrages sont estimés. M. Solicoffe, Symphoniste Italien, a joué sur le hautbois un concerto applaudi.

Ensuite *Cantemus Domino*, Motet à deux voix du gracieux Mouret, a été chanté par Mlle Chevalier, Actrice très-estimée de l'Opera, & par M. l'Abbé Joguet, Ordinaire de la Musique de la Chapelle du Roi, haute-contre très-forte & cependant très-moëlleuse. M. Pagin a joüé un concerto avec son succès ordinaire. Ce concerto a été suivi de *Magnus Dominus*, Motet à grand chœur de M. Mondonville, qui a terminé

Digitized by Google

le Concert avec des applaudiſſemens redoublés.

Les Comédiens François ont donné, depuis le retour de Fontainebleau, pluſieurs repréſentations de la Tragédie de *Denis le Tyran*, & elle a eu le même ſuccès à la repriſe que dans ſa nouveauté, ce qui n'arrive qu'aux ouvrages vraiment dignes de réuſſir.

On a vû auſſi avec beaucoup de plaiſir reparoître ſur le même Théatre une petite Comédie de M. Guyot de Merville, intitulée *le Conſentement forcé*, Piéce en un Acte, qui étoit preſque oubliée, & qui mériteroit, mieux que pluſieurs autres, d'être ſur le Répertoire des Comédiens.

Les Italiens ont repris *les Fées Rivales*, dont le Spectacle & le Ballet, ingénieuſement deſſinés, ont raſſemblé la foule des Spectateurs.

Ces Comédiens ont remis au Théatre *l'Amour Protée*, Comédie en vers & en trois Actes, de Romagneſi. Le ſujet eſt amuſant, & les divertiſſemens ſont dignes de M. Deshayes. M. Rochar y chante avec ſon goût ordinaire.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

DE WARSOVIE, *le 16 Novembre.*

ON recommença le 18 du mois dernier dans la Chambre des Nonces la lecture du Projet pour le rétablissement des Mines d'Olkutz, mais à cette occasion il s'éleva des disputes si vives, que le Maréchal de la Diette jugea à propos de renvoyer cette affaire à un autre tems. Il proposa de lire deux autres Projets, dont le premier regardoit les arrangemens à prendre pour les nouvelles impositions, & le second avoit pour objet la nomination d'une Commission générale. Ces deux matieres ne furent pas debattuës avec moins de chaleur, & les Nonces, ne pouvant s'accorder, demanderent des copies de l'un & de l'autre projet, afin de les examiner. Le 19, plusieurs Députés des Palatinats insisterent sur la nécessité d'abolir toutes les Doüanes particulieres, de faire supporter au Clergé une partie des charges de l'Etat, & d'obliger chaque Starostie d'entretenir un certain nombre de troupes, tant pour garder les frontieres, que pour agir contre les Réfractaires qui refuseroient de se soumettre aux decrets des Tribunaux. Après qu'ils eurent cessé de parler, on lût deux projets dressés par le Maréchal de la Diette, lesquels passerent sans aucune opposition. Dans la séance du 21, le Maréchal représenta que dans les discours qui avoient été faits la surveille par les Députés des Palatinats, le principal objet des déliberations n'avoit point été traité, & il pria la Chambre de décider si la Commission gé-

Digitized by Google

nérale, qui seroit chargée de régler l'augmentation des troupes, seroit revêtuë d'une autorité absoluë pour cet effet, ou si on exigeroit qu'elle fît le rapport de ce qu'elle auroit arrêté, & si supposé que la Diette vint à se rompre, cette Commission conserveroit l'autorité d'exécuter ses résolutions. Les déliberations de la Chambre furent arrêtées, le 22, par un différend qui s'éleva entre M. Sollohub, Général de l'Artillerie du Grand Duché de Lithuanie, & M. Zaborowski, Député du Palatinat de Mazovie. Ce dernier, qui a d'anciennes prétentions à la charge de M. Sollohub, demanda que la Diette jugeât de leur validité. Il y eut à ce sujet de grands débats, & les deux adversaires en étant venus à des reproches, quelques Députés crurent s'appercevoir que M. Zaborowski avoit fait un mouvement insultant pour M. Sollohub. Aussi-tôt ceux d'Orszan déclarerent qu'ils arrêtoient l'activité de la Diette. Ils furent secondés par tous ceux de Lithuanie, qui demanderent qu'on arrêtât M. Zaborowski, comme ayant violé le respect dû à la Chambre, & offensé la personne d'un Nonce. Ceux de Mazovie prirent la défense de M. Zaborowski, & soutinrent qu'il n'étoit justiciable que du Grand Maréchal de la Couronne. Le 23, l'activité fut renduë à la Chambre par les Nonces de Lithuanie & d'Orszan, sur les assurances qu'on leur donna que M. Sollohub, persuadé que la Noblesse feroit cause commune avec lui dans une affaire qui intéressoit les prérogatives de la Chambre, ne vouloit point mettre obstacle à la décision des matieres, pour l'examen desquelles on étoit assemblé, & qu'il comptoit qu'on prendroit soin de lui procurer une satisfaction convenable. En conséquence, on reprit les déliberations, mais ce ne

Digitized by Google

fut pas pour long-tems, & le lendemain l'activité de la Diette fut suspenduë de nouveau par un des Nonces de Minsk, qui prétendit que M. Zaborowski devoit être regardé comme criminel de Leze-Majesté.

L'activité qui avoit été ôtée le 24 à la Chambre des Nonces par un des Députés de Minsk, fut renduë le même jour à cette Chambre, après que le Maréchal de la Diette eut représenté à ce Député, que les Ministres d'Etat s'étant chargés de procurer au Général de l'Artillerie de Lithuanie la satisfaction qui lui étoit dûe, il convenoit de s'en rapporter à ce qu'ils décideroient sur cette affaire. Dans la même séance, on délibera sur les nouveaux impôts qu'il étoit nécessaire d'établir, pour subvenir aux dépenses qu'exigeroit l'augmentation des troupes, & cette matiere fit naître des débats beaucoup plus vifs que n'avoient été ceux des séances précédentes. Chaque Nonce prétendit que sa Province devoit être exempte de contribuer à ces dépenses. Le Comte Poniatowski, Grand Chambellan de la Couronne, & Député du Palatinat de Czersk, s'efforça de calmer les esprits, en proposant de régler que la Commission générale fût autorisée seulement à examiner les moyens par lesquels on pourroit parvenir au but désiré, mais ses discours ne produisirent aucun effet. La séance du 25 ne fut pas plus tranquille. A peine eut-on commencé à lire le projet pour l'établissement de la Commission générale, qu'un des Nonces de Belsk déclara qu'il ne consentiroit point qu'on mît une taxe sur les terres. Il fut secondé par les Nonces des autres Palatinats de Russie, qui protesterent tous contre cette innovation. On lut un autre projet relatif à l'augmentation des troupes, & il essuya les

Digitized by Google

mêmes contradictions. Le 26 on recommença la lecture du projet pour l'établissement de la Commission générale, & les premiers articles furent écoutés paisiblement, mais lorsqu'on vint à celui de la nomination des Commissaires, il s'éleva de nouvelles disputes. Le Maréchal de la Diette, voyant qu'il n'étoit pas possible de concilier les sentimens, demanda qu'on renvoyât à la prochaine séance la décision de cet article, afin que les Nonces eussent le tems de conferer à ce sujet avec les Senateurs pendant les deux jours que la Diette ne devoit point s'assembler. On souscrivit à cette proposition, & l'on convint ensuite unanimement que les Staroftes s'engageroient par serment à donner à la Commission générale un état exact de leurs revenus, sous peine d'être privés de leurs Starosties. Il ne fut pas possible dans la séance du 29 de déterminer les Nonces à s'accorder sur la nomination des Commissaires de l'Ordre Equestre, qui conjointement avec ceux du Sénat composeroient la Commission générale.

Après de longs débats sur la maniere dont on procederoit à la nomination des Députés qui composeroient la Commission générale, la Chambre des Nonces décida le 3 de ce mois, que chaque Palatinat nommeroit quatre de ces Députés, mais qu'il ne pourroit y en avoir qu'un de la part des simples Starosties & des autres Districts particuliers. Cet article étant reglé, on esperoit de pouvoir continuer tranquillement les délibérations, lorsqu'il s'éleva dans une des séances suivantes une nouvelle dispute. Les Nonces de la Grande & de la Petite Pologne refuserent de consentir à l'établissement de nouveaux impôts, à moins qu'on ne déchargeât leurs Palatinats de la Capitation particuliere qu'ils payoient depuis quelque

Digitized by Google

tems. Sur cette proposition les Nonces du Palatinat de Russie parlerent avec beaucoup de véhémence, & soutinrent qu'une pareille prétention ne méritoit point d'être réfutée. Cependant à la fin le Maréchal de la Diette parvint à réunir encore les esprits, & l'on convint que les Palatinats, & les autres Districts & Territoires, qui payoient la Capitation & la Taxe sur les cheminées, ne seroient point obligés de contribuer aux dépenses de l'augmentation des troupes, jusqu'à ce qu'on eût trouvé le moyen de les exempter de ces deux impositions. Les deux dernieres séances furent encore plus tumultueuses que toutes les autres, & les Nonces n'ayant pû s'accorder sur le choix des mesures qu'on pourroit prendre pour fournir à l'entretien des nouveaux Régimens qu'on proposoit de lever, la Diette fut rompue le 9. Le Roi a indiqué pour le 18 une assemblée des Senateurs, afin de les consulter sur le dessein qu'il a formé de convoquer une Diette extraordinaire. Malgré la division qui a régné dans la Diette pendant les derniers jours, quelques-uns des projets qui y ont été proposés, ont paru être approuvés presque généralement. Tel est celui d'imposer aux Juifs une taxe, en vertu de laquelle les Rabins payeront deux ducats par an, les anciens de la Synagogue seize florins, & les autres à proportion.

De Stockholm, *le 19 Novembre.*

Il paroît un Edit, qui porte que comme de tems en tems, le Roi a reçû des Requêtes de la part de plusieurs matelots enrôlés ou enclassés, qui par ignorance ou par séduction sont sortis du Royaume sans congé, ou qui ayant obtenu la permission

Digitized by Google

de monter des Navires Marchands étrangers, pour se rendre plus expérimentés & plus propres au service de l'Etat, ont négligé de revenir dans le tems que leurs Supérieurs leur avoient prescrit, & qui ont demandé de pouvoir rentrer en Suede, sans encourir les peines portées par les Ordonnances, S. M. juge qu'outre ceux qui ont sollicité leur pardon, il pourroit y en avoir plusieurs qui n'ont pas osé espérer la même grace, qu'elle déclare qu'elle veut bien accorder une amnistie générale à ceux qui reviendront en ce Royaume dans le terme d'un an, à compter du jour qu'ils auront pu avoir connoissance du présent Edit ; qu'elle leur promet même qu'après leur retour, ils pourront sans crainte d'enrôlemens forcés, choisir de servir sur les Vaisseaux de guerre, ou sur les Bâtimens destinés pour la pêche. Le Roi a accordé le Régiment des Gardes de la Reine à M. d'Aldenstrale, qui en étoit Lieutenant Colonel. Ces jours derniers, le Comte de Panin, Ministre de l'Impératrice de Russie, a présenté un Mémoire à S. M. pour se plaindre de ce que deux de ses domestiques ont été blessés par la Garde Bourgeoise de cette Ville.

DE COPPENHAGUE, *le 20 Novembre.*

LES Commissaires, chargés d'examiner laquelle de l'ancienne ou de la nouvelle maniere de fabriquer les cordages mérite la préférence, continuent leurs séances. Ces jours derniers, pendant qu'on faisoit devant ces Commissaires l'épreuve d'un cable fait selon l'ancienne méthode, un des cabestans s'étant cassé, ses leviers tuerent trois matelots, & en blesserent dangereusement quatre autres. Sa Majesté a fait publier une Ordonnance, datée de Jagersbourg le 11 du mois dernier, par

Digitized by Google

laquelle l'exportation de l'avoine dans les pays étrangers est défendue, sous peine de confiscation de la marchandise, & même de punition plus rigoureuse en certaines circonstances. Depuis cette Ordonnance, le prix de l'avoine, qui étoit excessif, est diminué considérablement.

Sur le rapport qui a été fait au Roi de l'état des magasins de Norwege, Sa Majesté a donné ordre de les remplir pendant l'hyver, afin que si l'année prochaine on juge à propos de faire cantonner les troupes qui sont dans ce Royaume, elles puissent subsister plus commodément. Les principaux de ces magasins sont à Mos dans la Norwege Meridionale. Le Roi persistant dans la résolution de liquider entierement ses revenus, il y a de nouveaux fonds assignés pour le payement d'une partie des anciennes dettes de l'Etat. Le 4 de ce mois, le Baron de Flemming, nouveau Ministre du Roi de Suede, eut Audience du Roi & ensuite de la Reine. Cette Princesse avance heureusement dans sa grossesse, & l'on se prépare à faire de grandes réiouissances, si elle accouche d'un Prince. La Princesse d'Oost-Frise est arrivée ces jours ci d'Allemagne. L'épouse du Comte de Dehn, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès des Etats Généraux des Provinces Unies, est morte en venant joindre ici ce Seigneur. Les Lettres de Stockholm marquent que le Roi de Suede depuis quelque tems se porte beaucoup mieux, & qu'il travaille régulierement avec ses Ministres. Ces Lettres ajoutent que Sa Majesté Suedoise a nommé le Docteur Astrin, Evêque de Wexioë, à l'Evêché de Strengnus, & qu'elle a disposé de la Charge de Secrétaire du département des Tribunaux de Judicature, en faveur de M. Charles de Lagerberg.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 21 Novembre.*

LES Bâtimens, à bord desquels s'étoit embarqué le détachement destiné à servir d'escorte à l'Envoyé du Grand Seigneur, ont péri sur le Danube, & on n'a pû sauver aucun des cent dix hommes dont ce détachement étoit composé. Suivant les avis reçus de Constantinople, la peste continue d'y causer beaucoup de ravages. Elle s'est aussi manifestée à Pera, & tous les Ministres étrangers s'en sont retirés, pour aller se renfermer dans des maisons de campagne. Le Grand Seigneur est toujours à Besicktagi, Palais situé sur le Bosphore. Il y a eu de magnifiques illuminations, & l'on y a tiré un très-beau feu d'artifice, à l'occasion de la Fête du *Baïram.* Depuis qu'on a été informé en Turquie qu'il y avoit eu des articles préliminaires de paix signés entre le Roi de France, le Roi de la Grande Bretagne, & la République des Provinces Unies, & que l'Impératrice Reine y avoit accedé, le Baron de Penckler, Internonce de l'Empereur, & l'Ambassadeur de Sa Majesté Britannique, ont rendu visite au Comte des Alleurs, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne à la Porte.

Leurs Majestés Impériales firent le 3 de ce mois la revue du Régiment d'Infanterie de Schullembourg; & le lendemain ce Régiment continua sa route vers la Transylvanie. Il se tint le 7 un Conseil, dans lequel on examina un nouveau plan pour le Gouvernement, tant civil que militaire, des Pays-Bas, & le même jour, on dépêcha un courier au Duc d'Aremberg. Le tems du dé-

Digitized by Google

part du Prince Charles de Lorraine pour Bruxelles n'est pas encore fixé. Le Prince Esterhasi arriva ici de Hollande le 6, & l'on attend incessamment le Feldt-Maréchal Comte de Bathiani. Trois bataillons du Régiment de Grune ont passé près de cette Capitale, en allant en Hongrie. Les Etats de la Haute Autriche ont consenti à toutes les demandes qui leur ont été faites par l'Impératrice Reine.

La Maison de l'Archiduc Joseph sera formée après le retour du Feldt-Maréchal Comte de Bathiani. Le nouveau Conseil a été partagé en divers Bureaux particuliers pour chaque Province, & l'Impératrice Reine a nommé le Comte Netolisski, Président de celui du Royaume de Boheme, le Baron de Wiedman, le Comte de Schaffgotsch & le Comte d'Andler, Présidens de ceux de Moravie, de Stirie & de la Haute Autriche. Chacun de ces Bureaux connoîtra des differends qui surviendront dans leurs départemens, soit entre les Officiers civils, soit entre les militaires, & l'on ne pourra appeller de leurs Jugemens, qu'à l'Impératrice Reine. Le Comte Philippe de Kollowrath prêta serment le 12 entre les mains de cette Princesse, pour la Charge de Suprême Burgrave du Royaume de Boheme.

DE BERLIN, *le 2 Novembre.*

ON fit le 17 de ce mois dans l'Hôtel des Invalides la Consécration de la Chapelle, qui y a été construite pour les Officiers & soldats des Communions Lutherienne & Calviniste, & l'on fera incessamment celle de la Chapelle destinée aux Catholiques. Quelques jours auparavant, le Feldt-Maréchal Balkstein alla, avec le Baron de Hacke & quelques autres Officiers Généraux, vi-

Digitized by Google

siter cet Hôtel, & donna les ordres nécessaires pour la réception des soldats qui doivent y être admis. Le Roi a fait distribuer depuis peu une somme considérable aux veuves & aux enfans des Officiers qui ont été tués pendant la derniere guerre. Le 14, le Comte de Desneval, Amiral au service du Roi de Dannemarck, arriva en cette Ville. On mande de Stockholm, que le Marquis de Lanmary, qui y réside en qualité d'Ambassadeur de France, ayant reçû la nouvelle de la conclusion du Traité Définitif, signé le 18 du mois dernier à Aix-la-Chapelle, entre Sa Majesté Très-Chrétienne, sa Majesté Britannique, & la République des Provinces-Unies, il en donna part aussi-tôt au Comte de Tessin, Président de la Chancellerie. Les mêmes avis portent que le Roi de Suéde a résolu de former pour sa Marine un Corps de Cadets, semblable à celui qu'il a formé pour ses troupes de terre.

ESPAGNE.

De Madrid, le 19 Novembre.

DOn Pedro Santaniego, Ministre du Conseil des Finances, & Don François Mantesa, Alcadé de la Cour, ont obtenu, le premier, la place de Fiscal du Civil, & le second, celle de Fiscal du Criminel du Conseil de Castille. Sa Majesté a envoyé ordre à M. Walle, d'informer les Lords Régens de la Grande Bretagne, qu'on admettroit, comme avant la guerre, les Navires Anglois dans tous les Ports de la domination d'Espagne. Les lettres de Lisbonne marquent que Don Antoine Gaëtan de Sousa, Député de la Junte de la Bulle de la Croisade, & l'un des Censeurs de l'Académie Por-

Digitized by Google

tugaise, a présenté au Roi de Portugal le sixiéme Tome des Preuves de son Histoire Généalogique de la Maison de Bragance.

Don Thomas Pinto Miguel, Régent du Conseil de Navarre, a obtenu la place de Ministre du Conseil des Finances, vacante par la nomination de Don Pedre Samaniego, à la Charge de Fiscal du Conseil de Castille. Le Roi a nommé Don Salvador de Bermea, Ministre surnumeraire du second de ces Conseils. Don André Dies Navarro, Conseiller du Conseil d'Etat, Fiscal de celui des Finances, & ci-devant des Bâtimens, Arts & Manufactures, mourut en cette Ville, âgé de soixante & trois ans. Suivant les nouvelles de Lisbonne, Don Nuno Gaëtan Alvares Pereïra de Melo, Comte de Tentugal, fils aîné du Duc de Cadaval, se couvrit le 22 du mois dernier en présence du Roi de Portugal. Il entra le même jour dans le Port de Lisbonne une partie de la Flotte qui revient de la Baye de tous les Saints. Don Leonel Abreu de Lima, Gentilhomme de la Chambre de sa Majesté Portugaise, a épousé Dona Anne-Josephine Ozores Mosqueta de Hespanha, fille de feu Don Benoît Ozores de Souto Mayor. Don Joseph Joachim François Herculano de Lima Brandam d'Alcaçova, & Don Jacques Benoît de Saldagne de Sousa Menezes, sont morts à Lisbonne depuis quelques jours.

Le 17 de ce mois, jour de l'Anniversaire de la naissance de l'Infante Marie Antoinette, qui est entrée dans la vingtiéme année de son âge, leurs Majestés admirent les Grands à leur baiser la main. Don Juan Antoine Alvala a obtenu la place de Fiscal du Conseil des Finances, vacante par la mort de Don André Diez Navarro. Le Roi a déclaré Don François de Cascajares, Président de la

Digitized by Google

Chancellerie de Grenade, & a disposé de la charge de Corregidor de la Ville de Truxillo, en faveur de Don Michel Crispe Ortiz, Ecuyer Cavalcadour de la Reine. Sa Majesté a accordé au Pere Feyjoo, Religieux Benedictin, célébre par plusieurs ouvrages de Philosophie & de Littérature, le titre de Conseiller d'Etat, avec les honneurs & les prérogatives dont les Evêques jouissent à la Cour. Don Jerôme Val, Conseiller des Conseils du Roi, & Secrétaire de la Junte des Bâtimens, Arts & Manufactures, mourut en cette Ville le premier de ce mois, dans la cinquante & uniéme année de son âge. Il avoit été Secrétaire de la Junte de Santé, & ensuite du Gouvernement de Castille.

ITALIE.

De Rome, le 16 Novembre.

IL s'est tenu une Congrégation pour déliberer sur une Requête de quelques Missionnaires du Levant. Sa Sainteté a reçû une lettre, par laquelle le Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Bresslau lui donne avis que le Roi de Prusse a exilé l'Archidiacre de cette Eglise. Les souterrains, dans lesquels l'ancienne Ville d'Heraclée est ensévelie, continuant d'offrir de plus en plus un riche fond de monumens, précieux aux yeux des amateurs de l'antiquité, le Roi des Deux Siciles a résolu d'augmenter le nombre des ouvriers qui travaillent à tirer de ces souterrains les morceaux les plus dignes d'être conservés à la postérité, & pour cet effet il a demandé qu'on lui envoyât d'ici toutes les personnes les plus expérimentées dans cette espéce de recherches. On apprend de Naples, que

Digitized by Google

ce Prince a conferé au Prince d'Arragona, son Majordome Major, la charge de Président de la Junte de Sicile.

Le Prince de Viggiaria est mort à Naples le 18, & Il ne laisse qu'une fille âgée de deux ans.

DE FLORENCE, *le* 18 *Novembre.*

UN voyage que le Comte Christiani a fait secrettement en cette Ville, donne lieu à diverses conjectures, dont la plus probable paroît être qu'il s'agit de donner des quartiers d'hyver dans ce Grand Duché à quelques troupes de l'Imperatrice Reine de Hongrie & de Bohême. On avoit formé le projet de faire d'ici à Bologne un nouveau grand chemin, dont on se promettoit des avantages considérables, mais le Comte de Richecourt, ayant trouvé l'entreprise trop dispendieuse, a ordonné d'interrompre l'ouvrage, & de rétablir l'ancienne route, qui moyennant quelques réparations sera pratiquable pour les voitures. Le Gouvernement vient de donner un Edit contre le luxe des Pompes Funébres, lequel depuis un tems avoit été porté, même par le peuple, à un excès déraisonnable. Cet Edit régle, selon les rangs des défunts, le nombre de Prêtres, de domestiques & de pauvres, qui doivent assister à chaque Convoi; la quantité de luminaires, qui y sera employée, & la tenture noire qu'on mettra dans les Eglises. Il interdit même pour les plus grands Seigneurs l'usage des Catafalques & des Oraisons Funébres. Il permet aux Nobles & aux Citoyens seulement, de porter le deuil, & il leur défend de le faire porter par leurs domestiques, ainsi que de faire drapper leurs équipages.

Digitized by Google

DE LIVOURNE, *le 21 Novembre.*

IL s'éleva le 22 du mois dernier au soir un ouragan des plus violens, qui dura pendant toute la nuit. Dix Navires, qui étoient à l'ancre dans ce Port, furent emportés, les uns sur le sable, les autres contre des écueils. Après cette tempête, il arriva ici sept Vaisseaux Marchands, qu'elle avoit séparés d'une Flotte Hollandoise. Les lettres de Florence marquent qu'on y a fait l'Inventaire des Effets de la succession de la feuë Duchesse de Parme, & qu'on attend le retour des Couriers qui ont été dépêchés aux Cours de Vienne & de Madrid par la Régence de ce Grand Duché, pour sçavoir leurs intentions au sujet de ces effets. Ces Lettres ajoûtent qu'on avoit arrêté à Florence une Dame étrangere, & qu'elle avoit été enfermée dans une Maison de Religieuses. On mande de Rome, que les enfans du Duc de Nivernois, Ambassadeur du Roi de France auprès du Saint Siége, y sont depuis le 5 de ce mois.

Le reste de la Flotte Hollandoise, dont il étoit arrivé ici sept Navires après la tempête du 22 du mois dernier, s'est rendu dans ce Port, à l'exception d'un des Vaisseaux de guerre dont elle a été escortée. Ce Bâtiment a relâché au Golfe de la Spécie, d'où il est attendu d'un moment à l'autre. On a appris que Mrs de Monmartz & Hippolite avoient eu le 12 leur audience de congé du Dey, & que le lendemain ils avoient remis à la voile pour continuer leur route vers Tunis. L'équipage du même Vaisseau a rapporté qu'il étoit sorti depuis peu du Port d'Alger quelques Bâtimens pour aller en course, & qu'ils devoient être suivis de plusieurs autres Les lettres de Sardaigne marquent que les côtes de cette Isle, malgré les précautions

qu'on

Digitized by Google

qu'on a prises pour empêcher que la navigation n'y fût troublée, sont toujours infestées par un grand nombre de Corsaires, qui osent même quelquefois y tenter des descentes. Les Algériens ont fait aussi sur les côtes d'Espagne diverses prises qu'ils ont conduites à Alger.

DE PARME, *le* 17 *Novembre.*

LEs troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme défilent successivement, pour retourner en Allemagne, & on assure que cette Princesse ne laissera en Italie que onze Régimens d'Infanterie & quatre de Dragons. On a supprimé l'Hôpital qu'on avoit établi pour ces troupes, & tous les soldats malades qui y étoient, ont été renvoyés à leurs Corps. Il est venu des ordres exprès de la Cour de Vienne, de prendre soigneusement garde qu'il ne soit rien détourné des effets de la succession de la feuë Duchesse Douairiere de Parme, & de les remettre en dépôt au Marquis Ubertino Landi & à la Comtesse Bianco della Somaglia. Le bruit court que la place de Secretaire d'Etat de l'Infant Don Philippe est destinée à Don Joseph Carpentero, Premier Commis du Bureau des Affaires Etrangeres en Espagne, & que le Comte de Sayve, Lieutenant Général des armées de sa Majesté Catholique, sera nommé Gouverneur de Plaisance. On attend ces jours-ci à Massa les équipages du Duc de Modene.

DE GENES, *le* 18 *Novembre.*

LE Gouvernement a nommé Messieurs Pinelli & Curlo, Nobles Génois, pour assister aux conferences qui doivent se tenir à Nice. Deux

Digitized by Google

autres Nobles sont chargés d'établir avec les Commissaires du Roi de Sardaigne, les limites entre les Etats de ce Prince & ceux de la République. Le Maréchal Duc de Richelieu a envoyé deux Commissaires des Guerres à Savone, avec ordre d'y faire préparer les étapes pour les troupes Françoises, mais on ne dit pas encore quand elles se mettront en marche. Le Marquis d'Ahumada, qui commande les troupes Espagnoles, est revenu de Recco. Il a proposé aux Capitaines de quatre Navires Suédois, de fréter ces Bâtimens, pour transporter en Catalogne quelques-unes de ces troupes.

Le Grand Conseil a résolu le 4 de ce mois, d'inscrire au Livre d'Or le Marquis d'Ahumada, Commandant des troupes Espagnoles, mais ce Lieutenant Général a déclaré qu'il ne pouvoit accepter cette marque de distinction, jusqu'à ce qu'il en eût la permission de sa Majesté Catholique. Le 6, le Maréchal Duc de Richelieu fit la revûe des troupes Françoises, qui sont dans le Fauxbourg de Saint Pierre d'Arena. Ce Général est parti le 9 sur une Galére de la République, pour retourner en France. Il s'est fait accompagner d'un de ses Feloucons, afin de pouvoir, si la navigation est troublée par quelque gros tems, prendre terre plus facilement le long de la côte. Depuis son départ, le Chevalier Chauvelin, Maréchal de Camp, commande les troupes de France.

On assûre qu'environ trois mille Espagnols, qui étoient prisonniers de guerre dans les Etats de l'Imperatrice Reine de Hongrie & de Boheme, sont en route depuis quelque tems, pour retourner en Espagne, & qu'ils viendront s'embarquer dans ce Port. Les Officiers Allemands, qu'on re-

Digitized by Google

tient en cette Ville, jouissent à présent de beaucoup plus de liberté : ils reçoivent des visites, & ont même la permission d'en rendre. Le Roi de Sardaigne fait travailler à remplacer l'artillerie qu'il avoit enlevée de la Citadelle de Savone. Un Ingénieur & l'un de nos plus habiles Jurisconsultes doivent accompagner Messieurs Pinelli & Curlo, nommés pour assister de la part de la République aux Conferences de Nice. Le Maréchal Duc de Richelieu coucha le 9 de ce mois à Savone, & le lendemain il arriva à Nice, d'où la Galére, qui l'y a conduit, est revenue le 12. Depuis que ce Général est parti, le Marquis d'Ahumada a prétendu que sa Garde, qui jusques-là n'avoit été que de quinze hommes, devoit être augmentée, & le Gouvernement lui a député deux Nobles, pour l'assurer qu'on se conformeroit à ses intentions. Quoique le tems soit fort contraire à la navigation, il arrive ici un grand nombre de Navires. On a sçû par quelques-uns qui ont touché à Vado, qu'il restoit encore à la rade de ladite Ville, trois Vaisseaux de l'Escadre commandée par l'Amiral Bing.

DE TURIN, *le 19 Novembre.*

LE Roi est revenu ici de la Venerie avec le Duc de Savoye, & sa Majesté a fait une Promotion, par laquelle elle a accordé le Régiment de Montferrat au Comte d'Arigano, Lieutenant Colonel du Régiment de Lombardie ; celui des Fusiliers au Chevalier Cuminiane, Colonel de celui d'Asti, & ce dernier Régiment au Marquis Tana, qui en étoit Lieutenant Colonel ; des brevets de Colonels au Chevalier de Brischerasque, Lieutenant Colonel de celui de la Reine ; au Chevalier

Digitized by Google

Villa, Lieutenant Colonel de celui de Corse; au Chevalier Solar, Lieutenant Colonel des Fusiliers, à M. Favier, Lieutenant Colonel du Régiment de Chablais; au Marquis de Cirié, Lieutenant Colonel du Régiment de Turin; au Baron de Tournai, Lieutenant Colonel du Régiment de Tarantaise; au Chevalier de la Trinité, Lieutenant Colonel des Dragons du Duc de Savoye; au Chevalier de Revelle, Capitaine dans le Régiment de la Marine, & au Comte de Viancin, Quartier Maître Général; la Lieutenance Colonelle du Régiment de Montferrat au Chevalier de Saint Martin, Major du Régiment de Turin; celle du Régiment de Nice à M. Pianavia, qui en étoit Major, & celle du Régiment d'Asti au Comte de Cumiane.

Des brevets de Lieutenans Colonels à M. Jenner, Major du Régiment de Schullenbourg; à M. Delalla, Major des Fusiliers; au Baron de Vallerieux, Major du Régiment de Chablais; au Chevalier Cacherano, Capitaine dans le Régiment de la Reine, & au Comte Badat, Capitaine dans le Régiment de la Marine; des brevets de Majors au Chevalier de Belmont, Capitaine dans le Régiment de Kalbermatten; à M. Zeydel, Capitaine dans le Régiment de Schullenbourg; à M. Vercellone, Capitaine dans le Régiment de Verceil; au Chevalier Cename, Capitaine dans le Régiment de Sicile; au Chevalier Chiesa, Capitaine dans le Régiment de Montferrat; au Chevalier Malines; au Chevalier Macéllo, Capitaine dans le Régiment de la Reine; au Marquis de Cumerano, Capitaine dans les Fusiliers; au Chevalier Vassallo Alphino, Capitaine dans le Régiment de Saluces; au Chevalier Leini, Capitaine dans le Régiment de Piémont, & au Chevalier Mossi, Capitaine dans Piémont Royal Cavalerie.

Digitized by Google

DE NICE, *le 16 Novembre.*

LA rapidité des eaux du Var, qui est extrêmement grossi par l'abondance des pluyes, ayant emporté le pont qu'on avoit construit vis-à-vis du Bourg de Saint Laurent, le Maréchal Duc de Belle-Isle s'est transporté sur les lieux, & il a ordonné de rétablir ce pont avec le plus de diligence qu'il seroit possible. Il vint le 7 de ce mois au soir un Adjudant du Général Comte de Browne, pour annoncer à ce Maréchal, que le Comte de Browne s'embarqueroit le 15 à Livourne, afin de se rendre ici. Suivant les nouvelles de Chamberi, la Cavalerie Espagnole, qui reste en Savoye, a ordre de se tenir prête à marcher. On compte que d'ici à deux mois, toute l'Infanterie de la même Nation se mettra aussi en marche, & que vers ce tems l'Infant Don Philippe quittera Chamberi. Les avis reçus de Turin confirment que le Roi de Sardaigne a déja commencé à faire une réforme dans ses troupes, & qu'il a rappellé la plûpart de celles qu'il avoit dans l'Etat de Genes & dans le Duché de Plaisance.

DE CHAMBERY, *le 14 Novembre.*

PAr un Courier arrivé depuis peu d'Aix-la-Chapelle, l'Infant Don Philippe a reçû la copie de l'Acte, par lequel l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme lui cede les Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla. Sa Majesté Impériale déclare par cet Acte, qu'afin de remplir les engagemens qu'elle a pris en accedant au Traité Général & définitif de paix, signé le 18 du mois dernier par les Ministres Plénipotentiaires du Roi de France, de Sa Majesté Britannique,

Digitized by Google

& des Etats Généraux des Provinces Unies, & dans l'espérance que Leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique, ainsi que l'Infant Don Philippe & ses successeurs, observeront de bonne foi la teneur dudit Traité, elle renonce à tous les droits qu'elle peut avoir sur les trois Duchés ci-dessus nommés, & elle transfere ces droits, dans la forme la plus solemnelle qu'il soit possible, à l'Infant & à ses descendans mâles, nés en légitime mariage; qu'elle dégage les habitans de ces Provinces du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté; que cependant elle entend que ladite disposition ne doit avoir lieu, que dans le cas où l'Infant Don Philippe & ses descendans ne monteront point sur le Trône d'Espagne ou sur celui des Deux Siciles, & que dans cette circonstance, ainsi que dans celle où ce Prince mourroit sans laisser de postérité mâle, elle se réserve, tant pour elle que pour ses successeurs, toutes ses prétentions sur les Duchés dont il s'agit. Le même Courier a apporté la copie de l'Acte de cession du Roi de Sardaigne, pour la Ville de Plaisance & pour la partie du Plaisantin, qui avoient été cedées à ce Prince par l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, le 28 Novembre.

La place de premier Commissaire du Commerce & des Plantations, vacante par la mort du Lord Monson, a été donnée au Comte d'Halifax, & celle de Grand Maître des Eaux & Forêts du pays en-deçà de la riviere de Frent, au Duc de Leeds. Le bruit court que le Comte de Sandwich,

Digitized by Google

premier Ministre Plénipotentiaire du Roi aux Conférences d'Aix-la-Chapelle, sera nommé Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Il est venu de Madrid un Courier, par lequel M. Walle a appris que tous les ports d'Espagne étoient ouverts aux Navires Anglois. Les Commissaires de la Trésorerie ont fait tirer de l'Echiquier trois cens soixante-quinze mille livres sterlings, pour le payement de l'Escadre commandée par l'Amiral Bing, de laquelle le Bureau de l'Amirauté a mis hors de commission les Vaisseaux *l'Antelope*, *l'Edimbourg*, *le Russel*, *l'Inverness*, *le Bedfort*, *le Chatham*, *le Lion* & *le Montaigu*. Le Gouvernement a pris la semaine derniere à son service vingt nouveaux Bâtimens de transport, destinés à ramener en Angleterre les troupes Britanniques qui sont dans les Pays-Bas, d'où l'on mande que les troupes Hanoveriennes ont commencé à se mettre en mouvement pour retourner en Allemagne. Le Général Honeivood est chargé de licencier les Régimens de Marine, & le soin de ce qui regarde la réforme des autres troupes, est confié aux Généraux Howard & Offarell. S. M. a recommandé au Chapitre de l'Eglise Cathédrale de S. Paul, pour être élû Evêque de Londres, l'Evêque de Salisburi, en faveur duquel elle a disposé de la place de Doyen de la Chapelle Royale. Le 9, le Chevalier Calvert, nouveau Lord Maire de cette Ville, étant accompagné des Aldermans & des Scheriffs, se rendit par eau à la Salle de Westminster, & prêta serment à la Barre de l'Echiquier.

Selon ce qu'a rapporté l'équipage d'un Navire, revenu depuis peu de Louisbourg, le Vaisseau de guerre *le Glasgow*, qui y portoit les derniers ordres pour l'entiere évacuation du Cap Breton, y est arrivé le 3 du mois de Septembre. On s'attend

Digitized by Google

à recevoir incessamment la nouvelle que les François ont été remis en possession de cet établissement. Les Seigneurs, qui doivent servir d'otages à la France, sont le Comte de Sussex & le Lord Catchart. Le bruit court que le Prince Stathouder des Provinces Unies, aussitôt que les affaires de cette République pourront le permettre, fera un voyage en Angleterre. Les Régimens de Marine de Pawlett, de Cornwall, de la Ferrier & de Cockran, ont été congediés. Deux Régimens d'Infanterie doivent aller relever à Gibraltar & à Port-Mahon les troupes qui y sont en garnison depuis quelques années. Les Commissaires de l'Amirauté ont ordonné d'équiper deux Vaisseaux de guerre, de soixante canons, deux de quarante, & trois de vingt, qu'ils destinent à proteger le commerce de la Nation en Amerique, d'où ils doivent faire revenir les autres Escadres qui y ont été employées pendant la guerre. Il est déja entré dans nos Ports plus de deux mille balots de laine d'Espagne. Vingt mille Ouvriers sont occupés dans le Comté de Manchester, à préparer des futaines que nos Négocians se proposent d'envoyer dans les pays de la domination de Sa Majesté Catholique. On assure que le Comte de Rochefort se rendra à Dresde en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté.

Une partie des équipages du Roi est de retour, & les Seigneurs Regens ont reçu de Hanover un courier, qui a rapporté que Sa Majesté en étoit partie avant-hier. On écrit d'Edinbourg, que le Régiment de Handasyde est arrivé à Aberdeen. Celui de Battereau fut congedié le 9 à Stirling. Deux Régimens de Marine, de l'un desquels le Lieutenant Général Churchill étoit Colonel, ont été aussi réformés. Quatre Compagnies du Ré-

Digitized by Google

giment de Dragons du Lord Marckerr ont été mises en garnison dans la Ville d'Yorck, & l'on a distribué des quartiers dans les environs au reste de ce Régiment. Il a été ordonné par le Comte de Harrington, Viceroi d'Irlande, à tous les Officiers des troupes sur l'établissement de cette partie de la Grande Bretagne, d'aller joindre leurs Corps. Le 22, le train d'artillerie Angloise, qui a été employé dans les Païs-Bas, arriva à Wolwich à bord de trois Bâtimens de transport, avec les Canoniers & les Bombardiers. On a reçu avis que le 17 du mois de Février l'Amiral Griffin étoit à Bengale avec les Vaisseaux de guerre *la Princesse Marie*, *l'Yorck*, & *le Medway*, chacun de soixante canons; *le Harwich*, de cinquante; *le Preston*, *l'Eltham*, & la *la Prise du Medway*, de quarante; *le Lively*, de vingt, & les Navires de la Compagnie de la mer du Sud *l'Oxford*, *le Colchester*, *le Winchelsea*, *l'Exceter*, *le Benjamin*, & *le Bombay Castle*. Les mêmes lettres marquent que cet Amiral avoit pris au service de Sa Majesté, pour les employer dans une expédition qu'il méditoit, les Bâtimens *le Vrai Breton*, *le Prince Guillaume* & *le Portobello*, appartenans à la Compagnie des Indes Orientales, lesquels sont arrivés au Fort S. David. Par les dernieres nouvelles de Lisbonne, on a appris que le Navire *le Warwick* y a relâché, en revenant de Bengale. On craint qu'il ne soit obligé de décharger sa cargaison en Portugal, parce qu'il a une voye d'eau. Le Pacquet-bot *le Saint Georges*, étant parti du Fort Saint David le 18 Avril, est attendu ici d'un jour à l'autre. Plus de vingt Bâtimens, chargés de grains, ont fait voile des Dunes pour Marseille. L'ouverture du Parlement se fera le 10 du mois prochain: on doute qu'il approuve aucun des projets proposés pour acquitter les dettes de la Nation, lesquel-

Digitized by Google

les montent actuellement à plus de quatre-vingt millions de livres sterlings, & il y a apparence qu'il se contentera de rembourser chaque année une partie des sommes empruntées par l'Etat. On parle de porter un Bill contre les Marchands qui falsifient le vin ou qui le contrefont, & dont le nombre est extrêmement considerable, puisqu'il entre quarante fois moins de vin dans la Grande-Bretagne, qu'il ne s'y consomme de boisson portant ce nom. Malgré ce qui a été publié, il n'y aura point l'année prochaine de souscriptions pour les subsides.

PAYS-BAS.

De la Haye, le 29 Novembre.

LEs Députés, qui étoient venus ici pour exécuter une commission des Magistrats du Pays de Drenthe, ont eu audience du Prince Stathouder. Ce Prince a conferé à M. Lambert la Charge de Secretaire des Etats du Comté de Zutphen, qui vacquoit par la mort de M. Jean Othon-Van-Hasselt. Il a nommé MM. Van-Casteele, de Sommerlatte, & de Porte, Colonels Commandans, le premier du Régiment d'Infanterie du Comte de Flodorff Wartensleben; le second, du Régiment de Rechteren, & le troisiéme, du Régiment de Soute, & il a accordé un brevet de Colonel à M. Beat Louis de Sturler, Lieutenant Colonel d'un Régiment Suisse; la Lieutenance Colonelle du Régiment de Flodorff Wartensleben à M. de Balfour; celle du Régiment de Rechteren au Baron de Hadell; celle du Régiment Suisse de Graffenried à M. Louis Samuel Pratoman; des brevets de Lieutenans Colonels à M. François-Louis Sturler, & à M. Charles Lullin, Capitaine d'une Compagnie de Chasseurs; la place de Ma-

Digitized by Google

jor du Régiment de Flodorff Wartensleben au Baron de Dopff, & celle de Major du Régiment de Rechteren au Baron de Rosen. Le 15 de ce mois, le Prince Stathouder assista aux délibérations de la Cour de Justice de Hollande. Les Commissaires, que ce Prince avoit envoyés à Gorcum, s'y sont acquittés de la commission dont il les avoit chargés. Ils y ont laissé subsister la Régence qui y étoit établie, & ils ont ajoûté seulement sept Conseillers à ceux dont elle étoit composée. Ces Commissaires sont allés à Sconhoven, pour y régler aussi diverses affaires qui concernent le Gouvernement & la Police de la Ville. Le Roi de la Grande Bretagne n'est attendu dans ce pays que vers la fin de ce mois. Après que Sa Majesté Britannique se sera embarquée à Hellevoet-Sluys, pour repasser en Angleterre, le Prince Stathouder fera, dit-on, un voyage en Frise.

Hier à cinq heures du soir, le Roi de la Grande Bretagne arriva de Hannover à Utrecht. Un courier extraordinaire apporta d'Aix la Chapelle le 23 de ce mois les Ratifications du Traité Définitif de Paix, signées par le Roi de France, par Sa Majesté Catholique, par l'Imperatrice Reine de Hongrie & de Boheme, par le Roi de la Grande Bretagne & par les Etats Généraux des Provinces Unies. Le Comte de Bentinck, premier Ministre Plénipotentiaire de cette République, est revenu de la même Ville, ainsi que le Comte de Sandwich, premier Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique. Ils ont eu l'un & l'autre l'honneur de rendre leurs respects au Prince Stathouder, & le premier doit retourner incessamment à Aix la Chapelle. Ces jours derniers, M. d'Avrolles, Résident d'Angleterre, presenta un Mémoire aux Etats Généraux. Les Députés des Etats de Hollande & de Westfrise reprirent avant-

hier leurs déliberations. On assure que les Etats Généraux enverront dans peu un Ministre à la Cour du Roi des Deux Siciles. Le Duc de Neuwcastle, en passant à Grave, a eu une conference avec le Duc de Cumberland, & s'étant rendu ici le 26, il a été admis le même jour à l'audience du Prince Stathouder & à celle de la Princesse de Nassau. Le Baron de Wassenaer & le Conseiller Pauw sont allés à Sciedam, pour y exécuter une commission concernant le changement des Magistrats. Il paroît une Ordonnance du Prince Stathouder, par laquelle il est enjoint aux Commandans des Régimens, d'envoyer tous les six mois des notes exactes de l'état des Corps qui sont sous leurs ordres, & de rendre compte en même tems de la conduite des Officiers qui y sont employés. Ce Prince a accordé un brevet de Colonel à M. Henri Sprecher, Lieutenant Colonel du Régiment de Planta. La Place de Conseiller de la Ville de Ter Veer, vacante par la mort du Comte Guillaume de Elodroff Wartensleben, a été conferée à M. Jacques Marin de Beaufort. Suivant les nouvelles reçûes de Zutphen, il y a eu, pendant le peu de sejour que le Régiment Hanoverien de Middagten y a fait en retournant en Allemagne, quelques voyes de fait entre ce Régiment & celui de Burmania. Une insulte commise par un Sergent du premier de ces Corps irrita tellement tous les soldats du Régiment de Burmania, que malgré tous les efforts de leurs Officiers, ils chargerent le Régiment Hanoverien, tuérent trois hommes, & en blesserent vingt-deux. Les Etats de la Province d'Over Issel, après avoir inutilement cherché les moyens de suppléer aux Fermes abolies, ont pris la résolution de les rétablir, & ils ont fait quelques nouveaux Réglemens pour remedier aux abus qui

Digitized by Google

s'étoient introduits dans la perception des droits, & pour en empêcher les vexations des Fermiers. M. Abraham Akersloot, Vice-Amiral de Hollande & de Westfrise, est mort à Harlem le 25, âgé de soixante & un ans.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 17 du mois dernier, la Duchesse de Penthiévre accoucha d'un Prince qui a été nommé le Duc de Châteauvilain.

La Frégate *le Triton*, expédiée le 12 Avril de l'Isle de France, & arrivée à l'Orient le 5 du mois dernier, a apporté à la Compagnie des Indes les nouvelles suivantes. L'Amiral Griffin avec cinq Vaisseaux de 50 à 60 canons, & avec quelques Navires marchands armés en guerre, a tenu la côte de Coromandel, & croisé dans le Golfe de Bengale jusqu'à la fin d'Octobre de l'année derniere, mais sans faire aucune prise, & sans rien entreprendre contre les Etablissemens François. Cette Escadre n'étoit point encore de retour à la côte de Coromandel dans les premiers jours de Janvier 1748, & l'on ignoroit dans quels Ports de la partie de l'Est elle avoit passé les mois de Novembre & Décembre. Ce que l'on sçavoit positivement, c'est que plusieurs des Vaisseaux, dont elle étoit composée, avoient beaucoup souffert par les coups de vent du mois d'Octobre, & que leurs équipages étoient considérablement diminués. Lorsque *le Triton* a fait voile de l'Isle de France, huit Vaisseaux, dont trois du Roi, & cinq de la Compagnie armés en guerre, dans le nombre des

quels étoit *le Centaure*, monté de quatre vingt canons, devoient partir dans le courant du mois pour aller porter à Pondichery les secours en troupes & en munitions de toutes especes, dont cette Place pouvoit avoir besoin, & M. David, Gouverneur des Isles de France & de Bourbon, avoit élevé plusieurs nouvelles batteries, & acheve de prendre toutes les précautions nécessaires pour mettre les deux Isles à l'abri de toute insulte. Le Gouverneur attendoit à chaque instant trois autres Vaisseaux du Roi & plusieurs de la Compagnie, pour les joindre aux huit Vaisseaux ci-dessus, ou pour les envoyer peu après à la même destination de Coromandel & du Gange. Par le même courier de l'Orient, la Compagnie a appris que ses Vaisseaux *le Penthiévre*, *la Baleine* & *le Malo*, qui avoient été séparés de *l'Achille* & de *l'Argonaute*, récemment arrivés, sont de retour. La Frégate *la Valeur*, appartenante également à la Compagnie, & qui vient de Saint Domingue, est aussi entrée dans le Port de l'Orient le même jour que *le Triton*.

Le Roi, qui s'étoit rendu de Fontainebleau à Choisy le 17 du mois dernier, revint à Versailles le 23. La Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, y étoient arrivés le 20.

M. Morosini, Ambassadeur ordinaire de la République de Venise, lequel est arrivé depuis quelques jours à Paris, alla à Versailles le 26 du mois dernier avec M. Tron, Ambassadeur de la même République, auquel il succéde, & il eut une audience particuliere du Roi, & ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, étant conduit par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Digitized by Google

Le même jour M. Tron, Ambassadeur de la même République, eut une audicence particuliere du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Il fut conduit à cette audience par le même Introducteur, qui le conduisit ensuite à l'audience de la Reine & à celles de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France.

Le Comte de Sussex & le Lord Gatchart, que le Roi de la Grande Bretagne a envoyés en France pour y demeurer en qualité d'Otages, conformément à l'aticle IX. du Traité définitif de paix, signé à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre dernier, eurent le 27 Novembre l'honneur d'être présentés au Roi, & de remettre à Sa Majesté une Lettre de Sa Majesté Britannique.

L'échange des ratifications du Traité définitif de paix, signées par le Roi, par le Roi d'Espagne, par le Roi d'Angleterre, par l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, & par les Etats Généraux des Provinces-Unies, fut fait à Aix-la-Chapelle le 19 & le 20 du mois dernier, par les Ministres Plénipotentiaires respectifs de ces cinq Puissances, qui ayant toutes le même empressement à rendre à l'Europe une parfaite tranquillité, ne tarderont pas à donner leurs ordres pour la publication de la paix.

Le 29 du mois dernier, pendant la Messe du Roi, le Pere Boutteville, Abbé de l'Abbaye de Châtillon, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Verdun, prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le premier de ce mois, premier Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. L'après-midi, leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, assisterent à

Digitized by Google

la Prédication de l'Abbé Josset, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Metz. Le même jour, le Roi prit le deuil pour la mort de la Duchesse Doüairiere de Parme.

Le 28 du mois dernier, le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin, fit dans la Plaine des Sablons la revûe du Régiment des Uhlans. Madame la Dauphine & Mesdames de France se trouverent à cette revûe.

Le premier du mois dernier, Sa Majesté accorda au Comte de la Vauguyon, Maréchal de Camp, l'un des Menins de Monseigneur le Dauphin, le renouvellement de la permission donnée en 1661 à sa famille, de faire élever un tombeau dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Denis, à la mémoire de son grand oncle paternel le feu Marquis de Saint Megrein, Lieutenant Général des Armées du Roi, Viceroi & Commandant en Chef en Catalogne, & Capitaine des Chevaux-Legers de la Garde, tué au combat du Faubourg Saint Antoine, & que le feu Roi fit inhumer dans le tombeau des Rois, après lui avoir fait faire un service solemnel à ses dépens, pour honorer ainsi par la distinction la plus glorieuse son courage & les importans services qu'il avoit rendus à l'Etat.

On a appris par un Courier dépêché de Madrid, que Madame, épouse de l'Infant Dom Philippe, en étoit partie le 26 du mois dernier, pour se rendre en France.

Suivant les avis reçus de Naples, la Reine des Deux Siciles est accouchée d'un second Prince, qui a été nommé le Prince de Tarente.

Les nouvelles d'A x la Chapelle portent que les Ministres Plénipotentiaires du Roi de Sardaigne ont remis le 30 du mois dernier les Ratifications du Traité définitif, signées par ce Prince, &

qu'ils les ont échangées avec celles des autres Puissances.

On écrit de Londres, que le Roi de la Grande Bretagne, qui a fait voile de Hallevoet Sluis le 2 de ce mois, étoit arrivé le lendemain au soir sur la côte de Kent; qu'il y étoit débarqué près de Margate avec beaucoup de difficultés à cause d'un vent d'Ouest qui éloignoit les Vaisseaux de la terre, & que Sa Majesté s'étoit rendue à Londres le 4 à deux heures du matin.

TRAITE' général & définitif de Paix.

Au nom de la très-sainte & indivisible Trinité, Pere, Fils & Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

*SOit notoire à tous ceux qu'il appartiendra ou peut appartenir en maniere quelconque. L'*Europe *voit luire le jour que la Providence divine avoit marqué pour le rétablissement de son repos : une paix générale succede à la longue & sanglante guerre qui s'étoit élevée entre le Sérénissime & très-puissant Prince* Louis XV. *par la grace de Dieu, Roi Très-Chrétien de France & de Navarre, d'une part ; le Sérénissime & très-puissant Prince* Georges II. *par la grace de Dieu, Roi de la* Grande Bretagne, *Duc de* Brunswick *& de* Lunebourg, *Archi-Trésorier & Electeur du* Saint Empire Romain ; *& la Sérénissime & très-puissante Princesse* Marie-Therese, *par la grace de Dieu, Reine de* Hongrie *& de* Boheme, *&c. Impératrice des* Romains, *de l'autre ; comme aussi entre le Sérénissime & très-puissant Prince* Philippe V. *par la grace de Dieu, Roi d'*Espagne *& des* Indes *(de glorieuse mémoire,) & après son décès, le Sérénissime & très-puissant Prince* Ferdinand VI. *par la grace de Dieu, Roi* d'Espagne *& des* Indes, *d'une part ; le Roi de la* Grande Bretagne, *l'Impératrice Reine de* Hongrie *& de* Boheme, *& le Sérénissime & très-*

puissant Prince Charles-Emmanuel III. *par la grace de* Dieu, *Roi de* Sardaigne, *de l'autre ; à laquelle guerre s'étoient intéressés les hauts & puissans Seigneurs les Etats Généraux des* Provinces-Unies *des* Pays-Bas, *comme auxiliaires du Roi de la* Grande Bretagne, *& de l'Impératrice Reine de* Hongrie *& de* Boheme, *& le Sérénissime Duc de* Modene, *& la Sérénissime République de* Gênes, *comme auxiliaires du Roi d'*Espagne.

Dieu dans sa miséricorde a fait connoître à toutes ces Puissances en même tems la voye par laquelle il vouloit qu'elles se réconciliassent & rendissent la tranquillité aux peuples qu'il a soumis à leur gouvernement: elles ont envoyé leurs Ministres Plénipotentiaires à Aix la-Chapelle, *où ceux du Roi Très-Chrétien, du* Roi *de la* Grande Bretagne *& des Etats Généraux des* Provinces-Unies, *étant convenus des conditions préliminaires d'une pacification générale, & ceux du Roi Catholique, de l'Impératrice Reine de* Hongrie *& de* Boheme, *du Roi de* Sardaigne, *du Duc de* Modene *& de la République de* Gênes, *y ayant accédé, une cessation générale d'hostilités par mer & par terre en est heureusement résultée. A l'effet de consommer dans le même lieu d'*Aix-la-Chapelle *le grand ouvrage d'une paix aussi convenable à tous que solide, les hauts Contractans ont nommé, commis & muni de leurs pleins-pouvoirs les très illustres & très-excellens Seigneurs, pour leurs Ambassadeurs Extraordinaires & Ministres Plénipotentiaires : sçavoir, Sa sacrée Majesté Très-Chrétienne, les Seigneurs* Alphonse-Marie-Louis, *Comte de* Saint Severin d'Arragon, *Chevalier de ses Ordres ; &* Jean-Gabriel de la Porte du Theil, *Chevalier de l'Ordre de* Notre-Dame de Mont-Carmel *& de* S. Lazare de Jerusalem, *Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire de la Chambre & Cabinet de sa Majesté, des Commandemens de Monseigneur le* Dauphin *&*

e Mesdames de France ; *Sa sacrée Majesté Britan-*
ique, *les Seigneurs* Jean, Comte de Sandwich,
Vicomte de Hinchinbrock, Baron Montagu de S.
Neols, *Pair d'*Angleterre, *premier Seigneur Com-*
missaire de l'Amirauté, *l'un des Seigneurs Régens du*
Royaume, *son Ministre Plénipotentiaire auprès des Sei-*
gneurs Etats Généraux des Provinces Unies ; *&*
Thomas Robinson, *Chevalier du très-honorable Or-*
dre du Bain, *& son Ministre Plénipotentiaire auprès de*
Sa Majesté l'Empereur des Romains *& de Sa Ma-*
jesté l'Impératrice Reine de Hongrie *& de* Boheme ;
Sa sacrée Majesté Catholique, *le Seigneur* Don Jacques
Massones de Lima y Sotto Major, *Gentilhomme de*
la Chambre de Sadite Majesté Catholique, *& Maré-*
chal de Camp de ses Armées ; *Sa sacrée Majesté l'Im-*
pératrice Reine de Hongrie *& de* Boheme, *le Sei-*
gneur Winceslas-Antoine, *Comte de* Caunitz-Ritt-
berg, *Seigneur de* Essens, Heversdorff, Wittmund,
Austerlits, Hungrischbrod, Wiete, *&c. Conseiller*
d'Etat intime actuel de Leurs Majestés Impériales; *Sa*
sacrée Majesté le Roi de Sardaigne, *les Seigneurs* Don
Joseph Ossorio, *Chevalier* Grand-Croix *& Grand*
Conservateur de l'Ordre Militaire des Saints Maurice
& Lazare, *& Envoyé Extraordinaire auprès de Sa*
Majesté le Roi de la Grande Bretagne, *&* Joseph
Borré, *Comte de la* Chavanne, *son Conseiller d'Etat*,
& son Ministre auprès des Seigneurs Etats Généraux
des Provinces-Unies: *Les Hauts & Puissans Seigneurs*
les Etats Généraux des Provinces Unies, *les Seigneurs*
Guillaume, *Comte de* Bentinck, *Seigneur de* Rhoon
& de Pendrecht, *du Corps des Nobles de la Province*
de Hollande *& de* West Frise, *Curateur de l'Uni-*
versité de Leyden, *&c.* Frederic-Henri, Baron de
Wassenaer, *Seigneur de* Catwick *&* Zand, *du*
Corps des Nobles de la Province de Hollande *& de*
West-Frise, *Hoogheemraade de* Rhinland, *&c.* Ge-
rard Aarnoud Hasselaar, *Bourguemestre & Conseil-*

Digitized by Google

*ler de la Ville d'*Amsterdam, *Directeur de la Compagnie des* Indes Orientales : Jean, Baron de Borsele, *premier Noble, & représentant la Noblesse dans les Etats, au Conseil & à l'Amirauté de* Zelande, *Directeur de la Compagnie des* Indes Orientales; Onno Zwier de Haren, *Grietman de* Westellingwerf, *Conseiller Député de la Province de* Frise, *& Commissaire Général de toutes les troupes Suisses & Grisonnes au service desdits Seigneurs Etats Généraux, & Députés respectifs à l'Assemblée des Etats Généraux, & au Conseil d'Etat, de la part des Provinces de* Hollande *& de* West-Frise, *de* Zélande *& de* Frise : *le Sérénissime Duc de* Modene, *M. le* Comte de Monzone, *son Conseiller d'Etat, & Colonel à son service, & son Ministre Plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Très Chrétienne : la Sérénissime République de* Genes, *M.* François, Marquis Doria : *lesquels après s'être duement communiqué leurs pleins-pouvoirs en bonne forme, dont les copies sont ajoutées à la fin du présent Traité, & avoir conféré sur les divers objets que leurs Souverains ont jugé devoir entrer dans cet instrument de paix générale, sont convenus des articles, dont la teneur s'ensuit.*

ART. I. Il y aura une paix chrétienne, universelle & perpétuelle, tant par mer que par terre, & une amitié sincere & constante entre les huit Puissances ci-dessus nommées, & entre leurs héritiers & successeurs, Royaumes, Etats, Provinces, Pays, Sujets & Vassaux de quelque qualité & condition qu'ils soient, sans exception de lieu ni de personne ; en sorte que les hautes Parties contractantes apportent la plus grande attention à maintenir entre elles & leursdits Etats & Sujets cette amitié & correspondance réciproque, sans permettre que de part ni d'autre on commette aucune sorte d'hostilités, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être, & évitant

Digitized by Google

ut ce qui pourroit altérer à l'avenir l'union heu-
eusement rétablie entre elles, & s'attachant au
ontraire à procurer en toute occasion ce qui pour-
oit contribuer à leur gloire, intérêts & avantages
nutuels, sans donner aucun secours ou protection
irectement ni indirectement, à ceux qui vou-
lroient porter quelque préjudice à l'une ou l'autre
lesdites hautes Parties contractantes.

II. Il y aura un oubli général de tout ce qui a
pû être fait ou commis pendant la guerre qui
vient de finir, & chacun au jour de l'échange des
ratifications de toutes les Parties sera conservé ou
remis en possession de tous ses biens, Dignités,
Bénéfices Ecclésiastiques, honneurs & rentes,
dont il jouissoit ou devoit jouir au commencement
de la guerre, nonobstant toutes les possessions,
saisies ou confiscations occasionnées par ladite
guerre.

III. Les Traités de *Westphalie* de 1648; ceux
de *Madrid*, entre les Couronnes d'*Angleterre* &
d'*Espagne* de 1667 & de 1670; les Traités de paix
de *Nimegue* de 1678 & de 1679; de *Riswick* de
1697; d'*Utrecht* de 1713; de *Bade* de 1714; le
Traité de la Triple alliance de *la Haye* de 1717;
celui de la Quadruple alliance de *Londres* de 1718;
& le Traité de paix de *Vienne* de 1738, servent
de base & de fondement à la paix générale & au
présent Traité, & pour cet effet, ils sont renouvel-
lés & confirmés dans la meilleure forme, & comme
s'ils étoient insérés ici mot à mot; en sorte qu'ils
devront exactement être observés à l'avenir dans
toute leur teneur, & religieusement exécutés de
part & d'autre, à l'exception cependant des points
auxquels il est dérogé par le présent Traité.

IV. Tous les prisonniers faits de part & d'au-
tre, tant sur terre que sur mer, & les ôtages exi-
gés ou donnés pendant la guerre, & jusqu'à ce

Digitized by Google

*ler de la Ville d'*Amsterdam, *Directeur de la Compagnie des* Indes Orientales : Jean, Baron de Borsele, *premier Noble, & représentant la Noblesse des les Etats, au Conseil & à l'Amirauté de* Zelande, *Directeur de la Compagnie des* Indes Orientales; Onno Zwier de Haren, *Grietman de* Westellingwerf, *Conseiller Député de la Province de* Frise, *& Commissaire Général de toutes les troupes Suisses & Grisonnes au service desdits Seigneurs Etats Généraux, & Députés respectifs à l'Assemblée des Etats Généraux, & au Conseil d'Etat, de la part des Provinces de* Hollande *& de* West-Frise, *de* Zélande *& de* Frise : *le Sérénissime Duc de* Modene, *M. le* Comte de Monzone, *son Conseiller d'Etat, & Colonel à son service, & son Ministre Plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Très Chrétienne : la Sérénissime République de* Genes, *M.* François, Marquis Doria : *lesquels après s'être duement communiqué leurs pleins-pouvoirs en bonne forme, dont les copies sont ajoutées à la fin du présent Traité, & avoir conféré sur les divers objets que leurs Souverains ont jugé devoir entrer dans cet instrument de paix générale, sont convenus des articles, dont la teneur s'ensuit.*

ART. I. Il y aura une paix chrétienne, universelle & perpétuelle, tant par mer que par terre, & une amitié sincere & constante entre les huit Puissances ci-dessus nommées, & entre leurs héritiers & successeurs, Royaumes, Etats, Provinces, Pays, Sujets & Vassaux de quelque qualité & condition qu'ils soient, sans exception de lieu ni de personne ; en sorte que les hautes Parties contractantes apportent la plus grande attention à maintenir entre elles & leursdits Etats & Sujets cette amitié & correspondance réciproque, sans permettre que de part ni d'autre on commette aucune sorte d'hostilités, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être, & évitant

Digitized by Google

tout ce qui pourroit altérer à l'avenir l'union heureusement rétablie entre elles, & s'attachant au contraire à procurer en toute occasion ce qui pourroit contribuer à leur gloire, intérêts & avantages mutuels, sans donner aucun secours ou protection directement ni indirectement, à ceux qui voudroient porter quelque préjudice à l'une ou l'autre desdites hautes Parties contractantes.

II. Il y aura un oubli général de tout ce qui a pû être fait ou commis pendant la guerre qui vient de finir, & chacun au jour de l'échange des ratifications de toutes les Parties sera conservé ou remis en possession de tous ses biens, Dignités, Bénéfices Ecclésiastiques, honneurs & rentes, dont il jouissoit ou devoit jouir au commencement de la guerre, nonobstant toutes les possessions, saisies ou confiscations occasionnées par ladite guerre.

III. Les Traités de *Westphalie* de 1648; ceux de *Madrid*, entre les Couronnes d'*Angleterre* & d'*Espagne* de 1667 & de 1670; les Traités de paix de *Nimegue* de 1678 & de 1679; de *Riswick* de 1697; d'*Utrecht* de 1713; de *Bade* de 1714; le Traité de la Triple alliance de *la Haye* de 1717; celui de la Quadruple alliance de *Londres* de 1718; & le Traité de paix de *Vienne* de 1738, servent de base & de fondement à la paix générale & au présent Traité, & pour cet effet, ils sont renouvellés & confirmés dans la meilleure forme, & comme s'ils étoient insérés ici mot à mot; en sorte qu'ils devront exactement être observés à l'avenir dans toute leur teneur, & religieusement exécutés de part & d'autre, à l'exception cependant des points auxquels il est dérogé par le présent Traité.

IV. Tous les prisonniers faits de part & d'autre, tant sur terre que sur mer, & les ôtages exigés ou donnés pendant la guerre, & jusqu'à ce

Digitized by Google

jour, seront restitués sans rançon dans six semaines au plus tard, à compter de l'échange de la ratification du présent Traité; & l'on y procedera immédiatement après cet échange; & tous les Vaisseaux tant de Guerre que Marchands, qui auront été pris depuis l'expiration des termes convenus pour la cessation des hostilités par mer, seront pareillement rendus de bonne foi, avec tous leurs équipages & cargaisons; & il sera donné de part & d'autre des sûretés pour le payement des dettes, que les prisonniers ou ôtages auroient pû contracter dans les Etats, où ils auront été détenus jusqu'à leur entiere liberté.

V. Toutes les conquêtes qui ont été faites depuis le commencement de la guerre, ou qui, depuis la conclusion des articles préliminaires signés le 30 du mois d'Avril dernier, pourroient avoir été ou être faites, soit en *Europe*, soit aux *Indes Orientales*, ou en quelque partie du monde que ce soit, devant être restituées sans exception, conformément à ce qui a été stipulé par lesdits articles préliminaires, & par les déclarations signées depuis, les hautes Parties s'engagent à faire incessamment proceder à cette restitution, ainsi qu'à la mise en possession du Sérénissime Infant Don *Philippe*, dans les Etats qui lui doivent être cedés en vertu desdits préliminaires, lesdites Parties renonçant solemnellement, tant pour elles que pour leurs héritiers & successeurs, à tous droits & prétentions, à quelque titre & sous quelque prétexte que ce puisse être, à tous les Etats, Pays & Places, qu'elles s'engagent respectivement à restituer ou à ceder, sauf cependant la réversion stipulée des Etats cedés au Sérénissime Infant Don *Philippe*.

VI. Il est arrêté & convenu que toutes les restitutions & cessions respectives en *Europe* seront

Digitized by Google

entierement faites & exécutées de part & d'autre dans l'espace de six semaines, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent Traité, de toutes les huit Parties ci-dessus nommées; de sorte que dans le même terme de six semaines, le Roi Très-Chrétien remettra tant à l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme*, qu'aux Etats Généraux des *Provinces-Unies*, toutes les conquêtes qu'il a faites sur eux pendant la guerre.

L'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme* sera remise en conséquence dans la pleine & paisible possession de tout ce qu'elle a possedé avant la présente guerre dans les *Pays-Bas* & ailleurs, sauf ce qui est reglé autrement par le présent Traité. Dans le même tems, les Seigneurs Etats Généraux des *Provinces Unies* seront remis dans la pleine & paisible possession, & telle qu'ils l'avoient avant la présente guerre, des Places de *Berg-op-Zoom* & de *Maestricht*, & de tout ce qu'ils possedoient avant la présente guerre dans la *Flandre Hollandoise* & dans le *Brabant* dit *Hollandois* & ailleurs.

Et les Villes & Places dans les *Pays-Bas*, dont la Souveraineté appartient à l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme*, dans lesquelles Leurs Hautes Puissances ont le droit de Garnison, seront évacuées aux troupes de la République dans le même espace de tems. Le Roi de *Sardaigne* sera de même, & dans le même terme, entierement rétabli & maintenu dans le Duché de *Savoye* & dans la Comté de *Nice*, aussi-bien que dans tous les Etats, pays, Places & Forts conquis & occupés sur lui à l'occasion de la présente guerre.

Le Sérénissime Duc de *Modéne*, & la Sérénissime République de *Génes*, seront aussi dans le même terme entierement rétablis & maintenus dans les

Digitized by Google

Etats, Pays, Places & Forts conquis ou occupés sur eux pendant la présente guerre, & ce conformément à la teneur des articles XIII & XIV. de ce Traité, qui les concernent.

Toutes les restitutions & cessions desdites Villes, Forts & Places, se feront avec toute l'artillerie & munitions de guerre, qui s'y sont trouvées au jour de leur occupation dans le cours de la guerre, par les Puissances qui ont à faire lesdites cessions & restitutions, & ce suivant les Inventaires qui en ont été faits, ou qui en seront délivrés de bonne foi de part & d'autre, bien entendu qu'à l'égard des pieces de l'artillerie qui ont été transportées ailleurs pour être refondues ou pour d'autres usages, elles seront remplacées par le même nombre, de même calibre ou poids en métal; bien entendu aussi que les Places de *Charleroi*, *Mons*, *Ath*, *Oudenarde*, & *Menin*, dont on a démoli tous les ouvrages extérieurs, seront restituées sans l'artillerie : on n'exigera rien pour les frais & dépenses employés aux Fortifications de toutes les autres, ni pour autres ouvrages publics ou particuliers, qui ont été faits dans les Pays qui doivent être restitués.

VII. En considération des restitutions que Sa Majesté Très-Chrétienne & Sa Majesté Catholique font par le présent Traité, soit à Sa Majesté l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme*, soit à Sa Majesté le Roi de *Sardaigne*, les Duchés de *Parme*, de *Plaisance* & de *Guastalla*, appartiendront à l'avenir au Sérénissime Infant Don *Philippe*, pour être possedés par lui & ses descendans mâles, nés en légitime mariage, en la même maniere & dans la même étendue qu'ils ont été ou dû être possedés par les prétens possesseurs; & ledit Sérénissime Infant ou ses descendans mâles jouiront desdits trois Duchés, conformément & sous

Digitized by Google

sous les conditions exprimées dans les Actes de cession de l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme*, & du Roi de *Sardaigne* : ces Actes de cession de l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme*, & du Roi de *Sardaigne*, seront remis avec leurs ratifications du présent Traité, à l'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi Catholique, de même que les Ambassadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires du Roi Très-Chrétien & du Roi Catholique remettront, avec les ratifications de Leurs Majestés, à celui du Roi de *Sardaigne*, les ordres aux Généraux des troupes Françoises & Espagnoles, de remettre la *Savoye* & le Comté de *Nice* aux personnes commises par ce Prince, à l'effet de les recevoir; de sorte que la restitution desdits Etats, & la prise de possession des Duchés de *Parme*, *Plaisance* & *Guastalla* par, ou au nom du Sérénissime Infant Don *Philippe*, puissent s'effectuer dans le même tems, conformément aux articles de cession, dont la teneur s'ensuit. (L'Acte de cession de l'Impératrice Reine, conçû en Langue Latine, se trouvant inseré ici, on en donne la Traduction.

Nous Marie-Therese, *&c. sçavoir faisons par les présentes, qu'afin de terminer cette funeste guerre, les Ministres Plénipotentiaires du Sérénissime & très-puissant Prince* Louis XV. *Roi Très-Chrétien, & du Sérénissime & très-puissant Prince* Georges II. *Roi de la* Grande Bretagne, *comme aussi des hauts & puissants Seigneurs les Etats Généraux des* Provinces Unies, *sont convenus le* 30 *Avril de la présente année, de certains articles préliminaires, lesquels ont ensuite été acceptés & ratifiés par tous les Princes qui y sont interessés. La teneur du IV. de ces articles est conçue de la maniere suivante.*

Digitized by Google

» Les Duchés de *Parme*, de *Plaisance* & de » *Guastalla*, seront cedés au Sérénissime Infant » Don *Philippe*, pour lui tenir lieu d'établissement, » avec le droit de reversion aux présens posses- » seurs, après que Sa Majesté le Roi des *Deux* » *Siciles* aura passé à la Couronne d'*Espagne*, » ainsi que dans le cas où ledit Sérénissime In- » fant Don *Philippe* viendroit à mourir sans en- » fans.

Et comme il s'en est ensuivi un Traité définitif de paix, dont les articles expliquent les divers chefs concernant cette matiere, lesquels ont pareillement été acceptés d'un consentement unanime par tous ceux qui y ont intérêt, & il y est dit entr'autres ce qui suit.

» En considération des restitutions que Sa Ma- » jesté Très-Chrétienne & Sa Majesté Catholi- » que font par le présent Traité, soit à Sa Majesté » l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme*, » soit à Sa Majesté le Roi de *Sardaigne*, les Du- » chés de *Parme*, de *Plaisance* & de *Guastalla*, ap- » partiendront à l'avenir au Sérénissime Infant » Don *Philippe*, pour être possedés par lui & ses » descendans mâles, nés en légitime mariage, en » la même étendue qu'ils ont été ou dû être posse- » dés par les présens possesseurs; & ledit Séré- » nissime Infant ou ses descendans mâles jouiront » desdits trois Duchés, conformément & sous les » conditions exprimées dans les Actes de cession » de l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme*, » & du Roi de *Sardaigne*.

» Ces Actes de cession de l'Impératrice Reine de » *Hongrie* & de *Boheme*, & du Roi de *Sardaigne*, » seront remis avec leurs ratifications du présent » Traité, à l'Ambassadeur extraordinaire & Plé-

Digitized by Google

» nipotentiaire du Roi Catholique, de même que » les Ambassadeurs Extraordinaires & Plénipoten- » tiaires du Roi Très-Chrétien & du Roi Catholi- » que, remettront avec les ratifications de Leurs » Majestés, à celui du Roi de *Sardaigne*, les ordres » aux Généraux des troupes Françoises & Espa- » gnoles, de remetttre la *Savoye* & le Comté de » *Nice* aux personnes commises par ce Prince, à » l'effet de les recevoir; de sorte que la restitution » desdits Etats & la prise de possession des Duchés » de *Parme*, *Plaisance* & *Guastalla*, par ou au nom » du Sérénissime Infant Don *Philippe*, puissent » s'effectuer dans le même tems, conformément » auxdits articles de cession.

C'est pourquoi, & afin de satisfaire à ce à quoi nous sommes obligés par les présens articles, comme aussi dans la ferme espérance que les Rois Très-Chrétien & Catholique, ainsi que le futur possesseur des trois Duchés, & ses descendans mâles, rempliront de bonne foi la teneur des articles ci-devant mentionnés, & que les Etats & Places qui nous doivent être rendus en vertu des articles II. & XVIII. des préliminaires, nous seront restitués d'un pas égal, tant pour nous que pour nos successeurs, aux conditions stipulées dans les articles ci-devant mentionnés, nous cedons & nous renonçons à tous droits, actions & prétentions qui peuvent nous competer, sous quelque titre & de quelque cause que ce puisse être, sur les susdits trois Duchés de Parme, Plaisance & Guastalla, *par nous ci-devant possedés: lesquels droits, actions & prétentions, nous transférons dans la meilleure & la plus solemnelle forme que ce puisse, au Sérénissime Infant des* Espagnes *Don* Philippe, *ainsi qu'à ses descendans mâles n s d'un légitime mariage: nous absolvons généralement tous les habitans des susdits Duchés du serment*

qu'ils nous ont prêté, bien entendu qu'ils ne seront tenus de le prêter à ceux à qui nous cedons nos droits, que dans le cas où le susdit Sérénissime Infant Don Philippe, *ou quelqu'un de ses descendans, n'auront pas monté sur le Trône des* Deux Siciles *ou celui d'*Espagne, *& nous nous réservons bien expressément, tant pour nous que pour nos successeurs, tous les droits, actions & prétentions qui nous ont competé ci devant sur ces Duchés, ainsi que le droit de Reversion dans le cas que le susdit Infant pourra venir à mourir sans enfans mâles.*

L'Acte de cession du Roi de *Sardaigne* se trouve pareillement inseré ici : il est conçû en Langue Italienne & porte ce qui suit.

Charles Emmanuel, &c. Le désir que nous avons de contribuer de notre part au prompt rétablissement de la tranquillité publique, nous a engagé à acceder aux articles préliminaires signés le 20 Avril dernier, entre les Ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne, & de Sa Majesté Britannique, des Seigneurs Etats Généraux des *Provinces Unies*, ainsi que nous l'avons fait le 31 Mai, au moyen de notre Plénipotentiaire. Quant à ce que nous devons accomplir de notre part, en conséquence desdits préliminaires, particulierement pour ce qui regarde l'exécution de l'article IV desdits préliminaires, en vertu duquel les Duchés de *Parme*, de *Plaisance* & de *Guastalla*, doivent être cedés au Sérénissime Prince Don *Philippe* d'*Espagne*, pour lui tenir lieu d'établissement, avec le droit de Reversion aux présens possesseurs, dès que Sa Majesté le Roi des *Deux Siciles* sera monté sur le Trône d'*Espagne*, ou que le susdit Infant vint à mourir sans enfans mâles ; nous renonçons en vertu du présent Acte, cedons & transportons,

tant pour nous que pour nos successeurs, au susdit Sérénissime Infant Don *Philippe* & à ses enfans mâles, nés d'un légitime mariage, la Ville de *Plaisance* & le *Plaisantin* par nous possedés, pour qu'il puisse en jouir, en qualité de Duc de *Parme*; renonçant pour cet effet à tous les droits, actions & prétentions qui nous competent à cet égard; & en nous réservant néanmoins bien expressément, tant pour nous que pour nos successeurs, le droit de Reversion, dans les cas ci dessus mentionnés: en foi de quoi, &c.

VIII. Pour assurer & effectuer lesdites restitutions & cessions, on est convenu qu'elles seront entierement exécutées & accomplies de part & d'autre en *Europe* dans l'espace de six semaines, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de l'échange des ratifications de toutes les huit Puissances, bien entendu que quinze jours après la signature du présent Traité, les Généraux ou autres Personnes que les Hauts Contractans de part & d'autre jugeront à propos de commettre à cet effet, s'assembleront à *Bruxelles* & à *Nice* pour concerter & convenir des moyens de proceder aux restitutions & mises en possession d'une façon également convenable au bien des troupes, des habitans & des pays respectifs, mais aussi de sorte que toutes & chacune des Hautes Parties contractantes se trouvent, conformément à leurs intentions & aux engagemens contractés par le présent Traité, en possession tranquille & entiere sans rien excepter de tout ce qui doit leur revenir, soit par cession ou autrement, dans ledit terme de six semaines ou plutôt si faire se peut, après l'échange des ratifications du présent Traité de toutes lesdites huit Puissances.

Digitized by Google

IX. En considération de ce que nonobstant l'engagement mutuel pris par l'Article 18 des Préliminaires, portant que toutes les restitutions & cessions marcheront d'un pas égal & s'exécuteront en même-tems, S. M. Très-Chrétienne s'engage par l'Article 6 du présent Traité à restituer dans l'espace de six semaines, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent Traité, toutes les conquêtes qu'elle a faites dans les *Pays-Bas*, que ce qui concerne l'*Amérique* ait son effet dans le même tems, ou même de fixer le terme de sa parfaite exécution.

Sa Majesté Britannique s'engage aussi de son côté à faire passer auprès du Roi Très-Chrétien, aussi-tôt après l'échange des ratifications du présent Traité, deux Personnes de rang & de condition qui y demeureront en ôtages, jusqu'à-ce qu'on y ait appris d'une façon certaine & authentique la restitution de l'Isle Royale dite *Cap Breton*, & de toutes les conquêtes que les armes ou les sujets de S. M. Britannique pourroient avoir faites avant ou après la signature des Préliminaires dans les *Indes Orientales & Occidentales*. L. M. Très-Chrétienne & Britannique s'obligent pareillement de faire remettre à l'échange des ratifications du présent Traité, les duplicata des ordres adressés aux Commissaires nommés pour remettre & recevoir respectivement tout ce qui pourroit avoir été conquis de part & d'autre dans les *Indes Orientales & Occidentales*, conformément à l'Article 11 des Préliminaires, & aux Déclarations du 21 & 31 Mai & 8 Juillet dernier, pour ce qui concerne lesdites conquêtes dans les *Indes Orientales & Occidentales*.

Bien entendu néanmoins que l'*Isle Royale*, dite

Digitized by Google

le *Cap-Breton*, sera renduë avec toute l'artillerie & munitions de guerre qui s'y seront trouvées au jour de sa reddition; quant aux autres restitutions elles auront leur effet, conformément à l'esprit de l'Article II des Préliminaires & des déclarations & conventions du 21 & 31 Mai, & 8 Juillet, dans l'état où se seront trouvées les choses le 11 Juin nouveau style dans les *Indes Occidentales*, & le 31 Octobre, pareillement nouveau style, dans les *Indes Orientales*. Toutes les choses d'ailleurs seront remises sur le pied qu'elles étoient ou devoient être avant la présente guerre.

Lesdits Commissaires respectifs, tant ceux pour les *Indes Occidentales*, que ceux pour les *Indes Orientales*, devront être prêts à partir au premier avis que L. M. Très-Chrétienne & Britannique recevront l'échange des ratifications, munis de toutes les instructions, commissions, pouvoirs & ordres nécessaires pour le plus prompt accomplissement des intentions de leursdites Majestés, & des engagemens qu'elles contractent par le présent Traité.

X. Les revenus ordinaires des Pays qui doivent être restitués ou cedés respectivement, & les impositions faites dans ces Pays pour le traitement & les quartiers d'hyver des troupes, appartiendront aux Puissances qui en sont en possession jusqu'au jour de l'échange des ratifications du présent Traité, sans néanmoins qu'il soit permis d'user d'aucune voye d'exécution, pourvû qu'il ait été donné caution suffisante pour le payement; bien entendu que les fourages & ustenciles pour les troupes se fourniront jusqu'aux évacuations; au moyen de quoi toutes ces Puissances promettent & s'engagent de ne rien répeter ni exiger des impositions

Digitized by Google

IX. En considération de ce que nonobstant l'engagement mutuel pris par l'Article 18 des Préliminaires, portant que toutes les restitutions & cessions marcheront d'un pas égal & s'exécuteront en même-tems, S. M. Très-Chrétienne s'engage par l'Article 6 du présent Traité à restituer dans l'espace de six semaines, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent Traité, toutes les conquêtes qu'elle a faites dans les *Pays-Bas*, que ce qui concerne l'*Amérique* ait son effet dans le même tems, ou même de fixer le terme de sa parfaite exécution.

Sa Majesté Britannique s'engage aussi de son côté à faire passer auprès du Roi Très-Chrétien, aussi-tôt après l'échange des ratifications du présent Traité, deux Personnes de rang & de condition qui y demeureront en ôtages, jusqu'à-ce qu'on y ait appris d'une façon certaine & authentique la restitution de l'Isle Royale dite *Cap Breton*, & de toutes les conquêtes que les armes ou les sujets de S. M. Britannique pourroient avoir faites avant ou après la signature des Préliminaires dans les *Indes Orientales* & *Occidentales*. L. M. Très-Chrétienne & Britannique s'obligent pareillement de faire remettre à l'échange des ratifications du présent Traité, les duplicata des ordres adressés aux Commissaires nommés pour remettre & recevoir respectivement tout ce qui pourroit avoir été conquis de part & d'autre dans les *Indes Orientales* & *Occidentales*, conformément à l'Article 11 des Préliminaires, & aux Déclarations du 21 & 31 Mai & 8 Juillet dernier, pour ce qui concerne lesdites conquêtes dans les *Indes Orientales* & *Occidentales*.

Bien entendu néanmoins que l'*Isle Royale*, dite

Digitized by Google

le *Cap-Breton*, sera renduë avec toute l'artillerie & munitions de guerre qui s'y seront trouvées au jour de sa reddition; quant aux autres restitutions elles auront leur effet, conformément à l'esprit de l'Article II des Préliminaires & des déclarations & conventions du 21 & 31 Mai, & 8 Juillet, dans l'état où se seront trouvées les choses le 11 Juin nouveau style dans les *Indes Occidentales*, & le 31 Octobre, pareillement nouveau style, dans les *Indes Orientales*. Toutes les choses d'ailleurs seront remises sur le pied qu'elles étoient ou devoient être avant la présente guerre.

Lesdits Commissaires respectifs, tant ceux pour les *Indes Occidentales*, que ceux pour les *Indes Orientales*, devront être prêts à partir au premier avis que L. M. Très-Chrétienne & Britannique recevront l'échange des ratifications, munis de toutes les instructions, commissions, pouvoirs & ordres nécessaires pour le plus prompt accomplissement des intentions de leursdites Majestés, & des engagemens qu'elles contractent par le présent Traité.

X. Les revenus ordinaires des Pays qui doivent être restitués ou cedés respectivement, & les impositions faites dans ces Pays pour le traitement & les quartiers d'hyver des troupes, appartiendront aux Puissances qui en sont en possession jusqu'au jour de l'échange des ratifications du présent Traité, sans néanmoins qu'il soit permis d'user d'aucune voye d'exécution, pourvû qu'il ait été donné caution suffisante pour le payement; bien entendu que les fourages & ustenciles pour les troupes se fourniront jusqu'aux évacuations; au moyen de quoi toutes ces Puissances promettent & s'engagent de ne rien répeter ni exiger des impositions

Digitized by Google

& contributions qu'elles pourroient avoir établies sur les Pays, Villes & Places qu'elles ont occupées dans le cours de la Guerre, & qui n'auroient point été payées au tems que les événemens de ladite guerre les auroient obligées à abandonner lesdits Pays, Villes & Places; toutes prétentions de cette nature demeurant en vertu du présent Traité anéanties.

XI. Tous les papiers, Lettres, documens & Archives, qui se sont trouvés dans les Pays, Terres, Villes & Places qui seront restitués, & ceux appartenant aux Pays cedés, seront délivrés ou fournis respectivement de bonne-foi dans le même tems, s'il est possible, de la prise de possession, ou au plûtard deux mois après l'échange des ratifications du présent Traité de toutes les huit Parties, en quelque lieu que lesdits papiers ou documens se puissent trouver, nommément ceux qui auroient été transportés de l'Archive du Grand Conseil de *Malines*.

XII. S. M. le Roi de *Sardaigne* restera en possession de ce dont il jouissoit anciennement & nouvellement, & particulierement de l'acquisition qu'il a faite en 1743 du *Vigevanasque*, de la partie du *Pavesan* & de la Comté d'*Anghiera*, de la maniere que ce Prince les possede aujourd'hui en vertu des cessions qui lui ont été faites.

XIII Le Séréniſſime Duc de *Modéne*, en vertu, tant du présent Traité que de ses droits, prérogatives & dignités, prendra possession six semaines ou plûtôt si faire se peut, après l'échange des ratifications dudit Traité, de tous les Etats, Places, Ports, biens & rentes, généralement de tout ce dont il jouissoit avant la guerre; lui seront rendus pareillement dans le même tems les Archives, docu-

Digitized by Google

mens, écrits & meubles de quelque nature que ce puisse être, comme aussi l'artillerie, attirails & munitions de guerre, qui se seront trouvés dans ses Pays du tems de leurs occupations; quant à ce qui manquera ou qui aura été converti en une autre forme, le juste prix des choses, ainsi ôtées, qui doivent être restituées, sera payé en argent comptant, lequel prix, ainsi que l'équivalent des Fiefs que le Sérénissime Duc de *Modéne* possedoit en *Hongrie*, s'ils ne lui sont pas remis, sera reglé & constaté par les Généraux ou Commissaires respectifs, qui, suivant l'Article VIII. du présent Traité doivent s'assembler à *Nice* 15 jours après la signature, pour convenir des moyens d'exécuter les restitutions & mises en possession réciproques; de sorte que dans le même tems & le même jour que le Sérénissime Duc de *Modéne* prendra possession de tous ses Etats, il puisse entrer ainsi en jouissance, soit de ses Fiefs en *Hongrie*, soit dudit équivalent, & recevoir le prix des choses qui ne pourront lui être restituées; lui sera pareillement fait justice dans ledit terme de six semaines après l'échange des ratifications, sur les allodiaux de la Maison de *Guastalla*.

XIV. La Ser. République de *Génes*, en vertu, tant du présent Traité que de ses droits, prérogatives & dignités, rentrera en possession six semaines ou plutôt si faire se peut, après l'échange des ratifications dudit Traité, de tous les Etats, Forts, Places, Pays, de quelque nature que ce puisse être, rentes & revenus dont elle joüissoit avant la guerre; spécialement tous & chacun des Membres & Sujets de ladite République rentreront dans le terme susdit après l'Echange des ratifications du présent Traité, en possession, jouissance & liberté

Digitized by Google

de disposer de tous les fonds qu'ils avoient sur la Banque de *Vienne* en *Autriche*, en *Boheme* ou en quelque partie que ce soit des Etats de l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Boheme* & de ceux du Roi de *Sardaigne*, & les intérêts leur seront payés exactement & régulierement, à compter dudit jour de l'échange des ratifications du présent Traité.

XV. Il a été arrêté & convenu entre les huit Hautes Parties pour le bien & l'affermissement de la Paix en général & pour la tranquillité de l'*Italie* en particulier, que toutes choses y demeureront dans l'état où elles étoient avant la guerre, sauf & après l'exécution des dispositions faites par le présent Traité.

XVI. Le Traité de l'*Assiento* pour la traite des Negres, signé à *Madrid* le 26 Mars 1713, & l'Article du Vaisseau annuel, faisant partie dudit Traité, sont spécialement confirmés par le présent Traité pour les quatre années, pendant lesquelles la jouissance en a été interrompue depuis le commencement de la présente guerre, & seront exécutés sur le même pied & sous les mêmes conditions qu'ils ont été ou dû être exécutés avant ladite guerre.

XVII. *Dunkerque* restera fortifié du côté de terre en l'état qu'il est actuellement, & pour le côté de la mer sur le pied des anciens Traités.

XVIII. Les prétentions d'argent de S. M. Britannique, comme Electeur de *Hanover*, sur la Couronne d'*Espagne*, les differends touchant l'Abbaye de *S. Hubert*, les Enclaves du *Hainaut* & les Bureaux nouvellement établis dans les *Pays-Bas*, les prétentions de l'Electeur *Palatin*, & les autres Articles qui n'ont pû être reglés pour entrer dans le présent Traité, le seront incessamment à l'amiable

par des Commissaires nommés à cet effet de part & d'autre, ou autrement, selon qu'il en sera convenu par les Puissances intéressées.

XIX. L'Article V. du Traité de la quadruple Alliance, conclu à *Londres* le 2 Août 1718, contenant la garantie de la succession au Royaume de la *Grande Bretagne* dans la Maison de S. M. Britannique à présent regnante, & par lequel on a pourvû à tout ce qui peut être relatif à la Personne qui a pris le titre de Roi de la *Grande Bretagne* & à ses descendans des deux sexes, est expressément rappellé & renouvellé par le présent Article comme s'il y étoit inseré dans tout son contenu.

XX. S. M. Britannique en qualité d'Electeur de *Brunswick Lunebourg*, tant pour lui que pour ses héritiers & successeurs, tous les Etats & possessions de sadite Majesté en *Allemagne*, sont compris & garantis par le présent Traité.

XXI. Toutes les Puissances intéressées au présent Traité, qui ont garanti la *Sanction Pragmatique* du 19 Avril 1713 pour tout l'héritage du feu Empereur *Charles VI.* en faveur de sa fille l'Impératrice Reine de *Hongrie* & de *Bohême* actuellement regnante & de ses descendans à perpétuité, suivant l'ordre établi par ladite *Sanction Pragmatique*, la renouvellent dans la meilleure forme qu'il est possible, à l'exception cependant des cessions déjà faites, soit par ledit Empereur, soit par ladite Princesse & de celles qui sont stipulées par le présent Traité.

XXII. Le Duché de *Silésie* & le Comté de *Glatz*, tels que S. M. Prussienne les possede aujourd'hui, sont garantis à ce Prince par toutes les puissances, & parties contractantes du présent Traité.

Digitized by Google

XXIII. Toutes les Puissances contractantes & intéressées au présent Traité, en garantiront réciproquement & respectivement l'exécution.

XXIV. Les ratifications solemnelles du présent Traité expediées en bonne & dûë forme, seront échangées en cette Ville d'*Aix-la-Chapelle* entre toutes les huit Parties, dans l'espace d'un mois, ou plutôt, s'il est possible, à compter du jour de la signature.

En foi de quoi nous soussignés, leurs Ambassadeurs Extraordinaires & Ministres Plénipotentiaires, avons signé de notre main, en leur nom & en vertu de nos pleins-pouvoirs, le présent Traité définitif, & avons fait apposer le cachet de nos Armes, &c.

Fait à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre 1748.

Articles séparés.

I. Quelques-uns des Titres employés par les Puissances contractantes, soit dans les pleins-Pouvoirs & autres actes pendant le cours de la Négociation, soit dans le préambule du présent Traité n'étant pas généralement reconnus, il a été convenu qu'il ne pourroit jamais en résulter aucun préjudice pour aucune desdites Parties contractantes, & que les Titres, pris ou omis de part & d'autre à l'occasion de ladite Négociation & du présent Traité, ne pourront être cités ni tirés à conséquence.

II. Il a été convenu & arrêté que la Langue Françoise employée dans tous les exemplaires du présent Traité, & qui pourra l'être dans les Actes d'accession, ne formera point un exemple qui puisse être allegué ni tiré à conséquence, ni porter pré-

Digitized by Google

jui dice en aucune maniere à aucune des Puissances contractantes, & que l'on se conformera à l'avenir à ce qui a été observé, & doit être observé à l'égard & de la part des Puissances qui sont en usage & en possession de donner & de recevoir des exemplaires de semblables Traités & Actes en une autre Langue que la Françoise.

Le présent Traité & les accessions, qui interviendront, ne laissent pas d'avoir la même force & vertu, que si le susdit usage y avoit été observé, & les présens Articles séparés auront pareillement la même force que s'ils étoient insérés dans le Traité.

En foi de quoi nous soussignés Ambassadeurs Extraordinaires & Ministres Plénipotentiaires de S. M. Très-Chrétienne & de S. M. Britannique, des Seigneurs Etats Généraux des *Provinces-Unies*, avons signé les présens Articles séparés, & y avons fait apposer le cachet de nos Armes, &c.

Fait à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre 1748.

Digitized by Google

MORTS.

Le 30 Août, mourut au Château de l'Aage, en Bourbonnois, Dame Marie-Françoise *le Bel*, veuve de M. Joachim *Jehannot*, Chevalier, Marquis de Bertillac, Mestre-de-Camp de Cavalerie; de ce mariage sont nés,

1°. Louis-Joachim Jehannot, Chevalier, Marquis de Bertillac, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, mort le 10 Septembre de cette année. Il avoit épousé Jeanne-Françoise Poyvet de la Bliniere, dont il a laissé quatre enfans.

2°. Marie-Anne Clotilde Jehannot de Bertillac, mariée à M. Louis-Alexandre de Lomblon, Chevalier, Marquis des Essarts, Aurilly, Seigneur & Patron de Cintray.

3°. Louis Jehannot de Bertillac, Prêtre Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Evreux.

4°. François Jehannot de Bertillac, Cornette au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à Thannes en Baviere, en 1742.

5°. Antoine Jehannot de Bertillac.

Le 8 Novembre, mourut en son Château de Bourgon, Province du Maine, Louis *Pouyvet de la Bliniere*, Conseiller Honoraire au Grand Conseil, Seigneur de Bourgon, Bois-au-Parc, Prez-en-Pail, Couptrain, Neuvilette, &c. âgé de 74 ans. Il avoit épousé le dix-huit Avril 1714 Marie-Marguerite-Josephe Dieuxivoie; de ce mariage il a eu,

1°. Louis-Joseph Pouyvet de la Bliniere, né

Digitized by Google

le 19 Avril 1728 ; reçû Conseiller au Parlement, Commissaire en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, le 22 Mai 1746.

2°. Marie-Louise Pouyvet de la Bliniere, mariée le 3 Février 1733 à Jean-Baptiste François Durey, Seigneur de Meiniere-Bourneville, Mareuil, Marolles & autres lieux, Président au Parlement en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, laquelle est décedée le 12 Février 1741; elle a laissé deux enfans, sçavoir Antoine-Jean-Baptiste-Louis Durey de Meiniere, né le 18 Juillet 1734, & Louise-Adelaide Durey de Meiniere, née le 14 Février 1741. Voyez le Mercure de Février de la même année.

3°. Jeanne-Françoise Pouyvet de la Bliniere, veuve de Louis-Joachim Jehannot, Marquis de Bertillac, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, mort à Digne le 10 Septembre 1748.

4°. Geneviéve Pouyvet de la Bliniere, mariée le 6 Février 1746 à Claude-Gedeon-Denis du Metz, Comte de Ronay, reçu Président à la Chambre des Comptes le 2 Septembre 1747.

Le 10, Thérese Botterel, Comte *de la Marche*, Brigadier des Armées du Roi, ci-devant Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises, mourut à Paris, âgé de 67 ans.

Le 11, Charles *Daverdoing*, Conseiller au Parlement & Doyen de la Grand'-Chambre, mourut à Paris, âgé de 84 ans. Il laisse un fils Conseiller au Parlement.

Le 18, Charles Billet *Despreaux*, Ecuyer, ancien Gouverneur des Pages de la Grande Ecurie du Roi, mourut à Paris.

Le même jour, Marie-Françoise de *Beauvilliers*

Digitized by Google

de Saint Aignan, épouse de Louis-François, Marquis de l'Aubespine, mourut dans son Château de Varize en Beauce, dans la soixante-huitiéme année de son âge, étant née à Paris le 6 Avril 1681. Elle étoit tante de M. le Duc de Saint Aignan. Elle avoit été mariée en premieres nôces le 10 Janvier 1703, dans l'Eglise Paroissiale de Vaucresson, près Versailles, à Jean-François, Marquis de Marillac, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Bethune, qui fut tué à la bataille de Hochstet le 13 Août 1704, & en secondes nôces, dans la Chapelle des Religieuses Ursulines de la rue Sainte Avoye à Paris, le 12 Mai 1710, à Louis-François, Marquis de l'Aubespine.

La Maison de Beauvilliers est des plus anciennes de France. Elle tire son nom de la Terre de Beauvilliers, qu'elle possède de tems immémorial. Le premier de cette Maison que l'on connoisse, donna l'an 1100 l'Eglise de Beauvilliers & les Dixmes, qui lui appartenoient, au Chapitre de Chartres. *Du Fourmi. Tome IV.*

Le 19, Claude de *Moretton*, Chevalier, Seigneur de Boisson, Mandeman, Alegre, Saint Jean le Centenier & autres Lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, mourut à Paris, âgé de 60 ans. Il étoit d'une ancienne Maison de Provence.

Le même jour, Anne-Louise-Julie de Crevant, *Duchesse d'Humieres*, épouse de Louis-François d'Aumont de Crevant, Duc d'Humieres, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Boulogne & Pays Boulonnois, de la Tour d'Ordre, d'Etaples & du Fort Monthulin, & ci-devant Gouverneur de Compiegne, mourut à Paris, âgée de 84 ans.

Digitized by Google

Elle étoit fille de Louis de Crevant d'Humieres, Vicomte de Brigueil, Baron de Preuilly, Seigneur de Monchy, près Compiegne, & de Conai, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Grand Maître & Capitaine Général de l'Artillerie, Gouverneur du Boulonnois, puis Gouverneur & Lieutenant Général de Flandres, Hainaut & Pays conquis, & des Villes de Lille & Compiegne, Colonel des Régimens de Fusiliers & Bombardiers, & Capitaine de la premiere Compagnie des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, mort à Versailles le 30 Août 1694, âgé de 66 ans, & de Louise-Antoinette-Thérese de la Châtre, Dame du Palais de la Reine, morte à Paris le 2 Décembre 1723, dans la quatre-vingt huitiéme année de son âge.

Le Maréchal d'Humieres, se voyant sans enfans mâles, obtint de Louis XIV. de glorieuse mémoire, en considération de ses grands services, l'érection de ses Terres d'Humieres, de Monchy, de Coudun, &c. en Duché, sous le nom d'Humieres, par Lettres du mois d'Avril 1690, enregistrées au Parlement le 28 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 30 du mois suivant. Cette érection fut faite en faveur du Maréchal, & de celui qui épouseroit sa fille puînée Anne-Louise-Julie, leurs enfans légitimes & descendans mâles. Il la donna en mariage le 15 Mai de la même année à Louis François d'Aumont, Marquis de Chappes, ci-dessus mentionné, né le 30 Mars 1671, fils de Louis Marie-Victor, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de la Chambre, & de Françoise-Angelique de la Mothe Houdancourt sa seconde femme. Il fut stipulé par le Contrat de Mariage, que

Digitized by Google

Louis François d'Aumont prendroit le nom & les armes de Crevant d'Humieres.

Anne-Louise-Julie n'a eu que deux enfans : sçavoir, 1°. Louis d'Aumont de Crevant d'Humieres, mort en Octobre 1708, âgé de quatre ans. 2°. Louise-Françoise, mariée par Contrat du 2 Mars 1710, à Antoine-Louis-Armand, Duc de Grammont, Pair de France, Sire de l'Espart, Seigneur de la Guiche, Louvigni, &c. Colonel du Régiment des Gardes Françoises le 17 Février 1717, Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1718, fils d'Antoine, Duc de Grammont, & de Marie Christine de Noailles.

Le Maréchal d'Humieres descendoit de Jacques de Crevant, Seigneur de Cingé, quatriéme fils de Jean de Crevant, dont le trisayeul étoit Archambaut de Crevant, Chevalier, Seigneur de Bauché en Touraine, qui vivoit en 1339. On ne voit point au-delà de filiation suivie, quoique l'on remonte jusqu'en 1069, tems où vivoit Raoul, fils d'Albert de Crevant ; mais on est fondé à dire, que cette Maison est très-ancienne.

Il en reste encore une branche, la seconde des Seigneurs de Cingé, dont René de Crevant a été la tige. Il étoit fils de Louis de Crevant, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & bisayeul du Maréchal d'Humieres. La postérité de René de Crevant subsiste en son arriere petit-fils, Louis-Emmanuel de Crevant, Marquis de Cingé, qui de son mariage avec Marie-Henriette de Saint Gelais de Lusignan, a eu trois fils & une fille : sçavoir, Louis-Martin, Charles-Louis, Philippe, & Françoise Henriette.

Le 22, Claude de *la Mothe*, Chevalier, Seigneur de Gremonville, Saint Jean des Champs, Ronsay, &c. mourut à Paris, âgé de 64 ans.

Digitized by Google

ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE du Roi, du 30 Octobre, pour mettre le Régiment de Cavalerie Flandoise de Fitzjames à trois escadrons de cent vingt Maîtres chacun, en quatre Compagnies de trente Maîtres.

AUTRE du 4 Novembre, pour réduire les seize Compagnies de la Gendarmerie.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 8, qui ordonne que les Officiers de Justice établis par feu l'Evêque de Dol, continueront leurs fonctions pendant la vacance dudit Evêché, ainsi & de même qu'ils faisoient du vivant de l'Evêque, à la réserve qu'ils rendront la justice au nom du Roi : & qui fait défenses aux Juges Royaux de Bretagne de les troubler, ainsi que les Econômes, dans leurs fonctions.

AUTRE du 13 Novembre, qui proroge pour trois années, à compter du premier Janvier 1749, la perception du droit d'un demi pour cent, ordonné par la Déclaration du 10 Novembre 1727, être levé sur les Marchandises venant des Isles Françoises de l'Amérique ; & cependant surseoit à la perception de ce droit sur les chargemens des Navires arrivés, ou qui arriveront desdites Isles, depuis le premier Octobre dernier jusqu'au dernier Mars prochain.

ORDONNANCE du Roi du 15, pour ré-

Digitized by Google

Louis François d'Aumont prendroit le nom & les armes de Crevant d'Humieres.

Anne-Louise-Julie n'a eu que deux enfans : sçavoir, 1°. Louis d'Aumont de Crevant d'Humieres, mort en Octobre 1708, âgé de quatre ans. 2°. Louise-Françoise, mariée par Contrat du 2 Mars 1710, à Antoine-Louis-Armand, Duc de Grammont, Pair de France, Sire de l'Espart, Seigneur de la Guiche, Louvigni, &c. Colonel du Régiment des Gardes Françoises le 17 Février 1717, Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1718, fils d'Antoine, Duc de Grammont, & de Marie Christine de Noailles.

Le Maréchal d'Humieres descendoit de Jacques de Crevant, Seigneur de Cingé, quatriéme fils de Jean de Crevant, dont le trisayeul étoit Archambaut de Crevant, Chevalier, Seigneur de Bauché en Touraine, qui vivoit en 1339. On ne voit point au-delà de filiation suivie, quoique l'on remonte jusqu'en 1069, tems où vivoit Raoul, fils d'Albert de Crevant ; mais on est fondé à dire, que cette Maison est très-ancienne.

Il en reste encore une branche, la seconde des Seigneurs de Cingé, dont René de Crevant a été la tige. Il étoit fils de Louis de Crevant, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & bisayeul du Maréchal d'Humieres. La postérité de René de Crevant subsiste en son arriere petit-fils, Louis-Emmanuel de Crevant, Marquis de Cingé, qui de son mariage avec Marie-Henriette de Saint Gelais de Lusignan, a eu trois fils & une fille : sçavoir, Louis-Martin, Charles-Louis, Philippe, & Françoise Henriette.

Le 22, Claude de *la Mothe*, Chevalier, Seigneur de Gremonville, Saint Jean des Champs, Ronsay, &c. mourut à Paris, âgé de 64 ans.

Digitized by Google

ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE du Roi, du 30 Octobre, pour mettre le Régiment de Cavalerie Irlandoise de Filtzjames à trois escadrons de cent vingt Maîtres chacun, en quatre Compagnies de trente Maîtres.

AUTRE du 4 Novembre, pour réduire les seize Compagnies de la Gendarmerie.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 8, qui ordonne que les Officiers de Justice établis par feu l'Evêque de Dol, continueront leurs fonctions pendant la vacance dudit Evêché, ainsi & de même qu'ils faisoient du vivant de l'Evêque, à la réserve qu'ils rendront la justice au nom du Roi : & qui fait défenses aux Juges Royaux de Bretagne de les troubler, ainsi que les Econômes, dans leurs fonctions.

AUTRE du 13 Novembre, qui proroge pour trois années, à compter du premier Janvier 1749, la perception du droit d'un demi pour cent, ordonné par la Déclaration du 10 Novembre 1727, être levé sur les Marchandises venant des Isles Françoises de l'Amérique ; & cependant surseoit à la perception de ce droit sur les chargemens des Navires arrivés, ou qui arriveront desdites Isles, depuis le premier Octobre dernier jusqu'au dernier Mars prochain.

ORDONNANCE du Roi du 15, pour ré-

Digitized by Google

former un Bataillon de chacun des douze Régimens de son Infanterie Françoise, y dénommés.

JUGEMENT rendu par M. le Lieutenant Général de Police le 29 Octobre, contre Jean-Baptiste Duval, Marchand forain de bestiaux, & Jacques Bertrand, Boucher à Colombes, qui déclare la saisie de trois Bœufs, à la requête de Dominique Guérin, sur lesdits Duval & Bertrand, bonne & valable; ordonne que lesdits trois Bœufs seront & demeureront confisqués au profit dudit Guérin; condamne lesdits Duval & Bertrand à cinquante livres d'amende & aux dépens; fait défenses audit Bertrand & à tous autres Bouchers, d'acheter ni faire acheter aucuns bestiaux dans les marchés de Sceaux & de Poissy, qu'ils n'en ayent acquitté les droits, & de se servir du ministere des Marchands forains pour faire leurs achats hors lesdits marchés; fait pareillement défenses audit Duval & à tous autres Marchands forains, de vendre leurs bestiaux dans la distance de vingt lieues ailleurs que dans lesdits marchés, & de les sortir desdits marchés sans en avoir acquitté les droits, tant du sol pour livre, qu'autres droits desdits marchés; ordonne que ledit Jugement sera imprimé, lû, publié & affiché partout où besoin sera, aux frais desdits Bertrand & Duval.

La veuve du Sr Simon *Bailly* renouvelle au Public ses assûrances qu'elle continuë de fabriquer les véritables Savonettes légeres de pure crême de savon, dont elle seule a le secret; comme plusieurs se mêlent de les contrefaire, & les marquent comme elle, pour n'être point trompés, il faut s'adresser chez elle, rue *Pavée S. Sauveur, au bout de*

Digitized by Google

celle du petit Lion, à l'image S. Nicolas, une porte cochere, presque vis-à-vis la ruë Françoise, quartier de La Comédie Italienne.

FIllion avertit le Public qu'il fabrique toutes sortes de Chocolats vanillés & de santé, ambrés à la fleur d'orange sans sucre, depuis quarante sols jusqu'à huit livres; Pistaches fines & Pastilles fines & autres, depuis trois livres jusqu'à six livres: il fait un Chocolat naturel pour les personnes qui sont incommodées de la poitrine, il va aussi le faire en Ville; il fait du beurre de Cacao caraqué, qui a beaucoup de vertus pour les personnes qui ont le nez & les lévres gersés, cuissons sur le visage ou dartres, inflammations sur les yeux; on en met sur les paupieres le soir en se couchant, & on se trouve considérablement soulagé. Les Dames peuvent s'en servir pour ôter le rouge sur leur visage. Il est bon pour toutes sortes de brûlures, en en mettant sur la playe. Il soulage beaucoup en dissipant le feu qui se met ordinairement sur les brûlures. *Ledit Fillion demeure à la Croix de Chevalier, dans l'Abbaye Saint Germain des Prés, cour & rue Abbatiale; il y a un Tableau à sa*

Digitized by Google

fenêtre, & une Enseigne au coin de la rue, au premier étage, la premiere allée en entrant par la cour; ledit Chocolat est marqué d'une Croix de Chevalier.

AVIS.

LEs Particuliers qui nous doivent, sont priés de payer dans le courant du mois.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le premier volume du *Mercure de France* du mois de Décembre 1748. A Paris le quinze Décembre 1748.

BONAMY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie, 3
Vers à Mad. * * *, l'Auteur étant chez elle à sa maison de campagne, 23
Maximes Morales, 24
Vers à M. Deslandes, ancien Commissaire de la Marine, 26
Extrait de la Lettre d'un Bénédictin de Province

Digitized by Google

à un autre Bénédictin, sur une Dissertation qui a été couronnée à l'Académie de Soissons, 28
L'Amour Peintre en voyage, ou le Portrait, Idile, 35
Projet d'une Place pour la Statuë du Roi, 39
Vers à M. le Comte de la Motte Jacquelot, 44
Lettre à M. Remond de Sainte Albine, 45
Ode tirée du Pseaume 85, 54
Séance publique de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, 57
Plaintes de la Nature à M. le Comte de Tr. par M. Chabaud de l'Oratoire, 58
Réponse de M. le Comte de Tr, 65
Le Temple de l'Amour, Songe, à Iphise, 68
Vers à M. Rameau sur son Ballet de Pigmalion, 82
Lettre de M. le Beuf, Chanoine d'Auxerre, à un Chanoine Régulier, 83
Autre du même, à un Chanoine de l'Eglise d'Auxerre, 85
Quatriéme Epitre familiere à M. de la Soriniere, par M. des Forges Maillard, 94
Destination proposée pour le vieux Louvre, 106
Vers sur la mort de Mlle Mélanie, par M. Gaud, 108
Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, 110
Vers à M. le Marquis de Gesvres, 118
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Novembre, 119
Bouquet à Mad. * * *, pour la Fête de S. Michel, 120
Logogryphes, 121
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c. 126
Programme de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille pour l'année 1749, 158
Fabrique de canons d'Artillerie, de pierrier, & de mortiers de fer battu, forgés d'une seule

Digitized by Google

piéce, tournés & forés, 16
Machines de la composition du sieur Macary pou
la sûreté du commerce & de la navigation, 16
Estampes nouvelles, 16
Piéces exécutées en émail par le sieur Raux, 16
Réponse de M. de Joyeuse à la lettre de M. Da
viel, insérée dans le Mercure de Septembr
dernier. 16
Air sérieux & Vaudeville, 171
Spectacles, 177
Nouvelles Etrangeres, de Warsovie, 179
De Stockholm, 183
De Coppenhague, 184
Allemagne, de Vienne, 186
De Berlin, 187
Espagne, de Madrid, 188
Italie, de Rome, 190
De Génes, 19
Grande Bretagne, de Londres, 19
Païs-Bas, de la Haye, 201
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 205
Traité général & définitif de Paix, 206
Morts, 229
Arrêts Notables, 236
Savonettes de ure crême de Savon, 238
Chocolats, & Beure de Cacao du Sr Fillon, *ibid.*

Le Plan doit regarder la page 39
Les Chansons notées doivent regarder la page 175

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1748.

SECOND VOLUME.

A PARIS,

Chés
ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, *ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.*

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, ruë des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE. 1748.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

VERS

A Madame du Boccage, par M. de la Mothe, Doyen de la Cour des Aides de Montauban, & Académicien de l'Académie de la même Ville, âgé de quatre-vingt-six ans.

A Votre sexe, illustre du Boccage,
A ses appas trop ravissans,
Mes chansons, mes tendres accens
Ont rendu mille fois un éclatant hommage.
Je deplairois à la raison,

Digitized by Google

Si je les chantois davantage.
De notre derniere saison
L'indifference, hélas ! doit être le partage.
Mais en voyant votre portrait,
En entendant votre langage,
Je crois qu'Amour me garde un trait
Qui respectera peu mon âge.
Quand je vous lis, quand je vous vois,
Certain trouble agite mon ame,
Et je me souviens qu'autrefois
Ce trouble m'annonçoit une naissante flamme.
Des rivages du Tarn, loin de votre séjour,
Et mes ans entre nous mettant trop de distance,
Sans que la vertu s'en offense,
Ne puis-je vous parler d'un innocent amour ?
Mais de cet aveu sans mystére
Les malins enfans de Cythére
Riront, comme vous, à leur tour.
Dans mon hyver tout me rappelle
Nuit & jour, à tous les instans,
Que l'amoureuse Philoméle
Jamais ne chante qu'au printems ;
Et dans mes vieux jours je soupire,
Charmé de mille traits brillans
D'un génie, inspiré par le plus beau délire.
Comme de vos appas, épris de vos talens,
En dépit de mes ans, je vis sous votre empire,

Digitized by Google

Et surpris j'adore & j'admire
Vos chants divins, vos sons harmonieux;
Quand vous nous faites la peinture
De ce jardin délicieux,
Où pour Adam, l'Auteur de la nature
Répandit ses bienfaits sans nombre & sans mesure.

. . . . . .

Vous vantez le bonheur, vous pleurez la foiblesse
Du coupable chef des humains,
Avec la sublime noblesse
Et la tendre délicatesse,
Non de nos fameux Ecrivains,
Mais d'un sexe, qui ne nous laisse
Que le soin heureux & l'adresse
De recueillir les fleurs qui tombent de ses mains:
Et vous réunissez, mais avec quelle gloire!
Et les talens & la beauté.
Joüissez à jamais au Temple de Mémoire
D'une double immortalité,
Et d'un admirateur sincére,
Qui vous place au milieu de Virgile & d'Homére;
Recevez un hommage en tout lieu respecté.
Quand l'Amour m'a persécuté,
L'esprit sans les attraits n'étoit point mon affaire;
Les attraits sans l'esprit n'auroient pas sçû me plaire,
Mais si de voir le jour je m'étois moins hâté,
Jugez ce que j'aurois pû faire
Et de mon cœur, & de ma liberté.

Digitized by Google

PROJET

*D'une Description géographique, œconomique & historique, de la Province de Bretagne. Présenté aux Etats de Bretagne, tenus à Rennes au mois de Décembre 1746. Par un Membre * de l'Assemblée de l'Ordre de la Noblesse.*

IL y a long-tems qu'on connoît l'imperfection de toutes les Cartes de la Province de Bretagne. Le peu d'accord qu'elles ont entr'elles; des lieux mal posés par rapport aux autres parties de la terre, & entr'eux; des omissions assez considérables, des noms estropiés, des Côtes mal figurées, sont des défauts qui ont déja fait penser plus d'une fois à donner une description plus exacte d'un pays où il y a tant de lieux, dont il est si important aux Navigateurs de connoître la véritable situation.

Quoiqu'un projet, si intéressant par lui-même, soit resté jusqu'ici sans exécution, il y a lieu d'esperer que les Etats, chargés aujourd'hui de l'administration de leurs affaires, ne négligeront rien pour le faire réussir, lorsqu'ils le verront renaître sous

* *M. de Kermadec.*

Digitized by Google

une forme nouvelle, & plein de vûes, qui peuvent, si elles sont bien remplies, les éclairer dans plusieurs de leurs décisions. On peut également se flater que la Cour donnera aisément son approbation à un travail, qui procureroit à la Province des avantages considérables.

On voudroit joindre aux opérations géographiques d'autres travaux, qui ne sont pas moins importans, comme l'alignement & la construction des grands chemins, l'examen des terres, des eaux & des Manufactures de la Province, même toutes sortes de recherches, propres à contribuer à son bien & à sa gloire.

Quelque peu de rapport que paroissent avoir entr'elles ces differentes parties, il est pourtant très-facile de les réunir toutes dans la même entreprise.

Les Observations Astronomiques *,

* Ces observations seront faites dans les endroits les plus convenables de la partie orientale & occidentale de la Province, & aux extrêmités voisines de la mer, des Diocéses de Vannes & de Treguier.

Les lieux, dont on aura déterminé la position par ce moyen, donneront la vraie situation de la Province sur la terre, & seront les points fondamentaux de la Carte, ceux ausquels on rapportera les autres lieux.

Digitized by Google

qu'on fait pour déterminer quelques-uns des principaux lieux, obligent ceux qui sont chargés de ce travail, de passer dans les differentes routes de la Province. Un autre objet non moins intéressant se présente alors nécessairement à leur examen : ce sont les grands chemins qui seroient sûrement en meilleur état, & qui n'auroient pas coûté à la Province tant de frais inutiles, si avant que d'y travailler on en avoit dressé un plan général, dans lequel toutes les routes auroient été tracées dans la direction la plus avantageuse ; direction qui ne dépend pas d'un simple alignement, mais qui demande encore une connoissance de la nature du terrain, & un nivellement qui en indique la pente pour l'écoulement des eaux, lesquelles perdent entierement les chemins, tandis qu'elles pourroient quelquefois être portées dans des lieux qu'elles enrichiroient. La Province a fait à cet égard des expériences fort cheres ; les changemens qui ont été faits dans la Direction de quelques-uns de ses chemins, comme de celui de Rennes à Vitré, coûtent autant que l'ouvrage qu'on propose aujourd'hui, qui auroit épargné ces frais, & qui pourroit en épargner d'aussi considérables dans la suite.

Digitized by Google

De même le grand nombre d'observations géométriques *, nécessaires pour placer exactement chaque lieu un peu considérable, exige qu'on se transporte dans ces differens endroits. Ces opérations met-

* La partie la plus importante de ces opérations consistera à former des suites de triangles, dont les angles seront placés dans les lieux les plus remarquables, depuis quelqu'un des points, dont on aura déterminé la position par des observations astronomiques, jusqu'à quelqu'autre de ces mêmes points.

Pour connoître la longueur de tous les côtés de ces triangles, il suffit de mesurer avec un instrument d'une grandeur convenable leurs angles, & de toiser réellement un seul côté, ou dans le lieu le plus commode un espace considérable, qu'on rapporte à quelqu'un de ces triangles. Celui-ci ayant un de ses côtés connu par la mesure actuelle, on trouve aisément par le calcul la valeur des deux autres, dont l'un étant commun au triangle voisin, sert à trouver de la même maniere la valeur de ses deux autres côtés, qui servent à leur tour à trouver celle des côtés du triangle suivant, & toujours ainsi de suite on parvient enfin à connoître la longueur de tous les côtés de ces triangles liés les uns aux autres par des côtés communs, ou, ce qui est la même chose, la distance qui est entre les lieux où les observations ont été faites, & même celle qui est entre les principaux points, puisque la ligne, qui mesure cet intervalle, passe avec une position déterminée au travers de tous ces triangles. L'accord d'une seconde mesure actuelle avec la derniere distance calculée fait la preuve de la justesse de toute cette opération.

Digitized by Google

tront, non-seulement les Observateurs à portée de continuer leur travail sur les grands chemins; mais elles leur donneront de plus l'occasion, & à ceux, qui les accompagneront, le tems d'examiner ce que

Comme on doit aussi connoître par les seules observations astronomiques la distance, qui est entre les principaux points, depuis que la grandeur & la figure de la terre ont été déterminées plus exactement, toutes ces mesures se vérifieront mutuellement.

Le point de perfection, où ont été portés de nos jours les instrumens, ne permet guéres de commettre une erreur plus sensible dans les mesures célestes, que dans les mesures terrestres d'un arc du Méridien, qui mesure des differences en latitude un peu considérables. On peut également se flater d'approcher du même degré de précision à l'égard des longitudes par l'occultation des étoiles fixes par la Lune; & pour des distances médiocres une quantité suffisante de poudre enflammée dans un lieu convenable, ou en l'air par le secours d'une bombe lancée à une hauteur considérable, présente à deux spectateurs, placés chacun dans un lieu different avec une pendule bien réglée, un spectacle commun & instantané, qui donne la plus grande exactitude qu'on puisse désirer. C'est surtout dans un ouvrage de la nature de celui-ci qu'on est fondé à esperer autant de précision des mesures célestes, que des mesures terrestres; parce qu'il exige qu'on place autant qu'il est possible, le sommet des angles à des objets permanens; condition, qui peut donner dans chaque suite un plus grand nombre de triangles, & des angles

Digitized by Google

chaque terrain produit d'utile ou de curieux, ce qu'il pourroit produire de plus utile, ce qu'il renferme dans son sein, par des fouillées, qui seront même assez profondes pour découvrir des mines, lorsqu'il y aura des indications suffisantes pour entreprendre ce travail. Si ces fouillées ne présentent pas toujours les matieres qu'on estime ordinairement le plus, elles peuvent en faire connoître d'aussi utiles à nos besoins, comme des eaux, des pierres *,

moins favorables, que ceux que feroient des signaux qu'on placeroit plus avantageusement.

On formera deux suites de triangles, dont l'une ira de l'Est à l'Ouest par le milieu de la Province, l'autre de même du Nord au Sud : elles feront sur son terrain une espéce de croix qui le partagera en quatre, & dont les extrêmités iront joindre les opérations qui ont déja été faites dans la Province.

La distance de la plûpart des lieux renfermés entre les côtés de ces triangles, & ceux de cette espéce de croix, sera mesurée par des opérations moins longues, & moins pénibles.

* Si on en juge par le pavé de la plûpart de nos Villes, il ne paroît pas qu'on ait fait beaucoup de ces sortes de recherches. Je suis cependant persuadé qu'il n'en faudroit faire que de très-médiocres pour trouver dans bien des lieux des pierres propres à former un pavé uni & solide, qui dédommageroit par sa durée de ce qu'il pourroit coûter de plus : il ne seroit peut-être pas non plus bien difficile de procurer à quelques Villes des

Digitized by Google

des ardoiſes, des marbres, &c. & même d'autres, qui ne vaudroient peut-être pas dans la ſuite moins que des mines, des matieres propres à rendre fécondes des terres, qui ont été regardées juſqu'ici comme ſtériles. Le mêlange de differentes terres voiſines, ſéparément infecondes, peut compoſer une terre fertile, comme celui de la marne avec differentes ſortes de terre; les matieres aiſées à calciner donnent une chaux, qui fertiliſe de même les terres les plus pauvres.

Lorſque la nature & la température du lieu, avec tous les ſecours qu'on en peut tirer, ſeront bien connues, on peut avec raiſon préſumer, qu'entre les terres incultes, il s'en trouvera beaucoup qui pourront dans la ſuite fournir du vin, des grains, des pâturages, ou quelques ſortes de bois, marchandiſe aujourd'hui ſi précieuſe pour le Royaume en général, & en particulier pour la Province, dont une des plus grandes reſſources ſera toujours la navigation.

Les terres qui ne ſeront propres à aucune de ces productions, pourront cependant n'être pas ſans valeur : elles ne reſtent

eaux, qui les embelliroient en fourniſſant de nouvelles commodités à leurs habitans.

Digitized by Google

ſouvent telles, que par le défaut de connoiſſances des gens de campagne, toujours bornés aux mêmes occupations; leurs lumieres ne vont guéres au-delà de la portée de leurs yeux: peut-être même la trop grande habitude de voir les mêmes objets inutiles, empêche-t-elle des perſonnes plus éclairées, de penſer à l'utilité qu'on en pourroit tirer? Combien avons-nous été de tems, ſans ſçavoir que nous avions chez nous de quoi faire de la fayance? Dans combien de lieux trouveroit-on des matieres plus belles, que celles qu'on y employe aujourd'hui? Cette fabrique multipliée & améliorée par des ouvriers plus habiles dans ce qui manque à ſa perfection, pour la peinture ou pour l'émail, nous mettroit en état de nous paſſer de tout ce qu'on tire du dehors en ce genre, & d'une grande partie de l'étain de nos voiſins. Des terres encore plus viles ſervent à des ouvrages, qui quoique plus groſſiers, ne ſont pas moins utiles, comme la poterie, la brique, &c. D'autres, qui ne ſont pas moins ſtériles, deviennent précieuſes par l'uſage qu'en ſont les plus importantes Manufactures; telle eſt la terre à foulon *, celle qu'on employe à l'aſſi-

* Les Anglois ſont ſi jaloux de cette ſorte de terre, qu'ils en ont défendu l'exportation ſous

nage des ſucres, à la conſtruction des fourneaux & des creuſets de Verrerie, &c. Toutes peuvent être miſes en valeur par des établiſſemens, qui procureroient à la Province de nouvelles richeſſes & de nouvelles commodités.

Nous ne jouirons jamais de tout l'avantage de notre heureuſe ſituation, qu'en augmentant notre commerce. Or le meilleur moyen de le rendre riche & floriſſant, eſt de multiplier & d'améliorer le produit des terres & des Manufactures : c'eſt à quoi les recherches exactes, qu'on feroit ſur ce que le terroir de la Province produit ou peut produire, ſoit en denrées, ſoit en matieres propres à ſes Fabriques, ou à celles qu'on établiroit dans la ſuite, peuvent certainement beaucoup contribuer, en indiquant les moyens de ſe procurer abondamment les unes & les autres, & de les avoir de bonne qualité. Le point le plus eſſentiel, à l'égard de toutes les Manufactures, eſt que la qualité de la matiere qu'elles employent, ſoit bonne ; ſi elle eſt mauvaiſe, l'habileté des meilleurs ouvriers ne ſçauroit réparer ce défaut. En

des peines auſſi rigoureuſes que celle de la laine. Ils n'ont probablement ſur nous que l'avantage d'avoir fait plus de recherches, & d'avoir été attentifs à en profiter.

Digitized by Google

vain voudroit-on établir des Manufactures de draps ou d'autres étoffes de laine de quelque valeur, si l'on n'a que des laines courtes & grossieres ? Cette importante Fabrique produit peu, & ne produit rien que de très-médiocre en Bretagne ; mais quand on examinera tous les terrains d'une aussi grande Province, il y a toute apparence qu'on en trouvera plusieurs qui seront propres à nourrir des moutons, lesquels fourniront peut-être d'aussi belles laines que celles d'Angleterre. Nous avons des Isles & beaucoup d'autres lieux, où ils pourroient parfaitement bien réussir ; il semble qu'il ne faille pour cela, que faire venir des moutons d'Angleterre, ou d'Espagne, d'où les Anglois ont eux-mêmes tiré les leurs. Cette espece, plus grande que les nôtres, a la laine plus longue & plus fine, & en porte une plus grande quantité. Le grand cas que les Anglois font de leur laine, prouve que ce changement d'espece pour les moutons n'est pas moins intéressant, que celui auquel les Etats travaillent si utilement depuis plusieurs années pour les chevaux.

On trouveroit encore de nouvelles ressources pour ce riche établissement *,

* Cet établissement seroit de son côté très-utile aux terres défrichées. On sçait dans les lieux où

Digitized by Google

dans la culture de cette grande quantité de terres incultes, qui attirent à la Province autant de reproches de la part des étrangers, qu'elles causent de regrets aux bons citoyens, & dont le défrichement doit être un des objets du travail que je propose; importante affaire qui a eu jusqu'ici bien peu de succès, malgré la bonne intention des personnes qui s'en sont mêlées: peut-être même l'utilité en est-elle devenue douteuse à bien des gens, par le peu de profit que la plûpart des petits défrichemens, qui ont été faits ou projettés dans ces derniers tems, apportent ou peuvent apporter à la Province, & par le grand nombre de contestations qu'ils font naître tous les jours. Pour prévenir ces inconvéniens, & pour retirer de ces sortes d'entreprises, qui méritent toute l'attention du Gouvernement & des Etats, le fruit qu'on en doit naturellement attendre, elles doivent être précedées d'un examen,

le parquage des moutons, qui paroît presque ignoré en Bretagne, est usité, combien il contribue à l'amandement des plus mauvaises terres. Ce défrichement paroît d'ailleurs nécessaire pour la conservation des toisons, dont une partie est emportée par les landes. Il est vrai qu'elles sont encore plus gâtées par la mal-propreté avec laquelle les moutons sont tenus, mais on en auroit probablement plus de soin, si leur laine valoit mieux.

Digitized by Google

qui en assûre la réussite, & qui en régle l'exécution, de maniere qu'elles ne portent aucun préjudice aux terres cultivées. Les afféagemens des parcelles de terres les plus voisines de l'ancien Colon, lui font quelquefois perdre plus, qu'ils ne produisent au nouveau. Il faut toujours laisser au premier, de quoi fournir de l'engrais à ses terres, & entretenir ses bestiaux. On ne doit jamais oublier, qu'il est le premier qui ait mis le terrain en valeur. Ce ne sont pas en effet de petites portions de landes qu'il importe de défricher; elles servent à faire porter tous les ans des terres, qu'on n'ensemenceroit que tous les trois ou quatre ans, sans l'engrais qu'on en tire pour celles-ci. Ce sont les vastes landes qu'il seroit nécessaire de mettre en valeur. Elles fourniroient une nouvelle récolte, sans diminuer en aucune maniere l'ancienne. Mais comment y parvenir autrement, que par les recherches qu'on fera sur le terroir de la Province, & dont ces landes seront le principal objet? Après avoir connu par cette voye la nature du terrain, on appelleroit les voisins, on consulteroit des gens habiles & désintéressés, avec lesquels on détermineroit l'usage qu'on en peut faire, quelle partie peut être afféagée avec quelque espérance

Digitized by Google

de succès, sans que personne en souffre; & puisse faire de justes plaintes. On feroit ensuite un Mémoire, qui contiendroit une description exacte de l'étendue, des bornes & de la qualité du terrain, avec un plan figuratif, & l'on y indiqueroit les moyens qu'on croiroit les plus propres à le faire valoir, & les secours qu'il seroit nécessaire de donner à ceux qui s'en chargeroient, soit par argent, soit par une remise d'imposition pendant un certain nombre d'années, jusqu'à ce que le défrichement fût assez avancé, & produisît assez pour faire jouir l'Entrepreneur du fruit de ses travaux, & pour le mettre en situation de payer à l'Etat la protection & les secours qu'il lui auroit accordés. Car je ne pense pas qu'on doive craindre de faire des avances, même de courir des risques pour des entreprises aussi utiles. Le Commerce qui entretient un grand nombre d'hommes, se rallentit dans de certains tems, il peut diminuer, être en partie envahi par des voisins jaloux: les terres cultivées nourriront toujours des Laboureurs.

Les eaux ne méritent pas un examen moins sérieux que les terres; elles servent à la nourriture, aux Arts, aux voitures & à la Medecine. Quoique ces dernieres

Digitized by Google

ne produisent pas toujours l'effet qu'on en attend, on ne doit pas négliger de découvrir celles qui sont dans un pays; elles peuvent lui être de quelque utilité par leurs differentes propriétés, & procurer du commerce au lieu où elles se trouvent. On fera sur les premieres des épreuves propres à en développer toutes les qualités, & des recherches pour en trouver, s'il est possible, de plus saines, lorsqu'elles n'auront pas toute la salubrité que leur usage exige, & pour les avoir en plus grande quantité & plus commodément, lorsqu'elles ne seront pas aussi abondantes, ou aussi-bien situées qu'on le désireroit. Celles qui forment des rivieres ou de gros ruisseaux, demandent un examen particulier.

Comme on ne sçauroit faire la Carte d'un pays, sans suivre le cours de ses rivieres, afin de les décrire exactement, les personnes chargées de ce travail auront soin d'examiner ce qu'on peut faire pour rendre navigables celles qui ne le sont pas, & pour rendre plus facile & plus commode la navigation de celles qui servent déja à cet usage; ces personnes verront même si des eaux, rassemblées de plusieurs ruisseaux, on ne peut pas former des especes de canaux, qui serviroient

Digitized by Google

ſur-tout au tranſport des bois * qu'on tireroit avec aſſez peu de frais des terres où ils croiſſent facilement, pour les rendre à la mer, où ils ſont ſi néceſſaires, & dans le voiſinage de laquelle ils viennent ſi difficilement. C'eſt de cette maniere qu'on procure à la Ville de Paris une partie du bois qui s'y conſomme; c'eſt par ce moyen, que quelques Peuples voiturent, de leurs montagnes, des bois que leur ſituation rendroit inutiles ſans cette reſſource qu'ils ont eu l'art de ſe procurer. Il ſemble au contraire, que notre Province ait été privée de toutes celles que la nature lui avoit données, par la grande quantité de moulins qui interrompent le cours de ſes rivieres. Comme on n'a penſé que fort tard à ſe ſervir d'air au lieu d'eau pour moudre les grains, le peu d'ancienneté de cette découverte eſt ſans doute cauſe de cet inconvénient, dont l'incommodité devient

* Toutes les marchandiſes, comme le bled, le bois, &c. dont le prix doit être fort bas relativemens à leur poids, ne ſçauroient être voiturées un peu loin que par eau. Il n'y a que celles dont le prix eſt aſſez haut, relativement à leur poids, comme les étoffes de ſoye, de fil, de laine, &c. qui puiſſent ſoutenir les frais d'un long trajet par terre, & c'eſt en partie ſur ce principe, que doivent être reglés les établiſſemens qu'on peut faire dans un pays.

Digitized by Google

ſenſible à proportion que le commerce s'augmente. Ne doit-on pas tâcher aujourd'hui d'étendre, autant qu'il eſt poſſible, l'uſage d'une invention auſſi utile dans un pays où il vente preſque continuellement ? Et ſi la néceſſité nous oblige de laiſſer des moulins ſur les rivieres, ne faut-il pas faire en ſorte qu'ils ne les empêchent pas de ſervir à nos autres beſoins ?

Si le travail dont j'ai parlé juſqu'ici, eſt bien exécuté, & qu'on ait de plus reconnu par des expériences particulieres la propriété des eaux pour les teintures, le blanchiſſage, le dégraiſſage, le foulage, & pour les autres uſages des differens Arts, il ne ſera pas difficile de fournir des moyens d'améliorer nos Manufactures, & de déterminer les lieux qui ſont les plus convenables, ſoit aux anciennes, ſoit aux nouvelles, qu'on jugeroit à propos d'établir dans la ſuite, puiſqu'on ne le feroit qu'après avoir connu qu'on a, ou qu'on peut aiſément avoir dans ces lieux, tout ce qui en doit faire le principal ſoutien.

Le giſſement & la configuration des côtes de la Province ſont une des plus eſſentielles parties de ſa deſcription, & celle dont l'uſage eſt le plus utile & le plus fréquent. Quelque loin que ſoit pouſſée

Digitized by Google

la ſcience de la Navigation, quelque accroiſſement qu'elle puiſſe recevoir des découvertes qui ont été faites dans ces derniers tems, jamais le Navigateur n'aura de reſſource plus aſſurée à l'approche des côtes, que la connoiſſance de leur poſition, qui donne un moyen, auquel rien ne ſçauroit ſuppléer, de ſe reconnoître, & d'éviter, autant qu'il eſt poſſible, le naufrage dans de fâcheuſes circonſtances.

Cette opération mettra ceux qui en ſeront chargés, à portée de viſiter & de ſonder les ports *, pour chercher les moyens d'en rendre l'entrée sûre & facile, la Navigation commode & de peu de frais; elle leur donnera auſſi occaſion de remarquer les établiſſemens utiles qu'on peut faire ſur la côte, ſoit par des deſſechemens de marais, ſoit par des conſtructions de Salines, &c. tandis que leurs Aſſociés examineront tout ce que la mer & le rivage produiſent ou nourriſſent, poiſſons, oiſeaux, plantes, coquillages & autres inſectes de mer, entre leſquels on prétend que

* Il ne s'agit point ici des Ports du Roi, où il y a des perſonnes très habiles, mais des Ports Marchands, qui ont leur utilité, & où il n'y a pas toujours des perſonnes aſſez éclairées pour remédier à leurs défauts.

Digitized by Google

nous en devons trouver, qui nous rendront la pourpre, tant regrettée, des anciens.

Enfin les recherches & les découvertes, qui ne contribueront point à l'augmentation des richesses de la Province, ne seront pas néanmoins inutiles; elles contribueront à sa gloire, en fournissant d'excellens matériaux pour son histoire naturelle, qui fera une partie du travail que je propose. Eh! quelle ample moisson ne peuvent pas faire d'habiles Observateurs sur des côtes, qui ont été jusqu'ici visitées avec si peu d'attention, & sur des terres qui n'ont pas été plus soigneusement examinées? On va quelquefois au loin chercher de simples curiosités, tandis qu'on en trouveroit dans son pays, qui ne mériteroient pas moins d'attention, & qu'il seroit toujours plus utile de connoître.

Après avoir exposé une partie des avantages du travail que je viens de proposer, il faut maintenant parler des personnes que je crois nécessaires pour l'exécuter. Je ne ferai mention que des principales; il me paroît qu'il en faut cinq. Deux Mathématiciens, qui seront à la tête de l'ouvrage, auquel ils auront la plus grande part; un Botaniste sçavant dans l'Agriculture & dans l'Histoire naturelle, qui fera les observations qui regardent ces deux parties;

Digitized by Google

un Chymiste habile dans la découverte des Mines & dans le travail des Minéraux, pour conduire les recherches & les essais qu'on fera sur cette matiere, & un homme qui ait assez de connoissance de tout ce qui concerne les plus importantes Manufactures du Royaume & celles des Etrangers, pour nous aider à perfectionner les nôtres, à les multiplier, s'il est besoin, & à établir chez nous celles qui nous manquent, & qui pourroient nous être avantageuses. Outre le soin particulier que chacun aura de son propre travail, il pourra aider de ses lumieres ceux qui seront chargés d'une partie differente. Si les Sciences se prêtent un secours mutuel, les Sçavans en differentes sortes de sciences peuvent encore plus aisément se donner ce secours, en se communiquant réciproquement leurs lumieres, & porter par là l'ouvrage à un plus haut point de perfection.

Quoiqu'il soit assez difficile d'apprécier les frais d'un travail qui demande tant d'opérations differentes, & que les fouillées de terres *, les nivellemens, l'examen des

* Ces fouillées se font avec de longues tarieres, qui font connoître assez promptement la nature du terrain à differente profondeur. Les Anglois s'en servent dans la reche che des mines. Il y a même chez eux des gens dont l'unique métier est d'en

rivieres

rivieres & ruisseaux, puissent coûter beaucoup plus ou beaucoup moins, selon qu'on les voudra pousser plus ou moins loin; je ne crois pas cependant que toutes ces dépenses, avec les frais & récompenses des principales personnes employées à ce travail, aillent par an à plus de trente mille livres, sur lesquelles on prendroit le prix de l'achat des instrumens nécessaires aux differentes opérations. J'estime aussi que cet ouvrage, en y travaillant assiduement, peut être achevé dans six ans. Si je mets un tems si court pour l'exécution de ce projet, c'est que je compte que l'on tirera beaucoup de secours, pour la partie géographique, des ouvrages * qui ont été

faire usage dans ce travail. Comme les Compagnies qui exploitent les Mines dans la Province, pourroient, en vertu de leur Privilége, demander à jouir de celles qu'on découvriroit, en cas qu'on leur accordât leur demande, il seroit juste de leur faire payer entiérement les frais de cette sorte de recherche.

* Les Ouvrages dont j'entens parler ici, sont la Description des Côtes de la Province, insérée dans le Neptune François, & la Carte de France, publiée en 1744 par MM. Maraldi & Cassini de Thury. Quoique le premier n'ait pas été fait avec autant de soin que le second, & qu'on lui reproche des erreurs essentielles; comme il contient généralement tous les lieux de la Côte, dont l'autre détermine seulement plusieurs points, c'est une

Digitized by Google

faits par d'habiles Obſervateurs. D'ailleurs il y a dans la Province un grand nombre de perſonnes auſſi éclairées que zélées, qui ſe feront un plaiſir de communiquer les connoiſſances particulieres qu'elles ont ſur tout ce qui concerne les lieux qu'elles

grande avance que de n'avoir qu'à ajouter les changemens qui peuvent être arrivés depuis à la Côte, & à vérifier ou à rectifier des détails intéreſſans pour la navigation, qu'on ne ſçauroit gueres ſe promettre d'avoir dans un grand degré de préciſion, qu'à force de les remanier; ces deux ouvrages ſeroient l'un & l'autre d'un uſage plus commode & plus étendu, ſi on avoit les obſervations ſur leſquelles ils ont été faits, parce qu'on connoîtroit les termes précis des meſures qu'ils indiquent, & qu'on pourroit les lier plus exactement à celles qu'on prendra dans la ſuite. Nous ne pouvons plus eſpérer ce que nous déſirons ici à l'égard du premier, mais nous aurons probablement bien-tôt les Obſervations ſur leſquelles le ſecond a été fait; elles nous donneront une connoiſſance particuliere des erreurs qu'elles ont relevées dans le premier, & dont il eſt fait mention dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1736, ſeulement en général, à l'exception de celle qui regarde la diſtance de Saint-Brieux au Cap de Frehel, qu'on y a déſignée, & dont on a déterminé la quantité, mais celle-ci même a encore beſoin d'éclairciſſemens, le diſcours n'étant pas d'accord avec la meſure qu'on peut prendre ſur la Carte; ni cette meſure, ni le diſcours, avec la détermination géométrique de ces deux lieux, qui eſt à côté de la Carte.

Digitized by Google

habitent, & qui ne refuseront pas de faire sur les instructions qui leur seront données, les observations qui demandent un trop long tems pour être faites, en parcourant la Province.

Ce travail paroîtra peut-être cher à quelques personnes, mais si on fait attention à son étenduë & à son utilité, & à ce que quelques ouvrages, qui ne feroient qu'une portion incomparablement petite de celui-ci, ont coûté*, on verra que je n'en porte pas le prix trop haut. Il ne sera pas néanmoins onéreux au général de la Province, si on fait supporter aux octrois des Villes, ausquelles il sera utile, une partie des frais, puisqu'en prenant seulement pendant six ans le quarantiéme de ces deniers, il ne faudroit pas, pour exécuter ledit travail, prendre pendant le même nombre d'années plus de vingt mille livres par an sur les hors-fonds, ou sur les sommes** qui seront affectées à la ré-

* Le nivellement, par exemple, d'un espace de sept à huit lieuës entre la Rance & la Vilaine, qu'on projettoit de joindre par un canal, a coûté dix mille livres.

** J'ignorois, quand je fis cet Ecrit, la quantité d'argent employé à la construction ou réparation des chemins. Ces fonds ne vont actuellement guéres au delà de quarante mille livres par an; ils paroissent bien foibles par rapport à la dépense

Digitized by Google

paration des grands chemins, & sur lesquelles une grande partie des frais de cet ouvrage devroit naturellement être payée, au cas qu'elles soient assez fortes pour soutenir cette nouvelle dépense, & celle à laquelle elles sont destinées.

La Province pourra d'ailleurs retirer une partie considérable de ses avances, en se faisant rembourser, comme je l'ai déja observé, par les Compagnies qui exploitent les mines, des frais qui auront été faits pour leur recherche, si elle est heureuse, car c'est celle qui pourroit le plus coûter, mais on ne la poussera qu'autant que les

qu'exigent encore aujourd'hui les grands chemins. Il n'y a qu'une économie égale à celle, avec laquelle les Etats font toutes les opérations dont ils sont chargés, & qu'ils se proposent d'avoir dans la régie des travaux des grands chemins, s'il plaît au Roi de la leur confier, qui puisse tirer un parti bien avantageux d'une aussi petite somme, encore auront-ils bien de la peine à suppléer par leurs soins à sa modicité. Il ne paroît donc pas qu'on puisse rien prendre sur des fonds, qu'il faudroit peut-être augmenter, plutôt que diminuer, pour exécuter plus avantageusement les travaux, ausquels ils sont spécialement destinés; mais les Etats pourront employer très-utilement à l'ouvrage que je propose, & à ceux qui en seront la suite, une partie des sommes, qu'ils espérent avec raison retirer *de l'affaire des Entrées*, affaire, ce me semble, qui ne sçauroit être poussée avec trop de vigueur & de célérité.

Digitized by Google

Etats le jugeront à propos, ou la Commission intermédiaire, à qui on en rendra compte, aussi-bien que des autres recherches, pendant la séparation des Etats.

Je ne parle pas de l'épargne qu'on pourroit faire, en n'employant que les petites pratiques ordinaires pour lever la Carte de la Province sur les observations qui ont été faites, & sur les mesures qui ont été prises par de célébres Astronômes, parce qu'il me paroît que le grand vuide * que laissent leurs opérations, ne peut être bien rempli qu'en suivant les traces de guides aussi habiles, & les méthodes dont ils se sont servis. Il vaut mieux en effet convaincre la postérité de l'exactitude d'un ouvrage, qui demande un si grand détail, par la vérification réciproque de leurs mesures & des nôtres, que de chercher à faire une si legére épargne.

* Il y a dans l'intérieur de la Province une étenduë de quarante lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, sur près de 25 de largeur du Nord au Sud, dans laquelle on n'a pris aucune mesure exacte; les principales opérations indiquées dans la seconde Note, passeront par le milieu de cet espace. Il seroit même nécessaire de les pousser un peu au delà de la partie Orientale de la Province, afin de la mieux lier avec le Maine & l'Anjou, dont les parties voisines n'ont pas été mesurées exactement.

Digitized by Google

On remettra à l'assemblée des Etats, outre la Carte & le détail des opérations sur lesquelles elle aura été dressée, l'Histoire naturelle du Pays, des plans exacts des lieux où il seroit utile de faire des travaux, avec des projets & devis pour la construction des grands chemins, le défrichement des terres incultes, l'exploitation des mines, la navigation des rivieres, l'établissement de nouvelles manufactures, l'amélioration des anciennes, & généralement pour une grande partie des ouvrages publics. Comme on aura aussi soin, en passant par les differens endroits de la Province, de prendre les dimensions des diverses mesures qui y sont établies, qu'on les comparera toutes à la même mesure, pour déterminer le rapport qu'elles ont entr'elles, & qu'on fera une pareille réduction sur les poids, on remettra le résultat de cet examen aux Etats, qui en feront l'usage qu'ils croiront le plus utile au Commerce.

Pour ne rien omettre dans la description Géographique de la Province, qu'on présentera aux Etats, une lieue de deux mille deux cens quatre-vingt deux toises *

* Je ne sçais sur quel fondement les Géographes ont donné differentes longueurs à la lieue de Bretagne, car je ne connois sur cela que des mesures.

Digitized by Google

y occupera un eſpace de quatre pouces, de maniere qu'une ligne répondra à une étendue de terrain de quarante-ſept toiſes trois pieds trois pouces, mais comme une ligne ſe diviſe aiſément en deux parties qu'une vûe médiocre apperçoit ſans peine, on y pourra repréſenter un objet de moins de vingt-cinq toiſes. Le contour des côtes, le cours des rivieres, l'alignement des grands chemins, &c. y ſeront par conſéquent très-diſtinctement tracés. On pourra même, s'il eſt néceſſaire, y repréſenter juſqu'à un demi journal *. La Province ayant de l'Eſt à l'Oueſt environ ſoixante & onze lieues, & du Nord au Sud cinquan-

vagues, à l'exception de celle qui eſt déterminée par l'Art. 383 de la Coûtume, qui donne à la lieue deux mille quatre cens toiſes; on a préféré de ne la faire ici que de deux mille deux cens quatre-vingt deux toiſes, parce qu'elle diviſe de cette maniere un degré du Méridien en vingt-cinq parties égales, & que les meilleurs Géographes lui ont donné cette longueur ſur le degré meſuré en France par M. l'Abbé Picard, aux meſures duquel toutes les opérations, qui ont été faites depuis dans le Royaume, n'ont apporté à cet égard aucun changement qui mérite attention.

* Le journal a en Bretagne quatre-vingt toiſes de longueur ſur ſeize de largeur, & fait une ſurface de douze cens quatre-vingt toiſes quarrées. Ainſi les côtés d'un demi journal ont plus de vingt-cinq toiſes.

Digitized by Google

te * ; cette Carte, qu'on pourra diviser en autant de parties qu'on voudra, aura au moins vingt-quatre pieds de longueur sur seize pieds huit pouces de hauteur.

Ce Plan général, dans lequel toutes les parties de la Province seront liées, & où les moindres seront nettement représentées, sera déposé au Greffe des Etats. Il

* J'ai donné cette étendue à la Province sur les dernieres mesures qui y ont été prises, & sur l'estimation que j'ai faite de la position de ses extrémités, qui n'ont pas été déterminées avec autant de soin. Je trouve qu'il y a environ quatre degrés quatorze minutes en longitude entre Ingrande & l'extrémité occidentale de l'Isle d'Ouessan ; c'est la plus grande dimension de la Province : elle est composée de portions de differens paralleles, ausquels j'ai crû qu'on pouvoit donner une valeur commune de trente huit mille deux cens quarante toises par degré. La minute, ou la soixantiéme partie de ce degré, vaut un peu plus de six cens trente-sept toises.

Il m'a paru aussi que de l'endroit de la Province le plus méridional, qui est dans le Diocèse de Nantes, au plus Septentrional, qui appartient au Diocèse de Tréguier, on pouvoit compter au moins deux degrés. J'ai estimé cinquante sept mille soixante toises, chacun de ces degrés, dont une minute, ou la soixantiéme partie, vaut neuf cens cinquante-une toises. Nous aurons une plus grande certitude sur toutes ces mesures, quand l'Ouvrage que je propose, sera exécuté.

Digitized by Google

ſervira à donner toutes les lumieres néceſſaires pour juger plus ſûrement, & de l'utilité des projets particuliers qui ſeront remis en même tems aux Etats, & de l'utilité de ceux qui pourroient leur être préſentés dans la ſuite. Ce ſera l'original qu'on réduira à de plus petites dimenſions, pour le graver dans une forme plus commode. On peut donner à celui-ci depuis un demi pouce juſqu'à un pouce par lieue*;

* Je ne parle pas de la proportion ſur laquelle la plûpart des Cartes générales de la Province ſont faites, & qui eſt d'un quart de pouce par lieue, parce qu'elle me paroît trop petite pour un Ouvrage de la conſéquence & du détail de celui ci.

Si un demi pouce répond à une lieue, la Carte en y comprenant ſa bordure, aura environ quarante-quatre pouces de longueur & trente-deux de hauteur; une ligne y vaudra trois cens quatre-vingt-toiſes deux pieds; une minute, ou la ſoixantiéme partie d'un dégré du Méridien, aura deux lignes & demie; une minute du parallele, environ une ligne & ſept-dixiémes de ligne.

En lui donnant trois quarts de pouce par lieue, elle aura avec ſa bordure ſoixante-deux pouces de longueur, & environ quarante-cinq de hauteur; ſi on la partage en neuf parties, chacune aura dans un ſens vingt-un pouces, & dans l'autre quinze. Une ligne y répondra à deux cens cinquante-trois toiſes trois pieds quatre pouces. Une minute du Méridien aura trois lignes trois quarts, & une minute du parallele deux lignes & demie.

Enfin à un pouce par lieue, elle aura quatre-vingt

Digitized by Google

ce ſont les limites, entre leſquelles je penſe qu'il faut choiſir la proportion la plus convenable ; peut-être ſuffira t'il de lui donner un demi pouce par lieue.

La Carte auroit dans cette ſuppoſition avec ſa bordure quarante-quatre pouces de longueur, & environ trente-deux de hauteur. Sans être d'une grandeur incommode pour l'uſage ordinaire ; elle paroîtroit avoir aſſez d'étenduë pour contenir, ſans confuſion, tout ce qui mérite d'y avoir place, & pour faire aiſément connoître la vraie poſition de chaque lieu, puiſque chaque degré y ſeroit diviſé en ſoixante parties très-ſenſibles. On l'imprimeroit ſur ſix feuilles, qu'on placeroit ſéparément dans le livre de l'Hiſtoire Naturelle, & qu'on aſſembleroit pour en faire une Carte générale. La grande inégalité d'étendue des Diocèſes ne permettroit pas d'en faire auſſi commodément ces deux uſages, en la diviſant par Evêchés, mais on ſuppléera à cette diviſion, que quelques-uns déſireroient

pouces de longueur ſur cinquante-ſept de hauteur ; une ligne y repréſentera cent quatre-vingt dix toiſes, & en la diviſant en neuf parties, chacune aura dans un ſens vingt-ſept pouces, & dans l'autre dix-neuf.

J'ai fait ce détail, afin qu'on puiſſe choiſir la proportion la plus convenable.

Digitized by Google

peut-être, en y marquant les limites de chaque Evêché. Toutes les routes y seront exactement tracées. On y distinguera, par des signes particuliers, tout ce qui sera digne de remarque, & on pourra, si on le juge à propos, mettre sur ses bordures ce qu'il y a de plus essentiel à sçavoir, tant sur le gouvernement Ecclésiastique, Civil & Militaire, que sur le commerce & la navigation de la Province.

A l'égard des entreprises, dont on proposera l'exécution, on aura sur-tout attention de n'en proposer aucune, dont les profits ne surpassent les dépenses, à moins qu'une nécessité indispensable n'oblige à des travaux onéreux. Entre celles qu'on aura jugées utiles, il y en a dont les commencemens mêmes peuvent être avantageux : celles-là se feront entierement aux frais des Entrepreneurs; il semble qu'il suffise alors d'indiquer ce qu'il y a à faire : de bons conseils en pareil cas sont de vrais encouragemens. Mais il y en a d'autres qui demandent des secours réels : tels sont les grands défrichemens qu'on pourroit entreprendre, l'établissement de nouvelles Manufactures, & l'amélioration des anciennes, qui exigent qu'on fasse venir d'ailleurs des ouvriers pour commencer les unes, & perfectionner les autres.

Digitized by Google

On jouit bien-tôt du fruit de cette derniere dépense, qui apporte dans un Pays les Arts dans toute leur perfection. Il y en a dont le fin ne consiste que dans un petit secret, d'autres ne doivent la supériorité de leurs ouvrages qu'à l'industrie particuliere, avec laquelle ils sont pratiqués dans certains lieux; les plus utiles ne demandent pas de grands talens; les ouvriers ne font mal, que parce qu'ils ont été mal instruits. Dès qu'une fois on en a d'habiles, leur science s'étend & se perpétue aisément dans un Pays, & elle ne se perd ordinairement que par une trop grande cupidité, qu'il ne seroit pas difficile de réprimer.

Les Mémoires instructifs qu'on donnera aux Etats, les mettront à portée de prononcer avec une entiere connoissance, sur toutes les propositions qui leur seront faites, lorsque la Cour leur aura accordé les sommes qu'ils demandent, pour le soutien du commerce & des Manufactures de la Province. Ils pourront même aider ceux qui, faute de lumieres ou de représentans, ne sçauroient demander. Car ce ne seront pas toujours les lieux pour lesquels on demandera des encouragemens, qui en auront le plus de besoin, ni ceux pour lesquels on proposera de nouveaux établissemens, qui y seront les plus pro-

Digitized by Google

pres. Un génie plus actif, plus de hardiesse & de constance à faire des demandes, peuvent faire dépenser des sommes assez considérables dans de certains endroits, tandis que de bien moindres, employées dans d'autres, auroient produit plus d'utilité aux particuliers, & ce qui doit être sur-tout considéré ici, au Public, dont le bien doit toujours être l'objet de la dépense de ses deniers.

Les endroits, qui ont plus de besoin de secours, sont les petits lieux, parce qu'ils sont ordinairement pauvres; ce sont cependant les plus considérables & les plus riches, dont les demandes sont les plus fréquentes & les plus écoutées, quoiqu'ils ayent ordinairement beaucoup de ressources, & qu'ils soient à proportion moins chargés que les autres, aux habitans desquels, même aux plus aisés, les differentes Charges publiques laissent à peine de quoi se nourrir & se vêtir grossierement, pour fruit d'un pénible & continuel travail, comme si les richesses étoient par-tout un titre pour en acquérir de nouvelles, & la pauvreté, un mal qui ne dût jamais être guéri.

Cependant quelque habiles, & il n'en faut que de telles, quelque habiles, dis-je, que soient les personnes que la Province

Digitized by Google

employera pour l'exécution du vaste dessein que je viens de proposer, & pour la direction duquel je voudrois avoir des lumieres égales à mon zele; quelque exactes que soient leurs observations, quelque bien mesurés que soient leurs projets, on ne doit pas se flater d'en voir réussir toutes les parties du premier coup, mais on peut raisonnablement espérer que la plus grande partie aura du succès, si l'exécution est bien conduite, & que celle qui n'aura pas d'abord réussi, pourra être rectifiée par les observations que feront dans la suite ceux qui seront chargés de l'exécuter, & dont eux & les Commissaires des Evêchés rendront compte à la Commission intermédiaire, & en particulier à l'Assemblée des Etats, où l'on examinera si la chose péche par elle-même ou par l'exécution, afin de l'abandonner ou de faire les changemens nécessaires.

Si on n'agissoit que sur des démonstrations, on resteroit souvent dans l'inaction, le plus grand de tous les maux; il faudroit d'ailleurs joindre quelquefois les recherches morales aux physiques, pour s'assurer du succès d'un nouvel établissement, qui ne dépend pas seulement de la disposition du lieu, mais encore de celle de ses habitans, auxquels la nature, ou plutôt l'é-

Digitized by Google

ducation, n'a pas toujours donné assez d'industrie ou d'inclination au travail pour se rendre plus heureux, & quelque chose qu'on fasse, il faut compter que la réussite des grandes entreprises ne sçauroit être que l'effet des grands travaux & du tems.

EXTRAIT des Registres du Greffe des Etats de Bretagne tenus à Rennes.

Du Dimanche 25 Décembre 1746, huit heures & demie du matin.

M. l'Evêque de Dol.

M. le Prince, Comte & Baron de Leon.

M. le Sénéchal de Rennes.

M. le Président de Bedée ayant représenté un Mémoire, qui lui avoit été remis, intitulé: *Projet d'une Description Géographique, Oeconomique & Historique, de la Province de Bretagne.*

Les Etats ont ordonné & ordonnent l'impression dudit Mémoire. La minute signée de Messieurs les Présidens des Ordres.

Pour Expédition conforme à la minute demeurée déposée au Greffe des Etats de Bretagne.

De Lalandelle,
Greffier des Etats de Bretagne.

Digitized by Google

EPITRE

A M. de Voltaire.

HEritier du beau feu de Sophocle & d'Homére,
Maître, ainsi qu'eux, dans l'Art d'étonner & de plaire;
Dont les heureux talens, par l'étude embellis,
Sont un digne ornement du regne de Louis;
Prête l'oreille aux sons d'un jeune téméraire,
Qui, fier de t'admirer, ne peut plus te le taire,
Et d'un noble desir las d'arrêter le cours,
T'ose dire aujourd'hui ce qu'il pensa toujours.
Oui, toujours de tes vers mon ame fut émûe,
Et pour mieux t'assurer que ma Muse ingenue
Du vil adulateur dédaigne les détours,
Daigne écouter ici l'histoire de mes jours.
Au sortir du berceau, dans l'âge le plus *tendre*,
Mon premier sentiment fût le desir d'apprendre.
Je sentois, mais sans voir. Le tems officieux
Vint lever le bandeau qui me couvroit les yeux.
Tout me parut alors une scéne nouvelle,
Et j'entrevis du beau la premiere étincelle;
La Fontaine me plut, mon cœur en fut épris,
J'aimois à reconnoître, en ses simples écrits,
De la naïveté le charmant caractére.

Digitized by Google

Je goûtai Despréaux, mais il étoit sevére,
Et malgré tous ses traits ingénieux & fins,
Je riois à regret aux dépens des Cotins.
Le Peintre des Romains, le sublime Corneille,
Echauffa mon esprit, étonna mon oreille;
Il me paroissoit fait pour marcher sans égal.
Mais je connus bientôt son aimable rival,
Moins pompeux il est vrai, mais plus doux & plus tendre.
Par un trouble nouveau je me sentis surprendre,
Je rendis mon hommage à ce maître des cœurs,
Et mon premier tribut fut un tribut de pleurs.
Crebillon, confondant le sang avec les larmes,
Au sein de la terreur me fit trouver des charmes;
Tant il sçut exprimer, par ses mâles accords,
Et les fureurs du crime, & l'horreur des remords.
Du Parnasse François parcourant les merveilles,
Je vis enfin les fruits de tes illustres veilles.
Que ne puis-je aujourd'hui te payer tout le prix
Du plaisir que je dois à tes divins écrits?
Lorsque donnant l'essor à ta muse sublime,
Tu peins du Grand Henri la valeur magnanime,
Et du François séduit les pieuses fureurs,
Quel éclatant tissu des plus fortes couleurs!
Que de ton fier pinceau l'audace noble & sûre
Saisit heureusement les traits de la nature!
Chez toi, le vrai toujours accompagne le grand;

Digitized by Google

Voltaire, tout chez toi me frappe & me surprend.
J'admire avec transport ces vers pleins de génie,
Dont les vives beautés ont fait frémir l'envie,
Dont les tours, toujours neufs, toujours harmonieux,
Sont nés pour embellir le langage des Dieux.
Des présens d'Apollon la France étoit parée;
Tout fleurissoit chez elle, & la seule Epopée
Paroissoit être un champ fermé pour les François.
Leurs efforts, disoit-on, ne l'ouvriront jamais.
Rome, Londres, Madrid, mille fois nous braverent.
Ton chef-d'œuvre parut, leurs insultes cesserent.
Mais un chef-d'œuvre seul ne te suffisoit pas,
Un triomphe aux grands cœurs n'est que leur premier pas.
Tel qu'un fougueux torrent, fier enfant de l'orage,
S'échappe en frémissant, inonde au loin la plage,
Vainqueur de cent remparts construits pour le dompter;
Dans son rapide cours rien ne peut l'arrêter.
Tel on t'a vû franchir les étroites limites,
Qu'aux vulgaires humains la nature a prescrites.
Un talent suffiroit aux mortels comme nous;
Il n'appartient qu'à toi de les posseder tous.
Du premier des Bourbons ayant chanté la gloire,
On te vit consacrer tes veilles à l'Histoire,
Et de ton style heureux la piquante douceur

Digitized by Google

Par cent charmes divers attacha le lecteur.
Puis des bras de Clio volant à Melpoméne,
De tes brillans travaux tu vins orner la ſcéne.
Le ſceptre du théatre a paſſé dans tes mains;
J'admire, en frémiſſant, ce Brutus que je plains;
Je gémis des ſanglots de la tendre Zaïre;
Je partage les pleurs de Mérope & d'Alzire;
Tu répands à ton gré la tendreſſe & l'effroi;
Mon ame eſt ébranlée, & mon cœur eſt à toi.
Par cent titres divers au-deſſus de l'envie,
Tu jouis maintenant des fruits de ton génie;
Le Titus des François, le modéle des Rois,
T'a confié le ſoin d'écrire ſes exploits.
De cent lauriers divers Minerve te couronne;
De rayons immortels la gloire t'environne.

. . . . . .

Baſton.

Digitized by Google

LETTRE à M. Remond de Sainte Albine, pour servir de réponse aux remarques sur les Dissertations de la nouvelle Bible.

J'Ai lû, Monsieur, les *Remarques Critiques sur les Dissertations contenues dans les trois premiers volumes de la nouvelle Bible*, inserées dans le Mercure de Novembre dernier. Permettez-moi de vous proposer les réflexions qu'elles m'ont fait naître. Mériteront-elles de trouver place dans votre Journal ? Je vous en laisse le juge.

Je vous avoue que je m'intéresse peu à ce qui regarde les *Campagnes Phlégrées*, la *Peninsule de Pellene*, les *Statues colossales de Thèbes*, le *frere d'Ephialtes*, le Roi *Theutobochus*, le Géant *Artachaès*, le fleuve *Thermodon*, & *Teres*, *pere de Sitalcès*. Les fautes que l'Auteur des Remarques Critiques releve sur ces differens points, ne sont pas nouvelles. Elles étoient dans les précédentes éditions des Dissertations & du Commentaire de D. Calmet : & le nouvel Editeur s'applique plus à l'étude des Auteurs Sacrés, qu'à celle des Auteurs Profanes.

Digitized by Google

Quant à la description du *Temple de Belus*, mon dessein n'est pas non plus de m'y arrêter beaucoup. Voici seulement une réflexion qui m'a d'abord frappé. L'Auteur des Remarques reproche au Dissertateur d'avoir mis *un grand Temple au-dessus de la huitiéme & derniere des huit tours*, élevées les unes sur les autres au milieu du terrain consacré à Belus. Mais ce que dit sur cela le Dissertateur, s'accorde avec le desseing du Pere Lami joint à cette Dissertation, & qui étoit par conséquent sous les yeux de l'Auteur des Remarques. Le Pere Lami se croyoit, sans doute, fondé à représenter ainsi le Temple de Belus. Que dit il ? J'ouvre son Livre *de Tabernaculo*, & au Livre II. chap. 4. section 4. col. 224, je trouve que ce Sçavant prétend être autorisé par l'expression même d'Hérodote, qui dit précisément qu'il y avoit *un grand Temple*, ναὸς μεγας, & que ce grand Temple étoit construit *au-dessus de la huitieme tour*, ναὸς ἔπεσι μέγας. C'est à l'Auteur des Remarques Critiques à se défendre contre le Pere Lami.

Mais je viens à la *coudée Babylonienne*. S'il ne s'agissoit ici que d'un texte d'Hérodote, je ne m'y intéresserois pas beaucoup; il s'agit d'un texte d'Ezéchiel; voilà ce qui m'intéresse. La même question embrasse

Digitized by Google

également le texte d'Hérodote & le texte d'Ezéchiel : voilà ce qui me rend également attentif à l'un & à l'autre.

L'Auteur des Remarques Critiques reproche au Dissertateur d'avoir fait dire à Hérodote, qu'*il y avoit deux sortes de coudées chez les Babyloniens* ; & à Ezéchiel, que *la coudée dont il se servoit, étoit plus grande d'un palme que l'ordinaire.* Sur le premier point, j'admire l'érudition de l'Auteur des Remarques ; sur le second point, j'entre volontiers dans sa pensée, mais je souhaiterois qu'il eût traité ce second avec autant d'érudition que le premier.

Il soutient sur le premier point, qu'Hérodote ne compare pas deux coudées Babyloniennes : j'en conviens. Il prétend qu'Hérodote compare deux coudées Grecques ; je n'en conviens pas. Je pense avec le Pere Lami (*de Tabernaculo, lib.* 1. *cap.* 7. *sect.* 1. *col.* 86.) qu'Hérodote compare la coudée Babylonienne avec la coudée Grecque : & c'étoit sans doute la pensée de celui qui a traduit le texte d'Hérodote en ces termes : *Est autem cubitus regius, quàm is quo pro mensurâ utimur, tribus digitis major.*

L'Auteur des Remarques suppose, que cette interprétation vient de ce qu'on a

Digitized by Google

mal entendu l'expression d'Hérodote, τȣ μετρίȣ πήχεως. Mais il montre fort bien lui-même, que le mot μετρεῖν n'a jamais pû être pris en ce sens. C'est pourquoi je pense avec le Pere Lami, que celui qui a traduit, *quàm is quo pro mensurâ utimur*, ne lisoit point μετρίȣ, mais ἡμετέρȣ. Je pense avec le Pere Lami, que c'est-là la vraie leçon : & avec le Pere Lami, je le prouve par le texte de Pline, (*Lib. VI. cap.* 26.) qui décrivant la hauteur & l'épaisseur des murs de Babylone, & donnant ces dimensions d'*après Hérodote*, comme l'Auteur même des Remarques en convient, ajoute : *In singulos pedes ternis digitis mensurâ ampliore quàm nostrâ.* Voilà dans ce texte de Pline la traduction simple & naturelle du texte d'Hérodote : traduction plus ancienne que celle de Laurent Valle, traduction faite sans doute, sur des exemplaires plus corrects que ceux de Laurent Valle.

Il est vrai que le texte de Pline appelle *pieds*, ce qui se trouve appellé *coudées* dans le texte d'Hérodote : mais en cela même je préférerois encore le texte de Pline. Je crois, ainsi que le Pere Lami, que les mesures Babyloniennes étoient les mêmes que celles des Hébreux & des Egyptiens. Je remarque que le pied Egyptien sur-

Digitized by Google

passoit d'environ trois doigts le pied Grec & le pied Latin : j'en conclus que le pied Babylonien surpassoit de même de trois doigts ces deux pieds. Voilà précisément ce que dit Pline : *in singulos pedes ternis digitis mensurâ ampliore quàm nostrâ.* J'en conclus qu'Hérodote avoit dit aussi lui-même ce que Pline a si bien exprimé d'après lui. Je pense que dans les anciens manuscrits le mot Grec ΠΟῦΣ, qui signifie *pied*, & son génitif Ionique ΠΟΔΕΟΣ, ont bien pû se confondre avec ΠΗῦΧΥΣ, ΠΗΧΕΩΣ, qui signifie *coudée*. Le dialecte Ionien est précisément celui d'Hérodote.

De ce qu'Hérodote employe, pour décrire les dimensions des murs de Babylone, cette mesure Royale qu'il dit être de trois doigts plus grande que la mesure des Grecs, on en conclut que cette mesure Royale est une mesure propre aux Babyloniens. L'Auteur des Remarques rejette cette conséquence : cette *raison* lui paroît *nulle*. Il est étonnant qu'elle lui paroisse telle. Je n'ai ici qu'une question à lui faire. Quand Pline employe, pour décrire les dimensions des murs de Babylone, la mesure d'un pied, qu'il dit être de trois doigts plus grand que celui des Latins, quel est ce pied dont Pline parle ?

A l'égard du texte d'Ezechiel, je conviendrai

Digitized by Google

viendrai avec l'Auteur des Remarques, que ce Prophete ne compare point la coudée Hebraïque avec la coudée Babyloniene, ni même avec aucune autre coudée, mais qu'il parle seulement d'une canne ou toise subdivisée en coudées & en *tophach* ou petits palmes. Mais on pourroit former sur cela plusieurs difficultés, que je souhaiterois que l'Auteur eût prévenues. D'abord je comprens bien, que ceux qui sçavent l'Hebreu, n'auront pas de peine à convenir, que l'expression de *six coudées en coudée & tophach*, peut fort bien signifier six coudées, dont chacune étoit subdivisée en *tophach*; mais je crains que cela n'ait pas la même vraisemblance, pour ceux qui ne connoissent pas le génie de cette Langue, & je souhaiterois que l'Auteur des Remarques, qui me paroît être un homme sçavant & laborieux, eût bien établi cette interprétation; qu'il eût rassemblé les témoignages des Interprétes qui ont pensé ainsi, & les raisons sur lesquelles ils ont appuyé cette interprétation.

De plus, le texte du Chapitre XLIII. verset 13. ne dit pas seulement qu'on mesura l'Autel *en coudées*, *coudée & tophach*. On trouve là dans le texte trois fois le mot de coudées: *en coudées*, *coudée*, *coudée & tophach*: cela est certainement très-obs-

Digitized by Google

cur, & méritoit bien d'être éclairci.

Je sçais qu'en cet endroit la version des Septante porte simplement : *en coudées de coudée & palme.* Mais pourquoi ne retrouve-t-on point là, la triple répétition du mot de *coudée*, ni rien d'équivalent ? Est-ce une omission dans la version des Septante ? Est-ce une interpolation dans l'Hebreu ? Il me semble que ces recherches ne feroient pas indignes de l'application de l'Auteur des Remarques.

Je lui proposerois encore une question. Je trouve au Chapitre XL. verset 5. dans la version Grecque, six coudées *en coudée & de palme* : ἐν πήχει καὶ παλαιστῆς. Cela est certainement très-suspect de faute. N'auroit-on point lû originairement ici comme au Chapitre XLIII. ἐν πήχει τῷ πήχεος καὶ παλαιστῆς, *en coudées de coudée & palme.* Le sçavant Auteur de ces Remarques, qui a pris la peine de comparer tant d'éditions d'Herodote pour l'intelligence du μέτρῳ πήχυς, ne refuseroit peut-être pas de comparer les differentes éditions des Septante, de consulter même les Manuscrits, pour l'éclaircissement de ce texte.

D'ailleurs, quand on aura bien établi qu'Ezechiel ne compare point la coudée Hebraique avec la coudée Babyloniene,

Digitized by Google

quelqu'un objectera peut-être qu'il compare deux coudées Hebraiques : c'est même l'opinion commune des Rabins. Il seroit encore digne de l'érudition de cet Auteur, de bien réfuter cette opinion. Quand on aura bien démontré le faux, & même l'impossible de ces deux comparaisons, l'interprétation que l'Auteur des Remarques propose, en recevra beaucoup de force ; elle deviendra même nécessaire, & on reconnoîtra que c'est le vrai sens du Prophete.

Si vous jugez à propos, Monsieur, d'insérer ces réflexions dans votre Journal, elles pourront donner lieu à quelques réponses, qui pourront contribuer à l'éclaircissement de ce texte d'Ezechiel. Je suis, &c.

E. D. L. N. B.

Le 20 *Décembre* 1748.

Digitized by Google

EPITHALAME.

L'Amour dernierement avec l'Hymen son frere,
Lassés tous deux de jouer au volant
Dans le grand salon de Cythére,
Allerent s'asseoir mollement
A côté de Venus, leur mere,
Pour se rafraîchir un moment,
Et causer amicalement;
Quand tout à coup l'Amour, feignant d'être en colere,
Fit à l'Hymen, d'un ton un peu sevére,
Cette querelle d'Allemand.
Sçavez-vous bien, Monsieur mon frere,
Que par tout vous passez pour fourbe, & pour méchant?
On vous voit à tout bout de champ,
Sans nul égard aux sympathies,
Attacher sous un même joug
Des personnes mal assorties,
Qui tôt après en viennent au dégoût.
Tu ne me feras plus un reproche semblable,
Reprit l'Hymen, car je sçais, quand je veux,
Rendre deux cœurs parfaitement heureux.
Pour t'en donner une preuve palpable,
Je m'en vais de ce même pas

Digitized by Google

Visiter un lieu plein d'appas,
Que l'on nomme la Goupilliere.
C'est là que je veux engager
Notre plus brillante Bergére
Avec son fidéle Berger.
J'ai forgé tout exprès deux des plus douces chaînes
Pour la belle..... & le tendre.....
Qui vont se ranger sous ma loi;
Viens donc Amour, viens avec moi;
Tu fus l'Auteur de l'ardeur innocente
Qui les soumet à mon sacré lien.
Pour rendre leur flamme constante,
A ton flambeau j'allumerai le mien.

SUITE de la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences.

LA lecture du Mémoire de M. Cassini de Thury fut suivie de celle d'un essai d'expérience de M. le Marquis de Courtivron, sur quelques voies de communication de la maladie contagieuse du gros Bétail.

Ce Mémoire a pour objet une matiere que les calamités publiques & la crainte des peuples rendent malheureusement trop intéressante. Si les vûës des plus habiles Médecins de Paris & des Provinces se sont

Digitized by Google

tournées jusqu'à présent sans fruit sur la maladie du gros bétail, pour parvenir à sa curation ; si les vûës des Magistrats n'ont pas été moins infructueuses, pour en arrêter le progrès, on peut considérer les choses sous une autre face, & examiner si des Ordonnances sevéres ne condamnent pas trop rigoureusement des matieres nécessaires à l'usage commun de la vie, & qui périssent avec les bestiaux attaqués. Des précautions outrées peuvent devenir pernicieuses, ainsi que la négligence. Leur excès est une sorte d'abus, duquel il est nécessaire de se défendre. L'Auteur a recherché dans quelques Registres publics l'origine de celles qui sont en vigueur en France. Nos Annales nous fournissent en 810, sous Charlemagne, l'exemple d'une pareille contagion générale & subite, mais on ne trouve rien d'antérieur à 1714, sur les précautions. La maladie dans cette année dévasta plusieurs Provinces du Royaume, sans qu'il en reste d'autres observations, comme le remarque M. le Marquis de Courtivron, que la date de ces ravages. Si cette maladie, continue-t-il, est extrêmement rare, c'est une raison de plus de mettre à profit des tems si malheureux, en rassemblant, soit sur les voies de communication, soit sur la nature de la maladie,

Digitized by Google

quelques connoissances, qui en se confirmant, pourront faire resserrer les limites des précautions dans de plus justes bornes, & qui un jour, en se multipliant & devenant plus étendues, pourront servir à les fixer. L'Auteur examine d'abord l'origine de ces Ordonnances, & il conjecture avec beaucoup de vraisemblance, que comme la maladie du bétail, qui infecta la France en 1714, nous étoit venue de l'Italie où l'on en avoit ressenti les premiers effets, les précautions, qu'on y avoit prises dans les contagions précédentes, ont pû être perfectionnées dans celle dont il s'agit. Il avoit paru en 1715, une Dissertation de M. Lancisi, célébre Médecin du Pape Innocent XI. laquelle contient presque tout ce qui se pratique aujourd'hui chez nous, mais cet ouvrage ne rapporte point d'expériences directes qui fondent ce que l'on y prescrit. C'est pour aller dans cette route avec plus de certitude, que notre Académicien donne l'essai qui fait le sujet de cet article. Il est nécessaire, dit M. le Marquis de Courtivron, que ceux qui seront encore à portée d'examiner, nous fournissent des lumieres sur la même matiere, pour qu'on sçache si les tems, si les saisons, si quelques caractéres particuliers dans l'épidémie, ne rendent pas la maladie

Digitized by Google

susceptible d'une propagation variée.

M. le Marquis de Courtivron passe ensuite aux expériences. La maladie du gros bétail a été regardée par plusieurs, comme une sorte de petite vérole, mais soit que ce soit peste, ou autre maladie, cet Académicien a tenté trois principales voies de communication; sçavoir, celle de digestion, de respiration & d'inoculation. On sent assez que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de rendre exactement tout ce que nous voudrions dire pour l'intelligence de la matiere, & il est difficile de rien retrancher de l'ouvrage sans en ôter le nécessaire. Nous nous contenterons donc d'annoncer que sept expériences de communication de la maladie, tentées par la voie d'inoculation, n'ont pas réussi. Il en a été de même de la voie de respiration, tentée en faisant respirer des animaux dans des couvertures de laine, de toile & de soye, où avoient respiré & expiré des animaux attaqués de la maladie. Le lait des bêtes malades n'a point donné la maladie à des veaux ausquels on en avoit fait prendre. Le sang d'un animal infecté, répandu sur l'aliment qu'on faisoit prendre à un bœuf, n'a pas nui non plus au dernier. La voie de digestion, tentée en se servant de lait, dans

Digitized by Google

lequel on avoit mêlé de la bile tirée de la vessicule du fiel, laquelle bile avoit toujours paru viciée, tant en quantité qu'en qualité, dans tous les animaux morts pendant le cours de la maladie qui a infecté Issurtille, petite Ville du Duché de Bourgogne, a communiqué le mal à un animal, ou du moins cet animal, qui mourut, fut attaqué & eut les mêmes accidens que ceux qui étoient morts infectés. La bile, tirée de la vessicule du fiel de cet animal mort, a disposé deux animaux, sur lesquels on réitéra l'expérience, à avoir la maladie. Ils furent attaqués du dévoyement qui avoit toujours été le premier symptôme, mais cette maladie n'eut pas de suite plus funeste. Un de ces animaux, abandonné à lui-même, guérit naturellement, ainsi que l'autre sur lequel on avoit essayé quelques remédes. D'autres expériences que nous ne détaillons point, n'ont pas eu de succès.

A la fin de ce Mémoire sont plusieurs réflexions & remarques utiles. L'Auteur se prescrit de ne tirer aucune conclusion de ces expériences, qu'il a rendues publiques dans le dessein que d'autres les réitérassent. Nous irons ici plus loin que lui, & nous ajouterons que le venin de la maladie, dont l'Académicien remarque que la

Digitized by Google

ſphére d'activité n'eſt point étendue (ce qu'il confirme par pluſieurs obſervations) a peut-être beſoin, pour être puiſſamment dangereux, d'une certaine force que la chaleur vitale des animaux attaqués lui donne. Au moins il eſt très-certain que la communication d'animal ſain à animal vivant malade, eſt la voie véritablement pernicieuſe. Mille funeſtes, évenemens le démontrent, & ces choſes vérifiées & examinées avec l'attention que l'Auteur demande, peuvent être d'une grande importance. La France a peut-être perdu dans cette calamité pour pluſieurs millions de cuirs qu'il auroit été poſſible de conſerver, ſi cette matiere avoit été examinée plutôt.

Toutes les expériences dont nous venons de parler, ont été faites pendant les grands froids de l'Hyver dernier; & les matieres, qui ſervoient à ces expériences, étoient tranſportées dans un eſpace d'environ deux lieues, avant que d'arriver dans l'endroit où l'on gardoit les beſtiaux ſéparés, qui étoient deſtinés à ſubir les épreuves.

Cette Séance fut terminée par la lecture des obſervations de la derniere Eclipſe du Soleil, faites en Ecoſſe par M. le Monnier.

Digitized by Google

Quoiqu'en l'année 1737, l'Eclipse annulaire du Soleil ait été observée au mois de Mai en Ecosse par un tems très-serein & avec un soin particulier; quoique la durée & la formation de l'anneau ayent été fort exactement déterminées à Edimbourg (la durée ayant paru précisément la même au Collége que dans le Château,) il ne paroît pas qu'on ait pu réussir cette fois-là à décider deux questions essentielles au progrès de l'Astronomie, & que M. le Monnier croit nécessaire de résoudre, soit pour perfectionner la théorie des mouvemens de la Lune, soit pour déterminer enfin la correction générale des Eclipses.

Quelques circonstances assés heureuses se sont présentées plus avantageusement au tems de la derniere Eclipse annulaire du mois de Juillet, qu'elles n'ont dû l'être il y a environ onze ans. De plus, le Ciel a été un peu plus serein cette fois-ci au Nord de l'Ecosse, qu'en l'année 1737, ce qui peut fournir un moyen de déterminer sans le secours d'aucun instrument le *diametre de la Lune*, en comparant les observations faites vers les deux termes ou *limites* austral & boreal, où l'Eclipse cessoit d'être annulaire. Cependant M. le Monnier n'a négligé aucune des précautions ordinaires, & son principal objet a toujours été, pendant

Digitized by Google

le milieu de l'Eclipse, de mesurer plusieurs fois ce diametre avec l'instrument qu'on nomme Micrometre, qu'il avoit emporté de France, & qui étoit adapté à la lunette ordinaire de 8 pieds & demi.

On auroit pû aussi déterminer le demi diametre de la Lune, en comparant les observations faites en Ecosse dans les lieux où l'Eclipse a dû être *centrale*, à celles qui ont été faites vers le limite austral de l'Eclipse, mais il auroit fallu pour cet effet, que la plus grande durée de l'Eclipse annulaire eût été bien exactement observée & en differens lieux par quelques Observateurs dispersés dans un même canton.

Pour revenir aux circonstances favorables dont on a parlé ci-dessus, on remarquera qu'en l'année 1737, la Lune étoit moins éloignée de la terre qu'au tems de la derniere Eclipse, & qu'ainsi les observations que nous supposons qu'on auroit pû faire alors pour déterminer le diametre & la variation de distance de cet Astre à la terre, ne se seroient pas trouvées en cela à beaucoup près si avantageuses qu'en cette année-ci.

Mais afin de mettre tout le monde encore plus au fait de l'état de cette question, & de la nécessité de connoître le diamétre apparent de la Lune au tems de son passage

Digitized by Google

par l'apogée & de la nouvelle Lune, M. le Monnier remonte à quelques découvertes antérieures. Il raconte en peu de mots avec quelques Historiens de l'Astronomie moderne, comment en l'année 1668 M. Picard, l'un des Astronomes de l'Académie des Sciences, avoit découvert une variation singuliere dans les diamétres apparens de la Lune au tems du perigée, c'est-à-dire de la plus petite distance de cet Astre à la terre, & comment on avoit enfin décidé que le diamétre perigée paroissoit d'une minute ou d'une trentiéme partie plus grand dans les pleines Lunes que dans les quadratures; qu'enfin M. Halley s'est assuré depuis, que le même phénomene avoit lieu au tems d'une Eclipse du Soleil ou de la nouvelle Lune perigée.

On voit par-là, continue M. le Monnier; 1°. Que ces premieres découvertes ont merveilleusement servi à établir ou confirmer les nouvelles théories, & qu'il n'est pas douteux qu'elles ne puissent encore aujourd'hui nous conduire très sûrement à y ajoûter de nouveaux degrés de perfection. 2°. Que la question sur le plus grand diamétre apparent de la Lune, ou sur les variations des diamétres au tems du périgée, ayant été depuis long-tems résolue, & cela dans toute son étendue; il ne res-

Digitized by Google

toit plus qu'à s'asſûrer de la variation du plus petit diamétre dans les pleines & nouvelles Lunes & dans les quadratures, lorſque cette planette eſt apogée ou dans ſa plus grande diſtance à la terre; que cependant depuis que les Aſtronomes y travaillent, nous ne voyons pas qu'on ait publié juſqu'à ce jour aucun fait qui puiſſe tendre à décider cette queſtion. Qu'au reſte, les variations du diamétre apogée, au tems des quadratures & des pleines Lunes, ſont très-petites, & qu'il n'eſt pas étonnant que ces variations ayant paru ſi difficiles à bien établir, on nous en ait à peine laiſſé juſqu'ici connoître la différence. Qu'il ſembloit de plus que la connoiſſance du diamétre apogée au tems de la nouvelle Lune, étoit réſervée au jour de l'obſervation de la derniere Eclipſe du Soleil, laquelle étant annulaire dans preſque toute l'Ecoſſe, devoit par conſéquent laiſſer voir la Lune toute entiere ſur le Soleil, & cela dans toute l'étendue du pays, compriſe depuis Edimbourg juſqu'aux Orcades.

Une autre queſtion, non moins importante, a été extrêmement agitée parmi les Aſtronomes, ſurtout depuis l'Eclipſe partiale du Soleil de l'année 1684. Cette queſtion, qui concerne la correction général e des Ec lipſes, étoit de s'aſsûrer ſi le

Digitized by Google

diamétre apparent d'un corps opaque vû sur un fond lumineux, tel que le disque entier de la Lune vûe sur le Soleil au tems de l'Eclipse annulaire, étoit considérablement altéré, ou pour mieux dire sensiblement diminué par la contraction des rayons de lumiere, & cela par opposition à un effet tout contraire qui arrive au tems des autres phases, principalement au tems des pleines Lunes, lorsque le disque lumineux de cet Astre paroît sur un fond obscur.

Car si l'apparence du diametre de la Lune est diminuée, comme l'avoit établi M. de la Hire dès l'année 1684, d'environ 30 secondes ou d'une soixantiéme partie, au tems des Eclipses du Soleil, il doit s'ensuivre, que quand nous voyons commencer ces Eclipses, il y a déja quelque tems qu'elles sont en effet commencées, & qu'au contraire, quand nous les voyons finir, ces mêmes Eclipses ne sont pas encore finies.

Cela méritoit d'autant plus d'attention au tems de la derniere Eclipse, que peut-être c'étoit-là l'occasion la plus favorable de faire cesser tout embarras, & de mettre fin à l'incertitude des Astronomes touchant cette correction, que les uns ont admise plus grande que les autres, & sur la quantité de laquelle M. de la Hire (qui n'avoit

Digitized by Google

pû observer au tems des Eclipses partiales, que la distance des cornes, dont les pointes étoient émoussées) avoit varié dans la derniere édition de ses Tables.

On étoit donc persuadé ici, que cette correction devoit être sensible, & il n'étoit question que d'en assigner la juste quantité. Cette incertitude, jointe aux autres motifs précédens, a déterminé M. le Monnier à entreprendre le voyage d'Ecosse. Il y étoit d'ailleurs invité par Mylord Comte de Morton, qui par un goût naturel pour les Sciences, par l'étendue de ses connoissances & par son crédit, pouvoit faire disparoître la plus grande partie des obstacles, qui auroient pû faire avorter une pareille entreprise.

Il se présentoit deux méthodes également sûres & certaines, mais bien differentes l'une de l'autre, & sur lesquelles l'inconstance du tems pouvoit influer inégalement. La plus usitée est assez connue des Astronomes; & M. le Monnier avoit emporté de France son Micrometre, afin de la mettre en pratique. L'autre étoit d'établir des correspondans dans toute l'Ecosse, depuis Edimbourg jusqu'aux Orcades, & de les engager à mesurer la plus grande quantité de l'Eclipse, ou bien au défaut d'instrument, d'examiner avec

Digitized by Google

une simple lunette, ou la durée de l'Eclipse annulaire, ou combien il s'en falloit que l'Eclipse ne fût annulaire vers les deux termes austral & boreal, ce qui devoit conduire à déterminer la quantité du diametre de la Lune.

Cette derniere méthode est fort utile, & le succès en est plus assûré, lorsque le Ciel ne reste pas assez long-tems serein dans le lieu où l'on observe, ou lorsque les nuages ne permettent pas de réitérer ni même d'achever la mesure du diametre apparent de la Lune, car en ce cas il vaut mieux s'attacher à bien juger de la phase de l'Eclipse, ce qui est possible, si l'on apperçoit seulement le Soleil pendant quelques instans, & si à chaque observation l'on a soin de marquer l'heure qu'indique en ce moment une pendule bien reglée, au lieu que comme il faut employer trop de tems pour mesurer, par le secours d'un Micrometre, un diametre souvent oblique au mouvement diurne, l'usage d'un semblable instrument, quelqu'excellent qu'il puisse être, peut bien devenir inutile en ces sortes d'occasions, & même impratiquable.

Heureusement le Ciel a favorisé cette année-ci les observations, & même jusques dans la partie la plus Septentrionale de

Digitized by Google

l'Ecosse, ce qui n'avoit pû réussir à M. Maclaurin en 1737, en sorte que ce sçavant Géometre n'avoit pas été à portée d'employer l'une où l'autre de ces deux méthodes, n'étant pas d'ailleurs assez fourni des instrumens nécessaires.

Pendant le milieu de l'Eclipse, M. le Monnier, voyant que le Ciel continuoit d'être parfaitement serein, s'est principalement attaché à la mesure du diametre de la Lune, par le moyen du Micrometre. Il l'a réitérée cinq fois de suite pendant un intervalle de plus de 15 minutes : ce diametre s'est trouvé constamment le même, quoique mesuré en differens sens, & ce qui est digne de remarque, il a paru beaucoup plus grand, qu'on ne s'y étoit attendu. Voici le détail abrégé de la relation que notre Académicien nous donne de son voyage & de ses observations.

» Etant arrivé à Londres à la fin du » mois de Juin, où je trouvai encore le » Comte de Morton qui partoit pour l'E- » cosse, j'appris de M. Short que ce Mylord » engagea à faire avec nous ce voyage, » qu'on trouveroit au Château d'Aberdour » un Telescope de 4 à 5 pieds, de sa cons- » truction, qui pouvoit grossir jusqu'à » 500 fois, & un autre Telescope d'en- » viron 15 pouces, monté sur differens

» axes & cercles divisés, qu'il étoit facile » de disposer parallelement au plan de l'ho- » rison & de l'Equateur, & avec lequel » on pourroit assez exactement prendre » des hauteurs correspondantes du Soleil » & regler les pendules. De plus il restoit » au Collége d'Edimbourg, dans l'Ecole » de Mathématiques, un instrument des » passages & une pendule à secondes, » qui avoient servi à feu M. Maclaurin » au tems de la derniere Eclipse. M. Short » se chargea aussi d'écrire aux mêmes Pro- » fesseurs, qui avoient déja observé l'E- » clipse annulaire de l'année 1737, & à M. » Markenzel, qui achevoit de lever le plan » des Orcades.

» Le matin du jour de l'Eclipse, j'avois » été obligé, pour avoir le libre usage » de mon Micrometre, & de ma lunette » de 8 pieds & demi, de me placer au » dehors, sur l'une des terrasses du Châ- » teau, n'ayant d'autre instrument que » cette lunette & ma montre à secondes, » de la construction de M. Graham, que » j'avois soin de comparer de tems en tems » avec la pendule. A la vérité, j'étois à » l'abri du vent, mais non pas de l'hu- » midité ni de la pluye, qui m'avoit fort » incommodé sur les huit heures du matin. » A 8 heures 47 minutes, le disque du

Digitized by Google

» Soleil étant très-distinct & bien terminé ;
» l'Eclipse n'étoit pas encore commencée ;
» quoiqu'elle auroit dû l'être suivant le
» calcul. Les nuages nous ayant bien-tôt
» fait perdre de vue le disque du Soleil,
» je n'ai pû appercevoir cet astre qu'à huit
» heures 50 minutes & demie, entre quel-
» ques éclaircies, & c'est l'heure que j'ai
» jugé par estime devoir être le commen-
» cement de l'Eclipse. Peu de tems après,
» le Ciel étant devenu serein, on voyoit
» déja très-distinctement la phase de l'E-
» clipse, & comme le champ du Telesc-
» cope, auquel observoit M. Short, étant
» circulaire, occupoit dans le Ciel un an-
» gle de 8 minutes & 24 secondes &
» demie, on a déduit de la phase observée
» à 8 heures 54 minutes 35 secondes par
» M. Short, (lorsque la corde de la quan-
» tité de l'Eclipse occupoit précisément le
» diametre du champ de ce Telescope) le
» commencement de l'Eclipse à 8 heures
» 50 minutes 17 secondes & demie.

» Les nuages s'étant enfin totalement
» dissipés, le Ciel a resté constamment
» serein le reste du jour : c'est pourquoi
» nous n'avons rien négligé de tout ce
» qui pouvoit rendre nos observations
» complettes. Le vieux Château d'Aber-
» dour où nous étions, est situé environ

Digitized by Google

» 9 milles au Nord d'Edimbourg, un peu
» vers l'Oueſt : on pourra en conclure la
» latitude & la longitude, par diverſes
» obſervations faites dans l'autre Château
» de Dalmahoy, qu'on a eu ſoin de lier
» par des triangles, tant à celui où nous
» avons obſervé l'Eclipſe, qu'à celui d'E-
» dimbourg, dont la diſtance au Collége
» étoit déja connue.

» Il y avoit long-tems que j'étois
» occupé à meſurer les phaſes lumineuſes
» de la portion du Soleil qui reſtoit éclai-
» rée, & alternativement la diſtance des
» cornes, marquant ſoigneuſement le tems
» de chaque obſervation, lorſque je com-
» mençai à m'appercevoir à 10 heures 11
» minutes 4 ſecondes, c'eſt-à-dire, en-
» viron 6 minutes & demie avant le milieu
» de l'Eclipſe, que la diſtance entre les
» pointes des cornes étoit devenue ſen-
» ſiblement plus petite que le diametre
» de la Lune. Le diametre que je voyois
» pour lors tout entier ſur le Soleil, me pa-
» rut dans cet inſtant de 29 minutes 50 ſe-
» condes & demie.

» A 10 heures 14 minutes, je trouvai
» la quantité du diametre vertical, de 29
» minutes 48 ſecondes & demie, mais ayant
» eſſayé de meſurer, un inſtant après,
» le diametre horiſontal, quoique cette

Digitized by Google

» détermination fût plus difficile à cause
» du mouvement diurne, je le trouvai
» néanmoins sensiblement le même; car
» il n'étoit que d'une seconde plus petit.
» Enfin à 10 heures 25 minutes, c'est-à-
» dire, 7 minutes & un quart après le
» milieu de l'Eclipse, le diametre apparent
» de la Lune, lequel se mouvoit entre
» deux fils paralleles à l'Equateur, observé
» pour la seconde fois dans l'espace de
» 7 à 8 minutes, a paru constamment de
» 29 minutes 47 secondes & demie. Le
» diametre s'est trouvé plus petit que celui
» du Soleil d'une minute & 51 secondes
» & demie, ayant mesuré celui-ci un peu
» après son passage par le Méridien. Pour
» réduire les parties du Micrometre en se-
» condes, on s'est servi d'une base de 2570
» pieds, à l'extrêmité de laquelle ayant
» fait affermir deux poteaux & placé deux
» mires, à la distance de 22 pieds, on
» a choisi les tems les plus favorables pour
» en réitérer les observations, sans avoir
» jamais differé de plus d'une seconde, dans
» la valeur des parties de ce Micrometre.
» Comme l'extrêmité de cette base étoit
» située dans l'ouverture d'une des fenêtres
» du Château de Dalmahoy, proche l'ap-
» partement que j'occupois, j'ai eu oc-
» casion de vérifier un grand nombre de

Digitized by Google

» fois l'amplitude de mon Micrometre, » pendant mon séjour en Ecosse, lequel a » duré plus d'un mois.

» Comparant le diametre de la Lune, » observé le jour de l'Eclipse, à celui que » donnent les Tables de M. Halley, on » le trouve de 10 secondes plus grand, » ce qui fait voir d'abord que ce diametre » a paru plus grand que nous ne nous y » étions attendu. Mais la variation du dia- » metre horisontal de la Lune, depuis l'a- » pogée jusqu'au perigée; c'est-à-dire, » depuis le jour de l'Eclipse du Soleil jus- » qu'à celle de Lune, qui a suivi immé- » diatement, a dû être selon les mêmes » Tables, de 4 minutes & 10 secondes, » & de 4 minutes 4 secondes seulement, » selon les Tables de Flamsteed. A Paris » & à Greenvich, le diametre apparent de » de la pleine Lune ayant été soigneusement » observé, on ne trouve plus, en com- » parant les diametres horisontaux de la » nouvelle & de la pleine Lune, qu'une » difference de 3 minutes 45 secondes, » au lieu des quantités que nous avons dé- » duites ci-dessus du calcul de nos meilleu- » res Tables. Cela indique assez les défauts » de la théorie dans cette partie de l'Orbite » lunaire, auxquels par conséquent il sera » nécessaire de remédier. Mais on voit

Digitized by Google

» sur-tout, malgré les défauts de la théorie, » que les deux corrections qu'il faut faire » aux diametres apparens de la nouvelle » & de la pleine Lune, vue alternati- » vement sur un fond lumineux & sur » un fond obscur, que la somme, dis-je, » de ces deux corrections n'est pas à beau- » coup près aussi considérable qu'on se l'é- » toit imaginé, & qu'à peine est-elle sen- » sible.

REGI PACIFICO.

CARMEN.

JAm cessat manare cruor, jam classica Martis
Dira silent; lacerum bellis immanibus orbem
Pace beat victor, victriciaque exuit arma.
Vincendo magnus, major, LODOICE, videris,
Victorem quando tua te clementia vincit.
Milite namque tuo dum fortis proruit hostes
Mauricius, funditque acies, castellaque flammis
Oppidaque evertit, qualis vasto impete torrens,
Objicibus ruptis, silvas populatur & arva:
Dum tibi certa novas offert victoria lauros,
Deponis gladium, & victis prætendis olivam.
Per te compositis regnat Pax aurea terris,

Liber

Liber & Oceanus nautis tuta æquora pandit,
Et gemini reparata vigent commercia mundi.
Nunc licet extremos securis navibus Indos,
Atque Arabum penetrare sinus, austroque favente,
Mutare indigenis peregrinum mercibus aurum,
Unde salus pendet regnorum, & robora crescunt.
Jam non agricolæ segeti, non vinitor uvis,
Non ovibus pastor metuit, sed rure quieto
Desuetas pubes renovat festiva choreas,
Agrestique tuum modulatur arundine nomen;
Augustum nomen phœbeo carmine dignum,
Vivite felices tanto sub Principe, Galli.
Gloria victori ingentes erexerat arcus,
Bellorum effigies, Martisque trophæa cruenti;
Nunc alios arcus certatim attollite Regi
Pacifico, decorent quos læta insignia Pacis;
Bacchus ubi thyrsos, flavas ubi gestet aristas
Alma Ceres, Faunique hederas & lilia Nymphæ;
Copia fundat opes; foliis ornatus olivæ
In medio surgat LODOIX, citharâque decorus
Pacifici laudes recinat LODOICIS Apollo.

At vos, ô populi, sævo quos plurima bello
Vexavit clades, positis hostilibus armis,
Exuite hostiles animos, pacemque beati
Exercete diu, nec sanctum rumpite fœdus.

Par M. Tardy.

Digitized by Google

IMITATION

Du Poëme précédent.

LE bruit des armes cesse, & le Dieu des combats
N'inonde plus les champs de sang & de soldats.
Un Roi victorieux, vaincu par sa clémence,
Sacrifiant sa gloire au repos de la France,
Arrête la valeur de ses braves guerriers,
Et préfére la Paix à l'éclat des lauriers.
Ta clémence, Louis, signale plus ta gloire,
Que cent lauriers cueillis des mains de la victoire,
Quand le vaillant Saxon, ce favori de Mars,
Se fait des ennemis craindre de toutes parts,
Qu'il renverse & qu'il prend les remparts & les Villes,
Qui font contre son bras des efforts inutiles;
Quand la Victoire s'offre un triomphe nouveau;
De la guerre allumée éteignant le flambeau,
Prêt à tout foudroyer tu quittes ton tonnerre,
Et tu calmes enfin & la mer & la terre.
De troubles & d'effroi l'Univers agité,
A tes bontés, grand Roi, doit sa tranquillité.
Tout respire la Paix. Le Marchand moins timide
Commerce en liberté sur la plaine liquide;
Il peut dans le Pérou conduire ses Vaisseaux,

Digitized by Google

Qui n'ont plus d'ennemis que les vents & les flots;
Pénétrer jusqu'au Gange, & par l'or qu'il en tire,
Accroître & soutenir les forces de l'Empire.
Le tranquille berger voit paître ses moutons;
Le Laboureur content recueille ses moissons;
La jeunesse champêtre aux plaisirs s'abandonne,
Renouvelle ses jeux que la Paix lui redonne,
Et sur ses chalumeaux ose chanter ton nom,
Qui, pour être chanté, demande un Apollon.
Que vous êtes heureux, François, peuple fidéle,
De vivre sous un Roi, des bons Rois le modéle!
Vous avez célebré ses exploits glorieux,
Mais vos Arcs de triomphe, élevés jusqu'aux Cieux,
Ne nous représentoient qu'horreur & que carnage,
Et de Bellone en feu l'impitoyable rage;
Par d'autres monumens célebrez ses bienfaits;
Et nous y faites voir les doux fruits de la Paix.
Que de pampre Bacchus ait la tête parée;
Que la blonde Cérès d'épics soit entourée;
Que les Faunes badins, accompagnés des Ris,
Soient couronnés de lierre, & les Nymphes de lis;
Que LOUIS au milieu, suivi de l'abondance,
S'éleve sur un char où brille l'opulence,
Et qu'Apollon, joignant sa lyre à nos concerts,
Chante avec nous la Paix qu'il donne à l'Univers.
Peuples, à qui la guerre a causé tant d'allarmes,

Digitized by Google

Cessez d'être ennemis, quand vous quittez les armes,
Et pour votre bonheur, respectez un Traité,
Que ce Roi magnanime & Thémis ont dicté.

Par le même.

NOus n'avons pas inutilement exhorté les Amateurs de la Littérature, à nous faire part des Piéces fugitives, dignes d'êtres conservées, qui n'ont pas vû le jour pendant la vie de leurs Auteurs. M. *Tollot*, homme d'esprit, établi à Geneve, & qui nous a fait déja de très-bons présens en nous envoyant plusieurs de ses propres ouvrages, veut bien nous communiquer diverses lettres du célebre *Rousseau*, ainsi qu'on le verra par les deux articles suivans. Un tel service mérite notre reconnoissance & celle de nos Lecteurs.

LETTRE aux Auteurs du Mercure de France, sur plusieurs Lettres de Rousseau, *qui ne se trouvent dans aucune des Editions de ses Ouvrages.*

MEssieurs, il m'est tombé entre les mains diverses Lettres de feu *Rousseau*, adressées à M. de *Crouzas*, de l'A-

Digitized by Google

cadémie Royale des Sciences, & qui tient un rang distingué dans la République des Lettres. L'Auteur, lorsqu'il les écrivit, étoit à Soleure, chez M. le Comte du *Luc*, Ambassadeur de France, dans la Maison duquel il avoit trouvé un azile. Ce Seigneur, qui aimoit les Lettres, & qui se plaisoit à protéger les malheureux, ne put voir sans pitié un Poëte illustre, abandonné de tout le monde, réduit à fuir sa propre patrie, & à s'envelopper dans sa vertu, comme il le disoit lui-même. Il ne m'appartient pas de douter de la justice de l'Arrêt prononcé contre ce fameux Ecrivain : cependant, bien des gens, très-éclairés, mettent encore en problême, s'il étoit le pere des couplets. La Lettre que M. l'Abbé d'*Olivet* a publiée pour sa justification, fait beaucoup en sa faveur ; elle me paroît du moins extrêmement forte ; on m'a de plus assuré, & je le tiens de bon lieu, que *Rousseau* a refusé constamment, & avec cette noble fierté que donne l'innocence, les Lettres de Grace qu'on lui offrit. Un coupable n'est pas si délicat, sur-tout quand il s'agit de revenir dans sa patrie, & d'y jouir des avantages & des agrémens que procure une grande réputation. Aussi, M. de *Voltaire*, quelque raison qu'il prétendît avoir

Digitized by Google

de se plaindre de *Rousseau*, n'a pas osé décider contre lui; en cela, plus réservé & plus équitable que M. le Marquis d'*Argens*, qui dans son Traité du Goût, dit, *qu'il regarde l'entreprise de ceux qui cherchent à justifier* Rousseau, *comme égale à celle de ceux qui forment le projet de blanchir un Maure, en le lavant avec de l'eau.* Heureusement, les jugemens de M. d'*Argens* ne sont pas sans appel, & notre Poëte ne seroit pas le seul Auteur célebre, que ce Critique eût traité injustement. Après avoir examiné si l'on peut regarder *Despreaux*, comme un véritable honnête homme, il n'hésite pas à décider que non; *parce*, dit-il, *qu'il a cherché à nuire à certains Ecrivains*: comme si quelques traits de satyre, qui lui sont échappés, anéantissoient tout sentiment de probité. Comment M. d'*Argens* auroit-il épargné *Rousseau* & *Despreaux*, puisque dans le même Livre, il taxe d'envie & de jalousie Madame *des Houlieres*, pour avoir soutenu le parti de *Pradon* contre *Racine*. *Elle sentit*, dit-il, *la supériorité des Ouvrages de cet Auteur sur les siens, elle ne pouvoit s'empêcher de les haïr.* Quel raisonnement! Haïssons-nous des Ouvrages, parce qu'ils sont supérieurs aux nôtres? Il me semble que la haine ne tombe que sur les personnes, & non sur les Livres.

Digitized by Google

On convient avec le Marquis d'*Argens*, que Madame *des Houlieres* s'est trompée dans le jugement qu'elle a porté de la Phédre de *Pradon*, & de celle de *Racine*. Cette sentence a été trop précipitée ; elle l'a accordé, si l'on veut, à l'amitié & à la recommandation ; mais Madame *des Houlieres* avoit l'esprit trop éclairé, & le cœur trop généreux, pour être susceptible d'envie. N'a-t-elle pas loué hautement le grand *Corneille*? Ne parle-t-elle pas des Tragédies de ce Poëte sublime avec les plus grands éloges ? Cependant, ce rival étoit un concurrent encore plus redoutable pour elle, que le tendre & l'élégant *Racine*.

Mon zéle pour Madame *des Houlieres* m'a un peu écarté de mon sujet ; j'y reviens, mais c'est encore pour combattre un des sentimens du Marquis d'*Argens*, quoique je ne sois point de ceux qui méprisent ses Ouvrages.

Les derniers Ouvrages de Rousseau, dit-il, *sont médiocres, il y en a même de mauvais* ; M. d'*Argens* place au rang de ces derniers l'Epître à M. *Racine* le fils, dans laquelle on sent la main d'un habile Maître, & où il y a des morceaux que *Rousseau* n'auroit pas désavoué, dans la plus grande vigueur de son génie. Je suis tout-à-fait de l'avis de M. *Gresset*, si bon Juge, qui dit,

Digitized by Google

en parlant de ce Poete, quelque tems avant sa mort.

En vain de sa gloire ennemie,
La haine répand en tout lieu,
Que sa muse enfin avilie
N'est plus cette muse chérie
De Dussé, la Fare & Chaulieu;
Malgré les Arrêts de l'Envie,
S'il revenoit dans sa Patrie,
Il en seroit encor le Dieu.

Si ses derniers Ouvrages ne valent pas tout à fait les premiers, ils ne sont cependant pas indignes de leur être associés; c'est ici où l'on peut appliquer ce judicieux précepte d'*Horace*.

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis Offendar maculis.

En général, les Ouvrages de notre Auteur font beaucoup d'honneur à la Poësie Françoise, & rendront son nom immortel. Personne n'a connu mieux que lui l'art de rendre de grandes vérités avec beaucoup de force, de noblesse & d'énergie. Ses Cantiques sacrés seront toujours regardés comme des chefs-d'œuvre, & des modéles qu'il sera difficile d'égaler. Il a excellé dans les Cantates, genre de Poësie

Digitized by Google

dont il est l'Inventeur, & qu'il a perfectionné. On trouve dans plusieurs de ses Epîtres cette aimable naïveté qui plaît d'autant plus, qu'elle cache d'importantes maximes sous une simplicité apparente. Ses Odes ne laissent pas douter qu'il ne fût en France ce qu'étoit *Horace* à Rome, c'est-à-dire, le premier des Poëtes Lyriques. Le tour heureux & neuf qu'il a sçû donner à ses vers, le choix de ses images, l'usage élégant & gracieux qu'il y fait de l'Histoire & de la Fable, tout cela leur prête un ornement qui appartenoit à lui seul, & que ses imitateurs, quelque habiles qu'ils soient, ont bien de la peine à copier. Ce qui le distingue principalement, c'est la richesse des rimes, il ne s'est jamais permis à cet égard aucune licence: & ce qu'il y a de surprenant, c'est que jamais le sens ni l'expression n'ont souffert de la contrainte des regles, qu'il observoit très-exactement.

Rousseau travailloit extrêmement ses ouvrages; il disoit qu'un Poëte, qui fait des vers avec facilité, & qui se contente trop aisément, satisfait rarement le Public. Il ne composoit que lorsqu'il étoit en verve, & que son genie lui obéissoit. Dès qu'il trouvoit quelque résistance, c'étoit pour lui un avis de quitter la plume, & il ne la

Digitized by Google

reprenoit qu'au moment qu'il se sentoit de nouvelles forces. Quoique ses vers soient le fruit d'une imagination vive & féconde, il ne se livroit pas absolument à son feu. Il corrigeoit de sang froid & à loisir. Il n'étoit pas content du bien, lorsqu'il pouvoit atteindre le mieux; afin d'assûrer à ses ouvrages un plus grand nombre d'admirateurs, il étoit le dernier à approuver ce qu'il écrivoit. J'ai sçû toutes ces particularités de M. *du Lignon*, qui s'étoit retiré à Lausanne, & qui étoit proche parent de M. le Comte du *Luc*. Comme il alloit voir de tems en tems cet Ambassadeur, il eut occasion de connoître particulierement *Rousseau*, avec lequel il conserva, même après que ce dernier fut parti de Soleure, un assez long commerce.

Le même M. *du Lignon* m'a appris que les mœurs de notre Poëte étoient très-réglées, sur tout après qu'il eut étudié avec soin la Religion. A cet égard, il mit sagement à profit son exil; il n'employa l'heureux loisir que lui procuroit son Protecteur, qu'à chercher l'évidence, & à perfectionner son cœur. Ainsi quand il seroit vrai, que dans les Pays étrangers il eût perdu quelque chose comme Poëte, il y auroit du moins beaucoup gagné comme honnête-homme, & comme Chrétien.

Digitized by Google

On reconnoîtra aisément dans les Lettres qu'on m'a communiquées, & dont je vous envoye un échantillon, son expression, son tour d'esprit, & la maniere de penser; on y verra qu'il étoit ennemi de l'impiété & de la superstition; qu'il aimoit sincérement la vérité, & qu'il avoit même cette sorte de simplicité de cœur, qui fait qu'on la reçoit avec plus de facilité, & sans chicaner contre elle.

Rousseau haïssoit mortellement la dispute, parce qu'il croyoit qu'elle ne servoit qu'à aigrir les esprits, & à les éloigner du but; il étoit persuadé que si l'on évitoit les sophismes, les logomachies, & qu'on s'expliquât sans détour, clairement, & avec précision, on détermineroit bientôt les plus grandes difficultés, & qu'on abrégeroit bien des controverses. On découvre dans ses Lettres le caractére de franchise & de candeur qu'il recommande si fort; on y trouve aussi quelques anecdotes littéraires. Ses malheurs l'avoient indisposé contre diverses personnes, & comme il écrivoit à un ami, il croyoit pouvoir s'ouvrir avec lui, & lui confier ses plus secrettes pensées. Il étoit né, il faut l'avouer, avec un génie satyrique, que la morale a bien de la peine à réprimer & à adoucir entierement. Si la vengeance est le plai-

Digitized by Google

ſir des Dieux, notre Poëte ne s'eſt pas toujours refuſé cette dangereuſe ſatisfaction. Ce ſeroit s'en rendre complice, que de trahir ſa confiance, & de divulguer ce qu'il auroit peut-être ſupprimé lui-même, s'il avoit pû deviner que ſes Lettres fuſſent miſes au jour. Par cette raiſon, Meſſieurs, il y aura dans celles que je vous communiquerai, quelques lacunes, qui heureuſement n'interrompent ni ne gâtent point le ſens. Nous devons ce reſpect à ſa mémoire, & plus encore aux lumieres & à la probité de quelques Sçavans qu'il n'a pas aſſez ménagés. Il en eſt de cela comme des choſes qui nous échappent en préſence de nos amis; on ne leur demande point le ſecret, ce ſeroit ſoupçonner leur diſcrétion, mais il ſe recommande de lui-même, & les honnêtes gens s'en font une loi inviolable.

Un excellent Poëte peut n'être qu'un très-médiocre *Proſateur*. La lecture des Lettres en queſtion m'a attaché, & à travers une certaine négligence, qui a peut-être ſes graces, on y apperçoit beaucoup de netteté & de juſteſſe. A la vérité, il faut faire un choix; comme l'eſprit n'eſt pas toujours également bien diſpoſé, quand on écrit ſans préparation, il arrive quelquefois que la plume s'appéſantit, &

Digitized by Google

que le ſtyle languit. Nous conſentons de voir un homme en deshabillé, mais il faut que ce ſoit un deshabillé honnête qui n'ait rien de rebutant. En voulant tout recueillir & ne rien laiſſer perdre, on a fait tort à pluſieurs Ecrivains célébres; ce n'eſt pas ménager leur réputation, que de faire imprimer de ſimples billets qu'ils ont écrits à la hâte, & qu'ils ont laiſſés en quelque maniere échapper de leurs mains.

On ne doit pas chercher dans les Lettres de *Rouſſeau* ce ſtyle vif & coupé de Madame de *Sévigné*, ni ces ſaillies brillantes, ces jolies antithèſes, ces tours épigrammatiques, que certains Auteurs ont remis à la mode, mais on y trouve, en revanche, des idées ſolides, quelquefois hardies, exprimées d'un ſtyle ſimple, mais clair, proportionné à la matiere, & convenable au ſtyle épiſtolaire. Il y a des Lettres qui ne doivent leur ſuccès qu'au choix & à l'arrangement des mots: ce ſont de beaux matériaux qu'on admire piéce à piéce; mais qui ne forment point un édifice régulier. Celles de *Rouſſeau* ne ſont pas de ce caractére, elles ſont moins recommandables par les paroles que par les choſes; preſque tous les ſujets qui y ſont traités, ſont utiles; & s'ils ne ſont pas approfondis, c'eſt qu'ils ne peuvent, & ne doivent pas l'être dans

Digitized by Google

une Lettre. Ces Lettres sont pour la plûpart plus longues & plus raisonnées que celles inserées par M. *Seguy*, dans la magnifique édition qu'il a donnée des œuvres de notre Poëte. Aussi *Rousseau* les adressoit-il à un Philosophe, dont les réponses ne seroient pas, sans doute, moins dignes de notre attention. J'ai l'honneur, &c.

LETTRE de ROUSSEAU *à M. de C***. de l'Académie des Sciences de Paris, & de celle de Bourdeaux, ancien Gouverneur de son A. S. le Prince de Hesse-Cassel, & Professeur en Philosophie à Lausanne.*

QUelque peine, Monsieur, que mes ennemis m'ayent fait, en me mettant dans la nécessité de donner mes ouvrages au Public, je ne puis leur sçavoir mauvais gré de m'avoir fait une violence, à laquelle je dois l'honneur d'être connu d'une personne de votre mérite. La confiance généreuse que vous me marquez, en me faisant part de l'excellent Traité * que vous m'avez envoyé, a quelque chose de si flateur pour moi, que je leur pardonne presque leur malice, en faveur de

* *Traité sur le Beau, de M. de Crouzas.*

Digitized by Google

l'avantage qu'elle m'a procuré. Mais comment répondre, Monsieur, à ce que vous attendez de moi, & quel secours un Philosophe, aussi couronné que vous l'êtes, peut-il recevoir de mes foibles lumieres ? Je crois l'avoir deviné. Vous avez jugé que votre ouvrage, lorsqu'il sera rendu public, tomberoit entre les mains de differentes personnes, plus au moins éclairées, & vous avez été bien aise de connoître à l'avenir l'effet qu'il pourroit produire sur les esprits médiocres, sûr que ceux d'un ordre supérieur ne pourroient lui refuser leur approbation.

Je vous dirai donc, Monsieur, avec toute la sincérité dont je fais profession, que j'en ai été saisi dès la premiere lecture que j'en ai faite, en ne le lisant que comme les gens du monde ont coûtume de lire toutes sortes d'ouvrages ; que depuis, l'ayant relû avec des yeux un peu plus philosophiques, j'en ai été d'autant plus satisfait, que j'ai trouvé dans les principes que vous établissez, les sources du plaisir que j'avois senti en le lisant la premiere fois ; qu'enfin, l'ayant encore regardé de plus près, je suis demeuré entierement persuadé de votre systême, & convaincu que la solidité de vos preuves entraînera également tous vos lecteurs, comme elles m'ont

entraîné dans les differentes dispositions d'esprit où je me suis mis en lisant votre ouvrage. Voilà, Monsieur, l'effet qu'il a produit sur moi, à quoi j'ajoûterai, avec cette liberté que vous me faites l'honneur de me demander, qu'après avoir discuté, aussi exactement que vous l'avez fait, la nature de la *beauté* par rapport à nos idées, il seroit à souhaiter qu'un homme, aussi éclairé que vous l'êtes, voulût prendre la peine d'examiner la source de tous les effets qu'elle produit dans l'ame, puisqu'il est certain, comme vous le remarquez fort bien, que nos idées & nos sentimens ne sont pas toujours d'accord, & que la même beauté peut frapper les uns, sans faire d'impression sur les autres. Il y a, non seulement dans les objets matériels, mais même dans les choses de l'esprit, une certaine *beauté physique*, s'il m'est permis de parler ainsi, qui renferme en soi toutes les propriétés du *Beau*, la variété & l'unité. Car je crois que c'est ce que vous avez voulu dire par le mot d'uniformité. L'ordre & l'harmonie des proportions attirent nécessairement l'approbation de l'esprit, mais il y a une autre beauté qui va droit au cœur; qui charme, qui ravit, qui touche, sans donner le loisir à l'esprit d'en examiner les raisons; & c'est ce char-

Digitized by Google

me qui est le plus magnifique appanage de la beauté, dont je voudrois qu'un homme de votre mérite voulût chercher l'origine. Je sçais que ce champ est très-vaste, mais y en a-t'il un plus digne d'un esprit aussi étendu que le vôtre? Et si vous aviez le loisir de donner à cette matiere tout le jour qu'elle peut recevoir de vos réflexions, nous aurions un jour un Traité du *Beau*, qui ne laisseroit rien à désirer à la curiosité de ses lecteurs: nous sçaurions pourquoi notre admiration est excitée à la vûë d'un objet moins régulier, d'un Paysage par exemple, plutôt qu'à la vûë d'un Edifice bâti dans toutes les proportions de *Vitruve*, ou d'un Parterre dessiné avec une parfaite régularité; pourquoi nous sommes remués & attendris à la lecture d'un ouvrage où il paroît une sorte de désordre, comme dans les Odes de *Pyndare*, ou dans les Pseaumes de *David*, pendant que nous restons immobiles, en lisant une Piéce d'Eloquence ou de Poësie, faite dans toutes les régles, & qui ne manque guéres de nous ennuyer à la longue, par cela même qu'elle est trop méthodique. C'est sans doute pour cela, que les ouvrages, où l'étude se fait trop sentir, plaisent rarement, & qu'une des grandes régles de l'Art, c'est de le cacher, pour ainsi dire.

Digitized by Google

Un génie supérieur ne s'assujettit point à une certaine marche, il aime mieux prendre un vol élevé, au hazard de tomber quelquefois, que d'aller terre à terre, & de marcher plus sûrement; c'est ainsi que notre grand *Corneille* sera toujours admiré, malgré les défauts qu'on lui reproche, & les chûtes qu'il fait quelquefois.

Mais, Monsieur, il suffit seulement d'indiquer les choses aux personnes comme vous: ils voyent, d'un coup d'œil, tout ce que les autres ne découvrent que par de longues recherches. Je m'assûre que, sur le peu que j'ai l'honneur de vous dire, vous sçavez déja tout ce que vous avez à dire vous-même, pour former un systême parfait. Je souhaite que vos occupations vous en laissent le tems. Donnez-moi part, je vous supplie, de vos découvertes sur cette matiere, avec la même bonté que vous m'avez témoignée, en m'envoyant celles que vous avez faites sur la beauté relative aux idées.

Au reste, Monsieur, je n'ai garde d'être surpris de la générosité qui vous fait embrasser mes intérêts, malgré les régles vulgaires d'une bienséance *, à laquelle

* *M. de* Crouzas *étoit parent de M.* Saurin, *avec lequel* Rousseau *avoit eu son fameux & funeste procès.*

Digitized by Google

il n'eſt que trop ordinaire aujourd'hui de ſacrifier la juſtice. Je regarde cette bonté que vous me marquez en cette occaſion, comme une ſuite de la droiture d'eſprit & de cœur, qui m'a frappé dans tout ce que j'ai vû de vous. Vous ne ſçavez peut-être pas vous-même, à quel point vous êtes juſte dans le parti que vous daignez prendre, mais ſi cette même bienſéance, dont je viens de vous parler, me permettoit de vous écrire tout ce que je pourrois vous dire ſi j'avois l'honneur de vous voir, je m'aſſure que quelque étude que vous ayez faite du cœur humain, vous ſeriez ſurpris des excès dont il eſt capable, quand après avoir abandonné Dieu, il a été aſſez malheureux pour en être abandonné. Pour moi, après avoir fait inutilement ce que la vérité & mon honneur exigeoient de moi, je laiſſe le ſoin du reſte à la Providence, perſuadé que ſi elle permet quelquefois que l'innocence ſoit opprimée & que le vice triomphe, ce n'eſt qu'afin de faire paroître dans la ſuite la juſtice avec plus d'éclat....

Toutes les traverſes, que la calomnie m'a ſuſcitées, n'ont encore pû parvenir à altérer la paix de ma conſcience : je puis vous aſſûrer, Monſieur, qu'au milieu de mes perſécutions, je goûte un repos dont

Digitized by Google

mes persécuteurs n'ont jamais joui au milieu de leur félicité apparente.

Je suis, &c.

D'Aran, le 6 Juillet 1712.

EPIGRAMME.

Soit que je fasse bien, soit que je fasse mal,
Arpin, d'un style trivial
Contre moi sans cesse murmure;
Tout est sujet à sa censure,
Et soumis à son tribunal.
Les plaisirs innocens que fournit la nature,
Les fleurs, les oiseaux, la lecture,
Si l'on en croit Arpin, c'est un plaisir fatal,
Que répand d'une main impure
Le démon, ce monstre infernal.
Enfin ce franc original
A dauber les humains prend un plaisir extrême;
Le riche, l'indigent, pour lui tout est egal,
Mais pour n'être point partial,
Que ne se fronde-t'il lui-même?

Tollet.

Digitized by Google

EPITRE

A M. d'Arnaud.

CHarmant d'Arnaud, de ta muse légere
Que ne puis-je imiter les aimables accens !
Et que ne puis-je instruire & plaire,
Comme tu le fais dans tes chants !
Faut-t'il gagner une bergere ?
Quels airs plus vifs & plus touchans !
Oui, dans tes accords ravissans
On trouve de quoi satisfaire
La raison, l'oreille & les sens.
Sur des tons & nobles & grands
Tu montes, quand il faut, ta lyre,
. . . . . .
Mais de cette affreuse peinture,
Cher d'Arnaud, détournons les yeux,
Et fixons-les sur la Nature,
Qui paroît si belle en ces lieux.
Désormais de mon sort je serai seul le maître;
Et selon mes besoins étendant mes désirs,
Ami, dans ce séjour champêtre,
Au gré de mes souhaits je sçaurai faire naître
De vrais & d'innocens plaisirs.

Digitized by Google

C'eſt-là que mon eſprit tranquille,
Loin du bruit des Cités, va choiſir un azile,
Fuyant des paſſions le joug impérieux.
C'eſt là qu'une lecture utile,
La culture des fleurs, rendent mon domicile
Digne de devenir la demeure des Dieux.
Le monde offre à nos yeux une belle peinture;
Les objets ont un fard qui couvre leurs défauts.
Partiſan des beautés de la ſimple Nature,
Je préfére les bois, les prés & les ruiſſeaux,
A ces lieux trop peuplés, où l'art & l'impoſture,
Sous des biens apparens, nous cachent de vrais maux.
Ah, que cette aimable retraite
A pour moi de charmes ſecrets!
Que j'aime l'ombre des forêts!
Que j'aime à célebrer au ſon de ma muſette
La Nature & tous ſes attraits!
Ici notre ame ſatisfaite
Jouit de cette douce paix,
Qui pour le mondain n'eſt pas faite;
Dont le riche en vain à grands frais
Voudroit bien faire emplette,
Et que le crime enfin, déchiré de regrets;
Même au ſein des plaiſirs ne peut trouver jamais.
A l'ombre d'un Tilleul, au bord d'une fontaine,
Je ris des vains amuſemens

Digitized by Google

De ces foibles mortels que l'on voit ſur la ſcéne
Etaler tous les ſentimens
Qu'excitent tour à tour & l'amour & la haine ;
Des cœurs paſſionnés honteux égaremens.

. . . . . .

L'orgueil eſt ici déteſté ;
Du ſouffle empoiſonné du vice
Ce hameau n'eſt point inſecté ;
Fidéle aux loix de la ſimple équité,
L'habitant vit ſans artifice,
Au milieu d'une douce & ſage égalité.
Jamais l'ambition ni l'aveugle injuſtice
N'ont ſouillé de ſes mœurs l'aimable pureté.
Mille petits oiſeaux, animant leur ramage,
De leurs tendres chanſons font retentir les airs.
Zéphir, leur répondant à travers le feuillage,
Mêle ſon ſouffle à leurs concerts.
Tout préſente en ces lieux une riante image,
Que j'aime à voir de ces ruiſſeaux
Couler les ondes fugitives,
Et les fleurs qui ſont ſur leurs rives
Se multiplier dans les eaux !

Digitized by Google

Ici, quand la naissante aurore
Invite le Soleil à reprendre son cours,
J'espere que le jour qui commence d'éclore,
Sera le plus beau de mes jours.
Ah ! des douceurs de l'espérance
Si l'homme connoissoit le prix,
Il n'auroit plus que du mépris
Pour cette courte & foible jouissance
Des biens dont son cœur est épris.
Oui, l'espoir des vrais biens, dont l'ame est alterée,
Semble présager sa durée,
Et jusques dans l'éternité
Etendre sa félicité.

Par le même.

A Geneve, le 26 Septembre 1748.

TRADUC-

Digitized by Google

TRADUCTION d'une Scéne de la Comédie Angloise, intitulée : *la derniere Ressource de l'Amour.* *

UN jeune homme débauché s'est éloigné de sa femme, & a été absent dix ans ; il revient enfin dans sa Patrie, sur le bruit que sa femme est morte. Cette femme, vrai modéle de fidélité, a passé ce tems dans les chagrins causés par l'indifference & les désordres de son mari qu'elle aime uniquement. Enfin prévenuë du retour de ce mari par un ami commun, qui conduit toute l'intrigue, l'époux passe une nuit avec son épouse qu'il n'a pas reconnue, & qu'il prend pour une femme galante. La méprise du valet, qui semble l'avoir introduit à la place d'un autre, est concertée. Enfin il faut sçavoir que pendant l'absence du mari, la succession d'un oncle a remis l'épouse dans une grande opulence.

L'épouse dans la Piéce se nomme *Amanda*, qu'en François on pourroit rendre par le mot d'Amantine. *Loveless* est le nom de l'époux, & ce mot signifie un homme incapable de tout attachement.

Après une assés longue Scéne, qui com-

* *Cette Comédie est de Cybber.*

Digitized by Google

mence le cinquiéme Acte, & qui appartient à un Episode de la Piéce, le Théatre change & représente la maison d'Amantine. Elle entre seule, & dit,

Jusques ici mes espérances ont éte remplies, & mon amour sous les traits du vice, a sçû transporter mon infidéle jusqu'où la volupté a marqué des bornes aux désirs ... Ma crainte à présent, c'est que quittant le masque, la vertu, parée de ses seuls attraits, ne puisse le retenir dans mes bras. Cependant je suis sûre qu'il est des charmes dans la vertu; que dis-je? Plus forts & plus doux mille fois que ceux dont le vice odieux ose s'enorgueillir. Autrement pourquoi tant de Héros se seroient-ils librement sacrifiés pour elle, tandis que son ennemi n'est jamais suivi que du repentir & d'une ruine toujours involontaire... Ciel, inspire mon cœur, & donne à mes discours la force de la vérité. Que je puisse ramener cet esprit volage à l'amour & à la vertu.... Le voici. Je tremble; par où commencer?

Lovelesf qui a trouvé une riche toilette, paroît magnifiquement habillé.

Am. Peut-on, Monsieur, s'informer de l'état de votre cœur? Ce séjour est-il pour vous toujours le même? Ne commenceriez-vous pas à vous lasser des douceurs d'un amour trop facile?

Digitized by Google

Lov. Oh jamais, jamais. Le souvenir de nos plaisirs en est une continuelle source qui ne peut plus tarir.

Am. Tréve de flaterie, Monsieur; ce sont vos façons ingénues qui m'ont plû; ne les quittez point, si vous voulez me maintenir dans la bonne opinion qu'elles m'ont donnée de vous. Elles sont parfaitement d'un homme qui a vêcu dans le monde. Permettez-moi donc de m'informer de votre condition, ainsi que de votre situation.

Lov. De tout mon cœur, Madame. Je suis par ma naissance Gentilhomme; par les amis du siécle, les jolies femmes, le vin & le jeu, justement vis-à-vis de rien, & par la méprise de votre valet, le plus heureux mortel que l'Amour & sa mere ayent jamais favorisé.

Am. Encore un mot, Monsieur. Etes-vous marié? (*A part.*) A présent mes frayeurs!

Lov. Je l'ai été, mais fort jeune.

Am. Et votre femme, quelle personne étoit-ce?

Lov. Hélas, un bon petit cœur sans malice, bâtissant des châteaux en l'air, jusqu'à s'imaginer qu'un amant ne pouvoit jamais fausser ses sermens.

Am. Elle étoit donc vertueuse?

Lov. Je le croirois presque; la vérité

Digitized by Google

est que je n'ai jamais été jaloux d'elle.

Am. Vous ne l'avez peut-être jamais aimée ?

Lov. Aimée ? J'en ai été fou ; dans les commencemens s'entend. Imaginez-vous qu'il n'y avoit que deux femmes entre elle & mes prémices d'amour.

Am. Qu'est-elle donc devenue ?

Lov. Eh mais ! après avoir été huit à dix ans séparés l'un de l'autre, seulement par des mers, elle a fait la sottise de se laisser mourir, (des pâles couleurs, je pense,) & me voilà le maître de me retourner comme il me plaira.

Am. Vous l'avez donc quittée : & pourquoi ?

Lov. Oh parce que le goût s'use, & que je me trouvois à tous momens gêné dans mes nouveaux projets de plaisir, qu'elle appelloit mes égaremens, & qui lui fournissoient un continuel sujet de plaintes. Surtout ses efforts, pour me faire revenir des fureurs du jeu, m'y livrerent encore plus ; deux ou trois malheureux instans virent évanouir des sommes considérables destinées au payement de mes dettes, ce qui rendit Messieurs les interessés encore plus pressans. Il fallut cependant engager le reste de mon bien pour fournir à un train de vie, qui m'étoit trop agréable pour songer

Digitized by Google

à le réformer, mais je sentis qu'il falloit l'aller continuer ailleurs, & je partis moins fatigué des clameurs de mes créanciers que des leçons insupportables de ma femme.

Am. Ne vous repentez-vous pas néanmoins aujourd'hui d'en avoir méprisé les conseils ?

Lov. Moi ? Non.

Am. Comment ?

Lov. Sans doute cela ne serviroit à rien, & Dieu merci j'ai assez de philosophie pour sçavoir qu'aux choses sans remede, il n'y faut plus songer. Mais à présent, Madame, me peut-il être permis de faire à mon tour mes petites questions sur ce qui vous regarde ?

Am. Volontiers ; mais je commence par vous prévenir que jusqu'à ce que vous me connoissiez parfaitement, je vous serai une vraie énigme.

Lov. Oh ! N'est-il question que de cela ? Je ne suis pas à apprendre que vous êtes femme. Quant aux circonstances, si vous êtes veuve ou mariée, c'est ce que j'ignore.

Am. Eh bien, Monsieur, je suis mariée, prétendant au titre glorieux de fidelle & de vertueuse épouse.

Lov. Oh oh ! En effet, Madame, ce début sent furieusement l'énigme. Fidelle épouse, dites-vous ? Comment ! n'avez-

Digitized by Google

vous nulle idée d'avoir jamais manqué à votre mari ?

Am. Jamais. Que le Ciel m'en soit témoin ! sans lui le monde entier ne m'est rien.

Lov. Fort bien. Je vous prie, Madame, seriez-vous sujette à de certaines distractions, qui vous feroient oublier le jour ce qui s'est passé la nuit ?

Am. Je vous avois bien promis une énigme, Monsieur, & si le courage ne m'abandonne pas, je m'engage à vous en développer l'obscurité. Mais il faut auparavant que j'augmente votre étonnement. Je vous prie, Monsieur, satisfaites-moi sur une chose. La voici : quelles sont vos idées sur ce qu'on appelle vertu ? Laissez, s'il vous plaît, pour quelques instans un vain badinage, & faites un sérieux usage de votre raison.

Lov. Je vous avoue, Madame, que voici une conversation qui de vous à moi me paroît extraordinaire ; vous m'en voyez tout interdit.

Am. Vous auriez tort pourtant de prendre ceci pour un jeu. Hier vous me trouviez des lumieres au-dessus de mon sexe, disiez-vous. Vous auriez bien-tôt changé à mon égard, si vous me croyiez capable de penser que tout notre bonheur est at-

Digitized by Google

taché à des jours également tissus d'erreurs & de chagrins. Non, Monsieur, mes vûes ne sont pas si bornées; j'ai idée enfin d'une félicité plus parfaite.

Lov. (*A part.*) Parbleu j'ai eu raison de penser que le charme étoit trop grand pour durer. Je m'imagine que tout à l'heure il faudra la suivre à ses dévotions. En verité, Madame, tout ceci me paroît bien déplacé; je me suis flatté que vous voudriez bien m'instruire de votre naissance, de votre rang, de votre fortune, & c'est pour le présent ce qui pourroit m'intéresser le plus.

Am. Vous serez satisfait; mais je vous l'ai dit, Monsieur, avant tout j'attends votre réponse; encore une fois quelle idée vous formez-vous de ce qui porte le beau nom de vertu? Par tout ce que j'ai de cher au monde, ce que vous allez prononcer décide à jamais de mon sort. Faut-il à vos genoux vous prier d'en peser l'importance? J'exige au moins la même sincérité dont vous useriez à votre dernier soupir.

Lov. Madame, ceci commence à m'effrayer: quel terrible secret cherche donc à sortir de votre sein, & qu'attendez-vous enfin de moi?

Am. Rien que votre sincere opinion sur ce qu'on nomme vertu. Croyez-vous qu'il

Digitized by Google

y ait jamais eu une femme qui en ait mérité le glorieux prix, ou en regardez-vous l'idée comme une pure chimere?

Lov. Madame, ceci mérite quelque réflexion. (*à part*) Quel peut être le but d'un si étrange entretien? Pourquoi tant d'instances de sa part, & pourquoi exiger de la mienne une réponse si précise, comme si le bonheur de sa vie en dépendoit? ... Certes, je ne dois ici avoir en vûë que ce que mon devoir, la vérité, la raison & une situation si singuliere, demandent... (*haut*) La plûpart des personnes de votre sexe, paroissent ignorer la signification du mot de vertu. Elles voudroient être crues exemptes de désirs, ce qui bien loin de supposer de la vertu, ne feroit que désigner une nature imparfaite & incapable de prétendre à un si haut prix. Quelle gloire en effet peut être acquise, où il n'y a point à combattre? Je ne croirois donc réellement vertueuse, que celle à qui les principes de l'honneur & les armes de la raison ont fait surmonter les efforts des passions & le danger des occasions: & je ne suis point éloigné de croire qu'une telle femme peut être.....

Am. Puis-je croire que cette vérité sorte de votre bouche sans aucun déguisement?

Lov. Oui, Madame. Mais en vérité vous

Digitized by Google

me jettez de surprise en surprise. Que signifie encore cette question ?

Am. Un moment encore, & vous serez satisfait. . . . Puisque donc vous accordez qu'une femme peut être vertueuse, comment excuserez-vous celui, qui insensible à l'attachement légitime d'une pareille femme, court après les fausses caresses de ces dangereuses créatures, la honte de notre sexe ? Qui méprise les conseils de cette tendre épouse, ruine sa fortune, fuit ses embrassemens, & la laisse abandonnée aux douleurs de l'amour méprisé, tandis qu'elle ne se venge que par ses larmes & par mille vœux secrets de le voir enfin rendu à sa tendresse : tandis, dis-je, qu'elle ne cesse de l'aimer, & de lui être constamment fidelle ? Croyez-vous donc, Monsieur, que cet homme puisse faire usage de sa raison & vivre sans remords ? Quoi n'en avez-vous jamais éprouvé au souvenir de votre épouse ?

Lov. Madame, de ce que c'est vous qui me tenez un pareil langage, je vous avoue que je m'y perds. Cependant la force de vos discours a pénétré mon ame. Oui, au trouble qui m'agite, je suis prêt à reconnoître qu'il est des remords.

Am. Eh bien ! souffrez, s'il se peut, que je les augmente encore dans votre cœur :

Digitized by Google

mais auparavant préparez-le à la pitié, ou ma perte est certaine.

Lov. Ah! Madame, exigez tout de moi; mais de grace, tirez-moi de la confusion où je suis.

Am. Regardez-moi bien, rappellez votre souvenir, & par compassion ne me haissez pas pour vous avoir si long-tems aimé. (*Elle tombe à ses genoux.*) Ah! si vous pardonnez à l'innocent artifice qui vous remet dans mes bras, je mourrai trop contente.

Lov. Achevez, que voulez-vous dire?

Am. Non, je ne puis . . . . ma langue se refuse à mon secret, j'en suis accablée. Oh! . . .

Lov. Elle s'évanouit! ouvrez les yeux, charmante créature, & voyez mon cœur qui saigne de vos peines, & brule de les partager. Non, rien ne peut égaler le trouble & l'effroi dont tu m'as rempli.

Am. (*Elle revient à elle.*) Cela se passe. (*Elle se releve.*) L'agitation de mon ame se dissipe, & je sens mon courage de retour. Eh bien! sçachez donc que ces mêmes délices de la nuit passée, c'est dans les bras de votre épouse que vous les avez éprouvés.

Lov. Ha!

Am. Oui, c'est Amantine, à jamais heu-

Digitized by Google

reuse ou malheureuse, sur ce que votre bouche va prononcer.

Lov. Mon épouse ! cela ne se peut. N'est-elle pas morte ? Comment te croire ?

Am. Combien le tems & les chagrins ont pû me changer, c'est ce que je ne sçais pas. Mais ce que vous ne pouvez démentir, voyez ces caracteres, qui dans le commencement de notre amour, en furent comme le sceau. (*Elle découvre son bras.*)

Lov. Oui, je les reconnois. . . . Ce n'est point une illusion, c'est mon nom, & ma confusion ne peut s'exprimer. Non, je ne vois plus en moi qu'un parjure, & je ne puis soutenir tes regards.

Am. Il faut pourtant que vous y lisiez toute la tendresse de mon cœur, & ce qu'un rayon d'espérance y mêle déja de contentement.

Lov. Que tes embrassemens soient donc le sceau de mon pardon. Hélas ! le premier moment qui m'éclaire sur mes erreurs, m'en fait voir toute l'étendue.

Am. Qu'il n'en soit plus question, & que des larmes de joye en effacent à jamais le souvenir.

Lov. Dieux ! quel a été mon aveuglement ! que j'ai été injuste ! eh ! que ne dois-je pas faire pour réparer mes torts,

Digitized by Google

envers ton amour, & ceux que j'ai faits à ta fortune.

Am. Modérez ces témoignages trop violens de votre repentir, ou je me reprocherai bien-tôt d'avoir jetté trop d'agitation dans votre ame. Qu'aucune inquiétude au reste ne vienne troubler de si délicieux instans. Pendant votre absence, le Ciel a daigné me fournir les moyens d'acquitter tous vos engagemens, & vous laisse encore de quoi soutenir dignement votre rang; la succession de mon oncle le Chevalier Wealthy, * a pourvû à tout cela: heureuse que ma main puisse vous offrir ce qui doit achever de vous faire oublier le passé!

Lov. Il n'est point de fortune qui vaille les richesses d'une ame comme la tienne. Te tenant ainsi dans mes bras, je possede un trésor préférable à tout ce que le Soleil embrasse dans sa course; comment ai-je pû être si long-tems insensible à tant de perfections? sans te connoître, j'ai trouvé en toi tout ce que les plaisirs des sens offrent de plus séduisant; est-ce donc un vain nom qui en détruit le charme? Et l'aveugle fantaisie seroit-elle en cela un plus sûr guide, que le flambeau de la raison? Non sans doute: je n'ai fait qu'en-

* *Comme qui diroit le Richard.*

Digitized by Google

rer jusqu'à ce jour, & c'est de ce moment seul que je connois ce qui mene au vrai bonheur.

Ici est la visite de l'ami qui a conduit l'intrigue.

LA CHENILLE ET LE LAURIER.

FABLE.

DAns un jardin où la brillante Flore
Prenoit plaisir à cultiver des fleurs,
A les parer des plus vives couleurs,
Les arrosant des larmes de l'Aurore,
Une Chenille en rampant se glissa.
Ce monstre, horreur de la Nature,
Traîna partout sa hideuse figure,
Et partout il laissa
D'affreux effets de son passage.
Sur les plus belles fleurs il promene sa rage.
L'efficace de son venin
Les fait languir, leur fait pancher la tête,
Les fait mourir enfin.
Par hazard la méchante bête
Apperçoit un Laurier qu'Apollon chérissoit,
Et que Zéphire en jouant caressoit.
Elle s'y traîne, & d'une ardeur nouvelle:

Digitized by Google

Le perce de sa dent cruelle,
Mais que cette témérité
Fut tôt & justement punie ;
Car le Dieu des vers irrité,
A l'instant qu'elle mord, lui fait perdre la vie.

O médisant, reconnois ton image !
Elle est parfaite en ce vil animal ;
Ainsi que lui, tu portes le ravage,
Tu souilles tout de ton poison fatal ;
Ne crains-tu point d'achever la peinture ;
En périssant par semblable avanture ?

*RECONCILIATION d'Hymen & de l'Amour, à l'occasion du Mariage de **.*

POurquoi, disoit Hymen à son frere l'Amour ;
Voulez-vous avec moi toujours vivre en querelle?
Sitôt que j'ai reçu quelque belle en ma Cour,
Plus vîte que l'éclair, vous vous éloignez d'elle.

Mais de plus, en fuyant, vous emmenez encor
Nos compagnons chéris, les ris, les jeux, les graces ;
Les plaisirs à l'envi prennent aussi l'essor,
Et se font un devoir de voler sur vos traces.

Cependant resté seul je ne puis rendre heureux

Digitized by Google

Ceux qui sous mes drapeaux s'empressent de se rendre,
Quelques jours écoulés, ils détestent mes feux,
Et m'accusent tout haut d'avoir sçû les surprendre.

Si nous étions unis, nous verrions les mortels
Joyeux & satisfaits, bénir leur destinée;
Ils ne formeroient plus tant de vœux criminels
Pour rompre les liens de leur triste hymenée.

Vos traits entretenant une douce union
Dans les cœurs des sujets que mon empire semble,
Les époux se verroient sans indignation,
Et mettroient leur bonheur à vivre bien ensemble.

Je sçais, reprit l'Amour, que notre inimitié
Cause les grands chagrins de la race mortelle,
Et souvent, sans mentir, j'ai senti la pitié
Dans mon cœur attendri s'intéresser pour elle.

Quelquefois j'ai voulu remédier au mal,
Dont vous faites ici des plaintes si naïves,
Mais toujours je trouvois quelque obstacle fatal,
Qui faisoit échouer toutes mes tentatives.

Or voulez-vous sçavoir ce qui met entre nous
Cette dissention, qui malgré tous vos charmes,

Digitized by Google

Fait trouver votre empire odieux aux époux,
Et leur fait tous les jours répandre tant de larmes ?

A peine avez-vous mis une belle en vos fers,
Vous la faites changer d'humeur, de caractere ;
Vous lui communiquez vos chagrins, vos travers,
Et la rendez hautaine, intraitable & sévere.

Ce n'est plus cet objet, dont les attraits vainqueurs
Se faisoient adorer des cœurs les plus rebelles ;
Son air doux, engageant, fait place à des rigueurs,
Capables d'allumer des haines immortelles.

Vous le sçavez, l'Amour n'aime point les débats ;
Il fuit au moindre bruit, évite les vacarmes ;
Les plaisirs, avec moi, pour prendre leurs ébats,
S'envolent loin des lieux où regnent les allarmes.

Les graces & les ris, & les aimables jeux,
Peuvent-ils demeurer où l'on gronde sans cesse ?
Non, non ; nous sommes faits pour vivre plus heureux ;
Eux & moi nous cherchons la joye & l'allégresse.

Si donc vous désirez que nous fassions la paix,
Réformez cette humeur chagrine & rebutante,
Qu'on remarque partout dans vos sombres sujets ;
Alors notre union sera sûre & constante.

Digitized by Google

Que l'épouse rencontre au cœur de son époux
La douceur, les égards qu'elle a droit d'en attendre;
Que l'époux à son tour soit à l'abri des coups
Que lui porte souvent une épouse peu tendre.

Rendez-les l'un pour l'autre affables & polis,
Complaisans, gracieux & toujours sociables;
A ces conditions nous deviendrons amis,
Autrement nous serons irréconciliables.

Je le veux, dit Hymen, j'y ferai mes efforts.
Commençons aujourd'hui par l'aimable Thémire;
Ses attraits, plus qu'humains, causent mille transports
Dans l'esprit enchanté du jeune Silvanire.

Unissons ces amans par de solides nœuds;
Allumez dans leur cœur une flâme immortelle;
Que jamais les plaisirs, les graces, ni les jeux,
Ne troublent par leur fuite une union si belle.

Silvanire toujours docile à mes conseils,
Des époux désormais sera partout l'exemple;
Ses charmes constamment se trouveront pareils
A ceux qu'il fera voir en entrant dans mon Temple.

Et Thémire à son tour, conservant sa tendresse,
Sa douceur, ses appas, ses rares qualités,

Digitized by Google

Le sçaura préserver de l'affreuse tristesse
Dont les jours des époux sont souvent agités.

Quel bonheur! chers amans, quel aimable destin!
Si vous trouvez Hymen fidele à sa parole!
Mais de crainte d'oubli, tenez-y bien la main;
Il ne trompe que trop les sujets qu'il enrôle.

RE'PONSE de M. l'Abbé Lebeuf, aux remarques du P. Texte, Dominicain, inserées dans le Mercure de Septembre dernier, page 37, pour prouver qu'Amyot étoit à la Cour dans le tems de la Saint-Barthelemi.

J'Avois pensé, mon Reverend Pere, que vous regardiez comme terminée la dispute avec votre Anonyme, sur l'Evêque Hennuyer, & qu'après huit années de débat, il falloit respecter le Public, qui s'ennuye de répétitions frivoles qui ne menent à rien; mais vous me prenez à partie, & il faut vous contenter.

Votre sçavant Anonyme, ayant vû dans mon Histoire d'Auxerre, que Jacques Amyot, Evêque de cette Ville, & Grand Aumônier de France, après avoir demandé au Roi Charles IX. la permission

Digitized by Google

de quitter la Cour, pour venir prendre possession de son Evêché, avoit veillé assidûment, pendant les années 1571 & 1572, aux besoins spirituels & temporels de son Diocese, il en a conclu dans sa Lettre inserée au second volume du Mercure de Juin, 1746. qu'Amyot étoit absent de la Cour au mois d'Août 1572. & qu'il ne vint faire un tour à Paris qu'au mois d'Avril 1573 *.

Sur cela vous dites que je me suis visiblement trompé, & pour le prouver, voici ce que vous avancez dans le Mercure de Septembre dernier, page 38. » Le Roi Charles IX. eut une fille née le » 29 Octobre 1572, laquelle fut baptisée » à Paris, le 2 Février 1573. L'Abbé Archon, page 606, Chapelle des Rois, » a écrit que ce fut le Grand Aumônier » qui la baptisa dans l'Eglise de S. Germain-l'Auxerrois. Voilà qui est positif, & M. P... qui en a été Chanoine, » a pourtant ignoré ce fait. Le Grand Aumônier étoit donc à la Cour avant le » mois d'Avril 1573. L'Abbé Archon ajoute ce que vous n'avez pas dit, *qu'on lui avoit donné au Baptême le même nom qu'avoit la Reine, sa mere.*

* Voyez ci-après la note (*b*) de la page 117.

Digitized by Google

Dans ce petit narré, je trouve presque autant de fautes que de mots.

1°. La Princesse ne vint point au monde le 29 Octobre, comme vous le dites, mais le 27. c'est le sentiment de la Popeliniere, de Belleforest, de Sauval, & de ceux qui ont donné en 1726. la troisiéme édition de l'Histoire Génealogique de la Maison de France, & des Grands Officiers de la Couronne, Tome I. page 139. Le Moreri de 1725. met sa naissance au 25 Octobre, & il a tort.

2°. Votre ami Archon dit qu'elle fut baptisée par l'Evêque d'Auxerre, Grand Aumônier. Quoique vous assûriez que cela est positif, je vous déclare qu'il n'y a rien de plus incertain. Jacques Amyot prit possession de son Evêché le 29 Mai 1571. Le Vendredi 22 de Juin de la même année, il fit la benediction de l'Eglise d'Auxerre, profanée par les Huguenots, & le 27 du même mois il rebénit l'Eglise des Cordeliers, où avoit été le Prêche des Calvinistes *. Il se donna tout entier à son Diocése pendant cette année, & les deux suivantes, & ne vint reprendre ses fonc-

* Suivant quelques Auteurs, le Prêche des Calvinistes d'Auxerre étoit à S. Amatre, hors la Ville, & ils avoient fait une écurie de l'Eglise des Cordeliers.

Digitized by Google

tions, & résider à la Cour, que vers le mois de Février 1574, où la maladie du Roi, suivant Sorbin (*a*), commença à se déclarer. Il assista le 18 Avril de la même année 1574 (*b*), au Sacre de Jacques Fourré, Prédicateur de la Cour, votre confrere, & ce Sacre se fit aux Jacobins de la ruë Saint Jacques.

Mais, m'allez-vous dire, Archon a pour caution Belleforest, & il le cite à la marge. A la bonne heure, voyons donc ce que dit François de Belleforest, à la fin de ses Annales ou Chroniques, page 535, folio verso, édition de 1573, & transcrivons ses propres paroles : » Le second jour » de Février audit an, mil cinq cens sep- » tante-trois, fut baptisée la fille du Très- » Chrétien Roi, notre souverain Prince, » Charles IX. à Paris en l'Eglise Saint » Germain l'Auxerrois. La solemnité du » Baptême fut magnifique, & selon le mé- » rite des Maisons, tant du pere & mere, » que des parrins & marrinnes..... Le » Parrin étant Monseigneur Philebert- » Emanuel Duc de Savoye, & Prince de

(*a*) Abregé de la vie de Charles IX. page 12 folio verso.

(*b*) L'Imprimeur s'est trompé dans mon Histoire d'Auxerre, en mettant 1573, au lieu de 1574.

Digitized by Google

» Piémont.... Et les Marrines, très-il-
» lustre Princesse Marie d'Autriche, Impé-
» ratrix de Rome *, & Royne d'Hongrie
» & de Boesme, & Madame Isabel Royne
» Serenissime d'Angleterre. Il ajoute que
» le Député pour l'Impératrix fut celui
» qui porta l'enfant au Sacre, où ser-
» voient Messieurs les Princes de Condé,
» à sçavoir le Marquis de Conty, & Char-
» les Monsieur, & autres Princes & Sei-
» gneurs, lequel Député de l'Empereur
» nomma cette fille Marie, ainsi que celui
» d'Angleterre lui imposa aussi le nom
» d'Isabel. Belleforest ne dit pas un seul mot, ni du Grand Aumônier de France, ni du Premier Aumônier, ni des Officiers de la Chapelle du Roi, qui assisterent à ce Baptême. Fiez-vous après cela à votre Archon. Pour moi, je ne suis pas surpris que l'Abbé de Camps l'ait censuré dans des Remarques critiques, dont le Pere Lelong rapporte le titre page 705 de sa Bibliothéque historique, n°. 13843.

L'Abbé de Camps y dit dans sa Préface que *dans ses deux volumes, l'Abbé Archon cite les Auteurs & les piéces, d'où il prétend avoir tiré ce qu'il avance, mais qu'il les cite avec tant d'infidélité, qu'on croit lui rendre*

* C'étoit l'expression du tems, *Enunciativa non probant.*

Digitized by Google

justice en avançant qu'il ne les a pas lûs . . . . que les fautes qu'il a faites sur Jacques Amyot, ne lui permettent pas de croire qu'il ait été plus exact pour les tems plus éloignés, &c. & dans le corps de l'ouvrage à la page 116, où il s'agit de la Chapelle de Charles IX. après avoir fait mention de nouveau des fautes sur Amyot, il finit de la sorte, *il m'auroit fallu faire*, pour les corriger, *un ouvrage plus gros de beaucoup que n'est cette Histoire même.* Le manuscrit de l'Abbé de Camps est en original à la Bibliothéque de M. l'Abbé Denison, Chanoine de l'Église de Paris.

3°. *M. P...* dites-vous, *qui a été Chanoine de Saint Germain l'Auxerrois, a pourtant ignoré ce fait.* Qui vous a dit qu'il l'ait ignoré ? Grand malheur quand cela seroit ! Ce n'en est pas moins une lourde bévûe de votre part, car ni dans les Registres de la Paroisse de Saint Germain l'Auxerrois, ni dans ceux du Chapitre, l'un & l'autre bien feuilletés & examinés, il n'est fait aucune mention de la cérémonie du Baptême de la Princesse. Il est seulement dit dans un Registre du Chapitre, au 7 Janvier 1573, que Sa Majesté venoit de faire écrire au Chapitre, d'ôter du Chœur le Pupitre, les Livres & autres choses semblables, pour la célébration du Baptême de la fille du Roi, qui devoit se faire au-

Digitized by Google

dit Chœur le lundi suivant*. Vous voyez donc, mon R. P. que c'est à pure perte que vous agacez votre Anonyme.

4°. Votre Archon dit tout de suite, qu'on avoit donné à la Princesse le même nom qu'avoit la Reine, sa mere, & vous venez de lire que l'Impératrice l'avoit nommée Marie, & la Reine d'Angleterre, Isabelle ou Elizabeth. Je ne fais cette note que pour vous faire observer l'inattention de Louis Archon, & les risques que vous courez en copiant avec tant de confiance tout ce que vous trouvez dans cet Auteur.

Vous faites quelquefois bien pis, car vous lui faites dire ce qu'il ne dit point, le voici. » Dans une autre occasion, » (le Roi) pour lui témoigner (à l'Evê- » que Amyot) combien sa présence lui » étoit nécessaire, il lui dit : mon Maître, » ne me quittez pas.

* *Autoritate Regiâ scriptum fuit Dominis Capitulantibus tollendi & amovendi à Choro ejusdem Ecclesiæ suggestum, libros & alia similia, pro celebratione baptismi filiæ Regis die lunæ proximâ in eodem Choro faciendi.* Ce lundi suivant devoit être le 12 de Janvier. Sur la foi d'un monument aussi authentique, on seroit tenté de croire, malgré le témoignage uniforme des Historiens contemporains, que le Baptême de cette Princesse, née dès le mois d'Octobre de l'année 1572, ne fut pas différé plus long-tems.

Premierement

Digitized by Google

Premierement, cette occasion n'étoit rien moins que le moment où le Roi alloit expirer, ce que vous avez grand soin de cacher, parce que vous voudriez faire entendre que ceci se passa aussi-tôt après la Saint-Barthelemi. En second lieu, les paroles d'Archon sont bien differentes de celles que vous lui prétez: »La Messe étant » finie, dit cet Historien page 605, son » Grand Aumônier lui donna en Viatique » le Corps adorable de notre Sauveur; » ensuite Sa Majesté ayant prié son Grand » Aumônier, & Arnaud de Sorbin, de ne » la pas quitter, & de l'entretenir des bon- » tés de Dieu, l'un & l'autre lui firent faire » une profession de foi, &c.

Ce que vous ajoutez de M. de Thou, est déplacé. Je n'y répons pas. Vous concluez de tout ceci, mon Reverend Pere, que votre Anonyme n'ayant pû prouver qu'Amyot n'étoit pas à la Cour pendant la Saint-Barthelemi, (quand cela seroit, je viens de le prouver pour lui, mais n'importe) il faut qu'il avoue que l'Evêque Hennuyer, étant pour lors dans son Diocése, fut en état de faire l'action héroïque de sauver du massacre les Huguenots de Lisieux, comme vous l'avez démontré, dites-vous, par une autre réponse qui est dans le premier volume du Mercure de

Digitized by Google

Décembre 1746. En vérité, vous n'auriez pas dû, pour votre honneur, rappeller cette réponse. Ce n'est qu'un tissu de reproches mal fondés, & de citations fausses & tronquées, & ce seroit du tems perdu d'y répliquer. Je m'arrêterai seulement à ce que vous y dites à votre Anonyme, qu'ayant mis dans la Lettre qu'il m'écrivit, & qui fut inserée dans le second volume du Mercure de Juin, même année 1746, que M. de Matignon, Lieutenant de Roi en Normandie, avoit sauvé du massacre Saint Lô & Alençon, *il ne laissoit pas de nous donner ce fait pour certain, sans même citer d'Auteur.* J'avoue que votre Anonyme a été trop concis. Cela demande d'être éclairci, j'y vais suppléer, bien persuadé que ce trait du Maréchal de Matignon, quoiqu'un peu long, fera impression sur tout homme sensé, & pourra faire cesser vos vaines clameurs, sur ce qu'on s'efforce d'enlever au Prélat Hennuyer *le plus brillant fleuron de sa Couronne*, ce sont vos termes.

Observez d'abord que le Roi Charles IX. avoit divisé la Normandie en trois Gouvernemens, qu'il donna aux Seigneurs de Carouges (le Veneur de Tillieres), de Matignon, & de la Millerée. Il attribua au premier les Bailliages de Rouen &

Digitized by Google

d'Evreux ; au second, qui étoit dès 1559 Lieutenant Général en Normandie, les Bailliages d'Alençon, de Caën & du Cotentin ; & au troisiéme, les Bailliages de Caux & de Gisors. Or il est certain que Lisieux étoit du Bailliage & District d'Alençon, & par conséquent du Gouvernement de M. de Matignon ; encore aujourd'hui, Lisieux est une des neuf Elections qui sont, quoiqu'au milieu de la Normandie, du Département de l'Intendance d'Alençon.

Ceci supposé, voyons ce que fit M. de Matignon, quand il fut question de la Saint-Barthelemi. Il reçut une Lettre du Duc d'Anjou, (depuis Henri III.) datée du 22 d'Août 1572, jour auquel l'Amiral de Coligny avoit été blessé d'un coup d'arquebuse, & la surveille du massacre. Ce Prince, qui sçavoit ce qui devoit arriver, lui ordonne *de tenir la main à ce que chacun vive doucement & en bonne discipline, sous l'observation de l'Edit de Pacification, suivant ce que le Roi Monseigneur & frere vous en écrit.* M. de Matignon étoit alors à Lonrai, une de ses maisons fort voisine d'Alençon, où étoit un grand nombre de Huguenots ; il y alla, & sa présence appaisa les esprits, mais trois ou quatre jours après les Catholiques crurent, qu'à l'é-

Digitized by Google

xemple de la Capitale du Royaume, ils devoient traiter pareillement les Huguenots. Matignon accourut aussi-tôt à Alençon, & après avoir posé des Corps-de-garde par tous les quartiers, il défendit sur peine de la vie aux Catholiques de rien attenter contre les Huguenots. Delà il s'achemina à Saint Lô, où s'élevoit déja quelque tumulte, & son autorité mit le calme dans tout ce qui étoit de son Gouvernement. Ce grand Général après de longs & fidéles services fut fait Maréchal de France en 1579, & ce que vous venez de lire est tiré de son Histoire, écrite par le Sieur de Cailliere, & imprimée à Paris en 1661 chez Augustin Courbé.

Il n'est pas douteux que M. de Matignon ne prit les mêmes mesures pour toutes les Villes qui étoient de sa dépendance, selon l'instruction qui lui fut envoyée par le Roi, & que nous lisons dans la même Histoire, où il est dit : *Veut Sa Majesté que ledit Sieur de Matignon, l'un de ses Lieutenans Généraux au Gouvernement de Normandie, aille diligemment par les Villes & lieux de sa Charge, & y étant arrivé, avisera par tous moyens de faire vivre en paix, union, & repos, tous les Sujets de Sa Majesté, tant de l'une que de l'autre Religion, &c.*

Tout ce que l'on peut vous accorder,

Digitized by Google

mon Reverend Pere, c'est que si l'Evêque Hennuyer s'est trouvé dans sa Ville Episcopale au mois d'Août 1572, il aura concouru avec M. de Matignon à faire exécuter les ordres du Roi ; mais d'y ajouter les raisonnemens de Mallet, c'est ce qu'on ne sçauroit vous passer, par rapport à la Saint-Barthelemi, dont il ne paroît aucune trace à Lisieux. L'épitaphe même d'Hennuyer n'en fait pas la moindre mention, & vous sçavez, qu'excepté sa Profession Religieuse, rien n'y est oublié.

Persisterez-vous encore, M. P. après de pareils éclaircissemens, à réaliser le songe de votre confrere, & spécialement quand il s'agit de Lisieux, Ville toujours pacifique, sans appui & sans défense, que le Marquis de Matignon auroit rigoureusement punie, pour peu qu'il y eût eu de soulevement contre les ordres du Souverain, que vous venez de voir vous-même ?

Mais ce qui me fait le plus de peine, c'est que vous négligiez la bonne-foi qui doit faire notre caractére principal ; vous dites à votre Anonyme, que Claude Hemeré est l'Auteur de la narration du fait de Lisieux : *Relisez Mallet*, dites-vous, *& vous trouverez qu'il cite à la marge Hemeré, & son ouvrage, Augusta, &c.* Je le relis effectivement par déference pour vous, & je vois

Digitized by Google

à la page 246, que *le Convent de S. Quentin, où Jean de Guiancourt avoit fait ses vœux, étoit redevable à sa liberalité des chaires de leur Chœur, & du Jubé, ouvrages qui, au jugement des plus habiles, passent pour achevés à la perfection*; & à la marge est cité *Hemeré, Augusta Viromanduorum illustrata.* Je vais à la page 247, où il est parlé de *Jean Hennier*, & il n'y a pas la moindre citation sur son article, ni dans le corps, ni à la marge. Pour le coup, je ne vous reconnois plus, M. P. vous auriez bien dû vous ressouvenir de ce que votre Anonyme vous répondit sur ce point, page 714 des Mémoires de Trevoux, Avril 1744. Article 29.

Au reste ce n'a été qu'incidemment que la cruelle scéne du 24 d'Août 1572 a fait une espéce d'entr'acte dans votre dispute avec votre Anonyme. L'unique question étoit de sçavoir, si l'Evêque Hennuyer avoit été Dominicain, ou non. Et il a été prouvé & démontré si solidement qu'il n'a jamais porté votre habit, qu'à moins que de s'aveugler à plaisir, on ne peut en disconvenir *. Vous ne laissez pas, comme si de rien n'étoit, de finir votre derniere répon-

* Voyez le Mercure d'Octobre 1742, Mémoires de Trevoux, Janvier & Avril 1744, & Mercure de Juin 1746, second volume.

Digitized by Google

se à la Lettre de l'Anonyme, par cette phrase singuliere : *Pour ce qui est de la Profession de Dominicain du Prélat, ce n'est ni à vous, ni à moi, d'en décider, vos écrits & ceux de votre adversaire sont entre les mains du Public pour en juger*, comme s'il y avoit encore à balancer, & que le Public s'embarrassât que dans quelque Ordre que ce soit, il y ait, ou y ait eu un Religieux de plus ou de moins. Il cherche seulement la vérité, & sous prétexte d'un respect qui est dû à un Ordre aussi distingué que le vôtre, il n'en multipliera jamais les êtres sans nécessité.

Croyez-moi, M. P. on n'aime pas les redites fatiguantes. Vous avez vû, & dû sentir, que nul de vos Confreres dans un si grand nombre n'a pris votre parti. Ils ont tous respecté le Pere Echard * : & si vous voulez un exemple plus récent, qui vous frappe, qui soit sous vos yeux, & dans la même Maison, consultez le R. P. Antoine Touron, qui en est déja au dix-septiéme siécle de son *Histoire des Hommes*

* Voici ce que ce sçavant Bibliothécaire pensoit de l'ouvrage du P. Mallet : *Opus quidem*, dit-il, *auctoris erga Ordinem studium exhibens, at quod accuratius expectatum ab eo fuisset, cui archiva sua S. Jacobi seu facultatis patebant : hinc eum deserere non rarò cogimur. Script. Ord. Pred.* T. 2. p. 606. col. 1.

Digitized by Google

Illustres de l'Ordre de Saint Dominique, & écoutez ce que dit ce sage Historien dans sa Préface. *C'est moins par le nombre que par le mérite des Auteurs, ou par la valeur des preuves, que nous avons crû devoir nous décider sur les faits contestés.* Lisez ensuite ces paroles remarquables : *Nous sommes bien éloignés de vouloir grossir le nombre de nos Hommes Illustres, en nous en attribuant certains autres, qu'on pourroit nous disputer avec quelque fondement.* Vous entendez ce que cela veut dire, il ne faut pas renouveller votre douleur. Je suis, avec respect, &c.

A Paris, le 6 Novembre 1748.

Les mots des Logogryphes du premier volume de Décembre sont *Michelle*, *Logogryphe*, & *Aratrum*. On trouve dans le premier *mi*, *Mimi*, célébre Danseuse de l'Opera, *miel*, *le*, *chile*, *lime*, *cime*, *mille*, *Ciel*, *miche*, *mie*, *mêche*, *Michel*. On trouve dans le second, *Roi*, *or*, *Pie*, *oie*, *Pô*, *Loire*, *orge*, *Loi* & *Horloge*. On trouve dans le Logogryphe Latin *Ara*, *Arar*, *arma*, *ruta* & *aura*.

Digitized by Google

ENIGME.

DAns deux ſens differens je me montre à vos yeux,
J'amuſe bien des gens, j'orne par fois les Cieux.
Tantôt pour le plus ignorant vulgaire
Mon étude devient un jeu;
Tantôt, choſe ſinguliere,
J'intrigue le Sçavant, & c'eſt de ſon aveu.
Je ſuis volage, je ſuis inconſtante,
Je ſuis blonde & brune à la fois,
Et ſuis toujours piquante,
Pour qui ſubit mes Loix.
Mes faveurs ſont le prix, dit-on, de la mémoire;
Uſant de mon pouvoir je remplace les Rois,
Eſt-ce là ma plus grande gloire?
Non, pour celui qui connoît tous mes droits
Toujours je ſuis commode,
Je te charme à la fin d'un Opéra,
Aujourd'hui je plais à l'homme à la mode,
T'en dis-je aſſez; Lecteur? pour moi je m'en tiens là.

*Par M. C**. d'Alençon.*

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

JE marche sur cinq pieds, un autre y prend sa part,
Mais, quoique le premier, je le mets à l'écart;
Dans ces cinq pieds faites ravage,
Vous trouverez, ce que sans contredit,
Fille à quinze ans desire davantage,
Au Roi ce que d'abord on dit,
Martin & sa piteuse mine,
Frere Marin, & sœur Marine,
Une science, un rien, un petit animal,
Trois Villes, un Pays, trois notes de musique;
Ce qui cause un effet diabolique;
Un office gênant dans l'Ordre Monachal;
De vous, de moi, la plus noble partie;
Un Elément; un Royaume d'Asie;
Ce dont ne peut se passer un Vaisseau;
Un trésor, mais bien rare; un nom saint, un oiseau;
Un métal utile; une plante;
L'Amant donnant la main à son Iris.
De moi tire son nom machine bien sonnante.
Depuis long-tems je demeure à Paris.

P. J. F. D. P.

Digitized by Google

AUTRE.

C'Eſt par moi que l'on ſe conduit ;
Quand on veut décider un cas avec prudence ;
Mais, pour connoître mon eſſence,
Lecteur, remarque ce qui ſuit :
Des lettres de mon nom je forme un Capitaine,
Dont les vaſtes projets, la valeur inhumaine,
Remplirent l'univers de carnage & d'horreur ;
Belle qu'Ulyſſe aima ; cette charmante fleur,
Dont l'éclat eſt d'Iris le brillant appanage,
Un Philoſophe Grec, des Romains le plus ſage ;
Un Eunuque fameux par ſes travaux guerriers ;
Un Prince récemment couronné de lauriers ;
Ce vieillard, dont le ſens ne fut pas moins utile
A la ligue des Grecs, que la valeur d'Achille ;
Un mot dont on ſe ſert, quand on s'adreſſe aux Rois.
En voilà bien aſſez, Lecteur, pour cette fois.

Par M. de Lanevere, ancien Mouſquetaire du Roi, à Dax.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

VINCENT le fils, prépare une seconde édition du Livre intitulé, *le Comédien.* La premiere qui a paru à la fin de 1747, & qui avoit été tirée à quinze cens exemplaires, ayant été entierement épuisée dans un si court intervalle, l'Auteur a quelque lieu de se flatter que son Ouvrage a été reçû favorablement des Lecteurs. Il a profité, autant qu'il a pû, des critiques, pour corriger les endroits qui ont été jugés repréhensibles, & il a fait quelques additions qu'il a crû nécessaires. Lorsque la nouvelle édition sera mise en vente, nous rendrons compte de ces divers changemens. Pour le présent, nous nous contenterons d'annoncer qu'elle ne sera point inférieure à l'ancienne, pour la beauté du papier & des caracteres. A l'égard du fond même de l'Ouvrage, il ne nous convient pas d'en dire du bien, & il ne seroit pas juste d'exiger que nous en disions du mal.

ON imprime sous le format des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences,

Digitized by Google

un Ouvrage qui a pour titre, *la Figure de la Terre, déterminée par les Observations que Messieurs* Bouguer & de la Condamine *ont faites au Perou.*

M. *Bouguer*, Auteur de cet Ouvrage, le divise en sept Sections. Au détail des Observations, qu'il rapporte, il joint ses réflexions particulieres, & par-là il répand une nouvelle lumiere sur toutes les parties de son sujet. En même tems qu'il expose aux Lecteurs les opérations qui ont été faites, il donne à son Livre, par ses diverses remarques, l'apparence d'un tout plus lié & plus systématique, ce qui est propre à intéresser à sa lecture un plus grand nombre de personnes.

Dans la premiere Section, l'Auteur suppose que lui & les autres Académiciens, qui ont été envoyés avec lui sous l'Equateur, ayent eu la liberté de choisir entre les opérations, par lesquelles ils pouvoient parvenir à remplir leur objet. Il examine la bonté de chacune, & il remarque son dégré d'importance, la précision dont elle est susceptible, & l'influence qu'elle auroit sur la détermination de la figure de la Terre, ou sur le rapport des deux axes. Evitant, autant qu'il peut, d'avoir recours aux calculs algêbriques qui soulagent l'esprit par leurs symboles, & qui le mettent

Digitized by Google

en état d'aller plus loin ; mais qui ne l'éclairent & ne le satisfont pas, il n'employe que la synthese & l'analyse pure des Géometres.

La seconde Section traite des Triangles de la Méridienne, considérés absolument, ou dans tous les plans diversement inclinés, dans lesquels ils se trouvoient. M. *Bouguer* rend compte de la mesure de la premiere base, choisie entre les deux chaînes de montagnes de la Cordeliere dans la plaine d'Yarouqui. Ce travail fut fait en commun, comme il devoit l'être ; mais pour réduire à la ligne droite cette base, dont toutes les parties ont differentes inclinaisons, & sont à differentes hauteurs, M. *Bouguer* a fait plusieurs recherches de Géometrie, qu'on trouve dans cette Section. Il passe ensuite à l'examen du quart de cercle dont il s'est servi. Comme chaque Académicien étoit muni de ses instrumens, il y a eu souvent trois déterminations des mêmes angles. M. *Bouguer* ne détaille ici que son travail, ou sa liste particuliere de la grandeur des angles de tous les triangles, quoique la communication qui s'est faite à cet égard ait été parfaitement réciproque ; mais il n'a pas voulu, ainsi qu'il l'a déclaré ailleurs, priver le Public du plaisir d'entendre les deux autres Académiciens s'ex-

Digitized by Google

pliquer eux-mêmes. Il a seulement le soin de nous avertir que les differences, qu'on trouvera entre les déterminations, montreront que ce sont divers Observateurs qui ont travaillé à part dans cette occasion; mais qui ont travaillé avec la plus grande attention, & en poussant le scrupule aussi loin qu'il étoit possible.

Une discussion, particuliere à l'Auteur, est celle du choix qu'on peut faire entre differens systêmes de triangles, pour déterminer par de grandes opérations, la longueur d'une Méridienne ou de tout autre intervalle. L'Auteur a déterminé la meilleure forme des triangles dans tous les cas possibles; il a distingué les circonstances dans lesquelles il faut multiplier les triangles, & celles dans lesquelles il faut en diminuer le nombre; il a aprécié les avantages auxquels on peut prétendre, de même que les inconvéniens qu'on doit craindre. A la vérité, lorsqu'il s'agit d'opérer sur le terrain, on est presque continuellement gêné par les circonstances locales: mais il est toujours utile d'avoir présentes à l'esprit les vraies regles sur cette matiere, afin de ne les violer que le moins qu'il est possible, dans le tems même qu'on les viole le plus.

On verra dans la troisiéme Section les

Digitized by Google

réductions nécessaires aux triangles dont on vient de parler. Il s'agit de les réduire à un certain niveau, & de rapporter leurs côtés à une certaine direction. M. *Bouguer* démêle les effets de la réfraction, quant à la grandeur des angles réputés horisontaux, & quant à la hauteur apparente des objets. Il a égard aux changemens de direction des lignes verticales, &c. Cette Section est terminée par le détail des opérations qu'il a faites, pour déterminer la hauteur absolue des montagnes qui avoient servi à appuyer les triangles. Il a entrepris exprès pour cela un voyage vers la mer du Sud, dans les déserts de la Province des Emeraudes.

La quatriéme Section nous offre toutes les précautions qu'il faut prendre, pour déterminer l'amplitude d'un arc du Méridien par voye astronomique. On donne ici une espece de Traité sur la maniere de faire réussir les Observations, par lesquelles on cherche la distance du Zenith à un Astre qui en est peu éloigné. Les Lecteurs trouveront dans cette Section plusieurs remarques curieuses, & qui sont de la plus grande importance, puisqu'elles perfectionnent une partie très-étendue de l'Astronomie, & qu'elles assûroient le succès d'un voyage qui intéressoit toute l'Europe sçavante.

Digitized by Google

L'Auteur destine la cinquiéme Section au détail des Observations qu'il a faites, soit seul, soit avec M. de la Condamine, pour déterminer l'amplitude de l'arc de la Méridienne.

Après avoir découvert la grandeur du dégré du Méridien aux environs de l'Equateur, il ne reste plus, pour déterminer la figure de la Terre, qu'à comparer ce dégré avec les autres qui ont été mesurés ailleurs. C'est l'objet de la sixiéme Section, dans laquelle l'Auteur a donné la solution générale de tous les problêmes qu'on peut proposer sur cette matiere. Il avoit travaillé à ces problêmes pendant qu'il étoit au Perou, & il lui a suffi, en revenant, de faire successivement de nouvelles applications de ses solutions générales, à mesure qu'il a été informé des diverses opérations qu'on avoit faites en Europe pendant son absence. On voit, dans le détail que fait notre Académicien, les differentes formes qu'il a successivement attribuées à notre globe, jusqu'à ce qu'il se soit à la fin arrêté à une derniere, qui résulte des quatre grandes opérations faites par ordre du Roi.

M. *Bouguer* a supprimé toutes les réflexions sur la théorie de la Terre; il a crû devoir exclure d'un Livre de l'espece

du sien, tout ce qui étoit hypothétique; & n'y pouvoir adopter que les seules conséquences nécessaires, ou celles qu'il faut absolument admettre, pour ne pas aller contre l'autorité des Observations & des expériences. Il a jugé seulement, qu'après avoir donné ce qui a rapport à la figure extérieure de notre globe, il étoit à propos de communiquer, dans une septiéme & derniere Section, les faits qui peuvent nous éclairer autant que cela est possible, sur la conformation intérieure de cette grande masse. Cette derniere Section contient les expériences sur la longueur du pendule, & sur les effets qui ont rapport à la gravitation universelle.

L'Ouvrage, qui fait le sujet de cet article, se vendra chez *Charles-Antoine Jombert*, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, Quai des Augustins, à l'Image Notre-Dame.

CONCORDANTIÆ Sacrorum Bibliorum Hebraicorum; in quibus Chaldaicæ, etiam Librorum Esdræ & Danielis, suo loco inseruntur: deinde post Thematum seu Radicum omnium derivata & usus latius deducta; ac Linguæ Chaldaicæ, Syriacæ & Arabicæ, Vocabulorumque Rabbinicorum cum Hebraicis convenientiam: Latina ad verbum versio adjungitur, ad

Digitized by Google

quam vulgatæ, & Septuaginta editionum differentia fideliter expenditur : demùm nomina propria ad calcem novo ordine digeruntur. Auct. R. P. Doct. F. *Mario de Calasio*, Ord. Min. Obser. Provinciæ Romanæ, Linguæ Sanctæ Professore. Opus Reipublicæ Christianæ, & præsertim divini Verbi Concinatoribus, ac sacræ Scripturæ studio incumbentibus, summè utile, & apprimè necessarium.

I. Cet Ouvrage, que *Jacques Hodges*, Libraire à Londres, annonce au Public, sera imprimé sur de très-bon papier, & avec un très-beau caractere. On a fait fondre exprès des caracteres *Hebreux* neufs.

II. Il y aura quatre volumes *in-folio*.

III. Le prix de la souscription ne peut pas être moins de deux guinées & demie chaque volume en feuilles, vû la grande dépense de l'*Hebreu*, le soin qu'il faut prendre pour composer les caracteres numéraux des Chapitres & des versets qui se rencontrent presque dans chaque ligne, & le grand nombre de Notes marginales.

IV. Afin que le Public soit assuré que le Libraire n'a d'autre vûe, que de publier cet excellent Ouvrage le plus promptement qu'il lui sera possible, il ne demande point d'argent, que lorsqu'on re-

Digitized by Google

cevra les deux premiers volumes, & alors chaque Souscrivant payera cinq guinées; le reste se payera en recevant les deux derniers volumes.

V. Les deux premiers volumes sont déjà imprimés, & les deux autres le seront au commencement du mois d'Avril 1749. C'est pourquoi on prie les personnes qui veulent contribuer à la publication de cet Ouvrage, de souscrire le plutôt qu'il leur sera possible, afin qu'on puisse mettre leurs noms dans la liste des Souscrivans, qu'on doit joindre à l'Ouvrage.

On peut souscrire chez les Libraires suivans: Messieurs, *Briasson*, à *Paris*; *Wilmet*, à *Mons* en *Hainaut*; *Foppens*, à *Bruxelles*; *Verdussen*, à *Anvers*; *Kints*, à *Liege*; *Chevalier*, à *Luxembourg*; *Waesberge*, à *Amsterdam*; *Verbeek*, à *Leyde*; *Pagliarini*, à *Rome*; *Albrizzi*, à *Venise*; les héritiers *Cramer* & *Philibert*, à *Geneve*; *Arkstée* & *Merkus*, à *Leypsick*; *Varrentrap*, à *Francfort*; *Walther*, à *Dresde*; Madame *Eelginer*, à *Hambourg*; Messieurs, *Sauerman* & *Rumph*, à *Breme*, & *Guillaume Meyer*, à *Londres*.

Pour donner aux Sçavans une idée de l'Ouvrage & de son Auteur, le Libraire a joint au *Prospectus* l'Avertissement suivant.

Digitized by Google

On convient que l'étude des Saintes Ecritures, dans l'Original, sied bien, & est très-utile à tous les Ecclésiastiques. Ce sont-là les Livres qu'ils doivent enseigner, expliquer & défendre. Ainsi il est nécessaire qu'ils les entendent. Et il est certain, que le meilleur moyen d'en découvrir le sens, est de les étudier dans la Langue même dans laquelle ils ont été écrits. La raison en est si évidente, qu'on a beaucoup recommencé à s'attacher à l'étude de l'Ecriture en *Hebreu* depuis quelques années. Il y a particulierement dans l'Université d'*Oxford* un grand nombre de personnes qui se sont appliquées à cette sorte d'étude. Et comme rien n'est plus propre à entretenir & à faire fleurir de plus en plus le goût pour cette belle étude, que de bons *Lexicons* & de bonnes *Concordances*, y ayant long-tems que l'*Hebreu* est une Langue morte, cela m'a déterminé à proposer aux Sçavans la publication d'un Ouvrage, qui est le plus grand de beaucoup de tous ceux qui ont été achevés dans le monde Chrétien, & qui seul suppléera au défaut de la plûpart des autres Lexicons & Concordances. En voici le titre : *Dictionnaire & Concordance de F. Marius de Calasio.* Je vais faire connoître l'Auteur & l'Ouvrage en peu de mots.

Digitized by Google

F. Marius de Calasio naquit dans un Village nommé *Calasio*, près de la Ville d'*Aquila*, dans le Royaume de *Naples*, duquel il a pris son nom. Il commença de très-bonne heure à étudier l'Hebreu, & par son application, ses grands talens & son sçavoir, il y fit des progrès étonnans. Il fut célebre dans toute l'Italie, par son grand sçavoir dans les Langues *Orientales*. Sa réputation étoit si bien établie, que le grand Protecteur des Lettres, *Paul* V. d'abord après son élection au Pontificat, fit *Calasio* Professeur en Hebreu à *Rome*, & Docteur en Théologie. Honneurs qui ne lui firent plaisir, que parce qu'ils lui donnoient une occasion de pousser le grand Ouvrage qu'il avoit en main. Il y avoit long-tems qu'il déploroit l'imperfection des Dictionnaires, & la défectuosité des Concordances, & il avoit employé plusieurs années à essayer de remédier à ces maux, lorsque le *Pape* l'appella à la Chaire de Professeur. Il avoit aussi été assisté pendant quelques années, par tous les Sçavans de l'Ordre de *Saint François*, dont il étoit, & ils avoient fait quelques progrès dans l'Ouvrage. Mais selon toutes les apparences, il n'eût jamais pû être porté à la perfection où il est à présent, si le *Pape* ne se fût pas chargé

e l'exécution. Il honoroit *Calasio* de son mitié, & à sa priere il engagea la plûpart les Sçavans d'*Italie*, à travailler à l'exécution du dessein de composer un Dictionnaire & une Concordance qui fussent complets. L'Ouvrage fut achevé, & *Calasio* le préparoit pour la presse, lorsqu'il tomba malade de la maladie dont il mourut. Le *Pape* alla le voir dans son lit de mort, & l'assura qu'il feroit publier son Ouvrage. Ce jour-là même, *Calasio* mourut âgé de plus de 70 ans. Le *Pape* fit imprimer son Livre à ses propres frais, mais il mourut avant que l'impression en fût achevée. *Gregoire* XV. son successeur s'attacha très-sérieusement à pousser l'Ouvrage, & n'épargna ni soins ni dépenses pour le faire publier promptement, ce dont il vint enfin à bout en 1621, en quatre volumes *in-folio*. Ainsi, par les travaux d'un des plus habiles Professeurs en Hebreu, pendant toute sa vie; avec le secours de tous les Sçavans de son Ordre, pendant 40 ans, & de tous les Professeurs & les Maîtres de la Langue sacrée de toute l'*Italie*, pendant environ 15 ans, ce Dictionnaire & cette Concordance ont été amenés à la perfection où ils sont à présent. Mais comme cet Ouvrage n'a jamais été imprimé que cette seule fois, il a toujours été fort rare,

Digitized by Google

& je n'en puis trouver que fort peu d'exemplaires en *Angleterre* : encore ils sont principalement dans les deux Universités.

Voici le plan que *Calasio* a suivi dans la compilation de ce grand Ouvrage. D'abord il rangea en ordre alphabétique toutes les racines. On avoit grand besoin de cela. On n'avoit encore rien fait de semblable dans un dégré supportable de perfection. La plûpart des Lexicons avoient divisé & subdivisé les thêmes, & en avoient fait deux fois autant qu'il y en a réellement dans la Bible. *Calasio* déploroit extrêmement ce défaut. Il voyoit que cela étoit contraire au génie de la Langue, & contribuoit à en rendre l'étude plus embarrassée. C'est pourquoi il entreprit de remédier au mal, & il y réussit heureusement, ayant réduit les racines à un beaucoup plus petit nombre, que celui que les autres Lexicographes en avoient marqué, & cependant personne n'a pû montrer qu'il ait commis aucune méprise dans cette partie de son Ouvrage, les personnes sçavantes en *Hebreu* s'étant généralement accordées à lui donner la louange, qui lui étoit dûe, pour avoir ramené la Langue à sa simplicité originale, autant que les régles de la grammaire le permettent.

Lorsqu'il eut rangé ainsi régulierement les

les racines, il collationna toute la Bible; pour trouver tous les passages, où chaque mot particulier se rencontre; il plaça chaque mot sous son chef, & il y ajouta tout au long la proposition ou le verset, dans lequel le mot étoit employé. Un exemple fera entendre ceci clairement. Si le mot qu'on traduit *créer*, étoit le thême qu'on cherchoit, il commençoit à la Genese, & le trouvant au Chapitre 1. verset 1. il le mettoit de cette maniere: *au commencement Dieu* créa *les Cieux & la Terre*, & de même tous les Chapitres & tous les versets, avec la proposition, & quelquefois le verset tout au long, où le mot *créer* étoit employé, depuis-là, jusqu'à la fin de la Bible. C'étoit-là un Ouvrage qui demandoit le plus grand soin & la plus grande exactitude; cela demandoit tant de tems & d'application, que selon toutes les apparences l'Ouvrage n'eût pas pû être amené au dégré de perfection où il est à présent; si un si grand nombre de Sçavans n'y avoient été engagés pendant tant d'années avec *Calasio*, & ne l'avoient assisté par leur travail.

Après qu'il eut avancé jusques-là, qu'il eut placé tous les thêmes dans l'ordre alphabétique, qu'il eut rassemblé tous les passages, dans lesquels ils étoient em-

ployés, & qu'il les eut placés tout de suite, depuis le commencement de la *Genese* jusqu'à la fin de *Malachie*, il commença la principale partie de son Ouvrage, qui outre l'industrie, demandoit encore d'autres talens. Il considéra le *thême* dans chaque passage particulier où il se trouvoit. Il compara, dans chacun de ces passages, le sens dans lequel il y étoit employé, avec le sens qu'on lui donnoit ordinairement, & ensuite il remarqua si ce sens étoit le même dans tous les passages, où ce *thême* se trouvoit. Ce fut-là la méthode qu'il prit pour découvrir la véritable idée originale de chaque mot. D'assembler une Concordance, étoit un Ouvrage qui ne demandoit que de l'application; mais ceci demandoit beaucoup de jugement, & une connoissance parfaite du génie de la Langue *Hebraïque*: & *Calasio* avoit ces qualités. Ce n'étoit pas un de ces Sçavans, dont tout le mérite consiste dans un travail assidu. Il entendoit les choses aussi-bien que les mots. Les Langues *Orientales*, les Coutumes & les Rites des *Juifs*, la Philosophie & les Humanités, furent les secours dont il se servit pour étudier l'Hebreu, & par leur moyen il arriva à une plus grande connoissance de cette Langue, qu'aucun de ses contemporains; c'est ce dont on

Digitized by Google

voit encore aujourd'hui la preuve dans son Dictionnaire : il y a fixé le sens de chaque racine d'une maniere plus précise, que personne ne l'avoit encore fait avant lui, & je conçois qu'outre les raisons déja alléguées, nous sommes redevables de cela, en grande partie, à la nouvelle méthode qu'il suivit, de comparer tous les passages, dans lesquels chaque mot se rencontre, afin de découvrir par-là le principal sens du mot, dans chacun de ces passages.

Et pour rendre l'Ouvrage encore plus complet, après avoir fixé de cette maniere le sens de la racine, il le confirmoit par l'usage de cette racine dans les autres Langues *Orientales*. D'abord il fait voir, quel en étoit l'usage en *Chaldéen*, ensuite en *Syriaque*, dans l'*Hebreu* des *Rabbins*, & enfin en *Arabe*. Cela appuyoit fortement ce qu'il avoit avancé, particulierement dans ces exemples, où un mot ne se trouve qu'une fois ou deux dans la Bible. Dans ces cas-là, il étoit fort à propos d'emprunter le secours des Langues que nous venons de nommer, & s'il se trouvoit que le même mot présentât, dans ces Langues plus modernes, la même idée qu'on avoit supposé qu'il présentoit en *Hébreu*, c'étoit une méthode sûre d'en déterminer le sens. Il est donc clair, que de montrer

Digitized by Google

l'accord qu'il y a entre l'*Hebreu*, & les Langues des Pays voisins, est une entreprise très-utile, & *Calasio* y a réussi au-delà de toute attente.

Et comme une explication des noms des personnes & des lieux répand beaucoup de jour sur un grand nombre de passages de l'Ecriture, *Calasio* a crû que ce ne seroit pas ajouter un petit ornement à son Livre, & que ce ne seroit pas contribuer peu à le rendre plus utile, que de tenter quelque chose de semblable. Les raisons pour lesquelles certains noms ont été donnés à des personnes ou à des lieux, sont souvent rapportées, & cependant le nom ne paroît pas exprimer la raison pour laquelle il a été donné. C'est ce dont il y a de fréquens exemples dans la plûpart des Livres historiques, & particulierement dans la *Genese*, & quantité de noms sont à présent entierement obscurs pour les Lecteurs ordinaires, qui sont très-clairs pour ceux qui entendent l'Original : c'est ce que *Calasio* a fait voir en partie, & c'est ce qui paroîtra encore plus clairement, par les additions que je ferai à cette partie de son Ouvrage, car quoiqu'il ait rassemblé avec beaucoup de soin tous les noms d'hommes, de lieux, de rivieres, de montagnes, de temples, d'idoles, &c.

Digitized by Google

& qu'il les ait rangés en ordre alphabétique, il n'a cependant pas réussi aussi heureusement à les expliquer, qu'on eût pû l'attendre de lui. Et je suis porté à croire qu'il n'a pas mis la derniere main à cette partie de son Ouvrage. Au lieu d'être aussi exact qu'on eût pû le souhaiter, en expliquant ces noms de l'Original, il a été fort court sur ce point, & il s'est étendu sur d'autres, mais il auroit peut-être plû tout autant à quelques personnes, s'il avoit pris plus de peine à en donner l'explication de l'*Hebreu*. Aux noms des lieux, il a ordinairement rendu compte de leur qualité, de leur situation, &c. & il a tiré ce qu'il en a dit, des meilleurs Géographes anciens & modernes. En parlant des Villes, il dit dans quel Pays elles étoient, quand elles ont été fondées, par qui, &c. Aux noms des personnes, il donne une idée abrégée de leur histoire & de leur caractere, en sorte qu'il ne manque rien, pour rendre cette partie de l'Ouvrage un *Dictionnaire Historique & Géographique de la Bible complet*, qu'une explication plus complette & plus exacte des noms *Hebreux*. Et je tâcherai de suppléer à ce défaut en partie par *Bochart*, & par d'autres qui ont écrit sur ce sujet depuis *Calasio*, ou lorsqu'il y aura quelque mot

Digitized by Google

qu'ils n'ont pas expliqué, je tâcherai d'en fixer le sens par mes propres lectures & par mes propres observations.

Jusques là, l'Ouvrage semble être principalement composé pour l'utilité des Sçavans; mais *Calasio* a été encore plus loin, afin de le rendre d'un usage plus universel: il a inséré, sous chaque verset *Hebreu*, la Traduction littérale *Latine* de la Bible interlinéaire; dans les endroits où cette Traduction s'est trouvée differer de la *vulgate* Latine, il a ajouté cette difference; & dans les endroits où les Septante different de ces deux Traductions, il a inséré aussi la leur; en sorte que d'un coup d'œil, on voit dans quel sens chacun de ces Traducteurs a entendu chaque passage difficile, & ainsi cet Ouvrage peut être regardé comme une Concordance de chacune de ces Traductions, aussi-bien que de l'*Hebreu*. Mais après cela, il y a une chose fort fâcheuse; c'est que toutes les citations des Septante sont d'une Traduction Latine, qui est la Traduction d'une Traduction. Il est certain, que le meilleur moyen d'entendre le sens des Septante, est de les lire dans la Langue même, dans laquelle ils ont écrit, & aucun homme de Lettres ne regardera une Traduction *Latine*, comme ayant quelque autorité. Cela

Digitized by Google

m'a déterminé, au lieu du Latin, d'insérer le texte même des Septante, & quoique j'aye trouvé que c'est un Ouvrage qui demande beaucoup de tems & de peine; cependant je le continuerai. En général, je suivrai l'édition de *Grabe*, à moins qu'il n'y ait une difference remarquable entre cette édition & celle du *Vatican*, & alors je marquerai cette difference.

Tel est l'Ouvrage que nous annonçons à présent au Public. Le Dictionnaire est certainement plus complet qu'aucun de ceux qui existent à present. On convient que la Concordance est plus complette, & mieux rangée, qu'aucune autre qu'on ait vûe jusqu'à présent, & elle est enrichie des trois Traductions, qui ont été le plus admirées. Je crois qu'il seroit inutile de s'arrêter à prouver, que cet Ouvrage a ces avantages par-dessus tous les autres du même genre. C'est une chose que les Sçavans sçavent, & qui a été reconnue, & le désir qu'un grand nombre de grands hommes ont témoigné de voir une nouvelle édition de cet excellent Ouvrage, en est une preuve sans replique.

Voilà ce que j'avois à dire sur ce que *Calasio* a fait. Voici les additions & les corrections que je me propose de faire, pour rendre son Ouvrage encore plus com-

Digitized by Google

plet. Premierement, j'insérerai une Concordance de tous les mots qu'il a obmis en mettant chaque mot dans sa place. *Calasio*, je ne sçais pour quelles raisons, a obmis un grand nombre de mots, dont quelques-uns me paroissent de grande importance. Il n'a mis que fort peu de particules dans sa Concordance, & on sçait que dans toutes les Langues, ce sont les mots les plus difficiles. C'est ce qu'éprouvent, & ce dont se plaignent tous les jours, ceux qui veulent apprendre bien quelqu'une des Langues mortes, ou même des Langues vivantes, & c'est avec raison. J'ai dessein de suppléer à ce défaut, en insérant une Concordance complette & exacte de toutes les particules. Mais afin qu'on ne dise pas, que c'est-là faire une seconde fois ce que *Noldius* a déja fait, je souhaite qu'on fasse attention à la méthode de *Noldius*. Premierement, il n'a point du tout rangé les mots régulierement, & tous ceux qui ont vû son Ouvrage, sçavent que sa méthode est fort confuse; & que les textes ne sont point placés en ordre. Outre cela, il est imparfait; sous un grand nombre de particules, qui ne se rencontrent que rarement, j'ai souvent trouvé obmis un ou deux textes, qui me paroissent être les principaux. C'est-là

Digitized by Google

une chose fort importante, & j'ai dessein de la corriger. Mon dessein est de faire la Concordance des particules, de la même maniere que *Calasio* l'a faite, & de mettre chaque particule dans sa place dans le corps de l'Ouvrage : & j'employerai toute l'attention qu'il me sera possible, pour empêcher qu'aucun texte ne m'échappe. Il n'est pas nécessaire que j'employe aucune preuve, pour montrer l'utilité de cette partie de mon dessein. La chose parle d'elle-même.

Les autres additions seront les mots que ces deux Auteurs ont obmis. Je collationnerai les racines, qui ne se trouvent pas dans *Calasio* ou dans *Noldius*, avec tout le soin & la fidélité dont je suis capable, & je les rangerai de la même maniere qu'ils l'ont fait : j'espere qu'on n'aura point de sujet de se plaindre que j'aye fait quelque omission, mon dessein étant entierement, de rendre cet Ouvrage, qui est déja ce qu'il y a de plus parfait dans son son genre, le plus utile au Public qu'il me sera possible.

Les corrections seront principalement de ces fautes qui se sont glissées dans l'Ouvrage, par la négligence de ceux qui ont eu soin de l'impression ; j'ai corrigé ces fautes avec beaucoup de soin, & j'ap-

Digitized by Google

porterai beaucoup d'attention à empêcher qu'il ne s'en glisse de nouvelles dans cette édition, par la même cause.

Ces additions & corrections rendront cet Ouvrage encore plus complet. Lorsqu'il sera publié, que pourra-t-on demander de plus pour entendre & pour expliquer l'*Hebreu* ? Il contiendra tout ce qui est nécessaire pour rendre la lecture du vieux Testament facile & utile. On y trouvera un Dictionnaire, qui est de beaucoup le meilleur que l'on ait, & une Concordance, qui pour son exactitude, sa plénitude, la maniere dont elle est rangée, & les Traductions qui y sont jointes, surpasse de beaucoup tout ce que l'on a fait dans ce genre, dans le monde Chrétien. On y a remarqué & fixé avec beaucoup de soin, sous chaque mot, l'accord qui se trouve entre l'*Hebreu* & les Langues des pays voisins : & tout ce qu'on peut désirer pour rendre le Dictionnaire & la Concordance entierement parfaits dans leur genre, sera fait à présent : on aura suppléé aux principales omissions de *Calasio* : toutes les particules Hebraïques seront rangées régulierement dans le corps de la Concordance : tous les autres mots obmis par *Calasio* seront insérés dans leur place ; & tous les passages où on les

trouvé, seront remarqués. Je ne puis pas imaginer qu'on puisse rien ajouter pour rendre la Concordance plus complette, que ce que je viens de proposer, & je ne puis pas concevoir que la chose soit susceptible d'une plus grande perfection.

Avant que de m'adresser au Public, j'ai montré ce projet à plusieurs Sçavans hommes, & j'ai trouvé chez eux beaucoup d'encouragement. Les Archevêques, les Evêques, & un grand nombre des Ecclésiastiques qui possedent des Dignités dans l'Eglise, ont généralement souscrit pour la publication de l'Ouvrage. Les Universités d'*Oxford* & de *Cambridge*, toujours prêtes à travailler à l'avancement des Sciences & de la Religion, m'ont donné une approbation toute particuliere, en souscrivant pour les Bibliotheques de tous les Colléges, outre les Particuliers qui ont souscrit. Je n'ai pas manqué non plus de Souscrivans parmi le Clergé inférieur, ni même parmi les Laïques. Ce grand encouragement m'a fait résoudre à publier ce projet, & j'espere que tous ceux qui font cas de l'Ecriture Sainte, se croiront intéressés à contribuer à faire publier un Ouvrage, qui n'a pour but que la gloire de Dieu & le bien de la Religion.

G. ROMAINE.

Digitized by Google

HISTOIRE *du Théatre François*. Tome XIV. A *Paris*, chez P. G. *Le Mercier*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'or, & chez *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, 1748, *in*-12, pp. 572.

Ce volume commence en 1696, & nous conduit jusqu'à la fin de 1708. Il y est parlé de cent huit Tragédies ou Comédies, & l'on nous y donne les vies de dix Auteurs, & celles de quatorze Acteurs & Actrices. Les Poëtes Dramatiques, sur lesquels on entre ici dans quelque détail, sont N. *Belin*, de Marseille, qui a composé les Tragédies de la mort d'Othon, de Vonones, & de Mustapha & Zeangir; N. *de Brie*, Auteur d'une Tragédie des Heraclides, & d'une Comédie intitulée *le Lourdaut*, lesquelles n'ont été point imprimées; *David Augustin Brueys*, qui en société avec Palaprat, a travaillé aux Comédies du Muet, du Grondeur, du Concert Ridicule & du Secret revelé, & qui a fait seul celles de l'Important, de l'Avocat Patelin, de l'Opiniâtre, du Sot toujours Sot, & la Tragédie de Gabinie; *Antoine de la Fosse d'Aubigny*, à qui nous devons l'excellente Tragédie de Manlius Capitolinus, & celles de Thesée, de Polixene & de Coresus; N. *L'enfant de saint*

Billes, connu par une Tragédie d'Ariarathe ; *Nicolas-Armand-Martial Guerin*, qui a fait jouer *Melicerte*, Pastorale héroïque, & la Psiché de Village, Comédie en quatre Actes, avec un Prologue & des Intermédes ; N. *Pechantrés*, Auteur des Tragédies de Geta, de Jugurtha & de la mort de Neron ; *Regnard*, dont les ouvrages sont trop célébres pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'énumeration ; *Théodore de Riupeirous*, qui a donné au Théâtre les Tragédies d'Annibal, de Valerien, d'Hypermnestre, & de la mort d'Auguste, dont il n'y a que la troisiéme d'imprimée ; & le fameux *Jean-Baptiste Rousseau*, qui joüiroit d'une réputation beaucoup moins éclatante, si l'on n'avoit de lui que ses Piéces de Théâtre. Parmi les Acteurs & les Actrices, dont il est fait mention dans ce volume, il en est plusieurs que le Public avoit totalement oubliés ; mais il en est aussi quelques autres, que l'éminence de leurs talens a rendus dignes de ne point l'être. On peut compter dans ce nombre *Villiers*, & les Demoiselles *Champmellé*, *Raisin*, & *Beauval*. Les articles, qui regardent ces trois Comédiennes, renferment diverses anecdotes intéressantes. En général ce volume se fera lire avec plaisir, & les Lecteurs y apprendront des faits,

Digitized by Google

qui jusqu'à présent étoient ignorés, ou n'étoient sçûs que de très-peu de personnes. Les Auteurs de cette Histoire esperent qu'il décidera du succès de leur ouvrage. Ils disent dans leur Préface, qu'un Anonyme leur a envoyé quelques observations critiques sur les tomes précédens, mais qu'elles sont d'une si petite conséquence, qu'ils seroient trop satisfaits si c'étoient les seules qu'ils eussent à craindre. Au reste, ajoutent-ils, quel ouvrage, fut tout du genre de celui-ci, peut être sans défauts, & du goût de tout le monde ?.... Pour répondre à leurs Censeurs, ils employent ces quatre vers de *Ronsard*.

L'un lit ce Livre pour apprendre;
L'autre le lit comme envieux;
Il est facile de reprendre,
Et mal aisé de faire mieux.

GEOGRAPHIE MODERNE ABREGE'E, précédée d'un Traité de la Sphére & du Globe; ornée de plusieurs traits d'histoire, tant naturelle que politique, & terminée par une Géographie Ecclésiastique, où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Eglise Catholique, & les principaux des Eglises Schismatiques; avec une table des longitudes & latitudes des Villes les plus considérables, conforme

Digitized by Google

aux dernieres observations de Messieurs de l'Académie des Sciences, &c. *A Paris*, chez la veuve *Robinot*, Quai des Augustins; *Simon*, pere, rue des Maçons, & *Simon*, fils, rue de la Parcheminerie, 1748, *in*-12. pp. 699, sans y comprendre la Table alphabétique des noms des Villes, Bourgs & Châteaux, rapportés dans ce volume.

Une connoissance exacte de tous les détails de la Géographie, n'est nécessaire qu'à ceux qui se destinent à être Géographes de profession. Il n'importe aux autres, que d'être instruits de la position & de l'étendue de chaque Pays, du nombre de ses Provinces, des noms de ses principales Villes, du cours de ses rivieres, de la Religion & des mœurs de ses habitans, des differentes révolutions qui y sont arrivées, de son état actuel, & de ce qu'il renferme de plus curieux, tant par rapport à l'Histoire politique que pour la naturelle. Tout ce que nous venons d'exposer, est ici rassemblé dans un seul volume. On a eu soin d'y faire entrer plusieurs particularités, propres à réveiller l'attention des jeunes gens, qui la plûpart ont coûtume de regarder comme fort ennuyeuse une liste de noms de Villes & de Provinces, à moins qu'on n'intéresse leur esprit, en même tems qu'on donne de l'exercice à leur mémoire.

Digitized by Google

Afin de leur épargner la peine de chercher trop long-tems sur les Cartes les Villes dont on leur parle, on marque vers quels points cardinaux chacune est située. Lorsqu'elles sont placées sur des rivieres ou dans les environs, on ne manque pas d'en avertir. A l'occasion de quelques Villes, on fait mention de plusieurs des grands hommes qui y ont pris naissance.

En lisant une Géographie, les Lecteurs veulent ordinairement trouver toutes les Villes dans les premieres Cartes qui leur tombent sous la main; s'ils desirent de lire ce Livre-ci avec fruit, ils doivent se servir préferablement de la Mappemonde & des Cartes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, de la France, de l'Espagne, de l'Italie, & des Isles Britanniques, de *Guillaume Deliste*. Pour l'Allemagne, on suit ici la Carte de M. Robert. Des Villes, & même des Provinces, sont omises dans quelques-unes des Cartes générales. L'Auteur de la Géographie moderne a soin de désigner ces Provinces & ces Villes par une étoile, & d'indiquer clairement leur situation par rapport aux lieux les plus voisins.

Il ne se flate point de n'avoir pas laissé échapper plusieurs fautes, & il prie ceux qui prennent intérêt à l'instruction de la

Digitized by Google

jeunesse, de vouloir bien adresser aux Libraires, chez qui son Ouvrage est en vente, leurs notes sur les défauts qu'ils y auront remarqués.

EXPLICATION de quelques Médailles de la onziéme année de Trebonien; de la treiziéme & de la quatorziéme année de la Colonie de Viminiac, sous l'Empereur Emilien; de la onziéme année de Valerien l'Ancien, par le R. P. *Panel*, de la Compagnie de Jesus, Précepteur des Infans d'Espagne, & Garde des Médailles de Sa Majesté Catholique. *A Zurich*, chez Gaspard *Fuesslin*, Imprimeur-Libraire. *L'ouvrage est en Latin.*

DISSERTATION sur la cause de l'augmentation de poids que certaines matieres acquerent dans leur calcination, qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, par le R. P. *Beraud*, Jésuite, Professeur de Mathématique dans le Collége de Lyon, & de l'Académie des Beaux Arts de la même Ville. Brochure *in*-12. de 98 pages. *A la Haye*, chez Jean *Neaulme*, 1748.

HISTOIRE ROMAINE, Caligula & Claude, Empereurs, avec des notes historiques, géographiques & critiques, des gravûres en taille douce, des Cartes géo-

Digitized by Google

graphiques, & plusieurs Médailles authentiques, par le P. Bernard *Rothe*, de la Compagnie de Jesus. Tome XXI. depuis l'an de Rome 789 jusqu'à l'an 798. *A Paris*, chez Jacques *Rollin*, fils, Quai des Augustins, à Saint Athanase, 1748, *in*-4°. de 717 pages, sans la Préface.

SOMMAIRE de l'Histoire de France, en vers. Brochure de 57 pages. *A Paris*, chez *Bordelet*, ruë Saint Jacques.

DELL' ANATOMIA *Discorso d'Antonio Cocchi*. A Florence, chez Jean-Baptiste *Zannoni*, 1745, *in*-4°. de 91 pages.

RELATION de la Conquête des Places d'Alorna, de Biciolino, d'Avaro, de Morli, &c. faite par D. Pierre-Michel *d'Almeida*, Viceroi des Indes, écrite par le Capitaine *Méirelles*, traduite du Portugais en Italien. *A Rome*, chez *Salomoni*, 1748, *in*-8°. de 75 pages.

COLLOQUES SACRE'S pour former les enfans à la Langue Latine & aux bonnes mœurs. A *Paris*, chez *Babuty*, ruë Saint Jacques, *in*-18. de 347 pages.

RECUEIL de Traités sur l'Electricité, traduit de l'Allemand & de l'Anglois, divisé en trois parties, avec des planches. A *Paris*, chez Antoine *Boudet*, Imprimeur Libraire, rue Saint Jacques, & Sebastien *Jarry*, Imprimeur Libraire, Quai des Au-

Digitized by Google

gustins, près le Pont Saint Michel, aux Cigognes.

HISTOIRE UNIVERSELLE d'une société de gens de Lettres, traduite de l'Anglois. Tome IX. 1748, *in*-4°. A *Amsterdam*, chez J. *Wet-stein*, Imprimeur Libraire. Les neuf volumes se trouvent *à Paris*, chez *Montalant*, Libraire, Quai des Augustins.

PETRI BURMANNI *junioris specimen novæ editionis Anthologiæ Latinæ, & animadversionum ad Epigrammata & Catalecta veterum Poëtarum Latinorum Prodromus*, dans la même Ville.

EXPERIENCES sur l'Electricité, avec quelques conjectures sur la cause de ses effets. A *Geneve*, chez *Barillot & fils*, Imprimeurs-Libraires, 1748, *in*-8°.

DE L'ESPRIT DES LOIX, ou du rapport que les Loix doivent avoir avec la constitution de chaque Gouvernement, les mœurs, le climat, la Religion, le commerce, &c. à quoi l'Auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les Loix Romaines touchant les successions, sur les Loix Françoises & sur les Loix féodales, 1748, *in*-4°. Deux volumes, chez les mêmes.

MUSEUM HELVETICUM *ad juvandas Litteras in publicos usus apertum*. Tiguri, apud Conradum Orell, 1746, *in*-8°.

TRACTATUS *mechanicus de non naturali*

Digitized by Google

bus, qui est brevis explicatio mutationum quas in corpore humano producunt aër, diæta, &c. simul cum inquisitione in naturam & usum Balneorum, quibus præfixa est doctrina secretionis pluribus in propositionibus, à D. Josepho de Marco, *D. M. in Linguam Latinum ex Anglicâ conversus.* A Avignon, chez Fr. Girard, 1748, *in*-12, & *à Paris*, chez *Huart* & *Moreau*, Libraires, ruë Saint Jacques, à la Justice, & au grand Saint Basile.

Recueil de Piéces de Littérature, qui ont été lûes aux Séances publiques de la Societé Littéraire de Clermont-Ferrand. A *Clermont-Ferrand*, chez Pierre *Boutaudon*, seul Imprimeur du Roi, 1748, *in*-8°.

Le XVI. volume de l'Histoire Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, par le R. P. Dom Remi *Ceillier*, Religieux Benedictin, paroît chez Ph. N. *Lottin*, rue Saint Jacques, & *Paulus du Mesnil*, au Palais, 1748, *in*-4°.

Recueil de Traités sur l'Electricité des corps. *A Paris*, chez Sebastien *Jorry*, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Le IV. Tome des Leçons de Physique Expérimentale, par M. l'Abbé *Nollet*, paroît chez *les freres Guerin*, Libraires, ruë Saint Jacques, 1748, *in*-12.

Digitized by Google

Pierre-François *Giffart*, & P. G. *Le Mercier*, Libraires, rue Saint Jacques, ont publié depuis peu deux Lettres, la premiere *aux Auteurs de la nouvelle Gaule Chrétienne*, touchant plusieurs Abbés & Abbesses du Diocése de Meaux; & la seconde, en particulier, *à D. Duplessis, R. B. au sujet d'un Jugement rendu par le Connétable de Châtillon, en faveur du Chapitre de Meaux, contre plusieurs Nobles, à l'occasion d'un Chanoine blessé, & de son Clerc tué, & d'un Arrêt du Parlement, qui condamne un Bailly de Meaux à faire mener une buche en forme d'homme dans une charette à la Justice de Meaux, &c. avec les Lettres de Charles V. dit le Sage, données à Montargis le 17 Septembre 1379, en faveur du Bailly de Meaux, qui moderent l'Arrêt du Parlement rendu contre lui*, par M. Charles-Joseph *Thomé*, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Meaux, &c. 1748, *in*-4°.

Le nouvel Esope, Fables choisies. A *Paris*, chez la veuve *de Lormel & fils*, Imprimeurs de l'Académie Royale de Musique, ruë du Foin, 1749, *in*-8°.

Nouvelle Dissertation sur l'Electricité des corps, dans laquelle on développe le vrai méchanisme des plus surprenans phenoménes, qui ont paru jusqu'à présent, & d'une infinité d'expériences

nouvelles, de l'invention de l'Auteur, par M. *Morin*, Professeur de Philosophie au Collége Royal de Chartres, & correspondant de l'Académie Royale des Sciences, imprimée *à Chartres*, chez la veuve de *J. Roux*, Imprimeur de M. l'Evêque, & se trouve *à Paris*, chez la veuve *Etienne & fils*, Libraires, rue Saint Jacques, à la Vertu, 1748, *in*-12.

La Bibliotheque des jeunes Négocians, ou l'Arithmétique à leur usage, démontrée depuis ses premiers élémens, jusqu'à ses derniers problêmes, où se trouvent compris le commerce des matieres d'argent, avec les differens tarifs qui le concernent. Une table du rapport des mesures pour les grains, ensuite leurs divisions & leurs poids. Le Traité de la correspondance des mesures des corps liquides, & ceux des rapports des corps pésans & des corps étendus, pour les poids & pour les étoffes, &c. les changes des principales Places de l'Europe sur leur cours actuel & proportionné, & les principes des arbitrages, pour faciliter les opérations de la Banque, le tout operé & démontré en entier par des Lettres missives du Sieur Jean *Larue*, Négociant à Lyon, avec une ample instruction en forme de table alphabétique, sur les termes & les

Digitized by Google

principaux usages du Commerce, pour les jeunes gens qui veulent s'y dévouer, & y faire des progrès fondés sur des principes solides. Cette instruction est terminée par un important Edit du Roi Charles IX. & par le Réglement de la Place du Change de la Ville de Lyon : imprimée *à Lyon*, & se vend *à Paris*, chez *Briasson*, Libraire, rue Saint Jacques, à la Science ; *à Lyon*, chez *les freres Bruyset*, Libraires, rue Merciere, au Soleil & à la Croix d'or, 1747. Volume *in*-4°. de 656 pages, sans la table des matieres & celle des changes, qui en font 13, l'Epître Dédicatoire à M. le Comte de Maurepas, & la Préface, qui en font 20.

Recueil de Lettres Latines écrites par plusieurs illustres Membres des Académies de Leipsick, de Gottingen, de Hambourg, de Memmingen & de Zurich, à M. le Cardinal Querini, au sujet de son voyage dans le Tirol & dans la Suabe. Ces Lettres, au nombre de 21, forment une brochure de 32 pages d'impression *in*-4°. M. le Cardinal Querini y a joint une Lettre qui en est comme une suite & une dépendance ; elle est adressée au Sérénissime Prince Landgrave de Hesse, Evêque d'Ausbourg, en lui envoyant ce Recueil. Cette Lettre a pour titre : *Specimen Huma-*

Digitized by Google

nitatis quâ Eruditi quidem Germaniæ Heterodoxi prosecuti sunt Suevicum iter à Domino Angelo Maria Cardinali Quirino peractum anno 1748, *à Brescia.*

GOTT WERNSDORFII..... *Commentatio Historico-critica de fide Historica Maccabaicorum, quâ R. Er. Frœlichii S. J. Sacerd. annales Syriæ, eorumque prolegomena ex instituto examinantur; plurima loca librorum Maccab. aut illustrantur aut emendantur, itemque Chronologia Syriaca & Judæa passim corrigitur*, Wratislaviæ, *sumptibus Jo. Jac.* Kornii, 1747, *in*-4°.

VATICINIA *Chabacuci & Nachumi, itemque nonnulla Isaiæ, Micheæ & Ezechielis, oracula observationibus Historico-philologicis ex Historia Diodori Siculi circa res Sardanapali illustrata. Accedit Commentatio Historico-philologica de lessu Jeremiæ in obitum Josiæ. Jer.* 8. *Auctore M. Jo. Gott.* Kalinsky, Wratislaviæ, 1748, *in*-4°.

JACOBI GRETSERI *Soc. Jes. Theologi opera omnia ante ac ab ipsomet auctore accurate recognita, opusculis multis, notis & paralippomenis pluribus, propriis locis in hac editione insertis, acta & illustrata; nunc selecto ordine ad certos titulos revocata.* Ratisbonæ, *sumptibus Joannis Conradi* Peez *&* Felicis Bader, *sociorum, ad pedem Pontis, typis Mariæ Apollonie* Hanckin, 1744, *& seq.*

TENTAMINA

TENTAMINA ELECTRICA *tandem aliquando Hydraulicæ, Chymiæ & vegetabilibus utilia, pars posterior, auctore G. M.* Bose, *Phys. Ord. Prof. in Academia* Wittemberg, &c. Wittembergæ, *apud Jo. Joach.* Ahlfeldium, 1747, *in*-4°.

D. CHRISTIANI *Gotliebi Glugii de Baptismo Adami Commentatio Theologica, quâ simul argumentum de tunicis pelliceis primorum hominum paulo uberibus enarratur, & cogitata profana de peccato originis, nuper admodum in Linguam Germanicam transfusa, breviter strictimque confutantur.* Wittembergæ, *impensis Gotliebi Henrici* Schwarzii, 1747, *in*-4°.

EXPOSITION des découvertes philosophiques de M. J. *Newton*, en quatre Livres, par feu M. Colin *Mac-Laurin*, de la Société Royale de Londres, Professeur de Mathématique en l'Université d'Edimbourg, publiée sur les manuscrits de l'Auteur, & revûë par M. *Patrick Murdoch*, Maître ès Arts, & Membre de la Société Royale, 1748, *in*-4°. A *Londres. L'ouvrage est en Anglois.* On le traduit actuellement en François, & la traduction en est déja fort avancée.

XENIA PHYSICO-MEDICA. *Accedunt quædam Epigrammata, Lugduni Batavorum, typis* Eliæ Luzac, *Jun.* 1748.

Digitized by Google

ETRENNES *utiles & agréables*, contenant un Recueil de Chansons morales & d'emblêmes, sur des airs connus, notés à la fin pour en faciliter le chant, avec un Calendrier pour l'année 1749. A *Paris*, chez P. N. *Lottin* & J. H. *Buttard*, rue Saint Jacques, à la Vérité, près de la ruë de la Parcheminerie, *in*-24. Relié en veau, doré sur tranche, 3 liv. & broché, 2 l. 8 s.

Les mêmes Libraires nous prient d'annoncer, qu'ils ont mis au jour une nouvelle Traduction de *Salluste*, avec des notes.

ALMANACH *de Polymnie*, pour l'année 1749, contenant la description du Ciel, la vie des Saints, l'Histoire de France sous Louis XV; l'Histoire de l'avenir, & plusieurs choses mystérieuses & incompréhensibles. A *Paris*, chez *Cailleau*, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, à Saint André, 1749.

ETRENNES *Historiques*, ou Mêlange curieux, contenant plusieurs remarques de Chronologie & d'Histoire, ensemble un Recueil de plusieurs matieres variées, utiles & amusantes. A *Paris*, de l'Imprimerie de *Gissey*, rue de la vielle Bouclerie, 1749.

ALMANACH *des Curieux* pour l'année 1749. Chez le même.

Digitized by Google

PRIX

Proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour les années 1749 & 1750.

LA Ville de Toulouse, célebre par les Prix qu'on y distribue depuis long-tems à l'Eloquence, à la Poësie & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un Prix de la valeur de 500 livres, pour être distribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de 1748, d'*assigner la nature & la cause de la Rage, & quels en peuvent être les préservatifs & les remedes.*

Ce Prix a été adjugé à la piéce n°. 3, qui a pour devise: *Nec desperandum de inveniendo tam singularis veneni singulari antidoto*, dont l'Auteur est M. Sauvages, Professeur Royal en Médecine, de la Société Royale de Montpellier, & des Academies d'Upsal & de Stockholm.

L'Académie a proposé en 1747, pour sujet du prix de 1749, *de fixer le tems où les Sciences & les Arts ont commencé à être cultivés chez les Volsces, & de marquer les changemens qu'ils occasionnerent dans les mœurs, les coûtumes & la Religion de ces Peuples.*

Le sujet que l'Académie avoit proposé pour le prix de 1747, qu'elle réserva, étoit *la cause physique de l'aplatissement de la terre, tel qu'il a été dé-*

Digitized by Google

terminé par les opérations faites au cercle polaire, en France & sous l'Equateur. La Compagnie a déterminé de joindre ce Prix à celui de 1750, qui sera double, & pour lequel elle propose encore le même sujet.

Ceux qui avoient déja remis des Ouvrages sur cette matiére, pourront les présenter de nouveau, après y avoir fait les changemens qu'ils jugeront convenables.

Comme quelques Auteurs, dans les Ouvrages qu'ils avoient présentés, ne cherchoient que l'explication d'un aplatissement indéterminé de la terre, sans même avoir égard aux variations de la pesanteur observée à differentes latitudes, l'Académie croit devoir avertir qu'elle demande une cause qui en s'accordant avec ces variations, explique le degré d'aplatissement déterminé par les mesures.

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces sujets, & même les Associés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages, qui soit bien lisib e, surtout quand il y aura des calculs Algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs Ouvrages une Sentence ou devise, mais ils n'y mettront point leur nom. Ils sont exhortés cependant à y attacher un billet séparé & cacheté, qui contienne la même devise ou sentence, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse; l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secretaire. Ce billet ne sera point ouvert, si la Piéce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour les Prix, pourront adresser leurs Ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secretaire perpétuel de l'Académie, ou les lui

Digitized by Google

faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas il en donnera son récepissé, sur lequel sera écrite la Sentence de l'Ouvrage avec son numéro, selon l'ordre dans lequel il aura été reçû.

Les paquets adressés au Secretaire doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages pour le prix de 1749, doivent être remis avant le premier de Mars.

Et avant le premier Février pour l'année 1750.

L'Académie proclamera, dans son Assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année, la Piéce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le Prix, a été envoyé au Secretaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un récepissé du Secretaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

PRIX

Que propose la Société des Beaux-Arts de la même Ville. Mois & jours ausquels il y aura Concours pour ces Prix à l'Hôtel de Ville, dans l'Ecole du Desseing, en 1749.

JANVIER.

LE Lundi après le second Samedi, à huit heures du matin, pour une Académie d'après l'Estampe, Prix d'une Médaille d'argent de la valeur de 15 livres.

Digitized by Google

MARS.

Le Lundi, après le second Samedi, à sept heures du matin, pour une autre Académie d'après l'Estampe, Prix d'une Médaille d'argent de la valeur de 15 livres.

Le même jour, à sept heures du matin, pour un Tableau de deux ou trois figures, Prix d'une Médaille d'or de la valeur de 60 livres.

AVRIL.

Le Lundi après le second Samedi, à sept heures du matin, pour un Bas-relief d'une figure en argile, Prix d'une Médaille d'or de la valeur de 60 l.

MAI.

Le Lundi après le second Samedi, à sept heures du matin, pour un morceau d'Architecture dessiné, tant en Plan Géométral, qu'en Elévation & en Profil, Prix d'une Médaille d'or de la valeur de 60 livres.

Le même jour, & à la même heure, pour une Académie d'après la Ronde-bosse, Prix d'une Médaille d'argent de la valeur de 20 livres.

JUIN.

Le Lundi après le second Samedi, à cinq heures du soir, pour une Académie d'après le Modéle vivant, un Prix d'une Médaille d'argent de la valeur de 30 livres.

Un autre Prix réservé de 1748, d'une Médaille de même valeur de 30 livres.

Tous ces Prix seront adjugés à ceux que la Société trouvera avoir le mieux réussi dans les differens sujets que les Commissaires qu'elle nommera à cet effet, auront donnés.

Nul ne sera admis au Concours des Prix de quinze, de vingt & de trente livres, qu'il n'ait été assidu à l'Ecole du Desseing au moins pendant trois mois; & pour constater l'assiduité de ceux

Digitized by Google

qui voudront concourir pour le Prix de trente livres, ils seront obligés, pendant ces trois mois, de remettre chaque mois au Secretaire de la Société, une Académie dessinée d'après le Modéle vivant, & signée du Professeur sous les yeux duquel ils auront fait cette Académie.

Tous les Artistes, de quelque Pays qu'ils soient, pourront concourir pour tous les autres Prix, sans qu'il soit nécessaire qu'ils ayent été assidus à l'Ecole du Desseing, n'excluant du concours que ceux qui sont Membres de la Société.

Ceux qui voudront concourir pour tous ces Prix, sont avertis qu'ils doivent se trouver dans l'Ecole du Desseing au jour & à l'heure précise indiquée pour y recevoir les sujets de leurs ouvrages, qui leur seront proposés par les Commissaires de la Société.

Ils doivent être pourvûs de tout ce qui est nécessaire, tant pour leur subsistance, que pour leur ouvrage.

Ils sont aussi avertis que la Société ne donne qu'un jour pour faire l'Esquisse des Ouvrages qui doivent concourir pour les Prix de soixante livres; que cette Esquisse doit être faite sans déplacer, & qu'elle doit être remise le soir entre les mains du Secretaire, signée des Commissaires & de l'Auteur; mais on pourra le lendemain venir en tirer une copie pour faire son ouvrage, & il faut que cet ouvrage soit conforme à l'Esquisse, sans quoi il ne seroit point admis au concours.

Tous ceux qui voudront concourir pour quelque Prix que ce soit, auront soin, avant de faire leur Esquisse ou leur Ouvrage, de faire signer par les Commissaires la feuille de papier sur laquelle ils se proposent de travailler, & d'y mettre leur nom couvert d'un papier cacheté.

Digitized by Google

Tous les Ouvrages doivent être faits dans l'Hôtel de Ville, au lieu indiqué, sous peine de n'être point admis au concours.

La Société accorde trois jours de suite aux Eleves qui concoureront pour les Prix de quinze, de vingt & de trente livres, pour achever leurs ouvrages, sans qu'ils puissent sortir que le soir à cinq heures; & pour éviter tout inconvénient, ils remettront leur ouvrage chaque soir à cinq heures dans une boëte destinée à cet usage, & tous les matins à sept heures un Commissaire de la Société ira le leur rendre pour le continuer jusqu'à la fin du troisiéme jour, qu'il sera remis à M. le Secretaire.

Les ouvrages pour les Prix de soixante livres doivent être remis à M. le Secretaire pour le plus tard le Jeudi avant le second de Juin; ce jour passé il ne les recevra plus, & il donnera son récepissé aux Auteurs qui lui auront remis le leur avant ce terme.

La distribution de tous ces Prix sera faite par la Société dans son Assemblée publique, le premier Dimanche de Juillet de l'année 1749.

Les ouvrages qui auront été couronnés, seront exposés dans le grand Consistoire dès le matin du jour de l'Assemblée publique.

Nul ne pourra remporter plus d'un Prix de chaque genre, ni un Prix inférieur à celui qu'il aura déja remporté.

Ceux qui desirent apprendre à dessiner, sont avertis que l'Ecole du Dessein, fondée par la Ville, sera ouverte tous les jours à cinq heures du soir jusques à sept, depuis le 11 de Novembre jusques au premier Septembre, excepté les Dimanches & Fêtes; & que pendant ce tems, outre que le Modéle vivant sera en place, on y donnera gratuitement à toute sorte d'Eleves des leçons de Dessein.

Digitized by Google

ESTAMPES NOUVELLES.

IL paroît nouvellement chez le sieur *Tardieu*, Graveur du Roi, deux Estampes parfaitement belles, dont l'une, gravée par lui, est une vûë de l'Abbaye Royale de Poissy, du côté de la forêt de S. Germain. L'Auteur y a exprimé parfaitement la légereté du Paysage & la touche admirable du Pastel de M. *Oudry*, d'après lequel il l'a gravée. La dégradation des Plans y est observée d'une maniere qui satisfait la vûë, & on y découvre d'un seul coup d'œil une étendue considérable de Pays.

La seconde Estampe est gravée par le sieur *Tardieu*, fils, d'après le Tableau original, connu en Flandre sous le nom de la Dévote de *Teniers*, l'un des plus précieux ouvrages de ce Peintre, & qui est dans le Cabinet de M. le Comte de *Vence*. Deux demi-figures, placées sur le devant du sujet, en font l'objet principal; c'est un bûveur, dont la gayeté semble annoncer l'excellence du vin qu'il vient de verser à une jeune Flamande, assise près de lui Le caractére de tête de celle-ci est extrêmement fin, & son habillement simple & modeste peut avoir donné lieu au titre singulier que les Flamands ont donné à ce Tableau. Dans le fond sont des Fumeurs près d'une cheminée, & une vieille femme qui remonte de la cave.

Cette Estampe, à laquelle le sieur Tardieu a donné le titre de *Déjeûner Flamand*, fait pendant à celle du Docteur Alchymiste, qu'il a gravée d'après le même Auteur, & qu'il donna au Public sur la fin de l'année derniere. Il demeure ruë S. *Jacques*, près celle des Noyers, à Paris.

Digitized by Google

JETTON SINGULIER.

CE Jetton représente un saint Jean-Baptiste. Sur le revers sont ces caractéres.

On desireroit que quelque Sçavant prît la peine d'en donner l'explication. Nous devons avertir que le Jetton en question a été frappé en 1575.

MEDAILLES A VENDRE.

Le sieur *Guerin*, Orfévre, demeurant à *Mortagne* dans le Perche, avertit qu'il a à vendre plus de cent-cinquante Médailles, grand & petit bronze, & autres métaux, lesquelles proviennent de la vente des effets mobiliers de feu M. *Abot du Bouchet*, Grand Bailly du Perche, dont la réputation ne peut que faire présumer favorablement de tout ce qui avoit place dans son Cabinet.

Le sieur *Gautier*, Graveur du Roi, seul pour les Planches Anatomiques, & Privilégié par sa Ma-

Digitized by Google

pesté pour les autres ouvrages du nouvel Art d'imprimer les Tableaux, instruira au prochain Mercure le Public des arrangemens qu'il a pris depuis la mort de M. *Duverney*, arrivée vers la fin d'Octobre dernier, pour la continuation de ses ouvrages, & il avertira du tems précisément qu'il livrera à ses Souscripteurs les cinq dernieres Piéces, concernant les organes des sens, & la suite de l'Anatomie de la tête, auxquelles il travaille actuellement, & qu'il s'étoit engagé de leur fournir dans la troisiéme Souscription. Quant au surplus de ce que feu M. Duverney faisoit espérer dans le Mercure de France, qui a paru lorsque ce grand Anatomiste est décedé, on le donnera dans un ordre different, qui satisfera beaucoup plus le Public; ce que l'on ne peut à présent déterminer. Le travail indiquera ce qu'il faudra faire.

Dans un article des Nouvelles Littéraires du Mercure de Novembre dernier, le sieur *Gautier* a vû avec étonnement, que le sieur *Robert* se dit Graveur avec Privilége du Roi dans le nouvel Art, & Eleve de *le Blond*, qui est mort le 16 Mai 1741. Ce Graveur ne possede aucun Privilége en son nom. Les sieurs *Viguier* & *Villars*, anciens Associés du sieur *Gautier*, & qui demeurent encore ruë saint Honoré, au coin de la ruë S. Nicaise, où le sieur *Gautier* avoit ci-devant son magasin, font annoncer par ledit sieur *Robert* une Estampe qu'ils lui ont fait faire d'un Christ, toile de huit. Ce morceau est le coup d'essai de ce Graveur, & étant en quatre Planches, il doit être regardé comme le fruit de l'étude que le sieur *Robert* a faite sur les Cuivres du Sr *Gautier*, desquels les ci-devant Associés de ce dernier Graveur sont en possession depuis le 3 Mai 1747, jour de leur séparation par Arrêt du Conseil de Sa Majesté.

Digitized by Google

On sçait que *le Blond* ne travailloit qu'en trois couleurs ; le Traité imprimé à Londres, qu'il a donné au Public, les trois Planches qu'il a faites à Paris, & le Privilége qu'il a obtenu, le prouvent évidemment ; & ainsi le sieur *Robert*, en gravant sur quatre Planches, ne peut pas se dire Eleve de feu *le Blond*.

Le sieur *Gautier* ne s'opposera jamais à la perpétuité d'un Art qu'il a lui seul perfectionné & rendu praticable ; il desire au contraire que ses ci-devant Associés fassent beaucoup d'Eleves sur ces Cuivres gravés, mais il souhaiteroit en même-tems, que les Eleves de ces Cuivres ne s'écartassent pas des bornes de la vérité, & qu'ils rendissent justice à qui ils la doivent.

Le sieur *Gautier* sera toujours reconnu pour le restaurateur de cet Art, & sans sa méthode les Eleves de *le Blond* n'existeroient pas plus en France, qu'ils n'ont existé en Angleterre.

Il demeure présentement *ruë de la Harpe*, dans la seconde maison neuve après la ruë Poupée. Il distribue les trois nouvelles piéces de son Anatomie de la tête, & la Myologie complette de M. Duverney, en vingt Planches, où les figures sont de grandeur naturelle.

SPECTACLES.

LE 20 de ce mois, les Comédiens François donnerent la premiere Représentation de la Tragédie de Catilina, de l'illustre M. *de Crebillon*, laquelle a eu le plus grand succès. On en trouvera l'Extrait dans le Mercure de Janvier.

L'Académie Royale de Musique continue les

Digitized by Google

Représentations nombreuses & toujours applaudies du Ballet des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour.

Elle a repris les Jeudis les fragmens donnés avant l'Opera subsistant. On y a inseré Amphion, Entrée tirée du Ballet du Triomphe de l'Harmonie, composé par M. *Granet*. Les paroles sont de M le Franc, Auteur de la Tragédie de Didon & d'autres Ouvrages estimés.

M. *Lani* a donné une fort aimable Pantomime, qu'il exécute parfaitement avec Mlle sa sœur cadette.

Le Concert Spirituel, si bien conduit par M. Royer, qui est si bien secondé par son Associé M. Caperan, Ordinaire de la Musique du Roi & de l'Académie Royale de Musique, habile Symphoniste & Maître de Chant, a ouvert le Mardi veille de Noël 24 Décembre, *par la Notte natale* de Corelli. Après cette belle symphonie, on a chanté *Diligam te Domine*, Motet à grand chœur de feu M. l'Abbé Madin, Maître de Musique de la Chapelle du Roi; deux nouveaux Cors de chasse Allemands ont sonné une suite de symphonies de M. *Guignon*.

Mlle Chevalier & M. l'Abbé Joguet ont charmé la nombreuse assemblée, en chantant *Cantemus Domino*, Motet gracieux de feu M. Mouret. M. Gavinié a joué seul & a été applaudi.

L'excellent Motet *Bonum est* de M. Mondonville a terminé le Concert.

Et le lendemain, jour & Fête de Noël, le Concert a commencé par une suite de symphonies de la composition de M. Guignon, exécutée par les deux nouveaux Cors de chasse Allemands. Ce Concerto a été suivi du *Cantate*, Motet à grand chœur de M. de la Lande.

M. Taillard a joué un Concerto de flute Allemande.

Digitized by Google

Beati omnes, Motet à deux voix de feu M. Gaumé, a été chanté par M. l'Abbé Malines & M. l'Abbé Joguet. M. Pajin a joué seul, & le Concert a fini par *Venite Exultemus*, Motet à grand chœur de M. Mondonville.

CONCERTS de la Cour.

Le Lundi 25 Novembre, on chanta chez la Reine *Amimone*, du Ballet des Amours des Dieux de feu M. Mouret. Les paroles sont de M Fuzelier, un des Auteurs du Mercure. Les rôles furent exécutés par Mlles Fel, Canavas & d'Aigremont, & par Mrs Benoît & Bazin.

Le Lundi 2, le Samedi 6 & le Lundi 16 Décembre, on chanta chez la Reine, *Tancrede*, Tragédie de feu Mrs Danchet & Campra. Les rôles furent rendus très-bien, par Mllés la Lande, Chevalier, Romainville, de Selles, Canavas, Godonnesche, d'Aigremont & Guedon, & par Mrs de Chassé, Dubourg, Benoît, Godonnesche, Bazin, d'Aigremont & le Begue.

Le Mardi 25 Novembre, M. l'Abbé Benoît, Maître de Musique de l'Eglise Cathédrale de Chartres, fit chanter pendant la Messe de leurs Majestés *Confitebor*, Motet de sa composition, qui fut répeté le lendemain.

Le Mardi 11 Décembre, M. l'Abbé Bordier fit chanter pendant la Messe de leurs Majestés *Jubilate Deo*, & le Vendredi 13 & Samedi 14, *Quemadmodum*. Cet Auteur est Maître de Musique de la Paroisse des Innocens, & fort estimé.

Le Mardi 18 & Mercredi 19, M. Cardonne, Musicien de la Chambre du Roi, ci-devant Page de sa Musique, & Eleve de M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique de S. M. fit exécuter à la Chapelle *Super flumina Babylonis*, c'est le cinquiéme Motet qu'il fait chanter devant le Roi, quoiqu'il n'ait que dix-huit ans.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

DE PETERSBOURG, *le 25 Novembre.*

LE 12 de ce mois, le Baron de Hopken, nouveau Ministre du Roi de Suéde en cette Cour, eut sa premiere audience de l'Imperatrice, étant présenté par le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier de Russie, & conduit par le Grand Maître des Cérémonies. M. de Wolsenstierna, qui est remplacé par le Baron de Hopken, prit le même jour congé de sa Majesté Impériale, & il partira ces jours-ci, pour retourner à Stockholm. Avant-hier, l'Imperatrice se rendit au Sénat, & donna son approbation à plusieurs réglemens concernant l'administration de la Justice. Le départ de cette Princesse pour Moscou est fixé au commencement du mois prochain. Elle en a fait informer les Ministres Etrangers, & elle leur a fait en même tems annoncer, que se proposant d'être absente pendant un an, à moins que des circonstances imprévûes ne l'obligent d'avancer son retour, elle désiroit qu'ils la suivissent dans son voyage. Les ordres sont déja donnés pour les cas, dans lesquels il conviendroit de faire quelque changement à la répartition des quartiers distribués aux troupes sur les frontieres de la Finlande. Une des nuits dernieres, le Pont de Bâteaux, qui étoit sur la riviere de Neva, a été emporté par les glaces. Selon les avis reçus de Constantinople, le Grand Seigneur est allé visiter quelques nouveaux aqueducs, qu'il a ordonné de construire. A la fin du mois dernier, le Grand Visir a donné

Digitized by Google

à sa Hautesse une fête dans un Kiosk situé sur la Mer Noire. L'Escadre, qui étoit allée croiser dans l'Archipel sous les ordres du Capitan Pacha, est retournée à Constantinople. Il se fait en Turquie divers préparatifs, qui sembleroient annoncer la guerre, & le bruit s'étoit même répandu que le Grand Seigneur méditoit quelque entreprise contre l'Isle de Malte; mais il n'y a point d'apparence que ce bruit soit fondé, & l'on a d'autant plus lieu d'en douter, que la Marine de l'Empire Ottoman n'est pas en état d'assûrer le succès d'une pareille expédition.

DE STOCKHOLM, *le 3 Décembre.*

On a reçu de Berlin plusieurs couriers, dont les dépêches regardent un Traité de commerce, qui se négocie entre la Suéde & les Etats du Roi de Prusse. Le 15 du mois dernier vers minuit, le courier de la Poste fut arrêté à peu de distance de cette Ville par deux hommes, qui ayant ouvert la malle, enleverent tout ce qu'ils y trouverent de lettres de change, & ne toucherent point aux autres papiers. Ces voleurs furent dénoncés le 17 à la Justice, & l'on se saisit de leurs personnes. Ils furent mis le 18 à la question, & ayant avoué leur crime, ils ont été condamnés à mort le 19. Leur dénonciateur a subi le même arrêt, ayant été convaincu de divers forfaits dont ils l'ont accusé. Afin que les Ministres, qui résident de la part du Roi dans les Cours Etrangeres, ne soient pas trompés par de faux rapports, le Gouvernement a jugé à propos de leur envoyer un Mémoire circulaire, dans lequel ces circonstances sont détaillées. Toutes les lettres des Provinces ne parlent que des réjouissances qu'on y a fai-

Digitized by Google

tes pour célébrer la naissance du Prince Charles. La Ville de Carelscroon sur-tout s'est distinguée à cette occasion, & il est difficile d'exprimer la joye que les habitans ont ressentie d'apprendre la nomination de ce Prince à la charge de Grand Amiral de Suéde. Pendant sa minorité, le Prince Successeur doit avoir la direction générale des affaires de la Marine.

La Princesse, épouse du Prince Successeur, fut relevée de ses couches le 17 avec les formalités accoûtumées, & elle reçut la Bénédiction des mains de l'Archevêque d'Upsal, Primat du Royaume. Cette cérémonie se fit dans les appartemens de cette Princesse à cause de l'extrême rigueur du froid. Les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers, ainsi que les Senateurs, complimenterent le même jour le Prince Successeur, & le lendemain les Conseils & les Tribunaux s'acquitterent du même devoir. Le 19, l'Académie Royale des Sciences eut aussi l'honneur de rendre ses respects à la Princesse, & le Baron de Hopken, Senateur, la harangua au nom de cette Compagnie. Le Prince Successeur, en vertu des pouvoirs qu'il avoit reçus du Roi, a revêtu des marques des Ordres de l'Epée & de l'Etoile du Nord les nouveaux Chevaliers nommés par sa Majesté. C'est sans fondement que depuis quelque tems les Papiers publics ont publié, qu'on avoit fait construire des Vaisseaux de guerre dans les Ports de ce Royaume pour des Puissances Etrangeres.

Il se tint hier dans l'appartement du Roi un Chapitre de l'Ordre des Seraphins : on y manda tous les Pasteurs des Eglises de cette Ville, afin qu'ils rendissent compte de l'emploi des sommes qui leur sont confiées pour le soulagement des pauvres : on examina ensuite l'état des revenus

Digitized by Google

des Hôpitaux, & l'on décida qu'on établiroit une nouvelle maison pour les Orphelins avec le fond qui a été legué pour une fondation pieuse par la Veuve de l'Assesseur Cederflicht. Ces jours-ci, le Baron Charles de Hopken, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi à Coppenhague, est revenu en cette Ville, & il a pris possession de la charge de Secretaire d'Etat du Département de la Guerre. Sa Majesté a nommé le Comte Axel Oxenstierna & Mrs Axel Roos & André Tungerfeldt, Commandeurs de l'Ordre de l'Epée, & M. Bernard Cederholm Commandeur de l'Ordre de l'Etoile du Nord. On mande de Warsovie, que le *Senatus-Consilium*, qui y avoit commencé ses séances le 22 du mois dernier, s'étoit séparé; que le Roi de Pologne Electeur de Saxe y avoit assisté régulierement, & que toutes les propositions, qui y avoient été faites, y avoient été approuvées, à l'exception de celle de convoquer une Diette extraordinaire; que la plûpart des Senateurs avoient jugé que les circonstances n'étoient point favorables pour cette convocation, & que d'ailleurs elle n'étoit point nécessaire, puisque la Pologne jouissoit d'une parfaite tranquillité. Selon les nouvelles de Petersbourg, l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, & le Roi de la Grande Bretagne, font de vives instances, pour que le Prince Antoine Ulrich de Brunswick Beveren obtienne la liberté de retourner en Allemagne.

DE COPPENHAGUE, *le* 10 *Décembre.*

Aladian Joanssa, Roi d'Achem, avoit écrit une lettre au feu Roi, pour assûrer sa Majesté de la disposition où il étoit de procurer aux Danois

Digitized by Google

es avantages, qui pussent les engager à faire le ommerce dans ses Etats. Par la même lettre, il onnoit avis à ce Prince, qu'il avoit accordé le itre d'Oram Caja Manraja au Capitaine Doë, Commandant le Vaisseau *le Dorke*, & qu'il avoit hargé cet Officier de plusieurs présens pour sa Majesté. Cette lettre n'étant arrivée ici que depuis a mort du feu Roi, sa Majesté Régnante y a fait éponse. Elle mande au Roi d'Achem, qu'elle a eçu avec plaisir les présens de ce Prince, & qu'elle a beaucoup de reconnoissance de l'amitié qu'il témoigne aux Danois; qu'elle fera ses efforts pour entretenir la bonne intelligence qui subsiste depuis plus d'un siécle entre ses sujets & ceux du Roi d'Achem; qu'elle promet que ceux de ces derniers, que le commerce pourra attirer dans ses Etats, y seront traités favorablement, & qu'elle n'oubliera point la distinction dont le Roi d'Achem a honoré le Capitaine Doë.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 11 Décembre.

LE Baron de Burmania, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies, a conferé plusieurs fois ces jours-ci avec les Ministres de l'Impératrice Reine, au sujet des troupes Hollandoises qui doivent rentrer dans les Places des Païs-Bas, où l'on est convenu que cette République mettroit des Garnisons. Le Baron de Loos, Envoyé Extraordinaire du Roi de Pologne Electeur de Saxe, a reçu ses Lettres de Rappel, & il se dispose à retourner à Dresde le mois de Janvier prochain. La semaine derniere, le Régiment de Cuirassiers de Hohenzolern & le Corps de

Digitized by Google

Pandoures, qu'a commandé le Baron de Trenck, ont passé dans les environs de cette Ville, en allant en Hongrie. On assûre que ce dernier Corps sera congedié. Il arriva le 29 du mois dernier cinq chariots chargés d'or & d'argent monnoyé du produit des mines de Hongrie. L'Impératrice Premiere Douairiere est fort indisposée depuis quelques jours.

Les Ministres de l'Impératrice Reine sont occupés à chercher les moyens de remplir le vuide, causé dans les Finances de cette Princesse par la diminution qu'elle a accordée à ses Etats Hereditaires sur les taxes qui leur avoient été imposées pendant la guerre. On publia le 8 un Edit, par lequel il est enjoint aux Proprietaires de maisons, de donner dans trois jours un état des revenus qu'elles produisent. Le Comte de Podewils, Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse, revint ici de Berlin le premier de ce mois. Leurs Majestés Impériales ont disposé d'une Place de Conseiller Intime en faveur du Comte d'Argenteau, Trésoncier de la Ville de Liége.

DE DRESDE, *le 8 Décembre.*

La Commission, établie par le Roi pour remédier aux abus qui se sont introduits dans la Régie des Finances de cet Electorat, est composée du Comte de Hennicke, du Comte Rex, du Général Rutowsky & du Comte d'Unruhe. On parle d'une proposition faite par l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, de prendre à son service deux Régimens de troupes Saxones, mais quelques difficultés s'opposent au succès de cette négociation. Il paroît que sa Majesté est disposée à employer ses bons offices, pour terminer les dis-

Digitized by Google

rends survenus entre le Duc de Saxe-Gotha & le Duc de Saxe-Cobbourg au sujet de la Tutelle du Duc de Saxe Weymar, & l'on espere que cette affaire ne tardera pas à s'accommoder. Le Comte de Baudisson, Chambellan du Roi, est revenu du Holstein, où il étoit allé recueillir la succession du Comte son pere. Il est déja arrivé de Warsovie plusieurs des Officiers de leurs Majestés, lesquelles sont attendues ici avant la fin du mois prochain. On a reçu avis de Leipsick, que le Comte de Manteuffel, Ministre d'Etat & du Cabinet, y étoit dangereusement malade, & M. Neith, Médecin du Roi, est parti pour se rendre auprès de ce Seigneur. Les lettres de Vienne confirment que le Marquis de Botta d'Adorno, ci-devant Général des troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme en Italie, exercera les fonctions de Premier Ministre auprès du Prince Charles de Lorraine pour le Gouvernement des Pais-Bas.

DE BERLIN, *le 12 Décembre.*

ON comptoit que la Duchesse de Saxe-Meinungen n'ayant point laissé d'enfans de ses trois mariages avec Frederic-Casimir, Duc de Curlande; avec Chistian-Ernest, Margrave de Bareith, & avec Ernest-Louis, Duc de Saxe-Meinungen, ses biens reviendroient au Roi; mais par une convention qu'elle avoit faite avec la Duchesse de Saxe-Gotha, ils passent à cette Princesse. Le Comte de la Lippe Schaumbourg est depuis quelques jours en cette Ville, & il est allé à Potsdam rendre ses respects à Sa Majesté. On conjecture que le Roi destine au Comte de Gorter la Charge de Grand Veneur, vacante par

la mort du Comte de Schlieben. M. Legge, Ministre de Sa Majesté Britannique, aura incessamment son audience de conge du Roi. Ces jours derniers, le feu prit à une poutre qui passoit sous la cheminée de la chambre de la Reine, mais heureusement on fut averti assez tôt du danger, pour prévenir les suites de cet accident. M. de Tettau, Chevalier des Ordres du Roi, Commandeur de la Commanderie de Werben, dans l'Ordre de Saint Jean, Ministre d'Etat, & Grand Burgrave de Prusse, mourut à Konisberg le 18 de ce mois, âgé de 85 ans. Sa Commanderie de Werben a été accordée à M. d'Arnhim, Ministre d'Etat & de Guerre.

ESPAGNE.

De Madrid, le 12 Décembre.

MAdame, épouse de l'Infant Don Philippe, & l'Infante fille de ce Prince, ont pris leur route par Lerme, Burgos & Vittoria, pour se rendre à Bayonne, où elles doivent arriver demain. Le Roi a reçu de Naples un courier, par lequel sa Majesté a été informée que la Reine des Deux Siciles étoit accouchée d'un second Prince. On a chanté à cette occasion le *Te Deum*, & les maisons de cette Ville ont été illuminées pendant trois nuits consécutives. Sa Majesté a nommé à l'Evêché de Salamanque, D. Joseph Zorrilla de Saint Martin, Conseiller du Conseil de l'Inquisition, & à l'Evêché de Segorbe Don François Quartero, Directeur Général des Religieuses Recolettes. Dona Cecile-Faustine de Chaves Messia Arias y Maldonado, Comtesse de Perclada, Dame de Compagnie de Madame épouse de l'In-

Digitized by Google

ſant Don Philippe, mourut le 27 du mois dernier, dans la trentiéme année de ſon âge. Don Pedre Jean Alfaro Rodriguez d'Eſcobar, Conſeiller du Conſeil de Caſtille, eſt mort le 29, âgé de ſoixante & dix ans ou environ.

ITALIE.

De Naples, le 2 Décembre.

LE Prince, dont la Reine eſt accouchée le 12 du mois deruier, a été nommé, en recevant le Baptême, *Charles-Antoine-Paſchal-François Xavier-Jean-Nepomucene-Joſeph-Janvier-Seraphin Diegue.* Après que le Roi eut reçu le 13 les complimens des Miniſtres, de la principale Nobleſſe, & du Corps de Ville, ſa Majeſté ſe rendit à l'Egliſe des Auguſtins de Portici, où elle aſſiſta au *Te Deum.* Pendant trois jours, on a fait tous les ſoirs une triple décharge de l'artillerie des Châteaux de cette Ville. Les habitans des autres Villes de ce Royaume n'ont pas montré moins d'empreſſement que ceux de cette Capitale, à célébrer la naiſſance du Prince de Tarente. Don Antoine Buoninconti, Gouverneur de Torre di Greco, s'eſt ſurtout diſtingué par la magnificence qu'il a fait éclater en cette occaſion. La Ville de Salerne & celle de Barletta ont donné auſſi des preuves remarquables de leur zéle. Le 24, jour de l'anniverſaire de la naiſſance de la Reine, le Roi admit les Seigneurs à lui baiſer la main. A la réquiſition du Roi, le Pape a conſenti que ce Royanme prît la ſainte Vierge pour ſa principale Protectrice. On fit le 16 un des tirages de la Loterie, & les numeros quatorze, vingt-neuf, quarante-trois, quatre-vingt-trois & quatre-vingt-ſept, ſortirent de la roue.

Digitized by Google

DE GENES, *le 9 Décembre.*

IL est venu de la Bastie un Bâtiment, par lequel on a appris que le Détachement de troupes, qui avoit été envoyé en Corse par l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, & par le Roi de Sardaigne, s'étoit retiré de cette Isle, & depuis on a été informé que les troupes Allemandes de ce Détachement s'étoient rendues à Savone. Les Piémontois, qui faisoient partie du même Détachement, ont été transportés en Sardaigne. La Cour de Turin a accordé un brevet de Colonel au nommé Matra, principal Chef des Corses qui s'étoient joints aux troupes Allemandes & Piedmontoises. Le Marquis d'Ahumada a reçû ordre de Madrid, de faire embarquer les vingt canons de bronze & les cinq mortiers, appartenans à sa Majesté Catholique, lesquels conformément à une convention faite avec les Anglois ont été long-tems en dépôt à San Bonifacio, & qui avoient été rapportés ici depuis la signature des articles préliminaires de la paix. Un Piquet de cinquante hommes monte actuellement la garde chez ce Lieutenant Général, ainsi que cela s'est pratiqué chez le Maréchal Duc de Richelieu. Quoique la communication soit entierement rétablie avec les Etats de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, on ne parle pas encore de remettre en liberté les troupes de cette Princesse, qui ont été faites prisonnieres dans le tems de la derniere révolution.

On mande de Livourne, que le Feld-Maréchal Comte de Browne s'y est embarqué le 25 du mois dernier sur un Vaisseau de guerre Anglois, pour aller assister aux conférences qui doivent se tenir à Nice. Le Roi d'Espagne a nommé le Marquis

quis d'Ahumada, pour aller prendre possession des Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla, au nom de l'Infant Don Philippe. Ce Général a fait reprendre encore depuis peu la route de Catalogne à trois des Bataillons, qui étoient sous ses ordres. Il y a apparence qu'ils seront bientôt suivis du reste des troupes Espagnoles, à l'exception du Régiment de Parme & de celui des Grénadiers Royaux. Selon les lettres de Rome, l'Ambassadeur de la République de Venise eut le 25 de ce mois une audience du Pape.

DE NICE, *le 4 Décembre.*

Le Général Comte de Browne, que l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme a nommé son Commissaire pour assister aux conferences qui ont été indiquées en cette Ville, arriva ici le 28 du mois dernier. Il fut salué, en débarquant, de sept coups de canon. L'ouverture des conferences s'est faite le premier de ce mois, & ce jour-là il y eut chez le Maréchal Duc de Belle-Isle un repas, où il n'y eut d'admis que les Commissaires des Puissances, qui ont des intérêts à démêler par rapport aux restitutions & aux cessions à faire en Italie, & quelques-unes des personnes qui les ont accompagnés pour les aider dans la rédaction de ce qui sera réglé. Les lettres de Turin marquent qu'on y attend incessamment le Baron de Leutrum, qui commande le Corps de troupes Piedmontoises cantonné à San Remo & dans les environs.

Digitized by Google

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, le 19 Décembre.

LE Roi, qui avoit mis à la voile de Hellevoet-Sluys le 2 de ce mois, arriva le lendemain au soir sur la côte de Kent, où il débarqua près de Margate avec beaucoup de difficulté à cause d'un vent d'Ouest qui éloignoit les Vaisseaux de la terre, & sa Majesté ne put se rendre en cette Ville que le 4 à deux heures du matin. Il y eut le même jour à S. James une Cour très-nombreuse, & les Seigneurs Régens remirent au Roi leur commission. Les Yachts, qui ont transporté sa Majesté, doivent retourner incessamment en Hollande, pour en ramener le Duc de Cumberland. Le 30 du mois dernier, jour de l'Anniversaire de la Princesse de Galles, cette Princesse reçut les complimens de la principale Noblesse. Plusieurs Seigneurs & Dames étoient vêtus ce jour-là d'étoffes fabriquées en France. Il paroît décidé que la publication de la Paix ne se fera que vers le 25 du mois prochain. Le bruit court que M. Keene, lorsqu'il sera nommé Ambassadeur de sa Majesté à la Cour de Madrid, sera créé Pair de la Grande Bretagne, & fait Chevalier de l'Ordre du Bain. On a réformé dix-huit hommes dans chaque Compagnie du Régiment des Gardes Bleues, vingt & un dans chacune des Compagnies du Régiment de Dragons du Lord Marcxerr, & trente-deux dans chacune de celles du Régiment du Général Hawley. Les avis reçus de Hollande portent que les Régimens d'Infanterie de Saint Clair, de Penmure & de Conway, se sont embarqués pour repasser dans la Grande Bretagne. On attend en Irlande six Régimens d'Infanterie, qui étoient en garnison

Digitized by Google

à Gibraltar & à Port-Mahon, & deux autres qui doivent revenir du Cap Breton. Il est parti de Southampton le 29 du mois dernier trois Navires, & le 3 de ce mois cinq autres, chargés de prisonniers qu'on renvoye en France, & quinze autres Bâtimens ont fait voile de Portsmouth pour la même destination. On a appris d'Amérique, que plusieurs Navires François, qui ont été pris & conduits à la nouvelle Yorck par les Armateurs des Colonies Angloises depuis l'expiration du terme auquel les hostilités devoient cesser, avoient été relâchés.

Le Lord Maire, accompagné des Aldermans, s'étant rendu le 5 de ce mois au Palais de Saint James, M. Stracey, Juge Assesseur, qui porta la parole pour le Lord Maire, complimenta le Roi au nom du Commun Conseil de cette Ville sur l'heureux retour de sa Majesté. Il assûra le Roi de la vive reconnoissance qu'inspiroient aux habitans de Londres les égards paternels de sa Majesté pour l'intérêt de son Peuple, & les soins qu'elle avoit pris pour rendre la tranquillité à l'Europe : il ajoûta que ces habitans ne pouvoient être heureux qu'autant que le Roi seroit persuadé de leur sincere attachement à sa Personne & à la Famille Royale, & il finit, en disant qu'ils employeroient toujours tous leurs efforts pour le maintien de son Gouvernement. Sa Majesté répondit : *Je vous remercie de cette marque de votre affection. En travaillant au rétablissement de la paix, j'ai eu attention à pourvoir efficacement à la sûreté du commerce de mes Sujets, & c'est pour moi une grande satisfaction de voir que les sentimens de ma fidelle Ville de Londres sont tels que je puis les désirer.* Tous les Membres du Commun Conseil eurent l'honneur de baiser la main du Roi, & sa Majesté nom-

Digitized by Google

ma M. Stracey Chevalier. Le 7, le Roi assista dans la Chapelle du Palais de Saint James avec le Prince & la Princesse de Galles à l'Office, après lequel le *Te Deum* fut chanté par la Musique. On a appris qu'il y avoit eu près de la Havane une action entre l'Escadre commandée par l'Amiral Knowles, & l'Escadre Espagnole qui est sous les ordres de l'Amiral Reggio. Voici les particularités que les lettres reçuës par les Commissaires de l'Amirauté rapportent de ce combat. Une Flotte marchande ayant fait voile de la Jamaïque au commencement du mois d'Octobre dernier, elle découvrit le 11 du même mois l'Escadre de l'Amiral Reggio, qui l'attendoit au passage, & qui s'étant approchée, s'empara du Navire *la Marie*. Des feux, qu'on vit la nuit suivante, firent juger que quelques autres Bâtimens avoient été pris par les Espagnols. Le 12 à la pointe du jour, le Commandant du Vaisseau de guerre *le Lenox*, qui servoit d'escorte à la Flotte, apperçut à l'Ouest six Vaisseaux de guerre, & il reconnut aux signaux, que c'étoit l'Escadre de l'Amiral Knowles. Il se pressa aussitôt de la joindre avec la Flotte, & en même tems les Espagnols firent leurs dispositions pour l'attaque. L'Escadre Angloise étoit composée des Vaisseaux *le Cornouailles*, de quatre-vingt canons & de six cens hommes d'équipage, que l'Amiral Knowles montoit; *le Tilbury*, *le Stafford*, *le Warwick* & *le Cantorbery*, chacun de soixante canons & de quatre cens hommes; *le Lenox*, de cinquante-six canons & de quatre cens quatre-vingt hommes, & *l'Oxford*, de cinquante canons & de trois cens hommes. Celle d'Espagne l'étoit des Vaisseaux *l'Afrique*, de soixante-quatorze canons & de sept cens dix hommes, monté par l'Amiral Reggio; *l'Invincible*, d'un pareil nombre

Digitized by Google

de canons & de sept cens hommes ; *le Conquerant*, *le Dragon*, *la Nouvelle Espagne* & *la Famille Royale*, chacun de soixante-quatre canons & de six cens dix hommes, & *le Galgo*, de trente-six canons & de trois cens hommes d'équipage. L'action commença à trois heures après midi, & ne finit qu'à neuf heures du soir. Les Vaisseaux *le Warwick* & *le Cantorbery*, après un combat très-opiniâtre, forcerent le Vaisseau de l'Amiral Reggio d'aller échouer sur la côte, & l'on se rendit maître du Vaisseau *le Conquerant*, qui a perdu ses mats & ses vergues. Les Espagnols firent sauter leur Vaisseau Amiral, & se retirerent à la Havane. Le lendemain de ce combat, l'Amiral Knowles prit un Bâtiment Espagnol, qui portoit en Amerique la nouvelle de l'Accession du Roi d'Espagne aux articles préliminaires de paix. Suivant les avis reçus de Hollande, tous les Régimens, qui doivent être mis sur l'établissement d'Ecosse & sur celui d'Irlande, se sont embarqués à Hellevoet-Sluys, & ils n'attendoient qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Le 10 de ce mois, le Roi se rendit à la Chambre des Pairs avec les ceremonies accoûtumées, & sa Majesté, ayant mandé la Chambre des Communes, fit aux deux Chambres le discours suivant ; Milords & Messieurs, *Je vous informai à la fin de la derniere Session du Parlement, que mon Ministre, ainsi que ceux du Roi Très-Chrétien & des Etats Généraux des Provinces Unies, avoit signé des Articles Préliminaires pour la Pacification générale, & que l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, les Rois d'Espagne & de Sardaigne, & les autres Puissances engagées dans la guerre, y avoient ensuite accedé. J'ai pris de concert avec mes Alliés, sans perdre de tems, les mesures nécessaires pour conclure le*

Digitized by Google

ma M. Stracey Chevalier. Le 7, le Roi assista dans la Chapelle du Palais de Saint James avec le Prince & la Princesse de Galles à l'Office, après lequel le *Te Deum* fut chanté par la Musique. On a appris qu'il y avoit eu près de la Havane une action entre l'Escadre commandée par l'Amiral Knowles, & l'Escadre Espagnole qui est sous les ordres de l'Amiral Reggio. Voici les particularités que les lettres reçuës par les Commissaires de l'Amirauté rapportent de ce combat. Une Flotte marchande ayant fait voile de la Jamaïque au commencement du mois d'Octobre dernier, elle découvrit le 11 du même mois l'Escadre de l'Amiral Reggio, qui l'attendoit au passage, & qui s'étant approchée, s'empara du Navire *la Marie*. Des feux, qu'on vit la nuit suivante, firent juger que quelques autres Bâtimens avoient été pris par les Espagnols. Le 12 à la pointe du jour, le Commandant du Vaisseau de guerre *le Lenox*, qui servoit d'escorte à la Flotte, apperçut à l'Ouest six Vaisseaux de guerre, & il reconnut aux signaux, que c'étoit l'Escadre de l'Amiral Knowles. Il se pressa aussitôt de la joindre avec la Flotte, & en même tems les Espagnols firent leurs dispositions pour l'attaque. L'Escadre Angloise étoit composée des Vaisseaux *le Cornouailles*, de quatre-vingt canons & de six cens hommes d'équipage, que l'Amiral Knowles montoit; *le Tilbury*, *le Stafford*, *le Warwick* & *le Cantorbery*, chacun de soixante canons & de quatre cens hommes; *le Lenox*, de cinquante-six canons & de quatre cens quatre-vingt hommes, & *l'Oxford*, de cinquante canons & de trois cens hommes. Celle d'Espagne l'étoit des Vaisseaux *l'Afrique*, de soixante-quatorze canons & de sept cens dix hommes, monté par l'Amiral Reggio; *l'Invincible*, d'un pareil nombre

Digitized by Google

de canons & de sept cens hommes ; *le Conquerant*, *le Dragon*, *la Nouvelle Espagne* & *la Famille Royale*, chacun de soixante-quatre canons & de six cens dix hommes, & *le Galgo*, de trente-six canons & de trois cens hommes d'équipage. L'action commença à trois heures après midi, & ne finit qu'à neuf heures du soir. Les Vaisseaux *le Warwick* & *le Cantorbery*, après un combat très-opiniâtre, forcerent le Vaisseau de l'Amiral Reggio d'aller échouer sur la côte, & l'on se rendit maître du Vaisseau *le Conquerant*, qui a perdu ses mats & ses vergues. Les Espagnols firent sauter leur Vaisseau Amiral, & se retirerent à la Havane. Le lendemain de ce combat, l'Amiral Knowles prit un Bâtiment Espagnol, qui portoit en Amerique la nouvelle de l'Accession du Roi d'Espagne aux articles préliminaires de paix. Suivant les avis reçus de Hollande, tous les Régimens, qui doivent être mis sur l'établissement d'Ecosse & sur celui d'Irlande, se sont embarqués à Hellevoet-Sluys, & ils n'attendoient qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Le 10 de ce mois, le Roi se rendit à la Chambre des Pairs avec les ceremonies accoûtumées, & sa Majesté, ayant mandé la Chambre des Communes, fit aux deux Chambres le discours suivant ; Milords & Messieurs, *Je vous informai à la fin de la derniere Session du Parlement, que mon Ministre, ainsi que ceux du Roi Très-Chrétien & des Etats Généraux des Provinces Unies, avoit signé des Articles Préliminaires pour la Pacification générale, & que l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, les Rois d'Espagne & de Sardaigne, & les autres Puissances engagées dans la guerre, y avoient ensuite accedé. J'ai pris de concert avec mes Alliés, sans perdre de tems, les mesures nécessaires pour conclure le*

Traité Définitif de Paix, auquel toutes les Parties devoient concourir. Moyennant la Bénédiction du Ciel, j'ai réussi malgré les difficultés qui se présentoient, à consommer dans le cours de l'eté un ouvrage si important, & dans lequel il s'agissoit de regler finalement & d'un consentement commun les interêts respectifs de tant de Puissances. J'ai la satisfaction de vous annoncer que mes Ministres ont signé avec ceux de France & des Etats Généraux un Traité Définitif préalablement concerté avec mes Alliés, & auquel toutes les autres Puissances intéressées dans la guerre ont accedé sans réserve. Ma principale attention, en mettant fin aux calamités de la guerre, a été d'assûrer de la maniere la plus efficace les droits & les interêts de mes Sujets, & de procurer à mes Alliés les conditions les plus favorables que la situation des affaires pourroit faire esperer. C'est un grand plaisir pour moi, de pouvoir vous apprendre que j'ai trouvé dans toutes les Parties belligerentes une disposition sincere à conduire la négociation à une heureuse fin. Nous devons nous promettre de ces circonstances, avec le secours du Tout-Puissant, de jouir long-tems des douceurs de la Paix, pourvû que nous en fassions un usage convenable. Messieurs de la Chambre des Communes, *Les dépenses publiques ont été déja reduites, autant que la conjoncture a pu le permettre. Tout ce que je vous demande, est de m'accorder les Subsides nécessaires, non seulement pour le service de l'année courante & pour votre propre sûreté, mais encore pour satisfaire aux engagemens dans lesquels on est entré, & dont on vous a donné communication. S'il est un tems propre pour travailler à la diminution des dettes nationales, & pour nous mettre en état de ne point craindre les evenémens futurs, c'est le tems de la Paix. Les moyens les plus sûrs, & ceux que je vous recommande le plus d'employer pour parvenir à ces fins, sont l'a-*

Digitized by Google

melioration des revenus publics, & le maintien de nos forces navales. Mylords & Messieurs, *Il ne m'est pas possible de vous parler de l'heureux rétablissement de la tranquillité générale, sans vous faire des remerciemens sinceres des grands secours que vous m'avez fournis avec tant d'affection, pour soutenir une guerre dont dépendoit la Cause Commune de l'Europe, & dans laquelle notre indépendance & nos interêts les plus essentiels étoient si fortement engagés. Comme les fardeaux extraordinaires, qui ont été imposés à mes bons Sujets, m'ont causé un veritable déplaisir, je desire que le Peuple en soit déchargé le plutôt qu'il sera possible. De quelque nature qu'ayent été les succès de la guerre, mes troupes n'ont pas laissé de se distinguer en toute occasion par leur bravoure, d'une maniere qui perpetuera l'honneur qu'elles se sont acquis; & les avantages importans, remportés sur mer, doivent rendre immortelle la gloire de la Marine Britannique, ce qui mérite d'autant plus votre attention, qu'on doit regarder nos forces navalles comme le soutien de la Nation. Vous devez aussi considerer que des hommes si braves, qui ont si bien servi sur mer & sur terre, & qui ne peuvent plus à présent être employés, sont dignes de votre protection & de votre faveur. Mon premier soin ayant été de prendre de bonne heure des mesures, afin que mon Peuple recueillît, le plus promptement qu'il se pourroit, les fruits de la Paix, je ne doute pas que de votre côté vous ne concouriez avec empressement à perfectionner ce louable ouvrage. Ainsi je vous recommande l'avancement du commerce & la culture des arts. Vous pouvez compter que j'y contribuerai autant que cela dépendra de moi. Je ferai en même tems tous mes efforts, pour rendre ces avantages durables, en remplissant ponctuellement les engagemens que je viens de prendre, & en conservant la plus parfaite union avec les Amis & les Alliés de*

Digitized by Google

la Grande Bretagne. L'experience que j'ai faite de votre zéle, me repond de l'unanimité & de la promptitude de vos déliberations, & la connoissance que vous avez de mes dispositions, vous assûre que je ne négligerai rien pour vous rendre un Peuple heureux & florissant. Le lendemain, les Seigneurs présenterent au Roi leur Adresse, laquelle porte » qu'on » ne peut rien ajouter à la joye que tous les fidéles » Sujets de Sa Majesté ressentent de son retour ; » que rien aussi ne leur donne plus de satisfaction » que de voir ce retour accompagné d'une paix » générale, effectuée par la prudence & la fermeté » du Roi, aidées de la concurrence de ses Alliés ; » que les Pairs de la Grande Bretagne felicitent de » tout leur cœur Sa Majesté sur la conclusion de ce » grand ouvrage, & qu'ils reconnoissent avec tou- » te la gratitude possible, la sagesse & les travaux » infatigables du Roi dans la conduite d'une guerre » que Sa Majesté à soutenue pour maintenir la » liberté de l'Europe, & pour assûrer l'indepen- » dance & les interêts les plus essentiels de la Na- » tion Britannique ; qu'ils sont également sensibles » aux tendres égards que le Roi fait voir pour son » Peuple ; que les difficultés, qui ont dû se rencon- » trer dans une négociation si importante & d'une » si grande étendue, ne leur sont pas inconnues ; » qu'ils regardent comme l'effet des soins actifs & » vigilans de Sa Majesté pour le bien public, que » cet ouvrage ait été porté à sa perfection, de con- » cert avec tant de Puissances, dans un si court » intervalle de tems ; que c'est avec des cœurs » remplis de la plus vive affection, qu'ils remer- » cient le Roi des dispositions qu'il montre au sujet » des fardeaux dont son Peuple est chargé, & » de la tendresse paternelle qu'il fait éclatter, en » temoignant combien il désire qu'on profite de

Digitized by Google

» la premiere occasion pour diminuer les impôts ;
» qu'animés d'un tel exemple, & excités par l'a-
» mour de la Patrie, les Pairs de la Grande Breta-
» gne assûrent Sa Majesté, qu'ils concoureront
» avec ardeur aux mesures, qui pourront ten-
» dre à perfectionner ce qu'elle a commencé avec
» tant de prudence ; qu'ils font les vœux les plus
» sinceres, pour que le commerce de la Nation Bri-
» tannique devienne de plus en plus florissant, &
» pour que la tranquillité & l'harmonie soient par-
» faitement rétablies dans l'interieur de la Grande
» Bretagne ; que par le zéle avec lequel ils tra-
» vailleront à procurer ces avantages à la Patrie,
» ils prouveront combien ils sont attentifs à l'hon-
» neur de la Couronne à la fermeté du Trône
» du Roi, & à la sûreté de ses Royaumes ; qu'ils
» ont une juste estime pour la valeur, avec laquelle
» les troupes se sont distinguées pendant cette
» guerre, tant sur mer que sur terre ; qu'ils les
» regardent comme l'honneur & la force de leur
» Païs, & qu'ils applaudissent à la bonté, qu'a eue
» Sa Majesté de recommander à la faveur & à la
» protection du Parlement, celles du service des-
» quelles on n'a plus besoin ; que les sentimens du
» Roi au sujet des forces navales sont dignes d'un
» Souverain de la Grande Bretagne, qui a à cœur
» la gloire & les interêts de la Nation ; que les
» succès de la Flotte Britannique, & les consé-
» quences qui en résultent pour le maintien de la
» Paix, sont des preuves évidentes de la nécessité
» de conserver une puissante Marine ; que les Pairs
» demandent à Sa Majesté la permission de profi-
» ter de l'occasion pour lui renouveller les assû-
» rances de leur fidelité inviolable ; qu'ils promet-
» tent au Roi de faire tous leurs efforts pour met-
» tre Sa Majesté en état de maintenir la tranquil-

Digitized by Google

» lité qu'elle a rétablie dans ses Royaumes, de
» cultiver son union avec les Amis & les Alliés de
» la Grande Bretagne, & d'assûrer la gloire & le
» bonheur de son regne. Le Roi répondit à cette
» Adresse, Mylords, *Je vous remercie des témoignages que vous me donnez de votre fidelité & de votre affection. La satisfaction que vous me marquez si unanimement au sujet des mesures que j'ai prises, m'est très-agréable, & vous pouvez être persuadés que j'ai toujours eu & que j'aurai toujours pour objet, soit dans la paix, soit dans la guerre, de favoriser les interêts de mes Sujets, & de soutenir mes Alliés.* La Chambre des Communes presenta aussi le 12 son Adresse au Roi, & elle l'assura » qu'elle avoit toute la recon-
» noissance possible pour la constante attention
» avec laquelle il travailloit au bien de son Peuple;
» qu'elle le felicitoit sur l'heureux succès des efforts
» qu'il avoit faits pour rendre la paix à l'Europe
» par la conclusion du Traité Définitif, auquel
» tous les Alliés de la Grande Bretagne ont con-
» couru sans réserve; qu'on ne pouvoit en cette
» occasion qu'admirer la sagesse & la conduite de
» Sa Majesté, d'avoir concilié & ajusté en si peu
» de tems des interêts si differens; que la Cham-
» bre remercioit très-humblement le Roi de la ten-
» dresse qu'il témoigne pour ses Sujets, en voul-
» lant profiter des circonstances pour diminuer les
» dépenses publiques; qu'elle reconnoissoit la pru-
» dence de Sa Majesté dans l'exhortation que le
» Roi avoit faite au Parlement, de s'attacher à
» l'œconomie & à l'amelioration des revenus de
» l'Etat, l'une & l'autre étant absolument néces-
» saires dans la conjoncture présente pour réduire
» les dettes nationales, pour soulager le Peuple,
» & pour se précautionner contre les évenemens
» futurs; que les Communes ne négligeroient

» rien de ce qui pourroit contribuer à ces fins im-
» portantes & salutaires ; qu'elles avoient vû avec
» le plus grand plaisir le Roi faire l'éloge de la va-
» leur de ses troupes, tant de terre que de mer ;
» que la Chambre auroit de son côté tous les
» égards dus aux services de tant de braves gens,
» qui se sont si glorieusement signalés dans la dé-
» fense de leur Païs ; qu'elle étoit veritablement
» sensible aux succès éclatans, qui ont accompa-
» gné les armes de Sa Majesté sur mer, & que les
» Communes étoient pleinement convaincues de
» la nécessité de maintenir la Marine dans un état
» à la faire respecter ; qu'elles accorderoient les
» subsides qui seroient jugés nécessaires pour ren-
» dre la paix stable, pour affermir le Gouverne-
» ment present, pour conserver la gloire de la
» Nation, & pour satisfaire aux engagemens dans
» lesquels on étoit entré ; qu'elles prendroient
» particulierement en consideration l'avancement
» du commerce, la culture des arts & l'augmen-
» tation du credit public. Le même jour, la
Chambre des Communes regla que le grand Com-
mitté pour la Religion s'assembleroit tous les Mar-
dis, celui pour les Griefs les Jeudis, celui pour la
Justice les Samedis, & celui pour le commerce les
Vendredis. On doit proposer de nouveau dans cette
Session du Parlement, de passer un Bill pour natu-
raliser les Protestans Etrangers, qui auront residé
dans la Grande Bretagne pendant quatorze ans,
mais on croit qu'il ne rencontrera pas moins d'op-
positions que dans la Session précedente. M.
Bussinello, Résident de la Republique de Venise,
eut le 11 une audience particuliere du Roi, étant
présenté par le Duc de Newcastle, Secrétaire d'E-
tat, & conduit par le Chevalier Clement Cotterel
Dormer, Maître des Ceremonies. Suivant une réso-

Digitized by Google

lution prise par les Commissaires de l'Amirauté, il restera soixante & dix Vaisseaux de guerre en commission, & l'on a envoyé ordre dans tous les Chantiers de la Grande Bretagne, de suspendre jusqu'à nouvel ordre le renvoi des ouvriers qui y sont employés. On a appris de Newton dans le Comté de Lancastre, que plusieurs Gentils-hommes & autres personnes y avoient paru avec des cocardes blanches & d'autres marques exterieures de leur attachement à la Maison de Stuard, qu'ils s'étoient repandus ensuite en divers endroits de la Ville, & qu'ils avoient usé de violence contre ceux qui s'étoient déclarés du parti contraire; que les habitans du Bourg de Wiggan, voisin de Newton, ayant pris les armes aussi-tôt qu'ils avoient été avertis de ce qui se passoit, avoient marché à Newton au nombre de cinq cent; qu'en même tems ceux du Bourg de Newport, qui est aussi dans les environs, s'y étoient rendus en armes, pour attaquer les habitans de Wiggan; qu'il y avoit eu entr'eux un combat très-opiniâtre, dans lequel les derniers avoient eu l'avantage. Il y a eu des deux côtés douze hommes de tués & trente-six de blessés. Le bruit court que le Comte d'Albermale sera bientôt mis dans le Ministere; qu'à sa place le Major Général Graham commandera les troupes en Ecosse, & que le Colonel Lée commandera en chef celles qui sont sur l'établissement d'Irlande. Charles Seymour, Duc de Sommerset, Comte de Hertford, Vicomte de Beauchamp, Baron de Hache, mourut à sa terre de Petworth dans le Comté de Sussex, âgé de quatre-vingt-sept ans.

Digitized by Google

RELATION du Passage de Madame Infante par Bayonne & par Bordeaux.

MAdame Infante & l'Infante Isabelle sa fille, étant parties de Madrid le 26 du mois dernier, arriverent le 10 de ce mois sur les cinq heures du soir à Iron, derniere Ville d'Espagne. Le Comte de Noailles, que le Roi avoit envoyé au-devant de Madame Infante, s'y étoit rendu pour recevoir les ordres de cette Princesse, après le souper de laquelle il retourna à Saint Jean de Luz. Les Infantes partirent d'Iron le 11 au matin. Aussi-tôt qu'elles furent sur le pont qui avoit été construit sur la riviere de Bidassoa pour leur passage, elles furent saluées par plusieurs décharges réitérées du canon d'Andaye & de Fontarabie. Le Sieur de Beaufort, Prevôt Général de la Province, se trouva avec sa Compagnie au sortir du pont, pour les escorter. Elles se rendirent à Saint Jean de Luz, où elles furent reçues par le Comte de Noailles, qui leur présenta le Marquis d'Amou, Commandant de Bayonne; le Sieur de la Bauve, Intendant de la Province, & les Magistrats de la Ville. Après le dîner, pendant lequel les troupes Bourgeoises monterent la garde devant la maison qui avoit été préparée pour les Infantes, ces Princesses remonterent en carosse, & arriverent à Bayonne vers les quatre heures, au bruit du canon des remparts & de la Citadelle, & de celui des Vaisseaux qui étoient dans le Port. Le Marquis d'Amou & les Magistrats les reçurent aux portes de la Ville, où elles entrerent aux acclamations de tout le peuple. Les rues par lesquelles elles passerent, étoient bordées

Digitized by Google

de troupes. Les Gardes du Corps du Roi d'Espagne, ayant accompagné les Princesses jusqu'à la porte du Palais Episcopal où elles logerent, se retirerent, & alors ceux de Sa Majesté prirent leur service. Il y eut le soir une belle illumination devant les fenêtres de Madame Infante, & cette Princesse soupa en public, à la grande satisfaction d'une affluence extraordinaire de monde, qui par ses empressemens montroit sa joye de la voir. Le 12, les Espagnols, qui n'étoient pas destinés à suivre Madame Infante, prirent congé d'elle. Ils en reçurent ces marques de bonté, qui lui avoient gagné tous les cœurs en Espagne, & ils donnerent des preuves sensibles du regret qu'ils avoient de la quitter. Ce jour, ainsi que le précedent, il y eut à son dîner & à son souper le même concours de la Noblesse & de la Bourgeoisie, & l'on répeta l'illumination de la veille. Lorsque les Princesses partirent le 13 de Bayonne, on rendit à Madame Infante les mêmes honneurs qu'à son arrivée. Cette Princesse & l'Infante sa fille coucherent le même jour à Dax, le 14 à Mont de Marsan, le 15 à Roquefort, le 16 à Bazas, le 17 à Castres. Le 18 sur le midi, elles se rendirent ici, au milieu d'une foule innombrable de peuple, & elles furent saluées du canon, tant du Château Trompette que des autres Forts. Elles descendirent à l'Intendance, où le Sieur de Tourny, Intendant de la Province, lequel leur avoit été présenté le 15 à Captioux, & qui ensuite étoit revenu en cette Ville, les attendoit avec les Jurats, que le Comte de Noailles leur présenta. L'Archevêque, le Premier Président & les principaux Membres du Parlement, & une grande quantité de Noblesse, se trouverent sur le passage des Princesses pour leur rendre leurs

Digitized by Google

respects. Les Infantes dînerent ensemble en public. On tira le soir dans le jardin de l'Intendance un feu d'artifice, accompagné d'illuminations, & Madame Infante voulut bien pendant son souper entendre une symphonie, pendant laquelle la Demoiselle Bourbonnois chanta une Cantatille composée à la louange du Roi & de la Princesse. Madame Infante partit le 19 à huit heures du matin, étant saluée, ainsi qu'à son arrivée, par l'artillerie du Château Trompette & des Forts; & son passage étant rempli de peuple, auquel elle fit jetter de l'argent. Le tems étant beau, elle a choisi de se rendre à Lormont par la riviere, dans un Brigantin que l'Intendant lui avoit fait préparer. Tous les Vaisseaux du Port ont tiré leurs bordées, à mesure qu'elle a passé. Après trois jours de sejour en cette Ville, l'Infante Isabelle est partie le 22, & son départ a été semblable à celui de Madame Infante. La même multitude de monde s'est trouvée sur son passage. Les canons de tous les Forts l'ont saluée pendant sa marche jusqu'à la riviere, & elle n'a pas été plutôt embarquée, que ceux des Vaisseaux du Port en ont fait autant. Dans la traverse des rivieres, les deux Princesses ont eu le tems le plus favorable. Le Sieur de Tourny a suivi l'Infante Isabelle jusqu'à Montlieu, où il a pris congé d'elle, la laissant aux soins du Sieur de Pleurre, Intendant de la Généralité de la Rochelle.

Digitized by Google

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 8 de ce mois, second Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique.

La Reine communia le même jour par les mains de l'Abbé d'Alegre, son Aumônier en Quartier.

Le 9, Fête de la Conception de la Sainte Vierge, leurs Majestés entendirent la Messe dans la même Chapelle. Elles assisterent l'après-midi, étant accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, à la Prédication de l'Abbé Josset, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Metz, & ensuite aux Vêpres, qui furent chantées par la Musique.

Le même jour, le Roi quitta le deüil, qu'il avoit pris pour la mort de la Duchesse Doüairiere de Parme.

Le Roi a accordé à M. de Courteille, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Corps Helvétique, la Charge d'Intendant des Finances, vacante par la mort de M. le Pelletier de la Houssaye.

Le 15, troisiéme Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique.

Leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assisterent

Digitized by Google

l'après-midi à la Prédication de l'Abbé Josset, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Metz.

Le 17, le Duc de Huescar, Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'Espagne, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté le Marquis de Sotto Mayor, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Catholique aux Conférences d'Aix-la-Chapelle, lequel s'en retournant en Espagne, prit congé du Roi. Le Duc de Huescar fut conduit à cette audience par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 4, les Princes & Princesses du Sang rendirent en cérémonie, à l'occasion de la mort de la Duchesse Doüairiere de Parme, leurs respects à Monseigneur le Dauphin & à Madame la Dauphine. Les Seigneurs & Dames de la Cour, en habits de grand deuil, s'acquitterent du même devoir.

Le Roi a nommé le Comte de Vaulgrenant son Ambassadeur auprès du Roi d'Espagne, & M. de Paulmy d'Argenson doit aller résider avec le même caractére auprès des Cantons Suisses.

Sa Majesté a aussi nommé le Comte de Saint-Severin Ministre d'Etat.

Le 22, quatriéme Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. L'après-midi leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assisterent à la Prédication de l'Abbé Josset, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Metz.

Le 24, veille de la Fête de la Nativité de Notre-Seigneur, le Roi & la Reine, accompagnés de même que le 22, entendirent les premieres Vêpres chantées par la Musique, ausquelles l'Evêque

Digitized by Google

de Lavaur officia. Le même jour, pendant la Messe du Roi, cet Evêque avoit prêté serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le 25, jour de la Fête, leurs Majestés, qui après avoir assisté aux Matines, avoient entendu trois Messes à minuit, assisterent, étant accompagnées comme le jour précédent, à la grande Messe célébrée pontificalement par l'Evêque de Lavaur. Elles entendirent l'après-midi le Sermon de l'Abbé Josset, & ensuite les Vêpres, ausquelles le même Prélat officia.

Le Duc de Huescar, Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'Espagne, eut le 22 une audience de la Reine, & il présenta à sa Majesté le Marquis de Sotto Mayor, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Catholique aux Conferences d'Aix-la-Chapelle, qui prit congé de la Reine. Il le présenta ensuite à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine & à Mesdames de France. Le Duc de Huescar fut conduit à toutes ces audiences par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 20 du mois dernier, lendemain du jour auquel Madame Infante partit de Bordeaux, cette Princesse coucha à Montlieu. Elle se rendit le 21 à Barbezieux, le 22 à Aigre, le 23 au Château du Marquis de Verac, le 24 à Poitiers, où il y eut le même jour illumination & feu d'artifice. Le 25, Fête de la Nativité de Notre Seigneur, cette Princesse entendit trois Messes à cinq heures du matin, & fit ses Dévotions. S'étant remise ensuite en route, elle arriva le même jour à Châtellerault, le 26 à Loches, le 27 à Blois. Elle séjourna le 28 dans cette derniere Ville, d'où elle se rendit le 29 à Thoury. M. de Pleurre, Intendant de la Généralité de la Rochelle; M. de Beaumont, Intendant

Digitized by Google

de celle de Poitiers; M. de Magnanville, Intendant de Touraine, & de M. Barentin, Intendant d'Orléans, ne se sont pas moins distingués que Mrs de la Bauve & de Tourny, par les soins qu'ils ont pris pour procurer à Madame Infante dans son passage par leurs Généralités, une réception qui répondît à leurs sentimens & à ceux de la Nation. Cette Princesse arriva le 30 à Villeroi, où le Roi l'attendoit. Sa Majesté l'y reçut avec les plus vives démonstrations de tendresse, & l'après-midi la conduisit à Choisy, d'où le Roi est retourné le lendemain avec elle à Versailles.

Le Roi a nommé son Ambassadeur auprès du Roi d'Angleterre le Marquis de Mirepoix, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Chevalier de ses Ordres.

Le Maréchal Duc de Richelieu est arrivé le 25 de Génes, où il commandoit les Troupes de Sa Majesté, qui l'a reçû très-favorablement.

PROMOTION

D'Officiers Généraux & de Brigadiers.

Lieutenans Généraux.

MEssieurs la Bazecqué, Gouverneur de la Citadelle de Lille; le Brun, Commandant en Languedoc; du Chambon, Aide-Major des Gendarmes de la Garde du Roi; Vigier, Colonel d'un Regiment Suisse; Marquis de Calviere, Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Comte de Razilly, Commandant un Ba-

Digitized by Google

taillon du Régiment des Gardes Françoises ; Bernage de Chaumont ; Comte de Relingue ; Comte de Saint André ; Seedorff, Colonel d'un Régiment Suisse ; Marquis de Fougieres, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; Marquis de Choiseul Beaupré ; Comte de Logny Montmorency, Commandant une Brigade du Régiment Royal des Carabiniers ; Marquis de Mezieres ; Comte de Tressan ; Comte de Balincourt, Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; Vicomte de Suzy, Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; Comte de Montesquiou, Sous-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi ; Marquis de Crequy, Commandant une Brigade du Régiment Royal des Carabiniers ; Gramont, Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; Marquis du Muy ; Manherbe, Aide Major des Gardes du Corps ; Marquis d'Anlezy ; Marquis de Pont Saint Pierre ; de Guers, Commandant un Bataillon du Régiment des Gardes Françoises ; Comte de Laigle ; Comte de Levis ; de Fremeur ; Comte de Cossé ; Marquis de Perussy, Enseigne de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi ; Marquis de Morangiés ; Marquis de Sourches ; Vicomte de Canillac, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi ; Comte de Rosen, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Allemande ; Comte de Fitz-James, Colonel du Régiment d'Infanterie Irlandoise de Berwick ; le Gendre ; Marquis de Crussol Dessalles ; Marquis de Bauffremont, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons ; Comte de Saulx ; Prince de Tingry ; Comte de la Suze ; Chevalier de Ni-

Digitized by Google

colay; Duc de Fleury; Descajeul, Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Duc de Fitz James, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Irlandoise; Comte de Lussan; Chevalier d'Aboville, Lieutenant d'Artillerie; Chevert; Comte de Noailles; Come de Maillebois, Inspecteur Général d'Infanterie; Marquis de Choiseul; Bassat, Lieutenant Général d'Artillerie; Marquis de Valory, Ministre du Roi en Prusse; Marquis de la Chetardie; Comte de la Claviere, Gouverneur de Montmedy; Duc de Broglie, Inspecteur Général d'Infanterie; Marquis d'Auger, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Dumesnil, Inspecteur Général de Cavalerie; Marquis de la Luzerne, Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Baron de Montmorency; Marquis du Poulpry; Chevalier du Muy; Chevalier de Pont Saint Pierre, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Comte de Rothe, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandoise; Marquis de Carcado; Comte de Rochechouart Faudoas; Marquis de Montmorin; Comte de Lorges; Marquis de Vibraye; d'Herouville de Claye, Inspecteur Général d'Infanterie; Duc de Lauraguais; Duc de Duras; Comte de la Marche; Marquis d'Estrehan; Marquis de Surgeres; Comte de Mailly d'Haucourt; Comte d'Andlau; Vicomte de Coetlogon; Comte de Montboissier, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires; Marquis de la Salle, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi; Comte de Pons; Comte de Montbarrey; Marquis de Beaupreau; Comte de la Vauguyon; Comte de Grammont; Marquis de Gontault; Duc d'Havré; Marquis de Saint Pern; du Vivier, Ingenieur; Bailly, Lieutenant

Digitized by Google

Général d'Artillerie ; de Vaudreuil, Major du Regiment des Gardes Françoises ; Comte de Saint Germain, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande ; de Valliere, Lieutenant d'Artillerie, & Directeur Général des Ecoles d'Artillerie ; Gourdon de l'Eglisiere, Ingenieur.

Maréchaux de Camp.

Messieurs de Menou, Lieutenant de Roi de Nantes ; de Coetmen, Commandant à Brest ; de Pierrefeu, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Conty ; Phiffer, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; Chevalier de Bannes, Aide-Major de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi ; Nugent, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie Irlandoise de Fitz-James ; Réding de Biberegg, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; Comte d'Orlick, Colonel du Régiment Royal Pologne ; Coock, Capitaine au Régiment de Cavalerie Irlandoise de Fitz-James ; la Ferriere, Aide-Major d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; Dunkell, Commandant une Compagnie dans le Régiment d'Infanterie Irlandoise de Clare ; Marquis de Blaru, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps, avec rang d'Enseigne ; Marquis d'Espinchal, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps avec le même rang ; Marquis de Gauville Pellerin, Commandant un Bataillon du Régiment des Gardes Françoises ; Marquis d'Entragues, Capitaine Lieutenant des Chevau-Legers d'Anjou ; Marquis de Jonsac, Capitaine Lieutenant des Chevau-Legers de Monseigneur le Dauphin ; Planta, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; Marquis de Lastic, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; Rodolphe

Digitized by Google

Castella, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses; Marquis de Boufflers, Mestre de Camp du Régiment de Dragons d'Orleans; Villars-Chandieu, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses; Marquis d'Aubigné, Colonel du Régiment de la Marine; Duc d'Olonne, Colonel du Régiment d'Infanterie de Touraine; Marquis de Saint Simon, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; Boccard, Major du Régiment des Gardes Suisses; Comte de Lutzelbourg, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de Bretagne; Marquis Dauvet, Capitaine Lieutenant des Gendarmes Anglois; Marquis de Chabrillant, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; d'Aspremont Lynden, Mestre de Camp d'un Régiment de Hussards; Marquis d'Argens, Commandant une Compagnie dans le Régiment des Dragons de Caraman; Marquis de Custine, Colonel d'un Régiment d'Infanterie; Marquis de Rougé, Colonel du Régiment d'Infanterie de Vermandois; Marquis d'Escars, Colonel du Régiment de Santerre; Chevalier de Dreux, Colonel du Régiment Royal Marine; Marquis Dessalles, Colonel du Régiment de Champagne; Marquis d'Asfeld, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons; Prince de Croy, Mestre de Camp du Régiment Royal Roussillon Cavalerie; Marquis de Puysegur, Colonel du Régiment d'Infanterie de Vexin; Marquis de Champinelles, Enseigne de la premiere Compagnie des Mousquetaires; Comte de Raugrave, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Legere; Beausobre, Mestre de Camp d'un Régiment de Hussards; Comte de Lannion, Colonel du Régiment d'Infanterie de Lyonnois; Comte du Luc, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; Comte de Vence, Colonel du Régiment Royal Corse; Comte

Digitized by Google

de Bergeyck, Colonel du Régiment Royal Wallon; Comte de Lhospital, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons; Prince de Monaco, Colonel d'un Régiment d'Infanterie; Marquis de Marcien, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde; Marquis de Brancas, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; Marquis de Saint Chamans, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde; Comte du Rumain, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; Comte de Brionne, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; Comte de Sparre, Colonel du Régiment Royal Suedois; Marquis de Voyer, Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de Berry; Chevalier de Brassac, Commandant une Brigade du Régiment Royal des Carabiniers; Saint Jal, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Chevalier de la Touche, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie Allemande de Rosen; Marquis de Laval, Colonel d'un Régiment d'Infanterie; Ligondés, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps; La Vallette, Commandant une Brigade du Regiment Royal des Carabiniers; Grassin, Colonel d'un Régiment d'Arquebusiers; Lally, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandoise; Marquis de Monteynard, Colonel du Régiment d'Infanterie d'Agenois; Courmontagne, Dupont, Baudouin, Courdoumer, Ingenieurs; Chevalier de Croismare, Commandant une Compagnie dans le Régiment de Cavalerie de Broglie; Chevalier de Sommery, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Chevalier de la Guette, Esmonin, Labinon, Lieutenans d'Artillerie; Comte de la Massais, Colonel du Régiment de Piedmont; Comte de Vaux, Colonel Lieutenant du Régiment d'Infanterie

Digitized by Google

fanterie de Bourbon ; Prince de Beauvau, Colonel du Régiment des Gardes de Lorraine ; La Tour, Lieutenant Colonel du Regiment d'Infanterie de la Tour du Pin ; Marquis de Narbonne, Commandant une Compagnie dans le Régiment des Dragons d'Orleans ; Comte de la Guiche, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de Cavalerie de Condé ; Chevalier de Pons, Colonel du Régiment d'Infanterie de Bassigny ; Chevalier de Maupeou, Colonel du Régiment d'Infanterie de Bigorre ; Marquis de Stainville, Colonel du Regiment de Navarre ; Vicomte de Rohan, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie ; Comte de Foucquet, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie ; Marquis du Fretoy, Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; Prince Camille, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie ; Prince de Turenne, Colonel Général de la Cavalerie ; Comte de Friese, Colonel du Régiment d'Infanterie Allemande de Madame la Dauphine ; Marquis de Bethune, Mestre de Camp Général de la Cavalerie ; Marquis de Castries, Commissaire Général de la Cavalerie.

Brigadiers d'Infanterie.

Messieurs Torrés, Colonel Réformé, Commandant un Bataillon de Fusiliers de Montagne ; de Tourville, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises ; de Villars, Capitaine au Regiment des Gardes Françoises ; de la Rocque, Capitaine Commandant la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Françoises ; Rivray, Lieutenant Colonel du Régiment Royal Lorraine, avec rang de Colonel ; d'Agieu, Commandant un Bataillon du Régiment d'Anjou, avec rang de Colonel ; de Rochegude, Capitaine au Régiment des

Digitized by Google

Gardes Françoises ; de Montureux, Colonel du Régiment de la Milice de Lorraine ; Teeterman, Aide-Major au Régiment des Gardes Suisses ; Comte de Bezenval, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; de Zurlauben ; Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; Lannoy, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises ; Bragelogne, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Françoises ; Despiés, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises ; de la Ferriere, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, de Poudens, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises ; Comte de Fersen, Colonel d'un Régiment Allemand, Louis Drummond de Melfort, Colonel du Régiment Royal Ecossois, Comte de Matignon, Colonel du Régiment de Forez ; Valsons, Capitaine au Régiment de Piedmont, avec rang de Colonel ; de la Grandville, Colonel du Régiment de Saintonge ; Chevalier de Fleury, Colonel d'un Régiment ; du Trau de Villetaug, Ingenieur ; Marquis de Sailly, Colonel Lieutenant du Régiment de Conty ; Chevalier de Modene, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, avec rang de Colonel ; Meyronnet, Major du Régiment du Roi, avec rang de Colonel ; Baron de Bergh, Colonel d'un Régiment Allemand ; la Queüille, Colonel du Régiment de Nice ; Baron de Wurmler, Lieutenant Colonel du Régiment d'Alsace, avec rang de Colonel ; la Live de Pailly, Colonel d'Infanterie & Maréchal des Logis des Camps & Armées du Roi ; Coincy, Colonel d'Infanterie ; Chevalier de Saint Simon, Major du Régiment de Trainel, avec rang de Colonel ; Chatelard, Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes de Lorraine, avec rang de Colonel ; Salis de Mayenfels, Colonel d'un Régiment Grison, Marquis de Talaru, Colo-

Digitized by Google

nel d'un Régiment ; Marquis de la Rocheaymon, Colonel d'un Régiment ; Chevalier de Valence, Colonel du Régiment de Bourbonnois; Montigny, Commandant un Bataillon du Régiment Royal Baviere, avec rang de Colonel ; Dieskau, Lieutenant Colonel du Régiment de Saxe Allemand, avec rang de Colonel ; de Puisignieu, Colonel du Régiment Royal ; Marquis de Lugeac, Colonel du Régiment de Beauvoisis ; Lesslié, Major du Régiment Royal Suédois, avec rang de Colonel ; Glaubitz, Lieutenant Colonel du Régiment de Nassau Allemand, avec rang de Colonel ; Marquis de Brehant, Colonel du Régiment de Médoc; Marquis de Caux, Colonel du Régiment de Lorraine ; Comte de Carcado, Colonel du Régiment de Bresse ; Marquis de la Rochecourbon, Colonel du Régiment de Luxembourg ; Chevalier de Grossolles, Major du Régiment de Languedoc, avec rang de Colonel ; Chattillon, Commandant un Bataillon du Régiment de Bretagne, avec rang de Colonel ; Chevalier de Rochechouart, Colonel du Régiment d'Anjou ; de Lanjamet, Colonel du Régiment de Gastnois ; Comte Balbi, Colonel Reformé, à la suite du Régiment Royal Italien ; Viatis, Ingenieur ; Antoine Reding, Lieutenant Colonel du Régiment Suisse de Monnin, avec rang de Colonel ; de Curzay, Colonel du Régiment de Tournaisis ; Laurencin de Chanzé, Lieutenant Colonel du Régiment de Vastan ; du Deschaux, Lieutenant Colonel du Régiment de Champagne ; d'Auteuil, Lieutenant Colonel du Régiment de Flandre ; Chevalier de Bye, Lieutenant Colonel du Régiment Royal Wallon ; la Coste, Lieutenant Colonel du Régiment de Beauce ; Trazicourt, Lieutenant Colonel du Régiment des Landes ; Hebert, Lieutenant Colonel du Régi-

Digitized by Google

ment de Poitou ; Boisfrenard, Lieutenant Colonel du Régiment de Mailly ; Berry, Lieutenant Colonel du Régiment de Normandie ; Varignon, Lieutenant Colonel du Régiment de Provence ; Monguyot, Lieutenant Colonel du Régiment de Laval ; Arthur Mannery, Lieutenant Colonel du Régiment de Dillon Irlandois ; Sourdeval, Lieutenant Colonel du Régiment de Rohan ; Bourgmary, Lieutenant Colonel du Régiment de Fusiliers de la Morliere ; Stuard, Lieutenant Colonel du Régiment d'Anjou ; Raulin de Belval, Lieutenant Colonel du Régiment Royal Italien ; Bordenave, Lieutenant Colonel du Régiment de Bourbonnois ; la Roche Saint André, Lieutenant Colonel du Régiment de Bresse ; Fonfaye, Lieutenant Général d'Artillerie ; Brunet, Lieutenant d'Artillerie ; Dallart, Lieutenant d'Artillerie ; de Blanzy, Lieutenant d'Artillerie ; Thomassin, Capitaine d'une Compagnie d'Ouvriers ; Biet de l'Epinoy, Capitaine d'une Compagnie de Mineurs.

Brigadiers de Cavalerie.

Messieurs de Savoisy, Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ; de Battincourt, Commandant la premiere Compagnie des Gardes du Corps du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar ; de Boisdelmets, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; de Merey, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; Chevalier d'Ormesson, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; de Pierrepont, Maréchal des Logis & Aide-Major de la Compagnie des Chevau-Legers de la Garde ; de Blangy, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps ; de Lastic,

Digitized by Google

Capitaine au Régiment du Rumain, avec rang de Mestre de Camp; de Pujol, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Rheingraff de Greweilher, Capitaine au Régiment Royal Allemand, avec rang de Mestre de Camp; Vicomte d'Escars, Mestre de Camp d'un Régiment; Comte de Langhac, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Conty; Chevalier de Saint Jal, Mestre de Camp d'un Régiment; de Soizy, Mestre de Camp Reformé, à la suite du Régiment du Colonel Général; Marquis de Cambis, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Bourbon; de Collande, Mestre de Camp du Régiment Royal Piedmont; Comte Turpin, Mestre de Camp d'un Régiment de Hussards; de Scepeaux, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Comte de Lannoy, Capitaine Lieutenant des Chevau-Legers d'Orleans; Chevalier de Soupire, Major du Régiment de Lenoncourt, avec rang de Mestre de Camp; Marquis Desrolands, Capitaine au Régiment de Clermont-Tonnerre, avec rang de Mestre de Camp; de Corsac, Capitaine au Régiment de Broglie, avec rang de Mestre de Camp; la Messeliere, Capitaine au Régiment d'Harcourt, avec rang de Mestre de Camp; de Saint Point, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps; de Goyon, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps; Marquis d'Argouges, Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons; Marquis d'Ossun, Capitaine Lieutenant des Chevau-Legers de la Reine; Vicomte de Courtomer, Capitaine Lieutenant des Chevau-Legers de Berry; Marquis du Condray, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin; Comte de Querhoent Coetanfao, Sous-Lieutenant des Chevau-Legers;

Digitized by Google

d'Anjou; de Boesse, Sous-Lieutenant des Chevau-Legers de Berry; Marquis de Flavigny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou; de Nadaillac, Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps; de Gonidec, Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à Cheval, avec rang de Mestre de Camp; Darbaud, Mestre de Camp Réformé, à la suite du Regiment de Berry; Ferrary, Mestre de Camp d'un Regiment de Hussards; Desgroges, Lieutenant Colonel d'une Brigade de Carabiniers, avec rang de Mestre de Camp; Bricqueville de la Luzerne, Lieutenant Colonel du Régiment de Descars; Saint Martin, Lieutenant Colonel du Regiment de Bourbon Busset; Duchiron, Lieutenant Colonel du Régiment de Beauvillier; de Hecre, Lieutenant Colonel du Régiment Royal Roussillon; de Boncour, Lieutenant Colonel du Régiment Royal Etranger.

Brigadiers de Dragons.

Mrs le Chevalier de Mezieres, Capitaine au Régiment de Bauffremont, avec rang de Mestre de Camp; de la Blache, Mestre de Camp du Régiment Royal; Marquis de Goyon, Mestre de Camp du Régiment du Colonel Général; Comte de Montazet, Capitaine au Régiment d'Orleans, avec rang de Mestre de Camp; Marquis d'Ameraga, Major du Régiment de Caraman, avec rang de Mestre de Camp; Desangles, Lieutenant Colonel du Régiment de Bartillat; de Mallevielle, Lieutenant Colonel du Régiment du Roi.

Digitized by Google

MORTS.

LE 27 Novembre, Jeanne-Françoise *Potier*, épouse de Jean-Louis de *Montmaran*, Seigneur de Vievre, Villegenou & autres lieux, Grand Bailli de l'Artillerie de France, Gentilhomme ordinaire de Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Dombes, mourut à Paris, & fut inhumée à S. Paul.

Le 29, Marie-Elisabeth *Morin*, veuve de René-Joseph *de Rouxellé*, *Comte de la Roche-Melay*, mourut, âgée de 83 ans, & fut inhumée à S. Sulpice.

Le premier Décembre, Jean-Baptiste *Gouin*, Seigneur de Brunolle, Viché, Poncey, & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Président en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Rouen, mourut à Paris, âgé de 60 ans, & fut inhumé à S. Eustache.

Le 3, Elisabeth-Placide *de l'Isle-Marivaux*, fille, mourut à Paris, âgée d'environ 53 ans, & fut inhumée à S. Sulpice.

Le 4, Helene Marguerite-Therese *le Pelletier*, mourut à Paris, âgée de 75 ans sur la Paroisse de S. Nicolas des Champs, & fut transportée aux Carmes de la Place-Maubert.

Le 6, Felix-Claude *le Pelletier de la Houssaye*, Conseiller d'Etat, & Intendant des Finances, mourut à Paris, âgé de 55 ans 6 mois, sur la Paroisse de S. André des Arcs, & fut transporté aux Feuillans de la ruë S. Honoré. Il étoit fils de N. le Pelletier de la Houssaye, Controlleur Général des Finances, Commandeur des Ordres du Roi, & Chancelier de S. A. R. M. le Duc d'Orleans,

Digitized by Google

Régent du Royaume, mort le premier Décembre 1723, & de N. Dubois de Guodreville, fille de N. Dubois de Guodreville, Président du Grand Conseil, morte le 21 Aout 1746, âgée de 81 ans.

Il avoit épousé Charlotte-Marie Lallemant, sœur de N. de Levignan, Intendant d'Orleans, qu'il laisse veuve avec trois enfans; sçavoir, un fils & deux filles. Le fils est Jacques-Pierre-Charles le Pelletier de la Houssaye, Conseiller au Parlement, âgé de près de 22 ans. Des deux filles, l'aînée a épousé N. de la Bourdonnaye, Marquis de Blossac, Maître des Requêtes; la cadette est mariée à N. le Bret, Avocat Général du Parlement. *Voyez* les Mercures d'Août & de Décembre de 1746.

Le même jour, Jean Baptiste *Soubriac d'Estivege*, Maître de Camp de Cavalerie, Maréchal des Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, mourut âgé de 65 ans, & fut inhumé à Saint Sulpice.

Le même jour, Louise Françoise-Adelaïde *de Maridor*, fille de Louis-Auguste, Comte de Maridor, Grand Sénéchal du Maine, Seigneur de Saint Ouen le Bourg, le Roi, & autres lieux, mourut âgée d'environ 12 ans, & fut inhumée à Saint Sulpice.

Le 10, René *le Noir*, Ecuyer, Sieur de Verneüil, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chepi, mourut à Paris, & fut inhumé à Saint Côme.

Le 11, Amable-Charles *Trudaine de la Sablière*, fils d'Alexandre Daniel-Charles Trudaine, Chevalier, Seigneur de Montigni, Salm, Villeneuve le Comte, & autres lieux, Intendant des Finances, mourut à Paris, âgé de 16 ans, & fut inhumé à Saint Nicolas des Champs.

Digitized by Google

Le 13, Charles François *de Galliffet*, Capitaine aux Gardes Françoises, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, mourut à Paris, âgé de 52 ans, & fut inhumé à Saint Sulpice.

Le 15, Marie-Marguerite *de Lona*, veuve de N. *d'Hermand*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Colonel d'Infanterie, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Germain l'Auxerrois.

Le 16, Marie-Anne-Jeanne *Chambellain*, veuve de Nicolas *Guigou*, Ecuyer, Sieur de Varastre, Conseiller Honoraire du Grand Conseil, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Nicolas du Chardonnet.

Le 18, Marie-Anne *Camphuon*, veuve de Louis *le Febvre*, Ecuyer, Sieur d'Ammecourt, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Merri.

ARrêt de Nosseigneurs du Parlement du 17 Mai 1747, qui confirme Mademoiselle *Desmoulins* dans le Privilége que M. Chicoyneau, Conseiller Ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & son Premier Medecin, avoit accordé à feue Madame sa mere, & qu'il lui a renouvellé le 5 Août 1746, pour continuer de composer, vendre & débiter la Pâte de Guimauve, & Suc de Réglisse sans sucre, secret qu'elle tient par feue sa mere, de Mademoiselle Guy, morte en 1714, & qu'elle a continué depuis plus de 40 ans de composer, & débiter avec succès dans Paris, à la Cour, dans le Royaume, & dans toutes les Cours de l'Europe, de l'aveu, & approbation de Messieurs les plus célebres Medecins de la Faculté de Paris.

Digitized by Google

Régent du Royaume, mort le premier Décembre 1723, & de N. Dubois de Guodreville, fille de N. Dubois de Guodreville, Président du Grand Conseil, morte le 21 Aout 1746, âgée de 81 ans.

Il avoit épousé Charlotte-Marie Lallemant, sœur de N. de Levignan, Intendant d'Orleans, qu'il laisse veuve avec trois enfans; sçavoir, un fils & deux filles. Le fils est Jacques-Pierre-Charles le Pelletier de la Houssaye, Conseiller au Parlement, âgé de près de 22 ans. Des deux filles, l'aînée a épousé N. de la Bourdonnaye, Marquis de Blossac, Maître des Requêtes; la cadette est mariée à N. le Bret, Avocat Général du Parlement. *Voyez* les Mercures d'Août & de Décembre de 1746.

Le même jour, Jean Baptiste *Saubriac d'Estivage*, Mestre de Camp de Cavalerie, Maréchal des Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, mourut âgé de 65 ans, & fut inhumé à Saint Sulpice.

Le même jour, Louise Françoise-Adelaïde *de Maridor*, fille de Louis-Auguste, Comte de Maridor, Grand Sénéchal du Maine, Seigneur de Saint Ouen le Bourg, le Roi, & autres lieux, mourut âgée d'environ 12 ans, & fut inhumée à Saint Sulpice.

Le 10, René *le Noir*, Ecuyer, Sieur de Verneuil, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chepi, mourut à Paris, & fut inhumé à Saint Côme.

Le 11, Amable-Charles *Trudaine de la Sablière*, fils d'Alexandre Daniel-Charles Trudaine, Chevalier, Seigneur de Montigni, Salm, Villeneuve le Comte, & autres lieux, Intendant des Finances, mourut à Paris, âgé de 16 ans, & fut inhumé à Saint Nicolas des Champs.

Digitized by Google

Le 13, Charles François *de Galliffet*, Capitaine aux Gardes Françoises, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, mourut à Paris, âgé de 52 ans, & fut inhumé à Saint Sulpice.

Le 15, Marie-Marguerite *de Lona*, veuve de N. *d'Hermand*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Colonel d'Infanterie, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Germain l'Auxerrois.

Le 16, Marie-Anne-Jeanne *Chambellain*, veuve de Nicolas *Guigou*, Ecuyer, Sieur de Varastre, Conseiller Honoraire du Grand Conseil, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Nicolas du Chardonnet.

Le 18, Marie-Anne *Camphuon*, veuve de Louis *le Febvre*, Ecuyer, Sieur d'Ammecourt, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Merri.

ARrêt de Nosseigneurs du Parlement du 17 Mai 1747, qui confirme Mademoiselle *Desmoulins* dans le Privilége que M. Chicoyneau, Conseiller Ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & son Premier Medecin, avoit accordé à feue Madame sa mere, & qu'il lui a renouvellé le 5 Août 1746, pour continuer de composer, vendre & débiter la Pâte de Guimauve, & Suc de Réglisse sans sucre, secret qu'elle tient par feue sa mere, de Mademoiselle Guy, morte en 1714, & qu'elle a continué depuis plus de 40 ans de composer, & débiter avec succès dans Paris, à la Cour, dans le Royaume, & dans toutes les Cours de l'Europe, de l'aveu, & approbation de Messieurs les plus célebres Medecins de la Faculté de Paris,

Digitized by Google

lesquels ont reconnu la bonté & l'utilité de ladite Pâte de Guimauve, & Suc de Réglisse sans sucre, s'en servent eux-mêmes, & en ordonnent l'usage dans toutes les maladies du poulmon, inflammations, toux, rhumes, asthmes, pituites, chaleurs de gorge, enrouemens, fluxions de poitrine & crachemens de sang.

Mademoiselle Desmoulins avertit que la nommée Marie *Cirano*, dite Guy, femme de Jean Vergnaul, a tronqué l'Arrêt du 17 Mai, par de fausses Affiches qu'elle avoit fait mettre le 17 Juillet dans tout Paris, & jusques dans les Provinces, où elle disoit faussement que Mademoiselle Desmoulins étoit une contrefaiseuse, & qu'elle avoit seule le Privilége; Mademoiselle Desmoulins pour se justifier des calomnies de ladite Cirano, a obtenu le 4 Septembre 1747 un second Arrêt du Parlement, au rapport de M. de Salabery, Conseiller de la Grand'Chambre, qui condamne Jean Vergnault & Marie Cirano sa femme, aux dépens.

Mademoiselle Desmoulins a les deux Arrêts chez elle. Le prix de la Pâte de Guimauve & du Suc de Réglisse est de six francs la livre; on en peut user en tout tems, la transporter par-tout, & la garder si long-tems qu'on veut, sans qu'elle se gâte jamais; quoiqu'elle séche, elle ne perd rien de sa qualité, & afin qu'on ne se méprenne point, elle signera sur les pacquets qu'elle enverra dans les Provinces, & mettra dessus son cachet.

Mademoiselle Desmoulins demeure présentement rue Mazarine, près la rue Guenegaud, chez M. David, Fayancier, au gros Raisin, au premier appartement. Son Enseigne est entre les deux balcons.

Digitized by Google

AVIS.

LEs Particuliers, qui nous doivent, sont priés de rechef de payer dans le courant du mois.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le second volume du *Mercure de France* du mois de Décembre 1748. A Paris le premier Janvier 1749.

BONAMY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose. Vers à Mad du Boccage par M de la Mothe, Doyen de la Cour des Aides de Montauban, & Académicien de l'Académie de la même Ville, âgé de 86 ans, 3
Projet d'une Description géographique de la Province de Bretagne, &c. 6
Epitre à M de Voltaire, 40
Lettre à M Remond de Sainte Albine, 44
Epithalame, 52
Suite de la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, 53
Regi pacifico Carmen, 72
Imitation de ce Poëme, 74
Lettre aux Auteurs du Mercure sur plusieurs lettres de Rousseau, qui ne se trouvent dans aucune des Editions de ses ouvrages; 76

Digitized by Google

Lettre de Rousseau à M. de C. * * * 88
Epigramme, 92
Epitre à M. d'Arnaud, 93
Traduction d'une Scéne de la Comédie Angloise, intitulée la derniere ressource de l'Amour, 97
La Chenille & le Laurier; Fable, 109
Réponse de M. l'Abbé le Beuf aux remarques du P. Texte, &c. 114
Mots des Logogryphes du premier volume de Décembre, 128
Enigme & Logogryphes, 129
Nouvelles Litteraires, des Beaux-Arts, &c. 132
Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, 171
Autres proposés par l'Académie des Beaux-Arts de la même Ville, 173
Estampes nouvelles, 177
Jetton singulier, 178
Médailles à vendre, *ibid.*
Avis du sieur Gautier, Graveur du Roi, *ibid.*
Spectacles, 180
Concerts de la Cour, 181
Nouvelles Etrangeres, 183
Relation du Passage de Madame Infante par Bayone & par Bordeaux, 205
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 208
Promotion d'Officiers Généraux & de Brigadiers, 211
Morts, 222
Arrêt du Parlement en faveur de Mlle Desmoulins. 224

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 17 1936

Digitized by Google

Digitized by Google

Google